This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 491467 DUPL

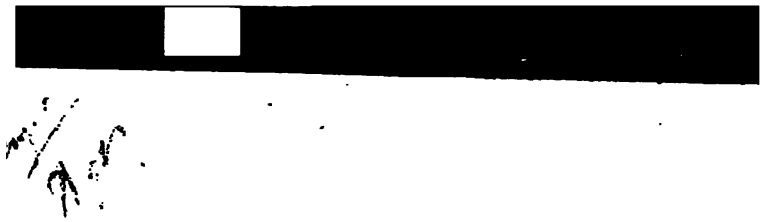

94.
AS
162
.B55

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

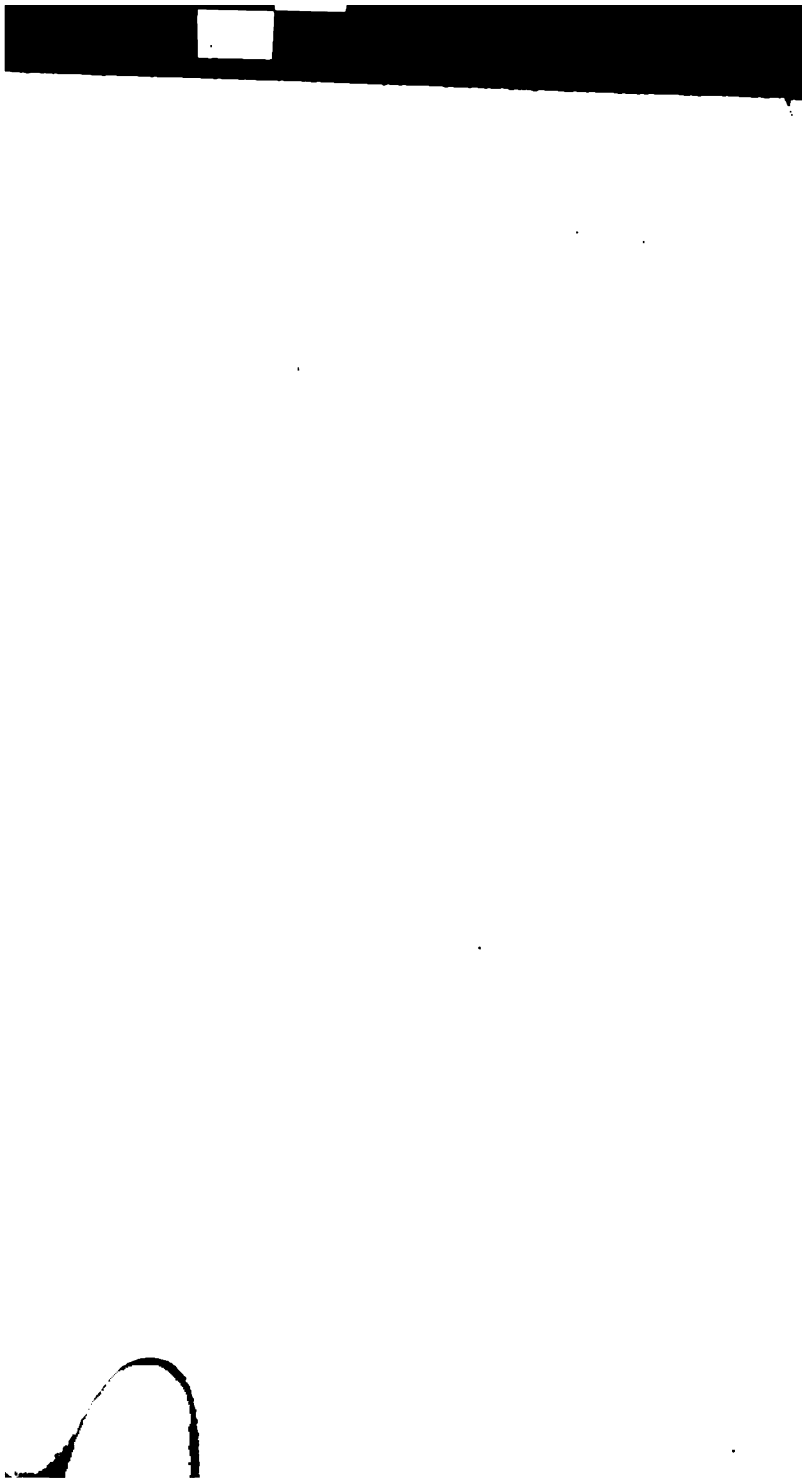

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

Procès-verbaux + Mémoires.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1867

BESANCON

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS

1867

Bates
Nijhoff
7-9-26
13492

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1867

Président annuel, M. SANDERET DE VALONNE

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Plus que personne je suis étonné de me voir à la place où je suis. Vous m'avez fait un honneur tellement inattendu que je n'ai pu me donner le mérite de m'en défendre. Chercher les raisons d'un tel choix serait faire supposer que je m'en suis cru digne, et je resterai mieux dans la vérité de vos intentions et de ma pensée en admettant qu'il ne s'agit ici que de donner à chacun de nous, dans une œuvre commune, son jour de tâche et de responsabilité. A ce titre, j'accepte, non pas sans inquiétude, mais avec résignation, la position qui m'est faite; elle établit clairement aux yeux de tous le droit

dont je me prévaus en ce moment, de demander, pour mon embarras, votre habituelle et généreuse bienveillance. Au reste, votre libéralité est entière; vous épargnez l'écueil des difficiles ambitions; près de vous chacun sert avec ses aptitudes et trouve l'intérêt et l'encouragement pour tout honnête effort.

C'est ainsi que déjà, dans le passé, vous m'avez laissé suivre une des voies de la science médicale qui m'attire. J'ai parlé de l'hygiène, de la place qu'elle occupe dans l'économie sociale, des succès qu'elle poursuit sous des noms variés et avec des fortunes diverses, et j'ai essayé de dire ce qu'elle doit être, ce quelle sera, pour l'amélioration physique et morale des hommes, dans un avenir qui n'est pas un vain idéal.

Je voudrais aujourd'hui, laissant ces larges horizons qui sont encore lointains, chercher plus près de nous, nous interroger avec sincérité, et montrer notre situation actuelle et le point véritable où nous en sommes.

Toute société prévoyante doit veiller avec sollicitude à la santé de la population. C'est la conservation de la société elle-même ; c'est la condition de son développement dans les siècles, de sa supériorité dans la guerre, dans les arts de la paix, dans le domaine de l'intelligence, et cette préoccupation se montre, active et vigilante, dans les institutions des peuples qui ont été la lumière et l'honneur de l'histoire, et qui comprirent si fortement que l'hygiène est, pour une nation, un des éléments les plus puissants d'expansion et de grandeur. Sans doute, chez eux, plus personnelle, plus étroite, l'hygiène se bornait à créer des moyens pour les luttes

de guerre et de prépondérance, et en effet la vie des sociétés anciennes était surtout un antagonisme. De nos jours, le problème est devenu tout à la fois plus complet et plus humain. Le but de toute saine politique est de préparer des forces pour suffire au mouvement du travail, pour assurer les œuvres de la vie intérieure et pour traverser heureusement les grandes crises auxquelles sont exposées les sociétés. C'est ainsi que grâce à de nouveaux besoins et aux découvertes modernes, l'hygiène est devenue, en administration, une maxime sociale, et dans son exercice public, une science.

Nous a-t-elle servi dans la mesure de ses conquêtes? Que valons-nous en ce moment par les forces? Que deviennent physiologiquement les populations françaises?

La question est actuelle; elle intéresse, elle inquiète; car elle présente des constatations graves sorties de faits déjà vieux pour nous, mais d'une émotion récente pour le pays. J'en indiquerai les traits les plus saillants, et j'en parlerai sans rien exagérer; si j'avoue aujourd'hui de légitimes craintes, je ne veux point nier le progrès de demain, et je n'ai point de motifs pour noircir le présent.

Il faut cependant reconnaître que l'époque où nous vivons présente de grandes singularités. Souvent nous nous sommes vantés d'être le dernier terme d'un tout puissant effort; il semblait que dans ce monde nouveau formé par les idées et par les faits si profondément remués, il ne nous restait qu'à marcher, pleins de sécurité, dans une voie désormais libre d'entraves et largement éclairée, et nous n'entendons que plaintes, que regrets,

qu'accusations. Devrons-nous donc marcher toujours sans atteindre le but, et le fruit définitif de tant de conceptions et d'efforts, serons-nous condamnés à ne jamais le recueillir ? Je ne sais; mais pourquoi calomnier l'avenir ? La société, a-t-on dit, est comme un homme immortel qui apprend toujours. Nos misères elles-mêmes nous servent parce qu'elles nous instruisent; la critique, en les analysant, les féconde, et ce n'est pas un des côtés les moins remarquables de l'esprit des temps modernes qu'au lieu de se borner à chercher sans cesse, pour s'enorgueillir, les souvenirs de sa gloire, on puisse ouvertement et avec utilité, parler de ses revers et de ses défaillances.

Où en est l'humanité ? Question embarrassante, et l'on ne trouve pour y répondre qu'incertitudes et contradictions. De toutes parts s'expriment des espérances infinies ou d'inconcevables découragements, le mortel souci du salut public ou des affirmations pleines de révoltes; il semble à beaucoup que tout est à refaire; c'est une émotion générale et cela se comprend, car il s'agit toujours du problème qui passionne toute âme agitée des nobles inquiétudes de la destinée humaine. Mais bien variés sont les points de vue, bien différents sont les devoirs. L'œuvre est si vaste qu'il y a place pour tous et chacun peut rester utilement dans la logique de sa mission. Je n'ai pas pour mon compte à redresser les croyances ou à corriger les mœurs du monde. Médecin, je garde mes naturelles sympathies, je vois l'homme en souffrance et j'étudie ses blessures. Ce n'est pas au reste m'écarter beaucoup des préoccupations compliquées

qui nous agitent. Toutes ces choses se tiennent; elles sont unies par des rapports étroits. Les conditions physiques importent plus qu'on ne pense au tempérament moral des peuples, et bien souvent la santé qu'on a n'est pas autre chose que la vie qu'on mène.

Mais allons droit au fait que je veux examiner.

La science de l'homme physique a grandi, elle se glorifie à bon droit de l'utilité de ses règles et de la sûreté de ses lois ; une sollicitude vigilante et éclairée s'étend sur toutes les actions qui s'exercent sur l'homme et veille spécialement sur les classes laborieuses; un accroissement incontesté s'est établi dans le bien-être général et dans les facilités matérielles de la vie; partout protection, assistance, tout ce qui contribue à la conservation, au développement de l'espèce. Si nous mettons en regard le présent et le passé de soixante ans, n'inclinera-t-on pas à penser que nous avons fait un grand pas, et que nous pouvons légitimement espérer la réalisation d'une humanité supérieure et bientôt heureuse? Y a-t-il dans ce qui existe de quoi suffire à qui s'occupe consciencieusement des hommes? Sommes-nous satisfaits?

La statistique, cette méthode équivoque à laquelle on fait dire à peu près ce que l'on veut, nous donne un résultat paraissant suffire à beaucoup, et qui, tant il semble hors de contestation, endort les réserves et les prudences; c'est que la moyenne de la vie humaine s'est accrue depuis cinquante ans dans une proportion remarquable. Le fait brut est vrai; mais il faut attendre, pour s'en féliciter, qu'il ait reçu sa véritable interprétation.

Ce résultat si souvent proclamé comme un succès d'intérêt public ne représente en réalité qu'un déplacement; il est dû à un ensemble de circonstances qu'il faut indiquer pour nous épargner de dangereuses illusions.

L'hygiène, longtemps personnelle, est passée de l'individu aux masses, et non-seulement elles ont bénéficié de tout ce qui s'est accompli pour annihiler l'influence des agglomérations, pour rendre le travail inoffensif et fructueux; mais d'heureuses découvertes ont fait disparaître des maladies souvent mortelles, et nos institutions charitables qui amortissent les souffrances et satisfont à tant de besoins, protègent les enfants et les vieillards, et conservent à la vie une quantité d'existences fragiles que l'abandon eût terminées. C'est surtout de ces préservations, c'est du chiffre de ces valeurs chancelantes que se constitue cette augmentation dans le chiffre moyen de la vie. Mais au point de vue général, il perd toute signification rassurante; vainement on y chercherait la preuve que la force organique s'est relevée, que l'amélioration de l'espèce est effective. Je devais écarter cette cause d'erreur, et je ne me reprocherai point d'avoir troublé certaines quiétudes si je peux donner, de notre situation, une idée juste et vraie.

Je ne songe point à méconnaître le bien obtenu; la science a donné ses conseils, la société a pourvu aux besoins, et d'utiles conséquences ont suivi cette double action. Mais c'est là précisément que je prends le fondement de mes alarmes. Tout concourait en faveur d'une prospérité physiologique progressive, et dans la

réalité, non-seulement le mieux est peu sensible, mais pour peu qu'on veuille y regarder en embrassant l'ensemble des choses, de nombreux symptômes d'amoindrissement et de dégénérescence s'observent parmi nous. C'est là une de ces questions qui depuis longtemps devrait être posée. On nous reproche d'avoir des patiences qui finissent trop; il me semble au contraire que nous avons des confiances qui durent bien longtemps. C'est aujourd'hui que se dresse comme une révélation ce qui se produit depuis un grand nombre d'années, ce que la médecine accuse avec persévérance sans parvenir à se faire écouter. Enfin on consent à s'en apercevoir. Il est temps en effet de se demander quelles sont les conditions qui ont introduit des éléments de faiblesse et de ruine au milieu de ces progrès et de ces bienfaits; pourquoi nous nous trouvons en présence de générations déjà insuffisantes peut-être, et ce qu'il faut craindre, si l'on n'y prend garde, pour celles qui doivent nous remplacer et qui seront un jour la France.

La vie nationale, les destinées du pays et l'avenir de la race sont étroitement liés à l'accroissement de la population en nombre et en force. Or, dans notre pays, la multiplication des hommes est en péril; c'est une vérité acquise, et tout récemment encore confirmée par des documents officiels. En comparant le mouvement de la population dans deux périodes éloignées, à trente ans de distance, on trouve la preuve que déjà insuffisant au point de départ, il s'est encore sensiblement ralenti, et ce fait, grave en lui-même, est bien plus significatif quand on le rapproche de ce qui se montre ailleurs. On

peut dire qu'à ce point de vue, les races latines sont dans un véritable état d'indigence par opposition aux largesses qui sont départies aux races germaines ou anglo-saxonnes. Chez nos voisins, les recensements signalent un mouvement de progression continu et rapide; cette progression est d'une lenteur effrayante sur notre vaste territoire. Un seul renseignement donnera la mesure de cet écart. Dans les duchés de la Saxe, les naissances sont quatre fois plus nombreuses qu'en France, et cette proportion se retrouve, avec des nuances, dans l'Allemagne entière. A ce compte, la Prusse qui s'est arrangée pour qu'on parle beaucoup d'elle, aurait bientôt dépassé le chiffre de notre population, sans parler des moyens plus rapides qu'elle met à son service pour hâter son accroissement, et les Etats-Unis qui comptaient, en 1860, 31 millions d'habitants, en auront 248 millions dans moins de soixante-dix ans. Voilà les deux vérités en regard, et si l'on n'y prend garde, un résultat redouté devient inévitable; c'est un affaiblissement numérique par comparaison, et qui ne peut faire autre chose que de s'exprimer davantage.

Dirons-nous quelques-unes des causes de cette situation en ce qui nous concerne? Ces questions sont partout; elles peuvent bien entrer dans les Académies. Si c'est de la politique, elle est tellement inoffensive que sans doute on la laissera passer.

La première de ces causes, la plus importante peut-être, mais à coup sûr pour longtemps encore la plus irrémédiable, est constituée par le grand nombre de jeunes gens enlevés au renouvellement de la race pour un

temps prolongé. En effet, la conscription supprime chaque année près de cent mille jeunes hommes choisis parmi les mieux doués sous le rapport physique, en laissant libre carrière à ceux dont la constitution ou la conformation laissent à désirer. Cette action qui se poursuit depuis soixante ans a fait son œuvre avec lenteur, presque dans l'ombre, mais ses résultats se révèlent avec une irrésistible évidence. Beaucoup d'ailleurs ne retournent plus à la campagne parce qu'ils ont perdu le goût et l'habitude des rudes travaux, et séjournent définitivement dans les villes, en restant le plus souvent inutiles à l'accroissement régulier de la population. Et pour en finir avec cette influence, ne pourrons-nous ajouter que l'émigration dans les grands centres, si capitale dans ses rapports avec le travail agricole, se présente encore à l'état d'un nouveau prélèvement, et accroît l'infériorité dont nous nous plaignons ? Forces ajournées ou perdues qui ne viennent pas faire compensation à l'infécondité naturelle et constatée des mariages, infécondité qu'aggravent ceux qui, pour favoriser des arrangements de fortune, oublient volontairement que Dieu bénit les familles nombreuses.

La population reste stationnaire (car un accroissement annuel de cent mille individus, c'est l'immobilité), par une autre cause aussi évidente que la première; je veux parler de la mortalité excessive des enfants en bas-âge. Les chiffres fournis dernièrement à l'Académie de médecine sont, pour certaines localités, vraiment affligeants. La proportion de ces pertes est énorme; elle s'étend de 20 à 80 pour 100 dans plusieurs départements.

Cette effrayante mortalité, longtemps négligée ou méconnue, a été dévoilée récemment par des médecins témoins impuissants et attristés de cette situation meurtrière. Deux influences se réunissent pour en donner la raison. D'une part, dans les grandes populations et surtout à Paris, les enfants nouveaux nés sont livrés à l'industrie nourricière, objet récent des plus graves révélations et justement accusée de méfaits commis dans l'ombre et jusqu'à ce jour avec impunité. Ailleurs l'ignorance des règles de l'hygiène, l'incurie, des soins incomplets et surtout une alimentation vicieuse donnent des fruits très-regrettables, et c'est surtout parmi les populations ouvrières, devenues un des éléments importants de la nation, que ces enfants sont livrés muets et sans défense à toutes ces causes de mort ou de dépérissement pour l'avenir.

Enfin le travail industriel doit accepter une grande part de responsabilité. Il use et flétrit l'ouvrier de bonne heure; les populations étiolées des cités manufacturières le prouvent surabondamment. N'est-ce pas là d'ailleurs que nous voyons de frêles bras condamnés aux travaux forcés des usines et des filatures, exploitation déplorable qui engendre l'allanguissement et le rachitisme et fait avorter l'homme dans l'enfant?

Si l'on veut bien se pénétrer de la portée de ces faits, on m'accordera sans peine qu'ils fournissent une indication actuelle et vitale et qu'il est urgent d'instituer les plus énergiques résistances. Ici cependant des améliorations efficaces pourraient être obtenues. Le temps, la sagesse humaine et plus sûrement peut-être la force

des choses peuvent amener des transformations dans la vie des sociétés, dans les relations internationales, et par conséquent une révolution bienfaisante dans les institutions et dans les lois. L'industrie, jusqu'ici trop souvent défaillante, doit arriver sûrement à guérir la plupart des blessures qu'elle fait. Et quant à ces conditions de mortalité dans l'enfance qui affligent et qui étonnent, la vigilance de l'administration avertie, la diffusion des saines doctrines, l'initiative du dévouement et le concours désintéressé des gens de cœur étendront leur protection sur ces enfants en bas-âge au salut desquels est attaché pour une part la conservation de l'espèce. Ainsi ces actions à bon droit incriminées sont de nature à s'atténuer et même à disparaître, et l'on peut dire avec fondement que si nos inquiétudes ne portaient que sur le mouvement de la population dans ses rapports avec les influences que je viens d'indiquer, nous pourrions redevenir les maîtres de notre prospérité.

Mais une misère plus large, plus radicale pèse sur nous, c'est notre propre déchéance, c'est l'amoindrissement réel, incontestable de la force organique dans la race française.

La médecine, qui a pour une part la charge de ces questions, a dressé dès longtemps le bilan de nos valeurs en ce genre. Quand elle affirme, on peut la croire; c'est elle qui sait encore le mieux et qui dit avec le plus de sincérité ce qui lui manque.

Or, l'observation contemporaine, favorisée dans ses recherches par les découvertes modernes, reconnaît aujourd'hui dans l'espèce humaine des altérations de l'or-

ganisme profondément enracinées se marquant par une influence permanente sur la santé et sur la maladie. La doctrine générale de l'homme, au point de vue qui nous occupe, se résume en plusieurs grandes formes morbides qui représentent l'ensemble presqu'entier de nos affections, et qui ont pour caractère commun de faire partie intégrante de notre constitution, et de se transmettre avec le sang en instituant des variétés pathologiques qui enveloppent une grande partie de l'espèce. En un mot, et je serai mieux compris, nos maladies naissent avec nous et durent plus que nous; nous les recevons et nous les transmettons.

La science constate ces états; elle signale leur persistance dans la suite des générations, et elle pense qu'ainsi peut se préparer la dégradation de la race; et ces conditions sont telles qu'elles nous écartent sensiblement du type physiologique; en somme, nous ne vivons que dans un à peu près, dans un équivalent contestable. Aussi les apparences générales autant que les constatations directes confirment cette pensée d'un amoindrissement très-appréciable et qui menace de progresser.

Le recrutement annuel nous fournit une première manifestation assez significative. Personne n'ignore qu'on a dû successivement abaisser les conditions exigées pour arriver à former le contingent. Mais peu de personnes sans doute savent que le nombre des exemptés pour défaut de taille ou pour infirmités est de plus du tiers (34 p. 100) des examinés. Or, cette proportion est grave puisque l'examen porte sur la jeunesse de vingt ans, c'est-à-dire sur ce qui est la force et l'espérance du pays.

On sait encore que la faiblesse naturelle ou les maladies acquises, rendent dans nos régiments les réformes assez nombreuses, en même temps que se raccourcit davantage la période d'activité possible.

Et dans ce qui reste sous nos yeux que trouvons-nous ?

« Rome, dit Herder, flétrit, énerva, dépeupla par » degrés l'Italie, en sorte qu'il fallut des flots de nations » barbares pour lui rendre à la fin de nouveaux habi- » tants. » Nous ne voulons pas compter sur les Barbares et c'est encore dans les populations rurales que nous devons chercher des sources vigoureuses. Car dans nos villes, difficilement on pourrait demander les robustes manifestations autrefois si faciles, cette vigueur du corps, cette franche et durable jeunesse qui n'ôte rien à la force morale et à la vie intellectuelle, quoiqu'en disent nos amours-propres comtemporains. Et cette attitude des jeunes générations est un de nos sérieux écueils; la question de l'éducation physique dans ses rapports avec les énergies extérieures ou les puissances maternelles, est d'une gravité singulière et mériterait de nous retenir. Mais je dois me borner en ce moment à montrer, dans quelques caractères marqués de la santé publique, les formes qui pressent sur des groupes étendus de la population et nous constituent une physionomie actuelle, nettement accusée, et par certains côtés, toute moderne.

Que nous offre en effet l'observation de tous les jours ? Tantôt ces petits êtres mal nés qui meurent à peine éclos, et portent innocents le poids des vices

de leur origine, ou qui résistent et vivent chétifs et difformes sous l'empire prolongé d'influences mauvaises qui les enferment dans une existence douloureuse et stérile.

Tantôt ces organisations souriantes et belles aux premiers jours mais déjà condamnées, qui viennent échouer à la fleur de la jeunesse dans le dépérissement et la langueur; vies incomplètes, inutiles à la collection et qui ne peuvent transmettre, si elles durent, que le malheur des fatalités héréditaires.

Ou bien encore, ces constitutions à fibre molle, dépourvues de résistance et de ressort, qui en se succédant sans prudence amoindrissent de plus en plus la solidité de la trame organique, et ont déjà dès longtemps altéré parmi nous les types connus de la forme et de la beauté humaines;

Ces affections, qui corrompent le sang des meilleurs, et subissent des évolutions dangereuses au milieu desquelles se préparent, compromises à l'avance, des séries de générations;

Ces maladies nouvelles ou s'offrant avec une fréquence jusqu'alors inconnue, qui frappent les hommes en pleine virilité, troublent les caractères, abolissent la pensée et fournissent à la mortalité et aux asiles un triste contingent;

Et tant d'autres états marqués au coin de l'appauvrissement physique et de l'incurabilité.

Il n'est pas jusqu'aux troubles ordinaires de la santé qui ne revêtent les caractères de l'allanguissement général, et s'il est vrai que les moyens curatifs dévoilent la

nature intime des maladies, il reste acquis que la faiblesse des constitutions est un fait dominant; car que fait constamment la médecine aujourd'hui si ce n'est de relever les forces, d'exciter les actions fonctionnelles, de provoquer les réactions organiques, en un mot de soutenir et de restaurer ?

Telle est, sommairement tracée, l'expression trop générale de notre physiologie, cruel démenti donné aux espérances, aux prévisions les meilleures. Et ne croyez pas, Messieurs, que j'ai forcé les couleurs; ce tableau n'est pas une fantaisie de l'esprit destiné tout au plus à fournir la matière d'une oraison de circonstance. Non ; en vérité la vie nationale est en danger ; ces faits, ils sont actuels ; ce péril, il est de tous les jours; cette déchéance est la nôtre, et il y a dans ces constatations l'ensemble d'une situation des plus graves qui fût jamais.

Je sais que plusieurs de ces appréciations sont contestées ; ou, ce qui est plus vrai, on ne veut pas se les avouer. Mais est-il raisonnable de s'aveugler sur de tels intérêts par un sentiment de patriotisme étourdi, au lieu de réagir résolûment et surtout d'arrêter les populations dans l'assistance qu'elles prêtent à ces dangereuses conditions? Car, il faut le dire, et ce sera, si l'on y consent, la moralité de ce qui précède, c'est dans ce qui vient de nous-mêmes, c'est dans nos habitudes et nos écarts qu'il faut chercher la cause d'un grand nombre des défaillances, des vices de notre santé.

L'homme est l'instrument volontaire de sa propre fortune ; libre de ses actes, il n'est point sujet à la servitude et à l'immutabilité ; il est appelé à apporter sa

part d'action à l'œuvre providentielle qu'il accomplit sur la terre. Les souffrances, les maladies, les dégradations de l'espèce sont le résultat de causes que l'homme subit, mais surtout de celles que l'homme crée. Sans doute on peut accuser des influences violemment imposées telles que le climat, le sol, l'hérédité. Mais lorsque les mœurs sont complices de ces influences, on ne saurait en regarder les victimes comme toujours innocentes. Au lieu d'invoquer des causes mystérieuses ou de calomnier Dieu, la nature et les hommes, ne serait-il pas plus grand et plus profitable de consentir quelquefois à s'accuser soi-même, à reconnaître dans beaucoup de nos misères le fruit mérité de nos torts ?

Mais notre existence ressemble à une gageure, et la vie du plus grand nombre est une révolte perpétuelle contre les règles. L'enfance est compromise par l'ignorance, par des faiblesses ou des préjugés. La jeunesse, poussée au travail en excès, subit une maturité hâtive que pressent également les penchants naturels et les sollicitations du travail de l'esprit. L'industrie, en plaçant une partie de nos populations sous l'atteinte permanente de causes morbifères d'un nouveau genre, multiplie dans l'atmosphère de nos cités les foyers d'insalubrité ; et comme si l'humanité, toujours impuissante, n'obtenait un progrès qu'au prix d'un bien qu'elle délaisse, le travail devenu fructueux ouvre carrière à une vie facile et sensuelle, source de cruels mécomptes et de rudes afflictions. La vie publique, le mal des esprits surexcités, le déplacement violent des intérêts font échouer les intelligences et troublent les raisons. Le mariage n'est plus qu'une

affaire et ce qui doit être l'avenir est abandonné à des alliances irréfléchies ou sans scrupule. La fraude assiége nos tables et frustre nos organes des matériaux qu'ils réclament, si elle ne les convertit pas en poison; elle altère même quelquefois les substances destinées à redresser ses torts. Des habitudes imprudentes, des déviations du goût qui sont un danger, deviennent des nécessités premières de notre vie; tout peuple a son poison national, tout individu son suicide journalier. C'est librement qu'on échange une constitution capable de résistance et d'effort contre l'affaiblissement et la langueur, et l'homme marche ainsi, ne voulant pas qu'on l'avertisse, sans discipline, sans sôuci de lui-même et des autres, oubliant que le présent, ainsi qu'on l'a dit, est gros de l'avenir, et que la solidarité humaine l'oblige envers les générations et donne des bornes à sa liberté.

Il y a dans ces faits un grave enseignement qui doit passer enfin des consciences dans les volontés. L'intérêt est immense; il n'est pas besoin pour le comprendre de rêver des grandeurs imaginaires et des félicités impossibles. Mais si, méconnaissant sa loi et manquant à ses destinées, la nation française s'affaiblit en nombre et en énergie; si le chiffre des naissances s'abaisse en même temps que s'accroît la mortalité des enfants; si les survivants énervés au premier âge, flétris dès la jeunesse, portent sans obstacle la fatalité d'aptitudes héréditaires; si les mœurs publiques, si les goûts déraisonnables, si la cupidité compromettent ou empoisonnent une grande part de ce qui est la force et le travail du pays, si nous voyons se multiplier ces misères qui sont la

conséquence et le châtiment d'une existence inintelligente ou désordonnée, où s'arrêteront les menaces d'une telle situation?

A quelque point de vue qu'on se place, la santé publique est désormais une nécessité première parce qu'elle est le salut; elle est indispensable à nos efforts dans toutes les directions qui sont imposées à l'action des sociétés modernes, à toutes les luttes de formes variées auxquelles nous convie l'état du monde présent.

J'admire avec vous le magnifique mouvement intellectuel de l'époque, les prodiges de l'industrie, les brillantes inventions de la science; j'honore les travaux de la paix. Bientôt un immense concours de tous les peuples réunira dans le centre illustre de la vie moderne, toutes les créations du travail, toutes les merveilles de la matière, et nous applaudirons avec orgueil aux victoires pacifiques du génie national. Mais la France a pris sa place dans la société des peuples par son esprit et par sa force; ce sont là les deux grands agents de son action sur le monde; et elle n'a rien à renier, rien à laisser derrière elle. Qui ne sent s'agiter en lui le sentiment toujours vivant de la patrie? Quoiqu'on fasse, on n'obtiendra pas que notre pays, doutant de lui-même ou s'enfermant dans une indifférence qui serait le désaveu de son histoire, s'arrête satisfait aux succès de la matière et se contente désormais de repos sans honneur et de prospérités sans gloire. Toutes les améliorations, tous les progrès que peut réaliser la civilisation moderne, il les appelle; mais il partage toutes les espérances, toutes les émotions du pa-

triotisme. Dieu merci, ces nobles et grandes choses, loin de s'exclure, se concilient merveilleusement; elles sont notre cœur et notre génie, et nous voulons pour les servir des citoyens bien portants, des ouvriers robustes, de vigoureux soldats, des hommes de vraie chair et de vrai sang.

Si la France veut se tenir à la hauteur des événements qu'elle peut avoir à dominer, si elle veut être et rester un grand peuple, elle a besoin de se reconquérir elle-même, si j'ose ainsi dire, et de retrouver la force et la fécondité.

ÉLOGE

DU CARDINAL GOUSSET

ARCHEVÊQUE DE REIMS

PAR

M. L'ABBÉ BESSON

Messieurs,

La mort si inattendue du cardinal Gousset a mis en deuil la France et l'Eglise. Dans cette douleur commune, l'Académie de Besançon comprend trop bien la perte qu'elle vient de faire pour ajourner à une autre séance l'expression de ses regrets et l'éloge de l'illustre défunt. Vous avez souhaité d'entendre parler de lui; je me rends à vos pieux désirs. S'il ne m'est pas donné de l'honorer comme il le mérite en disant assez dignement le bien que vous en pensez, je me rassure du moins en songeant que ce grand prélat fut aimé de tout le monde. Vos sentiments seront mon excuse. A cette heure même où j'entreprends cette lecture, je sens, à votre attention et à votre recueillement, qu'à défaut de vos suffrages pour mon discours, toutes vos sympathies sont gagnées d'avance à mon sujet.

A la fin du XVIIIe siècle vivaient à Montigny deux époux

chrétiens qui possédaient quelques arpents de terre et qui en tenaient d'autres à bail de l'antique et florissante abbaye de Cherlieu. Thomas Gousset et Marguerite Bournon eurent treize enfants. Le 1er mai 1792, jour où naquit le neuvième, ils durent cesser de compter, pour élever cette nombreuse famille, sur un cloître dont tout le pays vantait la munificence, car l'abbaye de Cherlieu venait d'être fermée, et le nouveau-né n'eut pour patron dans l'église que le saint dont il reçut le nom. Cet enfant, qui fut appelé Thomas au baptême, devint le cardinal Gousset.

Ses premières années, troublées par les excès de la révolution, s'écoulèrent à la vue des croix proscrites et des églises changées en magasins. Employé de bonne heure aux travaux des champs et, selon l'usage du pays, à la garde des chevaux, ce fut dans la prière qu'il apprit à parler et dans le catéchisme qu'il apprit à lire. La foi de sa mère n'avait point pâli dans les jours de la persécution. Fallait-il cacher un prêtre ou le faire évader, sa charité égalait son intelligence. Ou bien, le dimanche venu, quand on avait dressé un autel dans un coin de cette maison hospitalière et procuré aux chrétiens du voisinage la grâce, alors si rare, du saint sacrifice, elle mettait en défaut la police du lieu et veillait, sur l'assistance aussi bien que sur le prêtre, avec une charité dont le succès fut la première récompense. Un jour que la messe se célébrait dans une ferme écartée, elle prit Thomas par la main et le mena avec elle. Laissez l'enfant pénétrer, avec une curiosité qui n'exclut pas la discrétion, dans cet asile qu'on n'ouvre encore qu'en trem-

blant. Le prêtre, les vêtements sacerdotaux, l'autel, les cierges, les cérémonies saintes, l'air mystérieux qui règne autour de lui, tout frappe ce chrétien qui n'a pas huit ans. Il sort pensif et recueilli, disant assez haut : « Et moi aussi je serai prêtre. » Avouons sans détour ce trait de naïve ambition qui date du Directoire. Ce n'était guère alors que l'ambition de la prison ou de l'exil.

Le concordat rendit au petit paysan de Montigny les pompes du culte qu'il aimait, et le désir du sacerdoce grandit en lui avec le désir de l'étude. Quelques livres, que lui prêtait le curé de l'endroit, satisfaisaient à peine à l'insatiable avidité de son esprit, mais les premières notions de latin lui manquaient encore. Malgré ces difficultés, il ne songeait qu'à s'instruire. « Mettez du pain dans votre poche, » lui disait sa mère en l'envoyant au champ. « Je n'ai pas de place, répondait-il, mes poches sont pleines de livres. » Il demande à entrer au collége, ses parents s'y refusent ; il insiste, on l'ajourne ; il redouble d'instances, on hésite devant l'énorme sacrifice de temps et d'argent qu'exigeait, ce semble, une vocation ecclésiastique. Il avait un oncle qui avait fait profession dans l'ordre de saint François et que la tourmente révolutionnaire avait ramené au milieu des siens. Le P. Pacifique, loin d'encourager son neveu, s'opposait tout le premier à ses goûts studieux. Il disait à sa mère : « Thomas ne fera rien, gardez-vous bien de l'envoyer à l'école. » Repoussé de tout le monde, le jeune berger s'adresse à Dieu et le conjure de gagner sa cause. Il pria trois ans sans rien obtenir, le chapelet à la main, un œil sur ses chevaux qui pâturaient dans la prairie, l'autre

sur ses livres. Enfin prenant un grand parti, il en instruisit ses parents en ces termes : « Si vous ne m'envoyez » pas au collége, je partirai pour la Suisse. Là je ferai » mes études gratuitement, mais vous ne me reverrez » plus. » Il fallut céder à tant de sollicitations. Au mois d'octobre 1809, une de ses sœurs vient le trouver aux champs pour lui annoncer qu'il apprendrait le latin. Thomas avait dix-sept ans. A cette nouvelle, il ne se sent plus de joie, court à la maison, met ses habits de dimanche, obtient de partir le jour même, et s'assied le lendemain matin sur les bancs de l'école d'Amance.

Représentez-vous une modeste institution de village, tenue par le curé et qui comptait cinquante élèves, dont trente-cinq pensionnaires. Le nouvel écolier, malgré son zèle, n'eut d'abord que des ennuis et même du dégoût. Mais Dieu qui lui avait donné une mère excellente, lui avait ménagé, à l'école d'Amance, un excellent maître. L'abbé Busson, de sainte mémoire, y était tout à la fois professeur et surveillant, et ne se délassait des travaux de l'enseignement que par les soins de la discipline. Pour lui, le jour n'avait point de trève, et la nuit presque point de repos. Sa sollicitude paraissait quelquefois un peu inquiète, mais elle ne cessait jamais d'être paternelle, et comme il se conciliait aussi aisément l'affection que le respect, il faisait régner dans son école la liberté qui ouvre les cœurs avec l'ordre qui forme et qui assouplit les volontés.

Les pensionnaires qui composaient ce petit collége vivaient à une table commune, chacun avec le pain qu'il recevait de sa famille. La table était frugale, mais

la récréation joyeuse, la gaieté franche, l'amitié parfaite. Le maître enseignait, dans la même classe, aux uns les éléments du latin, aux autres l'art de faire des thèmes difficiles et de traduire Tacite. M. Gousset s'était fait remarquer par son aptitude à enseigner le catéchisme et par son goût prononcé pour la logique bien plus que pour les langues. Malgré la médiocrité de ses études, il prit d'emblée le grade de bachelier au mois d'août 1812. Dieu me garde de le comparer aux gradués de nos jours ! Il ne savait ni grec, ni physique, ni histoire, et possédait assez mal le latin et le français. Les diplômes du bon vieux temps n'étaient pas, comme ceux d'aujourd'hui, des certificats d'études finies : on ne couronnait alors que l'espérance ; mais, par compensation, au sortir du collége, on ne croyait pas tout savoir sous prétexte qu'on avait entendu parler de tout, et au lieu de fermer ses livres avec ce dégoût que donne la culture à la fois hâtive et forcée d'une intelligence que l'on torture sans l'élever et qu'on épuise sans la mûrir, on passait de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur avec une bonne santé, un grand désir de s'instruire et un véritable amour du travail. Ni l'homme ni le savant, quoi qu'on en dise, ne se formeront jamais au collége. Bornons notre ambition à faire de bons écoliers sous peine de n'avoir un jour que des avortons.

L'exemple de l'abbé Gousset démontre avec la dernière évidence la vérité pratique de ces réflexions. A vingt ans, il fait profession de ne pas savoir grand'chose, mais son jugement déjà est sûr, son caractère résolu, sa volonté énergique. Il veut devenir prêtre, et, s'il le

peut, prêtre savant. Dès son entrée au séminaire de Besançon, à la fin de l'automne de 1812, ce dessein se révèle tout entier. Sa voix est rude, sa tenue négligée, sa figure moitié sérieuse, moitié vulgaire. Mais qu'on le regarde de plus près, cette chevelure vigoureuse, ce front large, ces sourcils noirs et épais, cet œil pénétrant, cette contenance ferme qui tient du soldat et du laboureur, ont quelque chose qui sent déjà la supériorité. Qu'on l'interroge surtout, sa physionomie s'anime, sa parole, à la fois correcte et précise, commande l'attention; les quatre ou cinq cents jeunes gens qui l'entourent se tournent vers lui, d'abord avec surprise, puis avec sympathie, et enfin avec une admiration qu'on ne déguise plus. En quelques mois, la voix publique le met au premier rang; mais, par un bonheur égal à son mérite, une noble émulation ne cessera de lui disputer cette place. Nommer ses condisciples, c'est nommer, pour ainsi dire, l'épiscopat français. Mgr Guerrin, évêque de Langres, et Mgr Doney, évêque de Montauban, l'avait précédé d'un an à peine sur ces bancs qui devaient être un jour couverts de tant de gloire. Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, l'y suivit; M. l'abbé Blanc, M. l'abbé Waille, le P. Ferrand, furent ses émules pendant toute la durée de son cours. Quelle prodigieuse réunion de jeunes vertus et de lumières naissantes! Avec quel plaisir leurs maîtres les mettaient aux prises dans les argumentations de chaque semaine et dans les compositions qui couronnaient l'année scolaire! Ces maîtres eux-mêmes faisaient autorité en théologie. Après M. Receveur et M. Loye, dont le jeune Gousset

reçut les dernières leçons, il vit la chaire de dogme occupée par M. Busson et la chaire de morale par M. Vernier. On aimait dans M. Vernier la science pratique, l'expérience du ministère pastoral, la longue habitude de sonder les consciences et de discerner la lèpre de la lèpre, en un mot, tout ce qui constitue le moraliste judicieux et profond; dans M. Busson, une instruction solide et variée, une exposition claire et méthodique, une diction noble et simple, et l'art d'intéresser tout le monde en encourageant les plus timides et les plus lents, comme en excitant les plus laborieux et les plus forts. Quand ces deux grands maîtres, se communiquant leurs impressions, essayaient de caractériser l'esprit de leurs disciples, ils trouvaient dans M. Doney plus de subtilité et de finesse, dans M. Guerrin plus de noblesse et de gravité, dans M. Gerbet plus de style et de poésie, dans M. Gousset plus de science et d'autorité. M. Gousset présidait les académies et servait de répétiteur aux nouveaux. « Il m'a appris à apprendre, » disait un de ses condisciples qui garda de ce charitable service une longue reconnaissance. Ainsi il enseignait déjà les autres quand il était encore sur les bancs de l'école. Il était né docteur, car le docteur naît autant qu'il se forme, et l'on n'enseigne bien qu'à condition de posséder, outre la science acquise, le don naturel de la transmettre. A la doctrine M. Gousset joignait la piété. Ce n'était pas, j'en conviens, cette émotion expansive qui attire au dehors toute la séve de la foi, et qui se répand, avec une certaine complaisance, en longues oraisons, mais une religion vraie, sincère, profonde,

pour qui tout est prière, les leçons, les argumentations, les livres, les veilles studieuses, parce que tout se rapporte à Dieu et à l'Eglise. Il fut dès lors ce qu'il a été toute sa vie, un ecclésiastique de la vieille marque et de l'ancienne trempe.

Cette forte éducation théologique ne fut pas même interrompue pendant le blocus de Besançon, par l'éclat des bombes qui tombèrent sur la ville à plusieurs reprises. Le jour, M. Gousset ne voyait que ses livres, tant son application était soutenue; la nuit, il n'entendait rien, tant son sommeil était profond. L'invasion interrompit les cours du séminaire, mais non les études du séminariste. Il revint au premier signal et se prépara aux ordres sacrés, car Mgr Lecoz lui avait déjà donné la tonsure et les moindres. Pendant la longue vacance du siége qui suivit la mort de ce prélat, Mgr Tobie Jenni, évêque de Lausanne, et Mgr de Latil, évêque d'Amyclée *in partibus*, furent appelés par le vicaire capitulaire pour conférer l'ordination. M. Gousset reçut du premier le sous-diaconat le 22 octobre 1816, et du second le diaconat et la prêtrise. Quand Mgr de Latil lui imposa l'onction sacerdotale, le 22 juillet 1817, il sacrait, sans le savoir, son successeur à l'archevêché de Reims.

Ce fut à Lure que débuta le jeune prêtre: là il remplissait pendant la semaine les fonctions de vicaire, et chaque dimanche il allait célébrer les offices dans la paroisse de Bouhans. Cette double tâche ne l'empêcha pas de répéter jusqu'à quatre fois, en moins d'un an, tout son cours de théologie. Affable avec tout le monde,

il se concilia tous les suffrages; le plus difficile à conquérir était peut-être celui de son curé, M. Bouvier, qui avait appartenu au clergé constitutionnel. M. Bouvier avait reçu son vicaire avec défiance, il le vit partir avec regret, après neuf mois de vie commune et d'agréables relations. Prêtres et laïques, tous ceux qui l'ont connu à Lure, prétendent avoir deviné déjà son rare mérite et sa haute fortune. Quand il fut appelé, au mois de juin 1818, aux fonctions de professeur de théologie, le sous-préfet de l'arrondissement écrivit à l'autorité diocésaine : « Vous nous enlevez M. Gousset, c'est un malheur qu'il nous a mérité en faisant parmi nous trop de bien. Une pensée seulement nous console, c'est que vous lui procurez le moyen d'en faire encore davantage sur un plus grand théâtre, et qu'avec l'ordre, tel qu'il l'a disposé à Lure, l'œuvre devra marcher d'elle-même pour ceux qui viendront après lui. »

M. Busson venait de quitter sa chaire de dogme et il s'était donné M. Gousset pour successeur. L'élève valait le maître, et je ne saurais faire d'eux un plus bel éloge, car aucun de ceux qui ont entendu leurs doctes leçons n'eût osé dire lequel des deux méritait la palme :

Ambigitur quoties uter utro sit prior.

On les admirait, on ne les jugeait pas. M. Gousset avait en partage les dons de l'enseignement : clarté, intérêt, autorité, grandeur, il réunissait tout : la clarté qui frappe l'esprit, l'intérêt qui l'attache, l'autorité qui le subjugue, la grandeur qui l'élève au-dessus de lui-même. Il plaisait par la simplicité de sa méthode aux

moins capables ; il passionnait les curieux et les ardents en présentant toutes les questions sous un aspect propre à les attirer et à les séduire ; il ouvrait aux plus hardis les perspectives de la haute théologie ; enfin il ne laissait à personne ni difficulté ni doute, tant il imposait par le ton aussi bien que par la science. Cette intelligence avide de connaître avait enfin trouvé son élément, et les belles facultés dont elle était douée se développaient chaque jour avec plus d'ampleur dans ces sublimes questions de Dieu, de l'âme, de la vie future, de l'incarnation du Verbe, de la rédemption du genre humain, qui seront ici-bas l'immortelle préoccupation des grandes âmes et dans le ciel leur lumineuse et éternelle jouissance. Ses disciples l'écoutaient en chaire comme l'oracle de la science, et au confessionnal comme le représentant de Dieu même ; en récréation, c'était un ami et presque un égal. Personne ne craignait moins que la familiarité blessât le respect. Sans se hausser pour paraître grand, sans s'abaisser pour être agréable et facile, il lui suffisait d'être lui-même pour se trouver partout à sa place. Les directeurs du séminaire n'ont jamais rencontré dans la vie commune un confrère d'un caractère meilleur ni d'un commerce plus sûr. Au dehors comme au dedans, il n'avait que des amis. Recherché dans le monde, il y paraissait sans s'y répandre, et il y faisait le bien sans en tirer vanité. Il n'y avait point de questions délicates de philosophie, de théologie, de jurisprudence, sur laquelle les plus habiles ne se fissent un honneur de le consulter et un devoir de suivre ses avis ; disons tout d'un mot : il a éclairé et formé pendant quinze ans

la conscience publique dans notre religieuse province.

Egalement propre à enseigner le dogme et la morale, également sûr de lui-même dans l'une et l'autre chaire, il quittait l'une pour l'autre, selon les besoins du moment ou les convenances de ses collègues. M. Genevay, que les anciens du sanctuaire nomment encore avec respect, partagea d'abord avec lui les fatigues de ce haut enseignement. Quand ce vénérable professeur nous eut été enlevé par la fondation du diocèse de Saint-Claude, M. Gousset eut successivement pour collègues M. l'abbé Blanc, dont l'esprit avait tant de profondeur; M. Brocard, dont l'érudition était si piquante et si variée; M. Gaume, qui est devenu l'une des lumières du clergé de Paris; M. Faivre, qui est aujourd'hui parmi nous le dernier demeurant de cette docte phalange, et qui en représente si bien l'esprit et les traditions. Au milieu de ces hommes d'élite, M. Gousset ne s'imposait à personne, mais chacun s'inspirait de lui, et il était sans y prétendre, sans le savoir lui-même, tout le séminaire et tout l'enseignement.

L'habile professeur n'avait pas tardé à se faire écrivain. Ses premiers ouvrages furent des notes et des commentaires. Il annota et compléta, en 1823, les *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers* (1); en 1827, le *Rituel de Toulon* (2); en 1828, le *Dictionnaire*

(1) *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers.* Besançon, Gauthier frères, 1823; 26 vol. in-12; édition réimprimée depuis en 16 vol. in-8°.

(2) *Instructions sur le rituel*, par M. Joly de Choin, évêque de Toulon; nouvelle édition, avec notes et additions. Besançon, Gauthier frères, 1827; 6 vol. in-8°.

de théologie de Bergier (1). Son *Explication du Code civil*, qui parut l'année suivante, le signala encore plus à l'attention publique (2). L'ouvrage, réimprimé plusieurs fois en Belgique et en France, met dans un jour éclatant les rapports de nos lois avec la théologie morale. Il eût été plus complet si l'auteur se fût appliqué à démontrer combien ces lois étaient chrétiennes toutes les fois qu'elles étaient dignes d'admiration, et combien elles laissaient à désirer toutes les fois qu'elles s'éloignaient du décalogue. Parmi les lois modernes, celles qui règlent l'usure excitaient naturellement une vive discussion; M. Gousset en fit le sujet d'une étude spéciale ayant pour titre : *Exposition de la doctrine de l'Eglise sur le prêt à intérêt* (3). Il partageait alors l'opinion d'un grand nombre de docteurs qui regardaient ce prêt comme illicite quoique légal. Rome, consultée à plusieurs reprises, déclara qu'il ne fallait point inquiéter ceux pour qui la loi civile était un titre suffisant aux yeux de la conscience. Devant cette décision, M. Gousset abdique aussitôt son sentiment. Ce fut l'honneur de toute sa carrière d'avoir obéi, sans hésitation et sans retard, au moindre signe parti de l'Eglise mère et maîtresse. Il quitta tout pour la suivre, les hommes qui lui étaient les plus chers, aussi bien que les opinions

(1) *Dictionnaire de théologie*, par l'abbé Bergier, avec notes et additions. Besançon, Outhenin-Chalandre, 1828; 8 vol. in-8°.

(2) *Le Code commenté dans ses rapports avec la théologie morale, ou Explication du Code civil, tant pour le for intérieur que pour le for extérieur;* 2e édition, Paris, Belin-Mandar, 1829; in-8°.

(3) *Exposition de la doctrine de l'Eglise sur le prêt à intérêt*. Besançon, 1824; in-12.

auxquelles il s'était le plus attaché. Lamennais le gagna d'abord, comme la plupart des grands esprits de son temps ; il entra en correspondance avec lui, le compta parmi ses disciples et reçut sa visite à Paris en 1828. Mais si Lamennais s'égare, ne craignez rien pour notre fidèle théologien. Rome a parlé, la cause est finie. M. Gousset s'éloigne du rebelle à mesure que le rebelle s'éloigne de Rome. Son attachement était sans passion, sa rupture fut sans éclat. Il était de ceux qui ont eu jusqu'à la fin pour ce grand homme, aussi malheureux que coupable, des larmes, des prières et des espérances de retour.

Ce fut dans ce voyage de Paris que M. Gousset vit pour la première fois le duc de Rohan, nommé à l'archevêché de Besançon. Le jeune prélat, qui se défiait de Lamennais, aurait pu s'offenser d'une démarche faite pour honorer les doctrines du philosophe bien plus que sa personne ; cependant, avec cette générosité parfaite qui caractérisait sa grande âme, il n'en estima que plus la loyauté du professeur, et il conçut dès lors la pensée de l'attacher à son administration, en qualité de grand vicaire. Sur ces entrefaites, M. Rivière meurt, et Mgr de Rohan veut donner suite à cette pensée, tout en prenant possession de son siége. A la première ouverture, le séminaire s'émeut de la perte qu'il va faire et conjure l'archevêque d'ajourner l'exécution de son dessein. Mgr de Rohan ne se rend qu'à moitié. Il laisse le professeur au milieu de ses élèves, mais il lui donne place dans son conseil et l'arrache presque chaque jour à son séminaire pour le consulter sur les intérêts du diocèse.

L'homme d'étude peut sacrifier le jour à ses devoirs ou à ses amis ; il lui restera la nuit pour revenir à ses livres. Ce fut la destinée de M. Gousset. Tant de veilles auraient épuisé une constitution moins robuste ; elles l'altérèrent assez pour lui commander le repos et le changement d'air. Il partit de Besançon, sur l'ordre des médecins, le lendemain de Pâques de l'année 1830, et tourna ses yeux et ses pas vers la ville éternelle. On croyait qu'il voyageait pour sa santé ; son but était plus noble, il voulait retremper sa science et ranimer sa foi aux sources mêmes de la vraie doctrine et de la vraie piété. Il cheminait à petites journées, s'arrêtant dans les écoles, interrogeant les savants, s'oubliant surtout dans les bibliothèques, cherchant partout des lumières sur les questions controversées. Les professeurs de l'université de Turin enseignaient déjà des doctrines formellement condamnées par le souverain pontife ; il les écoute avec douleur, mais les leçons qu'il entend à Rome, à Florence, à Naples, le consolent de cette défection ; le cardinal Oppizoni, archevêque de Bologne, le prend sous son patronage et le présente au pape comme un écrivain savant et un zélé défenseur du saint-siége, enfin Pie VIII lui ouvre ses bras et son cœur. A peine sorti de cette audience il va s'agenouiller près de la Confession de saint Pierre et promet, sur le tombeau des apôtres, si Dieu lui rend la santé, de consacrer le reste de sa vie à la défense de la théologie morale de saint Liguori, de la papauté et de l'immaculée Conception de la sainte Vierge. Plein de confiance dans ce triple vœu, enhardi par les encouragements qu'il a reçus, il reprend la route de

France, non-seulement avec une santé raffermie, mais avec des vues plus grandes, un cœur plus généreux et des convictions plus inébranlables que jamais. Si l'on baptisait encore les théologiens d'un surnom qui peignît leur génie, c'est maintenant plus que jamais que l'on pourrait l'appeler *le docteur résolu.*

Cependant la révolution de Juillet, dont il apprit à Genève la première nouvelle, ne le laissait pas sans appréhension. Besançon était, sinon troublé, du moins fort ému par l'installation du nouveau pouvoir; le cardinal de Rohan, n'ayant pu y rentrer, cherchait un asile en Suisse; les bruits les plus absurdes s'accréditaient contre le clergé, et les plus honnêtes gens n'osaient encore se promettre de réprimer l'insolence de l'émeute. En se présentant aux portes de la ville, M. Gousset trouve un nouveau drapeau sur les murs et deux sentinelles à la porte; il se nomme aussitôt, passe sans peine, et remonte le jour même dans sa chaire. Ce fut dans ces circonstances difficiles que votre compagnie lui ouvrit ses portes. Dès qu'il fut permis à l'Académie de Besançon de se réunir, le 28 janvier 1831, elle appela deux prêtres dans ses rangs, M. l'abbé Gousset parmi *les associés résidants*, et M. l'abbé Receveur parmi les *correspondants nés dans la province.* En d'autres temps, ce n'eût été qu'un acte de justice; ce fut peut-être alors un trait de courage. Je ne sais, Messieurs, s'il m'appartient assez de vous en remercier, mais rien ne m'empêchera de remarquer ici que, par cette élection, vous avez été les premiers à relever le clergé, un moment méconnu, d'une impopularité passagère, et que vous

avez prouvé, une fois de plus, que le sanctuaire des lettres était l'asile inviolable de la religion et de la liberté.

M. l'abbé Gousset comprit tout ce que ce choix avait d'exceptionnel et de significatif. Assidu à vos séances, il prit une part active à vos délibérations principales et vous lut un mémoire sur les *Origines de l'Eglise de Besançon*. Cet ouvrage, qui devait s'étendre jusqu'au xᵉ siècle, est demeuré incomplet. L'auteur n'a traité que l'apostolat de saint Ferréol, de saint Lin et de saint Germain; mais vos procès-verbaux témoignent assez qu'il fut singulièrement agréable à la compagnie par les remarques de la plus judicieuse critique, l'intérêt du récit et le style approprié au sujet. Votre confrère s'appartenait moins chaque jour, parce que son concours était réclamé dans toutes les administrations qui aiment les lumières, comme dans toutes les entreprises qui ont besoin de dévouement. Il fut appelé à la fois au conseil académique et dans la commission de surveillance de la bibliothèque. Lorsque le dépouillement et la publication des *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle* eurent été résolus, son nom fut inscrit, après celui de M. Weiss, parmi les hommes d'élite à qui le ministre confia la direction du travail. J'ai prononcé le nom de notre illustre bibliothécaire. Chacun sait que M. Gousset lui dut alors presque tous ses honneurs, car son savant ami ne négligeait aucune occasion, soit de le produire, soit de le vanter. Sous ce patronage tout-puissant, ni les défiances, ni les injustices du temps ne songèrent à l'atteindre, et plus le clergé rencontrait de difficultés, plus

il acquérait lui-même de popularité et de renom.

Sa tâche croissait en proportion de son mérite, et les dignités ecclésiastiques ne tardèrent pas à s'accumuler sur sa tête. En 1831, Mgr le cardinal de Rohan ayant jeté les yeux sur lui pour remplacer M. Loye, lui envoya de Rome ses lettres de vicaire général. L'absence du prélat, qui se prolongea jusqu'au premier mois de l'année suivante, les douloureux incidents qui signalèrent son retour, sa mort, qui le suivit de si près, et qui laissa à son peuple la douleur de le perdre avec le regret de l'avoir méconnu, imposèrent à M. Gousset d'autres préoccupations que celles de vos travaux historiques, et des devoirs plus sévères et plus pressants que ceux de l'Académie. S'il pouvait donner encore quelques heures à l'étude, ne les devait-il pas d'ailleurs à la théologie, cette science qui avait fait sa gloire et qui demeura toujours ses plus chères délices? Il songeait à accomplir un de ses trois vœux et à mettre dans une grande lumière une question capitale de théologie, moins pour justifier son propre enseignement que pour établir les droits de la raison humaine et de la morale catholique. En comparant les casuistes français aux casuistes étrangers, et les leçons de nos séminaires pendant les deux derniers siècles à celles des âges précédents, il est facile de reconnaître que la sévérité avait parfois prévalu sur la douceur dans la direction des consciences. Le jansénisme, avec ses dehors austères et réguliers, avait trompé en France beaucoup de bons esprits et parmi ceux même qui repoussaient les erreurs doctrinales de la secte, il n'était pas rare de trouver un

rigorisme étroit qui perdait les âmes au lieu de les sauver. Les préceptes de la morale chrétienne sont invariables ; mais leur application dépend de la connaissance de la nature humaine, comme, dans la médecine, l'application du remède varie selon le génie du médecin et le tempérament du malade. Peut-être avec la droiture naturelle au caractère français, avions-nous trop oublié que l'esprit de l'homme est ondoyant et divers, que son cœur passe facilement d'un sentiment à l'autre avec une égale sincérité, et que la vertu la plus commune est moins l'héroïque attitude d'une âme qui ne tombe plus, que sa persévérance à se relever toujours. De là, dans tous les cas douteux, le parti de la loi préféré à celui de la liberté ; la perfection demandée à l'homme au début de sa conversion ; les sacrements, qui sont des remèdes, proposés comme des récompenses à des conditions trop dures pour la faiblesse, reçus avec trop d'alarmes et abandonnés peu à peu, d'abord avec un excès de vénération, puis avec un oubli marqué des devoirs essentiels ; enfin le joug que le Maître a déclaré plein de douceur, devenu à la longue un poids insupportable pour la plupart des chrétiens, qui le redoutaient sans le connaître ou qui le rejetaient à la première chute. En signalant ces abus, à Dieu ne plaise que j'en accuse tous nos devanciers ! La plupart étaient dans l'illusion plutôt que dans l'erreur, et ces illusions étaient mêlées de vives délicatesses et de nobles scrupules qui n'appartiennent qu'à la conscience des saints. Ne condamnons que l'excès de la rigueur, mais craignons à notre tour l'excès de la condescendance et du relâche-

ment. C'était la pensée constante de M. Gousset de chercher le vrai chemin entre ces deux abîmes ; ce fut sa gloire de l'avoir enfin découvert et enseigné. Quand il lisait cet adage de saint Augustin : « Toute opinion qui n'est pas démontrée contraire à la foi et aux mœurs est librement acceptable (1),» il se demandait, en étudiant la tradition, si cette maxime n'était pas la règle même de l'Eglise, et il ne se croyait pas sans reproche pour s'être montré parfois trop sévère dans ses leçons. Mais comment rompre avec l'usage et avec la doctrine des théologiens reçus ! Il hésitait lorsqu'à l'encan d'un fonds de librairie, la *Théologie morale* du B. Alphonse de Liguori lui tombe sous la main. Il achète le livre, le lit ou plutôt le dévore, et y voit tout le système qu'il pressentait : Archimède n'avait pas été plus heureux. M. Gousset avait enfin trouvé l'application la plus moderne et la plus complète de la pensée de saint Augustin dans la *Théologie morale* du B. Alphonse de Liguori, que Rome déclarait au-dessus de toute critique et de toute censure. Après avoir popularisé par son enseignement le probabilisme modéré de ce saint docteur, notre professeur, devenu vicaire général, en publia la *Justification* en 1832 (2). Cet ouvrage eut un immense retentissement. Je passe sous silence l'attaque dont il fut l'objet de la part d'un prêtre qui garda l'anonyme en y répondant avec plus d'injures que de raison (3). M. Gousset, par sa réplique, ferma la

(1) Quod neque contrà fidem, neque contrà bonos mores esse convincitur, indifferenter est habendum. (Epist. 54 ad inquis. Januar.)

(2) *Justification de la théologie morale du B. Alphonse de Liguori.* Besançon, Outhenin-Chalandre, 1832 ; in-8°.

(3) *Lettres à M. le curé de ****, par M. V ***, missionnaire.

bouche à son contradicteur (1). Il aurait pu se dispenser de ce soin, car après les suffrages donnés à cette *Justification* par les cardinaux de Rohan, archevêque de Besançon, Zurla, vicaire du Pape, et Oppizzoni, archevêque de Bologne, Grégoire XVI avait achevé de calmer tous les scrupules en prenant hautement le patronage de la doctrine et de l'auteur. La *Justification*, traduite en italien, réimprimée en Belgique, placée à la suite des œuvres de saint Alphonse de Liguori, dans les éditions de Monza et de Venise, donna au théologien de Besançon une réputation européenne, et fit du docteur de notre Eglise un des docteurs de l'Eglise universelle.

On ne pouvait comprendre comment ce savant moraliste trouvait le temps de tenir la plume de l'apologétique chrétienne au milieu des travaux de l'administration diocésaine. Elu deux fois vicaire capitulaire, en 1833, après la mort de Mgr de Rohan et après celle de Mgr Dubourg, il portait le fardeau des sollicitudes ecclésiastiques avec plus d'aisance encore que celui de l'enseignement. Il montrait dans le maniement des hommes et dans l'expédition des affaires cette netteté de vues, cette promptitude de détermination, cette énergie de bon sens, cette modération de caractère, qui font le véritable administrateur. Bossuet a recommandé avant tout aux princes de gouverner hardiment; cette règle, applicable à l'Eglise comme à l'Etat, était celle de M. Gousset. N'allez pas croire qu'il jugeait les petits

(1) Lettres de l'abbé Thomas Gousset à M. le curé de *** sur la *Justification de la théologie morale du B. Alphonse de Liguori.* Besançon, Outhenin-Chalandre, 1834; in-8° de 400 pages.

détails indignes de lui. On a dit de Bossuet lui-même « que rien n'était au-dessous ni au-dessus de cet homme. » Ce fut aussi le propre de notre théologien. Il fit voir qu'un esprit supérieur porte sa supériorité partout, et que le génie des affaires, bien loin d'être incompatible avec l'éminence du savoir, naît de l'étude même à notre insu, et se trouve, dès le premier jour, au niveau de la plus grande tâche. Non, les livres n'ont jamais rien gâté : ce n'est que le commerce des hommes étendu à tous les lieux et à tous les siècles.

Malgré des mérites si divers, je n'ai pas dit encore tout ce que M. Gousset fut à Besançon. Il faudrait vous le peindre, non pas seulement dans ses relations fréquentes avec le monde, au milieu duquel il fit respecter son caractère et honorer sa mission, mais encore dans ces communications plus intimes de confesseur à pénitent, où le monde lui-même venait chercher avec tant de confiance les lumières du docteur et les consolations de la paternité spirituelle. Personne n'était meilleur père. A la fois large et exact, ferme autant que doux, énergique sans violence, modéré sans faiblesse, il répondait sur toutes les questions qui intéressent la conscience, par ces mots courts et nets qui illuminent l'esprit et qui mettent de suite une âme dans la paix. Son jugement, si excellent par nature et si bien fortifié par le travail, avait je ne sais quoi de posé et de vif tout ensemble, qui semblait d'élan et de primesaut, et qui était cependant le fruit mûr de l'expérience et du savoir. Mais quelle bonté paternelle au milieu de tant de lumières! quels soins touchants pour les âmes ! quelle fa-

miliarité simple et expansive avec ses amis ! Excéda-t-il jamais ? je l'ignore. Je sais seulement que pour être toujours bon, il faut s'exposer à l'être trop, et que si ce sentiment que Dieu a mis dans nos entrailles peut quelfois faire illusion à l'homme naturellement faillible, Dieu pardonne d'avance la charité qui s'égare et ne punit que ceux qui en abusent et qui la trompent.

Le temps était venu où l'Eglise de Besançon allait perdre son plus cher trésor. C'était une de ces époques fatales où, par l'effet des circonstances, l'épiscopat français devait se renouveler presque tout entier. La plupart des siéges créés par le concordat de 1817 allaient devenir vacants. Respect et reconnaissance aux saints vieillards qui venaient d'y achever leur longue carrière ! Ils avaient presque tous autant de naissance que de vertus, mais leur naissance leur avait valu l'exil pendant la tempête révolutionnaire ; plus tard, ils avaient dignement supporté l'oubli aussi bien que la disgrâce, et quand la Providence était venue les prendre par la main pour les faire asseoir parmi les princes de l'Eglise, leurs cheveux blancs avaient encore donné un plus grand air à leur personne et un relief plus éclatant à leur mérite. C'étaient les restes majestueux de l'ancienne Eglise de France, exposés aux regards de la société nouvelle. Pour eux, l'épiscopat n'avait pas été un privilége, mais une récompense ; pour le clergé, ce fut un exemple. Il fut donné à d'autres classes de la société de leur fournir des successeurs, mais non de les mettre en oubli. L'éternelle beauté du sacerdoce est de revêtir de la même gloire tous les pasteurs ; qu'ils viennent

de la condition la plus humble ou de la plus haute, ils montent toujours en montant à l'autel; c'est un peuple de frères, parmi lesquels la diversité des traits n'empêche pas de voir l'onction commune qui sacre leurs âmes :

... Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum.

M. Gousset fut l'un des premiers nés de cette nouvelle génération d'évêques qui a fait tant d'honneur au prince qui l'a choisie et au clergé d'où elle a été tirée. Nommé au siége de Périgueux par ordonnance royale du 5 octobre 1835, il n'y avait pas un an qu'il avait reçu de Mgr Matthieu, comme de ses vénérables prédécesseurs, des lettres de grand vicaire, avec les témoignages de la plus flatteuse confiance. Il en coûta singulièrement au nouvel archevêque de se séparer, au début de son administration, d'un homme si versé dans la science ecclésiastique et dans la connaissance des affaires; mais il dut se priver de son meilleur conseiller et de son plus ferme appui, pour mettre la lumière sur le chandelier. M. Gousset n'avait point recherché l'épiscopat; il l'accepta avec cette confiance sereine qui s'éloigne autant de la timidité que de la présomption. Préconisé dans le consistoire du 1er février 1836, il fut sacré à Paris, le 6 mars suivant, avec Mgr Robiou de la Tréhonnais, évêque de Coutances, par Mgr de Quélen, assisté des évêques de Nancy et de Marseille. Son installation sur le siége de Périgueux eut lieu le 18 du même mois.

Périgueux le posséda quatre ans; ces quatre ans suf-

firent pour le faire bénir à jamais. Il avait trouvé le clergé divisé, il le laissa dans le calme et la paix. La discipline ecclésiastique était affaiblie, il la ranima par des statuts. Le petit séminaire commençait à peine, il lui donna à Bergerac un noble asile et de vastes développements. La cathédrale de Saint-Front, l'un des derniers morceaux d'architecture byzantine que possède la France, avait été traité avec la barbarie de l'ignorance et du mauvais goût; il la dégagea des constructions modernes dont elle était misérablement étayée, rendit aux voûtes leur hauteur, aux roses leurs vitraux, aux piliers leur énorme base et leurs cimes ogivales qui forment, dans l'ordre harmonieux de leur disposition, une perspective fuyante, pleine de mystère et excellement symbolique. L'orgue gisait dans la poussière, il le restaura et le remit entre les mains d'un élève de Choron qu'il nomma son maître de chapelle. Ce fut sous ses auspices que les religieuses de la Visitation ouvrirent à Périgueux un vaste couvent et que les religieuses de Sainte-Claire embellirent le leur. Mais son principal ouvrage fut la translation du grand séminaire de la ville de Sarlat dans sa ville épiscopale. Quoique les fondations en eussent été creusées depuis 1829, des difficultés tantôt matérielles, tantôt administratives, avaient laissé jusque-là les travaux en suspens. Le jeune évêque lève tous les obstacles, et bénit, le 2 août 1840, la première pierre de l'édifice. Ce fut la dernière bénédiction qu'il donna au diocèse de Périgueux. Une ordonnance royale l'avait appelé dès le 25 mai au siége de Reims, vacant par la mort du cardinal de Latil, et le pape l'avait ins-

titué canoniquement dans le consistoire du 13 juillet. Mgr Gousset n'avait accepté le siége de Reims que sur les instances réitérées du roi et du nonce apostolique. Ses diocésains le savaient, et le jour où il les quitta en inaugurant parmi eux le monument de sa piété et de son zèle, l'habile préfet de la Dordogne, M. Romieu, de si spirituelle mémoire, se fit l'interprète de l'opinion publique, dans un remarquable discours que tous les journaux répétèrent à l'envi :

« Ne soyez pas surpris, Monseigneur, s'il se mêle un sentiment douloureux à la pompe de cette cérémonie. Elle eût été en d'autres temps un signal d'espérance; elle n'est plus maintenant qu'une date de regrets.

» C'est à moi plus qu'à tout autre qu'il appartient de les exprimer; et s'il y a dans les tristes adieux qui nous séparent quelque chose de moins amer pour le chef du département, c'est l'occasion qu'il y trouve de vous dire, de la part de tous, que votre nom restera cher et vénéré dans ce pays, où en si peu de temps il a laissé tant de traces.

» Votre nom signifiera toujours ici charité, tolérance et concorde. La main ferme qui dirigeait ce diocèse pressait amicalement toute main qui lui était tendue. L'esprit profond qui a commenté le *Code civil* se prêtait au contact des plus humbles intelligences comme aux causeries légères du salon. Le prélat qui tenait sa mission du Ciel, savait rattacher à l'intérêt de l'ordre public, dans les affaires terrestres, l'influence de son caractère sacré.

» Appelé au siége illustre de saint Nicaise et de saint

Remy, vous trouverez dans les nouveaux honneurs qui vous attendent la récompense de votre zèle et de vos mérites éprouvés; mais permettez-nous de croire que de si haut et de si loin vos regards se porteront quelquefois vers la Dordogne, où l'on ne vous oubliera jamais. »

Le prélat qui emporte de tels adieux peut changer de siége; sa destinée ne changera pas. Partout il laissera des regrets; il trouvera partout des sympathies. A peine Mgr Gousset a-t-il mis le pied sur le seuil de cette basilique fameuse où les rois venaient autrefois épouser la France, qu'il annonce en ces termes aux autorités municipales, comment il vient lui-même épouser l'Eglise de Reims : « Vous voulez soulager les misères du peuple et éteindre la mendicité. J'approuve cette pensée; je ne suis pas riche, cependant comptez sur moi, car les pauvres sont mes enfants; ce que j'aurai, je le partagerai avec eux; ce qui nous manquera, nous l'obtiendrons des fidèles que la fortune favorise et de la bienfaisance de votre noble et antique cité. »

Vous dire qu'il a tenu sa promesse en loyal et généreux époux, c'est faire le tableau de sa vie. Trois pensées l'absorbent tout entier et possèdent ensemble son grand cœur, en partageant tour à tour son esprit : les pauvres, l'étude et l'Eglise.

Sous le nom de pauvres, Mgr Gousset entend, dans le sens évangélique du mot, tout ce qui porte le poids du jour, tout ce qui a besoin d'assistance et de secours et surtout de consolation. Les ouvriers, les enfants, les malheureux, les condamnés, sont l'objet de sa prédilection particulière. Il visitait les ouvriers dans les usines

et dans les fabriques, autorisant de leur part une familiarité respectueuse, s'informant avec un paternel intérêt de leur famille et de leur ménage, leur serrant la main et les appelant de sa voix, à la fois puissante et paternelle, *ses amis, ses enfants, ses chers ouvriers.* Si la cherté des subsistances les met en péril, il plaide leur cause auprès des riches dans un mandement digne des Basile et des Chrysostome, et après avoir constaté les effets momentanés de la charité, il ajoute : « Ce n'est pas assez d'avoir amorti pour un instant l'aiguillon de cette faim qui les presse et l'ardeur de cette soif qui les consume, ni de réchauffer pour un jour leurs membres glacés ou de couvrir d'un vêtement les haillons de leur misère. Tant que la charité voit des larmes à essuyer, des infortunes à secourir, des besoins à soulager, elle doit puiser dans son ingénieuse tendresse un zèle toujours renaissant et des ressources toujours nouvelles. » Si la révolution de 1848 exalte l'imagination du pauvre et lui fait concevoir de trompeuses espérances, le prélat le ramène par de sages paroles dans les limites du devoir. Que la dissolution des ateliers nationaux fasse affluer de Paris sur Reims dix mille bras sans ouvrage, il les appelle à creuser les fondements de l'église Saint-Thomas, et il va s'entretenir familièrement avec eux. Un jour il inaugure l'ouverture du canal de l'Aisne à la Marne, un autre jour il bénit l'arbre de la liberté, ou bien il salue le drapeau que les délégués Rémois lui présentent pour célébrer la fête de la concorde, et dans chacune de ces circonstances il rappelle avec autorité, sans phrases et sans détours, le nom de

Dieu, les droits de l'Eglise, l'obéissance due aux pouvoirs établis et les nécessités impérieuses de l'ordre public. Que le choléra ravage Voncq et Vouziers, il arrive sur le théâtre de l'épidémie aussitôt que les médecins, il dispute à ses prêtres l'honneur d'administrer les derniers sacrements, il visite toutes les maisons où sévit le fléau, il ranime et console tous les malades, il relève le courage d'une population désolée et laisse partout d'abondantes aumônes.

L'inclination naturelle qui lui faisait chercher les petits, lui inspirait pour le premier âge un tendre intérêt. Il semblait dire aux uns : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués, et je vous soulagerai. » Il disait des autres, comme le bon Pasteur, dont il était l'image : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Cette invitation paternelle est dans son air, dans son geste, aussi bien que dans sa parole. Soit qu'il passe dans les rues des villes, soit qu'il traverse les campagnes, les mères quittent leur foyer pour lui présenter leurs enfants dans leurs bras. Mais dès que l'enfant peut marcher, il se présente de lui-même. Il vient, avec la hardiesse de son âge, se placer sur son passage, attendant de lui un regard, une caresse, une bénédiction, et pourquoi ne le dirions-nous pas? peut-être un petit cadeau. On sait qu'il ne sort guère de son palais sans emplir ses deux poches, l'une d'argent, l'autre de bonbons; il va, le sourire sur les lèvres, vidant l'une dans les mains des enfants pauvres, l'autre dans les mains des enfants riches, et ne rentre qu'après avoir épuisé sa bourse et ses provisions.

Simple, avenant, vraiment populaire dans la meilleuer

acception du mot, à la campagne comme à la ville, il abordait sans les connaître les derniers ouvriers ou les derniers paysans et entamait evec eux des causeries familières que l'on racontera longtemps dans les veillées des Ardennes en bénissant la mémoire du bon achevêque. Il passait un jour avec le curé du lieu, au milieu d'un village rempli, disait-on, d'esprits forts. Sur leur passage se tenait un homme, la pipe à la bouche et le bonnet sur la tête, avec ce regard moitié railleur, moitié stupide, qui caractérise l'impiété en sabots. Le prélat le devine, va droit à lui, ouvre sa tabatière et la lui présente en disant : « Vous êtes, je crois de mon âge, mon brave homme, comment vous portez-vous ? — Ah ! Monsieur, Ah ! Monseigneur... » L'étonnement, la confusion, le respect, lui ôtent la parole; mais portant la main à son bonnet : « Qu'y a-t-il pour votre service ? — Je vais voir une femme malade, qui habite une ferme dans le voisinage, allons ensemble et montrez-nous le chemin. » Chemin faisant, le prélat entre en propos avec son étrange conducteur, s'informe avec intérêt de sa santé, de sa famille, de ses affaires, mêle quelques encouragements et le laisse aussi charmé qu'il avait été d'abord interdit. On se quitte à la porte de la malade. Le curé, qui n'avait dit mot, s'arrête sur le seuil : « Monseigneur, savez-vous à qui vous venez de parler ? C'est le plus mauvais sujet de ma paroisse. — Je m'en doutais, mon cher curé, et c'est pour cela que je l'ai entretenu si longtemps. » Le prélat entre chez la malade, l'interroge, et apprend que les médecins lui ont ordonné les eaux des Pyrénées. « Eh bien ! Monsieur le curé, il

faut qu'elle y aille, et je me charge de tous les frais. » Quelle bonne journée! se disait un témoin de cette scène, « Monseigneur a peut-être du même coup guéri une malade et converti un esprit fort. »

Ses aumônes étaient les libéralités d'un prince. Les blessés de l'armée d'Orient, les victimes des tremblements de terre de la Guadeloupe, les familles sans nombre que les inondations du Rhône et de la Loire ont tant de fois déjà laissées sans asile et sans pain, tout ce qui souffrait lui était sympathique. A Reims, la société de Saint-Vincent de Paul vivait en grande partie des magnifiques imprévoyances d'une bourse qui ne savait rien refuser. Le couvent de la Miséricorde, l'asile de Bethléem bâti pour les orphelins, toutes les œuvres de bienfaisance de son diocèse reconnaissent qu'elles ont surtout fleuri et prospéré grâce à l'intérêt qu'il leur témoignait, aux dons qu'il obtenait pour elles et aux secours qu'il leur donnait lui-même dans les besoins les plus pressants. Mais Dieu seul a connu ses aumônes secrètes. Elles allaient jusqu'au dépouillement le plus complet, autant qu'on en peut juger par une ou deux de ces trahisons qui révélaient de temps en temps à la main gauche ce que la droite avait donné. Pendant qu'il remplissait à Besançon les fonctions de grand vicaire, sa domestique lui dit un jour : « Monsieur, il n'y a point de plaisir à être à votre service. Je n'ai jamais le sou pour vous nourrir, et vous donnez tout ce qui vous tombe sous la main, jusqu'à votre linge. » L'épiscopat ne le corrigea pas de ce défaut, car la religieuse chargée de son vestiaire se vit un jour contrainte, pour obtenir le strict

nécessaire, de recourir à une pieuse industrie en lui racontant la détresse d'un pauvre homme qui manquait de chemise. Le prélat, attendri, lui remet aussitôt une somme d'argent, et lui demande le nom du malheureux : « Le malheureux ! belle question ! mais, Monseigneur, c'est vous. »

Nous n'avons pas encore nommé tous ceux à qui il accordait ses saintes préférences. Les condamnés à mort lui inspiraient une pitié toute particulière, et ces sentiments me font souvenir ici d'un des plus beaux traits de sa vie. Il y avait dans les cachots de Périgueux un criminel auprès duquel avaient échoué, depuis trois mois, toutes les instances de l'aumônier. Le jour de l'exécution étant venu, Mgr Gousset voulut aller dire la messe dans la prison, apprendre au coupable le rejet de son pourvoi et le préparer lui-même à la mort. Les exhortations du prélat sont écoutées avec respect, et le condamné demande à rester seul ; on cède à son désir ; mais se précipitant vers une grille élevée, il se laisse retomber de tout son poids, et il va se briser le crâne contre le pavé, quand le geôlier accourt au premier bruit et déjoue son projet. Mgr Gousset n'était pas sorti de la prison. Il revient auprès du malheureux, le serre dans ses bras, touche enfin son cœur, voit couler ses larmes, le bénit, reçoit ses aveux et ne le laisse aux mains de l'aumônier qu'après l'avoir vu repentant, résigné, heureux même de mourir chrétiennement. Cette scène avait laissé dans ses souvenirs une vive et profonde impression. Il crut de son devoir de prendre en main la cause des victimes de la justice humaine, et de leur

procurer à leur dernière heure les consolations les plus précieuses, convaincu qu'on pouvait éveiller encore, à ce moment fatal, au fond des âmes les plus abandonnées, toutes les émotions de la foi chrétienne. Rompant alors le silence qu'il gardait depuis six ans, il publia une *Lettre sur la communion des condamnés à mort* (1). Cette lettre, envoyée à tous les évêques de France, établit qu'il n'y a pas de motifs suffisants pour refuser le viatique à ces malheureux, lorsqu'ils donnent des signes non équivoques de pénitence. L'usage contraire avait prévalu parmi nous depuis longtemps; l'écrit de Mgr de Reims dissipa les préventions et ramena l'Eglise de France à la pratique commune de l'Eglise universelle.

C'était la charité qui avait remis la plume aux mains du prélat; le zèle de la science et des lettres ne lui permit plus de la quitter. *Un compendium à l'usage des curés et des confesseurs du diocèse de Reims* (2) eut en quelques mois une telle vogue, qu'il fallut augmenter le livre, en modifier le titre et le mettre à l'usage de la catholicité tout entière. Il parut en 1844, sous le nom de *Théologie morale* et il compte aujourd'hui plus d'éditions que d'années. On l'a traduit en latin, en italien, en allemand; plus de cent mille exemplaires s'en sont répandus en France et en Belgique; c'est l'expression, sinon la plus approfondie, du moins la plus sûre et la plus nette de la

(1) *Lettre à M. l'abbé Blanc sur la communion des condamnés à mort.* Reims, 1841; in-4°.

(2) *Compendium de la théologie morale, à l'usage des curés et des confesseurs du diocèse de Reims.* Reims, 1844; 2 vol. in-12.

casuistique contemporaine (1). La *Théologie dogmatique* suivit de près et obtint le même succès en Italie et en Allemagne (2). Tout contribua, j'en conviens, à la popularité de ces deux traités, leur brièveté concise, leur publication en langue française, l'ordre méthodique des matières et la clarté du style. Ce n'est qu'à ce prix qu'un livre peut être acheté par toutes les bourses et se trouver dans toutes les mains. La science cachait ses sources, mais elle coulait à pleins bords. Il n'appartient qu'à un petit nombre de curieux de remonter le cours du Nil jusqu'aux montagnes qui en forment la ceinture et aux deux mers intérieures qui lui donnent naissance. Sachons gré à Mgr Gousset d'avoir préféré l'avantage d'autrui à sa gloire personnelle, et d'avoir paru moins savant pour devenir plus utile. L'*Exposition des principes du droit canonique* termina ce que j'oserai appeler cette *Somme* modeste, mais aussi complète que notre légèreté la peut supporter, de toutes les connaissances théologiques. Je ne sais par qui l'illustre auteur fut appelé un jour le bœuf de Reims. Cette épithète était un éloge. Bossuet avait fourni à l'un de ses maîtres l'idée de cet heureux jeu de mots : *Bos suetus labori*, c'est un bœuf qui fera bien son sillon, et cet autre Thomas, l'Atlas du moyen âge, s'était entendu louer en ces termes par Albert le Grand :

(1) *Théologie morale à l'usage des curés et des confesseurs.* Paris, Lecoffre, 1844; 2 vol. in-8°. La douzième éditien est de 1861. Cet ouvrage a été traduit en allemand à Schaffouse, à Aix-la-Chapelle et à Mayence. Il y a eu trois éditions en Italie, dont une en latin et les deux autres en italien.

(2) *Theologie dogmatique ou exposition des preuves et des dogmes de la religion catholique.* Paris, 1848; 2 vol. in-8°. La neuvième édition est de 1861.

« Laissez-le faire, celui que vous appelez le bœuf muet, bientôt il remplira l'univers de ses mugissements. »

Non content de travailler lui-même, l'archevêque de Reims excitait et encourageait le travail autour de lui. Son Eglise devint une école, et dans cette école ce n'est pas seulement au clergé, mais aux laïques qu'il communique le zèle de la science. Reims, à son arrivée, n'avait plus que de brillants souvenirs; les traditions de l'étude y étaient interrompues depuis des siècles; le commerce et l'industrie semblaient y avoir prévalu sans retour; les arts y étaient sans interprète, les lettres presque sans honneur, et l'histoire sans gardien. Mr Gousset, qui n'avait pas oublié vos travaux et vos assemblées, veut fonder sous ses yeux une Académie des sciences, belles-lettres et arts à l'instar de celle de Besançon. Il apporte vos réglements, invoque vos traditions, raconte les résultats de vos concours, montre les grandes publications des *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle* et des *Documents inédits sur l'histoire de la Franche-Comté*, et adresse, enfin, dès le 15 décembre 1841, avec dix-huit notabilités rémoises, au ministre de l'instruction publique, une demande d'autorisation accompagnée des statuts réglementaires de la future compagnie. M. Villemain approuve tout, et l'archevêque ouvre en grande pompe, le jeudi 4 mai 1843, la première séance publique par un discours sur l'utilité des sociétés savantes. Mgr Gousset demeura le président honoraire de l'Académie et lui offrit, pour ses réunions, dans son propre palais, une noble hospitalité. Enfin, joignant l'exemple aux conseils, il ordonne la

publication des *Actes de l'Eglise de Reims*, recueil immense des canons, décrets, constitutions et statuts des quatorze diocèses qui composaient l'ancienne métropole (1). Cette œuvre, qui aurait épuisé la vie d'un bénédictin, s'achève dans deux ans sous les auspices du prélat, tant il savait bien provoquer, animer et soutenir les grandes entreprises.

A côté d'une académie, l'archevêché de Reims eut bientôt une bibliothèque. On dit que le prélat n'y avait trouvé d'autres livres que deux Almanachs royaux et un Annuaire. Mais un jour ayant reçu une somme considérable pour la réparation des écuries de son palais, il vend aussitôt chevaux et voitures et, au lieu d'écurie, il bâtit une bibliothèque qu'il met à la disposition de son clergé. En peu d'années le nombre des volumes s'élève à seize mille. Rien de mieux choisi, ni de plus somptueusement relié; tout révèle le zèle d'un bibliophile, le goût d'un connaisseur et la magnificence d'un grand prélat. C'est dans cette bibliothèque qu'il travaille, qu'il reçoit, qu'il aime à s'entourer des personnes de sa maison, qu'il mène les étrangers, qu'on jouit le mieux de son amitié et qu'il jouit lui-même de son ouvrage.

Autant son intimité était douce, autant son hospitalité était princière. Grâce à lui, Reims eut ses grands jours qui marquèrent, entre tous, dans les fêtes de la littérature et des arts. Là se tint, en 1845, la treizième session du congrès scientifique, l'une des plus nombreuses et des

(1) *Les Actes de la province de Reims*. Reims, 1844; 4 vol. in-4°.

plus intéressantes que la France ait vues. L'archevêque était partout, charmant les plus illustres par sa simplicité, encourageant par sa bonté les plus timides, distinguant, entre tant de savants français et étrangers, les moindres Comtois, prêtres ou laïques, qui étaient venus le saluer au milieu de ces brillantes assises. Il ouvrit l'assemblée par une messe solennelle dans laquelle il déploya autour des princes de la science les pompes qui avaient servi naguère au sacre des rois. Tantôt il présidait les séances avec autorité; tantôt il signalait aux commissions archéologiques les monuments de son église; le plus souvent il écoutait avec attention, sur ce grave sujet, les Caumont, les Paulin Paris, les Bourassé, se félicitant d'apprécier enfin, à leur école, ces grands souvenirs des anciens âges. Tout plein de ces nobles pensées, vous le verrez presque en même temps décorer avec un goût exquis, sur les plans de M. Violet-Leduc, la chapelle absidale de son église métropolitaine; restaurer l'église Saint-Remi, qui est l'une des merveilles de la cité et l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture romane; reconstruire avec la même entente de l'art et des besoins du jour, le grand séminaire diocésain et les deux petits séminaires de Reims et de Charleville; ériger dans les deux principaux faubourgs de sa ville archiépiscopale, deux nouveaux monuments d'architecture et de piété : dans l'un, l'église Saint-André, que la municipalité de Reims ne peut refuser à ses instances; dans l'autre, l'église Saint-Thomas, à laquelle il donne son nom et où il dépense avec une généreuse imprévoyance, plus de 200,000 francs de

son épargne. Parmi tant de richesses historiques et archéologiques, Mgr Gousset montrait avec un légitime orgueil le trésor de sa cathédrale, mais le trésor avait perdu son plus beau joyau, qui était le calice de saint Remi. Après avoir échappé aux mains de la révolution, ce calice avait été déposé à la bibliothèque impériale dans le cabinet des antiques. Il est en or pur, relevé d'émaux, de filigranes et de pierres précieuses. Sur la patène, aujourd'hui perdue, on mélangeait le saint-chrême avec le baume de la sainte-ampoule et, dans la coupe, le roi, après la messe, communiait avec l'archevêque sous l'espèce du vin. Mgr Gousset avait fait d'inutiles efforts pour recouvrer ce vase historique dont le prix est inestimable; et, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, il déplorait la perte qu'avait faite son église. Une heureuse circonstance le remit en possession de son cher calice. Le 12 octobre 1858, Leurs Majestés Impériales vinrent visiter la ville de Reims et descendirent au palais archiépiscopal. Au milieu des fêtes de la plus magnifique réception, le prélat montra son trésor et n'oublia pas l'histoire du vase de saint Remi. Ce n'était plus une requête, mais l'empereur le devina et mit le comble à ses vœux. Le savant et l'évêque étaient récompensés avec un admirable à propos.

L'Eglise n'est que science et charité. Il est difficile d'aimer les pauvres et les lettres sans aimer aussi l'Eglise, qui a tant fait pour attendrir le cœur de l'homme et pour orner son esprit. Servir l'Eglise fut donc la passion dominante de notre illustre compatriote parce qu'elle renfermait toutes les autres.

Que de zèle pour étendre le règne de Dieu dans son diocèse! Il multiplie le nombre des succursales, et il en érige soixante nouvelles avec le concours du gouvernement; il visite plusieurs fois toutes ses paroisses, qui sont au nombre de sept cents, y compris les annexes ; il établit une caisse de retraite pour les invalides du sacerdoce et une maison de prêtres auxiliaires; il appelle ses prêtres en synode, et il y rédige les statuts les plus importants pour la discipline, les règles les plus sages pour les mœurs.

Ce zèle de la discipline et des mœurs s'étend de son diocèse à sa province. Le titre de métropolitain sembla revivre en lui avec ses anciennes prérogatives et sa légitime influence. Il célébra trois conciles provinciaux : le premier à Soissons en 1849, le second à Amiens en 1853, le troisième à Reims en 1857. Il faut entendre comment l'évêque de Beauvais, l'un des pères de ces grandes assemblées, se complaît à en célébrer la mémoire : « Quelle union entre les évêques, s'écrie-t-il! Quelle déférence respectueuse, mais libre de la part des théologiens rangés autour d'eux! Quel dévouement à l'Eglise et à son auguste chef! Quelle abondance de doctrines, surtout dans celui qui présidait noblement les saintes assemblées! Il était vraiment beau au milieu de ses frères. Au sein d'un concile, il semblait être dans son élément. On aurait dit un père de l'église, un évêque des anciens jours. Son impartialité laissait à chacun la faculté d'émettre son jugement sur les questions proposées, et souvent nous l'avons entendu remercier ceux qui soutenaient un avis contraire au sien. Sa grande passion

fut toujours et uniquement la passion de la vérité (1). »

Les pontifes qui lui donnent aujourd'hui tant de louanges et qui formaient autour de lui cet auguste sénat, étaient pour ainsi dire son ouvrage. Il conféra huit fois la consécration épiscopale, et la plupart de ses suffragants la tenaient de ses mains. C'était un titre de l'avoir vu faire pour commander à son tour, et les rois lui demandaient pour leurs peuples des pasteurs formés à son école; c'était une grâce enviée de recevoir de lui la mitre et la crosse, comme pour les porter avec plus d'autorité. Les Salinis et les Gerbet s'étaient formés par ses exemples autant que par ses leçons. Ils admiraient sa doctrine comme il admirait lui-même l'éloquente parole de l'évêque d'Amiens et la poétique imagination de l'évêque de Perpignan. On eût dit un autre Athanase traçant la route à d'autres Basile et à d'autres Grégoire, et les menant à sa suite aux combats et aux triomphes de l'Eglise militante.

M Gousset plaçait en effet bien au-dessus des intérêts de son diocèse et de sa province les intérêts de la catholicité tout entière. Fidèle au second vœu qu'il a fait en 1830 sur le tombeau de saint Pierre, on trouve son nom, on entend sa voix dans toutes les discussions religieuses de notre siècle. Dès 1841 il demande pour l'Eglise la liberté d'enseignement; en 1844 il renouvelle, de concert avec ses suffragants, ses réclamations et ses instances; en 1852, profitant de la victoire, après s'être mêlé à la bataille, il fonde le collége libre de Rhétel. Il regardait

(1) *Discours prononcé par Mgr de Beauvais aux obsèques de Son Eminence le cardinal Gousset*, le 29 décembre 1866.

moins comme une liberté que comme une servitude l'usage des liturgies particulières, légitime dans l'origine, mais peu à peu vicié et corrompu, de siècle en siècle, dans un grand nombre de diocèses, par des changements arbitraires et trop souvent renouvelés. Dès 1842, il consulte sur cette grave question le pape Grégoire XVI, et il en reçoit un bref qui lui fait connaître la pensée de Rome. Mais le temps est-il déjà venu de provoquer le retour des églises particulières à l'unité liturgique? Beaucoup de sages doutaient encore, Mgr Gousset hésite à peine; puis l'entreprise commencée il ne s'arrête plus. Dès 1848 la liturgie romaine est rétablie dans son diocèse, mais avec certains ménagements. Trois ans plus tard il signalait, dans les statuts de son synode, les rites et usages anciens qu'on peut conserver dans les églises où ils existent. Ces concessions ont déjà disparu, soit que pour satisfaire la conscience qu'il s'était formée, il voulût pousser l'unité jusqu'à l'uniformité même, soit qu'en logicien franc-comtois il se fît un devoir et une habitude de tirer de ses principes les dernières conséquences.

Tant de services rendus à l'Eglise méritaient une grande récompense. Ce fut dans les circonstances les plus flatteuses pour un évêque français qu'elle lui fut décernée. En 1850, notre armée, après avoir remis Pie IX sur son trône, commença à étendre autour de lui son drapeau, qui ne s'est retiré de Rome qu'après seize ans, mais qui y a laissé assez de gloire pour l'abriter encore longtemps, nous l'espérons, sous cette ombre lointaine. Au lendemain d'une si merveilleuse restaura-

tion, trois de nos archevêques reçurent la pourpre. Si toute la France avait été à la peine, aucune province ne fut plus à l'honneur que notre chère Comté. Des trois cardinaux français créés dans le consistoire du 30 septembre, deux lui appartenaient à tant de titres qu'elle aimait à les confondre dans l'expression du même orgueil et du même bonheur. L'un, qui était depuis quinze ans son pasteur et son père, avait fait d'elle sa patrie, sa famille, et la dotait chaque jour de toutes les œuvres que la foi seule peut inspirer, que la charité seule peut soutenir : ce sera désormais dans l'histoire le cardinal Matthieu. L'autre, qui avait été si longtemps le docteur de notre province, était demeuré pour elle le meilleur et le plus dévoué des fils. On ne l'appellera plus que le cardinal Gousset. Deux médailles, frappées en même temps par la reconnaissance publique, signaleront aux âges futurs ces deux événements, et la date de 1850 demeurera aussi fameuse dans les annales de la Comté par l'élévation des deux prélats, qu'elle est consolante et glorieuse dans les annales de l'Eglise par la restauration de Pie IX.

L'archevêque de Reims fut accueilli dans sa ville métropolitaine avec les démonstrations d'une joie triomphale. Le 6 novembre 1850, il y fit son entrée au bruit du canon et au son de toutes les cloches, précédé de ses suffragants, escorté d'une foule immense, acclamé par tout son peuple, qui était accouru des extrémités du diocèse pour contempler son premier pasteur dans la splendeur de la pourpre. Un arc de triomphe élevé à la porte de l'archevêché portait les armes de ses quatre-

vingt-dix-huit prédécesseurs. On pouvait y lire les plus beaux noms de France, comme ceux des Latil, des Lorraine et des Lénoncourt. Mais plus d'un curieux fit observer que Mgr Gousset était le second bisontin qui devenait archevêque de Reims. Le premier fut Richard Pique, distingué par le roi Charles V, et sorti des rangs du peuple comme le nouveau cardinal. La poésie pas plus que l'histoire ne devait manquer à la fête. M. l'abbé Gerbet célébra en vers charmants le triomphe de son vieil ami. Cette pièce, intitulée *La Cabalè des oiseaux*, met en scène l'aigle, le corbeau, le coq gaulois, l'oiseau cardinal et la colombe, qui se disputent, dans un dialogue plein d'esprit, l'honneur de porter la calotte à l'élu du Vatican. Le corbeau réclame la préférence à perche sur les galeries de l'église de Saint-Thomas que plus d'un titre. Il le prélat vient de bâtir.

Nous y serons logés aux frais de l'archevêque,
Sur ses livres futurs nous avons hypothèque.

L'oiseau cardinal allègue sa couleur et son nom, le coq sa nationalité, la colombe la tradition en vertu de laquelle elle aurait apporté à Reims la sainte-ampoule. Mais l'aigle fait valoir des droits plus incontestables encore. C'est à lui qu'il sied le mieux d'être le messager d'en haut auprès de l'aigle de la théologie moderne, et il ajourne la colombe à une autre cerémonie :

Tous ces beaux arguments me touchent peu, ma chère,
Le droit canon, qui seul peut régler la matière,
Et dont notre prélat prépare un bon traité,
Vous accable du poids de son autorité,

Chacun vous le dira, votre blanche tunique
N'est point des cardinaux la couleur canonique
Il faut vous résigner; ce n'est point votre tour.
Le prélat vous échappe, à moins que, quelque jour,
Vous ne preniez enfin une belle revanche
En lui portant,... qui sait?... une calotte blanche.....

Au milieu de ces flatteries délicates, Mgr Gousset demeurait modeste dans sa nouvelle dignité, sans cacher cependant la satisfaction dont il était rempli. Il n'ignorait pas que le souverain pontife avait exprimé au chef de l'Etat le désir que l'archevêque de Reims lui fût présenté pour un des chapeaux, et ne voyant dans le cardinalat que les devoirs qui lui étaient le plus chers, il se trouvait, au regard de l'Eglise, plus obligé au dévouement parce qu'il était plus grand, au regard des pauvres, plus obligé à l'aumône parce qu'il était plus riche.

A dater de cette époque, de zèle pour l'Eglise et d'affection pour le Saint-Père. Ses voyages au tombeau des Apôtres deviennent plus fréquents et plus longs. L'âge ne le retient pas, la distance ne saurait l'effrayer. Il s'était rendu à Rome en 1845 pour solliciter de Grégoire XVI la béatification du vénérable de la Salle, si désirée de l'Eglise de Reims, qui honore en lui l'un de ses enfants; en 1851, il va recevoir de Pie IX le chapeau cardinalice. Trois ans après, on le retrouve au premier rang du sacré collége parmi les deux cents évêques qui entourent ce bien-aimé Pontife, le jour où le dogme de l'Immaculée Conception fut défini avec tant de gloire. Rome le vit pour la dernière fois en 1862, dans la solennité de la canonisation des martyrs japo-

nais. Quand les fêtes furent achevées, Pie IX le retint longtemps auprès de lui et le combla de toutes sortes de grâces. Le cardinal hésitait à s'arracher à ce sol sacré, qui lui était d'autant plus cher qu'il semblait trembler davantage. A chacun de ses voyages, qui atteste son dévouement au saint-siége, succède un livre qui en immortalise le souvenir. C'est ainsi qu'il accomplit son troisième vœu, en 1855, en réunissant tous les monuments de la tradition catholique, et en particulier de l'Eglise de France, pour établir que la croyance à l'Immaculée Conception était générale, constante et à l'abri de toute critique (1), et qu'en 1862, il démontra par les témoignages accumulés des Pères et des conciles la légitimité des propriétés ecclésiastiques et la nécessité spirituelle de la souveraineté temporelle des papes (2). L'honneur du saint-siége le touche si vivement qu'il ne saurait souffrir ni qu'on attaque cette autorité suprême ni qu'on se défie de cette suprême sagesse. Pour lui comme pour saint François de Sales, *le pape et l'Eglise c'est tout un.* Partout où les droits et les prérogatives du pape lui semblent engagés, il se montre et prend la parole. Si on les nie, il les affirme ; si on les amoindrit, il les maintient ; si on cherche à les obscurcir, il les met dans une plus vive lumière. L'agression est-elle anonyme comme dans

(1) *La croyance générale et constante de l'Eglise* touchant la Conception de la bienheureuse Vierge Marie, prouvée par les constitutions et les actes des papes, par l'enseignement des pères et des docteurs de tous les temps ; Paris, Lecoffre, 1855 ; in-8° de 840 pages.

(2) *Du droit de l'Eglise touchant la possession des biens destinés au culte et à la souveraineté temporelle du pape.* Paris, Lecoffre, 1862 ; in-8° de 358 pages.

le *Mémoire sur la situation présente de l'Eglise gallicane relativement au droit coutumier*, il y répond, la visière levée et jette hardiment le poids de son érudition dans la bataille (1). Est-elle pleine d'ignorances et d'injures, comme dans la plupart des journaux et des pamphlets qui ont déclaré la guerre à l'Eglise, il écrit, pour les réfuter, lettre sur lettre, mandement sur mandement, dédaignant les injures, mais repoussant les attaques avec la vigueur de la logique et la confiance tranquille de la bonne cause (2). Le nom de M. Dupin ne lui avait pas fait peur ; quand parut le *Manuel du droit ecclésiastique français*, il l'avait réfuté en docteur et censuré en évêque. La popularité éphémère de M. Renan ne lui en imposa pas, malgré l'immense acclamation avec laquelle fut accueillie la *Vie de Jésus ;* il anathématisa le livre avec ces vieilles formules épiscopales qui, quoi qu'on en dise, portent encore la foudre dans leurs plis, et fit voir à ceux qui comptaient peut-être sur son silencieux dédain, qu'à la publicité de l'attaque il convenait d'opposer la publicité de la défense.

Honorons cette bravoure, elle est toute française ; reconnaissons cette loyauté, elle est toute comtoise. Dévoué au triomphe des doctrines romaines, Mgr Gousset ne fut pas romain à demi. On peut, en demeurant dans les limites de l'orthodoxie, ne pas partager tous ses

(1) *Observations sur un mémoire adressé à l'épiscopat sous ce titre : Sur a situation présente de l'Eglise gallicane relativement au droit coutumier.* Paris, Lecoffre, 1852 ; in-8° de 96 pages.

(2) Voir ses *Mandements et Instructions pastorales sur la religion, l'Eglise, le sai nt-siége, la souveraineté temporelle des papes*, etc., formant 1 volume in-4° d'environ 600 pages.

sentiments, mais il faut rendre justice à ses nobles intentions. Plus que personne il avait animé le clergé de ce souffle qui a emporté vers Rome tant de sympathies, parfois trop bruyantes, s'il faut les juger, mais sincères, désintéressées, généreuses. Il avait pressenti que le temps des chicanes était passé et que, dans la lutte suprême qui commence entre le christianisme et l'athéisme, la confiance des membres de l'Eglise envers leur tête devait être complète, leur obéissance plus prompte et plus vaillante. Autres temps, autres besoins; autres besoins, autres devoirs. Personne ne professe plus que Rome le respect des opinions libres. Elle ne condamna pas dans nos pères des doctrines, qui, pour n'être pas toujours assez respectueuses ou assez soumises, se concilient cependant avec la sévérité de la foi. Cette liberté demeure la même; mais il était beau, il était nécessaire, peut-être, d'y renoncer pour se serrer plus étroitement autour du chef au jour du péril, et combattre avec plus d'ensemble et de succès les grands combats de la vérité. N'allez pas voir dans le dévouement de Mgr Gousset envers l'Eglise un embarras pour ses sentiments de patriotisme, ou un entraînement pour la modération de sa conduite. Le prince a trouvé en lui un fidèle sujet; le successeur de saint Remi n'a jamais manqué au successeur de Clovis. Aussi libéral envers les personnes, qu'il est inébranlable dans les principes, il n'a rien d'agressif dans le caractère, rien d'absolu dans ses déterminations, rien d'outré dans ses démarches. Il se prête au temps; il se plie aux circonstances; il est de son siècle, et il le connaît; il est de son pays, et il s'en honore. C'est un esprit romain, mais

c'est aussi un cœur français. Qu'on ne sépare jamais par d'odieuses défiances des devoirs qui se complètent l'un par l'autre. En France qui dit un grand évêque, dit par là même un grand citoyen.

Il lui eût manqué quelque chose si avec cet esprit si juste et ce cœur si bien fait, il n'eût pas voué à la Franche-Comté un culte de reconnaissance et d'affection. De tous les hommes illustres qui ont achevé leur carrière loin de leur province natale, Mgr Gousset fut sans contredit celui qui nous demeura le plus sympathique au milieu des honneurs, et le plus attaché malgré l'éloignement. Besançon ne le revit qu'une seule fois, mais il saisit avec empressement l'occasion de vous serrer la main et de reprendre place dans cette compagnie. C'était le jour même de votre séance publique, le 28 janvier 1845. Sa mère et sa paroisse le trouvèrent plus fidèle encore. Tant que sa mère vécut, les devoirs de la piété filiale l'appelèrent à Montigny presque tous les ans. Il y visitait ses amis, ses voisins, et il finissait, de proche en proche, par aller s'asseoir dans toutes les maisons du village. Vicaire général, évêque, archevêque, cardinal, c'était toujours *notre Thomas*, comme disait sa mère, tant il avait peu changé de caractère et d'allures sous la mitre et même sous la pourpre. Il a laissé les siens dans la condition modeste où Dieu les avait placés, trop simple pour en rougir, trop juste pour les enrichir aux dépens des pauvres, trop délicat et trop scrupuleux pour faire servir son crédit à leur avancement dans le monde. Mais dans sa nombreuse parenté il avait distingué une de ses sœurs que je me reprocherais de ne pas nommer

ici. Humble religieuse de la Sainte-Famille, elle est, depuis 1820, à Noroy-les-Jussey, l'institutrice du peuple et la providence des malades. Tous ceux qui connaissent sœur Sophie retrouvent en elle le caractère, les sentiments, les traits du cardinal. Elle est comme lui pleine de sens, toujours bonne, hardie au besoin, et surtout populaire : c'est un autre lui-même. Que Dieu la conserve longtemps encore au peuple qui honore en elle toutes les vertus de l'illustre archevêque ! La dernière fois que Mgr Gousset vint en Franche-Comté, il offrit à l'église de sa paroisse natale un autel en bronze, orné de statues et de bas-reliefs, et relevé par de somptueuses décorations. C'étaient le souvenir du berger de Montigny et le magnifique présent du prince de l'Eglise. Vesoul eut alors le bonheur de le posséder pendant deux jours. Il combla les vœux de tout le pays en assistant à la bénédiction de la chapelle de Notre-Dame de la Motte, faite le 9 août par Mgr Matthieu, au sommet de la montagne qui domine le chef-lieu de la Haute-Saône. Quinze mille fidèles attachaient tour à tour de pieux regards sur les deux cardinaux, s'estimant heureux et fiers de voir réunis dans la même pensée et aux pieds du même autel celui que l'Eglise de Reims avait déjà nommé un nouvel Hincmar, et celui que l'Eglise de Besançon appellera un jour un autre Hugues Ier.

Les dernières années de Mgr Gousset furent marquées, dans le diocèse de Reims, par des prodiges de zèle, de générosité et de magnificence. On eût dit que, sentant sa fin approcher, il tenait à laisser à la science, aux pauvres, à l'Eglise, des gages encore plus tendres de

son dévouement. Il voulut s'entretenir, dans un nouveau congrès archéologique, avec les savants, qui étaient tous ses amis, des heureuses restaurations que l'art catholique a entreprises et consolidées dans la Champagne. L'assemblée de 1861 rappela celle de 1845 et constata un véritable progrès dans l'entente et l'application d'une science si profondément chrétienne et si utile à l'Eglise. On voyait autour du prélat plusieurs ecclésiastiques, soutenus par sa bienveillance, encouragés par son exemple, animés par ses bienfaits, prendre en main cette cause si longtemps oubliée et traiter les questions les plus difficiles avec méthode, avec chaleur et avec goût (1). Le cardinal avait ordonné des recherches dans toutes les paroisses de son vaste diocèse : « Déjà, disait-il en terminant la session, mon clergé s'en occupe, MM. les archiprêtres et MM. les doyens le seconderont de tout leur pouvoir ; des statistiques seront imprimées. Je désire que bon nombre de mes prêtres fassent partie de la société archéologique française ; enfin je fais des vœux pour le succès de la société et pour le bonheur de ses membres. »

A la satisfaction d'avoir formé un clergé instruit et ami de la science se joignait celle de lui avoir rendu cher tout ce qu'il aimait lui-même. Quand il parlait de Rome et du Pape, son cœur débordait, sa plume, qui était d'ordinaire sévère et précise, se répandait en

(1) M. l'abbé Tourneur, *Mémoires sur les vitraux de Saint Remi ;* M. l'abbé Defourny, *Mémoire sur l'église abbatiale de Mouzon ;* M. l'abbé Jacquenet, *Mémoire sur la restauration de la cathédrale de Reims.*

tendres effusions et devenait douce, onctueuse, entraînante. Après son dernier voyage de Rome, il voulut raconter ses entrevues avec le Pape. Une sorte de pressentiment l'avertissait peut-être qu'il avait dit adieu au grand Pontife, et il laissa tomber les lignes suivantes, qui semblent avoir été dictées par la sensibilité de Fénelon :

« Notre cœur et notre charge nous rappelaient parmi vous, nos très-chers frères, et notre départ était résolu; mais il nous restait le désir de voir encore une fois le Saint-Père et de l'entretenir de nouveau, comme nous l'avions fait à notre arrivée. Sa Sainteté daigna, en effet, nous accorder une audience qui fut pour nous comme un congé d'adieu et qui nous émut profondément. Jamais ce chef vénéré de la grande famille ne nous avait paru plus affectueux, plus paternel; les circonstances au milieu desquelles nous allions nous éloigner de lui nous attachaient de plus en plus à sa personne, et notre entretien se ressentit de cette impression intime et de ce sentiment irrésistible. Avec quelle touchante sollicitude et quelle douce sérénité il nous parla des besoins de l'Eglise et des dangers qui menacent les droits du siége apostolique ! Avec quel intérêt bienveillant il nous écoutait quand nous lui parlions de vous, de notre cher et beau diocèse ! Comme il s'est montré touché et reconnaissant lorsque nous avons déposé à ses pieds le produit de vos dernières offrandes ! Ah ! vous continuerez, nos très-chers frères, à manifester envers lui les sentiments de votre piété filiale et de votre religieuse libéralité ! »

Pour lui, de généreux qu'il était, il devint prodigue. Il sentait peut-être qu'il allait passer, et il voulait passer en faisant plus de bien. Il s'empresse, il se hâte; il sème, s'il ne peut recueillir; s'il ne peut tout achever, il commence tout, comme pour entraîner l'avenir dans ses charitables desseins, et régler d'avance les destinées de son diocèse. La chapelle de son petit séminaire de Reims est inaugurée avec pompe; le couvent des Salvatoristes s'ouvre sous ses auspices. L'autel du Rosaire, l'un des plus beaux de sa cathédrale, est enrichi par ses soins de magnifiques statues; l'église Saint-Thomas, pour laquelle il s'imposait d'immenses sacrifices, est consacrée le 21 avril 1864; celle de Saint-André reçoit l'onction sainte l'année suivante; encore un ou deux ans, et tous les faubourgs de la vieille cité auront temple, école et cimetière. Rien n'est fait encore dans le faubourg de Paris, mais le cardinal achète un terrain, lui donne le nom de Sainte-Geneviève, et rêve, sous le patronage de cette puissante bergère, de grands bienfaits pour ce nouveau quartier. Que dirai-je encore? A l'entrée de l'hiver, il veut que ses aumônes accoutumées soient plus abondantes, et songeant d'avance à ses obsèques, il fait une part aux pauvres pour le jour où il entrera dans sa dernière demeure, comme il la leur avait déjà faite, dans deux circonstances non moins solennelles, le jour où il entra à Reims avec la crosse d'archevêque, et le jour où il y parut avec la barette de cardinal.

L'âge qui augmentait ainsi sa charité n'ôta rien à son zèle. Ce fut, pour ainsi dire, le second miracle de sa

vieillesse de se ranimer et de reverdir à la seule idée du devoir. Un malheureux ouvrier tisseur touchait à son dernier jour. Il maudissait Dieu, la religion, la société, il voulait mourir sans prêtre. Seule auprès de lui, sa sœur le pressait doucement de mettre ordre à sa conscience. « Je t'en supplie, confesse-toi. — Non. — Mais au nom de Dieu, au nom du cardinal. — Le cardinal ! Ah ! si tu obtiens de celui-là qu'il se dérange, je me confesserai. Mais il n'y a pas de risque qu'il vienne ici, ton cardinal. » Quelques moments après, la pauvre femme racontait tout à l'archevêque. « Allons, partons, je vous suis, » fut sa seule réponse. Il entre dans la chambre du mourant. « Eh bien ! voici le cardinal, que vous avez demandé. » Mais la vue de la robe rouge avait déjà couvert l'ouvrier de confusion et d'étonnement. Il se met sur son séant, se confesse et meurt réconcilié avec Dieu et avec ses semblables. Le cardinal raconte ce trait, mais il ne veut pas qu'on l'admire. « Je n'ai fait que mon devoir, disait-il. » Quoi donc ! le faire si vite et si bien, n'est-ce pas le faire trois fois ?

Toutes les classes de la société racontent leur anecdote qui les intéressent et qui le peignent. Demandez aux écoliers des lycées et des colléges s'ils connaissent et s'ils aiment le cardinal Gousset. Ils vous diront que dans une récente distribution de prix, après le discours d'usage, ainsi nommé sans doute parce qu'il est d'usage de ne pas l'écouter, le prélat s'est levé et a réclamé la parole. « Moi aussi, a-t-il dit, je dois vous faire un discours en trois points. Le voici. Premier point, soyez sages ; second point, soyez sages ; troisième point, soyez

sages. » Tout est dit, et l'orateur se rassied au milieu d'une triple salve d'applaudissements.

Les cultivateurs des Ardennes se souviennent avec non moins de charmes que d'émotion du spectacle que le cardinal leur a donné à Margut. Au moment où il venait de traverser tous les arcs de triomphe dressés sur son passage, il aperçut un garçon de ferme qui maniait maladroitement sa charrue. Il s'approche, prend le manche, enfonce l'instrument et trace un large sillon. C'était moins une leçon pratique d'agriculture qu'il voulait donner qu'un exemple de modestie, car il rappelait ainsi son origine, ses premières occupations et le doux et salutaire souvenir que tout homme doit en conserver.

Après ce trait d'éloquence muette, permettez-moi de vous citer un trait d'éloquence parlée qui, pour être d'un goût douteux à l'Académie, ne manqua ni de caractère, ni surtout d'effet. Mgr Gousset bénissait, un jour, au sortir d'une église de campagne, la foule agenouillée à ses pieds. Un vieillard qui se tenait un peu en arrière et qui tremblait en pliant le genou, frappe ses yeux. Le prélat fend la presse, et lui tendant la main : « Eh bien ! mon brave, il y a longtemps que nous voyageons, tous les deux ! — Oui, répond le vieillard, car j'ai servi. — Moi aussi, réplique le cardinal. » Et la foule surprise de répéter avec étonnement : « Le cardinal a servi ! » Mais le cardinal sourit : « Oui, mes amis, j'ai servi... la messe. » Après l'explosion de rires sympathiques provoqués par cette saillie un peu gauloise, l'archevêque s'adresse au vieillard : « Nous allons bientôt tirer tous

les deux à une seconde conscription. » Et montrant le ciel : « Il s'agit d'obtenir là-haut un bon numéro. » A ce mot, le silence se fait, puis l'enthousiasme succède à la réflexion, et le prélat est porté en triomphe au presbytère.

Cette pensée du dernier appel, à laquelle l'archevêque revenait souvent, faisait craindre à son diocèse de le perdre ; c'est pourquoi, avec la vague appréhension de ce malheur public, on ne pouvait se rassasier de le voir et de l'entendre. Sa santé s'était affaiblie dès 1864 par l'excès du travail et le pays en avait été profondément ému. Aussi, quand il reparut l'année suivante dans le département des Ardennes, l'empressement populaire ne connut plus de bornes. On plantait quatre mille sapins d'un village à l'autre, le long des routes où il devait passer, pour qu'il n'y eût pas un seul endroit qui ne gardât le souvenir de cet heureux événement. Les inscriptions, les illuminations, les arcs de triomphe, signalaient son entrée dans les villes. Rhéthel, Sedan, Charleville, Mézières, rivalisaient entre elles de piété et d'ardeur pour faire voir qu'il était partout également aimé. A la gare de Charleville, il trouva toutes les troupes sous les armes, et les autorités du département à leur tête. Dans ces circonstances solennelles, la moindre parole tombée de sa bouche semblait le plus éloquent des discours. « Bonjour, mes enfants, disait-il aux soldats qui lui présentaient les armes. » A ces mots, simples comme sa pensée, affectueux et bons comme son cœur, une vive émotion s'emparait de la foule, le peuple l'acclamait, et le soldat, se souvenant

tout à coup de son village et du jour de sa confirmation, sentait quelques larmes involontaires tomber de ses yeux, à la vue de celui qu'on appelait, dans toute la contrée, le père de l'ouvrier et du paysan.

Cependant au commencement de l'automne dernier, l'ancienne capitale du comté de Champagne réunissait dans ses murs une foule innombrable, plus de sept cents prêtres et à leur tête, les évêques de Châlons, de Troyes et de Meaux, pour rouvrir le chœur de sa belle cathédrale restauré à grand frais et en consacrer le maître de l'autel. Mgr Gousset, malgré l'affaiblissement de sa santé, accepta de présider cette cérémonie. Le P. Félix y prêcha avec son éloquence accoutumée, mais le sermon fini, il serait resté aux assistants un regret profond si l'archevêque de Reims n'eût fait entendre sa voix. Il appela les bénédictions de Dieu sur l'Eglise et sur l'Etat, avec cet accent simple, grave, pénétrant, qui savait si bien forcer la terre à la foi et le ciel à la miséricorde. Ce devait être le dernier vœu de son âme et le dernier effort de sa parole au milieu des assemblées chrétiennes, car il ne lui restait pas trois mois à vivre. Ses derniers actes épiscopaux furent deux lettres pastorales, l'une prescrivant des pièces pour le pape, l'autre recommandant l'œuvre du denier de saint Pierre. Ce devoir accompli, il ne crut pas encore avoir assez fait pour l'Eglise et il se mit à traduire une prière relative aux calamités présentes et répandue à Rome avec l'autorisation du souverain Pontife. Puis oubliant, sur les apparences d'une santé encore mal affermie, les rigueurs naissantes de l'hiver, il ne songeait qu'à achever

l'œuvre de ses statuts diocésains. Le jeudi 20 décembre 1866, veille de saint Thomas, le chapitre métropolitain, le clergé rémois et les supérieurs des communautés religieuses, viennent lui présenter leurs vœux de bonne fête. Il les accueille avec un sourire, parle aux uns du travail qu'il prépare, et dit aux autres, faisant allusion aux combats qu'il pressent dans l'Eglise : « Priez mon saint patron de m'obtenir au besoin la grâce de l'estime jusqu'aux martyre. » Il avait invité son chapitre à dîner pour dimanche, 23 du courant. Ce devait être un jour de fête, la mort en fit un jour de deuil et prit seule place au festin. Le prélat avait déposé la plume chaque fois qu'un de ses prêtres l'avait abordé, mais il la reprenait dans l'intervalle des visites, avec cette facilité qui lui avait valu toute sa vie l'insigne bonheur de ne jamais perdre un moment. Le lendemain, il faut la quitter, mais ce n'est que parce qu'il faut mourir. En quelques heures, un malaise, d'abord inexplicable, se change en une affection pulmonaire, dont les progrès mettent en défaut toutes les ressources de l'art. Il reçoit les sacrements le 22 décembre à 10 heures du matin, et s'éteint le soir même sans angoisses, sans agonie, dans une mort qui vient à lui cachée sous l'ombre rapide, mais discrète, d'un paisible sommeil.

Je renonce à vous peindre l'émotion causée par cet événement. A Reims, à Paris, à Besançon, à Rome, partout le même étonnement, disons mieux, la même stupeur. On eût dit que la mort venait de frapper le conseil, l'appui, l'affection et la dignité de tous. Sept jours s'écoulent avant ses obsèques ; ce sont pour son

diocèse sept jours de regrets et de larmes ; pour la ville de Reims, sept jours de recueillement. Je n'en citerai qu'un trait : Un des juges de paix essayait, mis en vain, de concilier les parties appelées devant lui. Tout à coup ce magistrat s'avise d'invoquer la grande mémoire du cardinal. A ce mot, les deux plaideurs se taisent ; puis, tombant d'accord : « Monsieur le juge, s'écrient-ils, faites comme vous l'entendrez ? » Quel triomphe pour ce cercueil ! Quel touchant hommage déposé aux pieds inanimés de ce pasteur des âmes ! Hommes, femmes, enfants, vieillards, toute la ville allait alors à l'archevêché comme en pèlerinage. Une femme du peuple, d'un très-grand âge, fait une chute au milieu de tout ce monde : « Il en arrivera ce que Dieu voudra, dit-elle à ceux qui la relèvent, j'ai eu du moins le bonheur de voir encore une fois le cardinal. » Pendant ce temps-là, la cathédrale fait les préparatifs des obsèques, et les curieux la visitent pour s'assurer si elle sera digne du grand archevêque à qui elle va s'ouvrir pour la dernière fois : « Sais-tu ce qu'on fait là ? dit un ouvrier à un de ses camarades. Eh bien c'est le commencement d'une canonisation. »

Ce mot est comme le résumé de la cérémonie qui fut plutôt spontanée et toute populaire qu'officielle et conforme aux règles. La douleur avait fait place à l'admiration, je dirai presque à l'enthousiasme. Chacun veut dire un dernier adieu au prélat et mériter de lui une dernière bénédiction. Des prêtres et des évêques, accourus des extrémités de la France, viennent saluer encore une fois, les uns un vieux maître, les autres un vieil ami.

Toutes les dignités s'échelonnent autour de sa dépouille mortelle. C'est le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, qui mène ces funérailles triomphales, et ce prince de l'Eglise est lui-même un élève de Mgr Gousset. Toutes les voix s'unissent pour le louer : c'est le préfet de la Marne qui, avant le départ du corps, vient déclarer que si l'Eglise perd une de ses illustrations, Reims perd un conseil, la France un grand citoyen et que d'augustes regrets, dont il se fait l'interprète, se mêlent à ceux de la patrie ; c'est le sous-préfet de Reims qui déplore, au nom de l'Académie, la perte de son fondateur, mais qui le félicite d'avoir supporté les dignités pendant sa vie, en restant lui-même, et d'être mort comme tout prêtre doit mourir, sans argent et sans dettes ; c'est l'évêque de Beauvais qui peint, du haut de la chaire métropolitaine, avec une parole pleine de larmes, d'onction et d'entraînement, le docteur, l'évêque et le père. Mais l'office est fini, il faut partager ces dépouilles mortelles entre les deux églises qui semblent y avoir le plus de droits. La métropole garde le cœur qui battait si haut pour sa gloire ; le corps appartient à l'église de Saint-Thomas, c'est là que le cardinal veut attendre la résurrection au milieu de ses chers ouvriers. Le cortége se forme pour l'y transporter. Toutes les maisons sont revêtues de tentures de deuil, partout les réverbères sont allumés et garnis de crêpes, des milliers de spectateurs se penchent au fenêtres, montent sur les toits et les terrasses, ou couvrent les arbres d'où l'on peut apercevoir encore le bon cardinal. On disait dans cette foule naïve : « C'est bien : Monseigneur est honoré comme il

» eût désiré l'être ! que ne peut-il revenir un moment » pour voir son triomphe ! » Les étrangers, profondément émus par cette manifestation suprême, hésitent à en croire leurs yeux, et comprennent mieux que jamais tout ce qu'a été l'archevêque de Reims, tout ce qu'il a fait de sa ville et de son diocèse. Arrivé sous les voûtes de Saint-Thomas, le cortége s'arrête, et le maire, regardant une dernière fois ce prélat bien-aimé qui tenait une si grande place dans la société moderne, termine en ces mots le pathétique adieu qu'il lui adresse au nom de la cité : « Eminence, vous demeurerez à jamais cher aux Rémois. » Mais l'oraison funèbre prononcée par les ouvriers du quartier Saint-Thomas dépasse toutes les autres. Ils disent avec bonheur et fierté à l'aspect de ce corps confié à leur garde et dans lequel ils voient déjà une relique : « Nous avons maintenant notre saint Remi. »

Nous venons dire à notre tour en nous inclinant devant cette tombe loitaine : « Cher et vénéré maître, agréez, au nom d'une compagnie qui vous fut chère, l'hommage d'une voix que vous n'avez jamais entendue ; mais vos livres vous ont donné des disciples ignorés, votre cœur des amis inconnus. J'ai essayé de retracer ici bien moins ce que vous avez été que ce que vous avez fait. Archevêque, cardinal, légat-né du saint-siége, commandeur de la Légion d'honneur, sénateur de l'empire, tous vous titres ont été effacés sous la main de la mort ; nous ne voulons donc rien voir en vous de ce que la mort y efface, et il nous reste votre nom, vos bienfaits, vos immortels ouvrages. C'en est assez pour expliquer à jamais cette gerbe d'or que vous aviez mise dans vos

armes en souvenir de votre naissance, et ces paroles de l'apôtre que vous aviez choisies pour devise, en vous encourageant au travail : *Quæ seminaverit homo, hæc et metet* : l'homme recueille ce qu'il a semé. Ce grain de la bonne science a germé partout, et jamais moisson n'a fleuri plus abondante et plus belle dans l'humble champ que vous labouriez de vos mains aux jours de votre jeunesse. La gerbe mûrie vient de tomber sous la faucille, mais elle rayonne dans toute sa gloire. C'est pour la catholicité tout entière les livres d'un grand docteur, pour l'Eglise de Reims les œuvres d'un saint évêque, pour cette province, ce séminaire, cette compagnie, l'impérissable souvenir de celui qui, après avoir été le meilleur des maîtres, est demeuré le plus sincère et le plus fidèle ami. »

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Th. DESTOCQUOIS

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE BESANÇON

SUR ROMÉ DE LISLE

Je voudrais exprimer à l'Académie de Besançon, qui a bien voulu m'admettre dans son sein, ma vive reconnaissance. J'ai cru trouver le meilleur moyen de la témoigner, en rappelant les travaux archéologiques d'un Franc-Comtois, jadis célèbre, un peu oublié aujourd'hui, Romé de Lisle. Il était minéralogiste encore plus qu'antiquaire, mais l'antiquaire a fait des œuvres assez importantes pour qu'il y ait beaucoup à dire sur cette partie de ses travaux.

Romé de Lisle naquit à Gray en Franche-Comté, le 26 août 1736. Il fut employé de la compagnie des Indes, et vécut quelques années à Pondichéry. Ce séjour aux Indes eut-il plus tard quelque influence sur les études de l'antiquaire ? Il est difficile de le dire. On ne pensait pas encore à chercher dans le sanscrit la source du grec et du latin; mais l'Inde nous présente, suivant Eugène Burnouf, le spectacle de l'antiquité se continuant jusqu'au milieu de nous. Cette antiquité n'est pas l'antiquité classique; elle lui ressemble cependant en bien

des choses, et le spectacle des mœurs indoues prépara Romé de Lisle, peut-être à son insu, aux études auxquelles il devait se livrer plus tard. Fait prisonnier par les Anglais, il revint en France en 1764 ; il se consacra dès lors entièrement à l'étude de l'histoire naturelle et des antiquités. Il est mort à Paris le 10 mars 1790.

La minéralogie, ou plutôt la cristallographie a fait entre ses mains de grands progrès. Il a constaté le premier la constance des angles des cristaux d'une même substance : il a essayé de classer les corps d'après leurs formes cristallines.

L'étude des minéraux l'avait accoutumé à peser avec une grande précision les corps dont il s'occupait. Il porta la même exactitude dans l'évaluation du poids d'un grand nombre de médailles grecques et romaines, et il a exposé ses travaux de cet ordre dans l'important ouvrage auquel il a donné le titre de *Métrologie*. La drachme des Grecs était à la fois un poids et une monnaie. Dans la *Métrologie* les monnaies des villes grecques sont classées d'après le poids des drachmes. Suivant une remarque importante, jointe à un de ses tableaux, la drachme d'Ionie, pesant 72 grains, tient le milieu entre la petite drachme du Péloponèse, pesant 60 grains et la grande drachme attique.

Dans le Péloponèse dominaient les peuples doriens. Nous retrouvons donc ici, dans le système monétaire, la même distinction entre les Doriens et les Ioniens, que manifestent tant d'autres choses dans l'histoire grecque. La drachme dorienne, ou du Péloponèse, pèse 60 grains. La drachme d'Ephèse ou d'Ionie pèse 72 grains.

Athènes et ses colonies ont un système à part, établi au temps de Solon. Ces vues de Romé de Lisle ont porté leur fruit. Si l'on ouvre l'histoire grecque de Grote (tome III de la traduction française), on y trouvera la distinction attribuée à des Allemands, bien entendu, entre les poids doriens, que l'on croit d'origine phénicienne, et les poids ioniens, que l'on croit d'origine lydienne.

L'auteur de la *Métrologie* a déduit du pesage des monnaies romaines d'autres conséquences importantes. Suivant un témoignage précis de Festus, l'amphore, mesure de capacité, était le pied cube romain. Or, une amphore d'eau pesait 80 livres romaines; il s'ensuit que la détermination de la livre nous donne le pied. De là une vérification précieuse pour les mesures de longueur et les mesures itinéraires. Romé de Lisle nous apprend qu'il a fait grand usage de la théorie des mesures itinéraires donnée par Bailly dans son *Histoire de l'Astronomie ancienne*, et il est nécessaire d'en dire quelques mots.

Bailly croyait qu'il y avait eu très-anciennement dans la Bactriane, ou ailleurs, car le lieu n'est pas bien déterminé, un centre de civilisation, que l'astronomie y avait été cultivée, et que l'on avait mesuré la circonférence de la terre. En supposant la terre sphérique, il suffit de mesurer un degré du méridien pour en déduire une valeur approchée de la circonférence, et une telle mesure, à une époque ancienne, n'est pas absolument invraisemblable.

Les premières mesures de longueur furent détermi-

nées d'après les dimensions du corps humain; la coudée est la longueur de l'avant-bras. Mais ces mesures furent souvent modifiées, et suivant Bailly, elles le furent d'après les mesures itinéraires, déterminées elles-mêmes d'après les dimensions de la terre. Les géographes ont fait de nombreuses recherches sur la valeur des mesures anciennes; l'hypothèse de Bailly donna à ces recherches une unité qu'elles n'avaient pas eue jusque-là. Romé de Lisle avait adopté cette hypothèse, et il cite quelques résultats qui lui semblent en effet très-favorables. Ainsi un degré du méridien vaut 400,000 pieds géométriques, le pied géométrique étant les deux tiers de la coudée ordinaire d'Hérodote.

En faisant le partage des médailles grecques d'après leur poids, Romé de Lisle les a rapportées aux diverses races entre lesquelles la Grèce était divisée. En déduisant des poids romains les mesures de longueur, il a mis en lumière l'unité du système de mesure dont les Romains faisaient usage. Dans sa carrière laborieuse, l'archéologie tient une place importante à côté de la minéralogie.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur,

L'Académie accepte avec gratitude l'assurance que vous lui donnez de votre concours; elle vient d'entendre avec intérêt le premier témoignage que vous lui en apportez.

Une de ses œuvres les plus chères est la recherche des éléments d'une histoire entière et complète de notre pays, et le souvenir des hommes qui l'ont honoré par leur intelligence s'ajoute heureusement aux actes de sa vie politique.

L'Académie espère que, sans rien dérober aux travaux par lesquels vous complétez le mérite d'un solide enseignement, vous pourrez lui donner quelquefois ce qu'elle a droit d'attendre d'un savant distingué qui aime les lettres et qui les cultive.

LES

ARTS ET MÉTIERS

DANS LA SÉQUANIE

PAR M. L'ABBÉ SUCHET

MESSIEURS,

Notre époque est justement fière des merveilleuses découvertes de l'industrie moderne. C'est là un des titres sur lesquels elle se fonde pour s'appeler le siècle du progrès. Toutefois, il ne faut pas que ce titre devienne une injure pour nos devanciers. Nos pères ont fait ce qu'ils ont pu pour le développement de l'humanité. S'ils ont été moins habiles que nous dans les arts, les sciences et l'industrie, c'est que l'héritage qu'ils avaient reçu valait moins que celui qu'ils nous ont légué. Nous vivons surtout des richesses recueillies par nos ancêtres. Ces richesses se sont accrues d'âge en âge, et c'est ainsi que presque tous les siècles ont été des siècles de progrès, parce qu'ils ont profité des découvertes précédentes pour en faire de nouvelles. Si l'on n'avait pas inventé la poudre vers l'an 1320, nous n'aurions pas aujourd'hui le fusil à aiguille, cette arme merveilleuse

destinée à devenir le principal instrument de la civilisation au dix-neuvième siècle.

L'histoire de l'origine des arts et des métiers offre donc un véritable intérêt, malgré ses incertitudes. J'ai voulu, dans un cadre restreint, rechercher ce qu'ont été autrefois en Franche-Comté l'industrie et les arts utiles, et reconnaître quelle part nos pères ont prise dans le développement progressif de l'activité humaine.

Quelques historiens ont entouré les Gaulois, et en particulier les Séquanais nos ancêtres, d'une auréole de gloire et de poésie. Ils les ont représentés en possession de tout ce qui peut faire la grandeur et la prospérité d'un peuple. Il ne faut rien exagérer. La civilisation des Celtes, supérieure à celle des autres barbares, était un mélange singulier de grandes idées et de sauvagerie. Ainsi, à côté des habitations grossières qui sont un signe caractéristique de l'état d'un peuple, on a trouvé des monuments de l'industrie gauloise, dont on admire le fini et la délicatesse.

Les Séquanais primitifs, qui tinrent longtemps l'un des premiers rangs dans les Gaules, dédaignèrent d'abord le plus utile de tous les arts, l'agriculture. Peuple nomade et pasteur, habitant sur des chariots ou s'abritant sous des toits de feuillage, ils vivaient de la chasse, de la pêche et du produit des nombreux troupeaux qu'ils élevaient dans leurs forêts immenses. Plus tard cependant ils cultivèrent leurs champs : parmi les premiers grains qu'ils récoltèrent, on cite particulièrement l'orge, l'avoine, le millet, le lin, le chanvre et aussi le seigle,

dont la paille servait à former les toits de chaume des cabanes celtiques (1).

La plus ancienne industrie connue dans l'histoire des Séquanais, c'est le tissage des saies ou vêtements de laine, qu'ils vendaient aux autres Gaulois et même aux Romains; c'est ensuite la préparation des jambons salés qu'ils exportaient en Italie et en Grèce. Pour préparer ces viandes, ils trouvaient des ressources dans les salines que possédait la Séquanie; car nos pères les exploitaient déjà, d'une façon grossière, il est vrai, en versant l'eau salée sur du bois enflammé, pour obtenir ainsi la cristallisation (2).

D'immenses forêts couvraient alors le sol de notre pays, que César nous représente presque dépourvu de chemins, *penè invia*. C'est dans ces bois touffus que les Séquanais élevaient des troupeaux de moutons et de porcs à demi sauvages, qui ont été la source de leur premier commerce avec Marseille et l'Italie. Le souvenir de cette industrie nationale s'est conservé sur les médailles gauloises, qui portent souvent l'empreinte d'un sanglier.

Sur la lisière de ces forêts ils construisaient des habitations que Strabon a décrites, et dont on voit encore aujourd'hui les vestiges près d'Alaise; constructions grossières, formées de pierres sèches et se terminant en cône. Sur plusieurs points ces cabanes, groupées en un même lieu, devinrent des villes fortifiées. L'enceinte en

(1) Strab., liv. IV. — Dareste, *Histoire des classes agricoles*, p. 4.
(2) Pline, liv. XXI, c. 39.

était défendue par des murs formés de pierres brutes soutenues par des poutres entrelacées. Telles furent les premières villes de la Séquanie, Dittatium, Noviodunum (ou Equestris), Aventicum, Amagétobrie, Alaise, Besançon même, dont les maisons élégantes et commodes ne dataient que des Romains.

Peu à peu, soit par un développement spontané, soit par l'influence de la civilisation méridionale, nos ancêtres perdirent leur simplicité primitive. Ils cultivèrent les arts et l'industrie. Ils avaient appris à travailler les métaux, à fabriquer des armes, à forger des lances de bronze ou d'acier, et à façonner l'argile pour en former des vases aux formes les plus variées. Les habitants d'Alésia connaissaient l'art d'appliquer l'argent sur des lames de cuivre. Les objets qu'on a trouvés dans les *tumulus*, ou dans les ruines des villes celtiques de la Franche-Comté, prouvent que les industries les plus diverses étaient pratiquées dès longtemps en Séquanie. Ce sont des fers de lance, de flèche ou d'épée, des bracelets, des anneaux, des colliers, des cercles de roue, des monnaies, des débris de poterie, etc.

Les arts utiles s'y perfectionnèrent dans la suite sous la domination romaine, et produisirent ces ouvrages élégants que Chifflet mentionne déjà en grand nombre dans le *Vesontio*, et dont on peut voir aujourd'hui des échantillons dans notre musée, un des plus riches en antiquités gauloises.

Les chemins celtiques, dont les ornières profondes se remarquent sur plusieurs points de la Franche-Comté, sont aussi une preuve que les Séquanais savaient atteler

et conduire de lourds chariots, et garnir les pieds de leurs chevaux de fers solides, dont l'empreinte est visible en particulier à Alaise, dans le chemin de la Languetine (1).

Cependant les chemins étaient rares et peu commodes en Séquanie. César s'en plaignait, et il y trouvait un des plus grands obstacles aux mouvements de ses troupes. Mais les Séquanais avaient d'autres voies de communication, dont ils profitaient pour le commerce. Ils avaient les rivières, *ces chemins qui marchent*, et surtout la Saône et le Doubs, que Strabon nous montre navigables depuis les temps les plus reculés. Il y avait même sur la Saône des péages au sujet desquels les Séquanais et les Educéens engagèrent des luttes sanglantes. C'est par ces rivières que leurs marchands descendaient le Rhône, pour porter jusqu'à Marseille les productions de leur pays.

Ces communications avec le midi des Gaules furent favorables à la civilisation de nos pères. Ils comprirent mieux les bienfaits de l'agriculture, et se mirent à féconder par le travail ce sol de la Séquanie que César appelait le *meilleur de toute la Gaule*. Ils cultivèrent la vigne de bonne heure, et cette plante devint pour eux ce qu'elle fut plus tard pour la France, *une plante nationale*.

Pline raconte qu'un helvétien nommé Hélicon, après avoir séjourné à Rome en qualité d'artisan, rapporta dans son pays des figues sèches, des raisins et des vins

(1) P. Bial, *Chemins de la Gaule au temps de César*.

de choix. A cette vue la convoitise des Gaulois fut excitée, et ils se précipitèrent à la conquête de l'Italie. Les Séquanais étaient de cette campagne, et Pline nous dit qu'ils furent des premiers à cultiver dans les Gaules une espèce de raisin dont le vin avait une odeur de résine. C'est ce fameux vin poissé que vante le poète Martial, et qu'un marchand, nommé Romulus, vendait aux gourmets de Rome (1).

On sait que les habitants de la Séquanie avaient une grande passion pour les chevaux. Ils étaient habiles à les élever, à les dresser, à les retenir sous le frein. C'est à eux qu'on attribue l'invention du mors de brides. « La race séquanaise, dit Lucain, excelle à manier le frein du cheval qui tournoie. »

Optima gens flexis in gyrum Sequana frenis.

Longtemps avant l'ère chrétienne, on avait vu les Séquanais, sous Bellovèse et sous Brennus, soutenir, à la tête des armées, leur réputation d'excellents cavaliers. Quand César vint les combattre, il les trouva aussi habiles dans cet art. Sur leurs médailles, on voyait figurer un cheval qui galope. Aussi, dans cette nation comme chez les autres Gaulois, les chevaliers occupaient le premier rang après les druides (2).

Au moment où César vint envahir la Séquanie, le luxe s'y était déjà introduit dans les mœurs. Les bains de Luxeuil paraissent avoir été fréquentés dès les temps

(1) Pline, liv. XIV, c. 3. — Martial, liv. XIV, Ep. 107.
(2) César, liv. VI, c. 13.

celtiques, et, s'il faut en croire une inscription dont l'authenticité, il est vrai, est vivement contestée, le proconsul envoya son lieutenant Labienus présider à leur réparation. L'amour des plaisirs régnait dans la cité de Besançon, et le commerce y apportait tout ce qui peut amollir les courages, *quæ ad effeminandos animos important* (1).

Aussi, malgré quelques généreux efforts pour revendiquer l'antique liberté, les Séquanais se façonnèrent bientôt pour la servitude. Afin de leur faire oublier plus facilement leur première indépendance, les Romains leur apportèrent l'industrie et les inventions de l'Italie et de la Grèce. La liberté y perdit; mais les arts de luxe y gagnèrent. Je ne prétends pas que ce fut un bien : au contraire. Mais les peuples d'alors, dit Tacite, appelaient civilisation ce qui n'était que le complément de leur esclavage : *Id apud imperitos humanitas vocabatur, cùm pars servitutis esset* (2).

C'est à dater de cette époque, c'est-à-dire pendant une période de plus de deux siècles, que furent élevées ces constructions dont les ruines, ou au moins les souvenirs, se retrouvent partout en Franche-Comté. Les thermes de Luxeuil furent restaurés. Selon le témoignage de l'historien Jonas (3), l'art païen y multiplia les statues des dieux jusque dans la profondeur des bois voisins, et Drusus y bâtit un château l'an 745 de Rome.

(1) César, liv. I,
(2) *Vita Agricol.*, c. 21.
(3) *Vita s. Columb.*, 17.

Besançon eut son forum, son capitole, ses arènes, ses temples dont l'empereur Julien louait la magnificence. On y éleva un gymnase où le professeur Titianus (1) enseignait l'art oratoire à la jeunesse gallo-romaine, et faisait déjà, selon la méthode des rhéteurs de ce temps, ce qu'on a renouvelé de nos jours sous le nom de lectures ou conférences publiques.

Cette époque vit aussi construire le canal d'Arcier, le pont et l'arc de triomphe de Besançon, l'amphithéâtre de Mandeure, et ces innombrables villas où les mosaïstes nous ont laissé des modèles si curieux de leur art. Des canaux distribuaient l'eau dans les villes et dans les maisons, pour les bains publics et pour l'usage des citoyens.

En Séquanie, les Romains bâtissaient, comme partout, avec autant de solidité que de magnificence. A la base de leurs édifices on a retrouvé de nos jours des couches indestructibles de béton, quelquefois d'un pied d'épaisseur. Les murs de leurs salles de bains étaient revêtus de marbres de diverses couleurs, et le pavé, formé de mosaïques figurant des dieux et des déesses, des fleurs, des animaux ou des emblèmes. L'eau s'écoulait par des canaux enduits de ciment, ou par des tuyaux de plomb ou de terre cuite.

La tuile romaine remplaça le chaume des cabanes celtiques; les tumulus se transformèrent en tombeaux de pierre ou de marbre, chargés d'inscriptions; les poteries grossières des premiers âges firent place à ces

(1) *Vesuntio*, pars I.

vases élégants de terre ou d'airain, dont nos musées conservent des modèles. Sur ces poteries étaient représentés quelquefois des détails qui rappellent les usages de nos pères. C'étaient des groupes de chasseurs, des esclaves faisant l'éducation d'animaux domestiques, des lapins jouant sous le feuillage.

La multitude des statues découvertes dans notre province, et dont un grand nombre sont de bon style, fait supposer qu'il y avait en Séquanie des artistes habiles. Nous ne connaissons le nom d'aucun d'eux. Quelques ouvriers cependant, tels que les fabricants de tuiles ou de poterie, ont mis leurs noms sur leurs ouvrages. On cite ceux de Bulbus, de Junius, de Bassico, etc.

Les *trusatiles* ou meules de moulins à bras, qu'on a recueillies à Besançon et ailleurs, nous indiquent de quelle manière on fabriquait encore la farine sous la domination romaine, quoique déjà, sous l'empereur Auguste, on connût en Italie les moulins à eau.

Des inscriptions, déchiffrées à Besançon et à Mandeure, nous fournissent quelques notions bien incomplètes sur l'exercice de l'art médical en Séquanie. Parmi les antiquités recueillies sur notre sol, on cite plusieurs instruments de chirurgie. Nous savons le nom d'un pharmacien appelé Sabinianus, qui vendait une drogue nommée *diacherale*, composée, dit-on, de la cendre brûlée du hérisson mêlée avec du miel. Pour empêcher la contrefaçon, il mettait sur cette drogue l'empreinte d'un cachet qu'on a retrouvé à Besançon. A Mandeure, un oculiste, nommé Caius Sulpitius Hypnus, employait, pour guérir les yeux malades, quatre collyres différents

dont nous avons les noms, mais dont il est difficile d'indiquer la composition.

C'est dans les sépultures antiques, si nombreuses dans notre pays, qu'il faut surtout rechercher les traces de la vie de nos ancêtres. Quelques tombeaux étaient ornés de peintures à fresque. Les nombreux objets que renfermaient ces asiles de la mort nous donnent une idée du luxe de cette époque et des arts d'agrément qu'on y pratiquait. A côté des attributs du deuil, des urnes cinéraires, des fioles, des lacrymatoires, on a trouvé des coupes en argent doré, des lampes d'airain, des plaques de fer damasquinées d'argent, des feuilles d'or plaquées sur cuivre et relevées de filigranes, des fibules, des anneaux de chevaliers en or et en argent, des pierres précieuses revêtues d'un cercle d'or, des pendants d'oreilles en forme de serpent qui se mord la queue, des épingles d'or, des styles et des anneaux à cachet, etc. Outre ces parures de luxe, on y rencontrait aussi les objets d'un usage plus commun : des urnes, des aiguières, des amphores et d'autres ustensiles de ménage, ainsi que des clefs, des serrures et des cadenas en fer et en bronze (1).

Rien ne prouve que tous ces objets aient été fabriqués en Séquanie; mais rien, non plus, n'indique le contraire. Il est probable que la province avait ses ouvriers et ses artistes, indigènes ou étrangers, pour suffire à toutes les exigences de la vie.

(1) Voir *Documents inédits*, tom. I, Dissertation du P. PRUDENT, sur les *Antiquités romaines en Franche-Comté*; et M. Ed. CLERC, *La Franche-Comté à l'époque romaine*.

Du reste, les communications et le commerce étaient devenus faciles. Des routes nombreuses sillonnaient la Séquanie. « Aujourd'hui, disaient alors les Romains, la Gaule soumise cultive ses vastes campagnes. Le Rhône, la Loire, la Saône et le Rhin sont couverts de nos bateaux. » L'agriculture florissait à l'ombre de la paix. Mandeure et Port-Abucin étaient devenus le centre d'un grand mouvement commercial. La multitude des pièces de monnaie qu'on a retrouvées sur le sol de la Séquanie prouve combien le commerce y était alors prospère. Les Romains s'efforçaient de multiplier l'activité industrielle chez nos pères, pour leur faire oublier la servitude. On cite, parmi les manufactures de ce temps, celles de Villars et d'Isernore (1). Il est probable qu'il y en avait d'autres encore.

Le vieux type séquanais semblait s'effacer de plus en plus. La toge et le manteau furent substitués, dans les villes, au vêtement celtique, qui consistait dans la saie, les braies et la tunique. Toutefois ces derniers restes du costume gaulois furent longtemps encore en usage chez les habitants des campagnes, tandis que dans les cités, des ouvriers habiles fabriquaient certains vêtements dont la commodité était célèbre jusqu'à Rome. C'est ce qu'atteste le poète Martial, en envoyant à un ami un de ces manteaux appelés *endromis*, dont se servaient les anciens après les exercices gymnastiques. « Je vous envoie, lui dit-il, une endromide, vêtement étranger fort épais, tissu par une ouvrière de la Séquanie, et qui, tout bar-

(1) D. Grappin, *Recherches sur les monnaies*, p. 8.

bare qu'il est, porte un nom lacédémonien. C'est un présent de peu d'apparence, mais qui n'est point à dédaigner par ce temps glacial de décembre..... Cet habit empêchera le froid pénétrant de s'insinuer dans vos membres humides, et vous rendra moins à craindre les averses de l'impétueuse Iris. Avec lui, en un mot, vous braverez le vent et la pluie; vous ne seriez pas mieux abrité sous un manteau de pourpre tyrienne (1). »

On le voit, la civilisation romaine avait jeté un vif éclat dans notre province. Mais cette civilisation toute matérielle avait surtout profité aux patriciens et aux grands propriétaires. Pour eux les amphithéâtres, les palais somptueux des villes, les splendides villas répandues dans les campagnes, où s'étalaient l'or, le marbre et le porphyre; pour eux les riches ornements dont nous recueillons maintenant les débris : « Le peuple, dans les champs surtout, dit un de nos historiens, n'était compté pour rien; ces populations rustiques, c'étaient des esclaves, et leurs maisons, des chaumières (2). »

Au troisième siècle, cette gloire de la puissance romaine commence à décliner, pour s'éclipser bientôt. Les douze ou quinze villes séquanaises (3) bâties ou restaurées par les maîtres du monde, sont dévastées par les incursions des Barbares. La cité de Besançon elle-même ne résiste pas à leurs attaques, et quand l'empereur Julien

(1) Martial, liv. IV, *Ep.*, 19.

(2) *La Franche-Comté à l'époque romaine*, p. 4.

(3) Besançon, Iscmore, Raurica, Amagétobrie, Vindisch, Yverdun, Dittatium, Mandeure, Avenche, Equestris, Segobodium, Luxeuil, Port-Abucin, Corre, Lédo, la ville d'Antre, Grozon, Ruffey, etc.

la visite au IVe siècle, il écrit que ce n'est plus qu'une petite ville détruite, dont les ruines attestent la magnificence passée (1).

Au milieu de ces troubles qui faisaient de la Séquanie un perpétuel champ de bataille, le commerce et l'industrie tombèrent en décadence, et les terres cultivées redevinrent des friches. Mais, tandis que la vieille société s'écroulait, une société nouvelle, dont les commencements étaient à peine visibles, la société chrétienne se formait déjà dans les murs de Besançon. Quoiqu'elle s'occupât avant tout de purifier les mœurs et de sanctifier les âmes, elle ne devait pas rester sans influence sur la destinée des arts. Ces ruines que la barbarie entassait, en renversant les monuments romains, le christianisme allait les recueillir pour en bâtir des temples au vrai Dieu. Ces champs, que les invasions avaient rendus stériles, la religion allait les féconder de nouveau par ses institutions monastiques.

A Besançon, comme à Rome, nous voyons la religion chrétienne recruter ses premiers disciples surtout parmi les gens de métier, les ouvriers et les marchands. Pour en empêcher la propagation, le gouverneur de la province voulut même interdire à ceux qui embrassaient la foi d'exercer leur industrie. C'est ce que nous apprend la chronique de nos archevêques. Il était défendu, dit-elle, à tout chrétien d'exercer son art ou de faire le commerce (2). Aussi, pendant cette période qu'on ap-

(1) Lettre de Julien de l'an 360.

(2) Nulli christiano licebat suam artem exercere aut aliquod negotium agere. (*Vesuntio*, pars II, p. 31.)

pelle *l'ère des martyrs*, nos premiers apôtres eurent leurs catacombes comme les chrétiens de Rome. On connaît la crypte des saints Ferréol et Ferjeux, celle de saint Lin, et celle de saint Maximin placée au milieu des ruines mêmes du Forum séquanais.

Les premiers monuments que l'art chrétien éleva dans notre province datent du IVe siècle. A l'avénement de Constantin, la persécution fit place à un gouvernement protecteur. L'édit que ce prince publia en 313 portait ces mots : « Nous voulons que quiconque désirera suivre la religion des chrétiens puisse le faire en toute liberté, purement et simplement. » Dès lors les oratoires chrétiens de la Séquanie se transformèrent en temples publics. Besançon vit construire, pendant ce siècle, l'église de saint Pierre dans le faubourg de la cité, celle de saint Jean-Baptiste, bâtie avec les débris du Forum, l'église cathédrale pour laquelle l'impératrice Hélène envoya des ornements et des marbres précieux d'Italie, celle de saint Etienne sur le mont Cœlius, celle de saint Maurice en l'honneur des martyrs d'Agaune, enfin celle de saint Laurent, bâtie sur les bords de la forêt qui couvrait encore la rive droite du Doubs.

Ainsi, l'architecture et tous les arts qui en dépendent renaissaient peu à peu sous l'influence chrétienne. Les ouvriers, à qui le paganisme avait naguère interdit l'exercice de leur profession, purent travailler à bâtir des temples au vrai Dieu, grâce à la liberté de conscience reconnue par Constantin. Ces monuments, sans doute, n'avaient ni la richesse, ni l'élégance des siècles passés, car l'esthétique chrétienne n'avait pas encore ses for-

mules précises. C'était une époque de transformation dans le monde matériel aussi bien que dans le monde moral.

L'art palen essayait pourtant de se relever, grâce aux encouragements de l'empereur Julien. Ce prince philosophe vint deux fois à Besançon. Il s'inquiéta à la vue des progrès qu'y faisait la religion chrétienne ; il y regretta la ruine des temples superbes des dieux ; il y invoqua Jupiter, Apollon, Minerve, toutes les divinités de l'Olympe. Peine perdue ! Le paganisme était impuissant. Les Barbares arrivaient par toutes les frontières, et les arts allaient encore périr, l'industrie allait être étouffée une seconde fois. Mais on les vit se relever au ve siècle, au moment même où la puissance romaine expirait en Séquanie pour faire place à la domination des Burgundes.

Le premier de tous les arts que nous voyons renaître dans notre pays, au commencement du ve siècle, c'est l'agriculture. Ce spectacle nous est offert par les colonies monastiques de Condat (aujourd'hui Saint-Claude), qui vont au loin défricher les profondeurs abruptes du Jura. L'histoire de cette abbaye est un des monuments les plus curieux de ce temps. Elle nous la montre comme une grande exploitation agricole et industrielle, où nous trouvons l'établissement religieux de Condat formant des détails intéressants sur l'économie domestique à cette époque. En voici les traits les plus saillants (1).

(1) J'ai cité ailleurs tous les textes d'où ces détails sont tirés. (Voir la *Vie des saints de Franche-Comté*, tom. III, *SS. abbés et moines de Condat.*

Le fondateur de Condat, saint Romain, était né dans la ville celtique d'Isernore. C'est en 425 qu'il se retira sur les bords incultes et inhabités de la Bienne. Il y portait des semences et des instruments d'horticulture. Son frère et quelques jeunes gens dévoués vinrent bientôt le rejoindre, et en peu de temps cette colonie monastique, la première qui ait été formée en Séquanie, compta plusieurs centaines de religieux. Armés de la hache et de la pioche, ils abattirent les forêts vierges du Mont-Joux. Leur premier soin fut de se bâtir une vaste maison de bois, où chacun avait sa cellule particulière. Tous ces logements isolés, unis par une charpente commune, formaient un ensemble pittoresque. Les planches en étaient rabotées et unies avec soin; car, dès l'origine, les religieux de Condat cultivèrent cet art de travailler le bois qui fait encore aujourd'hui la prospérité de Saint-Claude.

Pour conduire les eaux nécessaires à leur habitation, ils se servaient de sapins percés dans leur longueur, et ce genre d'aqueduc n'a pas cessé, jusqu'à ce jour, d'être usité dans nos montagnes.

Leurs premiers instruments de travail furent le sarcloir et la hache. Peu de temps après ils y ajoutèrent tous les autres agrès de culture, quand ils eurent formé des prairies, planté des vignes et préparé des terres pour la récolte du froment.

Leur vêtement ordinaire était la saie gauloise et la coule ou scapulaire de laine, avec un capuchon qui leur servait de coiffure. Quelques-uns étaient vêtus de fourrures grossières, ou de tuniques faites de peaux d'ani-

maux cousues ensemble. Plusieurs portaient une caracalle, longue robe en usage chez les Gaulois. Un manteau blanc, avec agrafe de cuivre, paraît avoir été le vêtement distinctif de l'abbé et de quelques religieux. Leur chaussure ordinaire était les socques de bois ou sabots. L'historien de Condat mentionne encore les sandales, qu'on portait aux jours de fête et dans les circonstances solennelles, les caliges gauloises garnies de clous, et une sorte de bottines appelées *ocrées*, qu'on attachait aux jambes avec des bandelettes.

Tous ces vêtements étaient fabriqués au monastère par les religieux. Les uns filaient la laine, d'autres tissaient, tricotaient ou travaillaient à l'aiguille. Il y eut même à Condat, dès le ve siècle, une école professionnelle où l'on enseignait les arts mécaniques. On y apprenait à façonner et à tourner le buis, et à faire des meubles aussi utiles qu'élégants. Le moine Viventiole devint très-habile dans cet art. Il envoya à son ami Avitus, évêque de Vienne, un fauteuil qu'il avait fabriqué de ses mains. Avitus en remercia Viventiole par une lettre conçue en ces termes : « Quelles dignes actions de grâces pourrais-je vous rendre pour ce présent que vous m'avez envoyé? lorsque vous dites que de telles choses peuvent venir de la solitude, vous attirez, par l'élégance de cet ouvrage, les désirs des hommes vers le lieu de votre habitation. Et certes, bien qu'il ait été trouvé désert, ce lieu ne peut manquer, par votre sollicitude, votre discipline et votre savoir, de devenir un paradis. Aussi, je vous souhaite une chaire épiscopale, en retour du siége que vous m'avez envoyé. » Le

vœu d'Avitus fut exaucé, et Viventiole, l'habile tourneur de Condat, devint évêque de Lyon.

C'est à l'agriculture surtout que s'appliquaient les moines du Jura. Ils avaient à lutter contre l'ingratitude du sol et contre les ravages des torrents qui entraînaient quelquefois les rochers et les arbres. Par leurs travaux, cette nature sauvage se transforma peu à peu. Les défrichements adoucirent la température en ouvrant des passages à l'air, à la lumière et à la chaleur. La vallée de la Bienne fut fertilisée sur une étendue de deux lieues, jusqu'à l'endroit appelé Lauconne (aujourd'hui Saint-Lupicin). Une vaste forêt fut abattue et les moines y firent de belles prairies, des vignes fécondes et des champs où ils recueillirent d'abondantes moissons.

On voit, par les récits contemporains, que la Séquanie était alors agitée par les incursions des Barbares. Les habitants des campagnes cherchaient un asile dans les profondeurs du Jura. Ils arrivaient à Condat avec leurs troupeaux et leurs instruments de travail. On y accueillait, dit l'historien, *cette multitude de convertis*, et l'on employait leurs bras à féconder une immense étendue de sol jusqu'alors stérile.

Rien ne limitait encore les propriétés des moines de Condat; car les monts Jura étaient alors sans maîtres. Ils n'appartenaient à aucun seigneur et étaient, dit la chronique de Saint-Claude, hors des limites de tout royaume,

Et extra cunctos limites cujuscumque regni esse.

Les possesseurs de ce sol furent donc ceux qui entreprirent de le défricher, et ce droit du premier occupant

y fut même en vigueur jusqu'au XIIe siècle, comme on le voit par une charte d'Humbert III, sire de Salins (1). Grâce à ce droit primitif, les moines de Condat étendirent au loin leur culture.

Ce fut un immense bienfait pour ces montagnes désertes et stériles. Plusieurs colonies, sous la conduite des religieux Aubert, Didier, Poncius, Hymetière, etc., allèrent s'établir dans les parties inhabitées du Jura, dans les vallées du Grandvaux et de Bonlieu, sur les bords de la Valouse et jusque sur les rives du lac de Joux. « On vit les moines, dit l'historien contemporain, semblables à des essaims d'abeilles, se répandre de tous côtés, et remplir de monastères et d'églises, non-seulement les lieux les plus secrets de la Séquanie, mais encore beaucoup de terres éloignées et séparées par de grandes distances (2). »

Pour fonder ces nouveaux établissements, ils élevaient d'abord une métairie qui prenait le nom de *manse;* ils y plaçaient des religieux pour cultiver une certaine quantité de terres sous la dépendance de Condat. Peu à peu les colons se réunissaient autour de ce centre agricole, et c'est ainsi que se formèrent la plupart des villages de cette contrée. Au VIIIe siècle on en comptait déjà plus de trente qui devaient leur origine à ces colonies monastiques.

C'était toujours à Condat que l'activité agricole et industrielle se déployait avec le plus d'ardeur. Dès le

(1) *Hist. des sires de Salins*, t. I, preuves p. 36.
(2) *Vita S. Romani*, n° 5.

commencement du ve siècle, les moines avaient établi un moulin à eau sur le cours de la Bienne. C'est le premier moulin de ce genre mentionné dans l'histoire de notre province. Il était placé sous la direction d'un religieux, nommé Sabinien, qui le faisait mouvoir le jour et la nuit. Un batardeau servait à conduire les eaux de la rivière sur les roues. Quand ces eaux étaient basses, on élevait le niveau du courant en resserrant son lit au moyen de deux rangs de pieux, entrelacés de branches d'osier, de saules et de paille. Les moines de Condat faisaient ainsi, à peu près comme on les fait encore aujourd'hui, les endiguements nécessaires pour utiliser les cours d'eau de la vallée.

Dès le vi^e siècle, on voyait à Condat tous les genres d'occupations utiles à un grand établissement. Ainsi, l'historien mentionne l'hôtelier chargé de recevoir les voyageurs et les étrangers dans le *xenodochium;* l'économe, qui veillait sur les récoltes, faisait battre le blé et le recueillait dans les greniers; les boulangers, qui faisaient cuire pour les frères des tourteaux épais de farine d'orge, *crassior tortula.* On avait établi sur la Bienne un bac pour conduire les passagers d'un bord de la rivière à l'autre.

Quelques moines étaient occupés à tresser des cordages. Le plus grand nombre étaient laboureurs, pasteurs ou vignerons. Ils élevaient des troupeaux de moutons dont la laine leur fournissait le vêtement, et dont la peau leur servait de lit pour reposer. La règle indiquait dans quel esprit ils devaient se livrer aux occupations agricoles. « Que le laboureur, disait-elle, chante

l'*Alleluia* en dirigeant sa charrue, que le moissonneur répète les Psaumes de David en essuyant la sueur de son front, et tandis que le vigneron émonde le cep recourbé, qu'il fasse entendre les hymnes du Roi-Prophète. »

Le travail ennoblissait tous les membres de la communauté. La règle portait que tous les hommes de condition servile, qui entraient au monastère, devenaient libres en devenant moines.

Les religieux de Condat élevaient des abeilles dont ils mêlaient le miel avec l'eau pour le soulagement des malades. On voit aussi que, du temps de saint Oyand, ils exerçaient l'art de guérir ; c'était une sorte de médecine surnaturelle, où la prière venait toujours se joindre à la thérapeutique. Des multitudes de malades venaient à Condat chercher quelque adoucissement à leurs maux. On leur donnait asile pendant deux ou trois jours, et l'huile bénite était toujours au nombre des remèdes qu'on leur procurait. Ils l'emportaient avec confiance, et, la foi aidant, dit l'historien de Condat, ils recouvraient la santé : *cooperante fide, porrigebant medicinam.*

Le proviseur du monastère était chargé de procurer tout ce qui était nécessaire à l'entretien et au travail des frères. Au nord de Condat s'étendait une région qu'on appelait le pays des Hériens ; région féconde en eaux salées qu'on exploitait déjà à Salins, à Grozon, à Montmorot et à Lons-le-Saunier. C'est là que les religieux de Condat allaient chercher le sel nécessaire à leur communauté. Mais, dans le courant du cinquième siècle,

cette contrée industrielle fut envahie par les Allemands, et les moines du Jura furent obligés d'aller chercher le sel jusqu'en Italie, sur les bords de la mer de Toscane.

Au milieu de ces occupations si variées, on ne négligeait pas l'étude des lettres à Condat. L'école de ce monastère, bien antérieure à celle de Luxeuil, était célèbre dans toutes les Gaules. Saint Oyand y brillait par ses connaissances dans la littérature grecque et latine. Il n'entre pas dans mon sujet de parler de cette école. Mais un art qui s'y rattache par quelque côté, c'est la transcription des manuscrits précieux dont les moines de Condat enrichirent leur bibliothèque. Malgré le ravage des temps, on en conservait encore, il y a deux cents ans, plusieurs qui remontaient à l'époque dont nous faisons l'histoire. C'est là que le P. Chifflet découvrit le manuscrit original de saint Eucher, évêque de Lyon, qui avait près de onze cents ans d'existence (1).

Au cinquième siècle, la Séquanie fut occupée par les Bourguignons, dont Sidoine-Apollinaire nous a laissé le portrait peu flatteur. Sous la domination de ce peuple barbare, les sciences, les lettres, les arts et l'industrie éprouvèrent encore un moment d'arrêt. Mais l'énergie de la race séquanaise devait les empêcher de périr.

(1) Dom Martène, *Voyage littéraire.*

PIÈCES DE VERS

PAR M. VIANCIN

LES POÈTES S'EN VONT

A mes très-chers Confrères de l'Académie.

Les Poëtes s'en vont de même que les Dieux.
Naguère on en comptait certain nombre en ces lieux;
Que sont-ils devenus? — O mort! toujours trop vite
Tu nous ravis les cœurs et les esprits d'élite;
Dans nos jours solennels en vain nous regardons
Où sont les successeurs de ceux que nous perdons.

Qui nous rendra, Messieurs, du fécond Trémolières
Les vers toujours si pleins de grâces familières,
Du pompeux Dusillet les récits attachants
Et de son digne fils les purs et nobles chants,
D'Auguste Demesmay les heureuses légendes
Et des deux Saint-Juan les aimables offrandes,
Et celles de Laumier dont les beaux sentiments
L'ont si bien inspiré, qu'à ses derniers moments,
Il voulut décorer son urne funéraire
D'un nom dont la mémoire à nos cœurs est si chère?
A peine est-il fermé le tombeau du Nestor,
De tous nos écrivains vénérable Mentor,
Poëte aussi, dont l'âme ardente et fraternelle
A suivi tant d'amis dans la nuit éternelle.

Hors de nos murs forcés de diriger leurs pas,
D'autres nous ont quittés, sans subir le trépas :
Du brillant Desserteaux la voix n'est pas éteinte,
Mais elle ne doit plus vibrer dans cette enceinte;
Marmier, depuis longtemps loin de nous retenu,
Echappe à notre espoir et n'est pas revenu,

Pour nous dédommager de ses longues absences,
En séduisant lecteur, enrichir nos séances.
Sans vivre loin de nous, il en est tel pourtant
Qui se tient écarté du siége qui l'attend,
Soit qu'il ait à remplir un plus haut ministère,
Soit qu'il cède au besoin d'un repos salutaire :
Benque, devenu sourd à tous les bruits mondains,
Bien que pour nos travaux il n'ait aucuns dédains,
Contemplateur du Dieu qui l'a créé poëte,
Infirme et languissant, reste dans sa retraite.
Nos chantres bien-aimés s'en vont de toutes parts;
Notre ciel s'assombrit de leurs fréquents départs,
Et de tous ces élus aux accents poétiques
Tout conspire à priver nos âmes sympathiques.

Comment les remplacer dans nos rangs éclaircis?
Avons-nous seulement sur des choix indécis
A prononcer bientôt, pour combler tant de vides?
Qui sèmera des fleurs dans vos sillons arides?
Par vous de la science abondants sont les grains;
Nous aimons à les voir s'épandre de vos mains;
Mais il est bon qu'aussi dans le champ littéraire
Poussent quelques bluets toujours certains de plaire.
Il ne m'est pas donné d'y suffire : — un vieillard
A son soleil couchant s'aperçoit qu'il est tard;
Trouvez qui le seconde au bout de sa carrière,
Avant que de ses jours s'éteigne la lumière.

On n'est pas mort chez nous au goût des vers heureux;
Plus d'un talent caché peut sourire à vos vœux;
A de nouveaux concerts destinez la jeunesse,
Et même, s'il le faut, quelque verte vieillesse;
De vos soins attentifs les fruits sont assurés
Par le divin conseil : cherchez, vous trouverez.
Reformez un faisceau de ces lyres amies
Dont vous encouragez si bien les harmonies;
Variez les plaisirs des hôtes empressés
De répondre aux appels que vous leur adressez;
Préparez-leur des sons qui leur flattent l'oreille;
A des accords aimés plus d'un écho s'éveille :

Qui sait si dans les rangs de vos chers auditeurs
Ne vous sont pas promis de futurs enchanteurs?
Après de longs regrets viennent les espérances.

Mais aussi, tôt ou tard, suivent les défaillances.
Ce n'est qu'au sein de Dieu que sont les immortels;
Ici-bas point de luths aux rhythmes éternels;
Le souffle des hivers brise le plus sonore;
Des talents éprouvés que votre choix honore
On en voit s'arrêter au milieu du chemin;
Tel qui chante aujourd'hui peut n'être plus demain.
Ceux qui dans l'avenir embelliront vos fêtes
A leur tour vers la tombe inclineront leurs têtes,
Et feront dire encore aux jours de leurs adieux :
Les Poëtes s'en vont de même que les Dieux.

LA SCIE MÉCANIQUE [1]

Au bord d'un courant d'eau propice à l'industrie
Qui n'a vu se mouvoir l'infatigable scie,
Quand, de jour ou de nuit, ce terrible instrument
Sur le bois le plus dur agit si puissamment?
Dans toute sa hauteur la machine est dressée :
Vient un chêne abattu dont la tige est poussée
Irrésistiblement contre elle... et jusqu'au cœur
Subit, en gémissant, la dent d'un fer vainqueur.
L'arbre en est déchiré de la tête aux racines.
A peine a-t-on fini d'écarter ses ruines,
Qu'un autre lui succède, et de même forcé
D'arriver au tranchant dont il est menacé,
En reçoit aussitôt d'implacables morsures
Et ne peut qu'à son tour gémir de ses blessures.

(1) Comparaison tirée de la première partie du roman épistolaire intitulé : *Flamèn*, publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, no des 15 mars et 1er avril 1865 et signé P. Albane.

Ainsi l'homme, abattu sous le fardeau des ans,
Est tristement conduit aux maux les plus cuisants,
Et contraint d'en subir les mortelles atteintes,
Martyr d'une puissance, insensible à ses plaintes,
N'a plus qu'à se résoudre au vouloir souverain
Qui pour jamais préside au sort du genre humain.

LE PHILOSOPHE ET LA CITERNE

« Un astrologue un jour se laissa choir
» Au fond d'un puits; — on lui dit : pauvre bête !
» Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
» Penses-tu lire au-dessus de ta tête ? »
De ce bref apologue on sait quel est l'auteur;
J'en veux être aujourd'hui le faible imitateur.

Cheminant un soir sans lanterne,
Un sceptique rêveur, dupe de son cerveau,
Vint à tomber au fond d'une citerne
Qui par bonheur était sans eau.
D'abord il s'étonna dans sa mésaventure
Du peu de mal qu'il s'était fait;
Puis l'accident se trouva de nature
A produire sur lui le plus heureux effet.
« A la fin, se dit-il, cette fosse profonde
» Me découvre la vérité :
» Je ne trouvais qu'erreur, obscurité,
» Vagues aspects dans les sentiers du monde,
» Et maintenant vers la blanche clarté
» Qui sur mon front domine ce lieu sombre,
» Je suis sûr, en levant les yeux,
» Bien qu'encore environné d'ombre,
» Que la lumière vient des cieux. »

LA PIERRE A DÉTACHER

Certain bourgeois avait dans son ménage
Un des chimiques instruments
Dont quelquefois on fait usage
Pour nettoyer les vêtements.
« A quoi peut te servir cette espèce de pierre,
» Qui me paraît fort singulière? »
S'avisa de lui dire un jour
Un ami fourvoyé qu'un déplorable amour
Tenait plié dans sa fleur de jeunesse
Sous le joug flétrissant d'une vile maîtresse.
— « Mon cher, lui répondit le soigneux possesseur
Du procédé réparateur,
» Ceci m'est souvent très-utile
» Et j'en sais faire emploi d'une main fort habile :
» C'est une pierre à détacher.
— » A détacher, dis-tu? mais c'est une merveille,
» Reprit l'amant captif; il me faut la pareille
» Allons bien vite ensemble la chercher.
» Peut-être à la fin saura-t-elle,
» Et je bénirai son secours,
» Me détacher d'une femelle
» Qui me fait damner tous les jours.
— » Tu te méprends, aveugle dupe,
Répliqua l'autre franchement :
» Si l'on devient fort vite esclave d'une jupe,
» On ne s'en défait pas aussi facilement.
» Heureux enfin qui s'en détache;
» Mais parvenir à s'en débarrasser
» N'est pas toujours se décrasser :
» Il est des liaisons qui laissent une tache
» Qu'on ne peut jamais effacer. »

UN INCOMPRÉHENSIBLE DÉFAUT DE MÉMOIRE

Un paysan d'un tout petit village (1),
Voulant deux fois tâter du mariage,
Franchit un jour le seuil municipal,
Pour préparer un lien conjugal,
Accompagné d'une fille un peu mure,
Qui faisait voir assez sur sa figure,
Pourtant coiffée avec certains apprêts,
Qu'elle avait bien quarante ans à peu près.

C'était alors à la vieille Mairie,
Où nous siégeons, que la double partie
Devait donner tous les renseignements
Essentiels pour ses engagements.
Si, dans l'espoir de meilleure fortune,
Il put dès lors s'ériger en commune,
Le lieu natal du futur, — vieux barbon, —
Appartenait encore à Besançon.

Le campagnard, d'un air gauche et stupide,
Mais dans le fond plus rusé que timide,
Se présentait au bureau compétent,
Sans dire un mot de son but important.
« — Que voulez-vous? lui dit à son approche
» Le greffier chef, préposé sans reproche
» Au mouvement de notre état civil.
» — Nous marier, Monsieur, répondit-il.
» — Fort bien. — Voici nos extraits de naissance.
» — C'est pour le mieux. Ecrivons... je commence.
» Répondez-moi d'abord, futur époux:
» Voilà vos noms... Jean Liza... dites-nous
» Si vous avez (c'est question d'usage)
» Précédemment contracté mariage.

(1) La Vèze, qui faisait alors partie de la commune de Besançon. Quant aux noms des personnages qui figurent dans cette narration, du reste parfaitement conforme à la vérité, ils sont imaginaires, et l'auteur pense qu'il est fort inutile d'en donner la raison.

» — J'allais le dire... Oui, je suis veuf. — De qui ?
» Il faut les noms de votre femme ici...
» Veuf de?... Parlez. » Lors se grattant l'oreille,
Le paysan qui montrait à merveille
Un ridicule et honteux embarras,
Dit : — « Par ma foi, je ne m'en souviens pas. »
» — Quoi ! s'écria, la face rechignée
» Et d'un ton sec, la future indignée,
» Ne plus savoir de sa femme le nom !
» Oh ! c'est vraiment un oubli sans pardon.
» — Que voulez-vous? continua notre homme,
» Vous savez bien chez nous comment on nomme
» La ménagère assez communément :
» Je l'appelais *femme* tout simplement,
» Tant et si bien que je ne pourrais même
» Dire aujourd'hui son seul nom de baptême.
» — Voyons, reprit le complaisant greffier,
» Moi, j'ai l'espoir de tout vérifier.
» Depuis quel temps dure votre veuvage?
» Il faut qu'il soit déjà d'un certain âge.
» — Assurément, Monsieur,... je devins veuf
» Du même jour que je perdis un bœuf
» Payé fort cher à la dernière foire.
» — Passons, passons sur ce vain accessoire;
» Au fait. — C'est vrai, Monsieur, je vous entends :
» Au fait... je suis... veuf... depuis quelque temps.
» — Quel temps enfin? — A peu près six semaines.
» — Diable ! Pas plus? — C'est bien assez de peines.
» — Consolez-vous : le moment d'en sortir
» N'est pas fort loin, mais tâchons d'en finir.
» C'est bien chez vous qu'est morte votre femme?
» — C'est bien chez moi. Dieu veuille avoir son âme !
» — Eh bien, voici le registre courant
» Qui nous promet un moyen rassurant
» De découvrir le nom qui vous échappe.
» Cherchons... tenez... déjà ceci me frappe :
» C'est le décès de Claudine Domet;
» N'était-ce pas ainsi que l'on nommait
» Votre défunte?... — Oh ! quand ça pourrait être,

» Je n'y vois pas de quoi la reconnaître.
» — Il faut pourtant que vous reconnaissiez
» Que c'est bien là votre épouse... Voyez...
» Les déclarants ne l'ont pas méconnue;
» Voyez comment cette ligne est conçue :
» On a bien mis : Femme de Jean Liza.
» — Ah! pour le coup, oui... ce doit être ça.
» — A la bonne heure! Il est heureux, je pense,
» Que vous ayez conservé souvenance
» Du propre nom que vous portez, sans quoi
» A rester veuf vous eût contraint la loi. »

Par cet excès d'infidèle mémoire
Bien justement on fut tenté de croire
Que la future allait avec dépit
Articuler fièrement son dédit
Il n'en fut rien : presque deux fois majeure,
Elle évita d'être encore en demeure.
Le moindre ânon porte aisément son bat;
Mais vieille fille au poids du célibat
Longtemps regimbe et fait piteuse mine
D'être affublée en sainte Catherine.
De l'union que je viens de narrer
Il est permis, je pense, d'augurer
Que le mari de cette pauvre dame
Sans nom quelconque a dû l'appeler *femme!*
Cœurs féminins, restez plutôt tout neufs
Que d'épouser jamais de pareils veufs.

Maître Sardou qui sait dans ses ouvrages
Si bien grouper de plaisants personnages
Pourrait trouver sur le sol Franc-comtois
Plus d'un rival de ses *Bons villageois*.

C'EST LE TON QUI FAIT LA MUSIQUE

CHANSON

Air : *Je sors enfin de ma cellule.....*

A la chanson mon vers incline
J'en fais mon jeu le plus fréquent;
Mais, si je l'aime un peu lutine,
Je n'y veux rien de trop piquant.
Il ne faut pas que la critique
Ait des pointes de hérisson :
C'est le ton qui fait la musique,
Et c'est l'air qui fait la chanson.

Un débutant sur un théâtre,
Par son amour-propre enhardi,
De sa voix fausse est idolâtre
Et se croit sûr d'être applaudi.
Mais c'est vainement qu'il s'applique
A bien filer le moindre son :
C'est le ton qui fait la musique,
Et c'est l'air qui fait la chanson.

Meilleur du fond que par la forme,
De temps en temps, plus d'un curé
Peut s'étonner que l'on s'endorme
Au sermon qu'il a préparé;
C'est que la chaire évangélique
Demande aussi quelque façon :
C'est le ton qui fait la musique,
Et c'est l'air qui fait la chanson.

Plus qu'en d'autres temps la parole
A besoin de plaire aujourd'hui;
Il faut, sérieuse ou frivole,
Qu'elle n'engendre pas l'ennui.

Tempéré, léger, pathétique,
Tout discours a son diapason :
C'est le ton qui fait la musique,
Et c'est l'air qui fait la chanson.

Une dévote, à la voix tendre,
Au cœur sensible, à l'œil de feu,
Charme toujours qui peut l'entendre
Dans un hymne d'amour de Dieu.
Mais combien gagne son cantique
Sous les regards d'un beau garçon !
C'est le ton qui fait la musique,
Et c'est l'air qui fait la chanson.

La beauté dont on dit merveille
D'abord sait fuir un soupirant,
Puis lui faire la sourde oreille,
Puis gronder fort le déclarant.
Mais un accent tout sympathique
Accompagne une autre leçon :
C'est le ton qui fait la musique,
Et c'est l'air qui fait la chanson.

Telle maîtresse ou telle épouse,
Dans ses atours, très-fermement
Soutient qu'elle n'est point jalouse
Soit au mari, soit à l'amant.
Mais chaque fois qu'elle s'en pique,
Sa voix trahit plus d'un soupçon :
C'est le ton qui fait la musique,
Et c'est l'air qui fait la chanson.

Nulle chanson n'a son allure,
S'il n'est permis de la chanter;
A l'humble essai d'une lecture
Ici j'ai dû me limiter.
Respect au temple académique !
Mais qu'on redise à l'unisson :
C'est le ton qui fait la musique,
Et c'est l'air qui fait la chanson.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A ORDONNÉ L'IMPRESSION

MÉMOIRE

SUR

LA VOIE ROMAINE DU RHIN A LYON

ENTRE LONS-LE-SAUNIER ET COLIGNY

La vue charmante dont j'ai joui, dès mon enfance, depuis le modeste héritage de mes aïeux, à Cousance, qui me rappelle des heures de faveur du ciel, m'a fait aimer et chercher à connaître les vieilles ruines, dont j'aperçois les restes depuis l'arbre séculaire sous lequel j'ai trouvé bien des fois de l'ombrage. C'était Châtel et son église dont la fondation paraît remonter, comme Saint-Etienne-de-Coldre, Saint-Remi-du-Mont, aux premiers siècles du christianisme : c'était Chevreaux, avec les débris de ses tours à la romaine sur lesquelles croissent l'absinthe, le lierre, la pariétaire, et dont l'origine daterait, suivant la tradition, du premier âge de la féodalité. Puis, quand le soleil couchant dorait de ses rayons la partie la plus éloignée du gracieux tableau que j'avais devant les yeux, je découvrais, entouré de pâles mélèzes et de marronniers touffus, le clocher à dou-

ble baie de l'église de Champagna dominant les plaines de la Bresse, et qui avait servi jadis de paroisse à la petite ville forte de Cuiseaux, conjointement avec l'église de Saint-Georges renfermée, quand elle existait *extra-muros*, dans l'enceinte d'un château entièrement détruit. Dans un horizon plus lointain, apparaissait faiblement une pointe aiguë de la tour ruinée de l'Aubespin qui, par sa position, semblait commander la ville de Saint-Amour, et de laquelle on pouvait communiquer, par des signaux, avec Jasseron et les autres forteresses de l'illustre maison de Coligny.

Entraîné par un goût particulier à cultiver ce genre d'étude, j'ai été à même de recueillir sur les localités qui se rapprochent de mon toit paternel et qui représentent, à certains égards, trois anciennes provinces de la France, des notions peu connues, dont une partie seulement a été publiée.

Les voies romaines de nos contrées et les antiquités qu'on y a recueillies entraient naturellement dans le cercle de ces études, tel est l'objet de cet essai; je vais donc essayer de présenter une faible esquisse, non-seulement des voies romaines de nos environs, mais encore des antiquités recueillies, à différentes époques, dans nos contrées.

Dès longtemps Cousance, nommée en l'an 640 (1), est regardée comme un lieu riche en souvenirs antiques. Un auteur, dont j'aimerai toujours à rappeler les travaux, a cru même en retrouver le nom dans celui de

(1) *Annuaire du Jura*, 1846, p. 575.

la ville des Calabres appelée *Cosentia*, *Cosenza*, de l'ancien Brutium (1), ce qui impliquerait l'idée que ce village aurait été peuplé, avant le moyen-âge, par des colons de la grande Grèce, de la péninsule italique.

Quoiqu'il en soit de cette origine, dès les premières années de notre siècle, et plus tard, des cultivateurs ont rencontré dans le sol de cette localité une prodigieuse quantité de squelettes renfermés uniformément et à divers étages entre de grandes dalles; le même sol renfermait des débris de poterie, des tuileaux romains, des restes d'armures, et, si l'on s'en réfère à l'assertion de l'un de nos anciens habitants, les débris d'un autel en marbre (2).

L'on a retrouvé aussi tout près des ferrements de tout genre, des clés, des décombres d'habitations romaines, un denier d'argent de Faustine, un vase rempli de médailles romaines, et, dans le village de Cousance, une médaille de Commode.

Le lieu où l'on a rencontré ces objets est formé par trois coteaux couverts de vignes sur cinq à six hectares d'étendue.

Au mois de juillet 1865, les ouvriers d'un entrepreneur, en établissant le chemin de la gare de Cousance, ont rencontré, à environ dix-huit pouces du sol remué, plusieurs têtes de morts avec d'autres ossements humains. Ces corps étaient superposés; et, fouillant encore plus bas, les ouvriers ont ramené à la surface du

(1) *Annuaire du Jura*, 1846, p. 575.

(2) Je possède cent cinquante médailles romaines trouvées dans ce bourg et dans ses environs.

terrain des tronçons de lance et des médailles de divers modules, dont plusieurs très-frustes (elles m'ont été communiquées). L'une porte à l'avers l'effigie d'Antonin, une autre celle de l'empereur Claude, bienfaiteur de Lyon, et on voit au revers l'un des monuments qu'il a fondés. Une troisième paraît avoir été frappée en l'honneur de l'une des victoires d'Auguste (*victoria Augusti*), et une quatrième en argent est de Septime-Sévère : un trophée de boucliers et des captifs paraissent faire allusion à quelque événement militaire du règne de cet empereur.

Déjà, en 1861, l'un de mes vignerons découvrit, au même lieu dit *en Marchant*, des restes de vieux murs, une sorte de bouton antique qui paraît avoir été doré, et une médaille à l'effigie de Constantin : au revers, au-dessus de la figure d'un temple, on lit le mot *Providentia* (1).

Bien antérieurement à ces dates, en 1829, le sol avait déjà restitué :

1° Un génie en bronze d'environ 20 centimètres de hauteur, les ailes éployées et dans un parfait état de conservation. Cet objet s'est perdu, mais je l'ai tenu bien des fois; on le prenait vulgairement pour un ange.

2° Le squelette d'un guerrier ayant à son côté une épée tellement corrodée par la rouille, que ce qui en

(1) En 1866, on a trouvé au même lieu une vingtaine de cadavres, des fers de chevaux, un grand peigne en bronze, des ossements de ruminants, une fibule de bronze, un anneau et beaucoup de médailles, dont deux de Constantin à fleur de coin, d'autres de Trajan, une Faustine et des Antonin, plus un tessère ou moitié de médaille de la colonie de Nismes.

restait tombait comme en efflorescence au contact de l'air.

Vingt tablettes de marbre de Carrare d'une assez grande dimension (1) ont été extraites d'un climat éloigné de deux kilomètres et demi au nord de Cousance. Ce lieu, appelé le *Château du Vivier* (2), est une ancienne villa romaine qui a successivement rendu à la lumière nombre de médailles en argent, en bronze, en potin, en billon; l'une de ces médailles, que j'ai conservée longtemps, représentait le fondateur des thermes de Lutèce, Julien l'Apostat, à la figure casquée, à la chlamyde plissée, et tenant une javeline à la main. Là aussi, le propriétaire, explorateur très-zélé, quoique ce fût un paysan peu instruit, a trouvé, en divers temps, au lieu d'un trésor qu'il cherchait, des fers de mulets, des bracelets, des anneaux à chaton et des marbres précieux, tel que le vert antique, marbre égyptien perdu de nos jours et dont les curieux (j'ai été du nombre), rapportaient maints fragments des bains d'Aix, en Savoie.

Ces découvertes multipliées dans un même rayon, ces habitations romaines, ces ustensiles brisés, ces monnaies, ces débris de corps humains, me faisaient soupçonner une ligne de passage, une voie de premier ordre clairement indiquée entre Lons-le-Saunier et Cuiseaux, dans des monuments remontant à plusieurs siècles (3).

(1) J'ai souvenance de les avoir vues, vers 1816, chez mon grand-père, juge à Lons-le-Saunier, et mon oncle, qui lui succéda, se le rappelle.

(2) *Vivisco*, habitation près de la voie connue à Vevay, en Suisse.

(3) La cote 31, lettre B, de la nouvelle Chambre des comptes, aux

Je compris que ce devait être là l'une de ces routes militaires qui immortalisèrent le génie de Marcus Vispanius Agrippa, et que cette artère importante conduisait en Germanie, en Pannonie, chez les Cantabres, les innombrables troupes des maîtres du monde. Cette voie, après avoir subi des modifications graduelles, a été, dans le siècle dernier, au moyen de corvées de communautés parfois menées au travail dans un rayon très-éloigné de leurs villages, remplacée par la route actuelle qui est le grand chemin d'Allemagne.

Voici en quelle occasion j'étudiai la grande voie en question. M. Désiré Monnier, que l'on peut regarder avec juste raison comme le père de l'archéologie dans notre Jura, celui qui a su donner à la jeune génération (parmi laquelle je ne compte plus) le goût des études sérieuses en ce genre, me fit l'amitié de venir me voir. Nous visitâmes ensemble Châtel, son poisson emblématique et des pierres tombales sans importance. Puis, nous nous rendîmes à Changea, hameau dépendant de la commune d'Augea ; là, dans un terrain lieu dit à *la Curoz*, nous observâmes des tuileaux romains. Il y en avait de la plus grande dimension, nous en rapportâmes même un débris. Ce qui avait motivé notre excursion en ce lieu fut la découverte faite, peu de temps auparavant, par un laboureur, d'une statuette qui figure maintenant au musée départemental, et qu'on suppose être d'un Esculape ou d'un Jupiter Viator (1).

archives de Besançon, mentionne sur Beaufort *le grand chemin tirant de Lons-le-Saunier à Cuiseaux*.

(1) Dessinée dans l'*Annuaire* de 1849. Voy. aussi l'art. *Changea*, dans cet *Annuaire*, p. 322.

A n'en pouvoir douter, nous étions sur la voie romaine. Nous essayâmes même, pendant quelques instants, de la suivre, mais M. Monnier, pressé de continuer sa route, me quitta, m'engageant à en rechercher seul la direction.

Une heureuse occasion se présenta, pour moi, plus de dix années après. En 1860, M. le président Clerc vint, à ma prière, la reconnaître. Nous partîmes de Lons-le-Saunier dans ma voiture, au mois d'avril, et nous recherchâmes jusqu'à la petite ville de Cuiseaux inclusivement, c'est-à-dire pendant le trajet de 25 kilomètres, le parcours de cette voie romaine qui, je crois, jusqu'à ce jour, n'avait pas encore été déterminé.

Nous la suivîmes en quelque sorte pas à pas sur ce long parcours, guidés par les traditions locales, les traces matérielles et les noms des lieux dont M. Clerc a depuis longtemps étudié les secrets.

Partant de la côte de Montciel (*Mons Cœlius*), sur Montmorot (1), notre voie traversait la route impériale n° 83 et, passant à Messia, cotoyait le territoire de Chilly en un lieu dit *en Périat ;* de là, après avoir franchi de nouveau la route impériale, elle passait à environ 150 mètres de cette route, dans le village de Gevingey, et dans un lieu portant également le nom de *en Périat* (appellation assez concluante), pour atteindre des climats dénommés *au Bois-Prost, à la Fretille*, jusqu'au territoire de Cesancey. Nous ferons remarquer en passant que l'ubication de tous ces villages qui, de Messia

(1) La carte Théodosienne, ni l'itinéraire d'Antonin, ne font aucune mention de ces lieux.

jusqu'à Maynal, embellissent le paysage, sert à révéler la position réelle de la voie romaine; ils auraient été édifiés (c'est là notre présomption) alors qu'elle existait encore; et c'est ce qui explique pourquoi situés sur ses bords la plupart d'entre eux sont à un assez grand éloignement de la route nouvelle.

De Cesancey, notre voie arrivait à Saint-Agnès, passant vers le lieu dit *aux Hôpitaux* (1), c'est là sans doute qu'il existait un hôpital au XIVe siècle (2); ces établissements, dans l'ancien temps, étaient le plus souvent placés au bord des grands chemins. L'on a constaté en ce lieu, dans le siècle dernier, des tuileaux, des sarcophages et des armes (3).

Au-dessus de Paisia (4) on trouve un lieu dit *au Perroux*, et, d'après cette dénomination, c'est là que devait se continuer le chemin romain. Plus loin il traverse un pont dans un lieu dit *aux Chazeaux*, sur le ruisseau de la Sonnette, qui perd son nom dans le département de Saône-et-Loire, où il fait mouvoir plusieurs usines; ce pont, à cause de son tablier en dos d'âne et légèrement

(1) Il est à présumer que c'était une station ou une mansion, *Hospitia mansiones*, suivant COMBDEN, auteur anglais.

(2) Vers cet endroit le chemin porte le nom de *Chemin-des-Romains*.

(3) La route, non loin de là, aurait subi une bifurcation, et le deuxième chemin qui traversait la cime de nos montagnes paraît avoir été la plus anciennement ouverte, puisqu'il a fallu moins de travaux pour en assurer la viabilité. M. Monnier en a décrit la plus grande partie; l'historien Chevalier, M. Gaspard, M. Sirand, M. Rousset, en ont fait mention dans leurs écrits; il aurait traversé, d'après l'opinion de ces savants, le Revermont à Coligny, et serait parvenu jusqu'au bourg de Chalamont, dans les Dombes.

(4) Lieu où existait une mense préceptoriale du temple.

conique, paraît appartenir à un âge reculé (1). Puis, la route antique parvient au village de Vercia, bâti en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, où l'on a découvert des monnaies, des tuileaux et des ossements à diverses époques, même des armes ; elle se retrouve à Orbagna. C'est dans des vignes qui avoisinent ce dernier village que l'on a recueilli, il y a trois ou quatre ans, des pièces d'or du temps de François II, roi de France, de Ferdinand, empereur d'Allemagne, etc., etc.

Après avoir traversé Beaufort au couchant de l'église et au bas des ruines du château, la voie romaine reparaît d'une manière plus distincte sur le territoire de Maynal, au lieu dit *en Besace*, d'où l'on a extrait armes, carreaux, poteries, restes de vieux murs, monnaies ; et, filant à Maugressart, maison isolée, elle passe au bas de l'ancienne église du prieuré qui domine encore le village, comme ces tours de protection que les anciens avaient établies sur diverses hauteurs, et descend au lieu dit *au Perroux*, sur la commune d'Augea, ainsi que plusieurs vieillards nous l'ont affirmé.

Jusqu'à présent nous l'avons vue longer avec exactitude le pied de la chaîne du premier plateau du Jura. Dès lors, s'infléchissant dans une autre direction, elle ne suivra plus les côtes rocheuses ou boisées, les terrains fermes ; elle va se jeter, par un détour brusque et imprévu, dans les plaines molles et souvent fangeuses de la Bresse.

Enjambant, s'il est permis de parler ainsi, la route

(1) Quelques personnes croient que ce pont est romain.

actuelle n° 83, elle s'introduit derrière le coteau de Changea et court le long des territoires de la *Curoz*, tout près des *Antes*, où l'on a exhumé aussi des cadavres, et sur les finages de *Gercia*, de *Pratelin*, de *Chamboz*, du *Tremblay*, de *Marchant*, de *Buisson*, des prés de la *Malatière*, du pré *Malingre* (1), parcourant ainsi les territoires d'Augea, de Cuisia, de Cousance, auxquelles appartiennent ces finages.

Sur ce parcours, et dans le but d'accroître mon faisceau de preuves, j'avais fait sonder peu de jours auparavant, par un carrier intelligent, un terrain faisant partie d'un chemin vicinal qui passait au bas du monticule de Changea (2). J'avais rencontré là, tout près de l'endroit vers lequel le sol avait restitué une statuette, des traces non équivoques de l'ancienne voie. Les matériaux que nous mîmes au jour en cette occurence provenaient soit des vignes limitrophes, soit des carrières des *Mortaliers*, situées à l'est du hameau; il y avait aussi des poudings à pierres variées et des fragments de marbre bleu peu commun dans ces parages, bien qu'il y existât des bancs de granit qui auraient été exploités naguère et utilisés pour le Grésivaudan.

Le tout paraissait encadré par des pierres d'une plus grande dimension et avait pour assiette une terre blanche compacte sur laquelle était le *statumen*, sans toutefois qu'on pût préciser le *rudus*, ou rudération, le *nu-*

(1) Au pré Malingre, à une faible distance de *Marchant*, si riche en antiquités, on a trouvé, il y a vingt ou trente ans, une mosaïque.

(2) Au nord de la gare de Cousance, dont il est éloigné de quelques ilomètres.

cleus, ou le noyau, et la *summa crusta*, ou la dernière couche de la chaussée. Il était difficile aussi de préciser, dans ce terrain remanié, bouleversé tant de fois, l'espacement des roues, excepté toutefois dans des enrochements (1) rares où des ornières accentuées nous faisaient reconnaître qu'il dépassait en largeur la dimension d'un mètre. Sur ce terrain nous trouvions encore de distance en distance des résidus de terre mêlés de sable, de carreaux pilés où l'on apercevait des points blancs qu'on pouvait assimiler à des molécules de chaux. De plus, je ramassai, chemin faisant, un joli morceau de vase étrusque en terre rouge sigillée portant le nom du potier qui l'avait fabriqué, et ressemblant beaucoup à ceux que j'avais rapportés du nouveau passage Gay, près de l'église de Fourvières.

A cent cinquante pas de ce chemin, territoire de Changea, mon aide me fit aviser un héritage de terre arable où il me conta avoir trouvé, en fossoyant, ou plutôt en minant, suivant l'expression locale, les squelettes de dix-huit corps humains, tous fort grands, avec des crânes énormes, tous entourés de murs maçonnés et recouverts de dalles, dont l'une, qu'on voit encore, est d'une dimension considérable. L'inventeur avait recueilli, en outre, dans le même champ, des médailles d'argent et de bronze et des vases de terre entiers. Il est

(1) En 1835, la terre enlevée d'un champ par un violent orage qui a effrayé toute la contrée, a fait découvrir à Rosay les restes d'une voie où les ornières étaient profondément marquées sur le rocher : c'était évidemment le passage pour se rendre à Orgelet depuis Cousance et Cuisia, comme j'en ai constaté les traces, en 1866, sur plusieurs points.

à croire que ce lieu d'anciennes sépultures avait, quoique moins considérable, des rapports de ressemblance avec celui des vignes des *Raffourgs*, à Cousance, ancien *cœmeterium*, ou polyandre, où l'on a exhumé tant de débris de corps humains. On avait reconnu de plus les restes d'une chapelle ou d'un petit temple, édicule, au sud-est de cette terre et, finalement, au-dessous d'un petit bois, des piliers en briques avaient été retrouvés, accusant une fabrique de carreaux qui paraissait contemporaine des autres trouvailles.

Les constatations qui précèdent nous ont conduit jusqu'à Cousance. La voie romaine y franchit la rivière appelée actuellement, l'on ne sait trop pourquoi ni depuis quand, la *Sale*, car le nom de Cousance, qu'elle a porté dans un temps ancien, aurait pour racine, disent les savants, deux mots celtiques, *cus* et *hanz*, qui signifient rivière cachée. En effet, rien n'est plus mystérieusement celé que le cours de ce ruisseau, qui sort des anfractuosités de la roche de Gizia et fait tourner, dans un faible espace, un grand nombre de moulins et de machines à battre le blé.

Après une inflexion assez marquée, nous retrouvons la voie à l'occident de la vigne *des Mûriers*. Au nord de cette vigne, on remarque, en effet, une chaussée montueuse et empierrée qui peut exactement nous servir de point de repère; il en est de même d'un marronnier plus que centenaire qu'on rencontre isolé et solitaire au milieu du territoire de Digna. Notre reconnaissance se poursuit ainsi vers la ferme de *Balme*, près de laquelle des ouvriers, occupés à ouvrir un chemin destiné au

défruitement de la forêt de Digna ont, en 1841, fait jaillir çà et là, avec la pioche, et en brisant des tuiles entre lesquelles ils avaient été enfouis, un très-grand nombre d'écus dits au *Poupon*, portant la figure enfantine de Louis XIV revêtu de la trabée antique. Ces vestiges d'anciennetés, joints à la masse de gravier rapporté qu'on a reconnu en divers endroits mêlé avec des couches de terre végétale, corroborent encore ce que nous avons dit de la direction de la voie. Elle avait traversé à Digna les lieux dits aux *Nuzerettes*, le *Pérou* ou *en Clavières*, près du *Champ-Guichart*, sur Cuzeau, ancienne possession du chapitre de cette ville, qui affronte le *Champ-du-Démon*. Puis elle arrivait en *Sauvigne*, territoire de Cuiseaux, où des lignes d'arbres de noyer en indiquent encore le prolongement. On croit qu'elle passait derrière la chapelle de Notre-Dame-Miraculeuse, pour parvenir sur les hauteurs de la Madeleine, ou de *Moux*, ou de *Champ-Martey*. Là, des habitations détruites, des sépultures antiques et nombreuses, font supposer qu'était l'emplacement primitif de Cuiseaux.

J'avais achevé d'explorer la route romaine de Lons-le-Saunier à cette dernière ville. En 1863, bien que privé du concours de mon honorable compagnon de voyage, je continuai mes explorations de Cuseau à Coligny.

Ce ne sont plus que des lambeaux épars. Un vieillard, le sieur Gauthier, adjoint au maire de la commune de Joudes, m'aida complaisamment dans ces recherches difficiles.

D'après ses indications, la voie, courant du nord au

sud, aurait filé de l'oratoire de la Madeleine, où nous l'avions laissée, au-dessus des moulins de Zier, de Quincenat et de l'Orme, sur le territoire de Champagna (1).

Le 24 septembre 1865, j'ai trouvé, sur le territoire de Champagna, à un demi-kilomètre de la route impériale, des restes non équivoques de la chaussée, qui avaient près d'un mètre d'épaisseur. Le dessus était formé par de petits cailloux dont la couche avait plus de trente-cinq centimètres d'épaisseur, et le dessous par de grosses pierres brisées ou brutes, parmi lesquelles s'est trouvé un morceau de verre épais et un débris d'ossement très-vieux.

A Cuiseaux, j'ai rencontré aussi quelque partie de la chaussée derrière la chapelle.

Plus loin, en 1865, un reste de voie a été constaté à deux mètres de profondeur sur la limite qui sépare Champagna de Joudes, après avoir atteint l'emplacement d'une serve (2) pratiquée aux abords d'une ferme appartenant à MM. Puvis, à droite d'une petite rampe vulgairement dite *des Capucins*, et de là, elle aurait franchi la route impériale n° 83, probablement au faîte de la montée de Rangoz. Arrivée en aval de cette rampe, elle aurait traversé par derrière les premières maisons du village de Joudes, séparées de l'église dédiée à saint Didier par la voie publique actuelle. De

(1) En 1408, il est question, *molendini vocati de Ulmo et juxta carreriam publicam.*

En 1276, il est parlé, dans un titre des archives du Jura, de la *Strata publica*, à propos de la famille de Loysia, qui résidait à Cuiseaux dans la Tournelle, *Tornellam* de la porte Nolens.

(2) Serve, mot local signifiant un creux d'eau.

ces maisons, après avoir empiété sur une faible portion du parc de M. de Thoisy, où l'on a reconnu des enfoncements, des dépressions de terrain, elle serait parvenue à une maison moderne de la commune de Balanoz, placée comme une sentinelle avancée à l'entrée de la route départementale qui conduit à Orgelet, route qui court le risque d'être abandonnée, à cause des pentes rapides et multipliées qu'on y rencontre. Plus loin, mon guide me fit reconnaître les vestiges très-sensibles de l'ancien chemin, dans une excavation rectangulaire sise en contre-bas de la maison d'école du village de Balanoz. Elle passait au-dessous de la maison isolée de Vaucenans, près de là se reliait à la *Voie-des-Saulniers*, ou *Chemin-de-la-Poste*, par un autre chemin appelé la *Vie-des-Anes*, où des ornières sont encore fortement empreintes dans le roc ; c'est ainsi qu'elle aurait filé vers les Capucins (1) et derrière la ville de Saint-Amour, à l'orient de la vieille tour, dernier débris du château-fort qui résista si vaillamment aux Français et qu'après leur victoire ils firent sauter sans merci. Dans le siècle dernier, des fouilles, faites à Saint-Amour, ont amené la découverte de squelettes, de médailles, et d'autres objets antiques (2), découverte qui, depuis ce temps, se serait encore reproduite.

Il restait à reconnaître la route romaine au delà de Saint-Amour. Au mois d'août 1865, accompagné de mon domestique, et muni d'un instrument à fouir la

(1) L'ancien couvent, devenu hospice.

(2) Voire même de fers de mulets, à l'est d'un pont et lors de sa reconstruction.

terre, je résolus de poursuivre mon exploration. J'étais parti à deux heures du matin de chez moi par le plus beau temps du monde, le cœur plein d'espérance. Sortant de l'ancien *Vinciacum,* je suivis au hasard un chemin parfaitement ferré, groisé et entretenu, qui me conduisit au milieu des prés et des jardins vers une agglomération de maisons appelée la *Grange-Vitte*, nom d'une ancienne famille de Louhans.

En cet endroit, la route s'interrompt tout à coup. Dans ma perplexité, un homme du hameau qu'on m'indiqua, et dont l'âge avancé annonçait une certaine expérience, me conduisit incontinent dans un lieu écarté de ces habitations, et, me montrant un terrain qu'une barrière ou échallier, suivant les usages de la Bresse, séparait d'un champ qui lui appartenait, me désigna du doigt l'emplacement du *Vieux-Grand-Chemin*. Qu'on se figure un fossé d'eau croupissante, sorte de mare fangeuse adjacente à une pâture dont le gazon n'avait pas de mémoire d'homme été remué, ni par la bêche, ni par le fossoir, et l'on aura une idée de ce lieu où dormaient, depuis des siècles, ces restes presque inconnus du passé. Grande, en effet, fut ma surprise lorsque, faisant fouiller à quelques centimètres au-dessous du sol, le hoyau ramena à la surface une multitude de cailloux rongés de vétusté : les uns arrondis, d'autres affectant diverses formes, et dont la substance profondément corrodée présentait l'aspect de pierre ponce, de scories volcaniques; çà et là, dans une couche inférieure, des débris de tuileaux à rebord, des résidus de carreaux, le tout imprégné d'une espèce de sédiment durci. A quel-

ques pas plus loin, et au delà de la barrière, je fis ouvrir la terre et les mêmes indications se manifestèrent : de gros cailloux sur les bords annonçaient un encaissement de matériaux hétérogènes, lequel pouvait avoir près de trente-trois centimètres d'épaisseur et un mètre soixante-sept centimètres de largeur. (La voie avait été diminuée par la suite des temps.) C'était bien là, à ne pas s'y méprendre, un débris de voie antique bien caractérisé.

Nous étions à la lisière du territoire de Nanc (1), et notre homme me raconta qu'au nord du lieu où le sol avait été creusé, l'on avait trouvé, au pied d'un peuplier d'Italie qu'il me fit voir, plusieurs fers de mulets; plus loin, à l'est de la continuation de ce chemin, un laboureur avait extrait, il y a vingt années, un vase rempli de vieux sous romains.

Après avoir fait de nouveaux détours, un autre cultivateur nous fit reprendre la vieille voie derrière une haie où elle était faiblement apparente, et nous retrouvâmes encore à cet endroit de la brique, des gravois, des cailloux semblables en tous points à ceux que nous venions de découvrir.

Suivant les appréciations de mon nouvel interlocuteur, la route devait se diriger à l'ouest de Chazelles, dont nous apercevions les toitures et les blés empilés, précisément sur la même trace où l'on construisait présentement un superbe chemin devant servir à faire communiquer Marboz avec Saint-Amour. Cette indication me parut d'autant plus concluante que, dans une berge

(1) Au hameau du Vernet.

taillée à pic, qui laissait à découvert les différentes couches du sol, on remarquait à toutes les hauteurs des fragments de tuileaux excessivement nombreux, et dont la terre était jonchée sur une superficie de plusieurs hectares.

Dans ce canton, lieu dit *au Chailleret*, l'on avait rencontré tout récemment deux squelettes, les débris d'une bourgade attestés par des clefs, des ferrements de tout genre, des cendres, des restes de caves et d'habitations; et le maire du lieu nous fit voir, près du village actuel, les lieux où l'on a découvert, il y a quelques années, plusieurs tombeaux antiques.

Deux années auparavant, au bas du hameau de Charmaux, près de Coligny, guidé par un vieillard octogénaire, j'avais reconnu les vestiges prononcés d'une ancienne voie ; mais il était mort, et comment retrouver ces vestiges dans une plaine spacieuse et alors couverte d'herbes? Egaré par de fausses indications, j'en désespérais, quand un vigneron, témoin de notre embarras, me montra une ligne de petites pierres rondes, serrées et accolées l'une à l'autre, et occupant un assez large espace, qui m'avaient été exhibées précédemment. En faisant défoncer ce soc rocailleux étranger au vert gazon qui l'entourait, je vis jaillir de tous côtés des tuileaux de différents genres, les uns bombés, les autres à larges rebords et entremêlés de cailloux d'une couleur fauve ou jaunâtre. La personne qui nous assistait dans cette opération était le fils d'un ancien piqueur du comte de Montrevel, ce Nemrod célèbre, dont je possède encore une trompe; il nous raconta qu'il avait souvente-fois

trouvé près de là de larges pavés enfouis dans la terre (1), circonstance qui paraissait peu étonnante, d'ailleurs, puisqu'il avait ouï dire à son père que cette route, dont nous voyions les restes, était la plus ancienne qui existât pour aller de Saint-Amour à Bourg. Il ajoutait qu'à l'orient de cette voie, à deux kilomètres environ à l'ouest de Coligny, il y avait un territoire lieu dit *en Pierre*, d'où l'on avait exhumé des squelettes et une prodigieuse quantité de matériaux et de tuileaux antiques; que c'était l'endroit, d'après la commune renommée, où avait été édifiée la primitive bourgade de *Colonia*, ou de *Coloniacum* (2). Tout près et au bas du coteau de Pinal, qui, par parenthèse, a beaucoup de similitude avec celui de Changea, un finage porte la dénomination très-significative de *Combe-Romaine*, et, en effet, l'on y a trouvé des médailles de différents modules; puis, un lieu dit *aux Caronnières* renfermait les restes d'une ancienne fabrique de tuiles ou de poterie.

Si ces faits sont décisifs, s'il existe réellement de

(1) Ces pavés, comme on l'a reconnu depuis, sont enfoncés dans un ruisseau qui a empiété successivement sur l'ancienne voie, et d'où l'on a exhumé aussi des fers de chevaux.

Non loin sont les territoires de Revay, de Trevay, de Rully, de la Fin-de-Mala, qui peuvent encore nous servir d'indication. (TREVAY, *Strata via.*)

(2) Ce lieu devait avoir de l'importance, puisque deux voies romaines parallèles y aboutissaient, et qu'il est certain qu'une voie venant de la Bresse par Etrée (*Stratavia*), et passant au moulin de Romanèche (dénomination antique), venait y former un point d'intersection et se dirigeait dans les montagnes par Poisoux, où l'on voit des puits d'une époque reculée, et non loin de Saint-Remy-du-Mont, où l'abbé Develle avait signalé une inscription votive. Cette voie transversale devait vraisemblablement venir de Mâcon.

Lons-le-Saunier à Coligny une ancienne voie romaine se prolongeant de là vers Lyon, est-ce là celle que Vispanius Agrippa, gendre d'Auguste, fit, au témoignage de Strabon, ouvrir de Lyon au Rhin, à travers la Séquanie, où faut-il la rechercher plus à l'est, vers le mont Jura?

A cet égard, deux grandes voies parallèles semblent se disputer la prééminence, et toutes deux traversent le département.

L'une, aux yeux de M. Clerc et de Chevalier, qui est, avec D. Jourdain, le premier explorateur sérieux des voies romaines dans nos contrées, serait allée directement de Lyon au Rhin, passant par Béligneux, Fromentes, Chavannes, Dompierre, Poids-de-Fiole, Poligny, Besançon, Mandeure, etc. Ce serait la grande voie d'Agrippa.

Cet historien n'a point fait figurer Orgelet dans ce dénombrement, que d'autres auteurs y ont intercalé avec raison, ce semble, puisque ce lieu paraît avoir été important, et peut-être un ancien *castrum*. Au reste, beaucoup d'autres modifications ont été faites au système des voies romaines que Chevalier a exposé dans le préambule remarquable de son *Histoire de Poligny*.

La deuxième voie, que le même auteur a mentionnée avec d'autres écrivains, et qui a été décrite par M. Désiré Monnier, son principal investigateur, serait parvenue de Lyon à Chalamont, à Cézériat (1), d'où elle aurait traversé le Revermont (2), et serait arrivée à Sainte-

(1) Par Tossiat, Certines, puis serait arrivée à Treffort (mais sans passer par Chavannes, qui forme la route du Suran).

(2) A Coligny, elle aurait traversé la route n° 83 dans le hameau

Agnès, puis à Lons-le-Saunier. De là, elle aurait rejoint la première à Grozon ou à Poligny, et aurait continué sa course jusqu'au Rhin.

Malgré ces autorités nombreuses et respectables, je crois que la voie romaine, objet de ce mémoire, est réellement la route ouverte par Agrippa.

Je vais essayer de présenter à ce sujet quelques considérations qui pourront, je le présume, servir à la solution du problème.

D'abord, je ferai observer que sur son parcours, chaque bourgade, chaque village, qu'elle traverse, a successivement, comme pour attester le passage d'une ligne fort importante, apporté son tribut, et, en quelque sorte, son témoignage : ce sont des débris d'armures, des fers de lances ou de flèches; ce sont des murs écroulés, des ferrements, des vases de verre et de terre, des amphores; ce sont des anneaux, des ornements, des marbres précieux, et, en une foule de lieux, des terrains couverts de tuileaux romains.

Les tombeaux, que les anciens plaçaient à la portée des routes, principalement pour honorer la mémoire de ceux qui ne sont plus et rappeler aux voyageurs l'idée de la mort, sont aussi très-multipliés dans cette direction, et chaque année nous apporte de nouvelles découvertes. J'ajouterai que le peu d'objets celtiques ou gaulois qu'on a retrouvé dans ce long trajet me fait conjecturer (et cette considération n'est pas la seule) que

de la Ville-sous-Charmoux, ancienne villa romaine où l'on a retrouvé des antiques, puis, se détournant vers l'Aubespin, elle aurait passé à Graveleuse-l'Abergement.

cette voie est postérieure aux deux autres voies qui se dirigent vers le Rhin.

Tracée dans une plaine magnifique et éminemment fertile, elle paraît avoir eu des débouchés sur Louhans (1), sur Chalon et Mâcon, sur les vieilles bourgades d'Orgelet et de Moirans, l'ancienne Mauriana, enfin sur Arinthod et sur Genève.

Edifiée sur un terrain mouvant, marécageux, avec des dépenses énormes, elle a dû être ouverte à l'époque où les maîtres du monde étaient devenus les dominateurs exclusifs des Gaules, époque où ils bâtirent des ponts, creusèrent de vastes ports, dirigèrent les eaux par des aqueducs indestructibles dont les restes sont encore admirés, dans un temps où l'empire était tranquille et prospère, comme il arriva sous le règne mémorable d'Auguste.

A cette époque, où les magistratures étaient annuelles et électives, il importait beaucoup que le transport des dépêches, que le régime postal fût perfectionné, que les communications pour transmettre les ordres du centre, qui était Rome, jusqu'à la périphérie de ce grand corps, qui comprenait presque le monde entier, s'effectuassent avec vitesse et promptitude.

Moins accidentée qu'aucune autre, puisqu'elle s'étendait sans obstacle sur une surface plane et unie, cette voie devait servir à transporter, avec toute la célérité imaginable, les soldats innombrables des lé-

(1) Voir le mémoire de M. le docteur Gaspard, *sur les voies romaines de la Bresse-Chalonnaise.*

gions romaines destinés à contenir les Gaules, ou à porter les forces de l'empire sur le Rhin et en Germanie.

Une route sans rampes et sans accidents était bien propre également à faciliter jusqu'aux extrémités des Etats romains, le transport des marchandises et des objets de consommation qui devaient y répandre la vie, l'abondance et la richesse.

Il n'est pas probable que les Romains aient délaissé cette voie commode, facile et directe, si tant est qu'elle ait préexisté à leur conquête, pour projeter de nouvelles grandes routes dans les montagnes du Jura, à travers une région plus froide, moins peuplée encore de nos jours que ces riches et belles plaines.

En cela les modernes se sont montrés les fidèles imitateurs des anciens. Partant de Lons-le-Saunier, la voie ferrée, à l'instar de l'antique voie, s'écarte, à son exemple, du pied de notre premier plateau du Jura, comme si elle fuyait la froidure, pour s'introduire soudainement dans les climats de la Bresse, suivant côte à côte la voie romaine. Bien mieux, nous la verrons, dans un avenir très-rapproché, préférer au voisinage des altitudes alpestres du Bugey, les plaines humides de la Dombe, où l'on retrouve la prolongation présumée de notre ancienne voie (1), de manière que ce railway, arrivant au camp de Sathonay, présentera à nos yeux la

(1) Notamment au Plantet, où plusieurs auteurs indiquent un reste de voie. De là elle arrive à Montluel, où elle se divise, et parvient au vallon de la Boucle et dans le défilé formé par le Rhône et le quai de Saint-Clair.

ligne la plus droite et la plus directe qu'on puisse imaginer de Lyon à Besançon.

L'on peut inférer de ce qui précède que si la voie que nous avons analysée n'est pas la grande voie romaine citée par Strabon, elle en est un de ses plus importants rameaux, et l'on peut ajouter que si l'une des deux autres a été établie sous le règne d'Auguste, ce qui n'est pas prouvé, celle-là l'aura probablement été à la même époque, ou au plus tard sous celui de l'empereur Trajan.

Quoi qu'il en soit, cette voie n'a jamais été décrite par aucun auteur, ni ancien ni moderne. L'historien Guichenon, dont l'opinion est combattue par Chevalier, en a donné une idée imparfaite et dénuée de preuves. J'ai cherché à combler cette lacune : heureux si j'ai pu y réussir et jeter quelque lumière sur cette ligne importante et sur les antiquités si nombreuses accumulées sur ses bords.

A. Guichard,

De Cousance, membre associé correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre honoraire et correspondant des Sociétés historique et archéologique de Savoie et de Chalon-sur-Saône, et de la Société d'émulation du Jura.

ENCEINTES FORTIFIÉES

DE LA FRANCHE-COMTÉ.

SAINT-AMOUR.

« Saint-Amour, dit l'auteur du *Dictionnaire des communes du Jura*, était considéré comme l'une des principales clefs du bailliage d'Aval. Le château se composait d'un épais donjon circulaire, et d'une forteresse bâtie sur une éminence naturelle, flanquée de tours aux angles, entourée de murailles que baignaient les eaux d'un large fossé. Une tourelle placée en encorbeillement contre un des murs, permettait de surveiller au loin l'ennemi dans la campagne. La ville était close de murs aussi flanqués de tours d'espace en espace, et défendue par deux portes garnies de herses et de ponts-levis qui donnaient accès du côté de Cuiseaux et de Poligny ; deux petites portes de secours communiquaient avec les villages de la montagne et de la plaine. Ces fortifications furent réparées, et l'enceinte fut agrandie par Philibert de la Baume en 1556, pour résister aux guerres de religion. Elles furent ruinées par les derniers siéges subis par la ville. Ce n'est qu'en 1674 que le château fut mis tout à fait hors de ser-

» vice, à l'aide de barils de poudre qui le firent sauter.
» Louis XIV faisait tant de cas de cette place que, lors
» du traité des Pyrénées, il offrit au roi d'Espagne de
» lui céder en échange la forte place d'Avennes dans le
» Hainaut. Cette proposition fut repoussée.

» Saint-Amour fut ravagé et incendié par l'armée de
» Louis XI en 1477. En 1595, pris par le maréchal de
» Biron au nom de Henri IV, il fut foulé de troupes et
» de contributions. En 1637, après un siége mémorable
» soutenu avec héroïsme pendant une semaine contre
» les armées du duc de Longueville, il capitula le
» 31 mars. Au mépris de cette capitulation, il fut incen-
» dié et livré au pillage. Cette ville se rendit en 1668
» au comte d'Apchon, et en 1674 au duc de Bellegarde.»

Les archives de la ville de Saint-Amour ne sont pas complétement d'accord avec ce récit. La ville ne capitula pas en 1637, elle fut emportée de force et subit toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut. Louis Mercier, chanoine de Saint-Amour, en faisait, dans une enquête de 1682, l'effroyable tableau : « A la fin de mars 1637,
» dit-il, la ville de Saint-Amour, fut prise *par assaut* (1)
» par l'armée du Roy commandée par le duc de Lon-
» gueville. Portant les armes comme bourgeois pour la

(1) « Ceux de Saint-Amour ont fait tout ce que des gens de bien
» pouvaient faire humainement; on a reserré tous les officiers et
» particulièrement le capitaine de Beauregard dans la maison des
» religieuses Annonciades, et je crois qu'on les a conduits en France
» pour y endurer des rigueurs pires que la mort. — A la prise du
» château de Lanbépin, ceux du dedans n'avaient plus que des pierres
» pour se défendre. » (*Lettre du conseiller* GARNIER *au parlement*, 7 avril 1637.)

» défense de la ville, je me retiray, avec grand nombre
» d'habitans, dans l'église paroissiale, où *j'évitay seul*
» *la mort* par un bonheur particulier. Ayant esté fait
» prisonnier et conduict dans la ville, j'y vis un carnage
» si espouvantable, que tout s'y passa par le fer et le
» feu, spécialement l'hospital et les maisons près d'un
» chasteau : les rues estoient couvertes de corps morts,
» de meubles, de hardres, et papiers que je voyois jeter
» par les fenêtres, et que les soldats fourrageoient. Je
» ne retournay à Saint-Amour qu'en 1653. La ville, les
» couvens, l'église paroissiale, avoient esté abandonnés
» environ quinze ans, tant à cause de la désolation des
» guerres, que par la peste. L'église paroissiale fut pillée
» jusqu'aux vitres et aux reliques des saincts patrons. »

Des témoins de la même enquête peignent les femmes arrachées du pied des autels et livrées à la brutalité des soldats. D'autres racontent que le château fut pris trois jours après la ville, et que quinze ans plus tard lorsque quelques habitants revinrent à Saint-Amour *l'herbe y avait crû jusqu'aux genoux*.

On trouve dans les mêmes archives l'ordre bref et absolu du duc de Duras pour la démolition du château.
« *Les fortifications du chasteau de Saint-Amour seront*
» *démolies incessamment, suivant l'ordre que M. le comte*
» *en donnera. Fait à Besançon, le vingt-huit juillet mil*
» *six cent soixante et quatorze.* »

Le duc de Duras.

Ainsi Philippe, marquis d'Yennes, comte de Saint-Amour, était chargé par le représentant du roi de France d'anéantir lui-même le siége de sa seigneurie.

Il n'en reste aujourd'hui que de belles écuries dont les voûtes sont supportées par des colonnes, et une tour carrée à l'est, où l'on voit encore une canonière. Celle qui s'élève près du ruisseau n'a aucune importance : c'est un simple pigeonnier.

Les murailles de la ville sont en grande partie détruites. Cependant on trouve encore plusieurs murs percés de meurtrières et plusieurs tours, dont la principale, c'est-à-dire la grosse tour ronde de l'hôpital resta seule avec les *masures* de cet établissement en 1637. Il fut fondé par le célèbre Guillaume de Saint-Amour, et l'on dit qu'il y composa plusieurs de ses ouvrages.

Trois des portes de la ville existaient vers 1807. Une porte intérieure dite *du château,* s'ouvrait dans la ville assez loin de cette forteresse et annonce sa vaste étendue.

A peine remise de ses désastres, avec une population fort diminuée, encore affaiblie par ses divisions en deux partis; la ville fut deux fois conquise par les troupes de Louis XIV en 1668 et 1674, et elle se défendit mal. Une lettre du 10 décembre 1670 peint avec vérité ce qui se passa lors de la dernière conquête : « Nous avons été » pris et sommes en l'obéyssance du Roy. Le 28 du mois » passé, l'ennemi vint à trois heures avant jour à nos » portes avec un pétard, et, en trois endroits, à nos mu- » railles avec des eschelles et des grenades, notamment » en celles des dames Visitandines, qui font muraille de » ville, et mesme y vindrent à la sappe, et y firent une » ouverture où ils entrèrent... La faction de la dernière » guerre estoit encore sur pied, pensant de s'establir » gouverneur et de devenir riche.

Une dépêche du capitaine de Beauregard au parlement donne une mince idée des remparts de la ville en 1637 : « Je feray, dit-il, tout ce que peut homme » d'honneur et bon Bourguignon ;.... mais nous avons » cinq cents pas de murailles qu'il ne faut que des » eschelles pour y monter et autant qu'avec des pioches » on ferast tomber. »

Les murs du château étaient dans des conditions toutes différentes. « Ils ont brûlé la ville, écrivait au » parlement le conseiller Garnier; une partie sont dans » le clocher de l'esglise dès lequel on voit facilement toute » la basse-cour du château. De là ils tirent incessam- » ment, pendant que les autres continuent à sapper. Ils » viendront à bout de leurs desseings, quoique les mu- » railles soient de dix pieds d'épaisseur. »

LÉGENDE DU PLAN DE SAINT-AMOUR.

A. Tour *Saint-André.*
B. Tour dite *Ancienne Tour.*
C. Tour aujourd'hui détruite, mais existant encore en 1788.
D. Tour dont le plan de 1788 n'indique pas le nom.
F. Tour Gambard.
G. Tour du Vieil-Hôpital.
H. Porte du château. M. de Lavernay, père de M. le maire actuellement en exercice, l'a vue.
I. Porte de la ville. M. le maire l'a vue, ainsi que la *porte de Bresse* et celle de la rue du *Châtelet*: Elles existaient vers 1810.

Nota. — Il est fort difficile de déterminer la ligne d'enceinte à l'Est, le rempart étant entièrement détruit. On sait seulement qu'en 1654 les religieuses de la Visitation, dont le couvent, avec de très-vastes dépendances, existait en cet endroit, obtinrent, pour mieux clore leurs fonds, l'autorisation de transporter plus à l'est le rempart de la ville, projet qui, en 1662, n'était pas encore exécuté. Les archives de Saint-Amour n'en apprennent pas davantage. Il faut ajouter que, lorsque M. Bolomier, ancien notaire, a fait creuser les fondations de sa maison à l'est de l'hôtel de ville et un peu plus bas, il a trouvé un fossé large et très-profond. Ce doit être là l'ancienne enceinte.

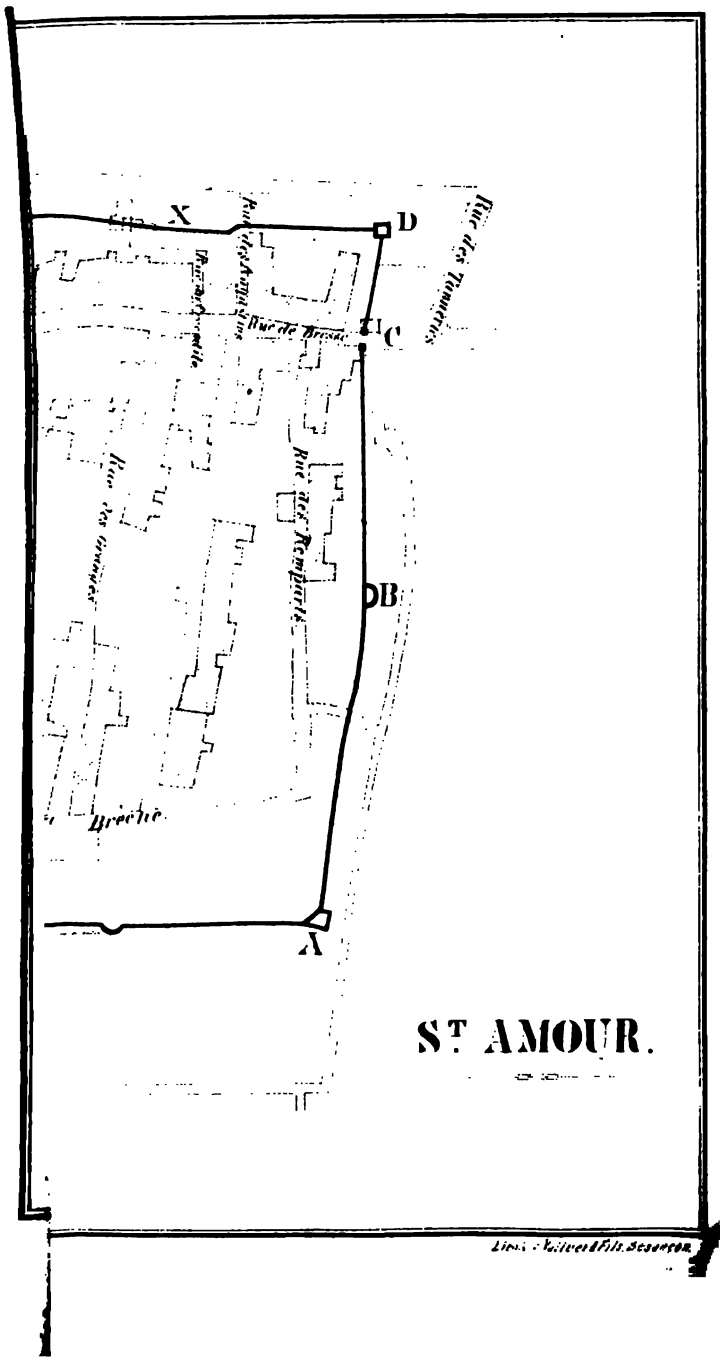
X
D
C
B
A
Rue de Remparts
Brèche
St AMOUR.

ARBOIS

La ville d'Arbois, située à l'extrémité S. du canton de Warasch, était un ancien fisc royal sur la voie romaine (1) et au bord de la Cuisance. Nos comtes en ont été les seigneurs après les rois de Bourgogne, et elle faisait partie de leur domaine (2).

Cette rivière fortifie la ville au N. et à l'O., et enveloppe une partie du vieux château de nos comtes, bâti à l'un des angles de la muraille d'enceinte.

Arbois est situé dans une plaine gracieuse et fertile, entouré de montagnes dont la pente, descendant jusqu'aux murailles, l'affaiblissait beaucoup en cas de siége. Aussi avait-il fallu creuser de ce côté de très-larges fossés, depuis longtemps transformés en jardins, et très-visibles encore aujourd'hui.

Arbois était, en 1273, complétement entouré de murs; mais ses fortifications sont beaucoup plus anciennes. C'est l'opinion de Perreciot. « L'étendue du

(1) Un titre de 1274 mentionne la *Pérouse* de Changins (faubourg d'Arbois). M. Bousson de Mairet (*Annales d'Arbois*, p. 497) signale la haute antiquité du chemin d'Arbois à Ménay. Il se divisait en deux branches, l'une se dirigeant sur Salins, l'autre vers Andelot.

(2) Rainaud III, comte de Bourgogne, mort en 1148, a possédé Arbois, qui était déjà auparavant le siége d'une prévôté. *Hæc donatio*, dit ce prince, *apud Arbosium, ante ecclesia sancti Justi, facta fuit*; et, parmi les témoins figure *Ricardus Arbosii præpositus*. (Perard, p. 227.)

» territoire d'Arbois, dit ce savant (1), sa fertilité, la célé-
» brité de ses vins blancs, ses foires, ses marchés, *ses*
» *murs d'enceinte, auxquels on ne connaît pas de com-*
» *mencement*, me font penser avec Bullet qu'Arbois est
» une ville ancienne. Une charte de l'an 1273 parle de
» *la cloison des murs d'Arbois* (2). Une autre de 1276
» cite *clausuram murorum de Arbois* (3). »

On voit figurer dans les chartes du XIIIe siècle ses chevaliers, ses clercs, ses prud'hommes, ses échevins et ses bourgeois, réunion d'hommes et de dignitaires qui montre, à cette époque reculée, toute l'importance de cette ville, l'une des quatorze principales du pays (4).

L'historien d'Arbois, M. Bousson de Mairet, a décrit sur tout son parcours la ligne d'enceinte des murailles, et a bien voulu m'aider à la reconnaître sur place.

A l'O., cette enceinte crénelée franchissait par endroit la rivière de la Cuisance. Sur la rive gauche se trouvaient l'église fort ancienne de Saint-Just et le prieuré nommé dès 1177, l'un et l'autre défendus par de fortes murailles, et véritables forteresses à créneaux (5).

Rainaud III a habité le château d'Arbois, comme il

(1) Ebauche manuscrite sur les villes de Franche-Comté. (Article *Arbois*.)

(2) Cartulaire de Bourgogne.

(3) Ibid.

(4) CHEVALIER. *Mémoires historiq.*, II, p. 518.

(5) C'est ainsi qu'on les voit dans un plan perspectif de 1595, publié par la *Revue franc-comtoise*. (Voy. au surplus *Annales d'Arbois, introd.*, p. 9.) Il reste du prieuré une tour dont les murs sont d'une épaisseur extraordinaire.

habitait selon l'occurrence, ceux de Dole, de Poligny et de Quingey; et son gendre Frédéric Barberousse a daté de ce château, en 1157, certaines de ses lettres impériales (1).

Cette résidence était de vaste étendue; mais ruiné par les Français dans les guerres de Louis XI, et vendu par Maximilien à Jean Bontems, seigneur de Salans, trésorier général de Bourgogne, fort aimé de cet empereur (2), le château ne s'est relevé qu'à demi, et ce qui en reste ne peut guère donner l'idée de sa grandeur originaire. Dès lors il n'a plus été une défense pour Arbois, et les historiens du XVIIe siècle disent que ce lieu était une ville faible et *sans château* (3).

Cependant les murs de la ville étaient solidement construits (4). Surtout ils étaient, en cas de guerre, défendus par une population pleine d'audace, indomptée, terrible sur ses remparts, terrible dans les orages de la place publique, bouillonnante comme les cuves de ses vins au temps de ses plus chaudes vendanges.

Arbois a soutenu bien des siéges contre les Français, et la bravoure de ses habitants ne s'est jamais démentie dans les plus grands dangers.

(1) Voy. sur le château d'Arbois, *Annuaire du Jura*, 1855, p. 142.

(2) En 1494, maistre Jehan Bontems, seigneur de Salans, fut envoyé en ambassade par l'empereur Maximilien, près le roi Charles, de France. (Dep. de Jean Charolois. Eng. de 1528. Archives Chalon à la préfecture du Doubs, § 149.)

(3) De Poligny, Longueville vint à Arbois *qui n'avait point de château*, et qui est ville faible. (*Guerre de Dix ans*, p. 205.)

(4) Arbois est un petit lieu serré, dont les murailles sont bonnes. 1668. *Deux Conquêtes*, I, p. 349.)

En 1477, la ville fut attaquée vers le S., et la brèche (1) ouverte par le feu des batteries françaises placées à Damjourdain (lettres R R du plan). « La grande » fidélité des gens d'Arbois, dit Jean Bontems, leur » amour extrême pour leur prince, se fit clairement voir » lorsque Louis onzième, après la mort du bon duc » Charles, ayant envahi le comté de Bourgogne, la ville » d'Arbois estant assiégée par une armée très-puissante, » elle fit tel debvoir à se défendre qu'enfin l'ennemi fut » constraint d'y amener l'artillerie, et l'ayant battue de » furie, fit bresche en divers endroits, jusqu'à la largeur » de plus de trente toises; et par ce moyen forcée, elle » fut pillée et saccagée. »

En 1479, la destruction de Dole ne put décider les habitants d'Arbois à se rendre, même en face d'une armée de 14,000 hommes. « Le vendredi devant la Pen- » tecoste la ville fut reprise. Or comme d'Aubijoux, frère » de Damboise l'eût volée, saccagée et de nouveau ran- » çonné les habitans, iceux ayant payé se retirèrent aux » montagnes pour n'estre en servitude aux Français. » Joints aux montagnards et notamment à ceux de la terre de Mouthe, ils continuèrent ainsi une guerre de partisans jusqu'à ce que le pays, à force de destruction, fut entièrement soumis.

En 1595, avec la même audace, ayant à leur tête le capitaine Morel, ils arrêtèrent l'armée royale de Biron. « Nous combattons nos ennemis, disait Morel, et ne les

(1) La brèche fut ouverte dans la partie des remparts sur les fondations desquels sont assises les maisons nos 5, 7, 9, 11 et 13 de la rue du Vieil-Hôpital. (*Annales d'Arbois*, p. 154.)

» comptons pas. » L'attaque eut lieu du côté de l'E. vers la *tour Vautravers*. Sous une cannonade effroyable la muraille s'ébranle et s'ouvre (lettres T T T du plan) sans effrayer cette poignée de bourgeois. Comme les hommes, les femmes sont sur le rempart. Sous un feu meurtrier elles portent les paniers de terre sur la brèche, aux combattants des munitions. Des traits sublimes signalent la journée du 7 août. C'est vers la *tour Vautravers* que l'héroïne dont on ignore le nom et dont le bras est emporté par un boulet ennemi, relève son panier de terre avec le seul bras qui lui reste. Enfin le nombre et la nécessité l'emporta, il fallut se rendre. Morel, pendu à un tilleul, s'immortalisa par son supplice. « Les mu-
» railles de la ville, dit sa mère dans son testament,
» furent renversées en divers endroits, et iceluy mon fils
» pris sur la bresche défendant icelle et aussitôt mené
» hors de la ville vers la tour Daguet (1). »

Arbois fut brûlé par les Français le 2 juillet 1638. Des colonnes d'attaque avaient été dirigées à la fois sur Faramand et sur le faubourg Courcelles. De ce faubourg, où le feu commence, des charbons ardents sont portés sur les toits de la ville, la plupart couverts en bois. Dans le désordre général, l'ennemi traverse la rivière au-dessous du *moulin des Terreaux*, et escalade le rempart qui avoisine la *tour des Oies*. Les Français sont

(1) C'est là qu'était l'artillerie de Biron, six canons de trente-six livres de balle. La brèche avait trente-six pieds. Cette tour est à la maison Picoteau. On conserve avec respect, à la bibliothèque d'Arbois, une portion de l'écorce du tilleul où Morel fut pendu. Cet arbre a été abattu en 1836.

maîtres de la ville, et les rues inondées de sang. Mais le vainqueur trouve la mort dans les caves où il s'enivre. Nombre de Français y furent enfermés et égorgés par les habitants (1), et à ces hommes indomptables l'ennemi offre lui-même une capitulation.

Il faut lire dans l'historien d'Arbois les scènes étranges qui signalèrent les deux conquêtes de Louis XIV. Car tout est curieux dans l'histoire de cette population, où les femmes et les filles prenaient place dans les rangs, portaient des piques, les maniaient avec autant d'intrépidité que les hommes, et frappaient l'ennemi en pleine poitrine, à l'exemple des populations germaines, dont le nom vit encore à Arbois dans celui du faubourg de *Faramand*.

(1) Ils avaient été, l'année précédente, décimés, ainsi que ceux de Poligny, par une peste effroyable. « Nous partîmes de Dole, » écrit le conseiller GARNIER au Parlement, le 25 mars 1637, « nous partîmes » de Dole samedi, environ les dix heures en nuit, et arrivâmes au lieu » d'Arbois deux heures en nuit, et, dès le lendemain, continuant » nostre chemin jusques à Poligny, nous avons treuvé ces deux villes » fort désolées par le moyen d'un grand nombre d'habitans que les » dernières pestes ont emportés jusqu'au nombre de CINQ A SIX MILLE » PERSONNES. Ceux du magistrat desdites villes m'ont donné l'assu- » rance qu'ils rendroient jusqu'à la dernière goutte de leur sang tous » les debvoirs que l'on peut attendre de bons et fidèles vassaux de » Sa Majesté. » (*Correspondance du parlement de Dole*, à la préfecture du Doubs.)

ARBOIS.

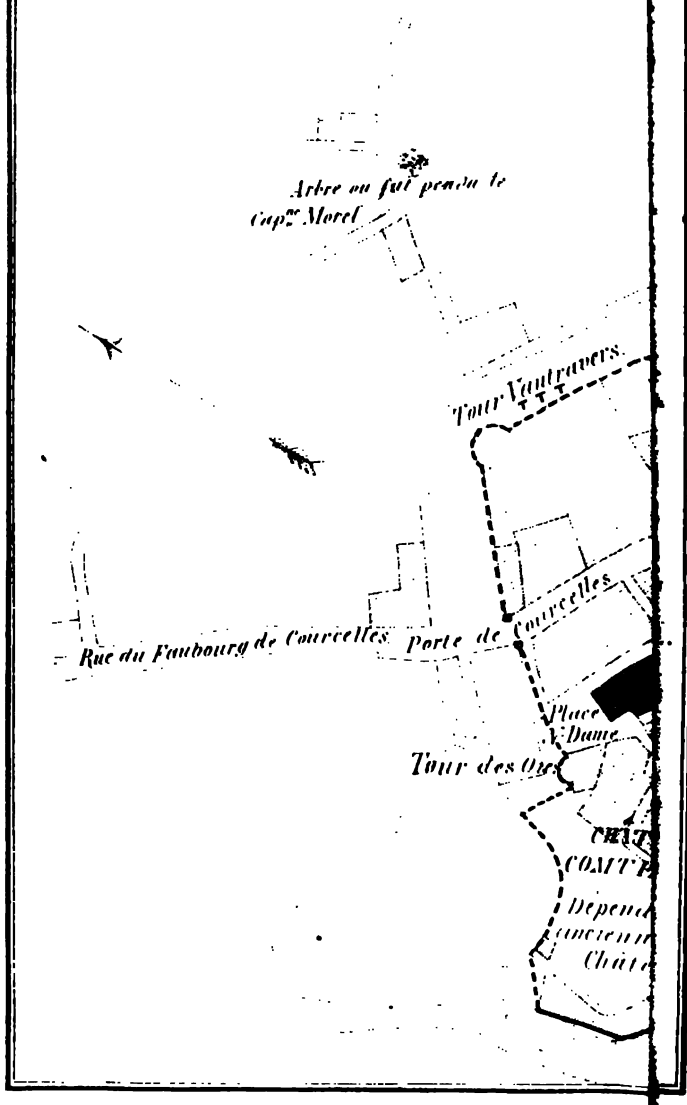
Arbre au fut percé le
Capne Morel
Tour Vautravers
Rue du Faubourg de Courcelles
Porte de Courcelles
Place
Dame
Tour des Ors
CHAT
COMTE
Dépend
ancienne
Chât

LÉGENDE DU PLAN D'ARBOIS.

Porte des Meseaux, nommée dans un titre de 1375 *Porte de Mésiat*. Elle était à l'extrémité du pont des Boucheries, du côté de la ville.

Porte de Faramand, à l'autre extrémité du même pont, du côté du faubourg Faramand.

Porte du Haut ou *Porte Oudin*. Elle a été détruite peu avant la Révolution.

Porte Picardet, également détruite. Elle était à quelques mètres en dehors de la porte actuelle qui est voûtée, et sous laquelle passe la route du faubourg.

Porte de Courcelles. Elle a été détruite vers 1802.

Tour de Chaudanne. Elle subsiste et sort du rempart en demi-rondeur sur une hauteur de trois à quatre mètres.

Tour Chaffin. Elle subsiste au bord de la Cusance, en aval de la tour Gloriette, à cinquante mètres environ. Elle a dix mètres de hauteur, elle est entière et couverte. Tout ce voisinage de la tour Gloriette est, avec la tour Vellefaux, la partie la plus belle et la mieux conservée des anciennes fortifications d'Arbois.

Tour Vellefaux. Elle est grosse, ronde, élevée, et subsiste tout entière. Elle est attenante au château de Changins.

Tour Vautravers. Elle est tellement détruite qu'il n'en reste aucune trace.

Tour Gloriette. Cette énorme tour, carrée, couverte, percée de meurtrières dans des murs de six pieds d'épaisseur, est encore habitée. Elle l'était il y a trois siècles et demi. Elle est nommée dès 1375; réparée à diverses époques, elle a été témoin de tous les grands faits de guerre qui signalent l'histoire de la ville.

Tour des Oies. Elle était ronde et n'existe plus sur une partie comprise dans l'écurie de la maison Papillaud. Sur le vide qu'elle a laissé au N.-E., a été construite une remise. Dans cette maison et dans l'ancienne maison du président Bouverot qui la touche, les murs de cave ont plus de trois mètres d'épaisseur. C'est bien l'ancien rempart, sans aucun doute.

Le château, fort vaste, des anciens comtes de Bourgogne, a pu, à l'origine, s'étendre jusque là.

BAUME

Un plan du géomètre Tissot, déposé aux archives de la cour impériale, nous montre, sous la date de 1757, la ville de Baume encore complétement entourée de ses murs.

En 1580, un Manuel de la ville la décrit à grands traits telle qu'elle était à cette époque :

« La ville de Baume est ceinte et close de murailles; » elle a trois portes, un hôpital et trois églises, deux des » quelles sont parochiales et l'autre abbatiale, de la fon- » dation des ducs et comtes de Bourgogne. Le chastel » est en ruyne, assis sur un haut et beau roc. Au roy » (d'Espagne) appartient le chasteau, la ville et la totale » justice sur la terre. »

Ces trois portes étaient celles d'*Anroz*, de *Sombevelle* ou de *Besançon*, et la porte *Pichot*.

La porte d'*Anroz* était belle, d'ordre dorique; le roi Louis-Philippe y a passé en 1831 accompagné de M. Courvoisier, ancien garde des sceaux, qui habitait Baume dans sa noble retraite, et de M. Clément, questeur de la Chambre des députés. Cette porte a été détruite l'année suivante.

Celle de Besançon a été démolie en 1810.

La porte *Pichot* avait environ quatre mètres de haut sur une largeur égale. Ce nom lui avait été donné en mémoire d'une sortie contre les Suédois commandée

par l'avocat Pichot; la sortie des habitants avait eu lieu par cette porte; l'ennemi fut repoussé et vaincu; et, chaque année, en souvenir de cette victoire, le lundi de Pâques, une fête est célébrée au voisinage par les gens de Baume dans la caverne de Buin.

Outre ces trois portes, une poterne, sous le nom de *Pouchotte*, conduisait au château Gaillard. Le passage perçait la muraille en zig-zag. Il fallait se baisser pour y passer. Elle a été détruite vers 1830.

L'enceinte des murailles de Baume est encore aujourd'hui très-bien conservée, depuis la source Garnier (celle où d'après la tradition aurait eu lieu le songe du roi Gontran) jusqu'à la porte d'Anroz. Elle est visible et presque intacte, surtout dans le jardin Courvoisier, depuis la porte Pichot à la porte de *Sombevelle* ou de *Besançon*.

Le plan de 1757 laisse apercevoir autour de la fontaine Garnier deux larges bastions carrés que nous avons reproduits, mais qui dès lors ont entièrement disparu.

M. le docteur Faivre d'Esnans, qui habitait Baume où il vient de mourir (avril 1867), nous a aidé à tracer, soit à vue du plan de 1757, soit d'après la connaissance parfaite qu'il avait des lieux, le surplus de l'enceinte, presque effacée partout, à l'est et au sud.

Les fortifications de Baume dépassent par leur antiquité tous les titres et tous les souvenirs. Son château, qui domine la voie romaine après le passage du Doubs, est nommé dès 1155, mais il est bien plus ancien. Sans aucun doute, cette ville était fortifiée vers l'an 1000,

puisqu'elle renfermait alors trois églises (1). Elle a pu être fortifiée par les premiers rois de Bourgogne, ou par les rois francs de la première race, l'abbaye de Baume, de fondation royale et déjà ancienne vers l'an 700, renfermant le tombeau de Garnier, maire du palais de ces rois.

Baume, depuis la plus haute antiquité, est un domaine royal. L'abbaye, loin d'avoir créé la ville, n'y a jamais eu des droits régaliens. Nos comtes, successeurs des anciens rois, en ont toujours été seigneurs; le château, avant sa destruction par Louis XI, leur appartenait, et était l'un des plus importants du pays.

Ils y avaient une cour, et, en 1294, un ancien sceau représente ce siége de justice sous la forme d'un château-fort où, du haut des tours, deux hérauts appellent avec des trompes les justiciables au plaid. On lit sur ce sceau la légende : S. (Sigillum) *curie comitis Burgundie in Palma.*

On a dit que, dans les anciens âges, Baume était la capitale du comté de Warasgau. En effet, dans ce comté, je ne vois aucune ville qui puisse lui disputer ce titre. Elle a dès l'an 1000 tout l'aspect d'une capitale.

Elle a eu, dit Perreciot, un archidiacre et un doyen

(1) *In ipso siquidem loco* (Palma) *quidam videtur tumulus, desuper sanctæ Dei Genitricis templum constitutum, in quo in honore S. Leodegarii quædam ecclesia..., non procul vero ab eodem loco est, in dextera parte, alia ecclesia in memoria sancti Stephani dedicata..., de septentrionali autem plaga, alter haberi videtur ecclesia, in memoria sancti Martini.* (*Charte* du 1er novembre 1040. GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, I, p. 397.)

rural auquel on ne connaît pas de commencement (1).

On disait indifféremment l'archidiacre de Baume ou des Warasques.

Il fallait qu'à cette époque si reculée cette ville eût une importance prépondérante, puisqu'elle a été choisie pour le siége de l'archidiaconé quoiqu'elle fût située à l'extrémité du Warasgau.

Une dernière circonstance à noter, c'est l'étendue de la seigneurie de Baume avant son démembrement pour la formation de celle de Clerval. Elle se prolongeait de Saint-Juan à Pompierre sur le Doubs.

Faible et dominé de deux côtés par des montagnes, Baume n'a jamais pu opposer une longue résistance à l'ennemi. J'ai cité le glorieux fait d'armes de l'avocat Pichot : d'autres actes signalent une noble générosité dans les habitants (1).

Enfin, en 1644, le parlement leur rend le témoignage que, s'ils ont succombé sous les armes de Turenne, *ils ont fait le possible*, et qu'il est juste de racheter les prisonniers. La ville avait supporté un siége de huit jours contre le colonel Rose, et 40 volées de canons portant 34 livres de balles.

Pour Baume, les plus terribles jours furent ceux des invasions de Louis XI et de Louis XIII.

Louis XI, qui en fit raser le château, avait ordonné la destruction des murailles, ce qui ne fut exécuté qu'en partie. La ville venait d'être ainsi que Clerval, brûlée en 1476, par les Suisses. Un document de cette année peint

(1) L'archidiaconé fut uni à celui de Besançon en 1253.

les villages des environs de Baume et de Clerval comme *inhabitables et toutes les paroisses, abandonnées, par doubte* de ces terribles Allemands. D'autres textes contemporains rappellent avec plus de détails que, « durant » les guerres et divisions cydevant la ville de Baume fut » toute bruslée et destruite par les Allemands et autres » Lors ennemys, et aussy furent bruslés et mis en totale » ruyne les fourgs de la Porte et de Bye situés en cette » ville et certaine petite forge au lieu de Pont-les- » Moulins (1). »

Enfin, un document de 1480 peint l'affreuse détresse de la ville et de la châtellenie entièrement dépeuplée, et *où il fut trouvé qu'il n'y avait que environ 100 feux qui étaient poures gens n'ayant pain à manger* (2).

Deux fois occupée par les troupes de Saxe-Weymard en 1637, la ville subit des désastres inouïs. Le sang coula même dans l'église de l'abbaye (3). En cette même année, les officiers du siége de Baume exposent aux Etats de Bourgogne que, « dans ce ressort composé » d'environ 120 villages, la plus part ont été bruslés et » les maisons desmolies, que certains des habitans re- » tournant à Baume ont été rencontrés par les troupes » lorraines (auxiliaires) et rançonnés pires que des » prisonniers de guerre. »

(1) Titre du 7 octobre 1486. Arch. de la préfecture du Doubs.

(2) Archives du duché de Bourgogne, à Dijon.

(3) *Ecclesia monasterii Balmensis effusione sanguinis polluta ab eo tempore quo Dux Veymariensis de Saxonid urbem occupaverat reconciliata fuit.* (Archives de la préfecture du Doubs.)

Route de Besançon à Strasbourg
defruit

BELVOIR

Le château de Belvoir subsiste encore, mais les fortifications du bourg sont presque entièrement détruites. Cependant on retrouve encore la ligne d'enceinte à l'O. et au S. : à l'O., elle forme le pied des habitations; au S. elle se montre par une ligne de pierrailles et de buissons.

Ce bourg formait un carré sur la pente d'une montagne, dont la pointe porte le château-fort, qu'un large fossé séparait des habitations.

Ces fortifications et le château ont été bâtis par les anciens seigneurs du lieu Le premier que signale l'histoire est Huon de Belvoir, qui vivait vers 1170. La famille de Belvoir était l'une des plus importantes des montagnes du Doubs. Ces seigneurs du haut baronage s'alliaient alors aux Vergy; les ducs de Bourgogne les appelaient leurs amis, et les reconnaissaient comme nés de leur sang. Ces sires de Belvoir scellaient à cheval comme les très-grands seigneurs (1) et dans leurs lettres les empereurs les nomment expressément parmi les grands nobles du pays. Leurs domaines s'étendaient sur un grand nombre de villages et même au delà de la rivière du Dessoubre. Ils ont affranchi dans ces montagnes Belvoir et Saint-Julien. Les franchises de Belvoir, en 1315, montrent

(1) Voy. à la préfecture du Doubs, ch. des comptes, lett. B, n° 64.

ce bourg entouré de murs et de tours comme le château lui-même.

Ce château, bâti à l'extrémité d'un promontoire escarpé, est l'une de ces positions qui ont été militairement occupées à toutes les époques. Il domine une plaine arrosée et fertile. La route romaine de Besançon à Mandeure, et à Saint-Hippolyte et Maîche, qui parcourt nos montagnes, traversait ce bourg en lacet, entrait par une porte, sortait par l'autre, et, se prolongeant sous le camp de Peseux, rencontrait dans la vallée de la Barbêche le grand passage qui arrive de *Ferrière*. La route romaine au pied S. du château porte le nom de *voie de Cusance* et dans les anciens titres celui de *Pérouse*. D'autres indices annoncent la haute antiquité de Belvoir, dont le vrai nom est *Bevay* (belle route). Des ruines romaines ont été reconnues au pied du château sur la *voie de Cusance* et à l'E. près du ruisseau (1). La caverne de la *Baume*, située à peu de distance et où ce ruisseau prend sa source, a restitué nombre de médailles romaines et gauloises. Dans les grandes invasions des barbares qui désolèrent l'empire romain, comme sous les Celtes, *la Baume* était un lieu de refuge.

J. J. Chiflet décrit avec une sorte d'étonnement cette caverne grandiose (2); y étant arrivé, dit-il,

Obstupui, steteruntque comæ, et vox faucibus hæsit.

« C'est une roche très-élevée, demi-circulaire, sans

(1) Lieu dit à la *Curtine*.
(2) *Vesontio*, pars 1ª, p. 88 et 89.

» issue, dans le fond une large ouverture de facile accès, » réceptacle des eaux, qui y tombent en temps de pluie » des cavernes supérieures, et quelquefois avec tant » d'impétuosité qu'elles entraînent dans leur cours d'an- » ciennes monnaies et des instruments de diverse na- » ture. » Cet historien croit, sans aucune preuve, que de faux monnayeurs du temps d'Aurélien avaient établi dans cet antre leurs ateliers secrets : « je déduis cette » conjecture, dit-il, tant de foyers noirs de fumée, na- » turels ou faits à main d'hommes, des portes de fer, » des poutres en bois, des degrés taillés dans le rocher, » qui sont indubitablement de structure ancienne et » témoignent d'une habitation clandestine, que des di- » vers instruments et des monnaies si nombreuses qu'on » y a recueillies, dont aucune ne dépasse l'époque d'Au- » rélien. » L'auteur dit encore que ces monnaies presque innombrables sont d'or, de bronze et d'orichalc. — Cette conjecture se détruit par elle-même : des monnaies en or fabriquées par de faux monnayeurs! Non, ce rocher est une des retraites occupées dans les terreurs du IIIe siècle, et la date des monnaies concorde parfaitement avec celle des invasions.

La seigneurie de Belvoir, située à l'extrémité du comté de *Varasch* ou de *Waresgau*, existait du temps de la seconde race, et probablement de la première.

Vassaux des comtes de Bourgogne, mais vassaux respectés et de premier ordre, les sires de Belvoir perdirent pour jamais, en 1238, ce haut rang dont ils étaient si fiers. Les Montfaucon les assujétirent, et leur terre devint un fief de ces rois de nos montagnes, qui, trop

puissants pour souffrir des égaux, abattirent toute puissance rivale, notamment celle de Belvoir et de Joux, dans le cours du XIIIe siècle.

Le château de Belvoir résista aux Suisses en 1475 (1), aux Français en 1595 ; mais, pris et repris dans les guerres des montagnes après la mort de Charles le Téméraire, il succomba deux fois, en 1479 et 1480 (2). Le bourg et le château furent brûlés ; le seigneur de Belvoir, Ferry de Cusance, avait péri avec ce prince sous les murs de Nancy.

Les murs se relevèrent immédiatement. En 1639, le château soutint sans se rendre le siége des Suédois, qui le bloquèrent avec 1500 ou 2000 hommes. Mais les Sancey et les autres villages de la seigneurie furent dévastés et brûlés ; le bourg même de Belvoir fut livré aux flammes.

« Le village de Long-Sancey, dit une enquête postérieure de quelques années, village bon et bien habité, » a été presque entièrement bruslé par deux diverses » fois, mesme une d'icelle à la réserve de deux maisons ; » encore ne demeurèrent-elles pas entières. »

On lit dans une lettre du 23 février 1639 :

« Pour l'ennemy une partie de ses forces, comme

(1) « En 1475, les Suisses, environ Sainte-Magdeleine (22 juillet), prirent Clerval, le Pont-de-Roide, l'Isle-sur-le-Doubs, Granges et Grandmont qu'ils démolirent, courrurent à Belvoir, mais ils ne purent forcer la place. » (GOLLUT.)

(2) Vercel avait été brûlé dans les montagnes. Après, les Bourguignons reprirent Scey en Varais, Rougemont, Montjustin, Faucogney, Merey, Maivières, Cuisance, Belvoir, Châtillon en montagne et Joux. — 1479, septembre et octobre. Manuscrit des Carmes.

» d'environ 500 chevaux, sont autour du chasteau de » Beauvoir qu'ils battent, et on s'y défend. Aussi il y a » une retraite de roche, que l'ennemy presse parce que » les paysans s'y sont retirés, et où pareillement ils se » défendent courageusement, tuant bon nombre de » l'ennemy (1). »

Le 4 juin 1629, les gens de Sancey écrivaient à M. Damey, capitaine-major de la ville de Baume (2) :

« Nous n'avons ni morts ni malades ; ce que nous attribuons à un miracle, en une communauté com- » posée d'environ 800 personnes ; ceux de Rahon de » mesme, de sorte que eux et nous, dois le jour de la » Saint-Jean, rentrons à l'église parrochiale avec tous » les autres villages, et sommes reçus de tous nos » voyains. Quant à Provenchère, le mal y continue, et » peu s'en faut que la moitié de ce village ne soit mort. » En la ville de Belvoir, il n'y a pas eu de mal reco- » gneu, mais le bourg dessus est abandonné et n'y a » personne à présent. »

La terre de Belvoir a toujours été possédée par des seigneurs de la première noblesse. La famille de ce nom, dont l'origine se perd dans la nuit des âges, que nous avons signalée dès 1170, s'éteignit en 1362 dans Henri de Belvoir, qui la transmit à sa sœur mariée à Vauthier de Cusance.

Les Cusance possédèrent pendant des siècles les grandes terres de Belvoir et de Saint-Julien, qu'un tes-

(1) *Lettre de Broissia au parlement de Dole.* (Archives de la préfecture du Doubs. Corresp. du parlement.)

(2) Archives de Baume-les-Dames.

tament leur avait transmise. Ils s'éteignirent eux-mesmes dans la personne de Béatrix de Cusance, mariée à Charles duc de Lorraine, dont la vie fut pleine d'aventures. C'est lui qui défendit la Franche-Comté en 1637 et années suivantes, comme généralissime de l'Empereur. Béatrix, qui avait épousé ce prince déjà marié et dont la première femme était vivante, transmit les terres de Belvoir et autres, en mourant, en 1662 (1), à la maison de Lorraine dans la personne de son mari. Cette maison la possédait encore à la Révolution française. La princesse de Marsan en était issue.

Perreciot a fait observer que le chiffre de 1324 se lit sur une voûte de cave du château de Belvoir et que ce millésime en chiffre arabe est le plus ancien de ce genre qui se trouve dans la province et peut-être en Europe.

Un mot curieux de Saint-Simon peint, sous l'année 1709, les complots qui s'ourdissaient au château de Belvoir, contre la domination française créée par la conquête, maintenue par la force et repoussée par l'opinion publique. Il dit que le complot avait pour foyer une belle et grande terre de madame de Lillebonne (de la maison de Lorraine) à l'extrémité de la Franche-Comté. Cette terre est évidemment celle de Belvoir.

Ed. Clerc,
Président à la Cour impériale.

(1) Elle mourut à Besançon, le 9 juin 1662, et fut enterrée aux Carmélites de Besançon, au fond de la rue de Glères.

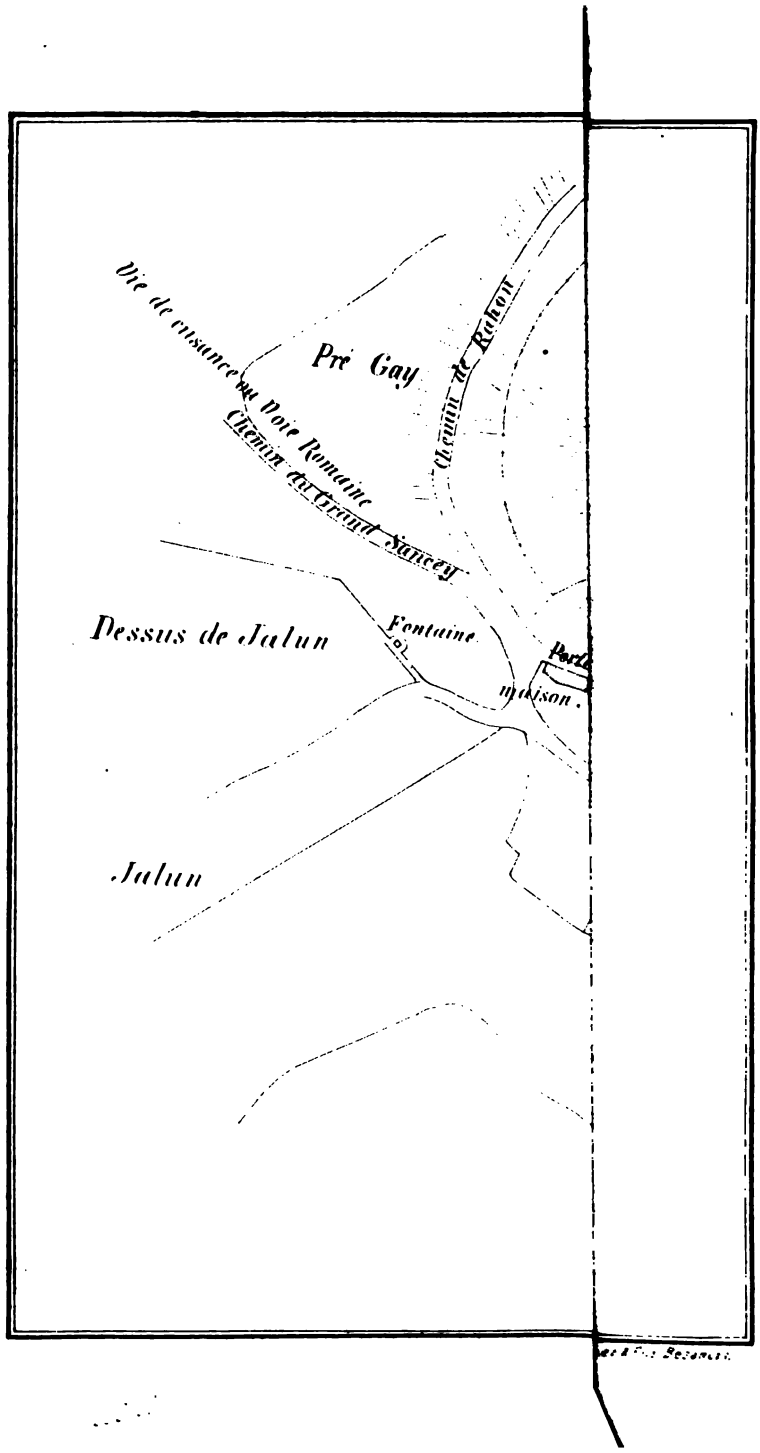
Pré Gay
Chemin de Rahon
Voie de ensance ou Voie Romaine
Chemin du Grand Saucey
Dessus de Julun
Fontaine
Port
maison
Julun

LÉGENDE DU PLAN DE BELVOIR.

La seule partie bien conservée est le château et la muraille du couchant du bourg. La vieille enceinte subsiste de A à B, encore visible sur une portion de cet espace; les maisons sont bâties dessus. — De A à I elle est détruite; cependant des personnes originaires de Belvoir et fort bien instruites affirment que la muraille était là. — De la maison Maréchal à la maison Chatelain, les derniers vestiges ont également disparu. — En creusant vers la lettre I, on a trouvé un mur de sept à huit pieds d'épaisseur, et d'une grande solidité, tellement que les ouvriers avaient beaucoup de peine à en arracher les pierres. Les anciens disent que la muraille du bourg descendait de la maison Roy à la maison Chatelain, où elle faisait angle. Mais personne n'a souvenir des tours qui pouvaient défendre la clôture générale du bourg.

L'une des entrées du château est en B. Le fossé en avant a dix mètres de large sur une longueur de vingt à trente mètres, et une profondeur de trois à quatre. L'entrée principale était en F. Elle est murée. On y voit encore des armoiries.

Tout le contour du château subsiste. Mais il est très-dégradé du côté qui regarde Rahon, tellement que l'on peut sortir par les brèches vers la tour C.

C. La tour est en partie ruinée, le mur de quatre pieds d'épaisseur. Il n'en subsiste guère qu'un tiers.

A. Fossé dans le roc aussi large et aussi profond que celui qui défendait l'entrée du château.

G. Ligne de buissons très-épais descendant du pied du château et marquant le passage de l'ancienne muraille.

D. Tour qui n'est pas démolie, mais qui est en ruine.

E. Autre tour, dite *de Machefer*. Les prisons étaient sous ces deux tours.

ÉLECTIONS.

A l'issue de la séance publique du 28 janvier 1867, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections, a nommé :

Associés résidants :

MM. Jules Sauzay ;
Le comte Charles de Vaulchier ;
L'abbé Pioche.

Associé correspondant :

M. l'abbé Verdot, curé de Vesoul.

Académicien honoraire :

M. de Matty de la Tour, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite à Rennes.

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 28 janvier 1867.

Discours de M. le Président. 1
Eloge du cardinal Gousset, archevêque de Reims, par M. l'abbé Besson. 20
Discours de réception de M. Th. Destocquois, professeur à la Faculté des sciences de Besançon, sur Romé de Lisle. . 80
Réponse de M. le Président. 83
Les arts et métiers dans la Séquanie, par M. l'abbé Suchet. 85
Pièces de vers, par M. Viancin. 107

Pièces dont l'Académie a voté l'impression.

Mémoire sur la voie romaine du Rhin à Lyon, entre Lons-le-Saunier et Coligny, par M. l'avocat Guichard, de Cousance. 117
Enceintes fortifiées de la Franche-Comté, par M. le président Clerc. 141
Elections. 166

Besançon. — Imprimerie d'Outhenin Chalandre fils.

95.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AOUT 1867

BESANÇON

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS

1868

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AOUT 1867

Président annuel, M. SANDERET DE VALOMME

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

RAPPORT SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE.

MESSIEURS,

L'Académie de Besançon a mis au nombre de ses œuvres le soin de rechercher le souvenir des hommes distingués nés dans la province, et de les faire connaître et glorifier publiquement.

C'est là une noble et juste pensée. Honorer les noms des citoyens utiles ou illustres, ce n'est pas seulement rappeler à nos esprits ce que vaut le travail ou ce qu'est le génie, c'est aussi montrer aux hommes ce qu'il faut d'intelligence et d'efforts pour les aimer et les servir. Le culte des grandes mémoires du passé est donc un sentiment généreux et bien inspiré; c'est un sentiment

vraiment social qui mérite qu'on l'encourage, et auquel les concours d'éloquence ouverts devant vous peuvent donner la plus féconde et la plus salutaire impulsion.

Le concours de cette année, sur lequel j'ai l'honneur de vous présenter un rapport au nom de votre Commission, a pour sujet l'éloge de Desault, chirurgien célèbre de la fin du dernier siècle.

Pour beaucoup, je le crains, ce nom n'éveille aucun souvenir; il semblera l'exhumation de quelque obscure renommée, destinée tout au plus à satisfaire la curiosité des érudits. Obscure peut-être aux yeux du grand nombre (le médecin qui protége les hommes est plus vite oublié que le héros qui les tue), mais rayonnante dans la science, vivante encore aux lieux où se font les hautes réputations; car ce Franc-Comtois, presque ignoré dans son pays, a joui de la plus éclatante et de la plus légitime popularité; il fut un inventeur, un initiateur, un chef d'école; il fut le maître incontesté de toute une génération puissante d'hommes de science et d'hommes d'action, et l'on a pu dire en parlant de Desault, comme autrefois d'Ambroise Paré: Peu d'hommes autant que lui ont eu le génie de la chirurgie; l'art lui aurait dû son origine s'il n'eût existé.

Deux mémoires vous ont été adressés. L'un d'eux ne peut être considéré comme un travail original. Il présente une biographie de Desault et une longue exposition de ses travaux scientifiques, toutes deux empruntées aux ouvrages contemporains; c'est une copie peu dissimulée; il n'aurait donc pas qualité pour nous arrêter, s'il n'offrait d'ailleurs un vice radical qui nous met

à l'aise : c'est qu'il est signé ; j'ajoute que ce n'est pas par un médecin.

Le second mémoire, qui porte le n° 1, est une œuvre sérieuse et digne de votre attention. Elle prend Desault dès son enfance, et le suit dans les phases diverses d'une vie pleine d'efforts et d'intérêt. Elle expose avec exactitude, en puisant aux sources, ses recherches, ses progrès, ses innovations. Le récit, attachant et très-complet, est coupé par des considérations sur les hommes et sur les choses de l'époque au point de vue spéculatif et médical, considérations inspirées par un esprit éclairé et personnel. L'auteur a étudié la philosophie de la science ; il se meut facilement dans l'appréciation des doctrines qui l'agitent, et au milieu de ces courants d'idées, de ces tendances qu'on ne peut nier et dont on ne doit pas dissimuler le péril, il professe le pur vitalisme. Il parle en bons termes et vivement de la dignité et de l'honorabilité médicale, dont Desault fut un modèle. Le style a du nombre, de la fermeté, souvent de l'élégance et de l'éclat. C'est, en résumé, une forte et fidèle étude. Non pas que tout y excelle, et je fais dès ce moment mes réserves. Mais elle caractérise avec justesse cette existence utile et droite, ce dévouement persévérant d'un homme à ce qui fut le penchant vrai et la mission de son intelligence, cette unité de vie fermement maintenue par le travail, et récompensée par le succès et par la renommée.

Il ne s'agissait point, dans vos intentions, d'apprécier scientifiquement l'œuvre de Desault ; cette tâche est accomplie depuis longtemps ; ainsi l'a très-bien compris

l'auteur. Il parle sans doute des travaux techniques, car il faut leur part dans un éloge, et il les fait connaître, mais avec les détails mesurés et la forme claire et discrète qui est le caractère obligé d'un ouvrage essentiellement littéraire, n'oubliant pas qu'il devait surtout vous révéler l'homme et rendre en quelque sorte vivantes devant vous ses actions et sa personne.

Cette figure de Desault est intéressante; elle honore notre pays et mériterait d'être conservée. Laissez-moi, Messieurs, vous en présenter les traits les plus saillants. Ce sera remplir encore ma mission, car j'emprunterai les faits au mémoire et quelquefois les mots, et je montrerai, par des citations qu'à regret je devrai borner, l'esprit et la manière de l'auteur.

Desault naquit au Magny-Vernois, près de Lure, le 6 février 1744.

« La famille (je cite le mémoire) dans laquelle cet » enfant était arrivé après deux frères et quatre sœurs, » vivait du médiocre produit de quelques propriétés » rurales et d'un moulin, ce qui ne l'empêcha pas de » donner à son fils les leçons d'un maître particulier. » Desault dut sans doute à cette prédilection qu'on ac- » corde volontiers au dernier venu de la famille et aux » grâces d'une enfance qui s'annonce avec une intelli- » gence ouverte, ce privilége de l'instruction qui n'avait » pas été accordé au même degré à ses frères. Il apprit » avec facilité les premiers éléments du latin, et se » trouva en mesure d'entrer à douze ans au collége des » moines de Lure, où il prit place dans la classe de cin- » quième. Soumis dans cette maison à une discipline

» sévère qui ne révolte que les esprits indociles et inca-
» pables d'apprendre, le jeune Desault vit naître en lui
» comme première passion la curiosité qui conduit au
» savoir et l'émulation qui fait devancer les condis-
» ciples. Il fit des progrès rapides moins dans les belles-
» lettres qu'en mathématiques, dont il avait épuisé à
» dix-sept ans les études élémentaires. Ainsi se révé-
» laient en lui des aptitudes mystérieuses comme toutes
» celles qui renferment le secret de notre avenir. Déjà
» son esprit, fermé aux spéculations métaphysiques, n'ad-
» mettait que les vérités justifiées par l'observation des
» sens et démontrées par le calcul. Son intelligence de-
» vait conserver le cachet de ces premières études, qu'il
» cultiva longtemps encore avec attrait, et auxquelles
» il devait demander plus tard d'honorables ressources
» lorsque celles de sa famille seraient devenues insuffi-
» santes. »

Il fallait cependant fixer la carrière de ce jeune homme. Son père voulait qu'il fût prêtre; mais Desault, avec une résolution qui marque son caractère, entreprit de haute lutte un noviciat de toute autre nature auprès d'un artiste campagnard, espèce de Figaro franc-comtois, dont la science, fort estimée cependant des populations qui l'entouraient, se bornait à les raser, à les saigner, et à appliquer sur leurs maux quelques topiques plus ou moins heureux.

Mais l'esprit mathématique de l'élève comprit bientôt ce qu'avaient d'incomplet ces procédés empiriques. Il vainquit définitivement les résistances de sa famille, qui lui permit de se rendre à Belfort pour y faire ce qu'on

appelait alors l'apprentissage de la chirurgie. Desault y travailla ardemment, suivant le service de l'hôpital militaire avec une exactitude et un esprit observateur rares à son âge. Déjà, près de cet enseignement cependant bien borné, il préludait à son avenir, consignant par écrit le résultat de ses observations, et l'on a retrouvé des notes, prises dès cette époque sur les plaies d'armes à feu, qui sont déjà marquées au coin des idées qu'il développa plus tard dans ses cours. Il écrivait donc, il annotait et préparait son intelligence aux rudes et féconds labeurs du nouveau milieu qui l'attendait.

Il quitta l'école désormais insuffisante de Belfort, pour commencer à Paris ses études anatomiques, préliminaire indispensable d'une éducation chirurgicale. Il avait vingt ans, du courage et de la force, et il voulait s'instruire. Esprit exact, visant au plus droit, s'en tenant aux lumières les plus immédiatement applicables, il apportait les plus favorables dispositions à ce genre d'études.

« Antoine Petit, dit le mémoire, enseignait l'anato-
» mie au Jardin-du-Roi, au milieu d'un auditoire d'élite
» que rassemblait sa parole élégante et féconde, habile
» à dissimuler la sécheresse et les dégoûts d'une science
» qui n'offre aux sectateurs superficiels que l'image de
» la mort et réserve ses véritables richesses à ceux qui
» ne craignent pas de surmonter ses premières rigueurs.
» L'étude de l'organisation humaine avait été mise à la
» mode par la philosophie du jour, et l'homme du
» monde se croyait obligé de n'y point rester étran-
» ger. Un essaim de femmes élégantes assistait aux

» leçons du professeur, dont le style littéraire et
» le ton léger savait se proportionner au goût de
» ses disciples et leur présenter, sous forme de figu-
» res en cire et d'iconographie savante, des connais-
» sances qu'il n'eût osé leur faire puiser dans de formi-
» dables réalités. Parmi ces auditeurs aimables, il en
» était de plus sérieux qui n'apprenaient peut-être pas
» l'anatomie au cours d'Antoine Petit, mais devinaient
» la manière de l'enseigner en se tournant vers la na-
» ture plutôt que vers son image. Desault était de ces
» derniers, et Petit ne tarda pas à le distinguer parmi
» les plus intelligents..... Le jeune Franc-Comtois n'a-
» vait pas reçu depuis bien longtemps les leçons de son
» maître, sans comprendre qu'il pouvait devenir maître
» à son tour, et que s'instruire en enseignant est le
» véritable procédé des intelligences douées d'une puis-
» sante activité. »

Voilà donc Desault professeur; à peine deux ans s'étaient écoulés depuis son arrivée à Paris; il eut un auditoire, des disciples, bientôt des amis et des collaborateurs. Mais ce rude travail dans l'atmosphère insalubre des amphithéâtres l'avait jeté dans une longue et périlleuse maladie. Sa robuste constitution n'en triompha qu'après dix mois de souffrances et d'épreuves. Mûri par la réflexion, il reprit son enseignement avec une plus vive ardeur et des visées nouvelles.

Car, à l'enseignement de l'anatomie, il voulut joindre celui des éléments de la chirurgie. « Mais sans s'en
» douter, peut-être, c'est l'auteur qui parle, il avait
» ému les passions des maîtres privilégiés, piqués de

» voir leurs écoles désertes et celle d'un jeune homme à
» peine sorti des bancs se remplir d'auditeurs. Il s'était
» d'ailleurs donné lui-même la mission d'enseigner,
» cette mission qui, à cette époque et depuis, a toujours
» été considérée comme une délégation de l'autorité.
» On ne pouvait encore se mouvoir alors sans se heurter
» contre les droits de quelque puissante corporation,
» espèce d'aristocratie scientifique dont la richesse
» seule pouvait acheter l'entrée. Le collége de chirurgie
» jouissait du monopole de l'enseignement; il l'exerçait
» par le ministère de l'école pratique qui existait dans
» son sein et à laquelle il déléguait ce privilége. Ce n'é-
» tait donc que par le collége qu'on arrivait à l'école,
» et la porte du premier ne s'ouvrait que d'une manière
» exceptionnelle à ceux qui ne pouvaient joindre à leurs
» autres titres une somme de deux mille écus. Antoine
» Petit lui-même n'avait été admis que par une faveur
» spéciale qui s'accordait rarement, et comme on disait
» alors, *ad meliorem fortunam*, sous la condition ex-
» presse de reconnaître plus tard une dette qui vous
» inféodait à la noble corporation. »

L'enseignement fut donc interdit à Desault, et il ne put vaincre cet obstacle qui semblait se dresser insurmontable au début de sa carrière qu'en se plaçant sous le patronage de deux hommes bienveillants, Louis et Lamartinière, alors chefs de la chirurgie, qui, reconnaissant son talent, lui conférèrent le droit du professorat avec la qualification de répétiteur d'un médecin dont le privilége n'était pas contesté. C'est seulement ainsi qu'il put éluder la loi.

Dégagé de ces entraves et libre de son action, il inaugura un système d'études anatomiques entièrement neuf, fondé sur une connaissance plus rigoureuse et plus applicable de l'organisme humain. C'était un tableau méthodique, une vue d'ensemble heureusement conçue de nos organes, une histoire exacte de leurs rapports, un guide lumineux pour les chirurgiens; c'était, en un mot, l'anatomie chirurgicale, conception propre à Desault, et qui a donné à la pratique des opérations une précision et une sécurité jusqu'alors inconnues.

Le progrès était inappréciable; poursuivi avec une rare persévérance, il devait s'étendre dans d'autres directions; car cette forme nouvelle préparait, elle inspirait peut-être les recherches, immenses par leur résultat, du plus illustre de ses élèves, de celui qui suffirait à sa gloire : j'ai nommé Bichat.

Desault avait cette trempe d'intelligence qui saisissant les faits et les multipliant par la sûreté des inductions, sait tirer d'une expérience bornée une expérience sans limites, et crée elle-même l'art qu'elle veut connaître. Dès ce moment il entreprit la réforme de la chirurgie en touchant presque toujours heureusement à tous ses points; il produisit ainsi un enseignement personnel et vraiment magistral où tout allait nettement au fait; il eut ses procédés, ses appareils, ses moyens, qui portent encore dans la science le nom de leur auteur, et sa doctrine est une époque dans l'histoire de l'art.

Malgré tout, le combat était rude. Ce n'était pas le temps où il suffit de montrer des espérances pour ob-

tenir toutes les réalisations du succès. Longtemps encore Desault dut lutter contre la haine envieuse de ses contemporains, qui, forcés de pressentir un maître, le contestaient indirectement, et, par une tactique dont le secret n'est pas perdu, le disaient trop savant pour être pratique et exaltaient en lui l'anatomiste pour nier le chirurgien. « Telle est en effet la destinée des hommes supérieurs, que les calomnies des uns sont la mesure de leur mérite autant que les éloges des autres. »

Lui cependant marchait toujours; loin du bruit et des disputes, il élevait par degrés l'édifice de sa renommée, le construisant de matériaux choisis, lentement mais sûrement, sans se jeter au-devant de l'attention et des applaudissements, et ne combattant les résistances que par la persévérante énergie de sa nature et de son talent.

Mais l'éclat des faits, la solidité des résultats triomphèrent; il avait conquis l'estime, il força l'admiration; il fut nommé professeur à l'Ecole pratique sans passer par le collége de chirurgie; puis presque immédiatement admis au collége malgré la médiocrité de sa fortune qui devait l'en tenir éloigné, double exception honorable sans doute pour ses nouveaux collègues, mais qui témoigne surtout du mérite et de l'autorité de Desault.

Enfin, il devint successivement chirurgien-major de l'hospice des Ecoles et chirurgien en chef de la Charité. Ainsi placé sur ces scènes ouvertes aux regards, où la médiocrité ne résiste pas, il montra victorieusement ce que pouvait fournir à la poursuite du progrès dans l'art

la connaissance approfondie de l'anatomie. Il lui dut des principes certains, une pratique résolue, une volonté prévoyante; mais un des caractères du talent de Desault c'est qu'il s'appliqua surtout à la chirurgie conservatrice; il fut habile à créer plus encore qu'à détruire. « L'hu-
» manité et la saine raison médicale, dit le mémoire,
» n'autorisent pas tout ce que l'anatomie rend possible
» à la main l'opérateur, et Desault, frappé de la respon-
» sabilité morale qui pèse sur le chirurgien, mettait
» l'art d'éviter les opérations bien au-dessus de celui
» de les pratiquer avec habileté. Il semblait pressentir
» les témérités de cette chirurgie sans entrailles qui
» devait tenir si peu de compte de la vie humaine, con-
» sidérer l'homme comme un chiffre et chercher un
» succès à travers cent revers possibles, comme on
» cherche un bâton de maréchal à travers les hasards
» du champ de bataille. »

Il était parvenu à ce haut degré de puissance qui faisait de lui le législateur de la science chirurgicale, il avait agrandi l'étude de l'anatomie, il avait révolutionné l'art, transformé l'enseignement; il allait faire encore davantage et trouver pour le servir des voies nouvelles.

Ainsi que le dit l'auteur du mémoire : « Fidèle à sa
» méthode d'instruire par la vue des choses et de faire
» des hommes plutôt que des livres, il établit le premier
» un cours de clinique destiné à devenir une pépinière
» de véritables praticiens plus habiles à discerner et à
» faire qu'à discourir et à disserter. »

En effet, lorsque Desault fut nommé chirurgien en chef de l'Hotel-Dieu, en 1788, frappé de la richesse des

ressources que cet abîme de misères pouvait offrir à l'instruction, comprenant d'ailleurs ce qu'une observation immédiate et constante vaudrait pour une pratique habile et sûre, il y transporta son école, à laquelle, par une innovation des plus remarquables, il allait donner, en face du lit du malade, l'importance d'une institution.

Nombreux furent les obstacles : les préjugés des religieuses, les alarmes des administrateurs invoquant l'humanité, ses confrères le représentant comme un ambitieux fertile en réformes qui bouleversait l'ordre établi et chez qui l'intérêt de la renommée étouffait tous les autres sentiments. Desault poursuivit son intelligente entreprise avec son énergie ordinaire et la foi dans la vérité qu'il sentait en lui. Mais ce ne fut qu'après trois années de démarches, traversées sans cesse par les dénonciations, qu'il obtint qu'un amphithéâtre fût construit à la portée des salles. L'enseignement classique était enfin fondé : puissante conquête qui faisait passer l'étude de la maladie de la théorie dans les faits, du discours à l'action ; méthode féconde que Corvisart, son ami, appliquait bientôt avec tant d'éclat à la connaissance des maladies internes, et qui valut à la forte génération médicale qui commençait alors les plus précieuses découvertes et d'immortels travaux.

Et quel zèle, quel dévouement ! Ecoutez l'auteur : « Sans cesse préoccupé de l'intérêt de l'instruction et » de celui des malades, il oubliait en véritable artiste » ses intérêts personnels et n'accordait que quelques » heures à la confiance lucrative d'un public qu'il n'avait

» pas recherché. Le milieu du jour le trouvait encore
» occupé des soins de son service et de son enseigne-
» ment. Il se donnait à peine un repos suffisant à table,
» au milieu des joies et des épanchements de l'amitié,
» avant de reprendre les travaux de sa clientèle qu'il
» interrompait brusquement à six heures pour rentrer
» à l'Hôtel-Dieu où il couchait, après une visite et une
» leçon du soir. On le retrouvait donc le premier dès
» le matin près des malades. Le service hospitalier était
» ainsi devenu le but de toute son activité et son unique
» passion. »

Aussi cette école, son œuvre chère, devint bientôt le centre de la bonne chirurgie. Chaque jour voyait accroître le nombre de ses disciples et diminuer celui des établissements publics. Les nations voisines eurent à Paris des étudiants pensionnés sous l'expresse condition qu'ils suivraient Desault, et la plupart des noms qui ont brillé dans la pratique civile, ceux nombreux alors qui ont porté si haut dans l'estime des hommes la chirurgie de nos armées sous la République et sous l'Empire, étaient inscrits sur le registre de ses cours, et suivaient ardemment ses leçons.

Sur cette scène éclatante, sa réputation s'établit incontestée, universelle. Car il eut tout en partage, dit Bichat; il trouva en lui les moyens, autour de lui les occasions; il eut un grand théâtre pour déployer de grands talents, des champs fertiles pour semer ses découvertes et l'enthousiasme de 400 élèves pour les proclamer.

Et cependant ce maître si séduisant ne brillait point par les grâces de l'élocution. Sa voix était forte sans être

sonore, sa prononciation quelquefois pénible, sa diction rarement élégante. « Mais, dit encore Bichat, tout semblait s'animer en lui lorsqu'il enseignait. Vous eussiez vu son air, ses gestes vous peindre une maladie en même temps que sa bouche en redisait l'histoire, son attitude varier à chaque instant suivant ce qu'il voulait exprimer, prêter même quelquefois au ridicule pour qui n'était pas entraîné par son enthousiasme, tout son être extérieur parler à vos sens en même temps que ses préceptes à votre esprit, tout son ensemble agité, pour ainsi dire, du génie de l'art. »

Desault était arrivé au sommet de la renommée. Ses recherches étaient complètes, sa doctrine avait reçu la consécration des faits, ses idées étaient mûres. Il voulut les fixer définitivement et commença la réalisation de son dessein dans un recueil périodique rédigé par ses plus habiles élèves et où s'amassaient par leurs soins les matériaux d'un grand ouvrage. Mais les troubles de la Révolution, en agitant les dernières années de sa vie, lui firent ajourner ses projets, que la mort devait bientôt arrêter.

Ce ne fut que plus tard que, mû par la reconnaissance et par un sentiment de justice envers son maître, Bichat publia le tableau de la doctrine et de la pratique du chirurgien en chef du grand hospice de l'Humanité, ci-devant Hôtel-Dieu.

Les services de Desault, dans un ordre de faits qui semblaient devoir le protéger, ne purent cependant le garantir contre la proscription. Chaque jour quelque dénonciation nouvelle dans les sociétés populaires payait

les sacrifices nombreux qu'il faisait à la patrie et les peines qu'il se donnait au conseil de santé pour activer le service médical des armées.

Chaumette, depuis longtemps son ennemi et alors tout-puissant, tourna contre lui la municipalité qu'il dirigeait. Accusé deux fois de refuser ses soins aux blessés du 10 août, tandis que ces premières victimes de la République bénissaient leur sauveur, il fut traîné à la barre de cette municipalité. Enfin, le 28 mai 1793, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui par le tribunal révolutionnaire. A dix heures du matin l'hôpital et son amphithéâtre sont entourés de soldats; on l'enlève au milieu de sa leçon ; il est emprisonné au Luxembourg. L'émotion fut profonde à l'Hôtel-Dieu : élèves et malades réclamèrent vivement ; les plus énergiques protestations s'étaient élevées, et le quatrième jour, le comité révolutionnaire le rendit à ses fonctions.

Ce n'était qu'au besoin qu'on avait de lui qu'il devait la liberté qu'il n'espérait plus ; car plusieurs de ses amis se trouvaient au Luxembourg compagnons de sa captivité, qui n'en sortirent au bout de quelques jours que pour aller mourir.

Il reprit son service et continua l'enseignement de la chirurgie partout abandonné. Mais cette activité pleine d'efforts, ce labeur incessant et dangereux des hôpitaux, les secousses sans cesse renouvelées des malheurs publics, devaient bientôt le conduire épuisé au terme d'une vie qui fut marquée par une dernière et triste épreuve.

On sait que Desault fut appelé au Temple pour donner

ses soins au fils de Louis XVI. L'auteur de l'éloge que nous analysons expose, dans une forme émue, les rapports de l'illustre chirurgien avec l'auguste prisonnier, utilisant pour son récit les nouveaux documents contenus dans un ouvrage récent, écrit avec autant de cœur que de loyauté. Cette partie du mémoire constitue un hors-d'œuvre peut-être par son étendue, mais assurément un épisode d'un accent généreux et d'un touchant intérêt.

Pressé par le temps, je ne veux en citer qu'un court passage :

« Le 30 mai, Desault avait fait à neuf heures sa vi-
» site toujours attendue avec désir par le jeune malade
» dont le cœur meurtri s'ouvrait enfin à la sympathie, à
» la bonté du médecin. Interrogé par le commissaire de
» service sur le pronostic que lui inspirait l'état du
» prince : Je crains sa mort que tant d'autres espèrent
» peut-être, répondit-il avec une vivaacité de sentiment
» qui n'était pas de nature à plaire aux hommes dont
» il tenait sa mission.

« Deux fois en sortant du Temple, dit M. de Beauchêne,
» Desault fut obligé de rentrer chez lui, tant lui avait
» fait de mal le spectacle de cet enfant qu'il ne pou-
» vait soigner, qu'il ne pouvait guérir, et qui cepen-
» dant semblait crier vers lui. L'enfant l'appelait par
» ses vœux, le malade l'attirait par ses souffrances, et
» le vieillard et le médecin ne pouvait lui répondre
» que par ses larmes. »

Ce fut ainsi, Messieurs, que Desault se trouva mêlé, comme dernier honneur de sa vie, à ces nobles infortunes

qui resteront une des grandes pitiés de l'histoire, et ce royal enfant qui mourait dans l'abandon, dans la misère et sous l'injure fut la suprême et non la moins douloureuse des émotions qui devaient affliger ses derniers jours et hâter sa fin.

En effet, les événements du 1er prairial avaient fortement affecté l'âme de Desault. La crainte de voir renaître la proscription le frappa. En vain chercha-t-il dans une vie plus répandue, dans des distractions qu'il s'était jusque-là refusées, l'oubli de ses chagrins et la force qu'il sentait lui manquer. Il languit quelque temps encore, toujours ferme à son devoir et usant au service des malades les restes d'une santé profondément altérée. Mais la visite du 30 mai fut la dernière. Il fut atteint le soir même d'une fièvre soudaine et pernicieuse à laquelle il succombait en deux jours au milieu des divagations d'un délire sans interruption.

Cette fin si rapide éveilla de funestes soupçons; on publia qu'il mourait victime de son refus constant à se prêter à des vues criminelles sur la vie de cet enfant. Mais le témoignage des amis qui l'ont entouré, les résultats de l'autopsie pratiquée par Corvisart, font ranger l'accusation d'empoisonnement dans les fables créées par l'émotion populaire. D'ailleurs, l'œuvre du Temple n'était-elle pas accomplie? Qu'aurait-on pu demander à Desault?

Voici, Messieurs, en quels termes sa mort fut annoncée par le *Moniteur :*

« La France, l'Europe entière viennent de perdre le citoyen Desault, officier de santé en chef de l'hospice de

l'Humanité, le premier dans la pratique comme dans l'enseignement de l'art qu'il a professé.

» Son nom est depuis longtemps célèbre dans tous les pays du monde où la chirurgie est en honneur, son nom ne périra point.

» Son pays lui doit d'immenses travaux et de nombreux élèves. En ce moment la République n'a pas une armée dont les plus habiles officiers de santé ne soient élèves de Desault.

» Telle fut la supériorité de ce grand chirurgien, que la postérité, qui commence, hélas ! trop tôt pour lui, le nommera sans doute un grand homme.

» Desault fut un excellent citoyen ; nos derniers tyrans l'avaient persécuté ; leurs derniers complices ont causé sa mort ; la journée du 1er prairial a déterminé la crise désespérée qui l'a précipité à quarante-neuf ans dans le tombeau. »

Le style est de l'époque, mais l'hommage est complet. Desault en était digne.

Ainsi finissait Desault. La mort, venue trop tôt, ne lui laissa que les années de peine ; il ne put jouir du fruit si vaillamment conquis de ses travaux. Il avait donné son temps et toutes ses énergies aux œuvres qui pouvaient servir les hommes, sans cesse épris des progrès de l'art auxquels il sacrifia la fortune qui lui souriait et qu'il a négligée. Placé au sommet de la réputation chirurgicale, entouré de la faveur publique, il mourut sans s'être enrichi. La nation dota sa veuve d'une pension de 2,000 livres, car il ne laissait guère qu'un héritage de dévouement et d'honneur. Mais il

léguait à la France cette brillante école de chirurgie que le monde nous enviait, et que devaient maintenir au premier rang avec une si haute vigueur tant de célébrités qui avaient reçu la lumière de son enseignement et qui furent les rayons de sa gloire.

Je crains, Messieurs, de m'être laissé trop facilement entraîner dans cette restitution, cependant bien incomplète, de la figure de Desault. Mais vous voudrez bien vous rappeler qu'il s'agit d'une gloire de notre pays dont, moins que tout autre, un médecin doit se désintéresser, et vous me pardonnerez d'avoir cédé au double orgueil de la profession et de la patrie. Ai-je cessé d'ailleurs mon rôle de rapporteur en vous donnant la substance du mémoire dont j'avais à m'occuper?

Je me hâte cependant, heureux du peu de temps qui me reste, pour vous en indiquer les défauts.

S'il est vrai que c'est dans un juste rapport des parties avec le tout que consistent la raison et la véritable éloquence, nous devrons constater que l'ouvrage présente des longueurs; quelques parties surtout auraient gagné à être condensées et précisées davantage; des coupures, quelques déplacements éviteraient des répétitions qui nuisent à l'intérêt du récit, et donneraient à l'ensemble plus de mouvement et de clarté. Le style, généralement bon, a quelques défectuosités saillantes; il est inégal, il manque d'unité; à côté de passages, et ce sont les plus nombreux, d'un souffle élevé et vraiment littéraire, j'en trouve quelques-uns qui ont plus d'abondance que de facilité vraie, plus de prodigalité que de goût. On dirait parfois que ce travail a le

trop-plein et l'inexpérience de la jeunesse, si la gravité des réflexions ne témoignaient de la maturité de son auteur.

En effet, des questions sérieuses et toujours vivantes y sont agitées. Les idées, les événements de l'époque sont appréciés avec une liberté de jugement que je goûte, mais sous l'empire d'une de ces préoccupations exclusives qui risquent d'ôter leur clairvoyance aux meilleurs esprits. A tout prendre, ce sont là des choses qu'on ne peut pas supprimer ; il faut vivre avec elles, et l'on ne s'en tire pas en les enveloppant dans une commune réprobation.

Quant à la discussion des doctrines en médecine et de leurs attaches toujours regrettables à la philosophie régnante, elle est vivement menée et montre une étude approfondie des systèmes. Mais les difficultés se dressent toujours quand il est question de l'homme dans l'infinie complexité de ses phénomènes et de ses rapports. Les solutions ne sont pas si simples que malgré l'apparente sûreté des principes du mémoire, beaucoup d'embarras ne se trahisse par des hésitations, des obscurités, des formules incertaines, et qui semblent se dérober à la main qui voudrait les saisir. La décision se retrouve lorsque l'auteur traite de la profession, de ceux qui l'exercent, de ses conditions sociales. Peut-être, en cherchant bien, pourrions-nous y regretter des vivacités, des amertumes, presque des rancunes. Mais il ne faut pas oublier que l'auteur est médecin. Qui sait si moi-même aujourd'hui je n'obéis pas trop docilement à la loi fatale de la confraternité ?

J'aime mieux espérer, Messieurs, que vous ne verrez, dans les rigueurs de votre Commission, que la preuve d'un examen consciencieux, de l'estime en laquelle elle tient ce remarquable travail, et de sa fidélité au salutaire usage qui veut quelques épines aux couronnes que vous décernez.

Car votre Commission est d'avis que le prix soit accordé au mémoire qui porte le n° 1. Malgré les imperfections que nous avons dû relever et dont la plupart peuvent facilement disparaître, il présente l'éloge le plus complet qu'on ait écrit de cet homme qui, par la puissance de son esprit et de sa volonté, par l'habileté de ses mains et par la générosité de son cœur, peut soutenir le parallèle avec les plus grands et les meilleurs, et qui reste une des illustrations les plus éclatantes de la noble et glorieuse Franche-Comté.

A la suite de ce rapport, M. le Président, ayant ouvert le billet cacheté joint à l'éloge qui a été jugé digne du prix, fait connaître que l'auteur de cet ouvrage est M. Charles Labrune, docteur-médecin, demeurant à Besançon.

MÉMOIRE

SUR L'ABBAYE DE MONTBENOIT

ET SUR LES CARONDELET

PREMIERS RESTAURATEURS DE L'ART EN FRANCHE-COMTÉ.

Par M. Ed. CLERC.

L'abbaye de Montbenoît est le monument archéologique le plus important des montagnes du Doubs, et le dernier qui leur reste.

Si on la compare à celles de Baume-les-Moines et de Luxeuil, toutes deux classées parmi les monuments à la charge de l'Etat, elle les égale en beaucoup de points, mais elle les surpasse par son cloître du XIIe siècle, orné de sculptures, et par ses stalles, les plus belles des deux Bourgognes.

Vénérable par son antiquité, elle a eu cette étonnante fortune de traverser les âges, la féodalité, les guerres, les incendies, les invasions suédoises, les orages révolutionnaires, et de former encore un tout complet, tel que l'ont vu les derniers religieux, et même, il faut le dire, presque tel qu'il était en 1527 (1).

(1) Notre pays a été tellement bouleversé par la guerre, qu'il ne possède presque plus d'ancienne église. Celle de l'abbaye du *Mont-Sainte-Marie*, sur les bords du lac Saint-Point, que l'on comparait à la cathédrale de Troyes, n'offre plus aujourd'hui qu'un champ en culture.

[redacted]

Classée au mois de mars 1842, après l'examen de l'homme le plus compétent, M. Mérimée, parmi les monuments historiques sauvegardés par l'Etat, l'abbaye a été, il y a six mois, sans que le pays en ait été averti, avant toute réparation (1), brusquement déclassée, et délaissée à la garde d'une commune pauvre, dont elle est la paroisse, et qui est incapable de la sauver. Nous avons voulu faire connaître cette situation à l'Académie, et, dans cette séance publique, signaler au pays ces périls, cet abandon, la ruine commencée et imminente. Le patriotisme franc-comtois doit s'en émouvoir, car cette œuvre est grande et belle ; il faut en expliquer les richesses, en nommer les auteurs, dont le dernier, Ferry Carondelet, porte un nom historique, l'un des beaux noms de Franche-Comté. Tel est l'objet de ce mémoire, d'où ressortira ce fait aussi certain qu'inconnu, que cet homme éminent est, avec son frère Jean, évêque de Palerme, fils comme lui du chancelier Carondelet, le premier restaurateur de l'art dans notre pays.

C'est à la fin d'avril 1867 que je visitai l'abbaye pour la première fois. Aucun sentiment d'admiration préconçue ne m'y avait conduit. Gollut, Chiflet, Dunod, Droz,

—J'ai vu des cultivateurs labourer dans la cour d'honneur du magnifique château de Noseroy. — De nos vieilles églises dans ces contrées, il ne reste que le portail de *Dompierre*, dans la Chaux-d'Arlier, qui paraît être du XIe siècle, comme certaines parties de l'église de *Chaux*, près de Saint-Hippolyte. Dans la Chaux-d'Arlier, on voit encore l'église de la *Rivière*, qui est des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Cette église est belle, mais quelle distance avec Montbenoît !

(1) Sauf pour une somme de 4,000.

ne l'ont pas connue comme œuvre d'art. M. Demesmay, si épris des beautés de ses chères montagnes, ignorait même encore, en 1842, quel était l'auteur des stalles de Montbenoît, et il faut aller jusqu'au concours de 1852 pour trouver dans un travail sérieux et modeste (1) les premières lueurs de vérité sur cette œuvre capitale.

Dans cette première visite, j'étais seul, très-attentif, mais sans guide en parcourant et l'église et le cloître. J'y passai plusieurs heures, ayant heureusement aperçu et dessiné tout d'abord le monument de Parnette Mesnier, dont je parlerai plus tard; ce monument de marbre, appliqué dans l'église contre le premier pilier de droite, me parut toute une révélation : il fixa mes regards sur le nom de Ferry Carondelet, sur sa devise, *Nosce opportunitatem*, sur ses armes, qui sont une bande entourée de six besans. Comme à Baume, où un seul écusson, cent fois reproduit, m'avait permis de retrouver le principal auteur de ce grand édifice abbatial, ces armoiries et quelques autres non comprises ou non remarquées, me parurent renfermer tout le secret de ce second monument.

Quoique en 1793, dans l'ivresse de la destruction, des mains ennemies et ardentes, armées du ciseau révolutionnaire, y aient attaqué presque partout ces emblèmes alors si odieux du passé, je ne fus que plus curieux à les rechercher, dessinant rapidement, mais tenant note de tout, surtout des noms, des dates, des

(1) *Histoire de l'abbaye de Montbenoît*, par le notaire Barthelet, imprimée en 1853.

inscriptions. Pour un œil bien averti, sous une destruction apparente, le passé est toujours très-lisible.

Dès ce premier jour la lumière était faite. Après une seconde visite, et de retour à Besançon, je revis à la préfecture du Doubs les archives encore riches et intactes de l'abbaye; je dressai à vue des chartes mêmes pour me guider plus sûrement, et autant que possible année par année, une liste rectifiée des abbés de Montbenoît (1), car celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour sont erronées et incomplètes. Des documents émanés du Parlement de Dole et déposés aux archives de la Cour impériale, me permirent de constater dans tous ses détails l'état du monument, tel qu'il était en 1654, c'est-à-dire dans les dernières années de la domination de l'Espagne. Enfin, M. Painchaux fils, architecte habile, qui, dans ces dernières années, a étudié longtemps et sur place l'abbaye de Montbenoît pour préparer les travaux de réparation, a bien voulu me confier tous ses plans, exécutés avec autant de perfection que d'exactitude.

Trois époques très-distinctes et parfaitement caractérisées se révèlent à Montbenoît, le XIIe siècle, le XVe, et les premières années du XVIe.

I.

Ire ÉPOQUE — XIIe SIÈCLE.

L'abbaye de Montbenoît remonte à une époque fort reculée. On raconte que, dans les temps anciens, un

(1) Voy. pièces justificatives, n° 1.

ermite du nom de Benoît (1) vint habiter la montagne voisine vers le couchant (2). Le Doubs encore rapide, après avoir baigné les murs de Pontarlier, parcourt la longue vallée dont l'abbaye est le centre, et qui s'étend de l'extrémité septentrionale du territoire de cette ville jusqu'à la terre abbatiale de Morteau. La sainteté du solitaire lui attira de nombreux disciples qui vinrent se réunir à lui (3). Il vécut et mourut dans cette solitude, ne laissant à ses compagnons que quelques terres défrichées, son nom qui devint celui de la vallée, et le souvenir de ses vertus. Ils lui élevèrent un tombeau ; on voyait encore dans le siècle dernier, au bas de l'église, une pierre soutenue par quatre colonnes ; c'était d'après la tradition celle de l'ermite Benoît. La foi des peuples honora cette tombe modeste, et l'auteur de la chronique latine de l'abbaye, le prieur Sirugues, écrivait il y a deux cents ans que les mères y déposaient avec confiance leurs enfants malades pour obtenir leur guérison (4).

(1) L'hermitage était bâti sur le penchant de la montagne, et on y a trouvé depuis peu des vestiges, dit Droz, dans son *Histoire de Pontarlier*, imprimée en 1760, p. 141.

(2) *Primus autor fuit, ut aiunt, canonicus regularis, nomine Benedicti, vir sanctitate eximius, ut hactenus servatum cum honore illius sepulchrum, ecclesiam Montis Benedicti statim introeuntium oculis obvium, insinuat. Verum quoad gentilitium nomen et patriam, huc usque altissimum silentium fuit.* (Cartul., f. 5.)

(3) *Ignotus aliquandiu solitariam duxit ibi vitam.* (Ibid.)

Verum sancti famâ circumquoque disseminatâ multi ad illum confluxerunt qui, melioris vitæ desiderio illecti, illius sese disciplinæ submiserunt, quem ergo eremum dixisses initio, paulo post prioratû naturam induxisses. (Ibid.)

(4) *Ad Dei optimi maximi gloriam piique memoriam et honorem,*

Sauf cette colonie religieuse, la vallée, dans ces premiers temps, était inhabitée. Elle faisait partie de la souveraineté des sires de Joux, qui dominaient tout autour de Pontarlier, sur une étendue de six lieues de pays. Ces seigneurs farouches et redoutés sont connus dès le xe siècle (1), et leur château dès l'an 1087 (2). Landry, l'un d'eux, vers 1150, donna aux religieux de Montbenoît ce pays sauvage. Dans la donation, des noms bizarres, la *première oie*, la source de *Sçhadegeslir*, la montagne *du Say* en marquent les limites que la tradition aide à retrouver. L'étendue de cette terre, qu'on appelle le *val du Sauget* (3), est de deux lieues en tout

hoc addo infantulos malè se habentes, si ipsius tumulum lapidi quadrato tegenti supponantur, postea meliùs se habere ut experientiâ constat.

(1) *Domini de Joux, viri piissimi sempiternâque laude dignissimi, cum multorum virorum ibi consuetudine et vita delectarentur totam vallem du Sauget donarunt initio incultam... sed paulatim... accitis undique incolis et illic sponte confluentibus...* (*Ibid.*, p. 7.)

Confirmo libere et absolutè totum territorium du Saugey, cum præsentibus et futuris habitatoribus, dit Henri Ier, sire de Joux, dans une charte de 1228, confirmative des précédentes. (Droz, *Hist. de Pontarlier*, pr. p. 282.)

(2) Voyez sur les limites de la donation, Pièces justificatives, n° 2.

(3) En 1199, le pape Innocent III ne mentionne parmi les possessions de l'abbaye dans la vallée, que Liévremont et le village du Sauget, *Decimas de Lievremont et du Saugey*. (Voyez la bulle de protection dans Droz, pr. de *l'Hist. de Pontarlier*, p. 273.) En 1251, l'archevêque Guillaume et Amaury, sire de Joux, entendent des témoins dans l'abbaye, où ils s'étaient rendus. Les conventions primitives sur la culture des cantons à défricher n'avaient pas été écrites. On reçut la déposition des vieillards du couvent, et notamment du prieur Michaël, qui avait été contemporain des premiers habitants. *Michael prior et alii canonici sui seniores..... Prior contemporaneus primis habitatoribus dou Saugoy.....* Les colons nommés sont ceux *de villa dou Sagoy et de Altaripa et de Montflovin.* (*Ibid.*, pr. p. 293.)

sens. L'abbaye, comme nous avons dit, en occupe le centre tout au bord du Doubs, en face d'un grand rideau de sapins. L'établissement fut longtemps fort pauvre, les colons n'y arrivèrent que lentement, et d'anciens titres indiquent que les premières habitations y datent environ de l'an 1200; successivement douze villages se formèrent dans les cantons défrichés, l'abbaye fut la paroisse, et l'abbé en devint seigneur.

Les sires de Joux ou leurs successeurs ne se rappelèrent jamais sans fierté ou peut-être sans dépit ce don magnifique, dont le temps leur révélait l'importance. Non contents de se faire inhumer avec pompe dans le monastère, ces hauts sires du Sauget, car ils prenaient ce titre (1), avaient imposé à chaque abbé nouvellement élu, le devoir de venir devant la grande porte du monastère, la mître en tête et la crosse à la main, les recevoir à un jour fixe; en signe de vassalité et de dépendance, les clefs du monastère leur étaient remises sous les yeux des hommes de la vallée; ils nommaient un simulacre d'officiers fonctionnant quelques heures, et ce n'est qu'après ces actes de suzeraineté féodale entièrement accomplis, et les serments prêtés de part et d'autre, que le nouvel élu, seigneur du Sauget, entrait dans la plénitude de sa puissance.

A une date rapprochée de la donation du XIIe siècle,

(1) *Gardiens, advoués et haut sires dou lou de Montbenoit.* (Titre de 1348, scellé de l'abbé de Montbenoit.) On devait leur remettre, comme hauts justiciers, les criminels sur le pont d'Arçon, à l'entrée de la vallée du Sauget, pour procéder au dernier supplice. (*Arch. de Montbenoit*, cotes 63 et 65.)

dans les jours de primitive ferveur et de vertueuse pauvreté, l'église et le cloître furent construits. C'est la première époque, elle doit être fixée entre les années 1150 et 1200. Ce qui subsiste de l'église primitive a vingt-six mètres depuis le bas jusqu'à l'entrée du sanctuaire; le cloître, qui est un carré long, en a vingt dans sa plus grande longueur. L'église a trois nefs, sans ornement, sans aucune trace de blason. C'est la simplicité nue, grave et pauvre des premiers temps (1). Seize arcades semblables à des fenêtres donnent jour au cloître sur une cour intérieure. Les doubles colonnes qui les soutiennent sont basses et courtes; c'est bien le caractère du XIIe siècle. Leurs chapiteaux sont ornés de sculptures de pierre représentant des poissons, des crocodiles, des animaux fantastiques, des feuillages variés. Ces sculptures, qui ont sept cents ans, sont en général d'une admirable conservation. Quelques-unes des arcades, sans ogives et du style roman, sont demeurées telles qu'elles étaient au premier jour, pures de toute altération.

On circulait et on circule complétement dans ce cloître carré si supérieur à celui de Luxeuil, qui n'a que trois côtés, et à celui de Baume-les-Moines, qui est enterré et presque détruit; celui de Morteau l'est entièrement (2). Le cloître de Montbenoît est bien remarquable, et l'on chercherait vainement quelque chose de pareil en Franche-Comté, et peut-être dans les deux Bourgognes.

(1) Cependant, même dans cette partie primitive, il est aisé de reconnaître qu'il y a eu des remaniements.

(2) Un fait très-malheureux, c'est l'enfoncement de la voûte dans la partie du cloître qui regarde Morteau. Le premier étage avait été

II.

IIe ÉPOQUE — XVe SIÈCLE

Il existait à Clerval, sur le Doubs, entre Besançon et Montbéliard, une famille qui avait pris de cette bourgade le nom de *Clerval* ou *Clervaux*. Les Monfaucon, seigneurs du lieu, qui protégeaient cette famille de bourgeoisie, lui avaient donné en fief la prévôté de la terre, et, en récompense de ses services, l'avaient autorisée à prendre leurs armoiries, qui étaient deux bars ou poissons adossés; seulement, afin de ne pas confondre ces ministériels avec la grande lignée des Monfaucon, ces armoiries devaient avoir une brisure entre les deux bars (1).

La famille de Clerval, famille de second ordre, est oubliée dans tous nos nobiliaires. Cependant, dès le XVe siècle, elle donnait à cette petite ville des prévôts, à Besançon des cogouverneurs (2), à l'église de Franche-

surchargé de bois de chauffage, et la voûte, trop faible pour supporter le poids, succomba. Cette partie a été grossièrement réparée. Ces événements datent du XIXe siècle.

En cette partie du cloître, on trouve une porte donnant entrée dans une salle voûtée. L'inventaire de 1654 indique que c'était l'ancien réfectoire du couvent. « Dès le cloître, sommes entrés dans une » grande sale que l'on nous a dit avoir anciennement servi de réfec- » toire. Il y a quelques enfonceures dont les placards ont été enlevés » pendant les guerres, et aux fenêtres il n'y a rien que les pierres » de taille. »

(1) Cette brisure consiste dans une rose placée entre les deux bars.

(2) 20 janvier 1479 (n. s.) *Johannes de Claravalle corector civitatis.* (*Délib. du chapitre* 1479, p. 158 vo.)

Comté des chefs de prieurés et d'abbayes, docteurs et licenciés dans les deux droits, et lettrés comme on l'était au xve siècle.

Simon Clerval, l'un d'eux, avait d'abord été abbé de Saint-Paul, de Besançon; en 1439, par suite de différends survenus entre lui et les religieux de ce monastère, il l'avait quitté et avait été transféré avec le même titre à Montbenoît. C'était un vieillard (1) goutteux et infirme; et cette infirmité, qui l'empêcha d'accomplir en hiver, à son installation, la cérémonie féodale de la réception des sires de Joux, qu'il reçut simplement dans sa chambre et non devant la grande porte de l'église (2), l'emporta promptement dans la tombe.

Jacques Clerval, son neveu, lui succéda vers 1445. Encore dans la vigueur de l'âge, il était alors prieur de Villorbe, maison à trois lieues de Besançon, et dépendant de Montbenoît. C'était un homme grave, de mœurs austères, dévoué à tous ses devoirs. On était au temps de Philippe le Bon, temps de paix, splendide époque de la maison de Bourgogne. Après trois siècles d'existence (3), le cloître de Montbenoît, en plusieurs places, tombait de vétusté; sans toucher aux sculptures du xiie siècle, Jacques Clerval pensa à le restaurer; il l'orna,

(1) Déjà, en 1403, il était prieur de Laval, dépendant de Montbenoît, dans les montagnes du Doubs. (M. Duvernoy, *Sires de Joux*, pièces justific. p. 158.)

(2) Voy. aux pièces justificatives, n° 3, cette scène curieuse dont la charte n'a pas été publiée.

(3) Une sentence du 14 juin 1424, intervenue entre Jacques d'Amance, abbé de Montbenoît, et les paroissiens du monastère, peut donner quelque idée du monument à cette époque. Jacques d'Amance

aux quatre angles, de portes en pierre de belle sculpture, il en refit toutes les voûtes qu'il décora de nervures. Curieux de conserver ce souvenir, il n'en inscrivit pas le millésime dans le monument, mais il fit graver les poissons de ses armes sur deux endroits des voûtes et sur deux des portes (1) où ils se voient encore aujourd'hui. (Lettres *b b b b* du plan.)

L'exécution de ces travaux élégants, accomplis en pleine paix, était le prélude de jours bien orageux. Le règne de Philippe le Bon finit en 1467; son fils, Charles le Téméraire, lui succéda; des guerres terribles éclatèrent. Suscités par Louis XI, et vainqueurs devant Héricourt (1474), les Suisses se répandirent dans nos montagnes. En avril 1475, ils y entrèrent par celles de Jougne, assiégèrent et prirent Pontarlier. Reprise par l'armée de Bourgogne, la ville fut brûlée; des textes du XVIe siècle affirment même qu'elle le fut deux fois en deux ans. Nombre de combats se livrèrent en 1475 et 1476 autour du château de Joux, de Pontarlier, sous les murs de la Rivière, et beaucoup de Suisses y périrent;

soutenait que c'était aux paroissiens à réparer toute l'église, la nez (nef), le clocher, comme les galeries, et toute icelle église. Les hommes de la vallée prétendaient au contraire n'être tenus d'entretenir que la nez, le clocher et la galerie devant la grant porte.

Guillaume de Vienne, arbitre du débat, décida que le tout était à la charge des paroissiens, *même les aulles* (ailes ou nefs latérales), *d'un costel et d'autre, excepté tant seulement sur les chapelles de sainte Catherine, de saint Nicolas et de saint Pierre.* (*Archives de Montbenoît.*)

(1) Les mêmes armes se voyaient aussi sur un reliquaire de l'abbaye. L'inventaire de 1654 mentionne, dans la chapelle de droite, des images en bosses dorées, représentant l'adoration des roys!

je raconterai dans un autre ouvrage (1) ces victoires de nos pères soigneusement célées par les historiens de l'Helvétie. Vainqueurs, les Suisses étaient terribles; vaincus, leur rage s'exaspérait par la défaite. Tout fut dévasté autour de Pontarlier (2), les villages brûlés (3), ceux du val du Sauget presque anéantis, et dix ans après, des textes contemporains laissent apercevoir dans toute la vallée, comme dans toutes ces régions de montagnes, le plus affreux dépeuplement (4).

Il paraît qu'à cette époque de destruction, l'abbaye de Montbenoît, livrée aux flammes, demeura dix ans abandonnée et déserte. Les historiens de nos montagnes n'ont pas raconté ces événements; mais c'est chose frappante qu'on ne trouve dans les archives de Montbenoît aucune charte, aucun signe de vie entre l'année 1474 et l'année 1484, et cet abandon est conforme aux documents de cette époque; d'après ces documents, toute maison religieuse visitée par les Suisses et Bernois est invariablement brûlée, inhabitable, et les religieux en fuite sont réduits à mendier leur pain (5).

« Auprès de l'autel est une enfonceure dans la muraille, dans laquelle » se garde un bras de bois, dans le quel sont des reliques de saint » Vincent, où se voyent les armes de deux poissons et d'une crosse. » On voit aussi à l'intérieur de la cour, côté de Pontarlier, contre un chapiteau du cloître, un écusson entièrement gratté. Il devait être de Jacques de Clerval. Il y a eu en cet endroit un léger remaniement.

(1) *Récits sur l'histoire des montagnes du Doubs.*

(2 et 3) « Combien que TOUT LE PAYS *à l'entour* (du château) *de Joux ait esté destruit et bruslé par les Suisses et Bernois*, durant les divisions de Bourgougne et eulx, ce nonobstant le dit chastel est demeuré en son entier. (Lettre de Marie et Maximilien, 27 septembre 1777. M. DUVERNOY, *Sires de Joux*, p. 159)

(4 et 5) Voy. pièces justificatives, n° 4.

Jacques Clerval avait quitté cette terre désolée, dont il ne pouvait relever les ruines. Il avait choisi un autre asile, et s'était retiré à Besançon, ville impériale, qu'il habita de 1479 à 1481. Dans les terribles révolutions de la Bourgogne, fugitif et suspect, l'archevêque Charles de Neuchâtel avait été obligé de s'exiler de sa ville épiscopale; et, comme il ne pouvait plus y remplir ses fonctions, même ecclésiastiques, il choisit successivement plusieurs coadjuteurs. L'un de ces derniers fut Jacques de Clerval, à qui cet honneur échut en 1479; il fut sacré et prit le titre d'évêque d'Ebron, honora ce titre par ses vertus, le conserva jusqu'à sa mort, et mourut dans cette ville en 1481. Il résidait dans l'enclos du Chapitre, sur la montagne de Saint-Etiennne (1), et fut, selon sa volonté, inhumé dans l'église de ce nom, à l'angle de la chapelle de saint Agapithe (2).

Les journées de Granson et de Morat avaient achevé de porter la terreur dans les montagnes de Montbenoît et de Pontarlier : on crut à une nouvelle invasion des Suisses. Sous l'empire de l'effroi, les habitants du Sauget, ou plutôt les débris de ces populations, se rappe-

(1) Délib. du chapitre, p. 42 v°, an 1479.

(2) Les historiens de l'abbaye de Montbenoît et de l'église de Besançon ont ignoré ces faits, ou s'y sont complétement mépris. (CHIFLET, *Vesontio*, part. 2, 303. — DUNOD, *Histoire de l'église de Besançon*, I, p. 270. — M. RICHARD, II, p. 168.) *Anno* 1481, *obierat Vesontione R. D. Jacobus Claravallis episcopus Ebroicensis* (lisez *Eburonis*) *sepultus in angulo sacelli S. Agapitti, in ecclesia S. Stephani.* (*Vesontio*, pars 2, p. 301.) Ils ont cru que Jacques Clerval était évêque d'Evreux, diocèse où son nom est même ignoré. (Voy. dans la *Gallia christiana* l'article consacré à ce diocèse.)

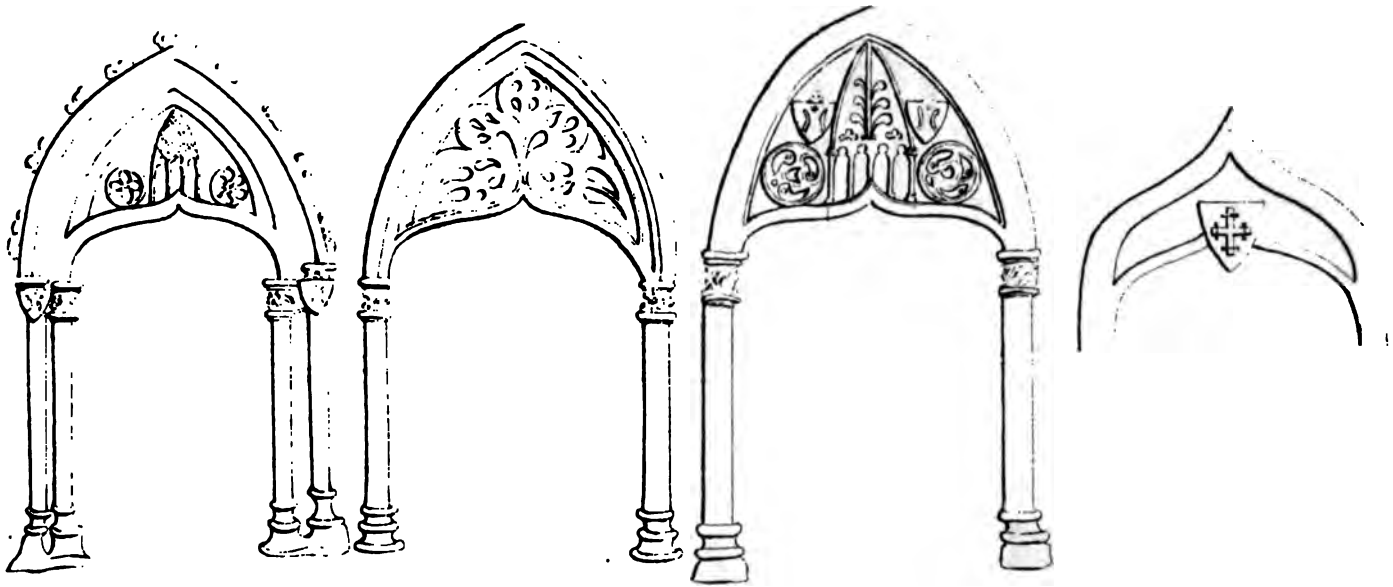

lèrent les terribles Bernois, et, sans être rassurés par l'armée que Charles le Téméraire, au désespoir, rassembla pendant plusieurs mois près de Pontarlier, au camp de la Rivière, ils se mirent secrètement sous la protection de Berne (1). L'abbé de Montbenoît, ni ses religieux, ne figurent point dans cet acte de protection recueilli depuis dans ses archives : nouvelle preuve qu'en 1476 le monastère était sans habitants.

Le feu allumé par les Suisses y avait atteint les diverses parties du monument, et particulièrement, dans le cloître, la partie au nord qui regarde Morteau. Successeur de Jacques Clerval, Simon de Cléron restaura cette partie si complétement dégradée. Là, une porte d'angle qu'il rétablit, est surmontée des armes des Cléron. Des souvenirs fort curieux se rattachent à ces armoiries à demi brisées, que les visiteurs ne remarquent point et qui ont échappé jusqu'à ce jour aux regards de l'histoire.

Simon de Cléron, seigneur de ce village situé sur la Loue, non loin du château de Scey-en-Varais ou Warasgau, avait, ainsi que Guillaume de Rochefort, son beau-frère, celui qui fut plus tard chancelier de France, servi d'abord avec chaleur la cause de Bourgogne. Mais, après les journées de Granson et de Morat, ils la regardèrent comme perdue, l'abandonnèrent ouvertement, et se livrèrent à la France qu'ils servirent avec la même ardeur, à tel point que Charles le Téméraire ordonna

(1) 16 août 1476. Cette sauvegarde, scellée de l'ours de Berne, est aux archives de Montbenoît, carton 7, n° 23.

par lettres datées de son camp de la Rivière, la démolition de toutes les forteresses de Guillaume de Rochefort (1). Simon de Cléron, infidèle à la cause du malheur (2), aida à la conquête de son pays, et mérita surtout la faveur de Louis XI par un service fort apprécié du roi, c'est-à-dire, par une grande trahison. En 1480, pendant la conquête de nos montagnes, qui furent si courageusement défendues et au prix de tant de sang, une place embarrassait beaucoup les généraux du roi, c'était le château de Joux, jusqu'alors invincible malgré toutes les attaques, et qui pouvait coûter un long siége. Pour ne pas en subir les lenteurs, Louis XI préféra l'acheter, et il trouva un traître pour le vendre. Ce fut d'Arban qui en était capitaine, et qui reçut 12,000 écus. J'ai trouvé les pièces de ce honteux marché (3). L'argent fut secrètement compté à Neufchâtel, dans le châ-

(1) *Mémoires de Bourgogne*, p. 262.

(2) En 1477, sa défection n'avait pas encore éclaté, et il faisait partie du conseil de défense de la Bourgogne avec Jean et Hugues de Châlon, Guy de Rochefort seigneur de Pluvot et quelques autres.

(3) Il est juste de reconnaître que les derniers des Cléron effacèrent noblement et par de grands faits d'armes cette tâche imprimée à leur nom. Gabriel de Cléron, baron de Voisey, colonel d'un régiment d'infanterie des élus du pays, fut tué dans un combat près de Besançon, où le duc de Weymar était présent en personne : son fils, le sieur de Mailley, fut fait prisonnier en combattant à côté de son père ; un autre de ses fils mourut en se signalant dans les armées du pays. L'aîné de tous commandait, en 1638, depuis cinq années, une compagnie de cavalerie. Un quatrième, Philibert chevalier de Malthe, sergent-major au régiment de la Verne, servit, en qualité d'alfère, au premier siége de Vercel, sous le commandement de Don Pédro de Toledo. Il était général de l'artillerie dans l'armée qui fit lever le siége de Dole. Le petit fils du baron de Voisey, tué en 1643 devant le château de Vaite, fut le dernier des Cléron.

teau de Philippe de Hochberg, filleul de Philippe le Bon, en présence de Simon de Cléron, qui en avait, selon toute apparence, été l'un des actifs négociateurs.

Louis XI conserva le plus reconnaissant souvenir de cette perfidie; il en accueillit l'auteur avec la plus grande distinction, et je trouve dans une lettre contemporaine que Simon de Cléron fut dès lors le gentilhomme de Franche-Comté le mieux noté et le plus en faveur à la cour du roi (1).

Maître souverain du pays par la conquête, Louis XI récompensa ses créatures; aux uns il donna des pensions, à d'autres des terres domaniales. Philippe de Hochberg, devenu par son mariage neveu du roi, reçut en don le château et la seigneurie de Joux, et s'adjugea celle de Pontarlier. Précisément à la même époque, par le don de Louis XI ou par sa protection toute-puis-

(1) Lettre de l'archevêque Charles de Neufchâtel au chapitre de Besançon, datée de Tours, 1481 :

« Messieurs et mes frères, je me recommande à vous tant que je » puis. Il a pleu au Roy (Louis XI) escripre en faveur du fils de mon- » sieur de Clairon, pour la première prébende, vacante en l'église » de Besançon; messieurs, je vous prie très affectueusement que je » puis, que, en complaisant et obéyssant au Roy, veuillez donner la » première vacante au dit fils de mon sieur de Clairon. Je vous certifie » que vous me ferez autant de plaisir que si vous la donniez à un » mien frère ou nepveur. *Et est aujourd'hui M. de Clairon, le gen-* » *tilhomme de la Comté de Bourgogne, qui est le mieux vu du Roy,* » *et le quel peut faire le plus de service à l'esglise envers le dit sei-* » *gneur.* Messieurs, je prie à Dieu que vous ait en sa garde. Escript » à Tours, de ma main, le XIIIe jour d'octobre. »

» Vostre frère.

« L'archevêque de Besançon, évêque de Bayeux. »

(*Délib. du chapitre, séance du 23 janvier* 1482.)

sante (1), le fils de Simon de Cléron, portant le même prénom que son père, devenait abbé de Montbenoît. C'est à ce titre que durant un long règne abbatial il prit part aux restaurarations de l'abbaye complétement dévastée, et grava ses armes sur l'une des portes du cloître. Sa famille était d'ailleurs très-liée avec celle de Jacques de Clerval, précédent abbé, et le père du nouvel élu fut l'un des exécuteurs testamentaires de cet évêque d'Ebron (2). Par les armoiries, leur histoire et leurs noms sont encore inscrits sur les portes du cloître.

Tout se suit dans les événements quand on en a saisi la trame. Tout est curieux dans ce cloître : ici les arcades, les colonnes, les sculptures de l'époque primitive ; là les portes ornées, les travaux de voûte et les écussons du xve siècle. Parmi ces travaux, les uns rappellent le nom d'un illustre abbé de Montbenoît sous le règne paisible de Philippe le Bon ; les autres la destruction de nos montagnes, et, pour le pays voisin de Pontarlier, l'un des épisodes les plus curieux des guerres de Louis XI.

Ainsi, les pierres parlent à qui veut les entendre ; cependant, jusqu'à ce jour, dans l'histoire de ces contrées, ce langage est resté muet !

(1) On a vu par la lettre qui précède, que le roi avait écrit au chapitre en faveur du fils de Simon de Cléron. Dans une autre délibération, on voit que, toujours prodigue de recommandations pour ses créatures, il demande une autre prébende pour noble Jean de Montmartin (2 octobre 1481). On peut conclure de là ce qu'a pu obtenir en fait de bénéfices ecclésiastiques, pour sa propre famille, celui qui pouvait *faire le plus service à l'église*, et qui était en si grand crédit.

(2) Délib. du chapitre, 20 janvier 1482 (n° 5).

III.

IIIe ÉPOQUE — XVIe SIÈCLE.

La grandeur de Montbenoît date surtout des Carondelet, abbés commendataires de cette église dans la première moitié du XVIe siècle. Cette famille est de la Franche-Comté, et l'une de celles qui l'honorent davantage. On va reconnaître combien, faute de recherches, les historiens ont été loin de lui assigner, dans l'histoire de l'art, la place qui lui est due, car les Carondelet sont les premiers dans l'ordre des temps; ils ont su imprimer à leurs ouvrages la magnificence, la noblesse, et, ce qui ne dépend pas toujours de l'homme, la durée.

Dole et Poligny se disputent l'honneur de leur avoir donné le jour. Poligny est le berceau primitif de la famille, (1); mais il est aujourd'hui hors de contestation que le chancelier est né à Dole, (2) ainsi que ses

(1) Voy. CHEVALIER, Mém. historiques, t. II, article CARONDELET. On voyait encore alors dans cette ville le *portail Carondelet.*

(2) Comme il soit que nostre très-chier et fial chevalier et chancelier, Mess. Jehan Carondelet, seigneur de Champvans et de Sobre sur Sambre, *natif de nostre ville de Dole, affecté par inclination naturelle pour ce qu'il est du lieu,* et aussi mu de singulière dévotion pour l'augmentation de la fondation de nos prédécesseurs, et pour la décoration du service divin en la dite esglise, soit en volonté de fonder et instituer en icelle esglise une messe quotidienne haute et à notte, et pour ce faire fonder quatre enfants choriaux et un maistre de chant expert en musique, pour instruire lesdits enfants en l'art de musique et en grammaire, et pour leur fondation donner et assigner certains revenus et rentes, et que soyons adverti, que ce seroit grandement le bien et l'honneur de nostre esglise de Dole

enfants ; l'une des rues voisines de l'église porte leur nom, là est un hôtel des Carondelet, mais ils en avaient plusieurs dans la ville, et l'on montre à Dole la maison qu'habitait le chancelier (1).

Vers l'an 1500, les Carondelet étaient trois frères (2), Jean, Claude et Ferry, tous nés à Dole, tous fils de cet homme célèbre si connu dans l'histoire de la Bourgogne et des Pays-Bas, par sa capacité, ses services, son grand caractère, son inflexible courage. Son dévouement grandit dans les malheurs de la maison de

et l'entretenement tant de la fondation des nos dits prédécesseurs, comme de celle dudit messire Jehan Carondelet, si nostre plaisir estoit d'appliquer, assigner et reserver à perpétuité l'une des douze chanoinies et prébendes, par nos prédécesseurs fondées en ladite esglise de Dole etc. Donné à Ulme au mois de juin l'an de grâce MCCCCLXXXXVI. (*Lettres patentes de l'archiduc Philippe.* LENORMAND, *Antiquité de la ville Dole* p. 152.)

(1) « L'hôtel principal des Carondelet, qui en possédaient plusieurs » autres, soit sur la place Royale, soit ailleurs, occupait, dans la rue » du Vieux-Marché, l'endroit même où s'élèvent les maisons Amoudru, » Lougnot et Blanche. Cette dernière occupe l'emplacement du jardin.

» C'est là qu'est né en 1428 le chancelier, et en 1469, son fils » Jean, archevêque de Palerme. » (MARQUISET, *Statistiq.*, I, p. 302.

Ce dernier fait me paraît vrai : quant au fait de la naissance du chancelier dans cette maison même je n'en aperçois aucune preuve.

(2) On trouve en 1431, un Jean Carondelet, conseiller de Philippe le Bon. (Voy. *Mém. de Bourgogne.*) Ce doit être le père du chancelier. Dans le même siècle, d'autres s'élèvent aux premières dignités ecclésiastiques, sans arriver à l'épiscopat. Le 20 janvier 1479 (n. s), Claude Carondelet, licencié ès-lois, devient doyen de notre église métropolitaine, et est installé ce jour. (*Délib. du chapitre*, p. 17 v°.) C'était probablement le frère du chancelier ; on le voit figurer en juin 1481, avec Jean Rollin, commendataire de Saint-Marcel, parmi les envoyés de Maximilien à la cour de Rome. (COMINES, *Pièces justif.*, éd. de 1747, IX, p. 46.) M. Duvernoy a trouvé qu'un Gérard Carondelet, en 1477, était mort devant Nancy. (*Nouv. Gollut*, p. 1312.) Ce fait m'est inconnu.

Bourgogne. Tant que la France tint la Franche-Comté par la conquête et par le traité d'Arras, les Carondelet y subirent, sans en être ébranlés, la proscription, la confiscation et l'exil (1). Cette noble fidélité à laquelle se mêlaient quelques éclairs d'ambition dans le cœur du chancelier, fort occupé de la fortune de ses enfants (2), ne se démentit pas un seul jour, quoique, dans les troubles des Pays-Bas, au milieu des événements les plus étranges, l'intrépide Franc-Comtois faillît cent fois trouver la mort (3).

Cependant, lorsqu'en 1492 et 1493, à la tête d'une armée puissante, Maximilien vint reconquérir la Franche-Comté, où il fut accueilli comme le libérateur du pays, le chancelier ne l'accompagna point. Son grand âge le retenait en Flandres, où le prince lui avait confié dés longtemps le gouvernement de ses Etats et la tutelle de son fils (4). Mais dans cette invasion armée, il avait un représentant, c'était son fils Claude, déjà président

(1) 12 novembre 1488. Lettres du roi Charles VIII, cédant à Louis de Challevin, sieur de Pienne, son chambellan, toutes les terres, rentes et seigneuries qui sont arrivées par confiscation au roy, d'après la retraite en pays étranger de Marguerite, duchesse de Bourgogne, et de Jean Carondelet, seigneur de Montigny. (*Invre Chalon*, tom. III, Constitut. de rentes, n° 17.)

(2) En 1486, le doyen Carondelet mourut à Malines. Immédiatement, pour obtenir la place vacante, le chancelier écrivit au chapitre en faveur de son fils. Le temps était mal choisi, et dans l'élection, ce jeune homme de dix-sept ans, n'eut pas une seule voix. (*Délib. du 13 juin 1486.*)

(3) Voir Pièces justific., n° 5.

(4) On trouve dans les comptes de la ville de Besançon, 8 des ides d'avril 1493, que 50 florins furent offerts au nom des citoyens, à Claude Carondelet, président du Luxembourg et bailli d'Amont. Au compte est jointe sa quittance signée de sa main.

du Luxembourg, et que Maximilien créa bailli d'Amont, dès qu'il eut conquis ce baillage. Sous l'influence toute-puissante du succès, la veille du traité de Senlis, le chapitre nomma Jean, autre fils du chancelier, doyen de l'église métropolitaine (1). Il n'avait pas eu pour la même dignité une seule voix sept années auparavant! Ainsi les proscrits de la veille étaient les élus du lendemain. Ce doyen de vingt-quatre ans, absent alors, vint à Besançon, se fit installer dans sa dignité nouvelle, et presque immédiatement partit pour l'Italie (2).

La faveur des princes est sujette aux vicissitudes, et le chancelier avait des ennemis. L'archiduc Philippe, fils de Maximilien, était jeune, et le chancelier vieillissait; un jour, au sortir de l'office, où il ne se trouva pas, on persuada au prince qu'il ne pouvait plus porter le fardeau de l'Etat; et les sceaux qui lui avaient été confiés en 1480, lui furent retirés en 1496.

L'équité de l'histoire a protesté contre cet acte d'ingratitude (3). Le vieux serviteur vit même diminuer sa pension comme toutes les autres; il se soumit en silence, mais il quitta, pour ne la revoir jamais, cette cour où il avait trouvé des déceptions si amères; il reprit,

(1) *Tam partium nobilium personarum magistrorum Claudii Carondelet, præsidentis de Luxembourg, Stephani de Vasis, Antonii Perreaut, civium Bisuntinorum et plurium aliorum presentium et consanguineorum reverendi patris magistri Johannis Carondelet, decani hujus ecclesie Bisuntine..... creaverunt et fecerunt prefatum magistrum Johannem Carondelet, absentem.* Il est admis par procureur. (*Délib. du chapitre, 22 mai* 1493.)

(2) 9 mars 1495 (n. s.). *Decanus hodie iter incepturus et ultra montes profecturus.* (*Ibid.*, p. 6.)

(3) *Pontus Huterus, an* 1497, p. 233. — Dunod, *Nobiliaire*, p. 160.

avec Marguerite de Chassey sa compagne fidèle, le chemin de la Franche-Comté, et se retira à Dole, sa ville d'origine, qui après ses malheurs, relevait lentement alors ses murailles, ses habitations et son parlement. Par les dignités municipales (1), la famille Carondelet et celle de Chassey y tenaient le premier rang. L'illustre vieillard que dans d'autres temps Maximilien appelait le *bon chancelier* (2), trouva dans cette retraite le calme des derniers jours. Il y vécut six ans entouré du respect publié, et mourut en 1502; la population réduite alors à cent vingt chefs de famille suivit toute entière le cercueil de celui qui avait été la gloire de son pays (3), et il fut inhumé dans la chapelle de Saint-Pierre.

Cette disgrâce imméritée n'atteignit pas sa famille, qui, sous Marguerite d'Autriche et Charles-Quint, s'éleva au faîte des honneurs (4).

Claude, qui était comme nous l'avons dit président du Luxembourg, bailli d'Amont, devint chef du conseil privé.

(1) En 1490, 1497, 1499, Philippe de Chassey, fut maire de Dole, (*Annuaire du Jura*, 1863, p. 61.) En 1501, Guillaume de Chassey et Jean de Chassey étaient échevins. (Registre municipal de Dole.)

(2) Mlle Murray, Eloge du chancelier Carondelet, p. 26.

(3) 29 mars 1502 (n. s.) Délibération du conseil municipal de Dole sur le cérémonial de l'enterrement du chancelier Carondelet. Deux échevins sont chargés de trouver vingt-trois enfants adroits pour porter les torches devant le corps. Le maire et les échevins iront aussi présenter les torches d'honneur à M. le bailly d'Amont (son fils), en lui faisant offres de services. Dans une autre délibération du 26 décembre 1500, il est question du meix de M. le chancelier estant devant l'église de Dole, (*Même registre.*)

(4) Outre les trois frères dont on va parler, je trouve sous la date 7 mars 1498 (n. s.) un Jean Carondelet, escuyer, panetier de l'ar-

Jean (1), que le nom de son père venait de faire élever dès l'âge de vingt-quatre ans à la dignité de doyen de l'église métropolitaine (2), sera plus tard (1520) archevêque de Palerme, primat de Sicile, chancelier perpétuel de Flandres.

Ferry, dont nous allons bientôt décrire les travaux, Ferry, docteur en droit comme ses frères, homme de science et d'une rare capacité, fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. Dès 1504, le chapitre réunissait sur lui ses voix pour le faire grand archidiacre; on a prétendu qu'il avait d'abord été marié, et une branche de Flandre s'est flattée de descendre de ce fils du chancelier. Mais cette affirmation, répétée par plusieurs historiens (3), même gravée vers 1760 sur un marbre voisisin de son tombeau, n'en est pas moins une erreur (4). En 1508, Ferry Carondelet était nommé membre du conseil privé; vers 1512, une nouvelle faveur

chiduc Philippe, nommé par lettres datées d'Anvers, receveur de l'université de Dole à la place de Guillaume de Chassey de la même Ville. (*Archiv. de la préf. du Doubs. Nouvelle chamb. des Comptes registre* 2, *f*° 3.)

(1) Dès le mois de mars 1505 (n° 5), il est qualifié de docteur en droit, conseiller, maître des requêtes de l'archiduc Philippe.

(2) *Favore et contemplatione reverendi patris Domini Johannis Carondeleti, hujus ecclesiæ decani, collati fuerunt canonicatus et prebenda quas tenebat Guido de Moreaul nobili et scientifico viro D° Ferrucio Carondeleto jurium doctori, licet absenti.*

Similiter favore et contemplatione ejusdem reverendi patris, dignitas archidiaconatûs quam tenebat præfatus magister Guido Moreaul collata fuit per dominos capitulantes eidem D° Ferrucio Carondeleto. (*Délib. da chapire,* décembre 1504, p. 92 v°.)

Il portait le titre d'*archidiaconus major*.

(3) Chevalier, — de Billy, — Barthelet, *Hist. de Montbenoit.*

(4) Voy. cette inscription dans les mémoires de Chevalier tom. II, p. 308, et dans l'Histoire de l'Université par l'abbé de Billy.

du prince obtint pour lui la commende de Montbenoît; un peu plus tard il sera gouverneur de Viterbe, à douze lieues de Rome, orateur de Charles-Quint, et son ambassadeur à la cour romaine.

Ces dernières dignités, qui dénotent un mérite supérieur, eurent sur la vie de Ferry Carondelet une influence décisive. Elles lui ouvrirent la route de l'Italie, et l'initièrent à l'étude des chefs-d'œuvre. Cette terre classique de l'art, que dès l'âge de vingt-quatre ans son frère Jean parcourait avec admiration, et que lui-même habita pendant plusieurs années, devint pour lui la plus instructive des écoles. Qu'elle lui parut grande et belle! Quel contraste avec la Franche-Comté, sa patrie d'origine, encore couverte, après quarante années, des ruines de la conquête de Louis XI. Ce n'est qu'en 1508 que Dole incendiée par d'Amboise, et longtemps réduite à des caves souterraines (1), capitale anéantie, sans enceinte et sans monuments, rebâtissait son église. Certaines de nos villes, comme Pontarlier, dans l'impuissance de relever leurs murailles, n'avaient pour les remplacer que des palissades en bois. C'était bien là le pays que, dans ses lettres à l'empereur son père, la bonne archiduchesse Marguerite appelait son *pauvre Comté de Bourgogne* (2).

(1) « Ils ne bastiront, ne réédifieront les murailles de la ville, ne » *leurs maisons aussy*, jusqu'à ce que par le roy nostre sire, au- » trement en soit ordonné, si nos toutes voyes qu'ils pourront » *faire quelques appentis bas sur leurs caves.* » (Lettre de d'Amboise du 20 mars 1480 (n. s.) An. du Jura 1844.)

(2) Voy. les lettres de Marguerite et de Maximilien, en deux volumes, publiées par LEGLAY.

Doué d'une grande sensibilité, Ferry Carondelet perdit successivement en trois ans, son frère, le bailli d'Amont (1), et sa mère, Marguerite de Chassey (2). Dès lors il renonça aux Pays-Bas, patrie adoptive de sa famille ; à l'Italie, dont les chefs-d'œuvre l'avaient si vivement impressionné ; à la cour des princes, où il ne reparut pas. A partir de 1522, l'archidiacre métropolitain n'habita plus que la Franche-Comté, où il résolut d'attacher à quelque grand monument le nom que lui avait laissé son père. Dans cette pensée, il conçut et exécuta deux entreprises principales.

Sur la montagne où est aujourd'hui la citadelle de Besançon, existait une cathédrale antique et renommée, lieu de sépulture de nos comtes. Avec l'autorisation du chapitre, Ferry, grand archidiacre métropolitain, y fit, sous le nom de *chapelle des Carondelet*, construire une vaste salle, la revêtit de marbre et d'or ; plus tard, comme nous le dirons, son frère l'enrichit des tableaux de maîtres d'Italie. Il parait que cette salle, située au couchant, était d'une incomparable beauté, et Chiflet, dans son latin élégant, l'appelle *splendidissimum sacellum* (3).

Mais Montbenoît offrait à l'abbé commendataire et à ses goûts de magnificence un champ beaucoup plus

(1 et 2) En 1518 et 1521.

(3) *Antonio sedente* (l'archevêque Antoine de Vergy) *D. Ferricus Carondeletus splendidissimum in ecclesia S. Stephani sacellum construxit, ex quo ascenditur ad theatrum S. Sindonis* (saint Suaire), *in quo postea ejus ossa condita sunt marmoreo monumento.* (*Vesontio*, pars II, p. 309.)

vaste (1). Après quarante-cinq ans écoulés, l'édifice si longtemps abandonné rappelait encore par bien des ruines la terrible invasion des Bernois. Le prélat songea à le relever presque en entier, tout en conservant le cloître et une partie de l'église primitive. Pour suffire à de pareilles dépenses, il fallait de grandes sommes; le prélat y consacra d'avance tous les revenus de l'abbaye, ménagés pendant plusieurs années, et la riche épargne de son prédécesseur.

La tradition de Montbenoît rappelle que l'architecte était un Italien : souvenir parfaitement d'accord avec le style du monument et les habitudes du constructeur. C'était sans doute un artiste qu'il avait connu dans ses voyages au delà des monts.

Les plans une fois arrêtés, l'abbé commendataire se mit à l'œuvre. Les travaux, commencés en 1522, ne furent complétement achevés qu'en 1527. Présent sur place, il les suivait avec ardeur. Une heureuse pensée lui fit tracer presque partout les millésimes qui en marquent, année par année, la marche et les progrès. Le nom de Ferry Carondelet, sa devise : *Nosce opportunitatem*, ses armes répétées jusqu'à quarante fois, frappent partout les regards. On s'étonnera peut-être de cette profusion : mais, dût une critique sévère la traiter d'orgueil et de faiblesse, la science historique ne peut s'en

(1) Le premier don que mentionnent les inventaires date de 1515. « Cinq calices, est-il dit dans la visite de 1745, dont un petit de vermeil, aux armes de Joux, sur le pied, et un de vermeil aussy, sur » le pied duquel sont sculptés ces mots : *Fredericus Carondelet, ecclesiæ beatæ Mariæ Montis Benedicti abbas*, et le milliaire de 1515. » (*Archiv. de la Cour de Besançon.*)

plaindre, car c'est pour elle une utile et grande lumière.

Elle apprend aussi par un monument de marbre appliqué contre le premier pilier de droite, au bas de l'église, qu'au commencement des travaux, c'est-à-dire en 1522, une jeune fille, du nom de Parnette Mesnier, employée au service de la construction du chœur, périt victime d'un acte de vertu, et fut inhumée avec honneur par Ferry Carondelet, qui lui dédia ce monument.

La tradition explique l'inscription, dont l'élégant latin resterait, sans elle, un peu obscur (1). Poursuivie par un ouvrier, Parnette, pour lui échapper, se précipita du haut de la charpente du chœur, et, dans sa chute, se brisa la tête sur les aspérités d'un sol en déblais.

Dans le haut de l'église, Ferry Carondelet bâtit tout le chœur avec la grande sacristie, et les deux chapelles latérales, dont l'une, celle de gauche, porte son nom (2), parce qu'elle était ornée de sa statue, à genoux, surmontant une élégante console en marbre.

Dans le bas de l'église, le porche en pierre, surmonté de ses armes, et, dans l'espace intermédiaire, la porte en bois sculpté, trouvée si belle par les connaisseurs, que

(1) *Conditorium hoc pudicissi(m)e puellæ Parnete Mesnier de Gilleyo quæ dum vix* XV^um^ *ageret annum ac fabrice H. Ecclesiæ sedulò inserviret miserabili casu precipitata animam illicò Deo reddidit, et a* R^do^ p^re^ *D. Ferrico Carondeleto comen. h. abb^e^ qui ejus casum misertus hic pie inhumata* 8° *kl. septembris* 1522.

(2) « Statue de M. Carondelet, et au-dessous le banc fermé pour l'abbé, tout en bois de chêne, avec les armes de M. l'abbé de Saint-Perue, en bois doré.

» Du côté de l'évangile, trois stalles en chêne sculptées pour placer les célébrants. » (*Visite de* 1789.)

le dessin en a été gravé dans un recueil d'archéologie. La tribune, soutenue par des piliers de marbre noir et ornée de belles sculptures, déplacée depuis, séparait alors le chœur et la grande nef (1).

Ne pouvant entrer dans tous les détails, je parlerai seulement du chœur, dont l'aspect est imposant. On y remarque surtout (2) :

La galerie extérieure en pierre.

Des fenêtres, du style fleuri, de grande hauteur et d'un beau caractère.

La grande niche abbatiale à droite de l'autel, avec ses riches sculptures (3).

La piscine ornée qui est derrière l'autel du côté de l'épitre.

A gauche, au-dessus de la porte de la sacristie, le monument du sire de Joux, grandeur naturelle, sur son cheval de bataille, la masse sous le bras, le tout aussi

(1) On lit à droite : 1526 15 *kl. oct(obris)*. Voy. pièces justif., n° 6.

(2) L'inventaire de 1654 y mentionne un jubé qui n'existe plus. » Au bas du chœur, porte cet acte, est un jubé orné de pilliers de » pierre noire, et au-dessus de pierre blanche taillée. » (*Archiv. de la Cour de Besançon.*)

(3) On lit sur la frise : *D. Ferric. Carondelet hujus abbatiæ commendatarius, ad honorem Dei et successorum suorum commoditatem, posuit kal. julii* 1526.

Et sur le cintre : *Declina a malo et fac bonum. Inquire pacem et persequere eam, quoniam vultus Domini super facientes mala, et perdet de terra memoriam eorum.*

Il paraît que cette niche a été restaurée en partie au XVIIIe siècle, et que les armes des Carondelet en ont alors disparu. On lit dans l'inventaire de 1745 : « Du côté de l'épître est une grande niche, dans la- » quelle sont les figures aussy en pierre de la sainte Vierge tenant l'en- » fant Jésus, de M. Carondelet, abbé de Montbenoît, à genoux, celle » de saint Jean et de saint Augustin, à chaque costel; au dessus de

bien conservé que s'il sortait du ciseau de l'ouvrier (1).

Enfin les stalles (2), qui sont, comme nous l'avons dit, les plus belles des deux Bourgognes.

Tous ces travaux, comme la sacristie et les deux grandes chapelles voisines du chœur, dont l'une est ornée d'une tribune à caissons, demanderaient une étude à part. Je ne puis que mentionner, parmi les œuvres

» la quelle niche sont *deux anges tenant les armes de M. Carondelet,* » et au bas de la dite niche, un siége en bois pour M. l'abbé. » (*Archiv. de la Cour.*)

(1) La pierre fort grande, qui forme le pavé au devant de la porte de la sacristie, et sur laquelle on voit encore des armes, recouvrait les cendres d'Henri Ier de Joux, mort en 1245, et inhumé en cet endroit du chœur. Le prieur Sirugue a écrit, par erreur, dans sa chronique, que ce tombeau était celui d'Henri III de Joux, le dernier de sa race, qui mourut en 1327. Des mains ignorantes ont effacé l'inscription et n'ont laissé que l'écusson en relief. Ces armes frettées, et semblables à un grillage, sont celles de la famille de Joux. Henri Ier était fils de cette Berthe dont une légende touchante a fait la célébrité; le concierge du château de Joux en montre aux visiteurs le cachot imaginaire. Loin d'avoir subi les rigueurs d'un mari irrité, elle mourut paisiblement à Montbenoît sous l'habit de sœur converse. (Donation faite en 1228 par son fils aux religieux, *pro beneficio matris meæ Berthæ, quam illis reddidi conversam.* DROZ, *Hist. de Pontarlier,* pr. p. 282.)

L'écu est supporté par deux anges portant chacun un écusson, sur l'un des quels on lit : *Da gloriam Deo,* et sur l'autre. *Serva mandata.*

Sur la frise se voit l'inscription : *R(ecipe) D(omine) vota D. Henrici de Joux, qui hanc abbatiam dotavit, et donationes predecessorum suorum confirmavit* MCCXXVIII.

Sur le socle : *Rus P. D. Ferric(us) Carondeletus, h(ujus) abbatiæ commen(datarius), nobilibus viris Henrico, Ladrico, Amaudrico, Hugoni, et altro Amaudrico, eodam dominis de Joux et de Husiel, fondatoribus dicte abbate posuit* x *kalend. septemb. a.* 1525.

(2) Nous avons dit qu'elles datent de 1527; c'est bien ce chiffre quoique effacé, qu'on lit, dans un carré, au-dessus des stalles de gauche. L'inventaire de 1654 dit d'ailleurs positivement : « Les » stalles faites par le Sr abbé Carondelet, en 1527. »

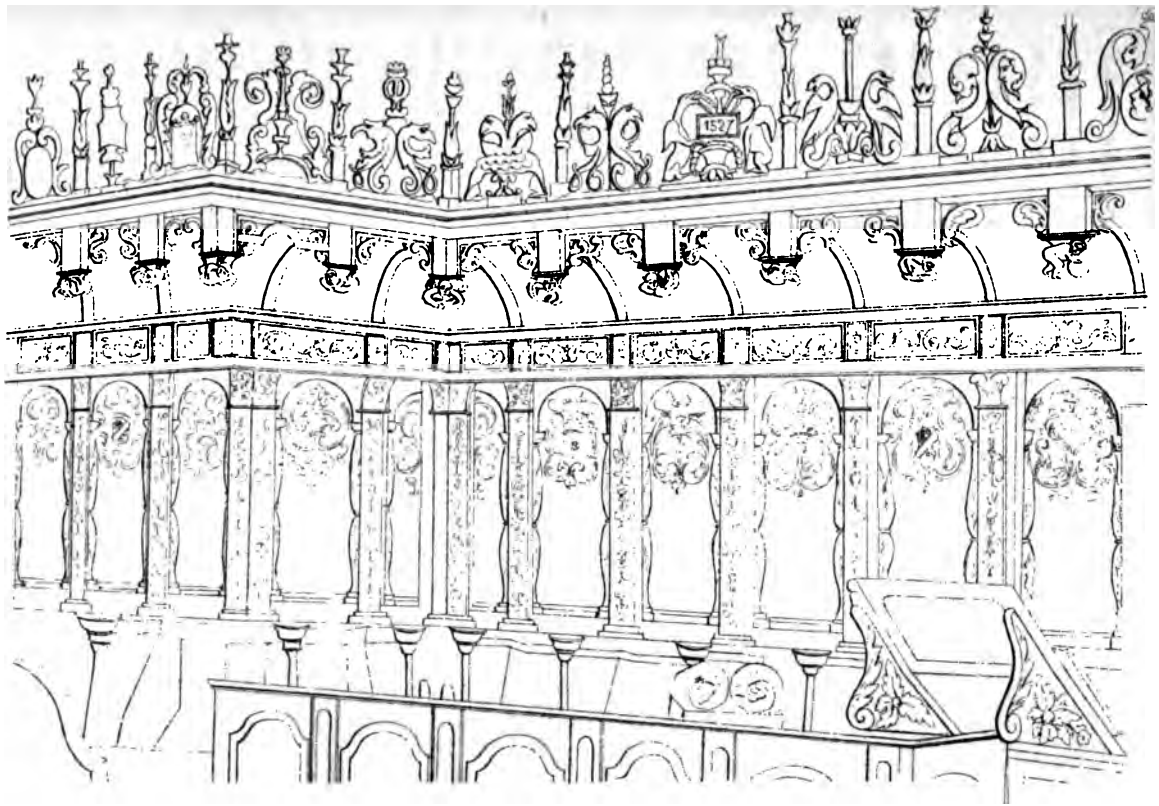
1527

[redacted]

d'ornementation intérieure, une *Mater dolorosa* (1) en pierre, soutenant le Christ mort sur ses genoux, œuvre d'une remarquable exécution, quoique défigurée par un indigne badigeonnage ; la statue de saint Jean-Baptiste, qui existait encore en 1789 ; on jugera de sa beauté quand on saura que l'abbé d'Einsideln en offrait, il y a un siècle, 12,000 fr. (2), valeur qui serait aujourd'hui de 60,000.

Cette statue a disparu, mais il reste celle d'un saint Jérôme, malheureusement mutilée en partie. La tête est fort belle, et l'on reconnaît dans ce marbre l'œuvre d'un excellent artiste.

Les stalles de Montbenoît sont trop renommées pour que nous n'en disions pas quelque chose. Depuis longtemps on s'est demandé quel est le sens des nombreuses

(1) Elle est mentionnée à sa place dans l'inventaire de 1654, comme ornant la chapelle ferrée. « Image de Nostre-Dame de pitié sur l'autel, une de saint Augustin, tenant son cœur à la main, et la statue du sieur Carondelet, abbé. — D'après le même inventaire, cette chapelle portait le nom de *Notre-Dame de pitié* et de *chapelle Ferrée*.

Cette statue le représentait à genoux, et était posé sur un entablement sculpté qu'on voit encore dans la même chapelle. J'ai fait beaucoup d'efforts pour en lire l'inscription mutilée. On lit, à la première ligne : ..... OSE ..... MESSIRE FERRY CARONDELET; et à la dernière : ..... PRIÉS POUR LUY.

Je vois dans l'inventaire de 1745 : Chapelle Ferrée. « Image d'une » Vierge de pitié en pierre, avec la statue de M. Carondelet, à genou; » et celle d'un saint aussi en pierre. » (Ce doit être le saint Jérôme dont il sera parlé plus loin dans le texte de ce mémoire.)

En 1704, la *chapelle Ferrée* était fermée par un grillage : « Pour » ce qui est des ferrures et grillages de la *chapelle Ferrée*, il est à » observer qu'anciennement le Saint-Sacrement reposoit dans un ta- » bernacle de pierre qui est encore existant, et que pour ce on fer- » moit la dite chapelle. » (*Visite de 1704. Archiv. de la Cour.*)

(2) BARTHELET, *Hist. de Montbenoît*, p. 79.

figures qui les décorent. On y voit des hommes, des femmes, des animaux, figures régulières, bizarres, sérieuses, grimaçantes. On est allé jusqu'à croire que ces sculptures si variées sont l'expression de la satire et de l'ironie contre les moines et les puissants du siècle (1). Pour qui connaît le caractère de Ferry Carondelet, qui a tout dirigé, et le choix très-sérieux des devises qu'il a semées sur les murs, c'est de toutes les explications la plus inadmissible. Dans cet ensemble, l'artiste a eu un but, et il l'a atteint : il a voulu que l'œil cherchât le sens caché de ces figures; involontairement on le cherche, on croit le trouver, puis on hésite; c'est la fascination de la rêverie.

Les emblèmes les plus significatifs, que la hache a par endroit entièrement détruits, surmontaient les panneaux séparatifs des siéges inférieurs : leçons sérieuses, qu'assis ou debout, les moines avaient constamment sous les yeux. On peut en juger par les scènes fort intelligibles qui s'aperçoivent aux deux extrémités de ces siéges, dans la face qui regarde l'autel. Dans l'une (lettre), Dalila, les ciseaux à la main, enlève à Samson sa chevelure et sa force; dans l'autre (lettre), Aristote humilié, jouet des caprices d'une courtisane qui, le bras levé, le frappe d'une houssine, a consenti à lui servir de monture (2). C'est l'asservissement des passions et des sens; mais on n'a pas remarqué les emblèmes mutilés qui dominent ces figures, et qui offrent, par un imposant contraste, le remède à cet asservisse-

(1) DEMESMAY, *Traditions*.— BARTHELET, *Hist. de Montbenoît*, p. 81.
(2) Voy. un dessin semblable. (*Rudiment d'archéol.*, M. DE CAUMONT, p. 213.)

ment. Dans l'un, c'est la croix; dans l'autre, on voit les restes d'un personnage couché qui tenait un livre, et à côté un personnage également étendu, la tête appuyée sur son coude, dans l'attitude de la méditation, avec une tête de mort dans la main. Le sens évident de ces emblèmes est que, contre la séduction qui subjugue, la victoire ne s'obtient, et la liberté ne triomphe que par la croix, l'étude et la méditation de la mort (1).

Ferry Carondelet achevait ainsi ses travaux, et la date de 1527, qu'il fit graver au-dessus des stalles, fut comme son adieu à la vie; il mourut au mois de juin 1528 (2). Mais quel lieu reçut son dernier soupir? C'est ce que l'histoire n'a pas dit encore, et ce que les registres du chapitre métropolitain nous apprennent; il mourut à Montbenoît. On lui avait souvent entendu dire que sa volonté était d'être enterré à Besançon, dans la chapelle des Carondelet, mais aucun tombeau n'y était préparé, et son corps fut provisoirement inhumé dans l'église du monastère, au sein de cette vallée qu'il avait aimée et embellie; sa dépouille mortelle y reposa quinze années (3).

(1) Malgré ses défaillances, la sagesse antique proclame elle-même la grandeur morale de l'homme, et la loi du devoir supérieure à celle des sens. Horace, dans ses éclairs de vertu, ne s'écrie-t-il pas :

Eripe turpi
Colla jugo : liber, liber sum, dic age.....
. . . . . Et ni
Posces ante diem librum cum lumine, si non
Intendes animum studiis et rebus honestis
Invidiâ vel amore vigil torquebere.
Quisnam igitur liber? sapiens sibique imperiosus.
. . . . . sapere aude,
Incipe.

(Lib. II, Satyr. VII. — L. I, ep. II.)

(2) BARTHELET, *Hist. de Montbenoît*, p. 70.

(3) *Ut provideri possit tam de sepulturâ defuncti Ferrici Carondelet,*

Son amour passionné pour l'art religieux l'avait suivi jusqu'en ses derniers jours. Avec ce sentiment exquis du beau que lui laissaient ses souvenirs d'Italie, il disait souvent, en parcourant les cathédrales de Besançon : « Il » y a encore bien à faire, tel embellissement convien- » drait bien ici, tel autre là. Mais nous verrons, j'ai des » projets, j'aviserai (1). »

La mort avait frappé l'archidiacre métropolitain au milieu de ces pensées généreuses et de ces rêves d'avenir. Heureusement, il laissait un frère, grand dignitaire ecclésiastique et civil ; mais ce frère habitait la Flandre. Le chapitre de Besançon prit un parti singulier, celui d'entendre des témoins, de constater ainsi tous les projets du prélat restés sans exécution, et d'en adresser les témoignages écrits à celui qui pouvait en être le continuateur.

Jean Carondelet reçut en Flandre cette requête, sorte d'appel qui lui était fait au nom de la mémoire de son frère. Doyen de Besançon depuis trente-cinq ans, chef des conseils des Pays-Bas, archevêque de Palerme, pri-

dum viveret archidiaconi et canonici Bisuntini in monasterio Montisbenedicti inhumati, ad hunc Bisuntinam ecclesiam transferendi insequendo ejus voluntatem, et de fundationibus in dictâ ecclesiâ fieri oblatis, Reverendissimo Domino archiepiscopo de Palerme, ejus fratri et domino archidiaconi datum in partibus Flandriæ existent(ibus). (Délib. du chapitre, 8 juillet 1528, p. LXXII, v°.)

(1) *Super oblationibus et voluntatibus defuncti reverendi patris Domini Carondelet, dum viveret archidiaconi Bisuntini et commendatarii de Montebenedicto pro fundationibus et reparationibus ordinatis in ecclesiâ Bisuntina prout pluries et diversis modis declaravit bonas informationes facere ..... ut illis completis ad Reverendissimum Dominum de Palermâ hujus ecclesiæ decanum transferri possint et valeant per ipsum videri.*

mat de Sicile, et immédiatement nommé abbé commendataire de Montbenoît, il possédait de grandes richesses. Aussi généreux, aussi magnifique que Ferry, et toutefois étrange prélat, puisque dans une administration de vingt-quatre années, au dire des Siciliens, il ne visita jamais son diocèse de Palerme (1), Jean Carondelet répondit qu'il n'avait pas oublié la Franche-Comté, patrie de sa famille et la sienne, et qu'on verrait à l'œuvre qu'il l'aimait comme l'avait aimée son frère; effectivement, ainsi qu'on va le voir, ses libéralités dépassèrent toutes les espérances.

De suite il envoya à chacune des deux cathédrales de grands ornements de velours cramoisi, dont nos historiens se sont plu à décrire les dessins faits à l'aiguille par les meilleurs ouvriers de Flandre; puis il fit exécuter pour l'église Saint-Etienne et Saint-Jean des stalles d'une grande beauté. Dunod décrit celles de Saint-Jean, brûlées lors de la Révolution française. Elles différaient de celles de Montbenoit, mais elles devaient être fort remarquables, car elles offraient, en médaillons sculptés, toute la série des archevêques.

(1) En 1520, il est nommé archevêque de Palerme. (*Sicil. christiana*, p. 192.)

Etsi Carundolet nunquam ecclesiæ Panormitanæ sponsæ faciem visisset, eam diligere et per vicarios et procuratores suos sedulò administrare non neglexit. (Sicil. Christ., p. 195.) *Adhuc extant nonnulla sacra ornamenta in ecclesia cathedrali gentilitiis ejus nomine tesseris insignita. In claustro cœnobii Sanctæ Mariæ Gratiarum, juris ecclesiæ Panormitanæ, fons inspicitur hac inscriptione signatus :*

Reverendissimus Dominus Joannes Carondelet Burgundus, archiepiscopus Panormitanus, hanc aquam quæ in usu esse desierat, repurgato rivo, et novo addito fonte, ad sacram Virginem ædem reduxit die 1 maii MDXLII. (Gall. Christ. p. 195.) — On aime à voir dans cette inscription qu'il s'honorait d'être né en Bourgogne.

Vers le même temps, pour achever de décorer la salle des Carondelet, le prélat fit acheter en Italie ces tableaux de maître dont une partie nous reste encore, notamment ce fameux Bartholomeo, véritable présent de roi, œuvre incomparable et toujours admirée, où son frère Claude est peint, fort jeune encore, sous sa robe de bailli d'Amont (1).

Jaloux d'immortaliser le grand nom du chancelier, il voulut que son corps et celui de sa femme, jusqu'alors inhumés en la chapelle de Saint-Pierre, fussent transférés dans l'église nouvelle de Dole, sous un mausolée de marbre, avec leurs statues à genoux, monument magnifique, dont une très-grande partie, dessinée par Fragonard, subsiste encore aujourd'hui.

Vers ce temps, l'archevêque de Palerme faisait exécuter à Bruges son propre tombeau, également en marbre, où sa statue gisante, œuvre d'un ciseau habile, est représentée en habits sacerdotaux.

Parvenu à sa soixante-quatorzième année, et sous le pressentiment d'une fin prochaine, il se rappela qu'il lui restait à exécuter un dernier vœu de son frère. Par ses soins, au mois de février 1543, une grande fête religieuse fut annoncée et préparée à Besançon ; son grand

(1) M. de Villefrancon possèdde une copie sur bois, mais d'une dimension beaucoup moindre, de ce tableau fameux, copie que l'on a considérée comme l'esquisse du tableau. Une dame y est peinte à la place du magistrat, et cette peinture est surmontée d'une gloire qui n'est pas dans le tableau original. Cette copie était dans la maison des Carmélites de Dole; la dame est madame Béreur dont le mari fonda cette maison en 1614, la copie en question avant d'arriver aux mains de M. de Villefrancon, avait été achetée par M. Boyer.

âge l'empêcha de s'y rendre. Au son de toutes les cloches, avec le concours des quatre chapitres de Saint-Jean, de Saint-Etienne, de Saint-Vincent et de Saint-Paul (1), le corps de Ferry fut amené solennellement de Montbenoît, porté jusqu'au haut de la montagne, dans l'église Saint-Etienne, et déposé dans le magnifique tombeau que nous voyons encore aujourd'hui (2), et qu'entouraient des statues de marbre, splendide complément de la chapelle des Carondelet. Cette chapelle fut détruite à la démolition de l'église Saint-Etienne, en 1674 ; on descendit alors, avec les corps des comtes de Bourgogne, dans celle de Saint-Jean, le mausolée de Ferry, les statues, les tableaux d'Italie, le fra Bartholomeo. Toutes ces œuvres d'art y furent reçues, mais elles faillirent périr en 1729, quand le clocher s'effondra brusquement, s'abattit sur la voûte de l'église, qui ne résista pas, et dont les pierres, en s'écroulant, brisèrent les statues du tombeau sans atteindre le tombeau lui-même. Plus tard, à Dole, dans la tourmente révolutionnaire, les figures du chancelier et de sa femme disparurent également de leur mausolée.

Sans cette destruction, nous conserverions à Dole leur noble image, comme on conserve à Besançon et à Bruges celle de leurs trois fils, car il est remarquable que dans toutes ces œuvres, les têtes, exécutées par des

(1) *Desiderantes præstare honorem defuncto et dominis suis consanguineis.* (Délibér. du chapitre, 10 février 1543 (n. s.), p. 232.)

(2) *Ibid.* Le corps, rapporté à Besançon, avait d'abord été déposé dans la maison canoniale que possédait l'archevêque de Palerme.

artistes habiles et contemporains, sont de véritables portraits (1).

Aujourd'hui encore, dans l'église Saint-Jean de Besançon, ceux de Ferry et de son frère Claude, l'un en marbre, l'autre sur la toile de fra Bartholomeo, placés en regard l'un de l'autre, ajoutent un souvenir de plus à tous ceux que fait naître cette vénérable basilique.

Voilà ce que furent les Carondelet dans notre pays; voilà quelles furent leurs œuvres splendides, fruit d'un goût formé à l'école des maîtres. Dans le pays de Bourgogne, rien de semblable n'exista avant eux, et rien, à Montbenoît, n'en approcha depuis (2) : on le voit, c'est bien la renaissance italienne brusquement et sur une vaste échelle transportée, de 1522 à 1543, sur le sol franc-comtois. A peine alors les Granvelle achevaient leur palais de Besançon; ils n'y avaient pas encore réuni les marbres, les tableaux, les antiquités, les chefs-d'œuvre de toute nature qui le décorèrent plus tard,

(1) Cela est évident pour quiconque les a vues. Mlle Caroline Murray, auteur d'un éloge du chancelier couronné en 1785 par l'Académie de Bruxelles, en fait l'observation pour le tombeau de Dole. « La postérité, dit-elle, p. 40, y voit encore avec attendrissement le *portrait* de cet homme illustre, dont les traits intéressants semblent annoncer les vertus de son cœur et les lumières de son esprit. »

(2) Il faut bien se garder de leur attribuer des œuvres d'un tout autre goût et d'une autre époque. Ainsi, on voit à Montbenoît, dans la chapelle de droite, les statuettes des rois mages, mentionnées à cette place, et en ces termes, dans l'inventaire de 1654 : *Images en bosses dorées représentant l'adoration des rois.* C'est un don de celui des Grammont qui a été commendataire de l'abbaye à la fin du XVIe siècle.

et dont un héritier dissipateur ne nous a laissé que les inventaires (1).

Ainsi, comme nous l'avons dit, dans l'ordre des temps, les Carondelet sont les premiers, quoique cette place ne leur ait point encore été assignée; à eux revient sans contestation la gloire d'avoir, avant tous autres, restauré l'art dans la Franche-Comté de Bourgogne.

Montbenoît, où ils ont trouvé plus tard l'ingratitude et l'oubli (2), est leur œuvre capitale, et leur nom illustre, au point de vue de l'histoire et de l'art, ajoute un éclat de plus à ce beau monument, le dernier de nos montagnes.

Evidemment, cette œuvre de premier ordre n'a pas été jugée; son déclassement est une erreur contre laquelle l'Académie de Besançon n'a pas cru pouvoir protester en trop haut lieu et avec trop d'énergie; cette protestation sera entendue. Et ici, le dirai-je en terminant, un contraste bizarre m'étonne et me rassure à la fois.

En 1639, les Suédois occupaient ce monastère. C'est de leur camp de Montbenoît que sont partis les ordres de leurs généraux pour la conquête de nos villes et l'incendie de nos montagnes. Et ces hordes barbares, qui les ont détruites sur une étendue de quinze lieues, qui,

(1) Je possède en original celui de 1608, qu'a bien voulu me donner Mme de Beauséjour, dont le grand-père a possédé la seigneurie de Granvelle.

(2) Dans son irritation contre les commendataires, à l'absence desquelles il attribue non sans cause la décadence morale de l'abbaye et le dépérissement de ses constructions, le prieur Sirugue, chroniqueur du monastère, ne donne à Ferry Carondelet que cette mention

de sang-froid, dans Pontarlier, devenu leur conquête, ont rejeté au sein des flammes des habitants désarmés, ces mêmes hommes ont conservé l'abbaye de Montbenoît, respecté ses monuments, ses travaux de pierre et de marbre, et jusqu'à ses sculptures en bois les plus délicates ! Et nous, dans un siècle qui s'honore d'aimer les arts et de rechercher avec une inquiète sollicitude les moindres débris du passé, nous la laisserions mourir sous nos yeux sans réussir à la sauver ! car l'abandon de l'Etat, c'est son arrêt de mort. Non, cette cause est celle du pays, et elle ne peut être perdue. Je m'honore de la défendre devant les premières autorités de ce département (1), en présence de ses plus dignes représentants (2), et surtout du ministre éminent, membre de cette Académie (3), noble et généreux protecteur de l'art dans la Franche-Comté. Placer le bon droit sous un semblable patronage, c'est plus que le défendre : ce n'est pas l'espérance, c'est la certitude du succès (4).

brève et pleine de dédain : qu'il viola par son élection le droit qu'avaient les religieux d'élire eux-mêmes leur abbé, *sicut religioni duxit in usus prophanos pecunias ab abbate relictas expendere, ideo chori cum exhedris inibi existentibus structuram insumpsit.* (Chron. latine de Montbenoît.)

(1) M. le préfet.

(2) Un grand nombre de membres du conseil général assistaient à cette séance publique.

(3) M. de Moustier, ministre des affaires étrangères.

(4) Dans les derniers jours du mois d'août 1867, le conseil général a voté 5,000 fr. pour les premiers travaux de restauration. M. le ministre a bien voulu promettre à l'Académie un chaleureux appui. — Les communes paroissiennes de Montbenoît se sont engagées pour 15,000 fr.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1.

Liste rectifiée des abbés de Montbenoît.

Il s'est introduit une telle confusion dans la liste des abbés de Montbenoît, que c'est à rendre les faits et les époques méconnaissables. Droz a commencé cette confusion, que n'avait pas évitée, et bien moins encore, le prieur Sirugue dans la *Chronique manuscrite* de l'abbaye; et comme les erreurs s'accréditent en se répétant, il a fallu pour les écarter définitivement rectifier la liste d'après les archives elles-mêmes, en complétant les indications tirées des titres qu'elles renferment, par celles d'autres documents contemporains.

NARDUIN. — 1130, 1141, 1157, 1160.

Cet abbé était probablement de la maison de Pontarlier. En 1135, son frère Pierre en possédait l'une des églises, celle de Notre-Dame.

PIERRE. — 1184.

RICHARD. — 1187, 1189.

ETIENNE. — 1216, et (selon Droz) 1240.

PIERRE. — 1242, 1243.

ÉTIENNE. — 1243, 1249, 1251.

AYMON. — 1278.

On trouve aux Archives de la Préfecture du Doubs,

fonds St.-Paul de Besançon, carton 3, village de *Liége*, n° 14, un sceau de cet abbé de Montbenoît.

GUILLAUME DE CICON. — 1286, 1303, 1305, 1306, omis par Droz. (An 1281, sceau de cet abbé. *Chambre des comptes*, R. 59.)

JEAN. — 1321, mai 1322, 1324, 31 mai 1329.

JEAN D'USIER. — 1332, 1340, 1341, 1348.

PIERRE DE PONTARLIER. — 1348 novembre, 1349, 1352, juin 1357.

JEAN DE PONTARLIER. — 1379, 1380, 1383, 1384.

Il existe un sceau de Jean de Pontarlier, devenu abbé de Mont-Ste.-Marie, 1396. (*Ch. des comptes*, M. 466, 467.)

MILON DE FALERANS. — 1393.

Il était mort en mars 1394. (n. s.)

GUILLAUME DE SAUNOT. — 1395 31 mai, 1398, 1400, 1401 10 janvier (n. s.) août 1403.

JACQUES D'AMANCE. — 1424 janvier (n. s.), 1425, 1426, 1428, 1432, omis par Droz.

Il était en 1403 prieur de Villorbe.

SIMON DE DOMPRÉ. — 1433, 1434, 1435, 1439.

Il était prieur de Lanthenans en 1429, et, après avoir été abbé de Montbenoît, il devint abbé de St.-Paul de Besançon en 1439.

SIMON CLERVAL. — Fin 1439, 1440, 1443.

On retrouve plusieurs fois le sceau de Simon Clerval quand il était abbé de St.-Paul. Archiv. de la Préfecture, *fonds St.-Esprit*, boîte 21, n° 47; et *fonds St.-Paul*, carton 27, village de *Franey*, n° 14. On y voit les deux bars de ses armes adossés.

JACQUES CLERVAL. — 1446 février (n. s.), 1449, 1454, 1458, 1459, 1467, 1470, 1474.

SIMON DE CLÉRON. — 1484, 1485, 1502, 1509 janvier et 10 mai.

JEAN DE LA PALUD. — 1511 24 juillet.

On lit dans le Pouillé de Besançon (*Archiv. de la Préfect. du Doubs*, t. VI, *Varesco*, p. 173) :

Die 24ª Julii 1511 institutus est Joannes de Palude ad dignitatem abbatialem Montisbenedicti. (Ex Regestis cameræ Archiepisc.)

Ferry Carondelet. — 1515 et années suivantes jusqu'en juin 1528, époque de sa mort.

Jean Carondelet. — Archevêque de Palerme, abbé de Montbenoit de 1528 à 1544 époque de sa mort.

Cardinal de Grandvelle. — Nommé vers 1546, mort à Madrid, 1586.

François-Joseph de Grammont. — Nommé 1588 par Philippe II et Sixte V, 1589.

Jacques de St.-Maurice. — Neveu du cardinal de Grandvelle, 1595, 1603.

Robert Chevroton. — De 1603 à septembre 1638.

Il mourut le 26 septembre 1638 au château d'Usier, dont son frère était capitaine. Il s'y était retiré au milieu des calamités de tout genre qui accablaient la Franche-Comté. Dans le chœur, à droite, on voit la pierre de son tombeau avec l'inscription qu'il avait fait préparer de son vivant. On n'y a pas gravé l'épitaphe d'un style tendu et guindé qu'avait composée un savant de l'abbaye, probablement le prieur Sirugue :

Ne pede conculcas hoc saxum, quæso, viator.
Sacrum virtutes hunc voluere locum.
Struximus haud dignum substrato abbati sepulchrum
Quos preciosum habeant sola sepulchra canunt.
Fastidit tumulum virtus generosa superbum
Clara, suo, meritis si tegunt ossa sinu
Depositum hinc populis moles Ægyptia sacrum
Reddat sacra istud vilia saxa facit (1).

Octobre 1638. « A cause de la guerre, les sanctuaires et lettres de l'abbaye ont été transportés en Suisse chez le baron de Gourgy. » (Inventaire de 1638.)

Joachim de Poitiers. Quelques mois de 1639.

(1) Chronique du prieur Sirugue, p. 58.

Sous ce jeune administrateur, qui mourut si rapidement, et dont la chronique vante l'heureux caractère et la piété (*indole suavissimâ cunctis charus, et pietate charior*), nos montagnes furent envahies par les Suédois, l'abbaye surprise et occupée par ces hommes ivres du sang qu'ils venaient de répandre dans la petite ville de Morteau; le jeune abbé eut peine à s'échapper de leurs mains :

Mense aprilis 1639 (*eodem anno decimâ quintâ die januarii irrumpente duce Weimar in comitatu Burgundiæ*) *non sine periculo evasit, si quidem a cæde multorum incolarum de Morteau insanientes, dictâ die accessere non longe a portis Montis benedicti, omnibus ferè subditis, meque cum illis adhuc intro inclusis. — Ex religiosis tredecim residui sex tantum erant* (1).

Claude d'Achey. — 1639 14 août. Il mourut 1659.

On lit dans le registre des baptêmes : *Annus* 1639 *nefastus fuit propter inhumanitatem Weymarii principis.*

Après le départ de l'armée suédoise, les habitants du val du Sauget réfugiés en Suisse commencent à revenir. Le registre des baptêmes, dont le premier est du mois d'août 1639, s'ouvre par cette inscription : *Catalogus baptisatorum a Ch. Sirugues, presbytero religioso, a reditu Burgundionum ex Helvetiâ, qui fugierant inhumanitatem principis Weymarii.*

En 1654, les titres, emportés par l'ennemi, n'avaient pu encore être recouvrés : « Etant survenue l'invasion de » l'armée suédoise, les titres de l'abbaye avoient été pris » et enlevés par les soldats d'icelle, et se trouvoient au » pouvoir de la veuve ou de la sœur du sieur de Fauver- » gey, officier du sieur de Neufchastel, qui ne les a pas » voulu restituer jusqu'à présent. » (Visite de 1654.)

Claude-François-Engilbert de Launoy, comte de la Mothérie. — 1667, 1680, 1682.

Nommé par lettres datées de Madrid.

(1) Chronique de l'abbaye de Montbenoît, p. 59.

FRANÇOIS-JOSEPH DE GRAMMONT. — 1683, 1685, 1689, 1698, mort en 1717.

Haut doyen; nommé par Louis XIV, sur la démission du précédent.

NICOLAS DE SAULX-TAVANNES. — 1717, 1746.

Archevêque de Rouen, pair de France, primat de Normandie, premier aumônier de la reine.

RENÉ-LOUIS DE ST.-HERMINE. — Prend possession juin 1746, meurt 1761.

PIERRE-LOUIS DE ST.-HERMINE. — 1761 2 mai, meurt . Frère du précédent.

THÉRÈSE-RENÉ DE ST.-PERU. — Ancien aumônier de la reine, meurt 1790.

Prince DE MONTMORENCY. — 1790.

Evêque de Metz; dernier abbé de Montbenoît.

N° 2.

Limites du Val du Sauget.

Etonnés par les noms bizarres et d'explication difficile indiqués comme limites, les historiens n'ont point déterminé celles de la donation primitive, qui renferme à peu près les deux tiers du canton actuel de Montbenoît.

Charles-Quint disait dans une de ses lettres que douze villages s'étaient formés dans le val du Sauget. Leurs noms donnent tout d'abord l'étendue de cette circonscription. Ces villages sont *Montbenoît, Gilley, la Chaux de Gilley, Ville-Dessus, Ville-du-Pont, Largillat, Montflovin, Hauterive, Fresse, la Maison-du-Bois, les Allemands, Arçon, tous,* dit le Coutumier de 1458, *du Val du Saugeois.*

Le titre le plus ancien, d'une date voisine de 1150, n'existe plus; mais il est rappelé dans celui de 1228, où l'on voit que le donateur primitif Landry avait abandonné aux religieux

tous ses droits et domaines, depuis la *Combe de la première Oie*, jusqu'à la *fontaine de Chadegeslir*, et, de l'autre côté du Doubs, depuis la limite ci-dessus jusqu'à la *Fontaine Ronde*, et depuis le sommet du mont d'*Ars* jusqu'au sommet du mont du *Say* : *Quidquid juris et dominii et consuetudinis habebat a Cumbâ primæ Oiae ad fontem de Chadegeslir, et ex alterâ parte fluminis Dubii a prædicto termino usque ad fontem Rotundum, et a cacumine montis de Ars usque ad cacumen montis du Say* (1).

D'abord qu'est-ce que la *première Oie* et la fontaine de *Chadgeslir* ?

Dans le vieux langage du pays, une *Oie* est un pré gras au bord d'une rivière.

De Pontarlier à Morteau, je trouve dix fois ce nom sur les bords de la rivière du Doubs, et toujours appliqué à des prés qui en bordent le cours. Plus au sud, un village au bord de cette rivière s'appelle *Oie*. Bullet avait fait la même remarque; mais il croyait que ce nom était spécial au vallon d'Ornans. Là, dit-il (p. 57 *Mém. de la langue celtique*), une prairie s'appelle une *oie*.

La *première Oie* de la donation de Landry est le premier pré en entrant dans la vallée du Sauget, vers le confluent du Doubs et du Drugeon.

La *fontaine de Chadgeslir*, appelée dans des titres postérieurs *fontaine de la Chaux de Gilley*, n'est pas celle du village de ce nom; elle se voit à l'extrémité du territoire de Gilley (2), vers la terre de Vennes. Voilà les deux confins du nord et du midi.

Nous verrons tout à l'heure où est la *fontaine Ronde*.

Le mont d'*Ars* est le mont d'*Arc-sous-Cicon*, et celui du *Say* se prolonge du territoire de Pontarlier à celui de Morteau. Ces deux montagnes fixent les limites de la donation dans

(1) La charte dans Droz, *Histoire de Pontarlier*. Pr. p. 282.

(2) Dans notre vieux langage, je l'ai remarqué par plus de vingt exemples, une fontaine s'appelait *Cha*. — *Cha de Geslir* veut dire *fontaine de Gilley*.

sa largeur. Par le mont du Say le Sauget est séparé de la Suisse.

C'est ainsi que dans l'abbaye de Montbenoît on comprenait, il y a deux siècles, le sens des anciens actes, et l'auteur du Cartulaire, le prieur Sirugues, traçant les limites du Sauget, les fixe de la même manière :

« La *première Oie*, dit-il, commence à la réunion du Doubs et du Drugeon vers le couchant, et la donation s'étend jusqu'à la fontaine de Gilley qui coule à la tête du pré qu'on appelle *Pré du Soleil*. Elle est commune aux habitants de Gilley vers le nord, de Morteau à l'orient, du Luysans et du village d'Orchamps-Vennes au septentrion. »

» La largeur (du Sauget) se prend du sommet du mont du *Say* à la crête du mont d'*Arc*.

» Le mont du *Say* est situé entre (la Grange) *Rolier* et *la Rivière*, et s'étend presque du territoire de Morteau jusque vers la limite de celui de Pontarlier, à la pierre placée à peu près au milieu de la pente et regardant presque en ligne droite le moulin des *Allemands*. Au septentrion et à l'occident, le Sauget a pour limites la montagne de *Chimont*, aujourd'hui *Chomont*, qui se prolonge de la forêt en sapins de Gilley jusqu'au *mont Pelay*. Figurez une ligne tracée de cette forêt ou de la fontaine que nous avons indiquée à la tête du *Pré du Soleil*; si de là vous marchez jusqu'au commencement de la montagne du *Say*, vous aurez l'espace ou la largeur du Val du Sauget entre l'orient et le septentrion.

» Mais si vous conduisez une autre ligne de la roche du *mont Pelay* jusqu'à la combe de la *première Oie*, par la fontaine vulgairement dite de *Mouillepan*, et de cette fontaine à la pierre susnommée, ou plutôt et mieux au contour du hameau de la *Chevrette*, à l'extrémité duquel, vers le midi, la limite a été récemment fixée, de là au moulin susdit et à la pierre, puis à *Fontaine Ronde*, en français *la Ronde*, vous aurez embrassé, de l'occident au midi, tout le Val du Sauget (1). »

(1) Cartulaire ou Chronique de l'abbaye de Montbenoît, p. 113-14. (*Archives de la préfecture du Doubs.*)

Les titres de l'abbaye confirment l'exactitude de cette description. Dans tous, la vallée commence à Arçon et se termine au territoire de Morteau.

Un autre sire de Joux donne au monastère le droit de pêche depuis le moulin de Frambert jusqu'à la *fontaine de Gesenbrenne* (1).

On hésite aujourd'hui sur la situation de cette fontaine. Ce qui est sûr, c'est qu'elle est, d'après les titres, située près du Doubs, au voisinage de Remonot. Quant au moulin de Frambert, il était assis sur cette rivière, en tête, dit la charte de 1228, du village d'Arçon, côté de Montbenoît (2). Il était déjà détruit en 1425, et l'on avait, pour la gouverne des pêcheurs, remplacé cette limite par une marque gravée sur un rocher près du Doubs, du côté du soleil levant (3).

Un arbitrage de 1348, intervenu entre le comte de Neufchâtel, gardien du prieuré de Morteau, et l'abbé de Montbenoît, fixe avec la plus grande précision les bornes des deux vallées ou seigneuries.

Ces limites sont :

« La fontaine de *la Seignette*, près de Gilley ;

» Et dès ladite fontaine, en tirant le plus droit à la rivière » du Doubs, au pré de *Gésenbronne* d'autre part du Doubs (4), » assis entre *Rondenel* et *Remonot*, au-dessous dudit lieu de » *Remonot*, et de là en tirant au plus droit en la fontaine de » *l'Ange*, que siet entre *Rondenel* et *Remonot*, laquelle fon- » taine remaint (5) au seigneur de Joux et à l'abbaye de » Montbenoît.

» Et dès en qui, au plus droit au *fonz des Biefs*, et en va

(1) *A molendino Framberti usque ad fontem qui dicitur Gesenbrenna.* Titre de 1228. Droz, p. 281.

(2) *Molendino Framberti quod situm est in capite Villæ Arconis ex parte Montisbenedicti.* (*Ibid.*) — *Au lieu dit le Moulin Franbart, en l'Oyette Blaset, dessous le pont d'Arçon.* Titre de 1407.

(3) Titre de 1407. Mêmes archives. — Cette marque se voyait encore en 1654, et le rocher s'appelait la *Pierre marquée.*

(4) C'est-à-dire au delà du Doubs, rive droite.

(5) Demeure.

» tout le contremont par *fonz des Biefs* à la fontaine des
» *Jarrons.*

» Et doiz là, au plus droit segon la fontaine de *la Combe*
» tant qu'à la *Charbonière de la Voë de Morteau;* et doiz en qui
» au plus droit du mont du *Say*, lequel mont est boine des
» Gras et des Jours de Vautravers (1) et Montbenoît. »

N° 3.

1440 janvier (n. s.) Installation d'un abbé de Montbenoît et proclamation officielle des droits des sires de Joux, comme fondateurs et gardiens de l'Abbaye.

Dans la chambre de Simon de Clerval, nouveal abbé de Montbenoît, Guillaume de Vienne par lui, et par son chastelain de Joux, dit : « Monsieur l'abbé, il est vrai que Monseigneur de St.-George (2) qu'est icy présent est fondateur et gardien de l'esglise et abbaye de céans, à cause de son chastel de Joux, et l'ont esté ses prédecesseurs; lequel est venu par devers vous vous requerir que ly faciez ce que lui devez faire, comme nouveal abbé de céans, c'est assavoir que vous le vuilliez recognoistre estre fondateur et gardien de l'abbaye de céans, et que lui vuilliez recognoistre que toutes et quantes fois aurez aucun malfaiteur vos prisonniers lequel ou lesquels auront à estre mis à derrier supplice pour leurs desmérites, iceulx ou iceluy lui devoir rendre sur le pont d'Arçon, ou à ses officiers ou commis pour icellui faire à mettre audit derrier supplice. Et aussy que lui vuilliez bailler les clefs de ladite abbaye de céans, c'est assavoir les clefs des deux grans portes de la dite abbaye, de la boutoillerie, de la despense, de la cuisine et du grenier, pour mettre et commettre esdits offices par M. de St.-George officiers en nom de lui,

(1) Val de Travers, en Suisse.

(2) Guillaume de Vienne, ce dissipateur qui vendit le château de Joux au duc Philippe-le-Bon (1454).

ainsi que paroillement ont accoutumez faire vos prédécesseurs abbés de céans et prédecesseurs de mon dit seigneur... Et mon dit seigneur est prest et apparailliez de faire le serment de vous bien et léalement garder... »

Lequel révérend père en Dieu a dit et répondu :

« J'ai ouy et entendu ce que m'avez dit et fait à dire, et, comme bien advisé et certiffié de vos droits, je vous recognoisse estre fondateur et gardien en chief et en membre à cause de votre chastel de Joux, et, comme gardien et fondateur, je vous baille, délivre et met en vos mains les clefs de ceste abbaye, c'est assavoir, des deux grans portes devant et derrier, et les autres clefs que à moy demandez, pour y mettre et instituer et de par vous officiers tel que vous plaira pour cette première fois. »

Et de faict a baillie les dites clefs au dit seigneur de Saint-George, que incontinent les a bailliées à Antoine de Brancion et à Pierre de Doubs, escuyers, ses maistres d'hostel, lesquels au nom du dit seigneur instamment ont mis, commis, institué Colin Merchief, boutoillier et pannetier, Jacquet de Lantenans, pourtier; Estienne Valon, cusenier, et Jehan Galeman, forrier, que incontinent ont cogneu les dits offices du dit seigneur de Saint-George.

Après ledit abbé a dit audit seigneur :

« Monsieur, au regard de ce que me demandez avoir les dites clefs toutes et quantes fois que vous venez céans pour en ordonner et y commettre comme cette première fois, j'en suis content, pourvu que vous les rendez et restituez aux officiers que d'après moy et en nom de moy y seront mis et institués..... »

Les parties (étant d'accord) font les serments requis de part et d'autres, au nom du couvent religieuses personnes messire Jehan de Pontarlier, Etienne d'Usies, Estienne Receveur, Estienne Crillet, Hugues d'Orchamps, prebstres et chanoines.

Et pour ce que ces choses faites en la dite chambre dudit abbé que se devoient et que l'on a accoustumés de faire devant la grande porte de ladite abbaye où ledit abbé a pre-

sent n'a peu aler obstant qu'il est malade de la goute..... (*Declaration de non préjudice.*)

Et environ deux heures après les chouses avant dites, ledit seigneur de Saint-George a rendu, bailliez et délivrez lesdites clefs à religieuses personnes maistre Jacques Clerval, prestre bachelier en loix, prieur du prieuré de Vaillorbe, procureur et par nom de procureur dudit abbé et couvent, pour par le dit abbé en son nom incontinent mettre et instituer officiers tels qu'il lui plaira.....

Faites et données l'an, jour et lieu dessus dis, présents Claude de Salornay, François de Mussy, etc.

Archiv. de Montbenoît, carton 2, n° 65.

N° 4.

Etat de dévastation des montagnes du Doubs après 1475 et à la suite de l'invasion des Suisses en 1475.

Philippe de Hochberg, comte de Neufchâtel, infidèle à la cause de Bourgogne, non content de la seigneurie de Joux, que lui avait donnée Louis XI, son oncle par alliance, s'attribuait encore orgueilleusement le titre de seigneur de Pontarlier; il répara vers 1486 son château de Joux. Les habitants de la terre et du voisinage furent imposés pour cette reconstruction, ou y contribuèrent du travail de leurs mains. Les habitants de la terre de Montbenoît durent y prendre part. Il y eut à cette occasion, en 1486, devant la bannière de Joux et de Pontarlier, une montre d'armes dont les détails, consignés alors par écrit, nous permettent d'apprécier d'un coup d'œil la complète dévastation où les invasions des Suisses avaient réduit ce pays de nos montagnes, détails que tous nos historiens ont ignorés.

Les *feux* et *hommes montrans* de chaque communauté sont énumérés dans cet acte curieux, où Pontarlier, brûlé deux fois, n'apparaît plus que comme un simple village :

Oye et Pallet. . . . . 20 feux et hommes montrans.
Doubs. . . . . 5 —
Les Fourgs. . . . . 45 —
Verrières. . . . . 31 —
Val du Saugeois. . . . 137 —

avec la répartition suivante :

Arçon. 26
Hauterive. 12
Ville-du-Pont. 32
La Chaux-de-Gilley. . . . 1
Montflovin. 9
Les Allemands. 12
Maison-du-Bois. 6
La Fresse. 1
Largillois. 4
La Longeville. 14

Pontarlier. . . . . 155 feux et habitants.
Bulle. . . . . 27 —
Sainte-Colombe. . . . . 13 —
Outre-l'Aigue. . . . . 17 —

savoir :

Montperreux.
Chandron.
Malbuisson.

Lac-Dampvautier. . . . 6 15 sont allés à la bannière de Joux.
Grangettes. 10
Lostellet. 3
Touillon. 1
La Plaine (Planée). . . 21
Malpas. 5
Chaffoy. . . . . 2, 17 ont fait défaut.
Arc-sous-Cicon. . . . . 7 feux et hommes montrans.
Autres d'*Arc* hommes de Bellevaux et de la bannière de Pontarlier. . . . . 6 —
Gilley. . . . . 24 —
Dampmartin. . . . . 3 —
Ostal. . . . . 1 —
Trois habitants de *Sept-*

fontaines hommes de Pontarlier.	3	feux et hommes montrans.
Val d'Usie.	80	—
Hommes de Chaffoy..	12	—
Ouhans.	13	—

1476. — *Autre document contemporain sur le dépeuplement des environs de* ROUGEMONT, LISLE SUR LE DOUBS, CLERVAL, BAUME, BOUCLANS et BELVOIR.

Les commissaires préposés, au mois de mars 1476 (n. s.), par Charles le Téméraire, à la levée de l'aide de six cent mille écus accordée par les Etats de Bourgogne, et divisée en six années, parcourent alors le pays, et reconnaissent qu'eu égard aux dévastations des Suisses allemands, il est certaines contrées où l'on ne peut lever cet impôt. Ce document, inédit comme le précédent, est précieux pour l'histoire :

« *Lisle sur le Doubs* dernièrement bruslé par les Allemans.

» L'abbaye de *Lieucroissant* inhabitable et tous les villages appartenant à icelle bruslés par les Allemans, et sont mendians les religieux.

» La *Grâce-Dieu* présentement destruite et inhabitable.

» *Avilley*, inhabitable et bruslé.

» *Vaucluse*, prieuré inhabitable.

» *Cuse*, *Andrisan*, *Gondenans* et *Nans*, du présent inhabitables.

» *Senargent*, tout bruslé.

» *Anteuil*, *Huanne*, *Chaux* (les Clerval), *Centoche*, bruslés et destruits.

» Il ne demeure qu'un ménage à *Bois-la-Ville*. Terre de *Verne*, *Luxiol*, *Fontenotte*, *Vergranne*, *Rilloux*, *Autechaux*. Il n'y a personne en la cure de ce dernier village. Le pays est inhabitable par doubte des Allemans, et ont abandonné les paroisses d'iceux tous leurs biens. »

N° 5.

Quelques détails sur le chancelier Carondelet.

En 1473, Jean Carondelet quitta définitivement Dole avec sa femme et ses enfants, qui le suivirent aux Pays-Bas. Il venait d'être nommé l'un des deux présidents du parlement sédentaire établi à Malines. Le prince s'était déclaré le chef souverain de cette cour; et en l'absence du prince et du chancelier, ils étaient remplacés par l'un des présidents. Un mot suffit à son éloge : c'est que, sans faillir à son devoir, Carondelet conserva son crédit sous ce règne difficile et fort agité (1).

La mort de Charles le Téméraire arriva, les deux Bourgognes furent occupées ou conquises, Dole brûlé, la Flandre se révolta, et Marie dans la rue, en longs habits de deuil, ne put sauver la tête d'Hugonet, son chancelier. Ce fut l'époque des défaillances et des défections. Pour Carondelet, ce fut celle de la grandeur. Son noble cœur s'attacha plus que jamais à une cause en apparence désespérée et perdue. Personne ne savait alors que Maximilien, qui venait d'épouser Marie de Bourgogne, serait un jour empereur, que l'archiduc son fils deviendrait roi d'Espagne, et que son petit-fils serait Charles-Quint.

Marie laissa trois ans vacantes les fonctions d'Hugonet décapité, pour les conserver au plus fidèle de ses serviteurs. Ce n'est qu'après ce temps que Jean Carondelet, acceptant cette succession sanglante, fut nommé chancelier.

Il ne signa pas le traité d'Arras, imposé à Maximilien, et qui, ôtant à son fils les deux Bourgognes avec une partie de la Picardie, donnait pour époux à sa fille le fils du plus mortel de ses ennemis.

Comme les hommes de grand caractère, Carondelet eut toujours d'implacables adversaires. Les Etats de Flandre avaient

(1) Mém. d'Olivier de la Marche, p. 480, édit. de 1566.

exigé son éloignement; mais il fut rappelé auprès de son maître assez tôt pour avoir l'honneur de partager avec lui les outrages où il fut exposé par la sédition de Bruges (1).

Maximilien, arrêté et prisonnier de ses sujets, à demi caché dans la boutique d'un épicier, entendait les rugissements de la rue et les cris de mort qui demandaient la tête de dix de ses plus fidèles serviteurs, et surtout de celui qu'il appelait son *bon chancelier* (2).

Sous la hache populaire, le courage de Carondelet ne faiblit pas un jour, et sa captivité donne lieu à une réflexion touchante du chroniqueur contemporain :

« Tous les nobles courages, dit Molinet, furent engoisseux » et esbahis de la prinse de ces dix personnaiges, souverai- » nement de Mgr. le chancelier, qui fort prudemment s'estoit » toujours conduit en son office de chancellerie, au très-grant » honneur du Roy son maistre, tellement qu'il en avoit ac- » quis grace, faveur et amitié des grands, des moyens et des » petits (3). »

Les corporations de Gand, également soulevées, députèrent à Bruges afin que Carondelet leur fût livré en ôtage. Les gouverneurs de Bruges y consentirent, le traité fut discuté et écrit, et Carondelet avec ses compagnons montés sur quatre chariots, traversèrent les rues de cette ville au milieu des imprécations de la populace ameutée. Arrivés à Gand, les prisonniers furent tous enfermés dans un château-fort, attendant la mort chaque jour. Un chef cordonnier pénétra dans la prison, et mit sous les yeux de Carondelet dix sacs de cuir destinés à renfermer sa tête et celles de ses neuf compagnons, quand ils seraient décapités. L'effet eût suivi la menace sans l'arrivée de Philippe de Clèves, qui était du parti des re-

(1) Mlle Murray, *Eloge*, p. 27.

(2) « Et en sa presence meurtrir, gehainer et decapiter ses » loyaux officiers et autres et les plus grands de sa maison livrés ès » mains de ses ennemis, et n'oyoit autres nouvelles fors qu'ils se- » royent décapités, et nommément messire Jehan Carondelet. »
(Oliv. de la Marche, l. II, p. 652.)

(3) Mlle Murray, *Eloge*, p. 26.

belles, et qui arracha le chancelier à la mort (1488).

Ces tortures se prolongèrent longtemps sans que Carondelet y succombât. Le jour de la délivrance arriva enfin. L'empereur Frédéric rassembla une armée sous les murs de Bruges et se fit rendre son fils; puis, pensant que la tête du chancelier valait une campagne, il vint assiéger Gand, et les Gantois, réduits à traiter, le rendirent sans lui ôter la vie.

Ce fut le terme de ses effroyables épreuves. En 1490, Maximilien partant pour la Hongrie le chargeait, avec Marguerite d'York, sa belle-mère, de la tutelle de son fils.

N° 6.

Ancienne position et déplacement de la tribune.

On ne croirait jamais, en considérant l'intérieur de l'église, que la tribune, au lieu d'être comme aujourd'hui au bas de l'église, séparait autrefois le chœur de la grande nef, et que, sous cette tribune, était placé le maître-autel de la paroisse. C'est ce qui résulte cependant, sans aucun doute, des affirmations d'un procès-verbal de l'an 1704; on y lit en effet ces détails singuliers :

« Cy devant le chœur étoit fermé par une tribune de » pierre proprement taillée et ciselée. Les religieux ayant sol- » licité les paroissiens *de transporter la tribune au bas de* » *l'église où elle est à présent*, et ayant prié le seigneur défen- » deur (François-Joseph de Grammont, abbé de Montbenoît » et archevêque de Besançon) de consentir au transport pour » la plus grande commodité et décoration de l'église, il y » auroit donné la main, eux-mêmes auroient donné gratui- » tement pour cet effet cinquante francs, quoyque cela leur » fut dommageable, parce que soubs la dite tribune étoit » l'autel de la paroisse, que le grand autel ne servoit que » pour les religieux, et que, à présent, il sert aux parois- » siens. »

Ce changement a eu lieu vers la fin du XVIIe siècle.

N° 7.

Inscriptions tumulaires des Carondelet.

TOMBEAU DU CHANCELIER CARONDELET
mort à Dole en 1502.

Johanni Carondeletto, Domino de Champvans, de Sore, de Potelles, et Maximiliani Cæsaris ac Philippi ejus filii, Hispaniæ regis, archiducis Austriæ et ducis Burgundiæ, Cancellario magno, ac Dominæ Margaritæ de Chassey, patri et matri optimis benigne meritis,

Dominus Johannes Carondelettus, Archiepiscopus Panormitanus, præpositus Donatiani Brugensis, perpetuus Cancellarius Flandriæ, et Caroli Quinti imperatoris, principis felicis, Augusti, Consiliorum in Belgicâ primarius Præses, impensâ suâ ex Sancti Petri æde huc translatis, piisque precibus ac sacris quotidianis quæ ab illis instituta fuerunt et re sua liberaliter adauctis monumentum hoc pietatis posuit ac decoravit.

Vixit ille annos LXXIII, *obiit anno* MDI *die* XX *februarii. Illa annos* LXX, *obiit anno* MDXXI, XXV *maii.*

TOMBEAU DE CLAUDE CARONDELET, BAILLY D'AMONT,
mort en 1518.

Claude Carondelet, chevalier, seigneur de Solre-le-Chasteau, chef dudit conseil institué le 23 mai 1517 à Midelbourg pour pourvoir aux affaires des Pays-Bas en l'absence de Charles-Quint, mort en 1518, et enterré avec sa femme en l'abbaye de Thure, de l'ordre de Saint-Benoît, sous un riche tombeau de marbre.

Cy gist

Messire Claude Carondelet, chevalier seigneur de Solre le Chasteau, conseiller, chambellan et chef du conseil privé de l'Empereur nostre Sire, qui trespassa l'an MDXVIII *le dernier jour de mai, et dame Jaqueline de Pamele, qui trespassa l'an* MD.

TOMBEAU DE HERRY CARONDELET
mort à Montbenoît en 1528.

Ferrico Carondeleto archidiac. majori ecclesiæ archiepiscopatus Bisuntin. abbati commendatario Beatæ Mariæ Montis Benedicti, in comitatu Burgundiæ, præposito Furnen(si) apud Flandros, Caroli imp. PP. Aug. consiliario et suæ majestatis or(at)ori commisso in curiâ Romanâ, D. Joannes Carondeletus, archiepisocpus Panormitan(us), cancellarius perpetuus Flandriæ, ejusdemque imp(eratoris) Consiliorum Belgicorum præses primarius, suâ impensâ translatis osssibus in hoc sacellum (1) *ab ipso Ferrico prius constructum, hoc monumentum fratri bene merito cui in hac abbatia successit, posuit ac dedicavit. Obiit anno* MDXXVIII, *die* XXVII *junii, ætatis suæ* LV.

TOMBEAU DE JEAN CARONDELET, ARCHEVÊQUE DE PALERME,
mort en 1544.

Jean Carondelet, mort en 1544, était enterré dans l'église de Saint-Donatien à Bruges; mais cette cathédrale ayant été détruite par les Français en 1802, son tombeau de marbre, sur lequel il est représenté avec ses armes et quartiers, a été transféré dans la cathédrale actuelle :

Reverendissimus Dominus
D. Joannes Carondelet
Archiepiscopus Panormitanus primat.
Siciliæ, præpositus Sancti Dona-
tiani Brugensis, cancel.
Fland. perp.
Decanus metropolitanæ Bisuntinæ
Abbas commend. B. Mariæ Montis Benedicti
Præpositus S. Valburgis Furnensis
et S. Piati Sicliniensis
Caroli V. Rom. imp. Aug. Secreti, alio-
rumque conciliorum in Belgicâ

(1) La chapelle des Carondelet, dans l'église Saint-Etienne.

Præses primarius
Humanæ fragilitatis memor ipse sibi
posuit. Obiit VII *februarii anno a*
Christo nato MDXLIV, *ætatis* LXXV.

TOMBEAU DE CLAUDE CARONDELET, DOYEN DE BESANÇON,
mort en 1564.

Claude Carondelet était prévôt de Saint-Donatien à Bruges par résignation de son oncle Messire Jean Carondelet, évêque de Palerme, à qui il succéda également dans le décanat de Besançon. Il mourut en 1564, et fut enterré en l'église de Saint-Donatien, dans une chapelle où il avait un tombeau relevé de marbre.

Reverendus generosusque
Dominus
Claudius Carondeletus
ecclesiæ hujus cathedralis præpo-
situs, perpetuus Flandriæ cancella-
rius, ac Decanus ecclesiæ metropolitanæ
Bisuntinæ, Caroli V impera-
toris Rom. semper Augusti a privatis
conciliis, futuræ corporum resur-
rectionis memor, sibi et suis testa-
mento fieri jussit. Vixit annos LI
menses... dies... Decessit III *idus augu-*
sti anno Domini MDLXIV.

Sa devise : *Moderare.*

REMERCIEMENT

DE M. L'ABBÉ PIOCHE

Nouvellement élu.

Messieurs, puisque ma muse, encor toute troublée,
Ose aujourd'hui s'asseoir dans la docte assemblée
Où la science et l'art couronnent tant de fronts,
Vous permettrez sans doute à nous, barde vulgaire,
D'essayer sur un luth qui ne résonne guère
Le compliment que nous pourrons.

Ce compliment revêt une forme nouvelle :
Nous l'avons mis en vers; et si rien n'y révèle
Le talent qu'il vous faut, les grâces que je veux,
Le langage des dieux mérite qu'on l'honore,
Et je crois, en rendant l'obole plus sonore,
Messieurs, mieux répondre à vos vœux.

C'est la muse en effet, je dois le reconnaître,
Qui m'introduit ici, furtivement peut-être,
Pour mêler quelques chants à vos nobles travaux.
O maîtres bien connus, qu'aujourd'hui je contemple,
J'hésite, avant d'entrer, sur le seuil de ce temple
Et je sens le peu que je vaux.

Aussi, pourquoi, poëte à la lyre savante,
Alarmer ces beaux lieux par ce cri d'épouvante :
Les poëtes s'en vont, quand vous restez encor,
Quand la ville à vos chants prête une oreille avide,
Quand dans votre carquois, qui jamais ne se vide,
J'entends sonner les flèches d'or ?

Quoi ! cette poésie ou gaie ou sérieuse,
Ces vers si pleins de feu, troupe ailée et rieuse,

Qui cache un fin sourire en nous jetant des fleurs,
D'un poëte qui meurt est-ce donc là le signe?
Non! si vos vers sont doux comme le chant du cygne,
Il ne faut point verser de pleurs.

Et je puis vous montrer assis dans cette enceinte
Plus d'un poëte ami, chez qui la flamme sainte
Ne s'est point ralentie au souffle des hivers;
Et voyez ces élus, pleins d'espoir et de vie,
Qui viennent après nous, que votre voix convie
Et que vos lauriers ont couverts!

Les poëtes s'en vont! Est-ce à dire, ô poëte,
Que pour les jeunes cœurs la nature est muette
Et qu'on ne sait plus lire en ce livre divin;
Que le sage aujourd'hui sonde, sa vie entière,
Un monde qui le fuit, une sombre matière
Que l'idéal éclaire en vain?

Oh! non; nous n'aimons point la beauté naturelle,
Le poëte n'a pas un vain culte pour elle,
Il sait qu'elle est un signe, une ombre sans reflet;
Il sait, en s'élevant dans la céleste sphère,
Embellir la nature, et toujours il préfère
Ce qu'elle dit à ce qu'elle est.

Mais je m'égare ici : tant de philosophie
Ne sied pas à des vers; d'ailleurs on se défie
De tout homme qu'exalte un poétique émoi;
Aussi bien, il est temps que ma muse se taise,
Car s'il n'est pas besoin de poëtes, ma thèse
Fournit des armes contre moi.

C'est qu'en effet, Messieurs, des œuvres imparfaites
N'ont jamais mérité l'honneur que vous me faites;
D'autres pouvaient prétendre au siége que je prends :
Quels glorieux travaux, quel titre peut permettre
Que l'élève nouveau s'asseoie auprès du maître
Et trouve place dans vos rangs?

Car parmi vous je vois le Droit qui tient le glaive,
L'Eloquence, les Arts, l'Histoire qui soulève

Le voile des vieux temps, une lampe à la main ;
J'admire ces savants que vous fîtes éclore,
Qui dans l'art d'Esculape ou l'empire de Flore
Nous ouvrent un nouveau chemin.

Enfin, voilà celui qu'on aime et qu'on révère,
L'émule de La Harpe, orateur et trouvère,
Dont le temps impuissant n'atteint que les cheveux ;
Gardien de vos travaux, il est le Fontenelle
Qui donne à votre histoire une forme éternelle
Et la conserve à vos neveux.

Pour grossir vos trésors je n'ai qu'une humble offrande ;
Puisse le Ciel, un jour, faire que je vous rende
Un peu de cet honneur dont je me vois comblé !
Je puis semer encor dans vos sillons fertiles,
Si vous laissez, Messieurs, quelques fleurs inutiles,
Quelques bluets s'unir au blé.

L. Pioche.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur,

Vous nous avez parlé dans cette forme exquise du vers qui est l'expression la plus séduisante de la pensée humaine, et vous avez ainsi montré à ceux qui vous entendaient les motifs du choix de l'Académie, et ce qu'elle peut attendre de votre talent délicat et pur.

Je n'ai, pour vous répondre, qu'une prose mal habile ; mais on assure que, mieux que la poésie, elle est le langage de la vérité ; elle me suffira pour vous dire

combien la Compagnie se félicite de votre entrée dans ses rangs. Elle connaît vos productions ; elle sait qu'au milieu des devoirs d'une mission exigeante, vous écoutez les s ollicitations de la Muse, vous essayant dans des modes divers, soit qu'inspiré par l'enthousiasme de la foi, vous exaltiez en religieux accents les grands apôtres de notre pays, soit que dans un ton plus gracieux et plus doux, vous nous fassiez goûter le charme et la fraîcheur de nos paysages et leurs souriantes beautés.

Les dieux s'en vont, nous a-t-on dit, dans une ingénieuse et poétique plainte ; l'art divin se perd ; cherchez et recueillez ses élus. Nous avons entendu, nous avons suivi cette voix qui vous appelait, cette voix aimée qui est, depuis plus de quarante ans, l'esprit, la gaieté, l'enchantement toujours jeune de nos solennités.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. l'abbé SUCHET

Messieurs,

Tous les ans l'histoire de notre province s'enrichit de travaux sérieux et intéressants. Vous avez voulu encourager ces études par votre exemple, en reprenant vous-mêmes la publication, longtemps interrompue, des *Documents inédits*, pour laquelle vous comptez avec raison sur le concours sympathique des représentants de la province, et de tous ceux qui s'intéressent aux souvenirs de leur pays. Deux volumes de cette collection, imprimés dans le cours de l'année dernière, attestent votre zèle pour les recherches historiques. Ces études ne sont pas seulement un objet de curiosité. Elles sont aussi, pour le penseur, une leçon et un enseignement. Si quelquefois nous avons à déplorer les erreurs ou les crimes de nos pères, leurs belles actions sont aussi un héritage précieux que nous aimons à garder fidèlement.

La plupart des villes franc-comtoises ont déjà leurs historiens. Beaucoup de maisons illustres, des bourgades, des villages même ont aussi les leurs. Il reste cependant à glaner encore dans ce champ si vaste du

passé, et il est des coins inexplorés de notre pays dont les souvenirs méritent de revivre sous la plume de nos écrivains. Ainsi, le mémoire présenté cette année à votre concours, traite un sujet tout à fait neuf, et qui n'a encore été abordé spécialement par aucun de nos historiens. L'auteur n'a rien omis pour que cette histoire fût aussi complète que possible, et l'on sent que, par amour pour son pays, il se plaît à recueillir tous les traits qui peuvent en relever la gloire. Ce mémoire est intitulé : *Recherches sur la maison d'Oiselay*. Votre commission m'a chargé de vous rendre compte de ce travail, et c'est son jugement que je viens vous faire connaître.

La noble maison d'Oiselay remonte au treizième siècle. Elle fut fondée par Etienne, descendant des comtes de Bourgogne, et prit son titre d'un château qui dominait la vallée de Lognon. Dès les premiers temps, les sires d'Oiselay figurent parmi les grands feudataires du comté. L'auteur du mémoire nous les montre accroissant rapidement leur domaine, et s'alliant de bonne heure aux plus grandes familles de la province. « On retrouve en eux, dit-il, les qualités et les défauts de la race illustre dont ils descendent. Leur ardeur guerrière les entraînait sans cesse aux combats. Aux jours de paix, ils soupiraient après la guerre, dont leur tempérament bouillant leur faisait une nécessité. Leur humeur aventureuse, leur fierté indomptable, qui ne souffrit jamais une injure sans la venger, enfin toutes leurs passions fougueuses, à la violence desquelles ils se laissaient d'ordinaire emporter, étaient rachetées par

un patriotisme à toute épreuve, et une générosité sans bornes comme sans calcul. »

Ce type des sires d'Oiselay se retrouve dans les principaux chefs de cette maison. Pendant plusieurs siècles, les faits les plus saillants de leur histoire sont des faits de guerre. L'auteur du mémoire raconte la part active que l'un d'eux, Jean Ier d'Oiselay, prit à la lutte des barons confédérés contre leur souverain, Eudes de Bourgogne. On sait que cette lutte se termina par la sanglante bataille de la Malcombe, près de Besançon. Les barons comtois furent vaincus. Mais la lutte recommençait l'année suivante, et Jean d'Oiselay se montrait un des plus acharnés à dévaster les domaines du duc Eudes, sauf à attirer lui-même sur ses terres de sanglantes représailles. Triste spectacle que présente sans cesse l'organisation féodale ! Les grands s'arment pour satisfaire leurs vengeances ; mais c'est partout le pauvre peuple qui en pâtit.

La paix signée n'était souvent qu'un temps d'arrêt pour recommencer de nouvelles boucheries. Les sires d'Oiselay étaient toujours des premiers dans ces mêlées sanglantes, poussant leur vieux cri de guerre : *Oyselet devant*, *Oyselet devant*. Au moindre prétexte, ils obéissaient à cet instinct belliqueux. Ainsi, on les voit prendre d'assaut l'abbaye de la Charité, dont ils étaient pourtant les gardiens, et la dévaster complétement, sauf à réparer ensuite, par de pieuses donations, le mal qu'ils avaient fait à ce monastère.

Plus tard, ils figurèrent avec plus d'honneur, et surtout plus de profit pour leurs peuples, en combattant

vigoureusement les grandes compagnies et les Ecorcheurs qui désolaient la province.

A côté de ce qu'on nomme l'*histoire-bataille*, l'auteur du mémoire raconte ce qu'on retrouve inévitablement dans les annales de toutes les maisons nobles : des transactions, des échanges, des actes d'hommage reçus ou prêtés, des alliances, des donations pieuses, des faveurs obtenues du souverain, etc. On s'égare un peu à suivre le chroniqueur dans l'énumération des diverses branches de la maison d'Oiselay. Quand on a fait avec lui cette pérégrination pénible, on aime à revenir au centre de la seigneurie, et à s'y reposer en considérant une œuvre plus utile que la guerre et plus intéressante que des généalogies.

Cette œuvre, c'est l'acte d'affranchissement accordé, en 1429, par Jean II et son fils Antoine, aux habitants d'Oiselay. L'auteur du mémoire, après avoir signalé les funestes effets de la main-morte, remarque avec raison qu'elle était également désastreuse pour les maîtres et pour les serfs. Les villages non affranchis se dépeuplaient rapidement, et l'intérêt bien entendu des seigneurs les poussait à donner la liberté à leurs sujets. C'est ce motif surtout qui porta Jean d'Oiselay à abolir la main-morte dans toutes ses terres. Il l'avoue naïvement dans le texte même de la charte.

Toutefois je suis d'avis que l'auteur exagère, quand il prétend qu'alors le serf était aussi abaissé, en France, que l'esclave autrefois chez les Romains. Il est peut-être plus près de la vérité lorsqu'il affirme, qu'une fois la main-morte abolie, les charges du peuple n'étaient

pas plus lourdes alors qu'elles ne le sont aujourd'hui. « Les redevances de toute nature, dit-il, que payaient les sujets d'Oyselay, étaient, malgré leur nombre, d'un chiffre bien inférieur à celui des impôts modernes. C'était là, du reste, la condition générale, malgré les assertions contraires de certains déclamateurs modernes. »

Je n'indique que les parties saillantes de ce mémoire intéressant. On y trouve de curieux détails sur les usages anciens de la seigneurie, et en particulier sur les rapports du sire d'Oiselay avec l'abbaye de la Charité, dont il était gardien. Permettez-moi de vous en citer un passage : « Chaque année, dit l'auteur, au premier coup des vêpres, le seigneur d'Oiselay se présentait aux portes de l'abbaye, monté à cheval, ainsi que le capitaine de son château, le maire de sa justice et ses autres officiers, précédé de trompettes et suivi d'une troupe de gens d'armes à pied. Il envoyait prévenir l'abbé de son arrivée et du motif de sa visite. Aussitôt les portes s'ouvraient; l'abbé, mitre en tête et crosse en main, paraissait, suivi de ses religieux, et lui remettait sur un plat les clefs du monastère. Puis, après l'avoir conduit, lui et sa suite, dans les appartements qui leur étaient réservés, il se rendait à l'office. A peine entré, le seigneur prenait possession de tous les droits de la gardienneté, recevait tous contrats, faisait sceller tous actes du sceau de sa prévôté, taxait le pain et le vin, timbrait et armoriait tous poids et mesures, enfin exerçait tous les droits de haute justice sur les sujets de l'abbaye, où lui et ses gens étaient nourris et hébergés

jusqu'au lendemain. Le soir, autour d'un grand feu allumé avec une torche par le sieur abbé, au milieu de la grande cour de l'abbaye, les vassaux de la Charité dansaient avec les gens d'armes du seigneur, en criant à pleins poumons : Vive Oyselet, vive Oyselet. »

L'auteur du mémoire énumère les droits aussi étendus que variés dont jouissaient les sires d'Oiselay. L'importance de ces revenus ne les empêchait pas de s'endetter. Fastueux et imprévoyants, comme la plupart des grands seigneurs de cette époque, ils engageaient l'avenir au profit du présent, et, quand les échéances arrivaient, ils ne pouvaient solder que par de nouveaux emprunts. C'est ainsi qu'au quinzième siècle Antoine d'Oiselay compromit sa fortune. Son domaine fut adjugé à son créancier, le prince d'Orange, qui en tira les revenus pendant deux années. Antoine rentra cependant en possession de son château. Mais l'affront qu'il avait subi abrégea sa vie, et, en 1472, il mourut sans laisser de fils pour lui succéder. « En lui, dit l'auteur, s'éteignit la branche aînée des sires d'Oiselay, qui avait duré plus de 230 années, et qui, pendant huit générations, avait donné à notre province des personnages importants par leurs services et par le rôle qu'ils avaient joué. »

La seigneurie passa dès lors entre les mains de Jean d'Oiselay de la Chassagne, qui était de la branche cadette de la famille. « Jeune, élégant et poète, Jean était un des plus parfaits cavaliers de la cour de Bourgogne. » Durant la guerre que la Franche-Comté soutint contre les armées de Louis XI, le sire d'Oiselay se montra

constamment fidèle à son pays. Les troupes françaises ayant envahi son château en 1429, il repoussa plusieurs fois leurs attaques, et tomba enfin grièvement blessé. C'est alors que se produisit un épisode héroïque que je laisse raconter à l'auteur du mémoire : « L'ennemi revient à la charge, et, par les ouvertures que son artillerie a faites aux murailles de la forteresse, il va pénétrer dans le château. Mais sur la brèche ouverte dans les remparts, la femme de Jean d'Oiselay a remplacé son mari. Digne des deux héroïnes dont le quinzième siècle a déjà admiré la valeur, et dont, par une singulière coïncidence, elle portait le nom, Jeanne saisit la hallebarde d'un officier des assaillants, la lui arrache, le perce et le renverse dans le fossé. Ceux qui le suivent éprouvent le même sort. Enfin il fallut céder au nombre. Désarmée par les vainqueurs, la courageuse châtelaine eut la douleur de voir sa demeure pillée par les soudards de d'Amboise, puis brûlée en partie, tandis que son mari était, malgré ses blessures, emmené comme prisonnier de guerre, et enfermé dans la forteresse de Ligny en Barrois. » Gollut raconte que, dans sa prison, Jean d'Oiselay composa « des poèmes et des histoires des temps passés, en soulas de sa captivité. »

De si beaux exemples ne furent pas perdus pour les descendants de cette noble famille, dont les chefs prirent le titre de barons en 1503. Ils continuèrent à accroître leurs domaines, s'allièrent aux plus illustres maisons du pays, et remplirent des charges importantes au parlement, dans l'armée ou dans l'Eglise. Au seizième siècle, ils défendent vaillamment leur château contre les

troupes de Tremblecourt. Dans le siècle suivant, quand Weymar envahit notre province, le sire d'Oiselay, Ermanfroy, malgré son grand âge, n'a rien perdu de son énergie. Les Suédois l'ayant sommé jusqu'à trois fois de se rendre, il leur fit cette fière réponse : « Je ne m'entends pas tant à parler, et n'ai plus que de la poudre et du plomb pour répartir. » Un tel courage fut couronné de succès, et Weymar fut obligé de lever le siége du château.

Mais, à cette époque malheureuse, on n'était délivré d'un fléau que pour en subir un autre. La peste enleva les deux tiers des habitants réfugiés au château d'Oiselay. Le vieux baron resta au milieu de ce désastre pour secourir les nécessiteux. Durant sa longue carrière, il avait subi de grandes épreuves et déployé de grandes qualités. Il garda jusqu'au bout la force d'âme, le sentiment de l'honneur et le dévouement à son pays. Il mourut en 1646, et avec lui finit la noble maison d'Oiselay.

Tel est, Messieurs, le sujet qu'a traité le concurrent, avec des détails que je ne puis indiquer dans ce rapport. Son mémoire est accompagné de pièces justificatives nombreuses et inédites. Il y a ajouté des dessins fort bien faits, qui représentent les sceaux et les armoiries des seigneurs d'Oiselay, avec un arbre généalogique de cette noble maison. Aussi, votre commission a reconnu que ce travail est aussi complet que possible, et qu'il renferme tout l'intérêt que comporte une histoire généalogique. Quelquefois, lorsque les documents font défaut, l'auteur cède peut-être un peu facilement à la tentation de se rejeter sur des faits accessoires, qui ne

tiennent que médiocrement à son sujet. Toutefois, si ce défaut existe dans l'ouvrage, il n'existe pas de manière à détourner longtemps l'attention de l'objet principal du mémoire.

Du reste les événements que raconte l'auteur sont presque toujours accompagnés de leurs preuves, et, à part deux ou trois inexactitudes historiques, votre commission reconnaît que le récit porte généralement tous les caractères de la vérité.

Le défaut le plus sérieux qu'elle reproche à ce mémoire, ce sont des incorrections et des négligences de style, que l'on rencontre surtout dans la première partie. Préoccupé avant tout du fond de son ouvrage, l'auteur en a quelquefois négligé la forme. C'est un péril auquel sont exposés les érudits. Les documents qu'ils recueillent, les chartes qu'ils lisent, sont loin d'offrir des modèles de beau langage. Il leur est difficile d'échapper complétement à cette influence, et leur rédaction *se sent des lieux qu'ils ont fréquentés*. Le style, sans doute, n'est qu'un vêtement pour la pensée, et si nous prétendions en faire le mérite principal d'un ouvrage d'érudition, on nous appliquerait ce trait satirique de Sedaine :

> L'arbre n'est point jugé sur ses fleurs et ses fruits ;
> On le juge sur son écorce.

Cependant le vêtement le plus modeste réclame encore quelques soins, et si le style de l'histoire doit avant tout être clair, simple et correct, c'est précisément pour obtenir ces qualités qu'on doit en bannir les

phrases trop longues, les termes impropres, la répétition des mêmes consonnances et des mêmes mots, les expressions heurtées et trop dures que votre commission a signalées dans quelques pages du mémoire.

Ces défauts peuvent être facilement effacés, sans qu'on touche à l'œuvre principale, qui est vraiment digne des récompenses de l'Académie. Aussi, conformément aux conclusions de votre commission, vous avez accordé à ce mémoire une médaille d'or de 200 francs.

Ce rapport terminé, M. le Président ouvre le billet joint au mémoire dont il vient d'être rendu compte et fait connaître que l'auteur de l'ouvrage couronné est M. J. Charles Gauthier, de Besançon, élève de l'école des Chartes, qui a déjà remporté l'année dernière le prix d'histoire.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

Par M. Adrien BEUQUE

LU PAR M. VIANCIN.

MESSIEURS,

Un de nos plus honorables et spirituels confrères nous disait naguère, en de fort beaux vers que vous avez chaleureusement applaudis : *Les poètes s'en vont!*

Etait-ce là de sa part une affligeante vérité partant d'une conviction profonde, ou une simple boutade humoristique? J'inclinerais, je l'avoue, à prendre sa parole au sérieux, bien que personne, mieux que lui, ne la démentît par le fait.

Il n'est que trop vrai, Messieurs, que nos grands poètes contemporains disparaissent tour à tour, s'effacent avec une effrayante rapidité de la scène du monde, soit qu'ils soient prématurément moissonnés par la mort, comme Briseux, La Vigne, Musset, Vigny, Reboul, Méry, Ponsard; soit que l'âge ayant refroidi leur verve, ils s'enveloppent eux-mêmes dans leur vieille renommée, gardant désormais un regrettable silence, et laissent à de plus jeunes, sinon de mieux inspirés, la plume, la voix et la lyre.

D'un autre côté, Messieurs, ne voit-on pas surgir de

nos jours, de tous les rangs de la société, des classes même les plus infimes, d'heureux appelés, de nouveaux élus, prêts à combler les vides de nos poétiques phalanges? J'en atteste la création récente de *L'union des Poètes*, qui brille au sein de la capitale, et dont les travaux annuels, les productions périodiques viennent à la lumière sous les titres d'*Olympiades* et de *Bulletins* mensuels. J'en appelle aux Académies, aux sociétés littéraires si répandues dans nos départements, et qui toutes, à l'envi, propagent le goût des lettres, favorisent l'éclosion du talent et entretiennent avec amour dans notre belle France le feu sacré de la poésie, nonobstant les préoccupations absorbantes de la politique, de la haute industrie et des sciences positives, philosophiques et morales.

Eh quoi! dans cet élan général, dans cet essor universel, notre digne province, jadis comme aujourd'hui si féconde en héros, en savants illustres, en grands écrivains, serait-elle devenue stérile en vrais poètes?

Dieu me garde de le penser, Messieurs! et la Commission dont j'ai l'honneur d'être ici l'organe partage en tous points la ferme conviction de son humble rapporteur. Dès nos derniers concours, en présence surtout de la joute actuelle, il n'est plus permis de douter, de craindre pour l'avenir de l'élément poétique en Franche-Comté. Jamais lutte académique en nos murs n'a peut-être offert à votre appréciation, j'ai presque dit à votre admiration, des œuvres plus intéressantes, des talents plus variés, des poésies plus remarquables que celles de cette année!

C'est ce qu'il s'agit de prouver. — Entrons franchement dans le détail, en suivant l'ordre chronologique de réception de chaque envoi.

Douze pièces de genres divers ont été cette fois adressées à l'Académie. Dans ce nombre vraiment insolite, il n'y a que peu ou point de nullités absolues. Elaguons-en pourtant trois fables du même auteur, reçues sous les numéros 3, 9 et 10, qui, malgré le mérite d'une versification facile, doivent être mises hors de concours, attendu que leurs sujets, purement généraux, ne se rattachent par aucun côté à l'histoire ou aux traditions franc-comtoises.

Neuf pièces ou poèmes restent donc à examiner, savoir :

N° 1er. — *Voyage de saint Antide*, portant pour épigraphe ce beau vers de Victor Hugo :

« Oh ! n'insultez jamais une femme qui tombe ! »

Singulière devise, — soit dit en passant, — pour la légende d'un saint qui fut miraculeusement transporté à Rome sur le dos du diable, qu'il voulut, — selon notre auteur, — *sérieusement convertir !...* Le récit, en lui-même, est fantasque, bizarre, étrange : c'est une légende mal conçue, mal tournée, qui ne fait d'ailleurs aucune allusion au fameux pentamètre cabalistique construit de telle sorte qu'on peut le lire de gauche à droite et de droite à gauche :

« Roma tibi subito motibus ibit amor. »

Quelques vers heureux (passim), une certaine ai-

sance familière ne peuvent relever l'ouvrage de sa faiblesse, ni lui valoir une note tant soit peu favorable.

N° 2. — *Ode à la Franche-Comté.* — (*Parens virûm!*)

Pièce de 530 vers, en 53 strophes ! ... C'est, Messieurs, d'une longueur désespérante ! ...

L'auteur abusant de sa fécondité et de la grande habitude qu'il paraît avoir de jeter ses vers au moule, a voulu traiter sa matière *ab ovo et in extenso*. C'est, en effet, le tableau assez animé, le récit assez fidèle, et, si l'on veut, l'histoire parlante et rimée de notre province, depuis les Gaulois nos ancêtres, jusqu'aux Franc-Comtois de nos jours : tableau, récit, histoire où tous nos grands hommes, toutes nos gloires celtiques, séquanaises, germaines, espagnoles et françaises ont trouvé leur place ; mais c'est en même temps une longue et diffuse épopée où il devenait malaisé, — pour ne pas dire impossible, — de soutenir sans défaillance et le lyrisme du poëte et l'attention du lecteur. De là une sorte de désordre qui n'est pas toujours *ce beau désordre* dont parle Boileau ; de là des négligences de style, quelques fautes de grammaire, des *lapsus calami*, que l'écrivain plus sobre, plus attentif, plus scrupuleux, aurait sans doute évités. Il ne manque, d'ailleurs, ni d'imagination, ni parfois de talent, de verve, d'harmonie, encore moins d'enthousiasme patriotique : C'est un Franc-Comtois *pur sang*, noblement idolâtre de sa mère-patrie. Quand il voudra se restreindre, contenir

son exubérance, émonder l'arbre de son talent de quelques branches parasites,

« ... ramener la muse aux règles du devoir; »

se pénétrer enfin de cette autre maxime du sage Despréaux :

« Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire; »

il pourra briguer un jour la palme académique ou obtenir, du moins, une mention honorable dans nos concours.

N° 4. — *Le Cardinal de Granvelle*, ode portant la devise des armes de Besançon : (*Utinam !* — Plût à Dieu !)

Cette pièce de vers, malgré de faibles taches et quelques endroits légèrement obscurs, est belle en son ensemble. Le style en est généralement pur, soutenu, poétique, et dans le genre de nos meilleurs lyriques.

Fidèle à l'histoire, le poète a dignement apprécié le caractère de l'éminent Cardinal, sa rare bonté, sa générosité, et fait ressortir, par d'heureux détails, les principaux traits de sa vie, les titres qu'il eut, qu'il aura toujours à la gratitude de ses concitoyens et de Besançon, surtout, qui prépare enfin à sa glorieuse mémoire une ovation bien méritée, par l'érection d'une statue au sein du majestueux palais qui porte son nom ; hommage que nous devons à la munificence de notre à jamais regrettable patriarche, l'illustre *Charles Weiss !*

Votre commission, Messieurs, rendant justice à un

vrai talent, inclinerait à décerner à l'auteur, à défaut du prix du concours, — trop vaillamment disputé cette année par d'autres productions fort remarquables, — un témoignage flatteur et tout à fait exceptionnel.

Citons en preuve la première stance du poëme.

Trois siècles ont passé sur le nom de Granvelle,
Et ce nom vit toujours, et la Franche-Comté
Pour contingent de gloire à la France nouvelle
A pu l'offrir avec fierté.
Ses bienfaits à Granvelle ont fait une auréole :
En vain, autrefois espagnole,
Sa ville est française aujourd'hui...
Il a gardé ses droits en changeant de famille;
Granvelle est plus puissant que ses rois de Castille :
Besançon est encore à lui !

Presque tout dans cette ode est à la hauteur de ce noble prélude. — Mais poursuivons notre tâche; des beautés d'un ordre supérieur, peut-être, nous attendent vers la fin de cet intéressant examen.

N° 5. — *Vercingétorix*, poëme. — C'est pour la troisième fois, qu'à ma connaissance, le nom du dernier héros de la Gaule a inspiré nos concurrents; et bien que l'un d'eux eût déjà mérité l'honneur d'une distinction flatteuse, et qu'il parût difficile de glaner désormais après lui, tant la matière semblait épuisée; voici qu'un nouvel athlète entre aujourd'hui fièrement dans l'arène, se présente, armé de près de 500 vers, les commentaires de César à la main, et soutenu d'une piquante critique. Il nous offre, sous un aspect nouveau et éminemment patriotique, le drame animé de la lutte

suprême de nos ancêtres contre les Romains, de Vercingétorix contre le grand César.

D'émouvants tableaux, d'héroïques combats, de surprenantes péripéties où la victoire est longtemps balancée, se déroulent tour à tour aux yeux du lecteur qu'un tel récit tient en haleine et dont l'intérêt va toujours croissant.

Nombre de vers frappés au coin du génie, une grande vigueur de style, une allure libre et franche, telles sont les qualités qui distinguent, en général, l'auteur de ce long poëme. Heureux si, se laissant moins entraîner par sa verve originale, par son imagination brillante mais fantaisiste, il n'eût pas semé son œuvre de négligences parfois trop naïves, d'expressions hasardées et d'images confuses ou forcées !

Tel qu'il est, pourtant, ce poëme accuse un chantre sérieux, une intelligence d'élite qui ne peut que grandir, et semble digne, selon nous, de fixer les regards, comme de mériter les hauts encouragements de l'Académie.

Nous reproduisons ici, comme un extrait remarquable, le songe prophétique de Vercingétorix endormi, peu d'heures avant son supplice, dans un obscur cachot :

Dans cet antre profond le voilà descendu.
Déjà, depuis longtemps sur la paille étendu,
La tête appesantie et la paupière close,
En dépit de César le prisonnier repose.
O pureté de l'âme ! il est heureux, il dort !...
Dans un rêve étoilé, sur un nuage d'or
Il voit la liberté qui, souriante et calme,
Du martyre déjà vient lui donner la palme.

Puis, tout devient lugubre... il la voit, l'œil hagard,
Sur son rival sanglant brandir *comme* un poignard...
C'est celui de Brutus !..... ô prophétique rêve !...
Ce tableau l'épouvante, il s'agite, il se lève;
De son bras enchaîné fait un dernier effort
Pour défendre celui qui le condamne à mort.

(*Ici le rêve se change sans doute en vision.*)

Mais un autre spectacle à ses yeux se déroule :
L'empire des Romains disparaît et s'écroule...
Des vieux temples païens les dieux sont détrônés.
Des rois, des empereurs, fantômes couronnés,
S'agitent un instant sur la scène du monde.
L'univers est plongé dans une nuit profonde.
Mais un soleil nouveau se lève à l'Orient;
Il voit un peuple fort qui combat en priant;
Et du sein de la Gaule une Gaule nouvelle
Apparaît tout à coup plus puissante et plus belle!

N° 6. — *Charles de Vaudrey*, sous la devise de sa maison : *J'ai valu, je vaux, je vaudrai.*

Une touche facile, naïve et légère, qui rappelle en quelque sorte la manière du chantre *des bords du Doubs*, quoique moins gracieuse, moins riche et moins châtiée, ainsi que la pièce portée plus bas au n° 8, révèle la même main dans ces compositions diverses qui ont, à notre avis, une évidente parenté. Mais la légende actuelle a paru offrir plus de négligences, et, par cela même, être inférieure aux autres. C'est tout ce qu'on peut dire de ce petit poëme qui eût exigé, selon nous, plus de correction, plus de suite dans les idées et de développement dans le récit.

N° 7.— *Sonnet sur Victor Hugo.*

Le régent de notre Parnasse, le docte Boileau, si judicieux d'ordinaire, a dit, — vous le savez, Messieurs, — dans son *Art poétique :*

« Un sonnet sans défauts vaut seul un long poëme. »

Il y a longtemps déjà que, grâce au bon sens moderne, on a fait justice de cette énormité, de cette hérésie littéraire, déplorable erreur du grand satirique, ainsi que de ses faux jugements sur Quinault et le chantre immortel de la *Jérusalem délivrée.*

Un bon sonnet, — oui, c'est un genre de petit poëme qu'on est charmé de voir revenir à la mode; — un bon sonnet, dis-je, vaut autant, mais ne vaut pas mieux, (à la difficulté près), que toute autre pièce de vers bien faite et de peu d'étendue.

Ne cherchons point ici le *phénix* du genre : celui dont il est question, malgré quelques bons vers et une intention louable, sans doute, a paru, *de visu,* devoir être mis hors de concours.

On s'étonne à bon droit de voir se reproduire, contrairement aux règles, la rime féminine des deux quatrains au premier tercet, et, plus encore, de trouver à l'avant-dernier vers le mot *égide* au genre masculin !

N° 8. — *Eve de Côtebrune ou le Chanteur noir,* avec cette devise : *On la nommait Fleur de beauté.*

Encore une légende, mais, cette fois, tantôt d'un goût suave et pur, d'une élégante et fraîche poésie;

tantôt d'un style ferme, coloré, sombre et terrible, qui conviennent parfaitement l'un et l'autre aux poëmes légendaires. Et d'abord, écoutez, Messieurs, ce charmant prodrome :

Amis, du renouveau voici l'agreste fête.
Venez, je vous attends, mon peintre, mon poète;
Notre Comté rayonne et se pare de fleurs :
Plus limpide le Doubs caresse ses rivages.
Oh! venez respirer de nos grands monts sauvages
La savoureuse brise et les âpres senteurs!

Venez, la Séquanie, Ecosse de la France,
Du pays d'Ossian a la magnificence.
Amants du merveilleux, ensemble nous irons
Surprendre, le matin, dans leurs grottes les Fées,
Ou, sur le bord des eaux les Ondines coiffées
D'iris, de nénuphars et de frais liserons!...

Pour vous, mon peintre aimé, j'ai des sites splendides,
J'ai des lacs miroitants, émerandes humides,
Où viennent s'abreuver les chevreuils frissonnants :
J'ai *des* torrents hurlant dans le fond des abîmes,
Et *des* prés émaillés et *des* cîmes sublimes,
Des rocs vrais comme ceux du cher maître d'Ornans.

Après cette invitation séduisante aux deux artistes, le nouveau Trouvère entre en matière, râppelle, chemin faisant, plusieurs sujets de tragiques légendes, et finit par raconter la fatale histoire d'une belle damoiselle, Eve de Côtebrune, convoitée par Satan transformé en beau ménestrel, et enlevée par lui au moment même où elle liait sa destinée à son heureux fiancé, Raoul de Montfaucon. Le diabolique ravisseur, après une formidable chevauchée à travers la tempête, et par

monts et par vaux, finit par la noyer dans les marais de Saône !...

Tel est le sujet du poëme.

Le style, comme je l'ai fait entendre, est tour à tour souple, gracieux, vif, énergique et pittoresque ; il revêt toutes les formes, toutes les couleurs qu'exige le drame ; il se plie, en un mot, aux inflexions les plus variées.

Donnons encore en preuve quelques stances de la 3e division.

De Côtebrune la chapelle
De mille flambeaux étincelle ;
Eve et Raoul sont à genoux.
Le vieux chapelain les marie ;
Autour d'eux l'assistance prie
Notre-Dame pour les époux.

. . . . . .

Au dehors grésille la neige.
Sous la tourmente qui l'assiége
Le sapin tord ses noirs rameaux.
Le loup hurle en la nuit profonde,
Et, par instant, au vent qui gronde
Tressaillent les saints des vitraux.

. . . . . .

Sombre, sous un arceau du temple,
Le chanteur noir debout contemple
Le couple béni prosterné :
Ses yeux flambent, pleins de malice,
Et parfois sur sa lèvre glisse
L'impur sourire du damné !

. . . . . .

Mais soudain l'effronté trouvère
Jusqu'au milieu du sanctuaire

Bondit comme un tigre en fureur,
Et, pris d'une audace infernale,
Renverse Raoul sur la dalle,
Raoul étourdi de stupeur...

Traverse la foule ahurie,
Emportant Eve évanouie,
Et, sur son coursier qui l'attend,
Tel qu'un spectre se fond dans l'ombre,
Il disparaît dans la nuit sombre
Aux rugissements de l'autan.

L'auteur de cette ballade, Messieurs, a paru à votre commission être vraiment doué d'une prédisposition poétique à laquelle l'âge, l'expérience, la méditation et la culture ajouteront sans doute ce qui lui manque encore; car on ne saurait nier qu'un goût plus épuré, plus sévère, qu'une connaissance plus approfondie de la langue, ne lui soient encore nécessaires. Mais on trouve dès ce moment en lui l'étoffe d'un vrai poëte capable de faire un jour honneur à cette Compagnie, heureuse alors de se retremper dans la jeunesse et de recruter ses membres dans les générations nouvelles.

N° 12. — *La Belle au collier d'or,* — légende du Jura.

Bien que la marche adoptée jusqu'ici exigeât de parler de la pièce n° 11 avant de passer au n° 12, l'ode sur *Georges Cuvier* a paru si belle, si frappante, si supérieure enfin à tout le reste, que votre commission n'a pu s'empêcher de déroger en sa faveur à l'usage, à l'ordre numérique, afin de clore avec plus d'éclat son intéressante revue.

Au n° 12, nous rentrons en pleine légende : c'est l'éternelle donnée de la majeure partie de nos vieilles traditions provinciales; c'est encore l'histoire merveilleuse, émouvante d'une belle et candide jeune fille, victime de son imprudence, séduite par Satan, métamorphosé en un beau chasseur, qui la revêt d'un riche collier d'or dont la magique vertu la rend éprise du donateur et l'entraîne à sa perte dans une course effrénée, dans une chasse folle et vertigineuse.

L'auteur, en un long préambule, met d'abord en scène une aimable ingénue interrogée par sa grand'-mère sur l'état de son cœur que tourmente une vague mélancolie, une mystérieuse tristesse. L'aïeule finit, à force de douces paroles et de maternelles caresses, par lui arracher son secret, qui n'est autre qu'une illusion d'ambition romanesque, fruit d'imprudentes lectures. Puis vient la ballade, le terrible récit qui doit servir de leçon à la jeune Clauda.

Rien de plus gracieux que le portrait de cette jeune fille, rien de plus naturel que la mise en scène des deux personnages, et surtout que l'interrogatoire qui précède la légende : on ne saurait y blâmer qu'un peu d'affectation et de mignardise.

Citons quelques passages à l'appui.

Jeanne a dix-huit printemps, minois frais comme pêche,
Yeux bleus et cheveux blonds, taille fine et cœur d'or;
Sans un léger défaut ce serait un trésor.
Par la coquetterie est-ce donc qu'elle pèche?
Cela sied à son âge : un ruban, une fleur,
Voire même, au besoin, un brin de crinoline;
Est-ce là le défaut que cache la mutine,

Ou serait-ce celui qui causa le malheur
Du pauvre genre humain... comme Eve curieuse?
— Non. — Gourmande? — Non plus : elle est ambitieuse!
. . . . . .
Jeanne, ma chère enfant, qu'avez-vous à pleurer?
Quelque péché mignon, secret de jeune fille?
Lui dit l'aïeule; ça, vous n'êtes pas gentille.
Je vous ai bien souvent surprise à soupirer...
Ces gros chagrins, venez les conter à grand'mère :
La douleur, à votre âge, enfant, n'est pas amère;
Venez, séchez vos pleurs et confessons tout bas,
Mignonne, ce péché; je ne le dirai pas.
Confuse, rougissant, notre belle éplorée
Baissant ses yeux bleus, dit : — Je suis enamourée
D'un jeune et beau seigneur. Quand mes rideaux sont clos,
Chaque soir je le vois, et je suis sans repos.
Je voudrais pour lui plaire être une châtelaine,
Avoir de grands valets, des pages, un domaine...
L'aïeule, souriant à ces naïfs aveux,
Lui dit : — Faites-moi voir votre bel amoureux?...
— Grand'maman, le voilà, répartit l'ingénue,
Lui montrant un roman de Dumas ou de Sue,
Avec un chevalier dessiné par Bertall.

Il s'en faut, Messieurs, que toute la pièce soit d'un style aussi coulant, aussi gracieux, bien que d'autres endroits encore mériteraient d'être cités. Mais dans la contexture générale, dans la conduite du drame, que de regrettables défaillances! que d'incorrections et de négligences! que d'erreurs de ponctuation! quelle confusion, quel décousu dans le récit! que de fautes même de langage! que d'enjambements vicieux, y gâtent les plus heureux vers, trop tôt suivis de nombre d'autres qu'on y trouve à regret!...

Malgré ce jugement sévère, ô poëte! vous n'êtes pas

sans mérite. Le début de votre composition le prouve à nos yeux. Il y a en vous une lyre intérieure, une fibre sensible qui peuvent résonner avec succès, surtout dans les sujets légers, tendres, gracieux... Mais travaillez désormais vos vers, soignez votre style : défiez-vous de cette dangereuse fécondité, de cette *abondance stérile* qui vous séduit, et apprenez ce que le sage Boileau enseigna à notre immortel Racine : *à faire difficilement des vers faciles.*

N° 11. — *Georges Cuvier!*... ode avec une épigraphe tirée de ses ouvrages.

J'arrive enfin, Messieurs, au terme de ma tâche, à la fin du travail épineux, délicat, que votre choix flatteur a bien voulu me confier.

Ici votre commission a senti le besoin de se recueillir avant de formuler son jugement sur cette œuvre majeure, vraiment hors ligne, et dont l'examen appelait la plus religieuse attention, la plus impartiale justice.

Il s'agit, en effet, d'un sujet si grand, d'une illustration si rare, si universelle, d'un génie européen si complet, devenu l'éternel honneur de notre province, que tous les termes du langage semblent pâlir, manquer à la fois d'énergie et de justesse, de proportion ou de portée, pour louer dignement le grand *Cuvier*, ce géant de la science, ce sublime créateur de la Géologie et de l'Anatomie comparée !...

Mais, j'ai hâte de le dire : l'âme inspirée qui a choisi un tel sujet, la voix qui a osé le chanter, n'est pas

restée au dessous de sa tâche. Jugez-en, Messieurs, par ce majestueux début :

Les temps étaient venus. Dieu dit à la science,
Comme au soleil levant, de faire un pas immense,
Et, du néant, Cuvier surgit pour obéir.
Son aurore n'eut pas d'ivresses puériles;
Mais par de grands pensers et des amours viriles,
Lui-même il se sentit dès l'enfance envahir;
Et sur les bords ombreux de l'Isle et de l'Haleine
S'il s'attardait rêveur, oublieux du présent,
C'est qu'il cherchait le mot d'un problème écrasant,
C'est que l'Esprit d'en haut lui soufflait son haleine!

A ces hautes pensées, à ces religieux accents, on sent tout d'abord la présence d'un poëte qui puise à la source divine ses nobles inspirations.

Mais d'où nous viennent ces accords? Quelle est cette harpe harmonieuse et sainte? Quelle est cette voix inconnue qui nous parle si bien le langage de la terre et des cieux? La parole de M. le Président nous l'apprendra tout à l'heure.

Dans cette poésie, Messieurs, hymne et cantique à la fois, plus de thème banal, plus de légende, plus de fable : c'est ce qu'il y a de plus grand dans la nature, dans la science, dans la conception humaine; c'est l'auguste et palpitante révélation des faits primitifs, des archives du monde; c'est l'arcane dévoilé de la Genèse et de la création! ...

Une seule pièce, parmi celles qui vous ont été présentées, l'ode à la louange du cardinal de Granvelle, pourrait, en quelque sorte, être mise en parallèle, non

comme adéquate, mais comme étude historique et biographique. Mais quelle distance, d'ailleurs, entre les deux œuvres !... Ici, je le répète, tout est grand, tout est nouveau, tout s'écarte des sentiers battus : sujet, cadre, facture, tout s'éloigne des errements habituels de nos concours, tout émane d'une large et religieuse pensée qui élève l'esprit, émeut et captive le cœur.

Parfois, il est vrai, quelques ombres légères, quelques rayons moins brillants s'échappent d'un foyer si pur, et (souffrez ici une bien vieille comparaison), quelques taches accidentelles, comme celles qui parsèment le disque du soleil, sans porter, néanmoins, aucune atteinte à sa lumière, s'offrent à nos yeux surpris ; mais c'est tout ce qu'on peut signaler d'humainement défectueux dans cette production grandiose dont rien ne saurait ternir l'éclat ni amoindrir la valeur.

Horace n'a-t-il pas dit dans sa haute raison :

> Verum, ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis.....

Ici, Messieurs, se trouve dans le travail de votre rapporteur, comme seconde citation, les deux dernières strophes de l'ode où le poëte, plus que jamais inspiré, parle des secrets divins que le Très-Haut s'est réservés et veut cacher à la science téméraire, aveugle et présomptueuse. Je les passe maintenant sous silence, vu que, selon vos intentions, et pour laisser vos esprits sous le charme d'une œuvre si belle, la pièce doit à la fin de cette séance vous être lue tout entière.

Quelle que soit mon admiration, Messieurs ajoute-

rai-je enfin, le sentiment du devoir m'impose en même temps une sage réserve, un respectueux silence. Si j'ai eu le bonheur de me rencontrer, à chaque pas, avec les membres de la commission dont je suis l'interprète, dans la haute appréciation qu'elle a faite de cette admirable poésie, c'était à vous de faire le reste, de confirmer son jugement, de prononcer en dernier ressort. Toutefois il m'a été permis, en attendant votre décision suprême, d'exprimer ici toute ma pensée : c'est que, malgré l'incontestable mérite des pièces inscrites sous les nos 4, 5 et 8, l'ode sur *Georges Cuvier* me rappelle, par une analogie ou une allusion peut-être involontaire, ces deux vers de la première églogue de Virgile, à propos de la supériorité de Rome sur Mantoue :

> Verum hæc tantùm alias inter caput extulit urbes,
> Quantùm lenta solent inter viburna cupressi !

Tel est, Messieurs, le résumé fidèle de l'examen critique, sérieux, approfondi, que la commission de poésie a eu l'honneur de soumettre à votre sanction, sur le concours de la présente année, où chaque pièce produite, — et je parle des moindres, — offre encore quelques traces de talent. Tous les concurrents, en effet, se sont montrés plus ou moins bons versificateurs ; et *quatre* d'entre eux nous semblent dignes d'être considérés comme de *vrais poëtes !*... Heureuse occurence bien faite pour nous rassurer sur l'avenir de la poésie en France, et particulièrement en Franche-Comté.

En résultat, Messieurs, votre commission vous a proposé : 1° de décerner le prix à l'auteur de la pièce n° 11,

sur *Georges Cuvier* ; 2° d'accorder une mention très-honorable à l'auteur de la pièce n° 4, et une mention honorable à chacun des poëmes inscrits sous les n° 5 et 8.

Vous avez adopté ces conclusions.

Le moment est venu de faire connaître le nom du lauréat et ceux des auteurs dont vous avez secondairement distingué les compositions, après quoi j'aurai l'honneur de vous donner complète lecture de la pièce couronnée.

A la suite de ce rapport, M. le Président, ayant ouvert les billets cachetés joints aux pièces qui ont été distinguées dans le concours de poésie, proclame comme auteur de l'*Ode sur Georges Cuvier*, qui a remporté le prix :

Mlle Mélanie Bourotte, demeurant à Guéret.

Il fait connaître que la pièce intitulée : *le Cardinal Granvelle*, qui a mérité une mention très-honorable, est de M. E. Pol, inspecteur primaire honoraire, en résidence à Quimper;

Et que les deux pièces intitulées : *Vercingetorix* et *Eve de Côtebrune*, qui ont été jugées dignes d'une mention honorable, ont pour auteurs, la première M. Auguste Roussel, demeurant à Paris; et la deuxième M. Louis Mercier, demeurant à Besançon.

Tous ces noms sont accueillis par de vifs applaudissements.

PIÈCE DE VERS

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE

GEORGES CUVIER

> Ceux qui auront la patience de me suivre dans les mémoires qui composent cette partie pourront se faire une idée des sensations que j'ai éprouvées en restaurant ainsi par degrés ces antiques monuments d'épouvantables révolutions.
>
> CUVIER. — *Ossements fossiles*, t. IV, p. 32.

Les temps étaient venus : Dieu dit à la science,
Comme au soleil levant, de faire un pas immense,
Et du néant Cuvier surgit pour obéir.
Son aurore n'eut pas d'ivresses puériles;
Mais par de grands pensers et des amours viriles,
Lui-même, il se sentit dès l'enfance envahir.
Et sur les bords ombreux de l'Isle et de l'Haleine,
S'il s'attardait rêveur, oublieux du présent,
C'est qu'il cherchait le mot d'un problème écrasant,
C'est que l'Esprit d'en haut lui soufflait son haleine.

Longtemps il déchira dans un stérile effort
Ses mains au rude sceau qui résistait encor
Et lui fermait le livre aux saisissantes pages;
Longtemps perdu dans l'ombre, au choc de l'inconnu,
Aveugle voyageur, il meurtrit son pied nu
Sans trouver dans la nuit la trace des vieux âges...
Un sillon répété sur son front se marqua;
La jeunesse pâlit sur sa lèvre avant l'heure;
Mais au monde étonné qui l'accusait d'un leurre,
Il put enfin crier son sublime Eurêka !

Il l'avait fait jaillir, ce grand flot de lumière,
De quelques os blanchis, tout rongés de poussière,
Un par un, lentement, avec peine amassés.
Ces informes débris, ces vestiges énormes
Reprenaient dans ses mains de la vie et des formes,
Et témoins éloquents, parlaient des jours passés!
Les siècles enfouis groupés en période,
Les époques en poudre, et leurs bruits, et leurs voix,
L'œuvre immense de Dieu renaissait à la fois
Et révélait pour lui son immuable code!...

Chercheur prédestiné, qui dira tes ardeurs,
Tes épouvantements, tes transports, tes labeurs
Et l'ivresse sans nom de ta veille féconde?
Ton oreille entendit tous les sourds craquements
De la terre ébranlée en ses lourds fondements
Et ton œil contempla la naissance du monde!...
Ton cœur enfin frémit devant le noir chaos,
Devant le globe en feu qui roulait dans l'espace,
Devant le froid gagnant sa rugueuse surface,
Devant l'amas confus des terres et des flots....

As-tu dit Hosanna quand Dieu traça les rives?
Força les folles mers à demeurer captives?
Massa les continents sous ses habiles doigts?
As-tu dit Hosanna quand la verte parure
Couvrit du globe nu la rocheuse structure
Et quand la jeune fleur s'ouvrit aux jeunes bois?...
L'as-tu redit plus fort quand l'animale vie
S'éveilla pour gravir chaque jour un degré
Et quand, avec amour, Dieu pétrit à son gré
L'homme! couronnement de son œuvre bénie?...

Et l'homme eut à son front diadème de roi.
Dieu lui mit dans le cœur Espoir, Amour et Foi
Et dans l'esprit, Lumière, et Vouloir, et Pensée.
Il sut, à son pouvoir, asservir tour à tour
L'eau, le feu, l'air, la terre, esclaves sans retour;
Et toute force en lui se trouva condensée!

La nature appartient à cet être subtil,
Mais il doit être à Dieu, qui le fit pour lui-même.
L'homme s'en souvient-il, quand il doute et blasphème,
Rebelle si souvent, l'homme s'en souvient-il?...

Cuvier s'en souvenait... Dans sa lampe le Maître
Avait mis l'huile ardente et versé dans son être
Le gigantesque plan que nul n'avait conçu :
Cuvier fit de sa lampe un admirable phare;
Cuvier fit de sa vie un holocauste rare
Et rendit au Seigneur ce qu'il avait reçu :
Car, de ses flancs profonds, l'urne de la science
Exhale incessamment des parfums vers le ciel.
C'est un pur encensoir que le savant balance;
C'est une ruche d'or où foisonne le miel.

Lorsqu'il déroule ému pour les yeux du profane
Quelque horizon nouveau, quelque sublime arcane,
C'est à son heure un prêtre au verbe tout-puissant.
Et le genou fléchit, et la tête s'incline
Devant l'œuvre sans fin, devant l'œuvre divine
Qu'il révèle avec foi, d'un solennel accent!
Il peut mourir alors.... il a fini sa tâche.
Mais s'il ferme les yeux, s'il descend au tombeau,
En ce monde, à sa place, étincelle un flambeau
Et la gloire à son nom se marie et s'attache!

De son dernier sommeil un soir Cuvier s'endort,
Rayonnant dans sa nuit, immortel dans la mort,
Comme une forte souche à l'éternelle sève.
La souche a refleuri : les doctes travailleurs
En sont à l'envi, tous, les rameaux et les fleurs,
Et leur faisceau nombreux se grossit et s'élève...
O savants d'aujourd'hui, du moins n'oubliez pas,
Quand au ciel du succès votre soleil flamboie,
Que d'autres, les premiers, vous préparant la voie,
Ont laissé pour jalons la trace de leurs pas!

Vous montez, vous montez, la cîme vous attire.
Superbes conquérants, il vous faut tout l'empire

Et maintenant le monde est pour vous trop étroit.
« Plus haut! plus haut encore! » ont crié vos phalanges.
Prenez garde, pourtant..., l'orgueil perdit les anges...
Et, de certains sommets, Dieu veut être seul roi.
Il est des profondeurs où nul ne peut descendre;
Il est une altitude où nul ne peut monter;
Il est des éléments que nul ne peut dompter;
Il est de fiers secrets que nul ne peut entendre...

Vous ne les saurez pas ! Tenez vos fronts courbés
Sous les mystères saints qui vous sont dérobés,
Ou craignez qu'un vengeur ne remplace le Père.
Il peut anéantir son œuvre en un moment;
L'océan souterrain bouillonne incessamment
Et l'écorce du globe est encor bien légère...
Splendide est votre part! que voulez-vous de plus?
Faut-il à vos ardeurs une couronne d'astres?
Non ! L'esprit insoumis enfante des désastres;
Les humbles d'ici-bas au ciel sont les élus !

Mélanie Bourotte.

ÉLECTIONS.

A l'issue de la séance publique, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections, a nommé :

Président annuel :

M. Jeannez, Conseiller à la Cour impériale de Besançon.

Vice-Président :

M. l'abbé Suchet.

Ont été élus :

Membres associés résidants :

MM. Sandras, Inspecteur d'académie, en résidence à Besançon ;

Baille, peintre d'histoire.

Membres associés correspondants :

(ordre des associés nés dans la province.)

MM. Droz, ancien directeur de l'Ecole primaire supérieure de Besançon ;

Alphonse Jobez, ancien député.

Membre associé correspondant :

(ordre des associés nés hors de la province).

M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, archiviste du département de l'Aube.

Associé correspondant :

(ordre des associés étrangers).

Le P. THEINER, Bibliothécaire du Vatican.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION

DE

LA PELLAGRE EN FRANCHE-COMTÉ

Par M. le Docteur DRUHEN aîné

Le 24 novembre 1860, M. le docteur de Kergaradec, membre de l'Académie de médecine, m'écrivait : « Vous êtes d'un pays à gaudes où, par conséquent, le maïs est cultivé comme substance alimentaire. Or quelques médecins ont cru remarquer des rapports entre l'usage de cette plante comme aliment principal et la fréquence de la pellagre.

» Soyez assez bon pour me transmettre, sur ce point, des renseignements recueillis à Besançon, et s'il se peut, dans toute la Franche-Comté. »

Après avoir interrogé un certain nombre de médecins soit à la ville, soit à la campagne, j'ai répondu à mon honorable correspondant que la pellagre était à peu près inconnue à Besançon et dans les cantons limitrophes.

Depuis cette époque j'ai suivi avec la plus scrupuleuse attention les discussions dont la pellagre a été

l'objet, et quelques malades, soumis à mon observation, m'ayant paru offrir les principaux caractères de cette maladie, j'ai pensé que la question n'était pas épuisée et qu'elle appelait un nouvel examen.

J'ouvris donc une enquête, et à la date du 1er juillet 1864, j'adressai à trois cent quatre-vingts médecins de Franche-Comté (1) une circulaire ainsi conçue :

« Vous avez sans doute remarqué les débats qui s'agitent depuis quelques années au sujet de la pellagre. Longtemps considérée comme une maladie propre à l'Italie et à l'Espagne, elle s'est montrée endémique dans le midi de la France et, depuis quelque temps, elle a été signalée si souvent à l'état sporadique dans d'autres départements qu'un des plus savants cliniciens de province, le professeur Landouzy, de Rheims, de regrettable mémoire, a affirmé que, sous cette dernière forme, elle est fréquente dans notre pays et qu'on l'y trouve partout. Pour lui, ce n'est qu'une question de diagnostic. »

Puis, après avoir rappelé la lettre de M. de Kergaradec et la réponse un peu prématurée peut-être qui la suivit, j'établissais la nécessité de remettre ce sujet à l'étude.

« Toutefois, disais-je encore à mes confrères de Franche-Comté, je ne puis rien seul, et la solution que je cherche n'est possible qu'avec l'aide de tous les praticiens répandus à la surface du territoire auquel s'appliquent mes investigations.

» Pour ménager votre temps, j'ai l'honneur de vous

(1) 120 pour le Doubs, 120 pour le Jura, 140 pour la Haute-Saône.

proposer une série de questions concernant ; 1° le diagnostic de la maladie, 2° l'hygiène des campagnes.

I. — Diagnostic.

» 1. La pellagre s'est-elle quelquefois présentée à votre observation avec des symptômes suffisamment caractérisés ?

» 2. Avez-vous observé des cas de maladies intestinales, de paralysie, d'aliénation mentale précédée ou accompagnée de rougeurs aux mains ou sur quelques parties des téguments habituellement découvertes ?

» 3. Dans le cours des maladies chroniques avez-vous observé à la peau des taches plus ou moins foncées (érythèmes) se montrant habituellement au printemps, diminuant en été, puis disparaissant aux approches de l'hiver ? — Dans le cas de l'affirmative, quels sont le nombre, le sexe, l'âge, le tempérament et la profession des malades ? à quelle date et dans quelle localité l'observation a-t-elle été faite ?

» 4. Dans le cas de la négative, et, considérant que les taches peuvent faire défaut pendant une partie de la durée de la pellagre, avez-vous observé quelques-uns de ces faits douteux et *incertæ sedis* présentant réunis des troubles digestifs et nerveux, ceux-ci aboutissant à la tristesse, à l'hébétude, à l'affaiblissement des sens, de la sensibilité, du mouvement, de la mémoire et, finalement, à l'aliénation mentale ? »

Je borne ici la citation de ma circulaire ; j'y reviendrai dans la seconde partie de ce mémoire qui sera

consacrée à l'hygiène des habitants de la campagne.

Cent onze médecins répondirent; de ce nombre soixante-deux appartiennent au département du Doubs, vingt-six à la Haute-Saône et vingt-trois au Jura.

Quatre vingt-douze d'entre eux n'avaient *jamais rien observé* qui ressemblât à la pellagre et plusieurs me faisaient remarquer qu'il est difficile d'admettre que, depuis que l'attention des praticiens a été appelée sur ce sujet par les discussions et les débats que la presse médicale a publiés, surtout par les travaux et les affirmations de Landouzy, cette maladie leur ait toujours échappé.

Quatre de mes autres correspondants répondaient par quelques assertions vagues et sans portée scientifique, et quinze autres m'adressaient des observations, mentionnaient des cas plus ou moins ressemblant à la pellagre ou me présentaient des malades qui leur inspiraient des doutes et sur lesquels ils me faisaient l'honneur de me consulter.

Après avoir examiné ces malades, après avoir visité plusieurs hospices de vieillards, les asiles destinés aux aliénés, les refuges ouverts à l'indigence (1), après avoir dépouillé avec beaucoup d'attention le dossier que m'avait procuré mon enquête et en y ajoutant les obser-

(1) Hospice de Saint-Jean-l'Aumônier, autrement dit Bellevaux, comprenant des idiots et des indigents 50
Hospice des Petites-Sœurs des pauvres, vieillards. . . . 80
Asile départemental du Jura pour les aliénés. 200
Etablissement pour les aliénés de M. le docteur Breune, à Dole (Jura) 80

vations qui me sont personnelles, je crois pouvoir établir les catégories suivantes :

Cas présumés certains, mentionnés ou décrits	10
Cas douteux.	14
Cas évidemment étrangers à la pellagre. . .	2

Le Doubs en a fourni vingt-deux, le Jura trois et la Haute-Saône un.

On remarquera que le nombre des réponses négatives est considérable; cela vient de ce que parmi mes correspondants, la plupart ne consentaient à reconnaître la pellagre, et ils avaient raison, qu'à la condition de rencontrer avec l'érythème vernal bien caractérisé, des troubles de la nutrition et au moins quelques-uns de ceux de l'innervation.

En effet, est-on autorisé à considérer comme pellagreux d'anciens cultivateurs, et même quelques sujets d'un âge moins avancé, d'une intelligence au-dessous de la moyenne comme il n'est pas rare d'en rencontrer dans la campagne parce qu'ils ont la peau du visage, celle des mains et des avant-bras, d'une teinte brunâtre plus ou moins foncée ? Et si l'affaiblissement progressif des facultés cérébrales, si la paralysie, si des troubles digestifs viennent compliquer la situation, y verra-t-on des témoignages confirmatifs de la maladie que nous étudions ?

Loin d'y reconnaître une diathèse spéciale, n'est-il pas plus rationnel, plus conforme à la vérité de voir dans ce tableau le résultat d'une existence consommée dans des travaux souvent excessifs accomplis à l'ardeur

du soleil et sous l'influence des intempéries de l'atmosphère, de la malpropreté, d'une nourriture insuffisante et, pour tout dire, de la misère et des privations.

Voici un exemple qui prouve combien il faut se défier des premières apparences et apporter de réserve et d'attention dans la recherche du diagnostic. Un de mes clients F... me mande un jour (c'était en avril 1864) pour son père atteint d'une maladie chronique et venu des montagnes du Doubs pour me consulter. Ce vieillard âgé de soixante-six ans est malade depuis quinze mois; il tousse fréquemment, il respire mal et l'auscultation fait reconnaître une bronchite chronique compliquée d'emphysème pulmonaire. Du côté des voies digestives : anorexie, dyspepsie, etc. En outre, F... dort mal, il a perdu ses forces, son visage exprime la souffrance et il est frappé d'une apathie physique et morale très-prononcée. Préoccupé, comme je le suis de la pellagre, j'examine les mains et je les trouve d'une teinte brune foncée par place. Mais ce malade exerce la profession de charron, il ne travaille jamais au soleil et il croit que cette coloration lui est habituelle et qu'elle est de toutes les saisons et de tous les temps. Pour abréger, je dirai que deux jours de suite je lui ai fait laver les mains à l'eau chaude et au savon et que ces macules qu'il eût été facile, avec un peu de complaisance et vu l'état de souffrance des principaux appareils de l'économie, de prendre pour l'érythème pellagreux, ont disparu sans laisser aucune trace de leur présence.

Plusieurs de mes correspondants qui n'ont jamais vu la pellagre prétendent avoir rencontré souvent dans le

cours de quelques maladies chroniques des érythèmes se montrant au printemps, diminuant en été, puis disparaissant aux approches de l'hiver. D'autres avouent s'être trouvés plusieurs fois en présence de symptômes dont la signification leur échappait et qu'ils ne savaient à quelle lésion rattacher. Ils seraient tentés de croire maintenant qu'il a pu leur arriver, dans ces circonstances, de méconnaître la pellagre. Ces erreurs si elles ont eu lieu deviendront de plus en plus rares à l'avenir.

De son côté, M. le docteur Boiteux, de Baume-les-Dame, m'écrit : « J'ai vu deux cas d'érythème aux mains compliqués de symptômes cérébraux, mais j'ai cru devoir les attribuer à l'abus des boissons alcooliques. D'ailleurs les érythèmes, soit aigus, soit chroniques comme beaucoup d'autres dermatoses sont communs dans ma circonscription, mais on ne les rencontre jamais en compagnie des symptômes graves qui constituent la pellagre. »

« J'ai observé, dit M. Renaud, de Goux, un assez grand nombre d'affections hypocondriaques liées d'une manière plus ou moins évidente à des lésions matérielles ou à des troubles fonctionnels des voies digestives; j'ai vu dans quelques-uns de ces cas survenir divers symptômes cutanés, mais je ne me rappelle aucun fait d'érythème caractéristique soit par la date de son apparition, soit par la nature, la succession ou l'enchaînement des symptômes concomitants. »

J'admets volontiers que dans le nombre il est quelques-uns de ces cas qui pouvaient appartenir à la

pellagre, mais les détails me manquent pour me prononcer à cet égard. Aussi, dans le doute, j'ai dû me borner à les mentionner comme des traits d'union entre les faits négatifs et ceux qui appartiennent à mon sujet par quelque côté plus apparent.

M. le docteur Labrune, de Besançon, répondant à ma circulaire, croit pouvoir affirmer que des recherches, actuellement dirigées dans le sens qu'elle indique, feront découvrir parmi les existences éprouvées par la misère, les privations, les chagrins, la négligence des soins hygiéniques, une proportion assez notable de sujets atteints de pellagre incomplète ou de vestiges assez caractérisés de cette maladie. Reste à savoir si ce serait là la pellagre, à moins, ce qui n'est pas impossible, qu'elle n'eût changé plus ou moins de physionomie en changeant de climat.

Quant à lui, il se rappelle très-exactement avoir vu un cas de pellagre bien caractérisée sur un vieillard, cultivateur au village de Rigney, et tombé dans la misère.

Depuis trente ans qu'il exerce la médecine, M. le docteur Sallot, de Vesoul, n'a vu la pellagre que très-rarement et de loin en loin. Le docteur Faivre, d'Esnans, ne l'a observée qu'une seule fois, chez une mendiante; mais, ainsi que les médecins que je viens de citer, il ne donne aucun détail qui nous permette d'apprécier le degré d'exactitude de son diagnostic.

« Je me rappelle, m'écrit M. Guyon, médecin au Grand-Vaire, avoir traité depuis quelques années trois malades que quelques médecins rangeraient peut-être

dans la catégorie des pellagreux ; jugez-en vous-même. »
Les symptômes communs présentés par eux consistaient dans des rougeurs érythémateuses aux mains d'abord, aux jambes, au cou, à la face, puis se généralisant graduellement et accompagnées de prurit et de cuisson. En outre, l'exanthème se manifestait au printemps et diminuait ou disparaissait en grande partie vers l'automne.

Les troubles fonctionnels consistaient chez l'un en des troubles profonds de la digestion : anorexie, dyspepsie, vomissements ; chez un second, en troubles cérébraux très-prononcés : symptômes congestifs, altération de la vision, contracture des jambes, hébêtude, et enfin, en palpitations, dyspnée et œdème des membres inférieurs. Les principaux symptômes généraux se résumaient chez le troisième en une dépression considérable des forces, en un épuisement dont rien n'a pu triompher.

Je dois ajouter que le premier de ces malades est mort d'un squirrhe à l'estomac, le second, d'une lésion organique du cœur.

Ce que ces malades avaient encore de commun, c'étaient le profond découragement et même le désir de la mort. Mais avaient-ils réellement la pellagre ? Il est permis d'en douter quand on considère la cuisson, le prurit qui accompagnaient l'exanthème et l'étendue de la surface occupée par lui.

J'ai éprouvé le même doute en présence d'un cas qu'il m'a été donné d'observer à l'hospice de saint Jean-l'Aumônier, lorsque je visitai cet asile. C'était le seul,

suivant la remarque de M. le docteur Lebon, médecin-adjoint de l'établissement, à l'occasion duquel il y avait lieu de soulever la question de la pellagre. Il s'agissait d'un ouvrier terrassier, âgé de quarante ans, qui, après avoir travaillé pendant longtemps dans un lieu humide, éprouva une grande faiblesse dans les membres, suivie d'une affection cutanée qui dura depuis le printemps jusqu'au milieu du mois d'août 1863. La maladie, qui avait cessé complétement pendant l'hiver, avait reparu au mois d'avril de l'année suivante, et, à ma visite (19 juillet 1864), les jambes et les avant-bras, de couleur rouge foncée, étaient recouverts de lamelles épidermiques nombreuses, transparentes et irrégulières. L'étendue des symptômes cutanés, les circonstances au milieu desquelles ils ont pris naissance, l'absence des troubles digestifs et nerveux, tout ici semblait militer en faveur d'une affection eczémateuse sur son déclin et à sa période de réparation.

En 1843, j'ai donné des soins à un vieillard, ancien soldat polonais incorporé dans un régiment français et que le hasard des garnisons avait fixé à Besançon où il s'était marié. Cet homme présentait tous les symptômes d'une entérite chronique; en outre, il avait perdu ses forces et ne pouvait plus quitter son lit. Il avait le dos des mains et la moitié postérieure des avant-bras colorés en brun sale, sans desquamation apparente. Cet homme était indigent; il était mal logé, et, soldat du premier empire, il avait partagé toutes les fatigues et toutes les privations qui constituaient à cette époque le lot quotidien de l'armée. La pellagre était alors peu connue, et j'avoue

que ce malade ne m'en a nullement donné l'idée. J'y ai pensé depuis, et je crois ne pas m'écarter beaucoup de la vérité en le rappelant dans cette étude.

M. le docteur Receveur, médecin à Cuze (Doubs), m'écrit : « Depuis bientôt quinze ans que j'exerce la médecine dans le canton de Rougemont où j'ai une clientèle assez étendue, je n'ai encore rencontré qu'un cas de pellagre. En 1848 ou 49, au printemps, j'ai été consulté par une femme de Cubry, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une constitution assez forte, qui présenta à mon observation un érythème borné à la face dorsale des deux mains. A la surface de cet érythème se faisaient remarquer quelques grosses squames très-adhérentes au tissu de la peau. Cette femme se plaignait de céphalalgie, de vertiges continuels ; sa parole était embarrassée et il y avait un état d'hébêtude bien notable. La malade se plaignait en outre d'inappétence et elle avait de la diarrhée. Elle me raconta que l'année précédente, à pareille époque, elle avait éprouvé les mêmes accidents qui s'étaient dissipés après une durée de plusieurs mois.

» Je ne puis me rappeler le traitement que je fis suivre ; en tout cas, je diagnostiquai la pellagre et j'annonçai que probablement la malade finirait par tomber en démence. L'année suivante, au printemps, les mêmes accidents se sont reproduits, mais pour la dernière fois. Je rencontre encore de temps en temps cette femme qui est pauvre et mal nourrie ; cependant sa santé est bien rétablie.

» Si ce cas n'est pas de la pellagre, dit en terminant

le docteur Receveur, je ne vois pas à quoi j'ai pu avoir affaire. »

Les observations suivantes ont eu pour sujets des habitants d'Aiglepierre, village à six kilomètres à l'ouest de Salins (Jura), dans la zône vinicole ; je les dois à l'obligeance de M. le docteur Toubin, médecin à Salins.

« Mlle X..., âgée d'environ quarante ans, de constitution sanguine, chargée d'embonpoint, domestique chez un rentier, dont elle partage la nourriture, est depuis quelques mois seulement dans le pays. Elle est alsacienne d'origine. Elle a une alimentation bien suffisante, meilleure que la plupart des habitants d'Aiglepierre, fait rarement usage de gaudes ; par contre, au dire de ses voisines, elle use largement des liqueurs alcooliques.

» Mlle X... me consulta au printemps 1854 pour des rougeurs qui lui étaient survenues sur la face dorsale de chaque main. Ces taches étaient apparues depuis quelques semaines seulement et pour la première fois. Elles recouvrent la face dorsale des mains, au niveau de l'articulation des doigts, elles semblent se festonner et s'enfoncer dans les interstices, mais elles ne se montrent point à la paume de la main. L'érythème se circonscrit du côté du poignet par un liseré assez régulièrement arrondi à convexité supérieure. La couleur de la tache est celle du coup de soleil, uniforme, mais sans gonflement et sans reflet luisant. Il n'y a pas de suintement. Le liseré est brun, large d'un demi centimètre, et présente à sa partie interne quelques furfures d'un blanc gris mat, qui ne présentent ni l'aspect argenté de la

squame du psoriasis, ni les vésicules de l'herpès circinné. Rien à la face. — Pas de douleur locale. — Santé généralement bonne. — A peu près à la même époque, embarras gastrique momentané. — Je ne sais rien de l'état de la menstruation. — Penchant à l'ivrognerie. — Caractère violent. — A quelque temps de là, elle a fui devant une accusation de vol, et je ne sais ce qu'elle est devenue.

» Xavier L... aujourd'hui âgé de huit ans, est fils d'un vigneron robuste. Il est jeune et bien portant. Sa mère est morte l'an dernier d'une maladie du cœur. Xavier a une sœur âgée de onze ans, bien portante et sans aucun signe de pellagre.

» Les années qui correspondent à sa naissance ou qui la précèdent ont produit peu pour le vigneron; de plus, le pain était cher. Je ne crois pas cependant que les parents aient jamais manqué de la *quantité* nécessaire de nourriture. Mais les gaudes y tenaient une bonne place. — Leur habitation était saine.

» J'ai vu pour la première fois Xavier L... aux vendanges de 1859; il avait alors trois ans. La vue d'une tache rouge, semblable à un coup de soleil qui daterait de deux ou trois jours, et qui s'étendait sur les deux pommettes et se réunissait par un isthme de même couleur près de la racine du nez, me frappa. Je regardai les mains : le dos de chacune d'elles était entièrement recouvert d'une tache de même couleur. Nulle part de gonflement, ni de suintement. A la jonction des parties saines et des parties malades des joues un cercle formé

d'une seule squame large de deux millimètres, d'un blanc gris mat, entoure toute la tache. En dehors de cette zône : taches de rousseur et peau saine halée par le soleil. Pas de douleur locale. — Santé parfaite, gaieté, pas d'irrégularité de caractère.

» Les parents prétendent qu'au commencement de l'été précédent, ils ont imprudemment couché leur enfant à la vigne, à toute l'ardeur du soleil et que c'est depuis ce temps que ce coup de soleil est venu et ne veut pas s'en aller.

» L'hiver suivant : disparition de l'érythème qui reparaît au printemps 1860, mais moins fort. Les années suivantes je n'ai pas vu l'enfant; son père disait qu'il était guéri.

» Je l'ai vu hier, 8 juillet 1864. Il se porte parfaitement au physique et au moral. Il a sur le nez une large tache et sur les joues deux ou trois plus petites, couleur mauve pâle, avec quelques reflets gris blancs. Furfures gris moins abondants et moins épais. »

Il n'est pas inutile de faire remarquer que M. Toubin connaissait la pellagre qu'il avait eu l'occasion d'observer dans le service de M. Gibert, où il était interne en 1853. « Alors, me dit-il, je pensais avec bien du monde que cette maladie était l'apanage de l'Italie et de l'Espagne et de nos provinces méridionales. Je fus naturellement frappé de rencontrer ces deux cas dans notre pays, dans le même village, presque dans le même temps ; aussi les circonstances se sont assez bien gravées dans ma mémoire et l'idée que j'en ai eue alors et que j'en conserve est qu'ils appartenaient bien à la pellagre. »

Des observations précédentes il convient de rapprocher celles du médecin de Montfort (Doubs).

« Depuis 1848 que j'habite cette localité, dit M. Parriaux, je n'ai rencontré que trois cas qui rappellent un peu la pellagre. Les premiers se rapportent à deux filles domestiques âgées de trente et quarante ans. L'érythème au dos des mains reparaissait chaque année avec assez d'opiniâtreté, mais la peau du visage était intacte et il n'existait aucun désordre intestinal.

» Le troisième cas est celui d'une jeune fille de vingt-six ans ayant un érythème aux mains qui, depuis deux ans, s'étend sur la partie antérieure externe des avant-bras. La figure est légèrement furfuracée. Cette affection, survenue avec la puberté, disparaissait chaque année vers le mois de juin pour revenir au mois de décembre ou de janvier ; mais depuis qu'elle a dépassé les mains, elle est stationnaire.

» Il y a cinq ou six ans, cette malade consulta un médecin qui lui fit prendre une préparation arsenicale ; mais, malgré le désir de guérir, elle dut renoncer à ce remède, car, depuis son emploi, elle a eu plusieurs indigestions très-graves. Elle appartient à une famille de cultivateurs assez aisée pour se nourrir convenablement, mais elle aimait les gaudes et en faisait son déjeuner de prédilection. »

Voici la réponse à ma circulaire de M. le docteur Perron, médecin aux Chaprais, banlieue de Besançon :

« Le 6 juin 1855, je suis appelé chez Jean X..., âgé d'une quarantaine d'années, jardinier et célibataire. C'est

un homme gros et lymphatique, il est peu intelligent, bègue, et il a été sujet à l'âge de dix-huit à vingt-cinq ans, à des érysipèles périodiques réguliers. Au moment de ma visite, il portait depuis quelque temps un érythème à la figure et aux mains et la maladie avait pris des proportions insolites. Elle dura plusieurs mois à ma grande surprise malgré l'emploi des meilleurs topiques et de purgations réitérées. Le malade fut saigné le 17 et le 19 juillet, et ce moyen sans action appréciable sur l'inflammation cutanée a fait disparaître des douleurs frontales et sus-orbitaires auxquelles Jean X... était sujet. L'huile de foie de morue dont il fit usage assez longtemps produisit une amélioration qui paraît s'être maintenue. Toutefois il éprouve encore chaque année des reprises de diarrhée et sa langue est légèrement sillonnée de crevasses transversales.

» Cette observation fort incomplète m'avait préoccupé, j'étais surpris du peu d'efficacité des médications employées et de la persistance extraordinaire de l'exanthème. Le mémoire de M. Landouzy, me donna, je le crois du moins, la clef de l'énigme. »

M. Perron, croit voir dans presque tous les malades de cette famille des pellagreux méconnus. Ils n'offrent pas tous au complet le triple manifestation de la pellagre, mais chacun en présente en particulier des symptômes isolés. Mon honorable confrère possède des renseignements exacts sur vingt-sept membres de cette famille ; ils sont en général timides et mélancoliques ; seize d'entre eux au moins ont gardé le célibat, ce qu'il attribue non pas à l'absence des appétits sexuels mais bien

à une certaine sauvagerie de caractère très-remarquable. Beaucoup sont chauves surtout les femmes, et trois d'entre eux sont morts aliénés et paralytiques.

M. le docteur Perron m'a envoyé une seconde observation qu'il expose en ces termes :

« Femme L..., jardinière aux Chaprais, âgée de soixante ans. Elle est régulièrement atteinte chaque été, depuis huit ou neuf années, d'érythème eczémateux aux avant-bras qu'elle a presque toujours découverts et de gerçures au dos des mains. Elle a consulté longtemps sans succès plusieurs médecins, et ne se préoccupe plus de cet état qu'elle envisage actuellement comme son état normal. Elle a quelquefois de la diarrhée et des vertiges, son caractère est assez gai et son intelligence est d'un développement ordinaire. »

Le 27 avril 1860, mourait à l'hospice des Petites-Sœurs des pauvres de Besançon, un homme que j'ai considéré comme pellagreux; voici en quelques lignes son histoire.

J. B. Riche, vigneron, âgé de soixante-sept ans, né et toujours domicilié à Besançon, est malade depuis plusieurs années et, sans pouvoir indiquer autrement le point de départ de la maladie actuelle, on peut dire qu'au 15 novembre de l'année précédente, époque à laquelle il fut admis chez les Petites-Sœurs des pauvres, sa position paraissait déjà fort grave. La moitié supérieure de son corps était maigre, sa face pâle et terreuse, son appétit passable, mais capricieux et les membres inférieurs étaient très-infiltrés.

En outre ce malade portait sur le visage et sur le dos des mains de larges taches irrégulières d'un jaune terreux, très-prononcé. Pendant la durée de cinq mois et demi qu'il passa chez les Petites-Sœurs des pauvres avant d'y mourir, cet exanthème, à quelque variante près, quant à son intensité, conserva les mêmes apparences ; mais les troubles gastro-intestinaux et la suffusion séreuse allèrent toujours s'aggravant.

L'haleine était devenue fétide, les muqueuses laryngo-bronchiques et celles de l'arrière-bouche fournissaient une grande quantité de mucosités, et une diarrhée continuelle était survenue.

L'hydropisie se généralisa, une fièvre erratique et rémittente survint, et Riche mourut sans avoir présenté aucun signe positif d'aliénation mentale. Cependant son intelligence avait subi un déchet évident que démontraient ses fantaisies et surtout le fait que voici. Pendant son séjour chez les Petites-Sœurs des pauvres, son fils unique, alors militaire et décoré de la médaille militaire vint à mourir et il en recueillit le modeste héritage, consistant en quelques pièces de monnaie accompagnées de la médaille.— Il se hâta de consommer son petit pécule en friandises et il exigea qu'on attachât à son habit la décoration de son fils par la raison qu'il en était héritier. Les sœurs n'ayant pu réussir à lui faire comprendre qu'une décoration était personnelle jugèrent à propos de céder à son caprice pour avoir la paix.

En 1862 au mois d'août, je suis mandé au village de Chemaudin, pour un malade que je n'ai pas hésité à re-

garder comme pellagreux. Cependant la symptomatologie est loin d'être complète comme on en va juger.

M. G..., âgé de soixante-cinq ans, a fait il y a dix ans un *détour* au genou gauche (c'est son expression). Quelques années auparavant, un accident semblable lui était survenu au genou droit en sortant de son lit; malgré le traitement mis en usage, l'articulation resta toujours sensible et une douleur analogue et spontanée existe aujourd'hui à la surface de la face plantaire du pied correspondant.

Depuis l'époque en question le malade dépérit, ses fonctions languissent et un amaigrissement évident a frappé toute sa personne. Toutefois, G... ne fait remonter sa maladie actuelle qu'à trois années environ. Elle est caractérisée principalement par une perte totale de l'appétit, par un dégoût profond pour toute espèce d'aliment : le laitage et la viande excitent surtout une répulsion profonde. Il n'éprouve d'ailleurs ni soif, ni nausées, ni vomissement, ni constipation, ni diarrhée. La langue est légèrement blanchâtre et quelques douleurs modérées se font parfois sentir à la région épigastrique.

Rien à noter ni du côté de la respiration ni du côté de la circulation : le pouls est souple, régulier, plutôt lent qu'accéléré. Du côté de l'innervation, je ne constate qu'une très-grande faiblesse; celle-ci frappe les sens, surtout celui de la vue qui devient quelquefois double, et le système locomoteur. Le malade peut saisir et serrer les objets, mais il les lâche immédiatement. Pas de tremblement, pas de délire, pas d'agitation, pas d'insomnie. La calorification est profondément troublée et

G... souffre toujours du froid et pendant les chaleurs de l'été il était obligé de se chauffer; les pieds surtout sont toujours refroidis.

Mais là ne se bornent par les symptômes de la maladie de G... Je découvre au dos des deux mains un érythème qui consiste en une tache brun-clair au niveau de la peau qui embrasse toute la surface carpo-métacarpienne et qui persiste depuis trois ans pendant toutes les saisons.

Les dérangements de l'estomac sont plus prononcés en hiver qu'aux autres saisons, cependant ils étaient très-développés lors de ma première visite.

Pour abréger, je dirai que les accidents gastriques énoncés plus haut s'aggravent de jour en jour; pendant l'hiver l'amaigrissement fait des progrès, la diarrhée survient, la prostration des forces est à son comble et G... succombe à la fin de février sans avoir présenté ni délire ni démence.

De cette observation je rapprocherai celle-ci à raison des liens de parenté qui existent entre les sujets qui les ont fournies.

Le 13 mai dernier, on présente à ma consultation le petit-fils de G..., habitant le même village de Chemaudin. C'est un enfant âgé de huit ans doué d'une excellente santé me dit sa mère qui me le présente. Le seul mal pour lequel on invoque mes conseils consiste dans une affection de la peau des doigts et un peu de la paume des deux mains, et caractérisée par une teinte grisâtre de l'épiderme qui, en même temps, est fendillé, écailleux et traversé par des crevasses.

Cette maladie de la peau s'est montrée pour la première fois il y a quelques semaines et elle a résisté jusqu'ici à quelques pommades dont on ne peut me dire la composition. J'ajoute que le père et la mère de l'enfant jouissent d'une bonne santé, que le père G... et ses descendants possèdent de la fortune, qu'ils sont bien logés, se nourrissent convenablement et que l'usage du maïs n'entre nullement dans leurs habitudes.

Entre ces deux derniers cas pathologiques existerait-il les mêmes affinités qu'entre les malades? Je pose la question et je laisse à de plus compétents que moi le soin d'y répondre.

Ici se terminent les observations puisées soit dans ma pratique, soit dans celles des médecins franc-comtois et qui, à un titre quelconque, m'ont paru pouvoir figurer dans ce travail. Par leur nombre, elles ont bien peu d'importance : que sera-ce si l'on écarte les faits douteux et, à plus force raison, ceux qu'une expérience plus autorisée que la mienne croira devoir restituer à une autre classe nosologique que celle où la pellagre est placée?

De sorte que si l'on nous interroge actuellement sur l'existence de cette maladie en Franche-Comté, nous serons en droit de conclure qu'elle y est très-rare. Nous sommes loin, comme on le voit, de l'opinion si absolue de Landouzy qui affirmait qu'elle est partout, qu'il suffit d'ouvrir les yeux pour la voir, et que sa fréquence est une affaire de diagnostic.

De diagnostic, oui sans doute; mais pour inspirer

confiance aux observateurs indépendants, ce diagnostic doit éviter de comprendre sous la même dénomination les exanthèmes, les vésicules, les bulles, les squames et les macules dont quelques variétés se rapprochent plus ou moins du *mal de la rosa*. Or le moyen de réussir, c'est de répandre de plus en plus dans le corps médical, c'est de vulgariser les notions cliniques exactes et positives que la science possède sur la pellagre.

II. Hygiène.

La deuxième partie de ma circulaire au corps médical de Franche-Comté avait rapport à l'hygiène des campagnes. Elle posait des questions sur le travail, les habitations, l'alimentation, et, à propos de celle-ci, j'appelais plus particulièrement l'attention de mes confrères sur le maïs, sur son usage et sur les différentes préparations qu'on lui fait subir après la récolte ou que l'art culinaire lui applique pour les besoins du consommateur.

Dans un travail de ce genre, la question d'hygiène générale avait une utilité qui n'a pas besoin d'être démontrée; je pouvais cependant la négliger sans compromettre le fruit de mes recherches, tandis que celle du maïs, par la controverse à laquelle son influence réelle ou illusoire a donné lieu, est devenue inséparable de toute étude sur le *mal de la rosa*.

Un mot sur l'hygiène générale avant d'aborder la question du maïs à laquelle ce chapitre est particulièrement consacré.

Professions. L'agriculture et la viticulture constituent la profession de la grande majorité des campagnards franc-comtois. Cependant beaucoup d'entre eux sont adonnés à l'exploitation des mines de fer, d'autres travaillent dans quelques fabriques de tissus et dans diverses usines métallurgiques répandues dans les trois départements, et, enfin, le transport des bois de sapins en occupe un certain nombre dans la région des montagnes.

Habitations. Dans un opuscule sur les épidémies de fièvre typhoïde observées dans le département du Doubs (1), j'ai tracé de la salubrité de nos villages un tableau qui ne fait pas honneur au goût de nos cultivateurs, mais il était fidèle.— M. Michel Lévy n'a-t-il pas écrit ce qui suit sur le même sujet : « Les habitations rurales mal distribuées, mal closes, ne sont dans un grand nombre de localités que d'immondes refuges où s'entassent les familles; les misérables chaumières de la Sologne, les masures du Doubs, etc., valent-elles beaucoup mieux que la hutte du sauvage (2) ? »

Dans leurs réponses, plusieurs médecins expriment les mêmes plaintes et signalent la même incurie. En me parlant des habitations rurales de son canton, l'un d'eux, M. le docteur Rouget, d'Arbois (Jura), se borne à dire : « Vous les avez décrites dans votre travail sur la fièvre typhoïde. »

Cependant malgré tant de *desiderata* il serait injuste

(1) Honoré d'une médaille d'argent par l'Académie impériale de médecine, dans sa séance annuelle du 6 décembre 1853.

(2) Traité d'hygiène publique et privée.

de ne pas reconnaître un progrès réel accompli dans ce sens et tout observateur impartial reconnaîtra que l'hygiène commence à être consultée dans les nouvelles constructions et que la propreté, la salubrité, la commodité ne sont plus aujourd'hui dédaignées par nos contemporains comme elles l'étaient par leurs ancêtres.

Alimentation. Le progrès n'est pas moins évident quand on considère l'alimentation du cultivateur en Franche-Comté. Sans doute les boucheries y sont rares et, à l'exception des groupes de population d'une certaine importance qui en sont fournis, on les trouve encore séparées par des distances de cinq à huit kilomètres en moyenne. Sans doute il y a des villages où la viande de boucherie ne figure sur la table du paysan qu'au jour de la fête patronale, mais il y en a d'autres où elle paraît plus souvent. Si la viande fraîche est d'un usage peu répandu, celle de porc et, dans les montagnes, celle de vache et de bœuf salés (1) constitue au contraire un élément notable de l'alimentation. Le pain noir, et c'est en cela surtout que le progrès est remarquable, a disparu de partout, celui de pur froment est très-répandu et quand on y mêle du seigle, c'est dans des proportions qui n'ont rien de fâcheux. Le pain de *conseigle* dont l'usage est assez fréquent est formé de deux tiers de froment et d'un tiers de seigle. L'usage du vin lui-même n'est plus le privilége de la fortune et il n'est

(1) Dans la région des montagnes du Doubs et du Jura, on consomme aussi du bœuf et de la vache salés, sous le nom de *bresil*.

pas rare d'en trouver aujourd'hui dans le cellier du cultivateur.

Je passe rapidement sur ces questions pour arriver au fait essentiel et capital de ce chapitre : je veux parler de la consommation du maïs.

De même que nous nous sommes demandé si la pellagre se rencontre en Franche-Comté, de même nous nous demanderons si le maïs y fait partie importante de l'alimentation?

Les Francs-Comtois ont toujours passé pour grands mangeurs de gaudes; « Vous êtes d'un pays à gaudes, » m'écrivait l'honorable M. de Kergaradec dans la lettre qui m'a inspiré ce travail. Et dans un rapport récent à l'Académie des sciences, M. Rayer a cru pouvoir établir que la Bourgogne et la Franche-Comté, qui usent largement du maïs, ne sont pas sujettes à la pellagre.

Voyons si ces assertions sont fondées.

Les médecins de la Haute-Saône et ceux du Doubs sont unanimes à reconnaître que le maïs ne forme plus, aujourd'hui, qu'une partie très-minime de l'alimentation des adultes; que dans beaucoup de villages on le sert encore aux enfants, quelquefois, mais d'une manière irrégulière; d'ailleurs dans les familles où son usage est conservé, on ne l'emploie guère qu'au premier repas du matin et seulement pendant l'hiver, c'est-à-dire pendant la suspension des travaux pénibles, et dans beaucoup d'autres on l'a remplacé par le café au lait. Ce dernier aliment est surtout en honneur dans les cantons limitrophes de la Suisse, d'où la contrebande le

livre à bas prix ; dans cette région et particulièrement dans l'arrondissement de Pontarlier, non-seulement l'usage du maïs, mais encore sa culture, sont à peu près nuls, et partout ailleurs la culture en est faite bien plus au profit du bétail, des porcs et de la volaille, que pour assurer à l'homme un aliment de première utilité.

Dans le département du Jura, les faits sont plus disparates. Les renseignements fournis par la région montagneuse (arrondissement de Saint-Claude), établissent que l'usage des gaudes y est peu connu, et que lorsqu'on en mange, ce qui arrive rarement, c'est d'une manière éventuelle plutôt que comme partie intégrante de la nourriture habituelle. Dans l'arrondissement de Poligny, dont une partie forme la moyenne montagne et où les pauvres se nourrissaient encore de gaudes dans une large proportion il y a vingt ans, la consommation en est à peu près nulle aujourd'hui dans plusieurs communes; dans d'autres, elle se fait au premier repas du matin et quelquefois au repas du soir pendant l'hiver. Dans le reste de cet arrondissement comme dans ceux de Dole, de Lons-le-Saunier, et surtout dans cette partie qui avoisine la Bresse, l'usage du maïs est assez répandu, mais sa consommation y est partout modérée et n'y forme jamais la partie principale de l'alimentation de l'homme. C'est encore le bétail et la volaille qui en consomment la plus grande partie.

Aux résultats de l'enquête, j'ai cherché un contrôle et je l'ai trouvé dans la statistique agricole que j'ai interrogée pour connaître, en même temps, l'étendue des

cultures du maïs et de la pomme de terre, rapprochant ainsi deux produits utiles mais secondaires, afin de mettre le lecteur en mesure de mieux juger, par la comparaison du rôle dévolu à chacun d'eux, de l'importance absolue que le premier occupe dans l'alimentation de l'homme.

Le résultat de cette nouvelle investigation se trouve dans le tableau suivant, auquel j'ai ajouté le chiffre de la population, sans lequel cette statistique manquerait de signification (1).

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	Étendue des Cultures en hectares.		POPULATION par département.
		MAÏS.	POMMES DE TERRE.	
Doubs	Besançon . . .	1765	1571	»
	Baume.	892	1632	»
	Montbéliard . .	86	2809	»
	Pontarlier. . .	»	1880	»
	Totaux. . .	2743	7892	296,280
Jura	Lons-le-Saunier	8163	2194	»
	Dole	4019	1417	»
	Poligny	2327	923	»
	Saint-Claude. .	705	1224	»
	Totaux. . .	15214	5758	298,053
Haute-Saone.	Vesoul.	1244	2883	»
	Gray.	1744	2272	»
	Lure.	261	7186	»
	Totaux. . .	3249	12341	317,183

(1) La statistique est de 1860 pour les cultures, et de 1861 pour la population. Je n'ai pas cru devoir comprendre dans ce tableau les céréales, parce qu'une partie de celles qu'on récolte en Franche-

On remarquera dans ce tableau que dans le Do
la Haute-Saône, parmi les cultures secondaires, c
la pomme de terre occupe un rang supérieur à ce
maïs (plus de trois hectares pour un), et que celle
même absolument nulle dans l'arrondissement d
tarlier, c'est-à-dire dans la haute montagne.

Ce résultat est de tout point conforme à l'opini
médecins que je viens de faire connaître précédem
on ne pouvait désirer un accord plus complet.

On en peut déjà conclure, *a priori*, que le Do
la Haute-Saône ne sont pas des pays à gaudes,
sens qu'on attache habituellement à cette express
que si la pellagre est due à l'usage habituel du
comme aliment principal, ou seulement comme é
important de l'alimentation, elle doit être à pe
inconnue dans ces deux départements. J'ajoute
un clinicien plus expérimenté que moi et plus
que les cent onze médecins qui, dans cette parti
province, m'ont prêté leur concours, parvenait
à découvrir qu'elle y est fréquente, il faudrait d
nécessité en rechercher la cause ailleurs.

On remarquera en outre que, dans le Jura, co
dans son ensemble, les proportions sont renv
puisqu'il y a plus de deux hectares de maïs pour
pommes de terre. Mais en le considérant par ar
sement, on voit que dans celui de Saint-Claud
constitue la haute montagne de ce département,

Comté sort de cette province, tandis qu'il n'en est pas de mê
le maïs et la pomme de terre.

est cultivé onze fois moins que dans celui de Lons-le-Saunier, par exemple, tandis qu'il est assez répandu dans celui-ci et dans l'arrondissement de Dole, principalement dans les cantons limitrophes de la Bresse. Ici encore, le contrôle apporté par la statistique agricole est en harmonie avec le résultat de l'enquête. De ce qui précède, il résulte que les gaudes forment une partie notable de l'alimentation dans quelques cantons jurassiques, et que, conséquemment, la pellagre, à moins de circonstances particulières, que nous rechercherons bientôt, doit s'y rencontrer plus ou moins souvent, s'il est vrai que cet aliment en soit la principale cause.

Et cependant nous savons que, à l'exception des observations qui m'ont été adressées par le docteur Toubin, de Salins, l'enquête n'a produit dans le Jura que des résultats négatifs.

On peut m'objecter, il est vrai, le chiffre relativement inférieur des médecins qui, dans ce département, m'ont fait l'honneur de répondre à mon appel (vingt-trois sur cent onze). Cette objection perdra beaucoup de son importance par les considérations et les faits que voici :

Si la pellagre était fréquente dans le Jura, c'est dans les arrondissements où le maïs est le plus largement consommé, c'est-à-dire dans ceux de Dole et de Lons-le-Saunier qu'il faudrait la chercher, et l'on en trouverait au moins des traces dans les asiles ouverts à l'aliénation mentale. Deux établissements de ce genre existent à Dole : l'asile départemental qui reçoit en même temps les aliénés du Doubs et qui compte en moyenne deux cents malades, et l'établissement particulier dit *Maison*

des Capucins, qui en reçoit pour sa part environ quatre-vingts. J'ai visité l'asile le 10 septembre 1864, et il ne s'y rencontrait pas un seul cas qui pût se rapporter à la pellagre. On n'y avait d'ailleurs pas encore observé cette maladie. Même résultat à la Maison des Capucins. Voici d'ailleurs comment s'exprime, à ce sujet, dans une lettre postérieure à ma visite (5 avril 1865), M. le docteur Breune, qui est en même temps propriétaire et médecin de cette maison de santé :

« Mon établissement n'est pas favorable, paraît-il, à l'observation de cette maladie, si commune, selon quelques médecins, et si rare, presque introuvable en France, selon d'autres. Je le possède depuis vingt ans et j'y traite en moyenne quatre-vingts malades par an; une seule fois, des symptômes de pellagre m'ont donné l'espoir de saisir enfin cette maladie, mais ce n'était qu'une illusion qui s'est dissipée devant une observation plus attentive. »

Dans cette même lettre, M. le docteur Breune me dit, à propos de M. le docteur Bolut, médecin des épidémies de l'arrondissement de Dole, que je n'avais pu rencontrer à la visite que je fis à tous les médecins de Dole, pour m'éclairer sur cette question : « Il n'a pas été plus heureux que moi en fait de pellagre; une seule fois, il avait cru la reconnaître, et, comme chez moi, en y regardant de plus près, la pellagre s'est évanouie comme une ombre. Ne serait-ce pas là l'histoire de beaucoup d'exemples de cette maladie? »

M. Breune dit encore : « J'étais dernièrement à Lons-le-Saunier à une réunion de quarante médecins, dont

quelques-uns exercent dans la Bresse, pays de maïs et de gaudes; un seul de ces confrères nous a parlé d'un cas de pellagre, et sa description m'a laissé beaucoup de doute, je l'avoue, sur l'exactitude de son diagnostic. »

Enfin, de 1844 à 1849, le Génie militaire a construit aux Rousses, un des points culminants du Jura, une forteresse où 1,000 ouvriers piémontais, en moyenne, étaient annuellement occupés. Ce nombre a même été quelquefois porté à 1,800. Ces ouvriers se nourrissaient, comme dans leur pays, exclusivement de *polenta*, sorte de gâteau préparé en faisant cuire de la farine de maïs dans l'eau, pendant une heure (1). Or, pendant cette période de temps, le médecin du pays, M. Midol, chargé du service de santé de l'infirmerie, où sont traités les ouvriers du fort, n'a jamais constaté sur eux aucun symptôme, aucune maladie qui pût se rapporter à la pellagre. Cela ne veut pas dire que cet aliment a été sur eux sans influence. Cette influence était, au contraire, bien réelle; mais, au lieu de s'exercer dans le sens d'une affection diathésique, elle portait sur l'état général des forces musculaires. Ainsi, malgré l'apparence de santé qu'ils présentaient pour la plupart, ces Piémontais étaient lents, faibles et très-sujets à subir l'action du climat rude des Rousses. Ils travaillaient cependant près

(1) Après une heure de cuisson, on retire le vase du feu, et on remue le tout avec un bâton. On a alors une substance qui a la consistance d'une pâte plus ou moins épaisse, qui se durcit plus ou moins suivant les proportions de l'eau et de la farine de maïs employées pour la préparation.

de douze heures par jour, mais, d'après le témoignage de M. le commandant du génie Bouvot, ils ne faisaient pas le travail d'un ouvrier bien nourri qui n'aurait travaillé que huit heures. Au demeurant, on les préférait encore aux autres ouvriers, à cause de leur régularité, de leur exactitude et de l'application consciencieuse qu'ils apportaient toujours dans leurs travaux.

En 1863, plus de 500 ouvriers piémontais, se nourrissant en grande partie, quoique peut-être moins exclusivement, de *polenta*, ont été employés dans le canton de Nozeroy (Jura) aux travaux du chemin de fer de Besançon à Lyon, et la pellagre ne s'y est pas montrée davantage.

Concluons donc de tout ce qui précède que le raisonnement et les faits se réunissent pour démontrer que la pellagre n'est pas plus fréquente dans le département du Jura que dans ceux du Doubs et de la Haute-Saône, et que l'opinion professée à Reims sur la fréquence de cette maladie est inadmissible en Franche-Comté.

Ce résultat d'un travail qu'on ne m'accusera pas d'avoir entrepris pour faire prévaloir une idée personnelle, un système, une opinion préconçue, sans être précisément conforme à la doctrine de Balardini, de Roussel, etc., dépose au moins en sa faveur. La Franche-Comté n'est point sujette à la pellagre; cela n'est pas étonnant, puisque cette province n'est pas, comme on l'a cru jusqu'ici, un pays à gaudes en ce sens que le maïs n'y forme pas une partie principale de l'alimentation. Mais ce n'est là qu'un des côtés du sujet dont j'ai entrepris

l'étude, et l'on se tromperait si l'on croyait la question épuisée par les recherches dont je viens d'exposer le résultat.

Qu'on veuille bien se souvenir que mon enquête embrassait en même temps et l'usage du maïs, et les différentes préparations qu'on lui fait subir après la récolte. Il s'agissait donc, d'après mon programme, non-seulement de connaître le rang que le maïs occupe dans l'alimentation des habitants des campagnes, mais encore de savoir si ces préparations n'étaient pas de nature à triompher du parasite qu'on accuse de porter avec lui la cause principale de la pellagre, ou, en d'autres termes, de détruire l'*oïdium maïdis* ou le *verdet*, qui exercerait sur le consommateur une si funeste influence ?

Les expériences et les renseignements suivants répondront à cette question.

Quand on vient de cueillir le maïs, le cultivateur le dépouille de ses gaines et il le fait sécher au four dans l'intention de l'égrainer et peut-être de le moudre avec plus de facilité. Dans ce but, le plus ordinairement on l'introduit au four au moment où l'on en retire le pain, et on l'y laisse douze à quinze heures, et même davantage ; mais dans ce cas, la torréfaction n'est pas toujours suffisante, et on est obligé de la répéter. D'autres fois, on chauffe le four exprès comme s'il s'agissait d'y cuire la pâte ; dès qu'il est chaud, on y introduit la grappe qu'on y laisse jusqu'au refroidissement. Après la torréfaction, on égraine le maïs à loisir au moyen du fléau, on le vanne et on le conserve dans les greniers.

J'ai mesuré la température de deux fours de cam-

pagne après la cuisson du pain : l'un d'eux, une heure après, faisait monter la colonne de mercure à cent vingt degrés centigrades ; l'autre, immédiatement après l'extraction du pain, ne donnait que cent dix degrés. Dans ce même four, immédiatement avant d'y introduire la pâte, le thermomètre m'avait fourni deux cent trente degrés. J'ai répété mes expériences sur des fours de ville, et la température qu'ils ont produite immédiatement après la cuisson du pain a été de cent soixante-dix degrés pour l'un et de cent trente pour un autre.

Ces différences s'expliquent par le nombre des fournées plus ou moins fréquentes et par le mode et les matériaux de construction des fours, qui varient beaucoup entre eux.

Quoi qu'il en soit de ces variétés, un fait est certain, c'est que la température moyenne des fours chauffés pour y cuire du pain dépasse deux cents degrés centigrades (1), et celle qui persiste après dépasse cent : reste à voir si cette température serait suffisante pour détruire le verdet.

La controverse que la question des générations spontanées a fait naître dans ces dernières années aurait fait beaucoup pour éclairer ce sujet si les antagonistes étaient parvenus, de part et d'autre, à s'entendre sur les conditions rigoureuses de leurs expériences. Est-il vrai qu'une température de cent degrés prolongée pendant deux à trois minutes suffit, comme le prétend M. Pas-

(1) Les traités de chimie la portent à 300 degrés.

teur, pour prévenir le développement des germes? Ce qui semble lui donner raison, c'est que le maïs torréfié est impropre à la germination, et les cultivateurs ont bien soin d'écarter du four les grappes qu'ils destinent aux semailles.

Mais un germe qui a perdu sa puissance végétative, qu'il ait été traité par la chaleur du four ou par tout autre procédé, a-t-il, par le même fait, perdu toutes ses autres aptitudes, et, par exemple, s'il est vénéneux, deviendra-t-il inoffensif? On serait tenté de le croire si l'on ne considérait que la rareté de la pellagre en Franche-Comté; mais l'ergotisme et les accidents si graves déterminés par la viande de porc atteinte de trichines permettent d'en douter, et je laisse le soin d'élucider ce grave sujet aux savants qui ont, pour le mener à bien, le talent, l'expérience et l'autorité qui me manquent.

En résumé :

1° L'usage du maïs, presque nul dans les villes et dans cette partie de la Franche-Comté qui constitue la haute montagne, n'y occupe qu'un rang secondaire dans l'alimentation de l'homme.

2° Après la récolte, cette substance alimentaire est exposée aux fours à une température supérieure à cent degrés centigrades, et il est à croire, sans qu'il soit possible de le démontrer dans l'état actuel de la science, que l'espèce de torréfaction qu'elle y subit est suffisante pour neutraliser l'influence délétère de *l'oïdium maïdis*.

3° Si la pellagre est une maladie caractérisée 1° par une sorte d'érythème spécial, 2° par des lésions des voies digestives, 3° par des troubles fonctionnels des centres nerveux, elle est très-rare en Franche-Comté.

LISTE ACADÉMIQUE

AOUT 1867

DIRECTEURS ACADÉMICIENS NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

S. A. le Prince Louis-Lucien Bonaparte (28 janvier 1863).

Messieurs :

Beaupré, ✻, Conseiller honoraire à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).
Berroyer, ✻, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).
Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes en retraite (janvier 1861).
Bigandet (Mgr), Vicaire apostolique dans la Birmanie (janvier 1853).
Bourqueney (le baron de), C ✻, ancien ambassadeur; à Paris (mai 1856).
Caresme, O ✻, Recteur de l'Académie (23 août 1862).
Conegliano (le Marquis de), ✻, Chambellan de l'Empereur, (août 1865).

Coquand, ancien Professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences de Marseille (janvier 1854).

Delesse, ✻, Ingénieur des mines; à Paris (janvier 1848).

Deville, ✻, membre de l'Académie des sciences, Professeur de chimie à la Faculté des sciences; à Paris (août 1845).

Dèy, Directeur des Domaines; à Laon (janvier 1854).

Desroziers, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1858).

Doney (Mgr), ✻, Evêque de Montauban (décembre 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Saint-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Gattrez (l'Abbé), ✻, ancien Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

Gaume (Mgr), Protonotaire apostolique; à Paris (août 1850).

Gourreau, O ✻, Colonel hon. du génie; à Paris (août 1833).

Guenard, (Alexandre), Bibliothécaire honor. (août 1849).

Guerrin (Mgr), ✻, Evêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✻, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Kornprobst, O ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Limoges (août 1840).

Lacroix (l'Abbé Pierre de), Clerc national, à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✻, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (novembre 1836).

Magnoncour (Flavien de), ✻, ancien Pair de France; à Paris (décembre 1835).

Mignard, Homme de lettres; à Dijon (août 1859).

Montalembert (le Comte de), de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).

Monty, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1861).

Morrelet, ancien Notaire; à Bourg (janvier 1861).

Moustier (le Marquis de), G C ✻, ministre des affaires étrangères (janvier 1858).

Parandier, O ✻, Inspecteur général des Ponts et Chaussées; à Paris (février 1835).

PARIS, C ✻, Colonel d'état-major, en retraite (août 1867).
PERRON, ✻, *Secrétaire perp. honor.*; à Paris (août 1838).
PERSON, ✻, Professeur de physique, ancien Doyen de la Faculté des sciences; à Paris (24 août 1845).
POUJOULAT, Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).
THIERRY (Amédée), C ✻, Sénateur (janvier 1865).
TOURANGIN, G O ✻, Sénateur; à Paris (30 novembre 1848).
VIENNET, O ✻, de l'Académie française (janvier 1861).
VILLARS, ✻, ancien Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine (janvier 1841).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs :

VIANCIN, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux Floraux (août 1820).
MARNOTTE, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (août 1826).
PÉRENNÈS, ✻, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (janvier 1829).
BOURGON, ✻, Président honoraire à la Cour impériale (29 janvier 1834).
LANCRENON, ✻, Peintre d'histoire, Directeur du Musée, membre correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts) (avril 1835).
BRETILLOT (Léon), ✻, membre du Conseil général (nov. 1835).
RUELLET (l'Abbé), Chanoine honoraire, Curé de St.-François-Xavier (janvier 1836).
JOBARD, O ✻, ancien Député, Président à la Cour impériale (janvier 1836).
CLERC (Ed.), ✻, Président à la Cour imp. (janvier 1837).
VAULCHIER (le Marquis DE) (août 1837).
DARTOIS (l'Abbé), Vicaire général (août 1840).
TOURNIER, Professeur à l'Ecole de Médecine (août 1844).
TRIPARD, ✻, avocat à la Cour impériale (août 1844).
GRENIER (Ch.), ✻, Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Profes. à l'Ecole d'artil. (août 1847).
Besson (l'Abbé), Supérieur de l'Institution de Saint-François-Xavier (août 1847).
Blanc, O ✻, Procureur général près la Cour impériale (août 1850).
Vuillerret (Just), Juge au tribunal de première instance, Secrétaire adjoint (août 1853).
Chiffet (le Vicomte) (janvier 1855).
Druhen aîné, Professeur à l'Ecole de médecine (janv. 1855).
Laurens (Paul), membre et secrétaire du Conseil municipal, Trésorier de l'Académie (août 1855).
Alviset, ✻, Président à la Cour impériale (août 1857).
Terrier de Loray (le Marquis) (août 1857).
Delacroix, Architecte de la ville (janvier 1858).
Jeannez, ✻, Conseiller à la Cour impériale (janvier 1860).
Chappuis, ✻, Profess. à la Faculté des lettres (janvier 1862).
Sanderet, ✻, Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie (janvier 1862).
Suchet (l'Abbé), Supér. du séminaire d'Ornans (janv. 1863).
Ordinaire (Léon), O ✻, chef d'escadron d'artill. (août 1863).
Castan, Bibliothécaire de la ville (28 janvier 1864).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs :

Weil, ✻, Professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres (28 janvier 1864).
Bial, ✻, chef d'escadron d'artillerie (janvier 1865).
Guerrin, Avocat à la Cour impériale (août 1865).
Destocquois, Professeur à la Faculté des sciences (août 1866).
Vaulchier (le Comte Charles de) (janvier 1867).
Pioche (l'Abbé), Professeur de rhétorique à l'institution de Saint-François-Xavier (janvier 1867).
Sauzay (Jules), Littérateur (janvier 1867).
Sandras, Inspecteur d'Académie (août 1867).
Baille (Ed.), artiste Peintre (août 1867).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs :

HUGO (Victor), O ✻, de l'Académie française, etc. (août 1827).
COILLOT, Doct. en médecine; à Montbozon (août 1827).
POUILLET, O ✻, membre de l'Académie des sciences; à Paris (août 1827).
DALLOZ, O ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).
PAUTHIER, Orientaliste; à Paris (août 1831).
VIOLET D'EPAGNY, Homme de lettres; à Paris (février 1832).
CUVIER (Ch.), ancien Doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).
GINDRE DE MANCY, ancien Employé de l'Administration générale des postes; à Vincennes (janvier 1834).
X. MARMIER, O ✻, Conservateur à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).
LÉLUT, O ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales); à Paris (août 1839).
TISSOT, ✻, Professeur de philosophie, Doyen de la Faculté des lettres de Dijon (août 1842).
BOUSSON DE MAIRET, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).
RICHARD (l'Abbé), Correspondant historique du ministère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).
COURNOT, C ✻, ancien Recteur; à Paris (août 1843).
WEY (Francis), O ✻, Inspecteur général des Archives de l'Empire; à Paris (août 1845).
CIRCOURT (le Comte Albert DE), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).
RONCHAUD (Louis DE), Littérateur; à Paris (novembre 1848).

---

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a fixé à *quarante* le nombre des associés de cet ordre.

Richard-Baudin, maître ès Jeux Floraux, Professeur au lycée de Dijon (août 1849).

Reverchon, ✻, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (janvier 1851).

Barthélemy de Beauregard (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux; à Paris (janvier 1581).

Vieille (Jules), O ✻, Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (août 1853).

Jolibois, Curé de Trévoux (janvier 1855).

Bergeret, Docteur en médecine, membre du Conseil général du Jura; à Arbois (août 1856).

Gatin (l'Abbé), Correspondant du Ministre de l'instruction publique, Curé d'Héricourt (Haute-Saône) (août 1856).

Gaspard de Gigny, docteur-médecin (janvier 1357).

Petit, Statuaire; à Paris (août 1857).

Ed. Grenier, Littérateur; à Baume-les-Dames (janvier 1858).

Clerc (l'Abbé), Professeur au petit séminaire de Luxeuil (août 1859).

Toubin, Régent au collége de Salins (août 1859).

Pasteur, O ✻, Administrateur de l'Ecole normale supérieure, membre de l'Académie des sciences; à Paris (janv. 1860).

Circourt (Adolphe de); à Paris (janvier 1861).

Gigoux, ✻, Peintre d'histoire; à Paris (août 1861).

Pierron, ✻, Professeur au lycée impérial de Louis-le-Grand (août 1862).

Gérome, ✻, Peintre d'histoire, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts); à Paris (août 1863).

Monnier, ✻, ancien Précepteur du Prince Impérial (janvier 1865).

Perraud, ✻, Statuaire, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts); à Paris (janvier 1865).

Briot, ✻, Professeur suppléant à la Faculté des sciences; à Paris (août 1865).

Verdot (l'Abbé), Curé de Vesoul (janvier 1867).

Jobez (Alphonse), ancien député (août 1867).

Droz, ancien Directeur de l'Ecole primaire supérieure (août 1867).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs :

TAYLOR (le Baron), ✻ O ✻, Littérateur; à Paris (août 1825),

CAILLEUX (DE), ✻ O ✻, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

PERICAUD, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

NADAULT-BUFFON, O ✻, Ingénieur en chef, Professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées; à Paris (août 1834).

CAUMONT (DE), O ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

REINAUD, O ✻, membre de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

PAUTET (Jules), Sous-Chef au Ministère de l'intérieur; à Paris (août 1842).

MALLARD, Archéologue-Dessinateur, à Selongey, près de Dijon (août 1845).

CHÉNIER (DE), O ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la guerre; à Paris (novembre 1848).

BRAUN, ✻, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (août 1849).

FORSTER, O ✻, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts (août 1853).

FOISSET, Conseiller à la Cour impér. de Dijon (août 1857).

QUICHERAT, ✻, Professeur à l'Ecole impériale des Chartes (août 1857).

BAUDOIN, ✻, Docteur en Droit, à Paris (janvier 1861).

NAUDET, O ✻, membre de l'Académie des inscriptions (janvier 1864).

---

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a fixé à *vingt* le nombre des associés de cet ordre.

Dalloz (Edouard), O. ✻, Président du Conseil général du Jura, Député au Corps législatif (août 1866).
Martin (l'Abbé), Directeur du Gymnase catholique de Colmar (janvier 1864).
Junca, Archiviste du département du Jura (janvier 1865).
Grun, ✻, Chef de section aux Archives impér. (août 1865).
D'Arbois de Jubainville, ✻, Archiviste du département de l'Aube (août 1867).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS [1].

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).
Gazzera (l'Abbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).
Gachard, ✻, Directeur général des Archives des Pays-Bas, à Bruxelles (mars 1841).
Vuillemin, Historien; à Lausanne (mars 1841).
Matile, Historien; à New-York (Etats-Unis) (mars 1841).
Groen van Prinsterer (G), ancien chef du cabinet du roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat; à La Haye (août 1843).
Ménabréa, Ministre à Turin (août 1847).
Reume, Major à l'état-major; à Bruxelles (août 1850).
Kohler, Profes. au collége de Porrentruy (janvier 1855).
Manzoni (Alexandre), à Milan (août 1855).
Cantu (César), Historien; à Milan (janvier 1864).
Le P. Theiner, Bibliothécaire du Vatican (août 1867).

---

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841.

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1868 ET 1869

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1868, décernera les prix suivants :

Prix Weiss. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur une *Famille illustre, un château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la Franche-Comté.*

On appelle particulièrement l'attention des concurrents sur les anciennes églises de la province.

Les biographies sont exclues de ce concours.

Prix de poésie. — Médaille de 200 fr. — L'Académie n'impose aux concurrents aucun sujet; elle exige seulement que celui qu'ils traiteront se rattache par quelque côté à l'histoire ou aux traditions franc-comtoises. Elle les laisse libres de choisir le genre et la forme qui leur paraîtront préférables.

Prix d'économie politique. — Médaille d'or de 500 fr. — Etude sur l'industrie métallurgique en Franche-Comté; indiquer son origine, ses progrès, son état actuel, les causes qui favorisent ou entravent son développement et sa prospérité.

Prix offert par M. le Marquis de Conégliano. — Médaille d'or de 300 fr. — Mémoire remarquable au point de vue du style, remettant en lumière un des faits sail-

lants de l'histoire de la province, ou retraçant la vie d'un des hommes distingués qui lui appartiennent.

Prix d'éloquence à décerner dans la séance publique du 24 août 1869. — Médaille d'or de 500 fr. — Eloge du général Travot, de Poligny, l'un des pacificateurs de la Vendée.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin, terme de rigueur.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 26 août 1867.

Rapport sur le concours d'éloquence, par M. Sanderet de Valonne 1
Mémoire sur l'abbaye de Montbenoît et sur les Carondelet, par M. Ed. Clerc 22
Remerciement de M. l'abbé Pioche 80
Réponse de M. le Président. 82
Rapport sur le concours d'histoire, par M. l'abbé Suchet . 84
Rapport sur le concours de poésie, par M. Adrien Beuque. 94
Pièce de vers couronnée par l'Académie. 113
Elections. 117

Pièces dont l'Académie a voté l'impression.

De la pellagre en Franche-Comté, par M. le docteur Druhen aîné 119
Liste académique 155
Programme des prix à décerner en 1868 et 1869. . . . 163

Besançon. — Imprimerie d'Outhenin Chalandre fils.

96.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1868

BESANÇON

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS

—

1868

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1868

Président annuel, M. JEANNEZ

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

Des dangers, qu'au milieu du siècle dernier, couraient les Procureurs du Roi et leurs familles à l'occasion de la répression du brigandage.

MESSIEURS,

Vous m'avez appelé à la présidence annuelle, merci de vos suffrages. Dieu m'est témoin que je n'ai jamais espéré cette haute distinction, « d'autant que j'ay l'âme poltrone, que je ne mesure pas la bonne fortune selon sa haulteur : je la mesure selon sa facilité. Mais si je n'ay point le cœur gros assez, je l'ay à l'équipollent ouvert et qui m'ordonne de publier hardiment sa foiblesse (1). »

(1) MONTAIGNE, liv. III, ch. VII, *De l'incommodité de la grandeur.*

Publions-la donc cette faiblesse : jamais je n'ai su prévoir l'avenir ; j'aime avec délices paresser, passez-moi cette expression familière, après les longs et durs labeurs ; je ne sais rien amasser pour les besoins imprévus, pour les heures fortunées.

Insouciant comme la cigale, je n'ai pas même chanté au temps chaud ; ou si j'ai chanté d'aventure, j'ai laissé la brise emporter mes chants sur ses ailes vagabondes. Que faire alors pour être digne de prendre la parole dans cette fête de l'intelligence?

J'y songeais sur le Mont-Roland, cette sentinelle isolée et poétique perdue entre les deux Bourgognes, d'où la vue plonge sur un panorama si vaste, tour à tour si riant, si varié, si imposant. En face de ces tableaux sublimes, baigné de l'air pur qui apporte avec lui le far-niente et l'oubli, qui rend si agréablement indolent, mon esprit cherchait une pensée heureuse ; mais bientôt il oubliait sa recherche pour courir après le songe aimé et s'enfuyait inconscient comme les nuages qui se perdaient à l'horizon. Quand je pouvais le ressaisir, l'inévitable que faire ? descendait de mon cerveau à mes lèvres, et j'étais plus embarrassé que jamais. Demanderais-je à ma profession une dissertation sévère sur les éléments du droit ? Interrogerais-je l'histoire de notre chère Franche-Comté pour y puiser la première partie du tribut présidentiel ? Pour cela il m'eût fallu une bibliothèque, et, vous le savez tous, les aromes âpres et embaumés de l'automne mettent en fuite les livres et les travaux sérieux. Développerais-je une pensée philosophique ? Dans ces instants embellis par la liberté des champs elle eût

perdu les rigueurs de la saine doctrine, elle n'eût pu revêtir que les charmes trompeurs d'un épicuréisme malséant.

Que faire donc? Tout à coup ma pensée rencontre des souvenirs d'enfance, souvenirs pleins de parfums lointains, effacés, doux encore pour l'être dans lequel ils se sont incarnés, mais presque toujours privés d'intérêt pour ceux qui n'ont pas vécu de sa vie. Cependant, permettez-moi, Messieurs, d'en traduire quelques-uns pour vous; si l'audace est grande, vous l'excuserez, vous qui avez été si bienveillants pour moi.

« La principale chose qui soutient les hommes dans les grandes charges, d'ailleurs si pénibles, a dit Pascal (1), c'est qu'ils sont sans cesse détournés de penser à eux. » Ainsi je ne penserai plus à moi, « à ma bonne fortune », je vivrai dans ces temps lointains où j'ignorais, naïf enfant, qu'il existât des savants et des académies; alors mon cœur oubliera sa faiblesse native, il reprendra le courage dont il a tant besoin. Dans ces courts récits votre grave assemblée trouvera des épisodes qui seront dignes d'elle, d'autres qui peut-être appelleront le sourire sur ses lèvres sérieuses. Tous d'ailleurs se rattachent à la profession qui eut tant d'attraits pour moi, à cette magistrature militante du parquet qui demande à ses officiers le talent de bien dire, la promptitude du coup d'œil, la rectitude du jugement et le froid courage civil, ce courage si difficile à conquérir.

(1) *Pensées*, 1re part., art. VII.

Mon trisaïeul maternel, M. Billot, procureur du roi au bailliage de Poligny (1), avait plusieurs de ces qualités : il apportait dans l'exercice de son importante charge, l'amour du devoir, l'activité, la résolution et l'énergie. C'est à sa vie de magistrat que je vais emprunter ces simples causeries.

Au point de vue des dangers que la répression du brigandage attirait à cette époque, déjà bien loin de nous, sur les procureurs du roi et sur leurs familles, ces pages offriront de l'intérêt, peut-être. De nos jours, quelque pervers que soit le coupable contre lequel les chefs des parquets sont obligés de s'armer des rigueurs de la loi, il est extrêmement rare qu'ils en reçoivent injures, menaces ou agressions; surtout les fastes judiciaires n'enregistrent presque jamais des attentats dont leurs familles aient éte victimes à cette occasion. La civilisation a fait sentir son influence même aux plus éhontés malfaiteurs. Il n'en était pas ainsi au milieu du XVIIIe siècle ; les brigands étaient plus sauvages, plus vindicatifs, et quand leurs coups ne pouvaient atteindre le magistrat instructeur, ils ne craignaient pas d'étendre leurs vengeances sur ses biens et sur sa famille. Une bonne vieille ursuline, petite-fille de M. Billot, m'a raconté les dangers qu'il avait courus et les attaques dirigées contre sa fille et ses fils. Son récit, empreint de terreur, fait dans les lieux mêmes où les scènes principales s'étaient passées, s'est imprimé dans ma jeune cervelle, j'ai frissonné; puis, aux moments

(1) Commission de conseiller procureur du roi au bailliage de Poligny en faveur du sieur Henri-François Billot, avocat au parlement, 9 juillet 1735. (Chambre des comptes, reg. 73, folio 319 v°.)

les plus palpitants, je m'enroulais, affolé de peur, dans les vètements de la narratrice, craignant d'apercevoir un terrible scélérat dont elle me retraçait les hauts faits. La situation de la maison où ma tante était née, dans laquelle sa jeunesse s'était écoulée avant son entrée au couvent, où se passa un des faits capitaux de l'histoire qu'elle redisait pour la centième fois peut-être, avait une influence sérieuse sur la forme de son récit et lui donnait une saveur toute légendaire. Une vigne traversée par une allée de grands arbres fruitiers, partant de l'habitation, la séparait seule d'une forêt au sombre aspect, aux chènes séculaires, aux fourrés impénétrables. Ainsi un objet de terreur servait de premier plan au tableau que peignait sa main tremblante.

Chaplambert, hameau de la commune de Mantry, dont elle faisait partie, est situé entre le château d'Arlay, cette aire écroulée des Châlon, au midi, celui de Toulouse au nord, la Bresse au couchant, cette froide et pauvre Bresse comtoise si hantée par les loups, si lugubre quand la neige étend sur elle son manteau monotone et glacé. Sans les éminences qui abritent le hameau à l'est et au sud-est, le paysan pourrait voir se dresser devant lui le manoir de Frontenay ; Château-Châlon, où se tient encore ferme et debout la carcasse millenaire de Château-Charlon ; plus bas son œil s'arrêterait avec envie sur les vignobles fameux qui font bénir par les gourmets l'abbesse qui demanda aux ceps d'Inguelheim, le trésor de leurs grappes parfumées, enfin le donjon du Pin complète pour ce hameau une ceinture poétique, et l'esprit reste émerveillé devant une

riche moisson de souvenirs de guerre, de sorcellerie et de nobles chevauchées.

Ces châteaux haut perchés sont les séjours favoris de la vouivre. La pieuse ursuline me redisait les voyages de ce serpent ailé, elle me recommandait fort de ne pas y croire, affirmant que ces serpents n'existaient que dans les contes; mais elle avait une foi si ferme dans la puissance maudite du diable, elle redoutait si fort les maléfices qu'il emploie pour damner les pauvres humains, que, j'en suis persuadé, elle y croyait elle-même. L'escarboucle, œil du dragon qu'il dépose auprès des fontaines quand il va s'y désaltérer, était à ses yeux un appât tendu à la cupidité des paysans, un moyen de les égarer quand le vin parfumé de leurs côtes avait troublé leurs crédules cervelles; ainsi Satan cherchait à les faire mourir privés des secours suprêmes de la religion.

Mais abandonnons l'inoffensif serpent ailé pour nous occuper d'un démon cruel et sinistre, du brigand Chavanne, et de sa bande de sacripans. Tout ce que j'en sais je le tiens de ma bonne grand'tante; je m'étais promis, lorsque mes fonctions m'appelèrent dans le Jura, de faire des recherches sur Chavanne et le procureur du roi Billot, son implacable adversaire. Des travaux plus sérieux et plus pressants m'ont empêché de réaliser mon désir; si donc je viens à commettre des inexactitudes historiques, elles seront péchés véniels à la charge de l'âme de la pieuse ursuline : léger fardeau pour toi, pauvre fille simple, mais douée d'un grand art, celui d'être dévouée jusqu'au sacrifice pour les tiens, et en

particulier pour moi, indigne narrateur en sous-ordre.

Chavanne, à la tête d'une bande nombreuse, jetait la terreur dans le bailliage de Poligny et dans une partie de celui de Lons-le-Saunier ; des méfaits de toute sorte lui étaient reprochés : Voitures publiques arrêtées, voyageurs détroussés, maisons des riches mises au pillage. Il en voulait surtout aux gabeloux ; il les avait en exécration ; plusieurs avaient payé de leur vie la répression abhorrée de la contrebande du sel, et les survivants osaient à peine courir sus aux contrebandiers protégés par le redoutable brigand (1).

(1) Le roi avait seul le droit de vendre le sel; il le vendait *douze fois sa valeur*. Colbert, ému des plaintes que soulevait cet impôt, essaya d'établir une organisation moins arbitraire et de simplifier sa perception. Ses sages réglements ne lui survécurent pas. Les pauvres n'avaient pas le droit de se résigner à ne pas saler leurs aliments : l'usage du sel était obligatoire; d'après l'ordonnance, chaque personne au-dessus de sept ans devait acheter au grenier du roi sept livres de sel; c'est ce qu'on appelait le *sel du devoir*. Ces sept livres ne pouvaient servir aux grosses salaisons; elles étaient seulement pour *pot et salières* (art. 32 de l'ordonnance de 1680), à peine de 300 livres d'amende, restitutions des droits de gabelle et confiscation des chairs salées. Contre ceux qui se refusaient au droit de gabelle on employait la contrainte par corps. Les grands seigneurs, les membres des parlements, les gens de cour, recevaient des distributions gratuites sous le nom de *francs-salés*, et y attachaient une idée d'honneur.

Il fallait de nombreux commis pour surveiller l'impôt de la gabelle. Le prix du sel variait d'une province à l'autre. La France se divisait en pays de *grande gabelle*, où le sel se payait jusqu'à 60 fr. le quintal; de *petite gabelle*, où il valait 50, 55, 58 fr. le quintal; en pays *rédimé de la gabelle*, où il descendait de 10 à 8 fr.; en pays *de salines*, où il variait entre 15 et 36 fr.; en pays de *quart-bouillon*, où il coûtait de 10 à 13 fr.; en pays *exempts ou francs*, où il ne valait que 8, 4 et même 2 fr. le quintal. Cette inégalité offrait une prime séduisante à l'audace du contrebandier. En Franche-Comté, province rangée parmi les *pays de salines*, une foule de malheureux n'avaient d'autres ressources que le métier de faux saunier, et ils bravaient à

Où Chavanne est-il né ? Son nom semble indiquer un enfant du Jura dont le berceau a été abrité dans un des villages voisins de la petite ville de Sellières, ou de la riante et hospitalière cité de Lons-le-Saunier. Qu'elle fut la cause de sa vie aventureuse ? Je ne l'ai jamais su. A la haine qu'il portait aux gabeloux, on peut croire qu'il a passé par la contrebande du sel, dont la répression était si sévère, pour arriver au vol à main armée et à l'assassinat.

Les cavaliers de la maréchaussée avaient reçu des ordres pressants de s'emparer de lui, mais ils agissaient

cette fin les peines édictées par les ordonnances. — Voir DALLOZ, *Jurisprudence générale*, v° *Impôts*. ROUGEBIEF, *Histoire de la Franche-Comté ancienne et moderne*, p. 592 et suiv.

On appelait faux saunage en général toute vente ou débit qui se faisait du sel, soit celui venant de pays étrangers sans permission par écrit du roi, soit même du sel du royaume qui serait pris ailleurs que dans les greniers et regrats du roi. Il est parlé de cette espèce de fraude dans l'ordonnance des gabelles du mois de mai 1680, tit. 17, art. 1 et 2, dont les dispositions ont été renouvelées ou augmentées successivement par l'édit d'août 1683 et par les déclarations du 23 mars 1688, 16 octobre 1696, 5 juillet 1704, 21 avril 1705 et 12 juin 1722. L'art. 3 du titre 17 de l'ordonnance édictait contre les hommes coupables du faux saunage, s'ils étaient attroupés en armes, neuf ans de galères et 500 livres d'amende, en cas de récidive ils devaient être pendus et étranglés ; sans armes avec chevaux, harnais, charrettes ou bateaux, pour la première fois, 300 liv. d'amende, en cas de récidive, les galères pour neuf ans et 400 livres d'amende ; sans arme à porte-col, pour la première fois 200 livr. d'amende, en cas de récidive les galères pour six ans et 300 liv. d'amende. Les peines portées par l'art. 5 contre les femmes qui faisaient le faux saunage étaient de 100 liv. d'amende pour la première fois, celle du fouet et 300 liv. d'amende pour la seconde, et enfin du bannissement perpétuel hors du royaume en cas de récidive. La même ordonnance déchargeait de toute poursuite ceux qui auraient tué de faux sauniers « en résistant. » Pour plus de détails voir Muyard de Vouglans, *Lois criminelles*, liv. III, tit. 8, § 2.

avec mollesse; ils savaient qu'il ne plaisantait pas et qu'il ne leur eût pas plus fait grâce, s'ils eussent tenté de l'arrêter, qu'à un gabelou en exercice qu'il eût trouvé sur son chemin. Aussi le bandit continuait-il à leur barbe ses courses effrontées, la tête haute et le verbe railleur.

M. Billot, indigné d'une semblable couardise, se mit à la tête de cette trop prudente milice; mais ses expéditions ne furent pas heureuses; Chavanne, sans doute averti, lui échappait sans cesse; souvent trompé par de faux rapports, le procureur du roi courait les forêts quand l'objet de sa poursuite *travaillait* à son aise dans une localité éloignée. Mon bon aïeul enrageait de tout son cœur, car il paraît que la patience n'était pas sa vertu favorite.

A l'instant où nos héros entrent en scène, les environs de Sellières, si couverts de vastes forêts, étaient le lieu de refuge de Chavanne et de sa troupe. Le chef régnait sur ses hommes comme un despote absolu. Il avait obtenu d'eux l'obéissance la plus passive ; ces êtres sans foi ni loi observaient sans murmurer sa discipline de fer ; c'est qu'aussi il avait d'énergiques moyens de les rappeler aû devoir.

Une nuit il était venu avec toute sa bande prendre un repas dans une auberge de Sellières. Il faisait annoncer sa venue aux hôteliers, qui n'avaient garde de le dénoncer, car il payait sans marchander; d'ailleurs tous savaient qu'il eût été dangereux de lui refuser l'hospitalité. Chavanne voulait que dans ces occasions ses rapaces compagnons fissent patte de velours, se montras-

sent pénétrés de respect pour la propriété de leur hôte; c'était une bonne et sage politique. Cette nuit-là, un nouveau venu qui ne pouvait croire que les recommandations du chef fussent sérieuses, s'appropria un objet en argent de quelque valeur. Le repas terminé, tous les brigands, se dirigeant vers les grands bois de la communauté de Colonne, étaient près d'atteindre le village de la Charme, situé à deux kilomètres de Sellières, quand Chavanne entend des pas précipités, voit arriver un homme qui court à perte d'haleine et semble vouloir le rattraper. Est-ce un avis qu'on vient lui donner? Il s'arrête, et bientôt il reconnaît l'hôtelier qui, confiant dans sa parole, venait réclamer son bijou. Chavanne le félicite d'avoir eu foi en lui, fait former le cercle à sa bande, fouille un à un ses hommes silencieux, retrouve l'objet volé, le rend à son propriétaire et le congédie. A peine celui-ci a-t-il tourné les talons qu'un coup de pistolet réveille les échos endormis des bois; au jour naissant on retrouva abandonné sur la route le corps du brigand tué par le terrible justicier.

Régnant ainsi sur ses hommes par la terreur, Chavanne pensa que si M. Billot était incapable de crainte pour lui-même, il tremblerait pour les siens. Il le fit avertir de sa volonté de se venger sur eux. La poursuite n'en fut que plus ardente et le brigand serré de plus près.

M. Billot possédait une maison à Sellières dans laquelle il passait les vacances, et que souvent, dans le cours de l'année, venaient habiter quelques-uns des siens. Le mois de novembre tirait à sa fin, et les épais

brouillards, froids enfants des étangs de la Bresse, couvraient la petite ville de leurs ténèbres empestées; le marteau avait frappé six coups au clocher de l'église; un des fils de M. Billot et sa fille, ma bisaïeule, entraient, en se donnant le bras, dans une auberge du faubourg. Un coup de feu retentit; une balle sifflant entre leurs têtes pénètre dans la maison, et va frapper le manteau de la cheminée de la cuisine; un miracle avait sauvé leurs jours : la balle, passant en biais, avait effleuré le visage de mon arrière grand'mère. Le frère et la sœur distinguèrent à peine une ombre qui disparaissait dans l'obscurité, c'était Chavanne. Il ne laissa pas ignorer à M. Billot son dépit d'avoir manqué son coup et la revanche qu'il espérait prendre dans peu. Elle ne tarda pas, mais elle échoua de nouveau, emportant avec elle un certain côté comique.

Depuis peu de temps, Mlle Billot avait épousé M. Titon, conseiller référendaire à la chambre des comptes de Dole (1). Pendant que son mari vaquait aux devoirs de sa charge, elle habitait la maison de Chaplambert dont nous avons décrit plus haut la situation. Les espions de Chavanne l'avaient informé que Mme Titon était seule au logis avec une domestique. Il résolut de s'emparer d'elle pour s'en faire un ôtage et paralyser les poursuites incessantes de l'infatigable procureur du roi. Mme Titon avait sept frères, tous plus endiablés les uns que les

(1) Claude-Etienne Joseph Titon fut nommé le 2 avril 1737 conseiller référendaire de la chancellerie près la cour des comptes, en remplacement de Pierre Titon, son père. (Chambre des comptes, reg. 101, folio 207 v°.)

pas laissé de postérité
tous peut-être, ayant
dans les environs de
son fusil, pour protéger
elle avait mandé un
gaillard sur qui elle pou-
est-il entré que M. Billot
que sa présence est inutile
tête à Chavanne et à
peine que Mme Titon
avec eux, faisant ob-
par une nuit obscure et
ne pourrait sans dan-
Toulouse, où il demeu-
si apaisé, elle plaça le
tout la fenêtre permettait
ier extérieur, mais ne
en, être escaladée que
s. Vers onze heures le
coup, plusieurs hommes
vois des siens. A peine
son fusil, ordonne à sa
lui faut les bandits face
ait une femme de tête et
nêtre de la cuisine, fait
on d'un fusil et se souve-
tre puisant dans son ima-
les femmes, en province,
s ou appartinssent à la bour-
elle renouvelle la scène de

l'intermède du *Malade imaginaire* dans laquelle polichinelle, pour effrayer le guet, fait appel aux laquais qu'il n'a pas ; elle feint de s'adresser à de nombreux défenseurs : *Pierre, Paul, François, Simon, tirez sur ces gredins et ne les manquez pas !* Chavanne incapable de deviner cette ruse, d'ailleurs n'ayant pas le temps de la réflexion, donne aux siens le signal de la retraite. Ici nouvelle scène à l'intérieur : mon oncle, qui n'a pu affronter les brigands, veut que sa sœur lui ouvre la porte afin qu'il les poursuive et en purge le pays. La discussion est ardente ; enfin, comme il connaît la fermeté de Mme Titon, qu'il sait qu'ayant la clef dans sa poche, la violence seule pourrait la lui arracher, il est obligé de calmer son humeur belliqueuse et d'aller, en maugréant, rêver de Chavanne entre deux draps.

Peu de jours après cette aventure, à quelques centaines de pas du lieu où elle s'était passée, Chavanne fit trève pour un moment à sa sombre et farouche humeur. A la pointe du bois de Chaplambert, au-dessus de la Gallemarde, montée assez raide dont les côtés sont bordés à l'est par le bois de Néprans et au couchant par les grands chênes de la forêt des Hays, un cri perçant se fit entendre. La nuit avait atteint plus de la moitié de son cours, bientôt les cris se succèdent plus pressés, plus déchirants et arrivent au paroxisme de la fureur impuissante. Qui donc est assez audacieux pour arrêter un voyageur sur les domaines de Chavanne et quand Chavanne est présent ? Le brigand sort du bois des Hays, il hâte le pas ; la nuit n'étant pas très-obscure, il voit un homme et une vieille paysanne tirant un petit sac par

les deux extrémités. Il a compris le sujet du débat, il fait un signe, les combattants sont environnés. Surprise d'abord, la vieille femme reconnaît Chavanne. C'est un protecteur, elle reprend tout son courage, donne une vigoureuse secousse, et le sac reste dans ses mains victorieuses. Le pauvre gabelou, car c'en était un, qui avait osé la poursuivre si loin de Sellières, est frappé d'épouvante ; déjà il avait été en présence de Chavanne et ne lui avait échappé que par une prompte fuite. Maintenant elle était impossible. *A genoux, misérable,* lui crie le brigand en lui appliquant sur le front le canon d'un pistolet armé, — *tes persécutions sont finies, le diable ait ton âme !* Le pauvre homme tombe à genoux, les mains suppliantes ; la sueur coule sur son front glacé, l'angoisse lui serre la gorge... Tout à coup Chavanne part d'un éclat de rire qui étonne ses compagnons eux-mêmes, peu habitués à le voir en gaîté, surtout en pareille occasion. Le gabelou a senti le pistolet quitter son front, il ne sait s'il doit espérer. Jamais Chavanne n'a pardonné à ceux qui répriment la contrebande. *Allons, lève-toi ; je ne sais pourquoi cette nuit je suis en veine de miséricorde, car le métier va mal. Mais ne crois pas en être quitte ainsi, voici ce que je veux, et surtout pas de réplique, ou je te fais sauter la cervelle. Viens ici, la vieille ; toi gabelou, tu vas...* Ici la plume se refuse à la narration, il n'y a qu'un *intendit* (réquisitoire) de procès en matière de sorcellerie qui ait le privilége de raconter sans pudeur quels baisers Satan recevait au sabbat en signe d'hommage-lige de ses sujets. Le pauvre gabelou dûts'exécuter, les brigands se tordaient de rire, la vieille se rajus-

tant, s'en alla du côté de Chaplambert avec son précieux sac, et le douanier, aidé par un coup de pied de Chavanne, descendit à toutes jambes la Gallemarde, heureux d'en être quitte à si bon marché. Il fut discret et ne se vanta pas de son bonheur ; mais la vieille femme ne put se taire.

Rien ne pèse tant qu'un secret ;
Le porter loin est difficile aux dames.

Cependant Chavanne ne pouvait impunément continuer ses déprédations audacieuses ; par d'incessantes poursuites, M. Billot dispersa ou prit ses compagnons, et le contraignit lui-même à la fuite. Sa tête fut mise à prix, et son signalement envoyé dans toutes les directions.

Un soir d'hiver, un homme harrassé de fatigue arrive dans l'auberge d'un village dont j'ai oublié le nom, et qui est situé dans la partie montagneuse du Jura. La femme de l'aubergiste l'invite à prendre place au coin du foyer en attendant le souper. Bientôt vaincu par le sommeil, le voyageur s'endort. L'hôtelière l'examine avec curiosité, ses vêtements sont en désordre, sa figure barbue est empreinte d'une sauvage énergie ; un soupçon la saisit, elle regarde de plus près : cet homme doit être Chavanne dont on lui a lu le signalement. Elle se hâte d'envoyer sa servante prévenir le seigneur. Celui-ci qui était brave et surtout homme d'exécution, garnit son manchon de deux pistolets, suit la messagère et bientôt il entre sans bruit dans la cuisine de l'auberge où le voyageur est toujours sous les étreintes d'un pro-

fond sommeil. Il n'a plus de doute, un signalement ne peut tracer un portrait plus frappant; sans hésiter, il brûle la cervelle au dormeur. A-t-il bien tué Chavanne? Qui le sait! L'inconnu n'a pas réclamé et sa mort a peut-être assuré la fuite du vrai brigand. Heureux temps! on ne s'empêtrait pas dans de vaines formalités judiciaires et personne n'aurait pu dire, comme on l'a si souvent répété de nos jours: « La légalité nous tue. »

Ma grand'tante me redisait encore comment M. Billot avait été mandé un soir par son ami le curé de Plane, chez qui deux sœurs quêteuses aux allures masculines s'étaient présentées pour passer la nuit; comment il était arrivé au presbytère avec des exempts déguisés sous prétexte de demander à souper, comment le curé l'avait placé à table entre les deux religieuses parfaitement enveloppées dans leurs voiles, et dont le visage constamment baissé ne permettait pas de distinguer les traits; comment deux exempts avaient été placés de chaque côté des quêteuses; comment pour découvrir leur sexe le procureur du roi, faisant le galant avec elles, ayant poussé la légèreté jusqu'à leur pincer le genou, avait senti, ce dont il cherchait à s'assurer, un pantalon sous leurs robes, et par un brusque mouvement arrachant la guimpe de l'une d'elles, avait découvert un homme qui fut tout de suite arrêté ainsi que son compagnon; tous deux étaient porteurs de pistolets et de longs couteaux bien affilés. Il avait cette fois sauvé la vie au curé, qui fut assassiné plus tard ainsi que sa servante.

Le seigneur n'aurait pas pris tant de précautions; sans hésiter il eût fait saisir les religieuses, sauf à exa-

miner après si la capture était légale. A cette époque, comme il le fait à présent, le magistrat respectait la légalité et la liberté individuelle ; dans ces temps, loins de nous d'un siècle, les chefs de parquet donnaient un exemple qu'ont suivi ceux de nos jours; dans l'exercice de leurs délicates fonctions ils n'avaient d'autre guide que leur conscience, d'autre crainte que celle de Dieu.

M. Billot eut une fin prématurée (1). Il était venu au mois de novembre passer une nuit dans sa maison de Sellières. Il poursuivait des voleurs cachés près de la petite ville. En dormant il rêve qu'il les voit; il va les saisir, il s'élance. Hélas, il tombe sur des meubles placés devant son lit; brisé par cette chute, quatre mois après il dut résilier ses fonctions et bientôt il expira.

Puisse, Messieurs, ce modeste récit avoir trouvé grâce devant vous; j'en serais doublement heureux : d'abord j'aurais eu le bonheur de vous plaire, puis ce serait un dernier service que du haut du ciel m'aurait rendu ma vieille tante bien-aimée.

(1) Le 30 mars 1761 il résigna sa provision en faveur de Jacques-Alexis Grand, avocat au parlement, qui fut nommé le 12 mai suivant. (Chambre des comptes, reg. 101, folio 445).

DISCOURS

DE RÉCEPTION

DE M. CHARLES DE VAULCHIER

Messieurs,

Laissez-moi vous dire, tout d'abord, que j'ai longtemps hésité avant de permettre à des amis bienveillants de proposer mon nom à vos suffrages. Etait-ce indifférence? Non, Messieurs; c'était tout simplement une juste appréciation de mon mérite, et en même temps une sorte de fierté; je ne voulais pas vous diminuer en me joignant à vous, et je sentais le peu que je vous apportais. Cependant votre choix, qui m'honore, me relève à mes yeux et m'impose, avant tout, le devoir de vous justifier. Pourquoi m'avez-vous appelé dans ce sanctuaire consacré aux sciences et aux lettres par un de nos plus grands rois? Vous avez eu vos raisons pour cela; elles ne me sont point personnelles, et je veux en tirer une leçon; en la développant devant vous, je voudrais vous montrer que je ressens, comme il doit l'être, l'honneur que vous me faites, et que j'en comprends la portée. Quand je regarde mes nouveaux collègues, j'ai tout lieu d'être modeste; je vois dans vos rangs tous les genres d'illustrations : la chaire, le barreau, les sciences, les arts, la poésie que j'aurais dû peut-être nommer la

première, comptent dans vos rangs de glorieux représentants; ceux-là sont arrivés chez vous avec des titres réguliers; en frappant à votre porte, ils étaient précédés par leurs œuvres. Leur nom avait une signification incontestée. Mais, Messieurs, vous n'oubliez personne, et vous voulez récompenser et honorer ceux mêmes qui n'ont d'autre titre que leurs instincts et leur bonne volonté. Il est des hommes que le hasard ou le malheur des temps retiennent à l'écart, loin du tumulte des affaires et des événements; leur mission est toute privée, et si leur cœur bat avec force pour leur patrie, si leur œil suit avec inquiétude les destinées de leur pays, si leur esprit s'attache curieusement aux découvertes de la science, aux productions de la littérature et des arts, il leur manque cette fécondité que le devoir donne, cette obligation de produire imposée à l'homme par le génie ou par la nécessité. Pour ces hommes, la liberté et le loisir sont un écueil, comme pour d'autres une vie de contrainte et de labeur forcé est le tombeau du génie. Vous aviez le droit de les oublier; c'était assez de leur ouvrir, comme à tous, aux jours de vos séances publiques, les portes du temple, sans leur permettre de franchir le seuil du sanctuaire. Votre bienveillance a voulu faire plus pour ces dieux inférieurs de la science et de la littérature; j'en suis un exemple; permettez-moi de vous en remercier en vous offrant ici le public hommage de ma reconnaissance.

Si je ne puis élever aux lettres un monument durable, je voudrais, du moins, vous montrer que je les comprends et que je les aime. Amour stérile, dira-t-on;

non, Messieurs. Un sentiment vif et profond des belles choses ne peut être stérile ; la passion littéraire est contagieuse comme toutes les passions ; l'enthousiasme vrai se communique comme la chaleur et comme la lumière. Je voudrais donc vous parler de l'émotion que font naître dans un esprit cultivé les chefs-d'œuvre de la littérature et des arts ; je voudrais vous dire quelle est la nature de cette émotion, quel rôle elle joue dans la vie.

Qu'est-ce que l'émotion, en général ? C'est un mouvement qui se produit dans l'âme lorsqu'elle est frappée par une idée extérieure ou par ses propres réflexions. Ce mouvement se confond avec la vie, ou plutôt il est la vie même ; le défaut de mouvement, c'est la mort. Mais, Messieurs, combien elles sont diverses, les émotions qui ébranlent l'âme humaine ! C'est l'amour qui brûle le cœur, c'est la douleur qui l'écrase, c'est la joie qui l'enivre, c'est la tristesse qui le consume, c'est l'ambition qui le dévore. Et ne croyons pas que ces sentiments exagérés doivent être relégués par nous dans les romans, qu'ils soient seulement le partage de quelques natures exaltées. Non, les passions, et les passions profondes, sont la vie même de l'homme et l'apanage de l'humanité ; tout homme naît avec cette tunique que Déjanire reçut de la main du Centaure. Il y a des passions pour tous les âges, pour tous les tempéraments, pour tous les caractères, et cela dure ainsi tant qu'il nous reste un souffle de vie.

Mais il est des émotions plus douces, qui passionnent l'esprit sans troubler le cœur. C'est l'art qui les donne,

et plus vives et mieux senties sous la forme littéraire que sous toute autre forme. L'art a pour objet l'imitation de la nature; la littérature, qui est le premier des arts, s'occupe, avant tout, de reproduire l'homme et l'âme humaine. La tragédie, la comédie, l'histoire, et de nos jours la poésie intime, qu'est-ce autre chose que la peinture de l'humanité? La sympathie de l'homme pour l'homme est la vraie cause du plaisir que cette peinture nous donne, et ce plaisir, comme je le disais tout à l'heure, nous passionne sans nous troubler. Nous ne nous réjouissons pas, comme Lucrèce, en voyant du rivage un naufragé luttant contre les flots sur une mer orageuse. Le poëte épicurien, dans son étroit égoïsme, trouve son bonheur à contempler un naufrage dont il n'est pas la victime. Nous, chrétiens, nous n'aimons pas les souffrances de nos semblables; mais nous aimons la pitié qu'elles excitent en nous, et comme, dans les productions littéraires, ces souffrances n'ont rien de réel, nous jouissons sans scrupule de notre émotion. Nous partageons les amours et les douleurs des héros de théâtre avec un plaisir d'autant plus vif que nous les croyons sans danger. Aussi le grand défaut de certains drames modernes est de pousser l'illusion jusqu'à la souffrance. Ne l'oublions jamais, l'art habite des régions sereines; sa réalité est tout idéale, et quand une secte moderne a voulu quitter ces hauteurs, pour se rapprocher des laideurs et des bassesses de l'humanité, le mot réalité ne lui a plus suffi; elle a détourné de sa signification historique, ou plutôt elle a inventé pour son usage un mot barbare; elle s'est appelée le réalisme;

laissons-lui ce nom sauvage et les émotions qu'elle aime à produire. Pour nous, la première condition de l'émotion littéraire, c'est que la passion qui l'excite soit vraie : ainsi, point d'exagération, point de sentiments exceptionnels ou bizarres. L'exagération n'émeut pas, elle fait souffrir; la douleur contenue me touche jusqu'aux larmes; la grimace me repousse et me blesse. Je vais plus loin : l'art, pour produire des émotions légitimes, doit conserver un caractère de généralité qui l'idéalise et l'agrandit; il doit peindre des types et non des individus; il ne faut pas que le poëte mêle directement sa vie intime à ses œuvres. Lisez les strophes douloureuses que Lamartine a consacrées à sa fille Julia. Il est impossible de n'être pas attendri à la vue de ce père qui a tout perdu; ce cri terrible : « Mon Dieu, je n'avais qu'elle, » nous bouleverse jusqu'au fond du cœur; mais, le dirai-je? aurai-je le courage d'adresser un reproche au poëte, quand le père excite un intérêt si profond et si mérité? Il fallait garder pour soi ces beaux vers et ne jamais les produire au jour; cette douleur intime, ce chagrin d'un seul homme, ne devait pas servir à émouvoir ses contemporains; le temps, qui généralise tout, devait seul consacrer cette œuvre admirable; c'était la postérité qui devait déchiffrer ces lignes sublimes effacées par les larmes paternelles.

Comparons à cette peinture si vive, je dirai presque si poignante, le célèbre passage de l'*Enéide* que Virgile lut devant Auguste; Octavie, mère de Marcellus, assistait à cette lecture; à ce tableau pathétique où brillaient les vertus et les grandeurs de ce fils ravi à son amour,

l'auguste mère s'évanouit... Et pourtant, quelle sobriété! quelle absence de détails lugubres! Dans quelle gracieuse auréole de fleurs apparaît cette pâle et noble image! Voilà la véritable émotion; voilà la limite d'attendrissement que l'art peut atteindre, mais qu'il ne doit pas dépasser.

C'est à dessein, Messieurs, que j'expose aujourd'hui devant vous ces idées qui ne sont pas nouvelles, mais qui deviennent originales à force d'être oubliées. De nos jours, il faut bien l'avouer, on cherche les émotions fortes et les secousses violentes; au lieu de relever les classes populaires en adoucissant leurs mœurs, en éclairant leur goût, on descend jusqu'à elles; on caresse leurs instincts, on exalte ce qu'il y a de matériel dans leur sensibilité; on finit par offrir, je ne dirai pas à leur esprit, mais à leurs sens, je ne sais quelles émotions qui ressemblent à la fièvre et qui sortent complétement du domaine de l'art. C'est ainsi que des flatteurs détestables abaissent dans les masses le sentiment du beau, pour y substituer le culte de la difformité morale, quelquefois même celui de la laideur physique. C'est aux sociétés lettrées, comme la vôtre, qu'il appartient de combattre ces tendances; c'est à vous qu'est échue la tâche de maintenir dans les régions sereines de l'idéal et de la vertu, l'art littéraire et les émotions qu'il inspire. C'est là, Messieurs, une utile et noble tâche; c'est l'accomplissement d'un devoir social. Car, dans tous les temps, et même de nos jours, où la science exacte envahit le monde, les lettres tiennent une place immense dans la vie de l'homme civilisé.

Les lettres prennent l'homme presque au berceau. Les notions religieuses, les premières qu'il reçoive, lui apparaissent sous une forme artistique et littéraire. Les anciens le berçaient avec des fables charmantes; la religion chrétienne entoure son enfance de vérités adorables présentées sous les formes les plus séduisantes. Les histoires de la Bible sont la plus haute expression de l'art. Aussi, Messieurs, je plaindrais une nation qui supprimerait dans les écoles populaires ces naïves et touchantes figures qui ont charmé l'enfance de nos pères; laissons aux enfants du peuple ces riantes vérités qui leur inspirent à la fois le sentiment de l'art et celui de la vertu; qu'ils voient errer autour d'eux, avec la sœur qui les élève, les saintes charmantes de l'ancien Testament, Esther sur son trône, Ruth au milieu des blés, et gardons-nous de remplacer dans les bibliothèques des écoles ces chefs-d'œuvre divins, par des contes moraux où la religion s'efface, où l'art est sacrifié. Malheureusement, Messieurs, l'homme voué au travail ne rencontre que dans le premier âge ces douces émotions qui civilisent le cœur. Plus tard, le bruit de la vie les effarouche et les éloigne; mais elles reviennent aux derniers jours, et l'aïeul tenant sur ses genoux les enfants de ses enfants leur enseignera, à son tour, cette poésie populaire. Infirme, épuisé, privé de la vue, mais non du souvenir, il leur dira ces divins poëmes qui ont bercé son enfance, et sera, sans le savoir, l'Homère de sa demeure champêtre.

J'ai voulu prouver, Messieurs, que l'enfant et l'homme voués au travail ne sont point étrangers aux émotions

que procurent les lettres. De plus savants que moi, remontant jusqu'à l'antiquité, pourraient vous montrer l'histoire de la Grèce et de Rome tout empreinte de littérature et même de poésie. Tous les hommes politiques de ces temps reculés étaient des orateurs dont les œuvres sont restées célèbres; les harangues de Démosthènes, de Cicéron et de César, sont des modèles de style. L'éducation de l'homme politique commençait par l'étude de l'éloquence; il fallait émouvoir les peuples pour les gouverner; et ces beaux discours que nous admirons encore, n'étaient pas destinés seulement à des hommes lettrés, à l'élite d'une société cultivée, enfermée dans les murs d'une étroite enceinte; ils étaient faits pour un peuple entier, debout sous la voûte du ciel pour les entendre et pour les juger. Mais oublions cette époque brillante où le peuple roi, maître de lui-même, obéissait, comme un enfant docile, aux mouvements de l'éloquence; la tribune n'est plus sous la voûte du ciel; il nous faut un billet de faveur pour entendre les grands hommes qui gouvernent nos destinées.

Revenons aux temps où nous sommes, et étudions l'homme au moment où son intelligence adolescente s'initie, par la culture, aux mystères de la beauté artistique. C'est une grande époque dans la vie. Comme tout s'embellit à ce jour nouveau qui éclaire pour nous la scène du monde! On se passionne, on s'exalte; tout est neuf, tout est brillant. Chacun se rappelle cette aurore de la vie intellectuelle; pour moi, je ne l'oublierai jamais, et vous me permettrez bien, Messieurs, de vous raconter ici une histoire de cet âge poétique si loin de

moi, et pourtant si présent à mon souvenir. C'était en 1828; j'étais au collége Stanislas, une des écoles de cette université parisienne qui fut toujours pour moi une mère bienveillante, et dont les traditions littéraires charment encore le déclin de ma vie. J'étais externe; chaque matin, chaque soir, me ramenaient sur ces bancs de chêne usés par le temps, dans cette salle enfumée que je vois encore avec mes yeux de seize ans. Un soir, je trouvai dans la maison paternelle les *Odes et Ballades* de Victor Hugo; je dévorai, toute la nuit, ces strophes admirables; j'appris par cœur plusieurs odes, entre autres le *Moïse sauvé des eaux*. Le lendemain, je retournais au collége avec mes livres sous mon bras; mais le *Moïse* était dans ma tête et dans mon cœur. J'arrive en classe; mais comment garder pour moi les découvertes de cette heureuse nuit? La jeunesse aime à partager ses trésors; aussi, malgré la surveillance du maître, quelques amis discrets et dignes de me comprendre recevaient, l'une après l'autre, toutes les strophes du *Moïse* tracées sur des feuilles volantes. Cette révélation fut accueillie avec enthousiasme; les feuilles détachées passèrent furtivement de main en main; on voulut d'autres odes, et, pendant plusieurs semaines, il me fallut rapporter à mes camarades avides quelque lambeau de ces richesses. C'est ainsi que nous connûmes *les Vierges de Verdun, Louis XVII, la Vendée, la Colonne Vendôme, la Naissance du duc de Bordeaux*, incomparables chefs-d'œuvre dont l'auteur a renié le sens, mais dont il n'a jamais dépassé la beauté. Pardonnez-moi cette anecdote de collége; tous ceux qui aiment les lettres ont connu

comme moi ces émotions de la jeunesse, que l'âge mûr retrouve encore réchauffées par le souvenir.

Ce détail d'une vie d'écolier, que vous trouverez peut-être peu digne d'une réunion si solennelle, me rappelle une autre histoire de collége; mais celle-ci est consacrée par un nom illustre, le nom d'Auguste Thierry. Cet homme célèbre, qu'on a appelé le père de l'histoire moderne, nous raconte en ces termes comment une émotion littéraire lui révéla sa vocation d'historien : « En 1810, dit M. Thierry, j'achevais mes études au collége de Blois, lorsqu'un exemplaire des *Martyrs* circula dans le collége. Ce fut un grand événement pour ceux d'entre nous qui ressentaient le goût du beau et l'admiration de la gloire. Il fut convenu que chacun aurait le livre à son tour, et le mien vint un jour de congé, à l'heure de la promenade. Ce jour-là, je feignais d'avoir mal au pied, et je restai seul à la maison..... Je lisais, ou plutôt je dévorais les pages, assis devant mon pupitre dans une salle voûtée qui était notre salle d'étude, et dont l'aspect me semblait alors grandiose et imposant..... A mesure que se déroulait à mes yeux le contraste dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement. L'impression que fit sur moi le chant de guerre des Francs eut quelque chose d'électrique; je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout de la salle à l'autre, je répétai à haute voix, en faisant sonner mes pas sur le pavé : Pharamond, Pharamond! nous avons combattu avec l'épée..... Ce moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir. »

Quel magnifique hommage rendu au premier génie de notre siècle, et, en même temps, à la puissance féconde de l'émotion littéraire!

Je viens de vous montrer l'inspiration assise sur les bancs du collége; nous avons vu par quels frémissements le souffle poétique agite les jeunes âmes. Hélas! ces beaux jours passent vite, comme tous les beaux jours. Après avoir déposé leur couronne sur le front du bachelier, les muses s'envolent bien vite; les muses sont discrètes et fières; elles sont jalouses comme les dieux. Il faut choisir une carrière; il faut servir sa patrie, fonder une famille. Or, nous ne sommes plus au temps où Alexandre, partant pour la conquête du monde, emportait son Homère enfermé dans un écrin; César n'écrit plus ses *Commentaires* au milieu des camps; l'industrie fait peu de poëtes, l'administration moins encore; il faut avoir l'aile bien forte pour secouer la poussière des actes civils et, comme notre heureux collègue, s'élancer en plein ciel, tout rayonnant de jeunesse et de poésie. Dans cette société spécialiste au milieu de laquelle nous vivons, les rôles sont distribués comme au théâtre. Roi, marchand, soldat ou poëte, il faut choisir. La chaire, le barreau, les débats parlementaires, ont seuls le droit de passionner les âmes; et bienheureux les patentés de la littérature et de l'éloquence, si l'emploi qui leur est échu est conforme à leur génie. Ainsi nous échappent les inspirations de nos premières années; ainsi s'assombrit le nuage, quand le rayon d'or cesse de le frapper.

Mais il est des âmes dans lesquelles le goût des lettres ne saurait périr; il est des cœurs qui palpitent, jusqu'à

la fin, pour l'idéal et pour la beauté. Pour ces êtres privilégiés, une forme céleste enveloppe la pensée et le sentiment, idéalise la nature en l'interprétant. Pour eux, l'art est une religion dont ils conservent précieusement le culte et les émotions saintes. Oui, Messieurs, l'art est une sorte de religion qui a ses dogmes, ses fidèles et même ses détracteurs. Un de nos collègues vous disait, il y a un an : « Les poëtes s'en vont. » C'est comme s'il avait dit : « L'art s'en va. » Je crois avec lui que l'art décline; dans ce siècle où toutes les religions sont attaquées, la religion de l'art a subi de rudes atteintes. Ceux qui se nomment réalistes, en mettant ce barbarisme affreux sur leur drapeau, ont surtout voulu nier l'idéal; or, qu'est-ce que l'art sans l'idéal? C'est le corps sans l'âme, c'est une religion sans Dieu, c'est l'émotion littéraire remplacée par les secousses des sens. Quant à moi, Messieurs, je crois à l'art comme je crois à mon âme; l'art vient de Dieu, comme toute vérité, comme toute grandeur, comme toute beauté. Les émotions de l'art sont, en elles-mêmes, saintes et salutaires; elles pourront bien s'effacer dans quelques âmes, elles ne périront jamais. Il y aura toujours un coin du monde où l'art aura des adorateurs, et si les chefs-d'œuvre de l'art pouvaient jamais disparaître, si ses traditions devaient s'oublier, Dieu, le poëte éternel, n'est-il pas là pour nous les rendre et pour nous émouvoir à jamais par le spectacle de l'immortelle beauté?

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

MONSIEUR,

Pourquoi tant de modestie? Le talent qui a grandi dans le recueillement ne peut-il être complet? L'homme bien doué, dont les facultés ont crû normalement et ont acquis toute leur plénitude, a-t-il à regretter de s'être développé loin de la foule, de ses ardeurs, de ses combats, de ses mécomptes?

Si, placé par la naissance dans une position enviée il a voulu vivre à l'écart, ses œuvres n'en seront que plus attrayantes, car il aura conservé intactes sa foi, ses aspirations, ses illusions peut-être. Et la foi et l'illusion ne sont-elles pas le domaine enchanté du penseur et du poète!

L'Académie savait, quand elle vous a appelé dans son sein que les sciences avaient eu autrefois vos préférences: n'avez-vous pas appartenu à l'Ecole polythecnique, cette gloire de la France? Vous aviez prouvé de plus, par d'habiles traductions et par des chroniques publiées dans les *Annales franc-comtoises*, que vous étiez un habile écrivain; aussi elle a jugé que le demi-dieu, suivant votre pittoresque expression, était un Dieu complet, digne de figurer dans son empyrée.

Votre style nourri, élégant, châtié, trahit son origine; vous êtes bien l'enfant de cette Université parisienne dont, vous le dites avec une sensibilité pénétrante, les traditions littéraires charment le déclin de votre vie.

Vous avez choisi aujourd'hui une de ses plumes les plus parfaites pour écrire votre hymne de bienvenue, car si la forme de cette œuvre est la prose, tout en elle trahit les habitudes, la main, et l'inspiration d'un poète.

Vous avez, Monsieur, fait disparaître la prédiction morose de notre cher et harmonieux doyen ; elle exprimait une crainte ; vous la remplacez par mieux qu'une espérance.

Si dans notre siècle impatient, ardent, affairé, avide de grandes découvertes, on a peu de temps pour écouter les hommes inspirés, si l'on oublie d'encourager leurs chants, la poésie n'en reste pas moins au cœur du Français comme un trésor caché ; il se révèle quand le sésame ouvre-toi ! » est prononcée par une voix éloquente.

Vous avez raison, Monsieur : la poésie ne peut mourir, car elle est fille de Dieu, et comme Dieu elle est immortelle.

Que si on a voulu, de nos jours, arracher son nom du fronton du temple et le remplacer par un mot barbare qui a la prétention de représenter une idée, la lampe n'en brillera pas moins au sanctuaire ; la flamme peut vaciller, être voilée un moment, mais s'éteindre..... jamais.

En entrant dans notre compagnie, qui n'a d'autres passions que celles que peuvent inspirer les sciences, les belles-lettres, les arts et l'histoire de notre chère Franche-Comté, vous allez prendre une belle devise ; vous n'y manquerez pas, car vous savez être fidèle, c'est celle qui est inscrite sur notre sceau : *Laboribus omnia.*

LES

DEUX MARTYRS FRANC-COMTOIS

Par M. l'abbé PIOCHE

Aux jeux olympiens, la Grèce tout entière
Dans l'athlète vainqueur saluait un héros ;
Quels cris ! quand il montrait ses bras, sa tête altière,
Et son ceste garni du cuir de sept taureaux !
On essuyait le sang de sa tempe meurtrie,
Dans le fleuve on lavait son corps souple et nerveux ;
Le peuplier d'Hercule, au bord de la prairie,
Ou le laurier, donnait quelque branche fleurie
Dont on ornait ses blonds cheveux.

Et puis sur un quadrige il parcourait la Grèce :
Chaque ville enviait ce glorieux enfant,
Et la cité sa mère ouvrait dans l'allégresse
Son enceinte au char triomphant.
Quelle pompe entourait sa frivole victoire !
L'encens en son honneur fumait sur les autels ;
Plus tard il revivait dans le marbre ou l'ivoire,
Et la lyre thébaine, en consacrant sa gloire,
L'égalait aux dieux immortels.

Pourtant un tel honneur ne semblait pas impie,
Car l'athlète avait combattu ;
La Grèce couronnait au cirque d'Olympie,
Dans la force du corps, l'ombre de la vertu.
De nos jours, la vertu, cette force de l'âme,
Dans l'arène du monde offre aussi ses vainqueurs :
Quoi ! n'aurait-elle pas un peuple qui l'acclame ?
Cette splendeur du bien, comme une vive flamme
N'éclaire-t-elle plus nos cœurs ?

O terre des vertus et du mâle courage,
Ce triste oubli, le connais-tu ?
Non, ton antique race est ferme dans l'orage,
Elle palpite encore au seul nom de vertu.

Regarde : ces deux fils qui n'ont vu que cinq lustres
Brillent d'un éclat éternel ;
Et le beau nom des Dufournel
Se grave aux pages d'or de tes fastes illustres.

Pour ces héros, plus grands que ceux du temps passé,
Que ne suis-je Alcée ? ou que n'ai-je
Le souffle qui jadis du cygne de Dircé
Soulevait les ailes de neige ?
Mon hymne de triomphe eût déjà commencé !

Mais non ! laissons la lyre antique ;
Pour chanter leurs exploits il faut un saint cantique ;
Donnez-moi pour les publier
La harpe de Sion, les pleurs du roi-prophète
Quand il vit Jonathas surpris dans la défaite
Et mort près de son bouclier !

Muses, filles du Ciel, de vos sublimes faîtes,
Ah ! daignez descendre à ma voix !
Venez cueillir des fleurs ! les guirlandes de fêtes
Ne se fanent pas sous vos doigts.
Tressez une couronne, afin qu'au moins je rende
Un hommage pieux à leur trépas si beau ;
Pour mes faibles accents si leur gloire est trop grande,
Que je puisse jeter cette inutile offrande
De quelques fleurs, sur leur tombeau !

Mais laissez à l'Elide un laurier qui se fane ;
Loin des bords de l'Alphée, où la Grèce profane
Cueillait ses rameaux glorieux,
Allez sur le Liban que le cèdre couronne,
Sur ces sommets bénis où Dieu pose son trône
Quand parfois il descend des cieux.
Visitez ces vallons qu'aucun souffle n'altère,
Allez au Cédron solitaire,

Dont les verts oliviers ombragent le jardin ;
Cueillez ces lis pleins de rosée,
Tout humides de l'eau que leur tige a puisée
Sur les bords sacrés du Jourdain !

Couronnez ces guerriers que l'Eglise assimile
Aux forts de Dan et de Juda ;
Car, seuls, comme Samson, ils luttaient contre mille
Quand leur destin se décida !

Ils sont morts en héros ! leur vie était la même,
Et ce monde pervers n'était pas digne d'eux ;
Ils défendaient les droits du Pontife suprême :
Pour une sainte cause ils sont morts tous les deux !
D'autres, que leur exemple entraîne,
Vont partager le même sort ;
Ils sont morts en martyrs sur la sanglante arène !
Plein d'une majesté sereine,
Leur visage semblait sourire dans la mort.

Sans doute, il dut verser des larmes,
Vaillant Emmanuel, aimable Adéodat,
Celui qui vous vit sous les armes
Et qui roula vos corps, naguère pleins de charmes,
Dans votre manteau de soldat !
Oui, comme deux palmiers dont les tiges fleuries
Se dessèchent au même vent,
Vous avez vu tomber vos fleurs si tôt flétries,
Mais vos noms brilleront comme deux pierreries
Dans le temple du Dieu vivant.

Souriez, saints martyrs ! votre cause était belle ;
Mais tout votre sang répandu
Semble inutile encor ; le Seigneur vous appelle
Alors que tout semble perdu.
On se riait d'un droit tant de fois centenaire,
On allait briser en un jour
Le sceptre de roseau d'un roi tout débonnaire ;
Le trône le plus saint que le monde vénère,
Allait s'écrouler sans retour.

Et l'Europe disait : Que le peuple décide
Entre Jésus et Barrabas !
Le peuple, en préférant le sicaire homicide,
Ne pouvait descendre plus bas.
On dépouillait le juste ; on disait : Voilà l'homme !
On préparait la croix à ses membres souffrants,
Et la plèbe criait : Que l'œuvre se consomme !
Mais, présent cette fois, au Calvaire de Rome
Clovis accourt avec ses Francs.....

Gloire à Dieu, qui répand sur la France trompée
Ces clartés qui chassent l'erreur !
Gloire à l'auguste main qui sut brandir l'épée
De Charles, le grand empereur !
Mais aussi gloire à vous, enfants de Séquanie !
Vous avez bien vécu, même en vivant si peu !
La vertu ressemble au génie ;
Sa beauté quelque temps peut bien être ternie,
Mais elle ne craint point les traits de l'ironie
Quand elle monte auprès de Dieu.

UN ÉPISODE

DE

LA VIE DU GRAND FRÉDÉRIC

PAR M. A. JOBEZ

Nous allons raconter un des épisodes à la fois les plus dramatiques et les plus étranges de la vie du grand Frédéric ; épisode compris entre une glorieuse victoire suivie d'une grande défaite : où, décidé à en finir avec la vie, il discute son suicide prochain tant avec sa sœur de Bareuth qu'avec Voltaire, jusqu'au moment où l'impéritie d'un général lui permet un de ces triomphes que grandit outre mesure l'esprit de rivalité des races germaines et gauloises.

Les débats du procès de Byng, en passionnant toute l'Angleterre, y avaient fait perdre de vue le grand objet de la guerre. Les ambitions rivales mettaient obstacle à la marche des affaires, et Pitt, sorti du ministère au mois d'avril 1757, conserva une popularité menaçante pour la durée de 'administration de son successeur, duc de Newcastle.

Frédéric, durant ces crises ministérielles, ne cessait de soumettre au roi Georges II des plans pour la défense

de l'Allemagne; mais, persuadé que le duc de Cumberland se défendrait tant bien que mal contre les Français, il finit par concentrer son attention sur le champ de bataille où il allait opérer en personne. Certain que les Russes, retardés par leur climat et les distances qu'ils avaient à parcourir, n'arriveraient que tardivement sur le théâtre de la lutte, il résolut de faire tous ses efforts pour remporter le plus tôt possible un succès important contre l'Autriche.

Les Prussiens, divisés en quatre corps, occupaient une longue ligne partant de Zwickau et s'étendant par Dippodiswald, Dresde, Zittau, jusqu'à Friedland et Glatz. A Zwickau se trouvait le centre de ralliement des troupes commandées par le prince Maurice; entre Dippodiswald, Dresde, et Pirna était groupé le gros de l'armée sous le commandement direct de Frédéric, et depuis Zittau s'étendaient les troupes du prince de Bevern, qui se rattachaient à l'armée du maréchal de Schwerin concentrée autour de Landshut. Travaillant à fortifier Dresde et à établir dans les environs des camps avantageusement situés, Frédéric paraissait disposé à se tenir sur la défensive, quand tout à coup les régiments prussiens se mettent en marche vers Prague, point de ralliement commun. Le roi prend la route de Nollendorf et d'Aussig, où le prince Maurice a ordre de le rejoindre, en marchant droit devant lui. Les Autrichiens surpris reculent jusqu'à Budin. Le maréchal Braun espère y rallier une de ses divisions venant des environs de Saatz; mais Frédéric, pour prévenir l'arrivée de ce renfort, fait passer l'Eger à ses troupes

entre Saatz et Budin, et force par cette manœuvre les Autrichiens à se replier sur Prague, où les Prussiens arrivent presque en même temps. Instruit que le maréchal Daun a reçu l'ordre de rassembler sans délai l'armée commandée, l'année précédente, par Piccolomini et de marcher sur Prague, Frédéric veut livrer bataille avant l'arrivée de ce puissant renfort évalué à trente mille hommes. Le pont jeté sur la Moldau au-dessous de Prague étant prêt, le roi de Prusse traverse cette rivière le 5, en donnant l'ordre au maréchal de Schwerin de lever son camp vers minuit et de venir le rejoindre sur les hauteurs de Prossick.

Les troupes prussiennes firent leur jonction à quatre heures du matin. Aussitôt Frédéric, accompagné du maréchal de Schwerin et du général Winterfeld, gravit une hauteur en arrière de Prossick pour examiner la position des Autrichiens. Leur armée, rangée en bataille, avait sa gauche appuyée à Ziska sur la Moldau, et sa droite occupait les hauteurs de Kige. Les Prussiens avaient en ligne soixante mille hommes, et les Autrichiens, qui avaient laissé dix mille hommes à Prague pour surveiller le corps d'armée du maréchal Keith, qui n'avait pas passé la Moldau, leur en opposaient soixante-dix mille. Les deux armées étaient séparées par un vallon au fond duquel coulait un ruisseau qui tombait dans la Moldau, après avoir traversé un étang. Les Autrichiens se trouvant couverts par ce cours d'eau, Frédéric se jeta sur sa gauche pour déborder la droite de l'ennemi, mouvement qui plaça l'armée prussienne presque en face des hauteurs de Kige; en même temps,

le maréchal de Schwerin franchissait le ruisseau et postait sa cavalerie dans les villages, son artillerie sur la chaussée de l'étang et son infanterie dans le marais, où ses soldats enfonçaient jusqu'aux genoux; une charge de cavalerie réussit; mais avant d'entrer en ligne, l'infanterie prussienne de Schwerin, décimée par le feu des Autrichiens, fut forcée de reculer. Remarquant son hésitation, le maréchal accourt, saisit un drapeau et, l'agitant au-dessus de sa tête, il s'écrie, en s'élançant sur l'ennemi : « Lâche qui refuse de me suivre. » Une balle le frappe au même instant, il tombe mort; mais l'exemple donné par ce vieillard de soixante-douze ans n'est pas perdu. L'artillerie prussienne commence le feu, l'infanterie électrisée se rallie, et les Autrichiens sont refoulés avec d'autant plus de facilité qu'une attaque contre leur aile droite les a empêchés de poursuivre leur premier succès. Le prince Ferdinand de Brunswick, voyant la gauche des Prussiens lutter avec avantage contre la droite des ennemis, profite d'un vide laissé au centre de la ligne de bataille autrichienne pour s'y précipiter, et attaque à la fois le prince de Lorraine sur ses flancs et sur ses derrières. A partir de cet instant, la déroute commence. En se jetant sur la droite des Autrichiens, Frédéric les avait forcés à pivoter sur eux-mêmes et à tourner le dos à Prague, en sorte qu'il ne leur restait qu'un moyen d'éviter un désastre complet : c'était de se réfugier dans cette ville. Ils y réussirent, pendant que leur centre et leur gauche, à peine engagés jusque-là, contenaient les Prussiens victorieux. La bataille, commencée à huit heures du matin, ne finit qu'à huit heu-

res du soir : les Prussiens perdirent douze mille soldats, et les Autrichiens seize mille. Frédéric avait triomphé ; mais la mort d'un grand nombre d'officiers, qu'il considérait comme les colonnes de l'infanterie prussienne, laissait dans les rangs de son armée des vides que les péripéties d'une longue et sanglante lutte ne lui permettraient pas de combler.

Placé entre une ville où s'étaient réfugiés quarante mille hommes, découragés, il est vrai, par une défaite, mais non désorganisés, et l'armée du maréchal Daun, qui n'avait pas combattu, Frédéric s'arrêta, au jugement de Napoléon, à « une des idées les plus vastes et les plus hardies qui jamais aient été conçues dans les temps modernes. » Il résolut de bloquer Prague avec cinquante mille hommes et de la réduire par la famine, tandis que, avec le reste de ses troupes, il s'opposerait à toute tentative du maréchal Daun pour la secourir. A la nouvelle de la défaite du prince de Lorraine, Daun s'arrêta pendant quelques jours dans la position qu'il occupait, afin de recueillir les débris des troupes vaincues, et s'étant ainsi renforcé d'une douzaine de mille hommes, il recula jusqu'au delà de Kollin pour se rapprocher des secours qu'il attendait. Frédéric s'avançait sur la route de Kollin, quand on lui signala la présence de deux fortes colonnes dans les environs de Kaurzim. C'était le corps de Bevern, avec lequel il opéra sa jonction, et, dès le lendemain, il voulut occuper la forte position de Swoyschitz; mais, prévenu par Daun, il se vit forcé de se rejeter vers Nimbourg. Il établit son centre à Planian, sur la route de Prague à Kollin, et sa droite

à Kaurzim ; puis il se mit à réfléchir sur le parti qu'il lui restait à prendre.

Le maréchal Daun, par divers mouvements opérés pendant la nuit, avait rangé son armée en un demi-cercle, dont la route de Prague à Kollin formait la corde. A peine les Prussiens eurent-ils dépassé Planian, qu'ils aperçurent sur leur droite toute l'armée autrichienne échelonnée sur les montagnes. Son front était couvert par trois villages fortifiés, pourvus d'artillerie et défendus par une nombreuse infanterie ; mais sa droite était mal appuyée et accessible. Frédéric se détermina à porter ses efforts de ce côté, en éloignant sa droite de la gauche des ennemis de manière à ne pas l'engager. Il espérait écraser la droite des Autrichiens, se porter à la fois sur les flancs et les derrières de Daun, et décider ainsi sa défaite ; mais, pour exécuter ce plan, il fallait hasarder une marche de flanc en présence d'une armée en bataille, et passer sans engagement sérieux devant la gauche et le centre de l'ennemi. A peine les Prussiens ont-ils commencé leur mouvement, que le général Nadasti se présente sur la route de Prague à Kollin pour leur barrer le passage, et que Daun, réunissant une grande masse de troupes et d'artillerie sur sa gauche, écrase du haut des montagnes l'armée prussienne. Nadasti fut repoussé et les Prussiens atteignirent à Krzeczor la droite des Autrichiens ; mais la résistance de Nadasti avait permis à l'artillerie autrichienne de faire subir aux Prussiens de nombreuses pertes. En vain essayèrent-ils, après la prise de Krzeczor, d'entamer le flanc de l'armée de Daun. Les divisions autrichiennes,

postées à différentes hauteurs sur le flanc des montagnes, se rejetaient successivement les unes sur les autres, et chaque succès obtenu rendait ainsi plus difficile un succès nouveau. Les frères de Frédéric, les princes Henri et Ferdinand, conduisirent plusieurs fois en personne les grenadiers prussiens à l'attaque, à travers le feu de l'artillerie et de la mousqueterie autrichiennes. Frédéric lui-même s'élança une septième fois contre les ennemis, criant à ses troupes, qui semblaient hésiter : « Voulez-vous donc vivre éternellement? » Ces efforts héroïques ne décidèrent pas la victoire. Le champ de bataille était jonché de quinze mille Prussiens, quand Frédéric consentit à la retraite. Déjà ses régiments s'éloignaient, qu'il restait immobile, le regard fixé sur les batteries autrichiennes, et plongé dans une rêverie dont un de ses officiers le tira en lui demandant si Sa Majesté espérait prendre ces canons à elle toute seule. Rappelé au sentiment de sa situation, il donna ses ordres, et à neuf heures du soir, l'armée, de retour à Planian, se mit en marche, sans être poursuivie, pour aller traverser l'Elbe à Nimbourg. Frédéric se hâta de courir à son armée de Prague, qu'il rejoignit le lendemain soir.

Ferme et impassible en apparence, il ne trahissait les émotions de son âme que par l'altération de ses traits. « Les grenadiers impériaux, écrivit-il à milord Maréchal, le lendemain même de la bataille, sont une troupe admirable; cent compagnies défendaient une hauteur que la meilleure infanterie ne put emporter... La fortune m'a tourné le dos ce jour-là; je devais m'y attendre, elle est femme, et je ne suis pas galant; elle

prend parti pour les dames qui me font la guerre. Dans le vrai, je dois prendre plus d'infanterie. Le succès, mon cher lord, donne souvent une confiance nuisible... Nous ferons mieux une autre fois. Que dites-vous de cette ligue qui n'a pour objet que le marquis de Brandebourg? Le Grand Electeur serait bien étonné de voir son petit-fils aux prises avec les Russes, les Autrichiens, presque toute l'Allemagne et cent mille Français auxiliaires. Je ne sais s'il y aura de la honte à moi de succomber; mais je sais bien qu'il y aura peu de gloire à me vaincre. »

Une partie des troupes campées devant Prague prit la route de Lissa à la rencontre de l'armée de Kollin, que commandait le prince Guillaume, héritier présomptif du trône de Prusse.

De Lissa, le prince Guillaume se porta sur Bohmisch-Leypa, petite ville entre Leitmeritz et Zittau, tandis que Frédéric allait rejoindre à Welwarm le maréchal Keith; qui s'y était rendu à marches forcées. Frédéric veillait à faire évacuer ses hôpitaux et ses magasins sur Dresde, quand il apprit que le maréchal Daun s'était emparé de Gabel, petite ville située au midi de Zittau, et que le prince Guillaume, arrivé trop tard pour sauver Zittau de l'incendie, avait reculé jusqu'à Bautzen. A la nouvelle de cet échec, qu'il attribua à la négligence de son frère, le roi de Prusse rappela le prince Henri et donna des ordres pour que l'armée battît en retraite sur Pirna par la route de Nollendorf, tandis que lui-même se porta avec quelques troupes à Bautzen, où il arriva dans un état d'irritation extrême. Le prince Guillaume, à ce

qu'il paraît, s'était plaint, dans une heure de découragement, de la fatale destinée de la maison de Hohenzollern, naguère si grande, si prospère, et réduite alors par l'ambition désordonnée de son chef à devenir la fable des nations. Ces paroles imprudentes rapportées à Frédéric dans un moment où sa volonté de fer luttait contre la mauvaise fortune, et où il ne voulait souffrir autour de lui ni contradiction ni faiblesse, avaient laissé dans son âme une impression ineffaçable. Aussi, quand son frère se présenta devant lui, accompagné du prince de Bevern, du prince de Wurtemberg et d'autres généraux, le roi leur tourna-t-il le dos, et appelant le général Golze : « Dites à mon frère et à tous ses généraux, s'écria-t-il, que, pour bien faire, je leur devrais faire trancher la tête à tous. »

Irrité de cette réception, le prince Guillaume quitta le camp dès le lendemain, après avoir écrit au roi : « Les lettres que vous m'avez écrites et l'accueil que vous me fîtes hier, me font assez connaître qu'à votre avis, je me suis perdu d'honneur et de réputation. Cela m'afflige, mais ne m'abaisse point, n'ayant pas le moindre reproche à me faire. Je suis parfaitement convaincu que je n'ai pas agi par caprice; je n'ai pas suivi les conseils de gens incapables d'en donner de bons, et j'ai fait tout ce que j'ai cru être convenable à l'armée..... Je tiens inutile de vous prier de faire examiner ma conduite, ce serait une grâce que vous me feriez, ainsi je ne saurais m'y attendre. » Frédéric lui répondit brutalement. « Votre mauvaise conduite a fort délabré mes affaires. Ce ne sont pas les ennemis, ce sont vos mesures

mal prises qui me font tout ce tort. Mes généraux ne sont pas excusables, ou parce qu'ils vous ont mal conseillé, ou parce qu'ils vous ont permis de prendre de si mauvaises résolutions. Vos oreilles ne sont habituées qu'à écouter les discours des flatteurs. Daun ne vous a pas flatté et vous en voyez les suites. Dans cette triste situation, il ne me reste qu'à me porter à la dernière extrémité. Je vais combattre, et si nous ne pouvons vaincre, nous allons tous nous faire tuer. Je ne me plains point de votre cœur, mais bien de votre incapacité..... Quiconque n'a que peu de jours à vivre n'a rien à dissimuler. Je vous souhaite plus de fortune que je n'en ai eu..... La plus grande partie des malheurs que je prévois, ne vient que de vous. Vous et vos enfants en serez plus accablés que moi. »

Cette conviction de sa mort prochaine, qui s'empara de l'esprit de Frédéric au début même de cette campagne, ranima dans son cœur l'amitié qui l'avait uni au plus grand écrivain du XVIIIe siècle. Ayant, dans ses moments de loisir, mis en opéra la tragédie de Mérope, il avait envoyé son travail à Voltaire, alors retiré sur les bords du lac de Genève. Le poëte, riant du travestissement de son œuvre, avait renoué une correspondance avec son royal ami. Frédéric regrettait la présence de l'esprit enchanteur qu'il avait pendant quelque temps possédé dans son palais. Les défauts du poëte, la mobilité de son imagination, l'irritabilité de son caractère, si facilement provoquée et si prompte à s'apaiser, s'effaçaient dans le lointain au souvenir du charme de ses conversations et des qualités sérieuses de son cœur. Il

proposa donc à Voltaire, au commencement de l'année 1756, de revenir à Berlin, lui offrant fortune et dignités. « Je sais qu'elles sont transitoires, je les ai refusées, » écrivit au maréchal de Richelieu le poëte qui, malgré les avances de Frédéric, ne put oublier l'outrage qu'il avait subi. En apprenant le traité d'alliance entre Vienne et Versailles, Voltaire espéra trouver des vengeurs. « Vous ne vous attendiez pas, mandait-il à Mme de Lutzelbourg, qu'un jour la France et l'Autriche seraient amies. Il ne faut que vivre pour voir des choses nouvelles. Tout solitaire, tout mort au monde que je suis, j'ai l'impertinence d'être bien aise de ce traité. J'ai quelquefois des lettres de Vienne; la reine de Hongrie est adorée. Il était juste que le *bien-aimé* et la *bien-aimée* fussent bons amis. Le roi de Prusse prétend à une autre gloire, il a fait un opéra de ma tragédie de Mérope; mais il a toujours cent cinquante mille hommes et la Silésie. » « Ne seriez-vous pas bien aise, lui écrivait-il un autre jour, de voir deux femmes, deux impératrices, peloter un peu notre grand roi de Prusse, notre Salomon du Nord? » Vers le même temps, il fit imprimer, sans l'avouer toutefois, cette ode contre Frédéric :

O Salomon du Nord, ô philosophe roi,
Dont l'univers entier contemplait la sagesse!
Les sages, empressés de vivre sous ta loi,
Retrouvaient dans ta cour l'oracle de la Grèce;
La terre en t'admirant se baissait devant toi;
Et Berlin, à ta voix sortant de la poussière,
A l'égal de Paris levait sa tête altière,
A l'ombre des lauriers moissonnés à Molwitz.....

Les arts encouragés défrichaient ton pays.....
Ton bras avait dompté le démon de la guerre,
Son temple était fermé, tes Etats agrandis,
Et tu mettais Bourbon au rang de tes amis ;
Mais parjure à la France, ami de l'Angleterre,
Que deviendront les fruits de tes nobles travaux ?.....
Tu vécus trop d'un jour, monarque infortuné !
Tu n'es plus ce héros, ce sage couronné,
Tu perds en un instant ta fortune et ta gloire ;
Entouré des beaux-arts, suivi de la victoire !
Je ne vois plus en toi qu'un guerrier effréné,
Qui, la flamme à la main, se frayant un passage,
Désole les cités, les pille, les ravage,
Foule les droits sacrés des peuples et des rois,
Offense la nature et fait taire les lois.

Ces vers circulaient depuis le mois de novembre 1756, quand, le 19 janvier 1757, Frédéric adressa de Dresde un mot à Voltaire. Il vient « de m'écrire une lettre tendre; il faut que ses affaires aillent mal, » manda au maréchal de Richelieu l'ancien ami du roi de Prusse. Malgré cette plaisanterie, il est facile de voir que son cœur fut touché et que, quels que fussent ses sentiments sur la valeur d'une amitié royale, Voltaire fut ému de ce retour du souverain victorieux aux affections de sa jeunesse, au moment où la mort allait peut-être les briser pour toujours. Il parle encore de cette lettre à Cideville, à la comtesse de Lutzelbourg, et suit, avec un intérêt qu'affaiblit par moments sa rancune, les péripéties du drame joué en Bohême. Le 15 juillet 1757, il écrit à Cideville : « On a cru d'abord le roi de Prusse perdu par la victoire du comte de Daun et par la délivrance de Prague; mais il est encore au milieu de la

Bohême et maître du cours de l'Elbe jusqu'en Saxe. On croit qu'enfin il succombera. Tous les chasseurs s'assemblent pour faire une Saint-Hubert à ses dépens..... Quand on a tant d'ennemis et tant d'efforts à soutenir, on ne peut succomber qu'avec gloire. C'est une nouveauté dans l'histoire que les plus grandes puissances de l'Europe aient été obligées de se liguer contre un marquis de Brandebourg ; mais avec cette gloire il aura un grand malheur, c'est qu'il ne sera plaint de personne. Il ne savait pas, lorsque je le quittai, que mon sort serait préférable au sien. Je lui pardonne tout, hors la barbarie vandale dont il usa avec Mme Denis. » Le 19 juillet, il affirme à Richelieu que si Frédéric succombe, « il est également capable de se tuer et de vivre en philosophe, » en ajoutant : « Je vous assure qu'il disputera le terrain jusqu'au dernier moment. »

Après avoir repris à Bautzen le commandement de l'armée confiée au prince royal, le roi de Prusse avait refoulé les Autrichiens jusqu'à Bernstadt et, ce mouvement offensif opéré, il s'était activement occupé à rassembler des vivres et à réparer son matériel. Le temps pressait, Frédéric savait que les Français, poussant devant eux l'armée hanovrienne, menaçaient la Prusse du côté de Magdebourg ; que le prince de Soubise, servant à Erfurt de point de ralliement à l'armée des cercles de l'Allemagne, s'apprêtait à entrer en Saxe avec des forces imposantes ; que cent mille Russes, après s'être emparés de Memel au mois de juillet, s'avançaient sur Interbourg pour entrer en Prusse, et que les Suédois, maîtres de Demmin et d'Anclam en Pomé-

ranie, allaient descendre sur Berlin. De quelque côté qu'il tournât les yeux, au nord, à l'est, à l'ouest, au midi, il ne voyait qu'armées ennemies, et lorsqu'il comptait les soldats dont il disposait pour briser ce cercle de fer, il en trouvait le nombre diminué à la fois par ses victoires et par ses défaites. Rien ne manquait à ses souffrances morales, pas même les douleurs de famille. Sa mère venait de mourir sans qu'il l'eût revue, et l'amertume de ses regrets avait surpris les personnes qui connaissaient la dureté de son caractère. Le prince railleur, le tyran impérieux, l'homme cynique était malheureux. Le sommeil le fuyait, des larmes roulaient malgré lui dans ses yeux, et son corps amaigri, son regard farouche le rendaient méconnaissable.

La perspective de sa ruine prochaine provoquait à Vienne la joie la plus folle, et excitait tour à tour chez Voltaire les sentiments d'une vengeance satisfaite et les regrets de la perte d'un homme qu'il admirait et ne pouvait se défendre d'aimer. Il adressait à Frédéric une lettre de condoléance sur la mort de sa mère ; il écrivait au marquis d'Adhémar, grand-maître dans la maison du margrave et de la margrave de Bareuth : « Ils ont un frère qu'il faudra toujours regarder comme un grand homme, quoi qu'il en arrive, et dont j'ambitionnerai toujours les bontés, quoi qu'il soit arrivé ; » et quelques jours après, un sentiment de rancune rétrospective se réveillant en lui, il rappelait ainsi ses anciens griefs à la comtesse de Lutzelbourg : « Les affaires du roi de Prusse paraissent mauvaises. On ne parle que de postes emportés par les Autrichiens..... Voici bientôt le temps

où madame Denis pourrait demander les oreilles de ce coquin de Francfort qui eut l'insolence de faire arrêter dans la rue, la baïonnette dans le ventre, la femme d'un officier du roi de France..... Les Russes avancent dans la Prusse. L'ennemi public sera pris de tous côtés. Vive Marie Thérèse ! » Bientôt après, cédant à un accès de sensibilité, il exprimait à la margrave de Bareuth sa sympathie pour un roi que l'Europe en armes enveloppait de toutes parts : « On ne connaît ses amis que dans le malheur, lui répondit la princesse. La lettre que vous m'avez écrite fait bien honneur à votre façon de penser. Je ne saurais vous témoigner combien je suis sensible à votre procédé. Le roi l'est autant que moi. Vous trouverez ci-joint un billet qu'il m'a ordonné de vous remettre. Le grand homme est toujours le même. Il soutient ses infortunes avec un courage et une fermeté dignes de lui. Il n'a pu transcrire la lettre qu'il vous écrivait. Elle commençait par des vers. Au lieu d'y jeter du sable, il a pris l'encrier, ce qui est cause qu'elle est coupée. Je suis dans un état affreux et ne survivrai pas à la destruction de ma maison et de ma famille. » Dans la lettre transmise par sa sœur, Frédéric disait : « J'ai appris que vous vous intéressiez à mes succès et à mes malheurs, il ne me reste qu'à vendre cher ma vie. »

Frédéric, qui de Rotha avait marché sur Naumbourg, chassant devant lui les troupes ennemies échelonnées le long de sa route, venait de dépasser cette dernière ville, quand il reçut la nouvelle de la capitulation de Closter-Zeven. Cette convention qui le laissait isolé au mi-

lieu de l'Europe armée contre lui, excita dans son cœur une indignation égale à sa douleur.

« Sire, écrivit-il aussitôt au roi d'Angleterre, je viens d'apprendre qu'il est question d'un traité de neutralité pour l'électorat de Hanovre. Votre Majesté aurait-elle assez peu de fermeté et de constance pour se laisser abattre par quelques revers de fortune? Les affaires sont-elles si délabrées qu'on ne puisse les rétablir! »

George fit répondre par ses ministres que ce n'avait « jamais été l'intention de Sa Majesté que les susdites ouvertures, faites sans la participation du conseil britannique, eussent la moindre influence sur la conduite de Sa Majesté comme roi. »

Malgré ces assurances, la convention de Closter-Zeven reçut un commencement d'exécution, et Richelieu, débarrassé des Anglais et de leurs auxiliaires, pouvait mettre le siége devant Magdebourg et, de cette place, aider le prince de Soubise dans ses opérations contre la Saxe.

Réduit à huit mille hommes tout au plus, le roi de Prusse faisait passer ses régiments d'un village dans un autre sous des noms différents, afin que les espions du prince de Soubise ne pussent s'assurer du nombre de soldats dont il disposait. Plein d'activité, résolu à ne pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis et à ne jamais accepter une paix qui ferait descendre la Prusse du rang qu'elle occupait parmi les puissances européennes, Frédéric manœuvrait ainsi sans pouvoir rien tenter pour sortir de l'abîme où il se voyait tomber. Il portait constamment sur lui, dans une capsule de verre,

des pilules de sublimé corrosif pour mettre fin à ses jours le moment venu, et au milieu du silence de la nuit il jetait, dans des pièces de vers composées à la hâte, les sombres pensées qui l'assiégeaient.

Ecrivant à la margrave de Bareuth, peu de jours après la mort de sa mère, il lui envoya une épître de plus de deux cents vers, où il lui disait :

O doux et cher espoir du reste de mes jours,
O sœur, dont l'amitié si fertile en secours
Partage mes chagrins, de mes douleurs s'attriste,
. . . . . .
Si la foule des rois a conjuré ma perte,
Qu'importe ? Vous m'aimez, tendre et sensible sœur....
Tout s'arme pour l'Autriche ou marche sous ses lois.
On conjure ma perte, on foule aux pieds mes droits.
O fortune inconstante ! O déesse légère
Que tout ambitieux au fond du cœur vénère,
On ne m'entendra point, profanant l'art des vers,
Célébrer tes faveurs, déplorer mes revers.
Et toi, peuple chéri, peuple objet de mes vœux,
O toi, que par devoir je devais rendre heureux !
Ton danger que je vois, ton destin lamentable
Me perce au fond du cœur ; c'est ton sort qui m'accable.
J'oublierai sans regret le faste de mon rang ;
Mais pour te relever, j'épuiserai mon sang.....
Je vois que du destin tout homme est le jouet.
Mais s'il subsiste un être inexorable et sombre,
D'un troupeau méprisé laissant grossir le nombre,
D'un œil indifférent il voit dans l'univers
Phalaris couronné, Socrate dans les fers,
Nos vertus, nos forfaits, les horreurs de la guerre
Et les fléaux cruels qui ravagent la terre.
Ainsi mon seul asile, mon unique port
Se trouve, chère sœur, dans les bras de la mort.

Ces funèbres pensées désolaient la malheureuse princesse. « J'espère, écrivait-elle à Voltaire, que vous serez satisfait de sa réponse (de Frédéric) pour ce qui vous concerne; mais vous le serez aussi peu que moi de ses résolutions. Je m'étais flattée que vos réflexions feraient quelque impression sur son esprit. Vous verrez le contraire dans le billet ci-joint. Il ne me reste qu'à suivre sa destinée, si elle est malheureuse. Je ne me suis jamais piquée d'être philosophe. J'ai fait mes efforts pour le devenir. Le peu de progrès que j'ai faits m'a appris à mépriser les grandeurs et les richesses; mais je n'ai rien trouvé dans la philosophie qui puisse guérir les plaies du cœur, que le moyen de s'affranchir de ses maux en cessant de vivre. L'état où je suis est pire que la mort. Je vois le plus grand homme du siècle, mon frère, mon ami, réduit à la plus affreuse extrémité. Je vois ma famille entière exposée aux dangers, aux périls, ma patrie déchirée par d'impitoyables ennemis. »

La volonté de se soustraire aux coups du destin par le suicide, s'affermissait chez Frédéric à mesure que les chances de ruine se multipliaient autour de lui, et qu'il sentait mieux son impuissance de tenter un effort suprême pour échapper au sort qui le menaçait. Obligé, comme nous l'avons dit, de cacher à l'ennemi par des mouvements continuels le petit nombre des troupes dont il disposait; sachant qu'à Magdebourg il n'avait que sept mille soldats à opposer à l'armée entière de Richelieu, que Berlin n'était protégé contre les Suédois et les Autrichiens que par quatre mille hommes, et qu'à quelques lieues de lui campaient à Eisenach les vingt-cinq mille

Français de Soubise renforcés par l'armée des cercles de l'Allemagne sous la conduite du prince de Hildburghausen, Frédéric jugea que sa dernière heure était venue. Saisi d'un désespoir héroïque, qui n'ôtait rien ni à la lucidité de son esprit, ni à la fécondité de ses conceptions, il écrivit à sa sœur de Bareuth qu'il allait mourir, et dans une des dernières nuits qu'il comptait passer sur la terre, il fit ses adieux à la vie dans l'épître suivante, datée d'Erfurt, le 23 septembre 1757, et adressée au marquis d'Argens.

Ami, le sort en est jeté,
Las du destin qui m'importune,
Las de ployer dans l'infortune
Sous le poids de l'adversité,
J'accourcis le terme arrêté
Que la nature, notre mère.
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme,
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort.
Sans timidité, sans effort,
J'entreprends de couper dans les mains de la Parque
Le fil trop allongé de ses tardifs fuseaux,
Et sûr de l'appui d'Atropos,
Je vais m'élancer dans la barque
Où sans distinction le berger, le monarque
Passent dans le séjour de l'éternel repos.
Adieu, lauriers trompeurs, couronne des héros,
Il n'en coûte que trop pour vivre dans l'histoire ;
Souvent quarante ans de travaux
Ne valent qu'un instant de gloire
Et la haine de cent rivaux.....
Vaincu, persécuté, fugitif dans ce monde,
Trahi par des amis pervers,

Je souffre, en ma douleur profonde,
Plus de maux dans cet univers
Que, dans les fictions de la fable féconde,
N'en a jamais souffert Prométhée aux enfers.
Ainsi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un destin cruel et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort brisent leurs chaînes.
Sans m'embarrasser des moyens,
Je romps les funestes liens
Dont la subtile et fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop longtemps attacha mon âme.

A la réception de ces vers, qui lui firent croire à un prochain suicide, Voltaire se hâta de répondre : « Vous voulez mourir ; je ne vous parle pas ici de l'horreur douloureuse que ce dessein m'inspire. Je vous conjure de soupçonner au moins que du haut du rang où vous êtes, vous ne pouvez guère voir quelle est l'opinion des hommes, quel est l'esprit du temps. Comme roi, on ne vous le dit pas; comme philosophe et comme grand homme, vous ne voyez que les exemples des grands hommes de l'antiquité. Vous aimez la gloire; vous la mettez aujourd'hui à mourir d'une manière que les autres hommes choisissent rarement, et qu'aucun des souverains de l'Europe n'a jamais imaginée, depuis la chute de l'Empire romain. Mais hélas ! Sire, en aimant tant la gloire, comment pouvez-vous vous obstiner à un projet qui vous la fera perdre ? Je vous ai déjà représenté la douleur de vos amis, le triomphe de vos ennemis et les insultes d'un certain genre d'hommes qui mettra lâchement son devoir à flétrir une action géné-

reuse. J'ajoute, car voici le temps de tout dire, que personne ne vous regardera comme le martyr de la liberté. Il faut se rendre justice; vous savez dans combien de cours on s'opiniâtre à regarder votre entrée en Saxe comme une infraction du droit des gens. Que dira-t-on dans ces cours? Que vous avez vengé sur vous-même cette invasion; que vous n'avez pu résister au chagrin de ne pas donner la loi. On vous accusera d'un désespoir prématuré, quand on saura que vous avez pris cette résolution funeste dans Erfurt, quand vous étiez encore maître de la Silésie et de la Saxe. On commentera votre épître d'Erfurt, on en fera une critique injurieuse; on sera injuste, mais votre nom en souffrira... Il entre, dans ce triste parti, de l'amour-propre, du désespoir. Ecoutez, contre ces sentiments, votre raison supérieure; elle vous dit que vous n'êtes pas humilié, et que vous ne pouvez l'être... Sans que je me mêle en aucune façon de politique, je ne peux croire qu'il ne vous restera pas assez d'Etats pour être toujours un souverain considérable. Si vous aimiez mieux mépriser toute grandeur, comme ont fait Charles-Quint, la reine Christine, le roi Casimir et tant d'autres, vous soutiendriez ce personnage mieux qu'eux tous, et ce serait pour vous une grandeur nouvelle. Enfin tous les partis peuvent convenir, hors le parti odieux et déplorable que vous voulez prendre. Serait-ce la peine d'être philosophe, si vous ne saviez pas vivre en homme privé, ou si, en demeurant souverain, vous ne saviez pas supporter l'adversité? »

Le 9 octobre, toujours sous l'impression du même

désespoir, Frédéric répondit aux conseils et aux supplications de Voltaire.

Je suis homme, il suffit, et né pour la souffrance;
Aux rigueurs du destin, j'oppose ma constance.

« Mais avec ces sentiments, je suis bien loin de condamner Caton et Othon; le dernier n'a eu de beau moment que celui de sa mort.

Croyez que si j'étais Voltaire,
Et particulier comme lui,
Me contentant du nécessaire,
Je verrais voltiger la fortune légère,
Et m'en moquerais aujourd'hui.
Je connais l'ennui des honneurs,
Le fardeau des devoirs, le jargon des flatteurs,
Ces misères de toute espèce,
Et ces détails de petitesse
Dont il faut s'occuper dans le sein des grandeurs.....
Qu'importe l'honneur incertain
De vivre, après ma mort, au temple de mémoire?
Un instant de bonheur vaut mille ans dans l'histoire.....
Ainsi la fortune volage
N'a jamais causé mes ennuis;
Soit qu'elle me flatte ou m'outrage,
Je dormirai toutes les nuits
En lui refusant mon hommage.
Mais notre état fait notre loi;
Il nous oblige, il nous engage
A mesurer notre courage
Sur ce qu'exige notre emploi.
Voltaire dans son ermitage,
. . . . . .
Peut-on s'adonner en paix à la vertu du sage
Dont Platon nous marqua la loi.
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

« Notre situation est toujours la même, écrivait, peu de jours après, la margrave à Voltaire : un tombeau fait notre point de vue. Quoique tout semble perdu, il nous reste des choses qu'on ne pourra nous enlever : c'est la fermeté et les sentiments du cœur. »

« Avec la valeur de Charles XII, disait à Frédéric Voltaire, qui n'avait pas encore reçu sa dernière lettre, et avec un esprit bien supérieur au sien, vous vous trouvez avoir à combattre plus d'ennemis qu'il n'en eut quand il revint à Stralsund...Vous aurez plus de réputation que lui dans la postérité, parce que vous avez remporté autant de victoires sur des ennemis plus aguerris que les siens, et que vous avez fait à vos sujets tous les biens qu'il n'a pas faits, en ranimant les arts, en fondant des colonies, en embellissant les villes... Peut-être cette gloire est-elle actuellement augmentée par quelque victoire ; mais nul malheur ne vous l'ôtera. Ne perdez jamais de vue cette idée, je vous en conjure... Le Grand-Electeur, votre bisaïeul, n'en a pas été moins respecté, pour avoir cédé quelques-unes de ses conquêtes... Les Caton et les Othon, dont Votre Majesté trouve la mort belle, n'avaient guère autre chose à faire qu'à servir ou qu'à mourir ; encore Othon n'était-il pas sûr qu'on l'eût laissé vivre... Nos mœurs et votre situation sont bien loin d'exiger un tel parti. En un mot, votre vie est très-nécessaire ; vous sentez combien elle est chère à une nombreuse famille, et à tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher. Vous savez que les affaires de l'Europe ne sont jamais longtemps dans la même assiette, et que c'est un devoir pour un homme tel que vous de se ré-

server aux événements... Si votre courage vous portait à cette extrémité héroïque, elle ne serait pas approuvée, vos partisans la condamneraient et vos ennemis en triompheraient. J'attends tout de votre courage et de votre esprit, hors le parti malheureux que ce même courage peut me faire craindre. Ce sera une consolation pour moi, en quittant la vie, de laisser sur la terre un roi philosophe. »

Le roi de Prusse venait de quitter Erfurt, quand cette lettre lui arriva. Ne voulant pas s'exposer à être pris entre l'armée de Soubise et le corps envoyé par Richelieu, Frédéric s'était retiré au-dessous de Mersebourg, où il recevait, à chaque instant, des courriers de Dresde qui l'instruisaient de la position des armées. Le prince Maurice d'Anhalt venait de gagner Torgau à tire d'aile, se dirigeant probablement sur Berlin pour protéger cette capitale contre les Autrichiens du général Marshall, qu'on craignait de voir quitter Bautzen pour renforcer le général Haddich. Il n'était pas assez fort pour résister à la fois aux deux armées de Marshall et de Haddich; il était donc nécessaire de voler à son secours. Le roi de Prusse se hâta de traverser la Saal à Naumbourg, laissa en passant à Leipsic quelques bataillons de renfort au maréchal Keith, et courut à Annabourg. Dans cette dernière ville il apprit que le général Haddich avait surpris Berlin et s'était retiré après y avoir levé une contribution de deux cent mille écus. Dans ces conjonctures, Frédéric jugea nécessaire d'attendre le prince d'Anhalt et de laisser aux Français le temps de dévoiler leurs projets. Si les Français prenaient leurs quartiers d'hi-

ver, Frédéric était décidé à voler en Silésie à la délivrance de Schweidnitz, alors assiégé par le général Nodasti; si, au contraire, ils continuaient les hostilités pendant l'hiver, le roi de Prusse jugeait indispensable de surveiller de près leurs opérations.

Il ne resta pas longtemps dans l'incertitude. Le prince de Soubise, profitant de l'éloignement des Prussiens, venait de passer la Saal. Instruit de ce mouvement par le maréchal Keith, qui demandait des secours, Frédéric se mit en marche après avoir donné ordre au prince Maurice d'Anhalt et au prince Ferdinand de Brunswich de le rejoindre avec leurs corps d'armée. Son premier soin fut de s'assurer de la chaussée qui conduit de Leipsic à Lutzen, puis, tenant à s'emparer du pont de la Saal à Weissenfels, il fit attaquer le 30 octobre, dans la nuit, les postes ennemis établis aux environs de cette ville, tandis qu'il se rendait lui-même à Altranstadt. Tous ces postes furent enlevés sans résistance, sauf celui de Weissenfels, qui se défendit longtemps et incendia le pont, lorsque les Prussiens pénétrèrent dans la ville, les forçant ainsi à retourner sur leurs pas jusqu'à Mersebourg, pour y traverser la Saal sur un autre pont. Quand il y arriva, le maréchal Keith trouva la ville au pouvoir des Français, et le pont rompu. Sans perdre un instant, il courut à Halle, s'y établit et en répara le pont déjà détruit par les Français. L'armée prussienne se déploya le long de la Saal, vis-à-vis des Français qui occupaient la rive opposée; elle avait sa droite à Halle, son centre en face de Mersebourg et sa gauche à Weissenfels. Des corps échelonnés sur la route de Leipsic

étaient chargés de veiller sur les mouvements de l'ennemi de ce côté. Le passage de la Saal, par le maréchal Keith, suffit pour décider le prince de Soubise à abandonner les bords de cette rivière et à se replier sur la petite ville de Micheln. Frédéric profita de cette faute pour rétablir à la hâte les ponts de Weissenfels et de Mersebourg, et le 3 novembre, à la pointe du jour, toute l'armée prussienne était en marche vers Rosbach.

Des houssards envoyés en reconnaissance, qui avaient pu, grâce à la négligence des Français, pénétrer jusque dans leur camp, instruisirent le roi de Prusse de l'assiette défectueuse de leur position. Il partit sur-le-champ pour profiter de la faute commise par son adversaire, mais dans la nuit, le prince de Soubise rectifia ses dispositions et Frédéric trouva les Français déployés sur une hauteur, ayant leur droite couverte par un bois, et trois redoutes garnies d'artillerie, et leur gauche protégée par un grand étang. Craignant de hasarder une bataille contre un ennemi si fortement retranché, le roi de Prusse rétrograda, suivi par les Français qui, pour le narguer, lui tirèrent de très-loin quelques coups de canon et firent jouer toutes leurs musiques. Opposant le flegme allemand à cette intempestive gaieté, Frédéric alla prendre position derrière un marais impraticable, qui couvrait à la fois son centre et ses deux ailes, dont l'une, la gauche, s'appuyait à Rosbach. Sûr qu'on ne pourrait l'y forcer, Frédéric était d'autant plus fermement décidé à attendre ce que feraient les Français, qu'il connaissait l'indiscipline et la misère qui régnaient dans leur armée. Les officiers eux-mêmes vivaient du

pillage de leurs soldats, et partout où les Français passaient, ils étaient regardés par les populations irritées comme des brigands prêts à dépouiller aussi bien leurs amis que leurs ennemis.

« La misère du soldat est si grande, mandait à Paris Duverney le comte de Saint-Germain, qu'elle fait saigner le cœur. Quelle triste situation que celle d'un homme qui souffre toujours de grands besoins, qui ne peut se permettre aucune fantaisie, souvent plus forte que ses besoins, qui passe ses jours dans un état abject et méprisé, et qui vit comme un chien enchaîné que l'on destine au combat. »

Soubise, aussi léger que ses soldats, s'était enhardi en voyant les Prussiens reculer, et s'était décidé pendant la nuit, à prendre l'offensive contre la gauche des Prussiens. Dans ce moment solennel, en présence d'un ennemi redoutable, il ne songea même pas à tenir au complet ses régiments; lorsqu'il commença son mouvement, plus de six mille de ses soldats couraient la campagne en maraudeurs. Instruit dès la veille au soir de ce qui se passait dans le camp des Français, Frédéric avait, à la pointe du jour, envoyé des hussards observer la direction que prendrait Soubise. Dès que les Français eurent coupé la route de Weissenfels pour marcher sur Mersebourg, Frédéric comprit le parti qu'il pourrait tirer contre une armée en marche, d'un pays couvert de mamelons et coupé de vallées parallèles, toutes en communication les unes avec les autres. A deux heures de l'après-midi, l'armée prussienne abattait ses tentes, et, pivotant sur sa gauche, se plaça de manière à ap-

puyer sa droite à Rosbach. Cette évolution la porta dans une vallée parallèle à celle que suivaient lentement les Français. Le général Seidlitz prit, avec la cavalerie et quelques pièces d'artillerie, la tête de l'armée, et profitant des accidents du terrain pour masquer sa marche, il hâta le pas de manière à dépasser la première colonne française, sur laquelle il se jeta par une gorge latérale, tandis que le maréchal Keith attaquait les Français en queue, avec ordre, si les Français marchaient à lui, de se jeter toujours sur la droite, de manière à déborder constamment leurs flancs. Attaquées en tête et débordées sur leurs derrières, les troupes de Soubise tombèrent dans le plus affreux désordre; en moins d'une heure, la déroute fut complète, et si les Autrichiens, soutenus par un régiment français, celui de Fitz-James, n'avaient pas essayé de soutenir le choc de l'ennemi, la victoire n'aurait pas même été disputée. En un instant, le chemin de Freybourg fut couvert de soldats de toutes armes, qui fuyaient au milieu de l'obscurité et se rendaient par bandes aux détachements prussiens envoyés à leur poursuite. Ce fut en vain que le comte de Saint-Germain essaya de rallier quelques soldats autour de lui; les officiers avaient perdu tout empire sur leurs hommes, et le lendemain, Frédéric n'eut plus qu'à suivre la trace des fuyards dans la direction d'Erfurt. Soubise, attéré par ce désastre, écrivit à Louis XV : « J'écris à Votre Majesté dans l'excès de mon désespoir, la déroute de votre armée est totale. Je ne puis vous dire combien de ses officiers ont été tués, pris ou perdus. » Les Prussiens, dont six bataillons seulement s'étaient

trouvés engagés, n'avaient eu que trois cents hommes hors de combat; les Français comptaient trois mille morts et sept mille prisonniers. Mais si la perte des Français affaiblit peu la force matérielle des ennemis de Frédéric, le résultat moral d'une bataille où vingt-six mille hommes en avaient défait cinquante mille, fut immense.

L'armée française fut atteinte au cœur. Les officiers allaient désormais traiter leurs soldats de « bandes de voleurs et d'assassins à rouer, prêts à lâcher pied au premier coup de fusil, et à se révolter contre leurs chefs; » et les soldats humiliés devaient de leur côté redoubler de mépris pour des généraux incapables. La gloire de Frédéric grandit par ce triomphe, au point qu'il devint presque un héros de légende, et ses ennemis perdirent dans l'opinion publique tout ce qu'il gagna dans l'imagination des hommes.

Le lendemain de sa victoire, le roi de Prusse visita les officiers français blessés, et leur adressa de flatteuses paroles : « Je ne puis, leur dit-il, m'accoutumer à regarder les Français comme mes ennemis. » A la mort de Custine, il s'écria : « Je plains les Français, je regrette leur vie et leur gloire. » Il parcourut les hôpitaux où étaient traités les soldats blessés, et déclara qu'il ne voulait pas de réjouissances pour une victoire qui affligeait son cœur; on l'entendit même, tant il désirait ménager la vanité d'une nation dont il ambitionnait les suffrages, affirmer que « les Français avaient été mal conduits, qu'ils n'avaient pas été mis en bataille, et qu'ils s'étaient ainsi trouvés dans l'impossibilité de déployer leur valeur. »

LE VICTORIAL

CHRONIQUE ESPAGNOLE

TRADUITE PAR

le comte Albert de CIRCOURT et le comte de PUYMAIGRE

Lu par le vicomte CHIFLET

Messieurs,

L'ouvrage que vous voulez bien me permettre d'analyser devant vous est un document historique de la plus sérieuse valeur, composé pour fournir des préceptes et un modèle à ceux qui voulaient, au temps passé, pratiquer le noble métier des armes. L'auteur l'a fait précéder d'un *prohême*, qui est proprement un traité de l'art de la chevalerie, et l'ouvrage lui-même en offre l'héroïque application dans le récit des hauts faits de Don Pedro Niño comte de Buelna, dont l'auteur, Gutierre Diaz de Gamez, était le fidèle *alferez*.

Mais ce livre est en même temps une étude des plus curieuses, une sorte de musée où les usages, les croyances, les armes, les ajustements du XIVe siècle en Espagne et en France, se trouvent admirablement reproduits. Cela est si vrai que, comme le disent les savants traducteurs dont nous analysons le travail, M. Violet le Duc, cet artiste si hautement doué, a cru ne pouvoir mieux faire, dans son *Dictionnaire raisonné du mobilier fran-*

çais, que de citer un chapitre du *Victorial* pour donner une idée vraie de ce qu'était la vie de château en France au XIVe siècle.

Le *Victorial* nous rappelle un livre toujours charmant, quoique un peu oublié peut-être, le *Tristan* de Marchangy ; comme le *Tristan*, le *Victorial* est une galerie de tableaux des plus vrais, des plus originaux, des plus attrayants ; comme le *Tristan*, le *Victorial* serait un admirable motif à croquis. Je me suis toujours étonné que le *Tristan* n'ait point épris de ses richesses la verve de quelque artiste, et je serais surpris si le livre de MM. de Circourt et de Puymaigre ne tentait quelque jour le crayon du dessinateur. Chaque page de cettre curieuse chronique fournirait de merveilleuses scènes à évoquer : de celle-ci surgissent des cortéges chevaleresques, des chevauchées et des joûtes galantes ; de celle-là se lèveront de belles dames aux longues traînes de soie et d'or retenues par de gentils pages, ou de rêveuses châtelaines devisant sous bois et le long des prairies avec de beaux chevaliers ; d'une autre vous verrez sortir des nefs secouées par les flots ou retenues dans les filets magiques de païens nécromans. Mais les tableaux qui surtout y abondent sont les chocs de guerre, les mêlées inouies à faire pâmer d'aise les plus forcenés batailleurs, et tels que Doré de son crayon fougueux sait si admirablement les enchevêtrer ; puis ce sont de douces légendes nous dévoilant les étranges et toutes naïves croyances de ce vieux temps.

Car le tout n'est pas, pour reproduire un siècle, de l'habiller, de le faire banqueter, naviguer, joûter ou

battre ; il faut encore lui faire dire comment il savait l'histoire, lui faire exposer ses croyances, conter les chroniques de son temps. Tout cela le *Victorial* l'offre à profusion et avec un charme infini.

Nous sommes trop loin de connaître assez la langue du chroniqueur pour pouvoir apprécier comme traduction le mérite de l'œuvre de MM. de Circourt et de Puymaigre ; mais nous pouvons affirmer qu'elle est pleine de charme pour les amis de la bonne littérature, et qu'il nous semblerait fort étrange qu'un livre si consciencieusement élaboré, appuyé sur tant et de si érudites recherches, produit d'une aussi docte collaboration, ne fût digne comme valeur de traduction de son mérite littéraire français. Non, Messieurs, le jeu de mots italien *traduttore traditore* ne trouvera certes point ici sa malicieuse application.

Nous devons, Messieurs, être fiers d'avoir à louer pour moitié dans cette œuvre l'un de nos co-provinciaux et l'un des membres de notre compagnie, M. le comte Albert de Circourt ; pour moitié, disons-nous ; pour le tout, devrions nous dire, car le mérite d'une semblable collaboration est impossible à scinder et demeure véritablement indivis entre les deux écrivains, chacun ayant prêté aide et conseil à l'autre dans toutes les parties de l'ouvrage.

Ce livre est appelé à prendre une place de choix sur les tablettes de tout érudit ; il s'en dégage un parfum de pur archaïsme qui doit leur plaire au plus haut point ; une certaine coquetterie sobre de belle typographie n'y a point été oubliée, et ce mérite, bien que secondaire, ne doit pas être compté pour rien.

L'analyse d'un tel ouvrage est presque impossible à tenter; le mieux est de choisir et de citer quelques passages.

Dans le *prohême*, l'auteur, comme types et modèles de chevalerie, cite quelques héros dont le choix bizarre peut nous faire sourire; mais on ne tombe pas brusquement au milieu d'idées vieilles de quatre ou cinq siècles sans un léger ébahissement.

« Je veux, dit l'auteur, faire mention des grands » princes qui ont paru dans le monde, spécialement de » quatre..... Le premier fut le roi Salomon; le second, » Alexandre le Macédonien; le troisième fut Nabucho- » donosor; le quatrième, Jules César. » L'espace nous manque pour citer les détails naïfs et étranges que le bon chroniqueur nous donne sur ces grands personnages, sur Salomon, qui « avait rassasié ses sens de » tout ce qu'ils convoitèrent : les yeux, de regarder » belles choses, hommes, femmes, rois, ducs, comtes, » chevaliers et autres gens de belle façon, grands bois, » gibier, viandes, jardins, vergers, oiseaux, poissons, » animaux de toutes espèces, métaux, pierres, objets » d'art, mer, navires de tout échantillon; aussi les » oreilles d'entendre toutes sortes d'instruments, con- » certs de voix d'hommes et de femmes, chants suaves » des oiseaux, accordés au bruit des fontaines, etc. Salo- » mon mourut décrépit: il avait vieilli de si bonne heure » par l'abus des plaisirs. Notre Mère, la sainte Eglise, » l'a condamné aux peines éternelles, et à cause de » cela, quoiqu'elle chante sa sagesse, parce qu'elle sait » qu'elle lui fut donnée par Dieu, elle ne lui a pas fait

» l'honneur de tirer de ses livres une leçon pour la » chanter..... Pourtant quelques-uns sont d'opinion » que, puisqu'à la fin il fut averti par Dieu, il se pour- » rait qu'il eût fait pénitence et que la bonté de Dieu » n'eût pas laissé périr celui qui, par prophétie, a tant » célébré la Vierge sainte Marie et que la Vierge doit » intercéder pour lui. » Nous ne pouvons redire en entier les leçons qu'Alexandre reçut du grand philosophe Aristote : « Mon fils, lui disait-il, applique-toi » bien à te conduire en preux; dès ton enfance, tu as » montré grande chevalerie; avant d'agir, délibère » toujours sur toutes choses; garde-toi de trop aimer » les femmes; une fois que l'homme s'est abandonné » à elles, toujours il recule et perd tout son prix; » ne sois pas ivrogne, ne sois pas glouton; ne livre » aux flatteurs ni ton cœur, ni tes oreilles. Sois ferme » et sincère dans ta parole. Si tu fais autrement, tu ne » vaudras pas un denier... » Nous ne redirons pas comment Alexandre s'éleva dans l'air sur un char attelé de deux griffons et explora le fond des mers dans une cage de cristal. Nous tairons les exploits de Nabuchodonosor et du prince Holopherne et aussi ceux de Jules César, fort connus de tous; une seule particularité sur ce dernier prince nous semble curieuse à rapporter par l'inattendu dont elle brille : « Avant qu'il mourût, Jules » César dit un jour à Virgile, qui était alors le plus » grand savant qu'il y eût dans ces contrées : Virgile, » je suis très-chagrin..... que les noms de ceux qui ont » fait de grandes actions périssent avec eux et que leurs » tombeaux soient détruits..... Virgile répondit :

» Je ferai que ton nom et la tombe durent dans le » monde; » et Virgile se mettant à l'œuvre renferma les os de César dans une boule d'or, au sommet d'un obélisque magiquement transporté de Jérusalem à Rome. N'est-il pas vraiment curieux, Messieurs, d'exhumer ainsi du fond des âges ces croyances enfantines qui y régnaient tout comme et aussi bien que règnent parmi les croyances historiques les plus mûries et les plus sûres?

« Les chevaliers, dit le chroniqueur, doivent beau- » coup priser la renommée et l'honneur, puisque le Fils » de Dieu a honoré les vainqueurs comme il va être » rapporté. Ici une délicieuse légende :

« Dans le temps que Joseph emmenait en Egypte la » Vierge sainte Marie et l'enfant Jésus, suivant ce que » l'ange lui avait commandé, ils traversaient un jour le » désert de Sur et de Syn; le soleil était très-ardent, et » il n'y a dans ce désert ni eau, ni arbres. Allant ainsi » leur chemin, ils aperçurent un palmier très-élevé, et » sainte Marie dit à Joseph de les conduire sous ce pal- » mier pour se reposer à son ombre, car il faisait une » si grande chaleur qu'ils ne la pouvaient pas suppor- » ter. Ils y furent, et la Vierge s'assit avec son fils. Pen- » dant qu'elle lui donnait à sucer le lait de ses ma- » melles, elle leva les yeux et vit de belles dattes ; mais » elles étaient bien haut et l'enfant Jésus vit que sa » mère avait envie de ces dattes, et il dit : Palmier, » abaisse tes branches et ma mère prendra de ton fruit. » Aussitôt le palmier s'inclina et vint mettre ses fruits » devant les mains de la Vierge qui en prit et en man-

» gea. Joseph aussi et sa compagnie en prirent tout ce
» qu'il leur en fallait. Jésus-Christ dit ensuite : Palmier,
» ouvre tes racines, et il sourdra une veine d'eau qui
» est sous toi cachée ; ma mère boira et tous les nôtres
» boiront, car nous en avons bien besoin à cette heure.
» Et cinq fontaines bien claires d'eau limpide, et sa-
» voureuse, et fraîche, jaillirent d'entre les racines du
» palmier. Ils en burent eux et leurs troupeaux, et en
» prirent pour la route ce que besoin leur en était. Et
» pendant tout le temps qu'ils furent là, le palmier
» resta toujours incliné, attendant que celui qui lui
» avait ordonné de s'abaisser lui ordonnât de se relever.
» Quand ils voulurent partir, Jésus dit : Arbre, relève
» tes branches. Palmier, tu seras honoré entre tous les
» arbres, et tu seras planté dans le paradis de mon
» Père. Et je veux, pour t'honorer, que l'on dise, par
» propos d'honneur, à celui qui aura combattu et
» vaincu : Maintenant, tu as atteint la palme de la vic-
» toire. Alors le palmier se releva et resta droit.

Le Corrége a transporté cette légende sur la toile dans l'admirabte tableau connu sous le nom la *Vergine alla scodella*, qui fait la gloire du musée de Parme. Nous croyons ne rien dire de trop, dit le comte de Circourt, en engageant à comparer avec le pinceau du Corrége la plume de Gamez.

« Maintenant, poursuit le chroniqueur, il convient
» que je dise ce que c'est qu'un chevalier, d'où a été
» pris ce nom de chevalier, que doit être le chevalier...
» Je vous dis que l'on appelle chevalier l'homme qui
» d'habitude chevauche un cheval. Qui d'habitude

» chevauche une autre monture n'est point un cheva-
» lier. Les chevaliers n'ont point été choisis pour che-
» vaucher un âne ou une mule..... Il n'est point d'ani-
» mal qui s'accorde avec le chevalier mieux que le bon
» cheval. Aussi s'est-il trouvé des chevaux qui, dans
» les moments de presse, se montrèrent loyaux envers
» leurs maîtres, comme s'ils eussent été des hommes.
» Il y a des chevaux qui sont forts, ardents, rapides,
» fidèles, si bien qu'un homme brave, monté sur un
» bon cheval, fera en une heure de bataille plus que
» n'auront fait dix autres et peut-être cent. C'est pour
» cela que l'on doit lui donner le nom de chevalier.

« Il n'y a point et il ne doit point y avoir entre tous
» les états un état honoré comme l'est celui-là; car,
» pour ceux des états vulgaires, ils mangent leur pain
» à leur aise ; ils ont vêtements moelleux, ragoûts bien
» apprêtés, couches molles et parfumées ; ils s'en-
» dorment tranquilles, se lèvent sans crainte, se donnent
» du bon temps dans de bonnes maisons avec leurs
» femmes et leurs enfants, et, servis à volonté, ils de-
» viennent joufflus, arrondissent leur panse ; ils aiment
» leur petite personne pour la soigner curieusement et
» vivre dans les délices. Quelle récompense ou quels
» honneurs méritent-ils? Aucuns, non, aucuns. Les
» chevaliers, à la guerre, mangent leur pain avec dou-
» leur ; leurs aises, à eux, ce sont fatigues et sueurs ;
» un bon jour sur plusieurs mauvais ; ils se vouent à
» toutes sortes de travaux ; ils avalent sans cesse leur
» peur, ils s'exposent à tous les périls ; ils mettent leur
» corps à l'aventure de vivre ou de mourir. Pain moisi

» ou biscuit, viande cuite ou pas cuite, aujourd'hui de » quoi manger, demain rien, peu ou pas de vin, eau de » mare ou de tonneau, mauvais gîte, abri de toile ou » de ramée, mauvais lit, mauvais sommeil, le harnais » sur le dos, une charge de fer, l'ennemi à portée de » trait : Garde à vous ! qui vive ? aux armes ! aux » armes ! Sur le premier somme, une alerte ; dès la » pointe du jour, la trompette : à cheval, à cheval, à la » revue, à la revue ; en reconnaissance, en vigie, en » vedette, à la découverte, en fourrageurs ; gardes sur » gardes, corvées sur corvées. — Les voici, les voici ! » — Ils sont tant. — Non, ils ne sont pas tant. — Par » ici. — Par là. — Allez de ce côté. — Poussez à ceux-» là..... Tel est leur métier : vie de grandes fatigues, » privés de toutes aises..... Grand est l'honneur que » méritent les chevaliers et grande la faveur que » doivent leur faire les rois pour toutes les choses que » j'ai dites. »

Le *prohême* achevé, Gamez commence l'histoire de son héros et maître, Don Pero Niño. Niño reçoit en sa jeunesse les sages enseignements de son gouverneur : « Mon fils chéri, croyez et maintenez fermement tout » ce que croit et maintient notre Mère, la sainte Eglise. » Qu'il n'y ait chose qui vous éloigne d'elle, ni vous » ébranle. Que vous dirai-je ? Dans la sainte foi vous » êtes né, et vous avez été régénéré dans l'eau du » Saint-Esprit. S'il te faut combattre de ton corps, seul » contre quiconque nierait la sainte foi catholique, tu » es obligé de le faire ; c'est là un bon exploit de che-» valerie, le meilleur que puisse accomplir un cheva-

» lier, combattre pour sa loi et sa foi. Si, par aventure,
» tu tombais entre les mains des ennemis de la sainte
» foi catholique, et qu'ils voulussent te la faire renier,
» tu dois t'apprêter à souffrir tous les tourments, si
» grands qu'ils puissent t'être présentés; et, mainte-
» nant et confessant la sainte foi de Jésus-Christ jusqu'à
» la mort, dans cette bataille si sainte, le mort est
» appelé vainqueur et c'est le tueur qui est vaincu.
» Prends exemple de saint Jacques le chevalier, qui
» fut découpé depuis les doigts des mains et des pieds
» jusqu'à tous ses autres membres et muscles, un à
» un, tant qu'il en avait; et jamais on ne lui put faire
» renier Jésus-Christ, mais il resta ferme jusqu'au bout
» comme un bon chevalier..... Que vous dirai-je plus,
» mon fils? Je vous dirai de ne pas croire ni d'accepter
» d'arguments subtils contre la foi. Ce que votre intel-
» ligence ne comprend pas et ne peut atteindre,
» croyez-le en vertu de la foi; car, si la foi pouvait se
» démontrer, elle ne serait pas une vertu. Dieu ne vous
» a pas créés pour que vous le jugiez, mais pour que
» vous obéissiez à ses commandements. Connaissez
» combien Dieu vous surpasse. Comment sa créature
» bornée et mortelle pourrait-elle, sans le secours de la
» grâce, connaître l'infini? La sainte foi catholique a
» été purifiée comme l'or qui sept fois a passé au creu-
» set et à chaque fois en est sorti plus pur. Que dis-je,
» sept fois? Plus de septante mille fois sept..... Mon
» fils, inclinez votre oreille à la demande du pauvre;
» écoutez-le, répondez-lui pacifiquement et avec man-
» suétude, faites-lui l'aumône. Délivrez celui qui est

» vexé sous la main du superbe. Faites à Dieu de
» dignes oraisons. Lisez des livres. Ayez présentes à l'es-
» prit ses œuvres. Sachez que lorsque nous prions,
» nous parlons à Dieu, et, lorsque nous lisons, Dieu
» nous parle. Mon fils, ne croyez pas ceux qui vous pro-
» mettent de vous faire voir et connaître votre avenir.
» Ils vous diront que vous deviendrez un seigneur très-
» grand, que vous obtiendrez ceci et cela; et de tout
» ce qu'ils vous auront dit il ne vous arrivera rien.....
» Gardez-vous d'ajouter foi à de fausses prophéties,
» comme celles de Merlin et d'autres, car je vous le dis
» en vérité, ces choses ont été inventées et arrangées
» par des hommes artificieux et adroits pour se pousser
» dans la faveur des rois et des grands seigneurs, les
» exploiter et les tenir dans la dépendance..... Si vous
» y faites bien attention, à chaque roi nouveau il se
» fabrique nouveau Merlin..... Gardez-vous aussi, mon
» fils, des trompeurs qui vous promettent de faire deux
» doublons avec un, de changer la pierre en argent et
» le cuivre en or..... Mon fils, ne livrez point votre
» noble personne à la fréquentation des femmes dés-
» honnêtes, car elles n'aiment pas et veulent être ai-
» mées. Leur commerce est raccourcissement de la vie,
» corruption des vertus, transgression de la loi de
» Dieu. » N'est-ce point encore Aristote disant à
Alexandre : « Sur toutes choses, garde-toi de trop ai-
» mer les femmes; une fois que l'homme s'est aban-
» donné à elles, toujours il recule et perd tout son
» prix? »

Ainsi nourri des bons préceptes du vieux temps,

Niño entre dans la carrière de chevalerie; voyons-le au combat :

« L'armée dut se tourner contre Pontevedra. Elle » établit son camp devant la ville, et le lendemain elle » vit venir contre elle une belle troupe d'hommes » d'armes, d'arbalétriers et de porte-pavois. Là s'enga- » gea une escarmouche bien serrée et très-périlleuse. » Le combat se livrait en un lieu bien choisi pour ceux » qui voulaient se distinguer en armes par amour de » leurs amies, car toutes les dames et damoiselles de » Pontevedra y assistaient du haut du rempart de la » ville. Pero Niño y vint monté sur un cheval. Les » armes qu'il portait étaient une cotte, un bassinet à ca- » mail selon l'usage du temps, des jambières et un » très-grand bouclier de barrière qui lui avait été » donné à Cordoue pour fort beau et qui avait appar- » tenu au brave chevalier Don Egas. La mêlée était » épaisse, pressés les coups qui se donnaient de part et » d'autre, rude le spectacle que l'on avait sous les » yeux. Tout au commencement de la bataille, Pero » Niño eut son cheval blessé. Il mit pied à terre, prit » la tête de ses gens et avança, donnant et frappant de » si vigoureux coups d'épée que celui qui se trouvait » devant lui croyait bien n'avoir point affaire à un » jeune homme, mais à un homme robuste et complet. » Aux uns il taillait grande partie de l'écu; aux autres, » il donnait de l'épée sur la tête; chacun de ses coups » était signalé. A ceux qui étaient le mieux armés, il » faisait mesurer leurs corps par terre ou au moins y » mettre les mains, et, pour mal qu'ils en eussent, vi-

» der la place en se retirant arrière. Là, du côté de ceux
» de la ville, se trouvait un pion fameux nommé Gomez
» Domao, rude homme ; il pressait fortement Pero
» Niño et lui avait porté des coups pesants. Pero Niño
» avait grande envie de les lui rendre ; mais le Gomez
» se couvrait d'un écu fort à son avantage, de façon
» qu'il ne pouvait être atteint. A la fin ils se prirent l'un
» à l'autre et se donnèrent sur la tête de tels coups d'é-
» pée que Pero Niño avoua que les étincelles lui en
» avaient jailli des yeux. Mais Pero donna au Gomez par
» dessus l'écu un si violent coup de taille qu'il lui fen-
» dit de l'écu bien une paume et la tête jusqu'aux yeux,
» et ce fut fini de Gomez Domao..... Pendant que Pero
» Niño faisait au milieu des ennemis de son seigneur le
» roi comme le loup fait au milieu des brebis lors-
» qu'elles n'ont point de berger pour les défendre, il
» lui arriva une flèche qui l'atteignit à l'encolure. Il
» reçut cette blessure au commencement de l'action.
» La flèche avait cousu son camail avec son cou. Mais
» telle était sa volonté de mener à fin ce qu'il avait
» entamé, qu'il ne sentit pas ou presque pas sa bles-
» sure ; seulement elle le gênait beaucoup pour les
» mouvements du haut du corps. Cela l'excita encore
» plus à la bataille, si bien qu'en peu d'heures il avait
» nettoyé le chemin devant lui et forcé les ennemis à
» reculer par le pont tout contre la ville. Plusieurs
» tronçons de lances étaient restés dans son bouclier,
» et c'était cela qui l'embarrassait plus que toute autre
» chose. Quand il en fut à ce point, ceux de la ville
» voyant le ravage qu'il faisait, déchargèrent sur lui

» plusieurs arbalètes, absolument comme on harcèle
» un taureau lancé au milieu d'une place. Il allait le
» visage découvert, et un fort vireton vint s'y ficher,
» lui traversant le nez avec grande douleur dont il fut
» étourdi ; mais son trouble dura peu. Il se remit bien-
» tôt et la douleur ne fit que le pousser plus âprement
» que jamais. A la porte du pont, il y avait des de-
» grés ; Pero Niño se vit en grand travail lorsqu'il lui
» fallut les monter. Là, il reçut force coups d'épée sur
» les épaules et sur la tête. A la fin, il les gravit, s'ou-
» vrit le chemin et se trouva si serré contre ses enne-
» mis, que parfois ils heurtaient le vireton enfoncé
» dans son nez, ce qui lui faisait éprouver de grandes
» douleurs. Il arriva même que l'un d'eux, en cher-
» chant à se couvrir, lui donna de l'écu un grand coup
» sur le vireton et le lui fit entrer plus avant dans la
» tête..... La fatigue fit cesser le combat des deux côtés.
» Lorsque Pero Niño revint, son bon écu était déchi-
» queté et tout en pièces ; son épée avait sa poignée do-
» rée presque brisée et démontée, la lame édentée
» comme une scie et teinte de sang. Et je crois volon-
» tiers que jusqu'à ce jour, jamais Pero Niño n'avait
» pu aussi bien se rassasier en une heure de cette be-
» sogne qu'il désirait tant.....

» Ce chevalier était beau, de forte corpulence, pas très-
» grand, ni petit non plus, de bonne tournure ; il avait
» les épaules larges, la poitrine relevée, les hanches
» haut-placées, les reins gros et forts, les bras longs
» et bien faits, les fesses nourries, la poigne dure, la
» jambe très-bien tournée, les cuisses grosses et dures et

» bien faites, la taille mince et fine, ce qui lui allait fort
» bien. »

De la beauté de son héros, le bon alferez passe tout naturellement aux triomphes que cette beauté dut remporter, et en guise de cortége d'honneur à ses amours commence par raconter les grandes et célèbres amours des siècles passés : là comparaissent et Calectrix, reine des Amazones[1], éprise d'Alexandre ; et la reine Pantasilée fidèle à don Hector, fils de Priam; et Elisa Didon, reine de Carthage, mourant de l'abandon d'Enée.

L'auteur parle ensuite des hauts faits de mer de Don Pero Niño, et ces chapitres, traduits avec l'intelligence d'un homme du métier (le comte de Circourt a été marin), sont précieux pour l'archéologie navale. Nous y trouvons de curieux détails sur les côtes d'Afrique et sur l'Angleterre. Puis Pero Niño aborde en France :
» Les Français, dit l'auteur, sont une noble nation ; ils
» sont sages, entendus et raffinés en toutes choses qui
» appartiennent à bonne éducation, courtoisie et no-
» blesse. Ils sont très-élégants dans leurs habits et ma-
» gnifiques en leurs équipages. Ils ont leurs modes qu'ils
» suivent curieusement ; ils sont larges et grands don-
» neurs de présents ; ils aiment à faire plaisir à tout le
» monde, ils traitent très-honorablement les étrangers ;
» ils savent louer et louent beaucoup les belles actions ;
» ils ne sont pas malicieux, ils hébergent même les en-
» nuyeux ; ils ne demandent raison à personne en parole
» ou en faits, sauf s'il y va beaucoup de leur honneur. Ils
» sont très-courtois et gracieux dans leur parler ; ils sont
» très-gais, se livrent au plaisir de bon cœur et le recher-

» chent, aussi bien les femmes que les hommes. Ils sont
» très-amoureux et s'en piquent. Ici l'auteur dit que ces
» qualités sont naturellement en eux et qu'ils se glorifient
» d'être gais et amoureux, parce que ce pays est dans le cli-
» mat d'une étoile qu'on appelle Vénus..... Le capitaine
» vivait familièrement avec les chevaliers et gentilshom-
» mes de France comme un homme qui a été nourri et
» élevé en toute noblesse. Il apprit vite les belles ma-
» nières de la nation..... Il y avait près de Rouen un
» noble chevalier que l'on appelait messire Renaud de
» Vrie, amiral de France. Ce chevalier était vieux. Il en-
» voya prier le capitaine d'aller lui faire visite ; et celui-
» ci partit de Rouen et s'en fut à un lieu nommé Séri-
» fontaine où se tenait l'amiral. Là il était richement
» fourni de toutes les choses nécessaires à sa personne,
» et il habitait une maison sise en une plaine, mais forte,
» arrangée et montée comme s'il eût été dans la ville de
» Paris. Il y tenait avec lui ses damoiseaux et des servi-
» teurs pour toutes sortes d'offices, comme il appar-
» tenait à un tel seigneur. Dans cette maison, il avait
» une chapelle très-grande, où, tous les jours, on lui
» disait la messe, et des ménestrels et des trompettes,
» qui sonnaient merveilleusement de leurs instruments.
» Devant la maison passait une rivière, au bord de la-
» quelle il y avait des vergers et de gracieux jardins. De
» l'autre côté se trouvait un étang bien peuplé de pois-
» sons, entouré de murs et fermé à clé, d'où l'on pou-
» vait chaque jour tirer du poisson en suffisance pour
» trois cents personnes. Et ce seigneur avait quarante ou
» cinquante chiens pour chasser au bois, et des hommes

» qui les soignaient. Il avait là jusqu'à vingt montures
» pour sa personne, parmi lesquelles il y avait des cour-
» siers, des destriers, des bahagnons, et des haquenées.
» Que vous dirai-je plus? Tous les genres d'approvision-
» nements, toutes les aisances s'y rencontraient. Il avait
» près de chez lui des forêts dans lesquelles on trouvait
» de tous les gibiers, grands et petits; et avec ses qua-
» rante ou cinquante chiens qu'il nourrissait, il courait
» le cerf, le daim et le sanglier, que nous appelons en
» Espagne xabali. Il avait des faucons néblis, qu'en
» France on appelle gentils, pour chasser sur la rivière
» et très-bons héronniers. Ce chevalier avait une femme,
» la plus belle dame qui fût alors en France. Elle était
» de la plus grande maison et du meilleur lignage
» de la Normandie, et était fille du seigneur de Bellen-
» gues. Elle était très-louée pour toutes les choses qui
» appartiennent à une grande dame. Elle avait son
» noble logis, séparé de celui de l'amiral; de l'un à l'au-
» tre on allait par un pont-levis, et tous deux étaient dans
» une même enceinte. Les meubles de cette habitation
» étaient en si grand nombre et de si magnifique sorte,
» que ce serait long à raconter. Madame l'amirale avait
» jusqu'à dix damoiselles de parage, bien richement
» habillées et entretenues, qui n'avaient charge de nulle
» chose, sinon de leur personne et de tenir compagnie à
» leur dame; car, outre cela, il y avait beaucoup
» d'autres filles de chambre.

» Je vous raconterai l'ordre et la règle que la dame
» suivait. Le matin, après son lever, la dame allait avec
» ses demoiselles, à un bosquet, lequel était près de là,

» chacune avec son livre d'heures et son rosaire. Elles
» s'asseyaient à l'écart l'une de l'autre et disaient leurs
» heures, et ne parlaient pas tant qu'elles n'eussent
» achevé de prier. Ensuite, cueillant fleurettes et vio-
» lettes, elles s'en revenaient au palais et allaient à la
» chapelle, où elles entendaient une messe basse. Sor-
» tant de la chapelle, elles prenaient un plat d'argent
» sur lequel il y avait des poules, des alouettes et autres
» oiseaux rôtis, et mangeaient, et laissaient ce qu'elles
» voulaient, puis on leur donnait le vin. Madame ne
» mangeait que rarement le matin, ou ne prenait quel-
» ques petites choses que pour complaire à ceux qui
» l'entouraient. Cela fait, Madame chevauchait avec ses
» damoiselles sur des haquenées les mieux harnachées
» et les meilleures qui puissent être ; et avec elles che-
» vauchaient les chevaliers et gentilshommes qui pou-
» vaient se trouver là ; et ils allaient se promener quel-
» que temps par la campagne, faisant des chapels de
» verdure. Là on pouvait entendre chanter par des voix
» diverses et bien accordées, lais, deslais, virelais,
» chants, rondeaux, complaintes et ballades, toutes les
» sortes de chansons que les Français savent composer
» par grand art. Je vous déclare que, si celui qui s'y
» voyait eût pu le faire toujours durer, il n'aurait pas
» voulu autre paradis. Là, venait avec les gentilshommes
» le capitaine Pero Nino, pour qui on faisait toutes ces
» fêtes ; et de la même façon, ils retournaient au palais
» à l'heure du diner, mettaient pied à terre, et se ren-
» daient dans la salle où ils trouvaient les tables dres-
» sées. Prenaient place à table l'amiral, Madame et Pero

» Nino, et le maître d'hôtel présidait l'autre table et fai-
» sait asseoir auprès de chaque damoiselle un chevalier
» ou un écuyer ; ainsi était placé chacun. Les mets très-
» variés, en grand nombre et fort bien apprêtés, se
» composaient de toutes espèces, soit viandes, soit pois-
» sons et fruits, suivant le jour que c'était. Tant que
» durait le repas, celui qui, en observant la mesure et
» respectant la courtoisie, savait parler d'armes et d'a-
» mour, était sûr de trouver à qui s'adresser, et qu'il
» lui serait fait réplique à satisfaire son désir. Pendant
» le repas il y avait des jongleurs qui jouaient agréable-
» ment de divers instruments. Les grâces dites et les
» tables enlevées, venaient les ménestrels, et Madame
» dansait avec Pero Nino, et chacun des siens avec sa
» damoiselle. Cette danse durait une heure. Quand elle
» était finie, Madame donnait la paix au capitaine et
» chacun à celle avec qui il avait dansé. Ensuite on ap-
» portait les épices, on servait le vin, et on allait faire
» la sieste.....

» Il y eut dans ce temps à Paris des noces très-magni-
» fiques et nobles... Quand elles furent finies, les dames
» se réunirent et dirent aux chevaliers et aux galants
» amoureux, que pour l'amour de leurs amies, ils de-
» vraient faire une fête bien honorable, dans laquelle ils
» joûteraient bellement accoutrés, et qu'elles, à leurs
» frais, feraient faire un bracelet d'or avec un écu et un
» chapel très-riche, et qu'elles seraient à regarder pour
» les donner au chevalier qui aurait le mieux fait.....
» Pero Niño fit préparer deux chevaux très-braves et
» bons, qui venaient de Castille ; et il prit un heaume

» de noble façon, que lui avait envoyé une grande dame.
» Et ce jour-là se rassemblèrent jusqu'à cent chevaliers
» ou plus, tous armés en harnais de joûte..... Pero Niño
» fit apporter beaucoup de lances et de piques et se mit
» à joûter contre tous ceux qui venaient l'un après
» l'autre : celui qui avait le désir de joûter le trouvait
» aussitôt prêt. Et à ceux qui voulaient ainsi se mesurer
» avec lui, aux uns il enlevait le heaume, aux autres il
» arrachait l'écu, aux autres il faisait tomber quelque
» pièce de l'armure, et il en renvoyait d'autres pendus
» à leurs chevaux. On brisa sur lui beaucoup de lances;
» et tant demeura Pero Niño à la joûte, et tant de belles
» choses il fit, que le bruit en courut par toute la ville,
» où l'on ne parlait que d'un Espagnol qui était à joûter
» et se montrait si merveilleux chevalier et faisait tant
» d'actes de vaillance.....

» Sur ces entrefaites mourut le bon chevalier amiral
» de France et Mme de Sérifontaine envoya quérir Pero
» Niño et lui raconta toutes ses affaires, et de là en
» avant ils se tinrent l'un l'autre pour amoureux..... Ici
» l'auteur dit : S'il est vérité que les hommes amoureux
» sont plus vaillants et font de plus grandes choses et
» sont meilleurs par amour de leurs amies, que devait
» être celui qui avait une amie telle que Jeannette de
» Bellengues, Mme de Sérifontaine! Car il n'y a ni roi, ni
» duc, ni grand seigneur en quête d'une dame à aimer,
» qui ne se fût tenu pour riche et bien heureux d'avoir
» semblable amie. Toutes les vertus que les vrais amants
» ont dit que l'amie devait avoir, toutes les avait cette
» dame, très-parfaitement belle et bonne, et jeune et

» très-plaisante, accorte et gaie, et désirée, et spirituelle.
» Une telle femme pouvait choisir où il lui plaisait.
» Outre cela, elle était très-riche et de grand entende-
» ment, et ils s'entre-donnèrent de riches joyaux..... »

Et pourtant quelques pages plus loin se trouve un chapitre dont le titre est : *Comment et à quel propos Pero Nino commença à être amoureux de la dame dona Béatriz*. Pauvre dame de Sérifontaine..... !

« Un jour il arriva qu'on joûtait dans une rue qui se
» nomme la Cascagera et Pero Niño joûtait ce jour-là.
» Parmi les chevaliers qu'il rua par terre, en était un
» des plus vaillants et des plus considérables de la mai-
» son de l'infant..... Dans cette rue il y avait une belle
» et honorable demeure, où logeait pour lors la dame
» dona Béatriz, fille de l'infant don Juan... Sur l'heure
» même Pero Niño mit fermement dans son cœur qu'il
» aimerait cette damoiselle, à toute bonne fin de son
» honneur..... Il trouva quelqu'un par qui faire dire à
» dona Béatriz qu'elle était la dame du monde qu'il ai-
» merait le plus servir et qu'il pensait s'y vouer jusqu'à
» la mort. Il ne cessait de chercher tous les meilleurs
» expédients pour mener à chef cette affaire. »

Et il l'y mena en effet en homme qui jamais ne fut vaincu, et, comme nous l'a dit son bon alferez, aussi vaillant en amour qu'en bataille.

Heureux époux de l'infante Béatriz, Niño mena encere à bonne fin nombre de grandes aventures que nous ne pouvons raconter ; puis après quarante ans de mariage, Béatriz mourut lui laissant deux fils et quatre filles. L'aîné, don Juan Niño, cavalier accompli, en qui

se concentraient toutes les fiertés et toutes les prédilections paternelles, mourut à vingt-quatre ans; dona Costanza, l'aînée des filles, charmante enfant, fiancée déjà à l'un des plus grands partis de la Castille, s'éteignit également. Cruellement déçu, douloureusement revenu des espérances de bonheur et de gloire, le comte de Buelna, qui d'abord s'était préparé une orgueilleuse sépulture, ordonne qu'on l'ensevelisse à côté de Béatriz, sous l'humble froc du franciscain.

Type remarquable des hommes de cette époque, quoique moins parfait peut-être que le bon alferez se plaît à nous le représenter, Pero Niño nous laisse dans son histoire l'un des volumes les plus dignes d'être recherchés des savants. Pour nous, Messieurs, nous n'oublierons pas que nous devons ce beau livre à notre savant compatriote et collègue le comte Albert de Circourt, et nous nous faisons un devoir de lui en exprimer publiquement ici notre gratitude.

PIÈCES DE VERS

PAR M. VIANCIN

LE MOINEAU APPRIVOISÉ

Au sein d'un modeste ménage
Vivait un aimable moineau,
Frêle enfant du printemps nouveau.
Durant le jour, souvent lâché hors de sa cage,
Il voletait, allait, venait,
Et trop prompt à changer de place,
Sur un plancher d'étroit espace,
Non sans péril, se promenait.
Enclin de sa nature à l'humeur familière,
Vite il en avait pris les gaillardes façons,
Sans trop s'effaroucher de certains compagnons,
Dont il osait par fois aborder la litière.
C'étaient deux épagneuls bien nés,
C'est-à-dire de bonne race,
Mère et fils, tous les deux chasseurs d'excellent nez
Et d'un appétit très-vorace.
Le fils fut bien tenté d'exterminer l'oiseau ;
Mais sa mère lui dit à l'oreille : « Tout beau !
» Ne va pas faire une folie
» Par un acte de chien brutal
» Contre ce petit animal ;
» Traitons-le tous les deux de manière polie ;
» On n'entend pas ici qu'il lui soit fait du mal. »
Heureux l'enfant qui cède au conseil d'une mère,
En dépit de son caractère !
Nos chasseurs, maintes fois peu maîtres de leurs dents,
Envers Monsieur Pierrot devinrent si prudents

Que celui-ci, charmé d'un si bon voisinage,
De tout son cœur s'en applaudit
Et de plus en plus s'enhardit
A s'en approcher davantage,
Au point que certain jour d'un hiver rigoureux
Il s'alla reposer sur le ventre soyeux
De sa protectrice endormie,
Présumant qu'elle était encor plus son amie,
Que le jeune épagneul dont les ardents regards
Ne témoignaient pour lui que de faibles égards.

Pendant la nuit il habitait la chambre
D'une fille de la maison.
Quand l'aube l'effleurait de son premier rayon,
Si tardif dans les mois de novembre et décembre,
Il allait se blottir sous le tiède menton
De sa douce compagne, à son vouloir soumise,
Et là semblait braver le souffle de la bise.
Et lorsqu'on apportait le café du matin,
On conçoit aisément que le petit câlin
Devait en recevoir une part très-friande,
Même avant que son bec en eût fait la demande.

C'était nouveau plaisir au méridien repas :
Dès que s'était assis à table
Le maître du logis, toujours très-favorable
A l'accès du moineau, Pierrot ne manquait pas
De lui donner la préférence,
Pour venir quêter sa pitance.
Arrivé sur un bras de ce distributeur
Du premier aliment coupé pour les convives,
Le jugeant bien par là son principal tuteur,
Ses pattes se montraient de moins en moins craintives.
Il s'avançait jusqu'à la main
Qui tenait un croûton de pain,
Y picotait tout à son aise,
Ou bien, gratifié de quelque fin morceau,
Bien plus goûté de notre oiseau,
Allait s'en régaler soudain sur une chaise.

Puis, quand il s'était fait un superbe jabot,
Il volait se percher en pompon sur la tête
De la dame du lieu, sa plus chère conquête;
Et lorsqu'on lui disait : — « Que fais-tu là, Pierrot? »
Il semblait vous répondre, en conservant sa place :
« Ce n'est pas sans raison qu'ici je me prélasse;
» Je suis bien sur ce blanc sommet;
» C'est le point dominant d'une maîtresse femme;
» Je m'y tiens les pieds chauds, car je sens que Madame
» A la tête près du bonnet.
» Ne me dérangez pas de ce chef tutélaire,
» Siége de mon plus doux loisir;
» Il pourrait contre vous n'être pas sans colère,
» Si vous vous avisiez de vouloir m'en bannir. »
C'était là, qu'inhabile à jouir par le monde
D'une liberté vagabonde,
S'il avait pu dehors un moment s'échapper,
Le pauvre déserteur se laissait rattrapper.
Ses fuites en plein air causaient moins d'épouvante
Que ses piétinements, ses dangereux ébats
Dans la chambre où venaient se croiser tant de pas.
Aussi, victime un jour du pied d'une servante,
Ce moineau si gentil, si bien apprivoisé,
Hélas! expira-t-il, lourdement écrasé.

Dans ce récit, l'on peut m'en croire,
J'ai très-fidèlement conté
Moins une fable qu'une histoire.
En voici la moralité.

Les exemples de bienveillance
Ont même sur les animaux
Une incontestable influence :
Ils amènent à vivre en bonne intelligence
Les chiens de chasse et les oiseaux.
Combien donc plus puissante encore
Doit être sur le cœur humain
La vertu qui surtout l'honore
Et s'appelle amour du prochain!

SUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

INSTITUÉ EN FAVEUR DES JEUNES FILLES

Ce qui manquait à nos familles
Ne leur fera donc plus défaut :
L'aimable fleur des jeunes filles
Va se cultiver comme il faut.
Félicitons-en notre époque;
L'entreprise aura du succès;
Tout mauvais plaisant qui s'en moque
Doit être ennemi du progrès.

A nous donner d'humbles servantes
Le sexe n'est plus condamné;
Nos filles seront très-savantes,
Sans qu'on puisse en être étonné.
Des professeurs, pleins d'un beau zèle,
Leur démontreront tous les jours
Qu'il ne suffit pas d'être belle
Pour fixer le vol des amours.

Tout est prévu pour les séances
De ce concours intelligent;
Et les lettres et les sciences
Y fourniront leur contingent.
Les interprètes de l'histoire
Des anciens temps et des nouveaux
Frapperont leur jeune auditoire
Des plus mémorables tableaux.

Après l'histoire vient la fable;
On connaît leur affinité;
On s'attache à l'invraisemblable
Souvent plus qu'à la vérité.
Leurs rapports fréquents ont des causes
Qu'on peut aimer à découvrir,
Et le champ des métamorphoses
Est curieux à parcourir.

Ce n'est pas que, de sa nature,
Le sexe ait besoin pressamment
D'apprendre à changer de figure,
De pensée et de sentiment.
Mais faire en sorte qu'il connaisse
Les ruses des dieux séducteurs,
C'est mettre en garde sa faiblesse
Contre bien des dehors menteurs.

Léda, surprise par un cygne,
Donne beaucoup à réfléchir
Sur les moyens qu'un homme indigne
Peut inventer pour se blanchir.
Danaé, qui fut non moins tendre
(N'en est-il pas d'autres encor ?)
Sans résister se laissa prendre
A l'éclat d'une averse d'or.

Allez, fraîche et calme jeunesse,
Puiser aux sources du vrai bien.
Le savoir n'est pas la sagesse;
Mais l'étude en est un soutien.
Un peu de tout dans vos cervelles
N'est pas de trop pour notre temps :
Couronnez-vous de fleurs nouvelles
Aux rayons de votre printemps.

Ce n'est point assez que la femme
Sache lire, écrire et compter;
Un plus vaste essor la réclame;
Il faut qu'on aime à l'écouter.
Telle abuse de mots frivoles
Dont le flux ne conduit à rien,
Qui, joignant l'esprit aux paroles,
Serait d'un charmant entretien.

Souvent, surtout les jours de pluie,
Quand il ne sait pas s'isoler,
Dans son gîte un mari s'ennuie,
Faute d'avoir à qui parler.

Son intelligence exercée
Se lasse de propos en l'air
Et regrette que sa pensée
N'ait point d'écho qui lui soit cher.

En ménage, un peu de chimie
Est très-utile désormais ;
Mieux en vaut la gastronomie ;
On recherche les plus fins mets.
Chrisale, en époux débonnaire,
D'être un peu gourmand fait l'aveu
Et n'a plus, pour son ordinaire,
Grand souci de son pot-au-feu.

Bientôt, cédant presque sans peine
A d'autres besoins d'aujourd'hui,
Il permettra que l'on apprenne
A raisonner de tout chez lui ;
Il comprend enfin qu'une fille
Ne doit pas borner sa raison
Au simple travail de l'aiguille,
Aux soins grossiers d'une maison.

Oh ! quelle injure il fit entendre,
En voulant la réduire au point
De distinguer, sans s'y méprendre,
Un haut de chausses d'un pourpoint !
Qu'on sache tricoter et coudre,
C'est fort bien, mais le mieux pourtant
Est qu'on devienne apte à résoudre
Tel ou tel problème important.

Pour la jeunesse masculine,
L'aspect des féminins talents,
Lorsqu'à la paresse elle incline,
Est le meilleur des stimulants.
Nous aurions un plaisir extrême
A voir la sœur d'un écolier
L'aider à bien faire son thème
Pour qu'il soit reçu bachelier.

Que d'émules en poésie
Vont cultiver l'alexandrin
Et réveiller la jalousie
Des Vadius, des Trissotin !
Nombre de nos Sapho d'élite
Sauront leur rabattre le bec,
Et nul ne sera, sans mérite,
Embrassé pour l'amour du grec.

Toutes les fleurs de rhétorique
Du sexe orneront les attraits;
Les merveilles de la physique
Leur livreront tous leurs secrets.
Il saura la géographie
Même du pays des Lapons,
Et fera sa philosophie
Tout aussi bien que ses jupons.

Jusqu'aux sommets de l'éloquence
Il pourra monter de nos jours,
Tant la logique et l'élégance
Seront d'accord dans ses discours.
Telle est sa nouvelle fortune,
Que par le vote universel,
A l'office de la tribune
N'irait pas mal son grain de sel.

Nous pressentons quelle affluence
Doit s'engager dans un chemin
Qui peut avoir tant d'influence
Sur l'avenir du genre humain.
C'est du bonheur en perspective,
Peut-être des célébrités :
Comment n'y serait attentive
La plus modeste des beautés ?

Il faudra que toute écolière
D'un honneur tant soit peu jaloux
Ait un brevet de bachelière,
Pour être digne d'un époux.

On dit que, dans cette espérance,
Plus d'un cœur aspire en secret
Même au diplôme de licence,
Pour être plus sûr de son fait.

LES DIFFÉRENTS AGES D'UN CONSCRIT

Chanson.

Aux confins de l'adolescence,
Accusant la lenteur du temps,
On grandit dans l'impatience
De pouvoir se compter vingt ans.
Tout imberbe jeune homme aspire
A cet âge qui lui sourit :
Il ne sait pas ce qu'il désire,
Car bientôt il devient conscrit.

S'il tombe au sort, on l'exonère,
Ou, pour partir, il est armé,
Ou bien quelque tare légère
Lui vaut de se voir réformé.
Puis abondent dans sa cervelle
Des rêves dont le diable rit,
Et certaine ardeur lui révèle
De quel bois se chauffe un conscrit.

Comme il n'a pas un cœur de roche
Ni la plus rare des vertus,
L'amour le guette et lui décoche
Un de ses traits les plus pointus.
C'est quelque nymphe blonde ou brune
Qui d'abord lui trouble l'esprit ;
Puis il en rencontre plus d'une
Qui le trouve un peu trop conscrit.

Dans ses débuts il est timide ;
Mais il reçoit maintes leçons.
Rarement on reste candide
Dans la lice ouverte aux garçons.

A chaque instant mis à l'épreuve,
Aux jeux galants il s'aguerrit,
Et donne enfin plus d'une preuve
Des vifs sentiments d'un conscrit.

Sur le carnet de l'hyménée
S'il ne veut pas être un zéro,
Il peut bénir sa destinée,
En palpant un bon numéro.
Or, la chance est aventureuse;
C'est grand bonheur s'il réussit;
Mais s'il a la main malheureuse,
Mieux vaudrait le sac du conscrit.

Promptement s'accroît la famille;
Il devient père coup sur coup;
Vient un garçon, vient une fille,
Puis autant; — c'est déjà beaucoup.
Qu'un plus grand nombre l'environne,
Il s'en alarme, il en maigrit;
Il a quarante ans, et s'étonne
D'être déjà deux fois conscrit.

C'est bien pis quand la soixantaine
Couvre son front de cheveux blancs,
Et que dans sa marche incertaine
Ses genoux, parfois, sont tremblants.
Il rappelle dans sa mémoire
Tout ce que jeune il entreprit,
Et ne peut se résoudre à croire
Qu'on soit si tôt trois fois conscrit.

Si pendant vingt ans il échappe
Encore à la faux du trépas,
Il atteint la dernière étape
Du chemin qu'ont suivi ses pas.
Moi, qui viens d'entrer sous l'empire
De cet âge où tout dépérit,
Dans moins d'un an, je pourrais dire :
Me voilà quatre fois conscrit.

Quoi ! c'est là de la vie humaine
Le maximum ou peut s'en faut !
Si du moins, quand Dieu nous y mène,
Nous n'avions plus aucun défaut :
Mais non, — la mort seule délivre
De tous les travers de l'esprit ;
On n'a pas même appris à vivre
Lorsque l'on part cinq fois conscrit.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION

NOTICE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA CAMPAGNE DE 1813

Par M. le colonel PARIS

Le travail que voici n'est peut-être pas d'un grand mérite comme rédaction; mais il se recommande, j'en ai la conscience, par *l'exactitude*, la *vérité*, la *sincérité*: la confiance qui m'était accordée dans le poste que j'occupais alors mettait entre mes mains tous les états de situation des corps et des services, tous les rapports officiels et confidentiels du ressort de l'Etat-Major; j'ai pris note soigneusement de tous ainsi que de ce que j'ai *vu;* ce que je rapporte ici doit donc être tenu pour exact et authentique, au moins en ce qui touche le 4e corps. Cette véracité, cette sincérité dont je me prévaux ne se rencontre pas toujours dans les rapports officiels, où, d'habitude, on tâche d'atténuer ou dissimuler les échecs reçus. Aussi M. Thiers qui, pour la partie militaire de sa riche et savante *Histoire du Consulat et de l'Empire*, a certainement consulté les archives de la Guerre, a-t-il été plus d'une fois trompé par les documents qu'il y a trouvés. C'est ainsi, par exemple, que,

pour la période qui fait le sujet de ce récit, il évalue nos pertes :

A Gros-Beeren, à 2,000 hommes au lieu de 4,000 réellement perdus; à Interbock, à 15,000 hommes et 20 canons au lieu de 24,000 hommes et 45 canons; à Waterburg, à 500 hommes au lieu de 2,400 hommes et 9 canons.

Voici, à l'appui de mon assertion, ce que m écrivait un de nos officiers-généraux les plus instruits et les plus capables, le général de division Trochu : «Rien ne res-
» semble moins à la guerre que l'opinion qui s'en forme
» dans le public par les relations officielles. Ces rela-
» tions (qui font malheureusement l'histoire) faussent
» toujours, plus ou moins, dans des intérêts divers, la
» vérité. Dans votre notice, si simple dans la forme, si
» impartiale et désintéressée au fond, la vérité est très-
» apparente, la vérité et la *réalité*. C'est bien là la
» guerre malheureuse, presque désespérée, la guerre
» de la fin.

» Les grands dévouements restés obscurs et inconnus,
» les grandes ignominies et les grandes lâchetés, de
» grands efforts, de grands désordres, d'effroyables
» abus, tout se coudoie et tout se heurte, sous les plus
» étonnants contrastes, dans ces redoutables crises.
» Celle-là dépassait dans ses proportions tout ce qu'on
» avait vu jusque-là et tout ce qu'on a vu depuis. C'était
» à la fois la crise des armées et la crise des empires ;
» une effroyable déroute que rien ne pouvait conjurer,
» car (votre récit le montre clairement) *l'autorité mo-*
» *rale* du nombre, de la force, du sentiment, nous avait

» échappé parce que nous en avions trop longtemps
» abusé. »

A la reprise des hostilités après l'armistice, l'Empereur avait réparti ses forces comme il suit :

Le maréchal prince d'Eckmühl, avec 50,000 hommes, occupait Hambourg et les bouches de l'Elbe.

Trois corps d'armée séparés observaient la Bohême : les Polonais à Gabel, Vandamme avec le 1er corps sur la rive droite de l'Elbe, le maréchal Saint-Cyr avec le 14e sur la rive gauche.

L'empereur s'était porté de sa personne sur l'Oder avec sept corps d'armée.

Enfin les 4e, 7e et 12e corps, avec le 3e de cavalerie, devaient marcher sur Berlin pour empêcher la jonction des Suédois avec les Prussiens. Cette dernière armée avait pour général en chef le maréchal duc de Reggio, commandant du 12e corps, et sa force totale était d'environ 75,000 hommes, avec 216 bouches à feu.

Le 12e corps était composé d'une division française et de deux divisions bavaroises ; le 7e, commandé par le général comte Reynier, avait une division française et deux divisions saxonnes ; le 4e, sous le général comte Bertrand, avait la division française Morand (12e), la division italienne Fontanelli (15e), et la division wurtembergeoise du comte de Franquemont (32e) : la première était de douze bataillons formant à peu près 7,700 hommes ; la seconde de quatorze bataillons, et 8,200 hommes ; la dernière de huit bataillons et 7,200 hommes, avec une brigade de cavalerie légère de 1,000 chevaux.

L'artillerie comptait 72 bouches à feu, dont deux batteries dites de douze ou *de position*. Total en nombre rond 75,000 hommes. Trois régiments à quatre bataillons, chacun formant une brigade, composaient la division Morand : c'étaient le 8e léger, les 13e et 23e de ligne, vieilles troupes venues d'Illyrie avec le maréchal Marmont.

Le comte Bertrand, militaire instruit, ingénieur distingué, homme doux, adroit et insinuant, était plus propre à la dignité qu'il occupa plus tard, celle de grand maréchal du palais, qu'au commandement d'une armée. Il n'avait ni le coup-d'œil militaire, ni la pratique des manœuvres, ni l'habitude du soldat; aussi, sentant son insuffisance, s'était-il livré à la direction du général Morand, qui, peut-être, lui avait été donné pour Mentor. C'était d'ailleurs un homme plein d'honneur, de délicatesse et de désintéressement, que nous avions vu pendant l'armistice, à Sprottau en Silésie, payer de ses deniers toutes les dépenses de sa maison alors que l'entretien de l'armée était à la charge du pays.

Le comte Morand, réputé l'un de nos meilleurs généraux d'infanterie, était homme d'expérience, de science militaire et de jugement; mais quoiqu'il n'eût encore que quarante-deux ans, il était déjà obèse, et un peu lent à prendre ses dispositions, généralement très-judicieuses.

Le comte Fontanelli, ministre de la guerre du royaume d'Italie, débutait dans le commandement, mais il se forma vite : brave, bon tacticien, d'un extérieur imposant, de manières affables et nobles à la fois, bienveillant pour

ceux qui servaient bien, il se montrait fort rigide pour le maintien de la discipline, et ce n'était pas sans cause, car il avait trouvé sa division désorganisée par la mollesse de son prédécesseur, le général Seri. Sous son commandement les troupes italiennes reprirent de l'ardeur et de la solidité. On remarqua aussi que, tandis que tant de généraux laissaient leurs soldats au bivouac pour aller s'établir à l'aise dans quelque maison ou château du voisinage, Fontanelli faisait toujours dresser sa petite tente au milieu de sa division.

Le comte de Franquemont, réservé, sérieux, taciturne, d'un sang-froid presque apathique, conservait au milieu des plus grands périls le même calme imperturbable qu'il apportait dans ses relations diverses. Bon général, plein d'honneur et d'élévation, il se comporta de la manière la plus noble et la plus généreuse envers le comte Bertrand, de qui il pouvait croire avoir à se plaindre. Ses Wurtembergeois, braves et disciplinés, manquaient rarement de vivres, de munitions, de secours pour les malades et les blessés, grâce aux soins que les chefs apportaient au bien-être de leurs soldats; leur cavalerie, quoique jeune comme presque toute celle de l'armée était des meilleures. Ils avaient d'abord montré assez d'ardeur, mais ils se fatiguèrent à la longue d'une cause qu'ils ne regardaient pas comme la leur, ne combattirent plus que mollement, et battaient en retraite dès qu'ils pouvaient le faire sans se déshonorer. On avait d'ailleurs fait la faute de les humilier en mettant leur cavalerie, qui avait à sa tête un brigadier de leur nation, sous le commandement d'un général de brigade

français assez peu recommandable de sa personne.

Le 4e corps quitta ses cantonnements de Silésie le 13 août, et, passant par Luckau (petite ville qu'on venait de fermer d'une enceinte bastionnée en terre, et où le 12e corps laissa garnison) se réunit le 18 aux deux autres corps à Baruth, sur la frontière de la Saxe, à six milles (42 kilomètres) de Berlin. Là, l'armée prit pour six jours de biscuits, et le 21 se mit en marche sur cette capitale en trois colonnes : le 4e corps, à la droite, se dirigeait sur Schünow, laissant à droite Zassen et la position de Mittenwald, sur la grande route de Luckau à Berlin : le 7e corps, au centre, marchait sur Wendorf, et le 12e corps, à la gauche, avec le 3e corps de cavalerie, sur Trebbin.

Le 21 au soir, on vit des partis ennemis avec lesquels on engagea quelques escarmouches.

Le 22 au matin, l'armée, arrivée à la hauteur de Schünow, se trouva en présence de l'ennemi, qui occupait les trois défilés de Gühnsdorf, de Wittstock et de Trebbin, lesquels aboutissent à la plaine de Berlin.

D'après les rapports des prisonniers et des déserteurs, l'armée ennemie, sous les ordres du Prince royal de Suède (Bernardotte), était forte de 86,000 Prussiens, Russes et Suédois, savoir : 15,000 à Trebbin, 21,000 à Wittstock, et 50,000 partie à Gühnsdorf et partie en réserve au point de jonction des trois défilés.

Ces positions, que couvraient des lacs, des marais et des bois, furent attaquées sur toute la ligne le 22 dans l'après-midi par un temps pluvieux.

Le défilé de Gühnsdorf consiste en une chaussée de

cinq à six mètres de largeur traversant les marais qui s'étendent entre ce village et celui du Schuttzendorf; en avant de Gühnsdorf, sur une petite éminence, une redoute grossièrement ébauchée et armée de deux pièces de campagne en défendait l'abord. Entre la redoute et le village le terrain est humide et boisé, et à droite est un assez grand lac. Dix bataillons, et huit escadrons de landwehr prussienne défendaient cette position; la division italienne l'enleva rapidement avec quelques prisonniers, un drapeau, et les deux canons de la redoute. Le soir elle occupa Gühnsdorf, la division Morand occupa Schultzendorf, et les Wurtembergeois Werben en seconde ligne.

Les 7e et 12e corps avaient, après de brillantes affaires, occupé l'entrée de deux autres défilés.

Dans cette position, l'armée refusait l'aile gauche : le général Bertrand se borna donc à jeter la division italienne en tirailleurs dans les bois au delà de Gühnsdorf, où elle escarmoucha jusqu'à trois heures après-midi. A cette heure, la pluie, qui toute la journée était tombée abondamment, redoubla d'intensité, et fit cesser le feu.

Le 4e corps et les Prussiens avaient repris leurs positions du matin, lorsque, à quatre heures, on entendit avec étonnement la canonnade s'engager du côté du 7e corps, avancer un peu, puis reculer rapidement. Le général Reynier avait débouché des positions enlevées la veille et marché sur Gross-Beeren, à deux milles (14 kilomètres de Berlin) dont il s'était facilement emparé. Mais au sortir de ce village, il avait trouvé l'ennemi si avantageusement posté qu'il avait été vigoureusement

repoussé, puis mis en pleine déroute avec perte d'environ 4,000 hommes et 16 bouches à feu, revers attribué au mauvais esprit des deux divisions saxonnes.

Notre centre enfoncé, la retraite devint indispensable; elle commença le 24 au matin, à petites journées, en bon ordre dans les 4e et 12e corps, qui ne laissèrent rien aux mains de l'ennemi, brûlant les voitures qui ne pouvaient pas suivre ; quant au 7e corps, il perdit beaucoup d'équipages. Chaque corps marcha ainsi isolément vers le sud jusqu'à Interbock, où toute l'armée se trouva réunie le 27 au soir.

Le 28 dans l'après-midi, l'ennemi parut et fit une attaque sur la droite du 4e corps qui dura de cinq à sept heures et demie ; il fut vigoureusement repoussé par les Wurtembergeois appuyés de quelques bataillons français. Il avait présenté environ 3,000 hommes de cavalerie, quelque infanterie, et une batterie de six pièces.

Le 29, l'armée continua sa retraite sur Wittemberg à travers de vastes plaines sablonneuses, légèrement ondulées, dépourvues d'eaux courantes, et où l'on ne trouvait pour s'abreuver que de rares puits et des mares dont l'eau promptement troublée par les chevaux, devenait bourbeuse et infecte. Les villages étaient désertés à notre approche, tout était caché ou détruit; dès lors point de bétail, et le soldat n'avait guère pour se nourrir que sa ration de biscuit et les pommes de terre encore en fleur qu'il déterrait dans les champs. L'ennemi ne cessait de nous harceler, sans toutefois s'engager de manière à en venir à des affaires sérieuses.

Le 3 septembre l'armée arriva sur les hauteurs en

avant de Wittemberg et en arrière du village d'Enper. Ici le maréchal prince de la Moskowa vint, le 4, prendre le commandement en chef à la place du duc de Reggio, qui resta à la tête du 12e corps. L'ennemi avait attaqué la division italienne le 3 et la division wurtembergeoise le 4, mais avait été chaque fois repoussé avec perte.

Le prince de la Moskowa avait l'ordre de marcher de nouveau sur Berlin : l'armée commença son mouvement le 5, et se porta sur Zahna, petite ville assise sur la rivière de ce nom au milieu d'une plaine marécageuse. En en débouchant, le 12e corps, qui tenait la tête, trouva le corps prussien de Tauenzien, fort de 23 à 25,000 hommes, établi sur des hauteurs peu éloignées; après une vive canonnade et quelques charges à la baïonnette, l'ennemi fut chassé de ses positions et poursuivi énergiquement ; il laissa le champ de bataille jonché de morts et de blessés, spectacle qui ne nous avait pas encore été donné, car dans toutes les affaires que nous avions eues jusque-là avec les Prussiens, nous les avions toujours vus prendre le temps et le soin d'enlever en se retirant les uns et les autres. Le 4e corps n'avait eu qu'un léger engagement sur sa gauche, et le 7e n'avait, non plus que le 3e corps de cavalerie, pris aucune part à l'affaire. L'armée passa la nuit dans les villages en avant de Zahna.

Le 6, à sept heures du matin, le 4e corps, qui avait pris la tête, marcha sur Interbock et devait être suivi par les deux autres. La division de cavalerie légère du général Lorge avait à nous éclairer et à nous couvrir;

mais, toute formée d'hommes et de chevaux également neufs, elle nous était plutôt gênante qu'utile.

Vers neuf heures, on aperçut sur la gauche d'épais nuages de poussière et une cavalerie assez nombreuse qui nous côtoyait sans nous attaquer.

A neuf heures et demie, la division italienne qui marchait en tête du 4e corps, arriva près du village de Dennewitz, situé au delà d'un ruisseau coulant à peu près de l'est à l'ouest et dont les bords sont marécageux. Un pont de pierre conduit au village; à droite est un étang; à gauche, sur une éminence, un moulin à vent; plus en avant, toujours sur la gauche, un mamelon dominant; au delà du village, le terrain va s'élevant par une pente très-douce jusqu'à une assez grande distance; plus loin, sur la droite, sont de petits bois de sapin; tout-à fait à droite sur le ruisseau, est le village de Rorbuck distant de Dennewitz d'environ un demi-mille (3 ou 4 kilomètres). Tout le terrain en avant de ces deux villages est assez uni; de ce côté-ci du ruisseau, les collines dominent la rive opposée.

On jeta à la hâte pour l'infanterie un petit pont au-dessous du Dennewitz, tandis que la cavalerie puis l'artillerie s'engageaient dans le village même par le pont de pierre.

A neuf heures trois quarts ces troupes commençaient à se déployer en avant de Dennewitz, lorsque l'ennemi, démasquant ses batteries, fit pleuvoir une grêle de boulets et d'obus; à cette décharge inattendue la cavalerie tourna bride dans le plus grand désordre, encombrant l'artillerie qui la suivait: celle-ci parvint cependant à se

dégager et fit bientôt taire le feu de l'ennemi qui se porta alors sur notre gauche.

Alors l'infanterie légère du général Hulot occupa le mamelon de gauche, que flanquaient les deux batteries de 12 tenues à cet effet en arrière; une autre brigade française et la division italienne se formèrent sur deux lignes en avant de Dennewitz, la gauche appuyée au moulin à vent; la 3e brigade française et la division wurtembergeoise garnirent les hauteurs de gauche dans une direction à peu près perpendiculaire au cours du ruisseau.

On voulut d'abord faire charger la brigade de cavalerie légère du général Merlin, mais elle fut ramenée dans le plus grand désordre et poursuivie si vivement par les lanciers prussiens, que Français et ennemis traversèrent pêle-mêle nos deux lignes d'infanterie qui s'étaient formées en carrés. Dans la bagarre un carré italien fut enfoncé, mais les autres tinrent bon, quoique se tirant les uns sur les autres en même temps qu'ils tiraient sur l'ennemi. A cette malencontreuse charge en succéda une autre plus heureuse exécutée par nos lanciers polonais, qui enfoncèrent plusieurs carrés et firent beaucoup de prisonniers, qu'ils ne purent toutefois ramener faute d'être soutenus.

Cependant l'ennemi rassemblait des masses imposantes à notre gauche et sur le centre. Une forte colonne russe s'avança pour tourner le 8e léger (brigade Hulot) et l'avait même débordé sans obstacle parce que les épais nuages de poussière qu'un vent violent éleva toute la journée, empêchaient de distinguer les objets et firent

qu'on avait d'abord pris cette colonne pour une des nôtres supposée en retraite. On reconnut enfin la méprise, et nos deux batteries de 12 firent sur les Russes un feu si nourri et si bien dirigé qu'ils durent se retirer. L'ennemi, qui sentait l'importance de cette position, redoubla ses efforts et réussit à l'enlever. Nous pûmes la reprendre; mais le général Hulot n'étant plus en état, faute de munitions, de résister aux nombreuses colonnes ennemies, fut forcé de nouveau d'abandonner le mamelon, et une artillerie formidable s'y établit pour nous foudroyer.

Pendant que le 4e corps soutenait glorieusement cette lutte inégale, le 7e, qu'on attendait depuis longtemps et qui n'arriva qu'à deux heures, vint relever la 3e brigade française et la division wurtembergeoise; celle-ci se porta en avant de Dennewitz à la droite des Italiens, et la brigade française alla rejoindre le général Hulot.

Peu de temps après survint le 12e corps; il devait d'abord prendre l'extrême droite, mais il fut porté à la gauche du 7e, qui, après un léger combat, pliait dans le plus grand désordre, et, encore cette fois, ce furent les deux divisions saxonnes qui donnèrent le signal de la déroute.

L'ennemi avait réuni la totalité de ses forces et se déployait sur toute la ligne : à droite, un corps considérable établi sur les hauteurs, en avant de Interbock, nous en interdit l'accès lorsque nous voulûmes y diriger notre retraite; au centre, des masses d'abord repoussées par nos batteries, avaient profité de la trouée laissée par la déroute du 7e corps; à gauche, le 12e corps,

en face de forces bien supérieures, et une partie de son artillerie démontée, fut forcé aussi d'abandonner le terrain.

A cinq heures le 7e et le 12e corps étaient en pleine retraite ou plutôt en pleine déroute. Le 4e corps, qui se battait sans relâche depuis plus de sept heures, et n'avait cédé que pied à pied, se trouvant isolé et craignant d'être coupé, commença son mouvement rétrograde avec beaucoup d'ordre et repassa le ruisseau, les Wurtembergeois à Rohrbech, les Français et les Italiens entre ce village et Dennewitz. On tint quelque temps sur les hauteurs en face de Rohrbech, mais enfin, l'obscurité arrivée, la déroute se mit à son tour dans des troupes épuisées de fatigue et d'inanition; les lanciers polonais seuls avec les Wurtembergeois surent conserver un ordre complet, couvrir la retraite, et repousser toutes les attaques.

L'armée se retira sur Torgau; le 4e corps par Dahme où il arriva à une heure après minuit, le 7e et le 12e corps par Schweinitz : ceux-ci sans être poursuivis. Mais le 23e de ligne, qui formait l'avant-garde du 4e corps, fut surpris à Dahme, le 7 au matin, par une forte colonne venant de Luckau, et perdit un bataillon presque entier et deux pièces de canon. Le 4e corps corps arriva ainsi, le 8 au matin, à Zeckeritz, en avant de Torgau, où étaient déjà rendus les deux autres. Le général Bertrand voulut tenir là, mais il fut forcé de se retirer précipitamment sous les murs de Torgau, après s'être vu enlever un bataillon du 13e de ligne.

Tant dans la bataille de Interbock que dans la retraite,

le 4e corps avait perdu environ 9,000 hommes, 18 bouches à feu, plus de 150 caissons ou voitures, et dû laisser à Torgau 15 pièces hors de service. La perte des deux autres corps fut moindre sans doute, mais on peut compter qu'en tout l'armée perdit bien de 24 à 25,000 hommes et de 45 à 50 bouches à feu. Tel fut le résultat de la bataille à laquelle les Français ont donné le nom de *Interbock* et les ennemis celui de *Dennewitz*. Notre défaite ne fut cependant pas sans honneur, car on faisait monter la force de l'armée coalisée à plus de 110,000 hommes.

Presque en même temps que le prince royal de Suède nous rejetait derrière l'Elbe, Macdonald, battu à Jauer le 27 août, était forcé d'évacuer la Silésie avec des pertes à peu près égales aux nôtres, et la défaite de Vandamme faisait perdre à Culm tous les fruits de l'étonnante victoire de Dresde, victoire dont les bulletins, il faut le dire, n'avaient pas trop exagéré les résultats, car il est avéré que 15,000 prisonniers étaient bien arrivés à Mayence, et qu'un grand nombre avaient été, dans le trajet, repris par les partis ennemis.

De Torgau l'armée fut dirigée sur Leipsig; mais à Wurtzen, elle reçut contre-ordre et revint prendre position autour de Torgau. Elle y séjourna huit à dix jours, pendant lesquels près de 3,000 hommes du 4e corps tombèrent malades de fatigues et de privations. C'est alors que le 12e corps ayant été dissous, nous reçûmes 800 hommes de cavalerie westphalienne, et le 137e de ligne, régiment formé de cohortes romaines et toscanes, et fort seulement de 900 hommes, tristes soldats.

Le 20 septembre, l'armée se remit en marche descen-

dant l'Elbe jusqu'à Wittemberg. En arrivant à Wartemburg, le 4e corps trouva ce village occupé par l'ennemi, qui avait jeté un pont sur l'Elbe près d'Elster. Attaqué sans succès comme sans ardeur par le 137e régiment, il repassa l'Elbe néanmoins dans la crainte d'une nouvelle attaque plus vigoureuse, et replia son pont. Ici le 4e corps reçut encore près de 2,600 hommes, mais, malgré tous ces renforts, il ne comptait au 1er octobre que 14,000 hommes présents sous les armes; depuis le 10 septembre il en avait perdu 4,000 par les maladies, la désertion et le feu, soit en tout plus de 15,000 hommes depuis la reprise des hostilités, sur 29,300.

De Wartemburg, l'armée, après quelques marches et contre-marches, se porta sur Dessau, où le prince royal de Suède cherchait à passer l'Elbe. Le 30 septembre, le 4e corps prit position à Worlitz, le 7e près de Dessau, et le maréchal Ney établit son quartier général à Jnitöz, à une petite lieue de Dessau sur la Mulda.

Pendant que le prince royal effectuait le passage de l'Elbe à Rosslau près de Dessau, le général Blucher s'était reporté à Elster et avait jeté deux ponts sur l'Elbe. Le maréchal Ney détacha promptement sur Wartemburg le 4e corps qui, déduction faite des détachements laissés à Worlitz et autres lieux, ne présentait pas plus de 11,000 combattants.

A cet endroit l'Elbe forme un arc de cercle qui a pour corde une ligne allant de Wartemburg à gauche jusqu'à Bleddien à droite; de l'un à l'autre village s'élève une digue en avant de laquelle sont des étangs,

Autrichiens, Suédois; nos alliés ne songeaient qu'à nous quitter et même à nous trahir, et déjà l'on avait vu des bataillons et escadrons saxons et westphaliens passer en corps à l'ennemi. L'Empereur ne devait donc compter que sur les Français, et sur les Italiens, peut-être, autant qu'on peut compter sur des soldats de nouvelle levée, dépourvus d'instruction et d'expérience. Telle était d'ailleurs notre infériorité numérique, que l'Empereur, afin de présenter plus de front, avait ordonné que toute l'infanterie fût formée sur deux rangs au lieu de trois, ce qui ne s'était presque jamais vu; les instructions furent dans la nuit du 15 au 16 données aux régiments à cet effet.

Ce même jour 15, le général de Franquemont reçut de son roi l'ordre de nous quitter tout de suite; mais par un sentiment noble et généreux, en notifiant cet ordre au comte Bertrand, il prit sur lui d'offrir, pour ne pas opérer subitement un vide dans nos rangs en ce moment critique, d'occuper quelques positions où il pût faire nombre sans combattre, et cette offre fut acceptée avec reconnaissance.

Leipsig est situé sur l'Elster, qui en longe la côte occidentale et dont des bras traversent le faubourg de Lindenau et la route de Lutzen. Le 4e corps, avec la division Margaron (formée de bataillons nouveaux tout récemment arrivés de France), couvrait Leipsig de ce côté; le corps du maréchal Marmont était au nord sur la route de Hall; le gros de l'amée se développait à l'est et au sud.

Le 16 octobre, à dix heures du matin, la bataille com-

mença de toutes parts par une canonnade tellement nourrie qu'elle semblait un feu de file. La division Morand à gauche de Lindenau, et la division Margaron à droite, formaient une ligne dont les deux extrémités s'appuyaient à l'Elster et dont le front était protégé par deux redoutes fortement armées; la division italienne était en réserve en arrière de Lindenau; l'artillerie était en batterie à droite et à gauche de la chaussée; quant à la division wurtembergeoise, elle était censée défendre la porte de Hall et les parties de l'enceinte les plus voisines.

Les divisions Morand et Margaron furent attaquées vivement par les corps de Giulay et de Lichtenstein, qu'elles repoussèrent, non sans essuyer de grandes pertes, surtout par le feu de l'artillerie. Vers le soir, comme elles commençaient à faiblir, le général Bertrand porta en avant de Lindenau dix-huit pièces dont le feu balança celui de l'ennemi et nous assura la possession de ce point.

Au nord, le maréchal Marmont avait été chassé de sa position avec perte considérable d'hommes et de canons. A l'est et au sud, l'Empereur avait repoussé l'ennemi et gagné une lieue de terrain. — En somme, nous avions eu l'avantage.

Le 17, l'ennemi ayant encore été renforcé par l'arrivée du corps russe de Benningsen, l'Empereur reconnut la nécessité de céder le terrain conquis la veille, et reprit à peu près ses premières positions. Il paraît que, malgré la défection qui venait de se déclarer de la Bavière et du Wurtemberg, il n'avait pas encore songé à la retraite; le

nouvel état de choses l'y décida, et le 4e corps fut désigné pour l'ouvrir.

Le 18 au matin donc, nous partîmes de Lindenau avec les divisions d'infanterie Guilleminot et Margaron en plus, et avec le 5e corps de cavalerie commandé par le comte Milhau et composé de deux divisions de dragons et d'une division légère, les trois arrivant d'Espagne. On fit en même temps évacuer tous les malades et blessés un peu en état de marcher. C'était un spectacle navrant que ces milliers d'hommes se traînant plus ou moins péniblement sur la route.

Cependant le feu avait recommencé de toutes parts avec une effroyable énergie ; de toutes parts on entendait l'explosion des caissons, et l'on voyait des villages en flammes. C'est dans cette fatale journée, au beau milieu de l'action, que nous fûmes abandonnés par ce qui nous restait de Westphaliens et de Saxons, ainsi que par la brigade de cavalerie wurtembergeoise du général Nordmann (celle-ci ne faisant pas partie de la division Franquemont), qui tournèrent instantanément leurs armes contre nous : honteuse et funeste trahison qui força l'Empereur à se resserrer encore plus autour de Leipsig.

Le 4e corps, après avoir chassé l'ennemi de Gross-Zehtcher et y avoir fait 800 prisonniers, se dirigea sur Lutzen, où il arriva le soir sans autre obstacle que d'être un peu harcelé sur sa gauche par quelque cavalerie. Il ne s'y arrêta pas, et continua sa marche sur Weissenfels, qui a un pont sur la Saale. En y arrivant, à une heure du matin, l'avant-garde trouva à l'hôtel de

ville trois officiers prussiens qui venaient faire les logements pour neuf bataillons. Si cette troupe nous avait devancés, la retraite de la grande armée pouvait être fermée, le défilé de Weissenfels étant le seul qui ne fût pas occupé par l'ennemi. Un de ces partis qui depuis longtemps infestaient nos derrières et interceptaient nos communications avec la France, était, peu de jours avant la bataille de Leipsig, venu à Freyburg-sur-l'Unstrute, dont il avait détruit le pont de pierre, puis à Weissenfels, dont il voulait brûler le pont couvert qui est tout en bois ; mais il se laissa fléchir par les habitants et se borna à en enlever les madriers. On le rétablit facilement, et, au matin, on fit passer sur la rive gauche les équipages, la cavalerie, et une partie de l'infanterie ; la division Guilleminot garda le côté de Leipsig, et le reste fut réparti dans la ville et sur différentes routes qui y aboutissent.

Dans la journée du 19, arriva la cavalerie légère des généraux Lorge et Fournier, et le soir, grande foule d'équipages et de fuyards, qui nous apprirent le désastre de la bataille. Pendant ce jour et pendant la nuit suivante, on avait pu établir sur la Saale deux ponts de radeaux au moyen d'une immense quantité de bois de construction et de bois flotté qu'on trouva sous la main la nuit du 19 au 20 et toute la journée du 20, ce fut un passage incessant d'artillerie, d'équipages, de cavalerie, d'infanterie, dans le plus grand désordre, qu'on laissait filer sans s'occuper de les rallier et de les réorganiser.

Dans la matinée, était arrivé l'Empereur lui-même

avec la vieille garde. Il avait cru devoir faire sauter le pont de Lindenau sur l'Elster, laissant en arrière et sacrifiant ainsi deux corps d'armée pour sauver le reste. On voulut alors en faire peser la responsabilité sur le colonel de génie Montfort, qu'on accusait d'avoir fait sauter le pont sans ordre, et on annonça sa mise en jugement ; mais le fait est qu'aucune suite ne fut donnée à cette affaire.

Le 4e corps, avec les deux divisions d'infanterie et le corps de cavalerie qui lui avaient été adjoints, partit dans l'après-midi du 20 pour Freyburg, où il arriva avant la nuit. Le pont fut assez facilement rétabli, et l'on fit en outre des ponts de radeaux sur lesquels passèrent dans la soirée même le 4e corps et une partie des débris de l'armée.

Le 21, le comte de Franquemont se sépara de nous, se chargeant toutefois, toujours le même, d'escorter nos équipages jusqu'au delà de Fulda, avec les quelques huit cents hommes qui lui restaient de sa division.

Le même jour le 4e corps continua sa marche jusqu'à Kosen, qui a un pont sur la Saale, pour la communication de Leipsig à Ehrfurth par Naumburg. La rive gauche est basse et unie jusqu'à une certaine distance; l'ennemi l'occupait ainsi que le village, qui est sur la rive droite. Celle-ci est bordée de hauteurs boisées et escarpées dont nous occupâmes les crêtes, et nous réussîmes, avec peu de pertes, pendant que l'armée défilait derrière nous, à contenir l'ennemi qui voulait lui couper la retraite.

Nous nous remîmes en marche le 22 avant le jour, nous dirigeant sur Auerstadt et de là sur Ehrfurth, tou-

jours harcelés et nous maintenant toujours, favorisés que nous étions, dans notre infériorité, par d'épais brouillards qui ne se levaient que deux à trois heures dans l'après-midi.

C'est dans une de ces affaires que le 4e corps faillit perdre son artillerie et ses équipages, et voici comment :

Arrivés le 24 à Buttelstadt, une division de dragons couvrant notre droite, nous rencontrâmes plus loin un ruisseau très-encaissé, que le comte Bertrand passa sur un pont avec l'avant-garde et l'état-major. Le reste suivait; mais il arriva que nos dragons ayant, le ruisseau passé, tenté une charge sur des hussards prussiens, beaucoup plus nombreux et soutenus par une forte artillerie, furent ramenés en désordre sur notre colonne qui se forma en carrés et put ainsi continuer sa route sans accidents; mais si les convois qui suivaient avaient à leur tour passé le ruisseau, leur perte était certaine : heureusement le général Guilleminot, qui faisait l'arrière-garde, vit le péril, et fit remonter le ruisseau aux convois sans le franchir; et, couverts ainsi sur leur flanc droit, ils parvinrent sains et saufs au bivouac, où tout le monde les croyait perdus.

L'armée arriva donc le 24 et le 25 à Ehrfurth, où elle s'arrêta deux jours. On a dit que l'Empereur voulait y tenir et qu'on eut beaucoup de peine à lui faire abandonner un dessein désespéré qui aurait consommé notre perte. C'est là qu'il apprit qu'une armée bavaroise se portait sur Hanau. Il donna l'ordre du départ, et confia l'arrière-garde au 4e corps auquel il joignit la jeune garde, commandée par le duc de Trévise. Le gros de

l'armée se dirigea sur Hanau par Gotha, Eisenach et Fulda, non sans abandonner force équipages, caissons et artillerie.

Le 30, l'Empereur arriva près de Hanau, où il trouva l'armée bavaroise, forte de plus de 50,000 hommes. L'affaire commença de notre côté avec cinq pièces de canon seulement, avec lesquelles l'avant-garde soutint les premiers efforts de l'ennemi pendant que l'Empereur recueillait l'armée, qui suivait la grande route sur une seule colonne longue de six à sept lieues. La bataille dura jusqu'au soir; la vieille garde y fit des prodiges; les Bavarois furent chassés de toutes leurs positions et rejetés au delà de Hanau, laissant le champ de bataille couvert de morts. Les bulletins ont porté à 6,000 le nombre des prisonniers qu'on leur fit ; il est certain qu'il n'en arriva que 1,500 à Mayence.

Le 31, le 4e corps, qui s'était à son tour établi à Hanau, fut attaqué vers midi par les Bavarois qui, revenant sur leurs pas après le départ de l'Empereur, surprirent et parvinrent à reprendre la ville, dont les portes étaient assez mal gardées par les huit à neuf cents hommes qui restaient alors de toute la division italienne. Cette attaque avait été si soudaine et le succès si rapide, que le général Bertrand et son état-major faillirent être surpris à table et n'eurent que le temps de sauter à cheval. Les divisions Morand et Guilleminot, après avoir mis le feu au faubourg, tinrent ferme sur la rive droite de la Kintzig, et, non sans des pertes sensibles, empêchèrent de Wrède de pousser plus loin son succès.

Pendant que ceci se passait, le 5e corps de cavalerie,

qui comptait encore 2,500 chevaux, et auquel on avait adjoint une batterie légère de la vieille garde, couvrait la droite de notre retraite. Le 30, il n'avait eu aucun engagement ; mais le 31 il avait eu affaire à 6,000 Cosaques et Bavarois que les dragons repoussaient vigoureusement. Si la division légère ne brilla pas comme eux, la faute en fut imputée à son chef, qui réservait son courage pour d'autres occasions.

Tandis que le 4e corps combattait à Hanau, le reste de l'armée filait sur Francfort, où elle arrivait dans la matinée du 1er novembre pour continuer sa route vers Mayence.

Le 3, l'arrière-garde atteignit Hochein, village qui n'est qu'à une lieu de Cassel, tête-de-pont de Mayence. On s'occupa de le fortifier par des redoutes et des batteries, mais c'était vouloir tenir en une position qui n'était pas tenable. Ces ouvrages étaient encore imparfaits quand ils furent attaqués, le 9 après-midi, par des forces bien supérieures. Après deux heures de combat, le général Guilleminot fut obligé de se retirer sur Costheim et sur Cassel, postes pour ainsi dire sous le feu de la place, avec perte d'environ 900 hommes et de quelques canons.

A la suite de ce dernier échec, on se mit à armer et fortifier Mayence conjointement avec Cassel et avec Costheim, qui assurait les communications entre ce point et les îles du Mein.

L'affaire du 9 était la dernière de la campagne de 1813. Telle fut la clôture de cette campagne dont la première partie avait été si glorieuse ; tel fut le terme de

cette retraite si affreuse pour qui n'avait pas vu celle de 1812. Quel hideux spectacle que ces immenses débris de la grande-armée, canons, caissons, fourgons, équipages, carrosses, voitures de toutes sortes (1) encombrant pêle-mêle la seule route qu'on suivît, perdus dans les boues ou abandonnés faute d'attelages, chevaux morts ou mourants, cavaliers démontés, fantassins sans fusils, tous avec des vêtements en lambeaux ; les uns se traînant à peine, les autres expirant de fatigue, d'inanition et de misère, et jonchant de leurs cadavres la route, les villages, les villes, et jusqu'aux rues de Mayence ! Et, le croira-t-on, quand dans cette place les établissements publics et même les églises ne suffisaient pas à recevoir les malades et les blessés, et qu'on manquait de moyens de transport pour les évacuer sur l'intérieur, on a vu le maréchal d'empire, gouverneur de Mayence, mettre en réquisition des centaines de voitures pour rentrer les récoltes de ses immenses propriétés de la rive droite !

Voici qui donnera une idée du déplorable état où tant de désastres avaient réduit l'armée : en décembre 1813, le ministre de la guerre demandait aux corps les états

(1) On se ferait difficilement une idée de la multitude de voitures que l'armée traînait à sa suite, indépendamment de celles des centaines de personnages civils que notre retraite amenait après nous. Chaque maréchal en avait quatre ou cinq sans compter les fourgons ; il n'était pas de général, pas de chef de service, presque pas de colonel, qui n'en eût une ou deux ; à l'état-major du 4e corps se voyait un capitaine-adjoint qui avait la sienne. Qu'on s'imagine quelle confusion, quels désordres devaient résulter de cette énorme agglomération d'hommes, de chevaux, de véhicules de toute espèce et de tout pays ! Mais tel était partout le laisser-aller que personne ne songeait à conjurer le mal.

nominatifs *des officiers et sous-officiers sachant lire et écrire !*

C'est cependant cette armée si cruellement désorganisée, qui, pendant les trois premiers mois de 1814, put encore tenir tête à toute l'Europe coalisée : *A toute l'Europe*, moins ce malheureux petit Danemark, qui, dans ces dernières années, a été si odieusement et si lâchement dépouillé, en châtiment sans doute de la fidélité qu'il nous avait gardée un demi-siècle en çà !

LA VIEILLE MENDIANTE

PAR M. ADRIEN BEUQUE.

Elle fut jeune, et peut-être fut belle,
La mendiante aux pauvres vêtements
Qui devant nous et se traîne et chancelle,
Le dos courbé sous le fardeau des ans.

D'un long bâton étayant sa vieillesse,
Comme un trésor elle porte à son bras
Le pain du jour, qu'en sa pieuse adresse,
La charité vient semer sur ses pas.

Pitié ! respect !... oh ! voyez ce visage
Maigre, chétif, creusé de plis nombreux,
Montrant si bien le terrible ravage
Que l'âge infirme apporte aux malheureux !

Elle fut jeune... On adora l'empire
De ce regard maintenant sans éclat ;
Sa lèvre pâle où brilla le sourire
Est veuve, hélas ! de son riche incarnat.

Elle fut belle !.. Ah ! peut-être ses charmes
Avaient séduit de vains adorateurs,
Et fait couler parfois d'amères larmes
Des yeux épris de ses traits séducteurs...

Sa main, jadis mignonne et potelée,
Reçut cent fois les plus tendres baisers ;
Ses petits pieds !... on l'aurait dite ailée
En la voyant glisser à pas légers...

Mais cette main, autrefois sans égale,
La voilà grêle, aride, sans blancheur;
Ces pieds... chaussés d'une ignoble sandale,
Cachent en vain leur sordide maigreur...

Que reste-t-il de sa fraîche figure?
Quelques lambeaux, las! épargnés des vers...
De tant de grâce et de désinvolture?
Un rien sans nom rebut de l'univers!...

O vanité! pur néant! vain mensonge!
Te voilà donc, idole de nos sens,
Corps adoré!... ton règne fut un songe,
Et tu portais le trépas en tes flancs!...

Mais dans ce corps qui s'écroule en ruine
Habite une âme, un ange de beauté...
Ah! révérons l'étincelle divine
Que Dieu dota de l'immortalité!...

En son printemps, fut-elle épouse et mère?
Est-elle enfin veuve ou fille aujourd'hui?...
Las! je comprends à sa grande misère
Que, seule au monde, elle y vit sans appui!...

Prenons pitié des maux de sa vieillesse,
Nous tous encor favoris du bonheur:
Chacun de nous, tombant dans la détresse,
Peut de son sort partager la rigueur!

ÉLECTIONS

DU 28 JANVIER 1868.

A l'issue de la séance publique du 28 janvier, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections,

A nommé,

Associés résidants :

MM. Estignard, avocat général près la Cour Impériale de Besançon.

Blavette, doyen de la faculté des sciences.

Le docteur Lebon, chirurgien adjoint de l'Asile départemental du Doubs.

Associé correspondant :

M. l'abbé Jacquenet, membre de l'Académie de Reims.

PRIX A DÉCERNER.

M. le Marquis de Conégliano a fait savoir à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, depuis la publication de son dernier programme, qu'il mettait à la disposition de cette Compagnie une nouvelle médaille de 300 francs, qu'elle décernera, dans sa séance publique du 24 août 1869, à l'écrivain franc-comtois qui, dans un mémoire remarquable au point de vue du style, aura remis en lumière un fait important de l'histoire de la province ou retracé la vie d'un des hommes célèbres qui lui appartiennent. L'honorable député du Doubs a voulu par ce don gracieux s'associer aux efforts de l'Académie pour développer et propager le goût des lettres dans une province qui est le berceau de sa famille et où son nom est si vénéré. La médaille offerte par lui a déjà provoqué des travaux sérieux, et a été adjugée en deux occasions solennelles. Nous ne doutons pas que l'émulation des jeunes écrivains franc-comtois, ne soit encore excitée par le nouvel appel qui leur est adressé, et qu'ils ne s'empressent de descendre dans une lice où le prix à disputer est aussi honorable pour ceux qui en sont jugés dignes que pour celui qui le propose.

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 28 janvier 1868.

Discours de M. le Président. — Des dangers, qu'au milieu du siècle dernier, couraient les procureurs du roi et leurs familles à l'occasion de la répression du brigandage. . 1
Discours de réception de M. Charles de Vaulchier. . . . 18
Réponse de M. le Président. 30
Les deux Martyrs franc-comtois, par M. l'abbé Pioche. . 32
Un épisode de la vie du grand Frédéric, par M. A. Jobez. . 36
Le Victorial, chronique espagnole, lu par M. le vicomte Chiflet. 65
Pièces de vers, par M. Viancin. 87

Pièces dont l'Académie a voté l'impression.

Notice pour servir à l'histoire de la campagne de 1813, par M. le colonel Paris. 99
La vieille mendiante, par M. Adrien Beuque. 126
Elections. 129
Prix à décerner. 130

Besançon. — Imprimerie d'Outhenin Chalandre fils

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1868

BESANÇON

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS

—

1869

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1868

Président annuel, M. JHANNEZ

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

LES DERNIÈRES FUNÉRAILLES DES DEUX PRÉSIDENTS BOYVIN

Messieurs,

Vous le savez tous, chacun a des instants d'inexplicable mélancolie; l'âme la plus heureuse, la plus ferme se sent tout à coup envahie par une tristesse invincible qui jette un voile terne et glacé sur ses joies les plus intimes. D'où vient cette prédisposition? Est-ce la nostalgie du ciel, comme l'a dit je ne sais plus quel poëte, est-ce l'impuissance des aspirations? Qu'importe. — Cette prédisposition n'en est pas moins réelle. En ces instants où l'âme est enveloppée de mystérieuses chaînes, jamais elle ne découvre le charme des souvenirs heureux, les féeries de la nature. C'est l'heure des tristesses sans causes;

c'est l'heure où nous cherchons au ciel, dans le nuage qui passe, les formes indécises des êtres chéris qui se sont envolés; c'est l'heure où nous demandons aux cités qui se dressent devant nous, plutôt les récits des catastrophes qui en ont fait des ruines, des calamités qui ont promené sur elles la mort et le deuil, que leurs fastes glorieux, que leurs jours de fêtes.

Pendant une des soirées du mois d'avril dernier, j'étais envahi par ce malaise. Assis sur le mont d'Alland, colline qui domine Dole au couchant, j'entendais frémir le vent du midi dans les pins sylvestres qui la couvrent comme une toison hérissée. Le ciel était couvert au loin de ces larges et opaques nuages gris tout chargés de grésil, qui, courant avec la rapidité d'une locomotive dans les espaces éthérés, rendaient la campagne monotone et confondaient dans une même teinte les champs, les arbres et les maisons. Les montagnes du Jura étaient estompées par des brouillards cendrés, impénétrables au regard. Dole se détachait en silhouette crue, noire, dentelée, sur le vert-jaune de la prairie d'Assaut, les collines d'Azans et sur le plateau du Bizard; tout ce tableau sans soleil était triste, humide, froid, sans vie; les seuls bruits qui, se mêlant à celui que produisait le vent dans les pins, parvenaient à mon oreille, étaient les sifflements stridents des machines du chemin de fer. Nul passant ne foulait la route de Paris tracée à mes pieds; j'étais bien seul; rien ne troublait ma tristesse, augmentée par celle de la nature, par la vue des tombeaux de ceux que le ciel m'a ravis.

Tout à coup je fus désagréablement troublé par le son

des cloches. Nouveau motif de regrets! Où sont-elles ces vieilles cloches qui avaient un son si grave, si pur? La grosse cloche surtout, que j'étais si heureux d'entendre quand, aux jours de grandes fêtes, elle projetait au loin sa voix large et pleine, qui remplissait l'espace de son imposante mélopée? La cloche de la Cour, qui avait appelé le parlement aux audiences, et que j'ai entendu dans ma jeunesse sonner celles du tribunal de première instance. Les nouvelles cloches ont je ne sais quel son vitreux qui rappelle les sons fêlés de l'harmonica, étonnent l'oreille et lui déplaisent. Pour fuir cette maussade nouveauté, machinalement je détournai mes yeux du clocher; ils s'arrêtèrent sur cette haute maison Vurry, qui dépasse toutes les habitations qui l'entourent. Cette vieille relique de la ville pillée et incendiée par d'Amboise, me fit oublier les cloches. Ne me disait-elle pas l'impuissance de l'héroïsme (1)? Ne me racontait-elle pas avec une poignante éloquence la trahison victorieuse? N'avait-elle pas abrité Charles d'Amboise, qui, au mépris de la trêve signée entre notre archiduc Maximilien et Louis XI, était entré en Franche-Comté au mois d'avril 1479. Il croyait emporter cette ville par surprise, venger la défaite du violent et rapace sire de Craon; mais ses forces eussent sans doute échoué contre les Dolois, qui lui préparaient une nouvelle *Ruette des morts* (2). Aussi, pour briser leur indomptable courage, il eut recours à la corruption.

(1) Voir le récit de la prise de Dole dans GOLLUT, *Mémoires des Bourgougnons*, liv. XIII, ch. 13.

(2) .....Et feirent en sorte qu'ilz gaignèrent l'artillerie, et qu'ilz tor

C'est dans cette antique demeure (1) qu'il ordonna le massacre; là, on lui raconta les péripéties de la lutte suprême; là, on venait lui narrer comment les Dolois, accablés par le nombre mais toujours vaillants, avaient concentré leur défense sur la grande place; comment bourgeois et habitants « tués et occis, » mais l'honneur resté sauf, avaient vendu chèrement leur vie; comment les derniers défenseurs, cachés dans la cave d'*Enfer*, faisaient un feu terrible sur ses soldats. C'est alors qu'il permit, dérision du vainqueur, qu'on les laissât pour graine, graine héroïque, qui devait produire de nouveaux et glorieux défenseurs de la cité reconstruite, au moment où elle accomplit les deux derniers efforts de son patriotisme expirant.

L'agaçante sonnerie triompha de nouveau; je ne pus me boucher l'oreille et la laisser crier; invinciblement attirée par elle, ma vue se reporta sur le lourd et imposant beffroi de Notre-Dame; mais il me fit échapper encore au bavardage de ses habitantes par les faits qu'il évoqua dans ma mémoire. Chère vieille église qui abritas mon enfance, si, dans ton clocher a crépité le tocsin

nèrent ensuitte Craon et son camp de 14000 homes, diminué de 3000, qui engraissèrent de leurs corps le lieu sur lequel ilz furent en ceste charge étendus, et qui a esté depuis touiours appelé la *Ruette des morts*, à cause de ce que en ce quartier estroict le nombre des morts y fut treuvé bien grand. GOLLUT, *Mémoires des Bourgougnons*, liv. XIII, ch. 10.

(1) De manière qu'il ne resta après le feu aucune chose publique ou particulière sauf une demie maison de Jean Vurry, trésorier général des païs de par-deçà..... Et ne furent saulvées ces portions de maisons, sauf pource que le général Charles d'Amboise logeoit chez Vurry et ne vouloit perdre la commodité de son logis. GOLLUT, *loco citato*, liv. XIII, ch. 13.

d'alarme, de joyeuses volées, franchissant tes larges fenêtres, ont annoncé un jour de victoire aux Comtois réjouis, elles ont proclamé la valeur heureuse des Dolois !

Loin de rappeler mon âme à des songes plus heureux, ces derniers mots, formulés par ma pensée, ne firent que changer la direction de ma triste rêverie.

1636, que sont devenus tes souvenirs de gloire ? Les enfants de la cité savent-ils son héroïque défense ? Savent-ils quel est l'homme énergique qui l'a dirigée, et que, lors de la délivrance, tous acclamaient comme un Sauveur ?

Il avait une noble devise cet homme : *Conscientià et famà !* La renommée, vanité ! Qu'est devenue sa mémoire ? Cependant il consacra sa vie entière à son pays, il le défendit au jour du péril, força à la retraite un ennemi redoutable, fit d'héroïques efforts pour conjurer la famine et la peste, édifia de remarquables monuments, fut l'architecte de ses maisons les plus originales, traça le plan de son hôtel-Dieu, et put dire sans orgueil qu'il avait été *le seul gouverneur de la province* (1) ! Grand politique, historien, mathématicien, poëte, architecte, magistrat et soldat, il donna l'exemple de toutes les vertus privées et civiques que ses descendants recueillirent comme un glorieux patrimoine.

J'avais sous mon regard, au milieu du boulevard Impérial éventré, la nouvelle rue de la Gare, je devinais la maison de ce grand citoyen, le président Jean Boyvin,

(1) V. sa lettre à ses collègues, en date du 29 septembre 1638, dans son éloge, par M. le président Clerc, p. 62.

toit modeste où il passa sa vie, d'où son âme loyale quitta la terre au mois de septembre 1650 (1). Ses fils y naquirent : l'aîné, Marin, prieur de Vaucluse, doyen de Dole, qui fut si populaire, dont les brusques allures décelaient la franchise et la loyauté; le second, Claude (2), « héritier des bonnes méthodes et zèle de son père, » inscrit le premier par Louis XIV sur la liste du parlement qu'il rétablissait, le jugeant digne de la présidence. Hélas! il mourut six jours après. Pouvait-il servir la France, qu'il avait toujours combattue? Aurait-il pu prêter serment à Louis, ce magistrat intrépide? Je le vois, lors du conseil tenu en 1668 (3), pour savoir si l'on se rendrait à la France, pâle à merveille, disant qu'il ne pouvait entendre une pareille proposition; puis, debout, superbe d'indignation, en face du conseiller Gollut, qui improuvait son discours, lui jetant rudement à la face qu'il était un eunuque et tous ceux du même banc des lâches, jurant qu'il ne se rendrait jamais, préférant la mort en si belle occasion. Sa vertu et son mâle courage ont dû cruellement souffrir quand deux fois le pied du victorieux a pesé sur sa poitrine (4)! Aussi son cœur se brisa lorsqu'il sentit, par la dignité que lui conférait le grand roi, sa Franche-Comté chérie devenue à jamais française.

Le réveil des études historiques a rappelé au souvenir

(1) M. Rousset, *Dictionnaire géographique*, article *Dole*, prétend, nous ne savons d'après quel document, qu'il mourut rue des Arènes, n° 10.

(2) Voir sa présentation par le parlement.

(3) Documents inédits, *Mémoires de Jules Chifflet*, t. I, p. 160.

(4) 1668, 1674.

des Dolois les hautes qualités de ces hommes si grands, si simples, si justes, si dignes d'être imités; la rue aboutissant à la petite place, sur laquelle s'étend la façade mutilée de leur modeste demeure, a reçu leur nom. Cette maison portait encore, il y a quelque quarante ans, à l'angle nord-est, au niveau du premier étage, un balcon qui s'allongeait de deux mètres environ, soit sur la face qui regarde la place, soit sur celle qui borde la rue du Collége; on eût dit un léger nid d'hirondelles accroché à une maison hospitalière.

En 1836, croyez-vous que l'on savait l'histoire de ces trois hommes? Quelques rares érudits avaient lu le *Siége de Dole;* d'autres, en petit nombre, en connaissaient le titre. Qui avait entendu parler de Claude? Qui savait l'existence de l'excellent et rude doyen ?

Depuis, on a écrit plusieurs fois l'éloge de Jean Boyvin (1), on y a mêlé les noms de ses deux fils; d'ailleurs, la publication des mémoires de Jules Chifflet vient de les mettre encore plus en lumière; mais nul n'a dit les dernières funérailles des deux présidents. Je puis les raconter; j'y étais, et j'en ai l'image ineffaçable gravée dans la mémoire.

Un matin, vers onze heures, c'était en hiver, deux avocats, autant d'avoués, étaient réunis dans la salle d'audience du tribunal civil; le plaid n'était point encore commencé. Les deux avocats, Me Protat et mon père, étaient revêtus de leurs robes. M. Garnier de Falletans leur annonce qu'il va faire transporter les restes

(1) M. Edouard Clerc, 1856; M. Henri Alviset, discours de rentrée, 1859.

du président Boyvin à la sainte chapelle, qu'il a prié le tribunal et vient demander aux membres du barreau d'accompagner à cette dernière demeure celui dont il descend par les femmes (1), et qui a jeté sur le parlement une gloire si grande et si légitime; de Claude pas un mot. Sa proposition fut immédiatement acceptée. Stagiaire alors, je suivis les anciens; nous nous transportâmes à l'église des Cordeliers, où devait se faire l'exhumation.

Dans cet édifice qui a survécu aux fureurs de Charles d'Amboise (2), dans lequel je n'étais jamais entré, livré qu'il était depuis longues années à la cavalerie pour y établir un manége couvert, mes yeux se portèrent sur la voûte ovoïde, le seul spécimen de ce genre de construction dans notre Franche-Comté; en les ramenant dans l'intérieur nu et mutilé, qui n'a de chapelles que du côté du nord-est, je vis à regret des tombeaux brisés dont les inscriptions rappelaient des noms chers à la province; nous nous arrêtâmes devant une chapelle qui s'ouvrait au milieu de la nef; c'est là qu'était le tombeau des présidents Boyvin. Une plaque de marbre noir était encore au milieu du monument dégradé; comme elle avait servi de cible aux maréchaux-des-logis pour s'exercer au tir du pistolet, on y retrouvait à peine le nom du

(1) Claude Boyvin avait épousé Claudine Borey; il n'en eut qu'une fille, Jeanne-Sébastienne, qui se maria le 12 janvier 1655, avec Hugues Garnier, seigneur de Choisey, Falletans, etc., lieutenant général au bailliage de Dole.

(2) Et demeurèrent lesdicts cordeliers presque tous saulvés avec leurs bastimens, comme l'on tient, combien que l'église Nostre-Dame fust presque entièrement ruinée. GOLLUT, *loc. cit.*, liv. XIII, ch. 13.

défunt; il ne restait presque plus de traces de l'inscription. Elle est déposée maintenant au-dessus de l'escalier qui conduit au musée de Dole. Les autres marbres qui composaient le monument funèbre furent transportés dans la sainte chapelle, cet ædicule original, mais d'un goût équivoque, bâti sur les dessins de Jean Boyvin. On les empila dans un enfoncement qui est près de l'entrée, à gauche, où je les ai vus quelque temps. Que sont-ils devenus?

Le caveau était béant; bientôt un fossoyeur en retira des ossements mêlés, deux crânes, ceux de Jean et de Claude, car le fils avait été inhumé à côté du père; nulle inscription ne signalait la présence de ce qui fut lui; comme si la glorieuse épitaphe du premier avait dû suffire à leurs deux renommées. Elle était longue cette épitaphe (1) : elle disait tous les mérites de celui dont

(1) P M.
Joannis Boyvin, equitis,
Pro Belgio et Burgundiâ consiliarii statûs,
Et supremæ Sequanorum curiæ præsidis
Viri
Conscientiâ et famâ
Conspicui,
Qui, postquam ob collatam per annos quadraginta
In præcipuis quibuscumque Reip. negotiis feliciter operam,
Ob Dolæ totiusque Provinciæ servatæ ab hostium armis
Et insidiis, ante ejusdem urbis obsidionem
Munitionibus antiquis restitutis, novis extructis,
In obsidione consiliis et animo,
Post obsidionem incredibili prudentiâ,
Magnam partem sibi vindicatam,
Ob omnium scientiarum singularem eruditionem
Famam
Æternam promeruit,
Postquam jus suum cuique tribuendo, justiciam sanctè coluit,

elle devait consacrer la mémoire. Les enfants de Jean Boyvin, bien que leur père ne leur eût laissé qu'un modeste patrimoine, avaient voulu que son tombeau fût digne du grand mort dont il allait conserver les restes. Il leur avait coûté 2,300 livres, somme énorme à cette époque. L'épitaphe que vous connaissez n'est pas menteuse comme tant d'autres pages funéraires, car Jean Boyvin s'est endormi paisiblement plein de jours et de gloire.

Les précieux restes, retirés pêle-mêle par le fossoyeur, étaient jetés par lui sans précaution, brutalement dans une bière; les deux têtes réunies comme par un embrassement suprême, occupèrent par hasard le sommet des trois rustiques planches de sapin, ce dernier vêtement du pauvre, préparées pour les recevoir. Un fragment de scapulaire, auquel adhéraient les tissus qui recouvrent le sternum, fut recueilli par un des magistrats. Auquel des deux défunts ont appartenu ces cartilages noircis dans lesquels on voyait briller de fines gouttelettes de mercure (1), comme des étoiles scintillant dans une sombre nuit? Quand tout fut arraché à

In periculosissimis rerum articulis
Conscientiam
Illæsam integram que servavit,
Plenus diebus et gloriâ placidissimè defecit.
Vixit annis septuagenta quinque,
Vita cessit idibus septembris,
MDC X VVVVVV IIIIIIIII.

(1) Une singularité de l'embaumement du corps de Charles VII, c'est qu'on y avait parsemé du vif argent qui avait conservé toute sa fluidité. On a trouvé la même singularité dans quelques autres embaumements de corps des XIVe et XVe siècles. Notes sur les exhumations de Saint-Denis, CHATEAUBRIAND, *Génie du christianisme*, tome IV,

l'humide caveau et que le mystère de la mort eut été profané, à pieuse intention sans doute, le léger cercueil fut enlevé par quatre porteurs. Nous les suivons : à chaque pas on entend les ossements s'agiter; on perçoit le bruit sec des crânes qui se heurtent; il fait froid, la rue est presque déserte; les rares passants qui se décou-

note F. Voir aussi le *Vandalisme révolutionnaire*, par Eug. Despois, page 209.

Le docteur Ch. Perron m'a donné une autre explication de la présence du mercure dans les restes d'un des présidents. On sait que Jean Boyvin a été barré dans sa maison; sa belle-mère étant morte de la peste, il a dû avoir recours à un prophylactique de la peste, et le vif argent a dû se conserver dans les tissus, ou peut-être avait-il été inhumé avec une amulette de cette nature; car, à cette époque, les maladies contagieuses étaient en permanence en Franche-Comté.

Voici la note de M. Perron :

« Le mercure était une des drogues qui avaient la vertu de consumer les venins pestilentiels, si malins qu'ils fussent. On faisait donc les grandes fumigations avec le cinabre (sulfure rouge de mercure), l'orpiment, le sel ammoniac et le soufre, en y mêlant quelques plantes pour en atténuer les effets. Le mercure, qui entrait pour une notable proportion dans les parfums violents, n'entrait pour rien dans les parfums médiocres et doux. Et comme on ne pouvait pas vivre constamment dans une atmosphère mondifiée, on s'appliquait sur le corps des topiques préservateurs. Les personnes riches achetaient chez les apothicaires des amulettes qu'elles portaient en guise de boucliers, *scuta cordalia*. Voici, par exemple, la formule d'un épithème qui fut très en vogue au commencement du XVIIe siècle. On remplissait de vif argent une noisette trouée qu'on mettait dans un emplâtre de la grandeur d'un écu, et renfermant de l'arsenic, de la poudre de crapaud desséché, du bésoard, de la racine d'angélique, du safran, du zédoaire et du camphre en poudre; on joignait à cela de la poudre d'hyacinthe, de saphir, de perles, d'émeraude et de licorne; puis on enveloppait le tout d'un tissu de soie rouge pour en faire, *secundum artem*, une amulette incomparable, grande comme la paume de la main, et qui se payait assez cher. On en confectionnait d'autres pour les pauvres gens, avec des simples, moins coûteux. Tout le monde, en somme, avait recours à ces pratiques, car, disait-on universellement, si la recette ne doit pas faire de bien, au moins ne peut-elle faire de mal. »

vrent devant la croix et l'unique prêtre, se demandent quel est celui qu'accompagnent le tribunal, et des avocats en costume, sans qu'un seul habitant, excepté M. Garnier, qui conduit le deuil, et moi, perdu au milieu des robes noires, ait pris part à ces obsèques ignorées.

En 1650 (1), quand le convoi de Jean Boyvin montait avec solennité cette rue des Arênes que nous descendions rapidement et en silence, autre était la pompe et la splendeur. Le clergé tout entier rendait hommage au chrétien fervent et convaincu. Les citoyens, dont le ciel n'avait pas exaucé les ardentes prières, suivaient en pleurs ou regardaient passer la dépouille de celui qui avait défendu leur berceau, leur fortune et l'honneur de leurs femmes, qui, dans les désastreuses années qui suivirent le siége de 1636, avait été leur guide, leur protecteur intrépide et vigilant. Aux rayons du soleil de septembre, le Parlement, recueilli dans sa douleur, revêtu de son costume d'apparat, suivait celui qui devait rester comme la plus haute expression de sa force et de sa grandeur. Qu'il en était autrement à deux siècles de distance! Dans cette triste matinée d'hiver, je me souviens que je m'enveloppais de mon manteau, non que le froid fût extrême, mais l'humidité était pénétrante et le jour sans soleil; je me disais : ces deux grands citoyens voient-ils du ciel passer leurs dépouilles

(1) On trouve au registre du conseil de Dole, à la date du 13 septembre 1650, une délibération relative à son décès, qui arriva ce jour-là, dans laquelle est relaté ce qui est arrêté pour ses obsèques, son oraison funèbre y est copiée. LABBEY DE BILLY, *Histoire de l'Université*, t. IV, p. 193. M. le président Clerc, qui a copié le registre, n'a pas trouvé l'oraison funèbre.

ignorées? et je me répondais que l'œil ébloui par les splendeurs de l'autre vie ne doit plus apercevoir nos terrestres misères.

J'entendais les passants se demandant curieusement, qui donc est mort? Le fossoyeur qui avait entendu prononcer le nom qu'avaient porté ces dépouilles, le laissait tomber tout bas de ses lèvres; les autres, les yeux larges ouverts, la figure étonnée, répétaient Boyvin! et ce grand nom n'éveillait en eux nul écho!

Nous arrivâmes à la sainte chapelle; après l'absoute, le cercueil fut descendu dans un caveau dont l'entrée est au milieu de la nef, près du pilier de droite; seul je suivis le sacristain dans ce caveau dont le sol, jonché de poussière humaine, semblait, quand on le foulait, être recouvert d'un épais et moelleux tapis; poussière humaine, toi qui pensas, parlas, vécus, hélas! ta destinée est d'être souillée par les pas de ces orgueilleux, qui bientôt seront ce que tu es, jusqu'à ce que la voix qui t'avait fait vivante te réveille pour l'éternité! Au côté gauche de la crypte était entassé un monceau de cercueils, les uns entiers encore, d'autres brisés, laissant échapper de leurs fentes élargies par le temps, des rosaires, des chaussures à semelles de liège, des fragments de suaires. Mes vêtements ont longtemps gardé l'odeur de ces lieux, mélange des exhalaisons que dégagent la froide humidité de la tombe et ce terreau humain qui n'a plus d'odeur distincte.

Je m'arrêtai une dernière fois, à la lueur douteuse de la lanterne que portait le sacristain, devant les restes de ces illustres, puis je sortis pensif et recueilli. Chaque fois

que j'ai retrouvé leurs noms et leurs traces dans notre histoire locale, qui heureusement maintenant est mieux connue, j'ai été vivement ému ; je songeais à ces orbites vides, à ces crânes dépouillés, à ces ossements rongés par la rouille humaine qu'il m'avait été donné de contempler, et je me disais : Celui qui meurt plein de vertus et de renommée aura certainement cette renommée infidèle ; le philosophe, en indiquant du doigt leurs froides reliques, pourra, comme le Prophète, s'écrier vanité ! Mais pour ces grands citoyens l'heure de la réparation reviendra inéluctable, car Dieu veut que leur souvenir leur survive pour servir d'exemple à leurs descendants ; il nous prouve, par l'éclipse momentanée de la mémoire de leurs noms et de leurs grandes actions, qu'il n'y a que lui d'immortel et que la gloire des hommes, quelque loin qu'elle semble rayonner, n'a toujours qu'un foyer restreint et périssable, comme celui des forces humaines.

En 1856, M. le préfet du Jura communiqua au Conseil général, dont alors j'étais membre, une lettre de M. le maire de Dole (1), sollicitant le concours du département pour l'exécution du projet d'érection, sur la grande place de cette ville, d'une statue à la mémoire de Jean Boyvin. Son vote fut négatif ; l'état des finances lui imposait, répondit le Conseil, une rigoureuse économie. Lui, Boyvin, n'avait pas consulté l'état de ses ressources quand la famine dévorait la Franche-Comté ! Il mourut presque pauvre, après avoir pendant si long-

(1) M. le comte Charles de Boisdeumetz.

temps gouverné son pays, rendu et fait aimer la justice.

J'avais vu le néant de la tombe, je vis le néant de la reconnaissance humaine; mais comment s'en étonner? connaissaient-ils, tous ceux qui étaient appelés à voter, notre histoire nationale? pouvaient-ils évoquer devant eux cette noble figure du magistrat, de l'homme complet, du citoyen digne de ce nom? Notre histoire, personne ne l'enseignait alors; l'enseigne-t-on maintenant? les livres où elle repose ne sont-ils pas d'un prix élevé ou difficiles à trouver? a-t-on eu la pensée d'en écrire qui fussent à la portée de tous?

D'ailleurs le siècle qui marche fiévreusement n'a pas le temps de méditer sur les tombeaux des grands hommes. Si quelquefois il leur élève des statues, il imite, sans s'en douter, le Celte qui jetait machinalement en passant une pierre pour exhausser le tertre funèbre des héros!

Ainsi, dans ma mélancolie, je roulais ces tristes et glorieux souvenirs, ainsi je m'y complaisais, et mon cœur donnait à ces morts vénérés son tribut habituel de pieuse et profonde admiration. La nuit en tombant, amena soudain avec elle le vent du nord; à l'abri contre les raffales du midi, j'étais livré sans défense, sans obstacles, aux âpres morsures de la bise; quelle rêverie peut résister à de semblables attaques? Je regagnai mon toit, me promettant de vous retracer, à vous qui sentez comme moi, ces tristes souvenirs et ces mélancoliques pensées.

8 mars 1868.

Quand je les écrivais pour vous, je ne songeais guère

que j'aurais pour auditeur l'illustre descendant d'un des héroïques défenseurs de la Franche-Comté pendant le siége de Dole de 1636. De Rye, Saint-Martin, de La Verne, vos exploits sont maintenant vos seules reliques; vos noms sont inscrits au martyrologe de la gloire, mais votre race est éteinte. Gaspard de Moustier (1), jeune alors, partagea vos dangers, son courage fut digne des vôtres; plus heureux que vous, il a vu se perpétuer sa race; si Dieu a permis qu'elle servît une nouvelle patrie, il a voulu que son nom restât le synonyme de fidélité, de bravoure et d'habileté dans les grandes affaires. La Franche-Comté est fière de cette gloire, contraste heureux à mes tristes souvenirs.

23 août 1868.

(1) Gaspard de Moustier, sire de Cubry, obtint une compagnie en 1632, passa en 1634 dans le terce (régiment de 3000 hommes) du comte de La Verne. Il fut depuis sergent-major (lieutenant-colonel) dans un terce bourguignon de 2000 hommes aux ordres du marquis de Saint-Martin, et eut le commandement des armes, à Dole, en l'absence du gouverneur de cette ville. GUILLAUME, *Histoire généalogique des sires de Salins*, t. I, p. 244.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. BLAVETTE

DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE BESANÇON

MESSIEURS,

S'il s'est présenté dans le cours de ma laborieuse carrière quelques rares circonstances dans lesquelles j'aie désiré d'avoir le talent de la parole, ce désir n'a jamais été plus vif qu'aujourd'hui; car la reconnaissance me fait un devoir de vous remercier de l'honneur insigne que vous m'avez fait en m'ouvrant spontanément vos rangs pour m'accueillir au milieu de vous, et de vous dire en quel haut degré d'estime je place les suffrages que vous m'avez donnés. Mais lorsque je m'efforce de trouver un remerciement digne de vous, je sens que mes paroles ne sont que les faibles interprètes de ma pensée, et que mes expressions répondent mal à la vivacité de mon désir.

Toutefois une simple réflexion me rassure : vous n'attendez pas de moi un discours. Depuis neuf ans que je suis un de vos concitoyens, vous avez eu le temps de me connaître; et, lorsque vous m'avez élu, vous saviez que je ne suis pas orateur. Vous saviez que j'ai voué

ma vie entière à étudier les sciences et à les enseigner, et tout particulièrement celle qui passe pour être plus difficile, plus abstraite, plus ardue que toutes les autres; j'ai nommé les mathématiques. Je n'ignore pas quelles préventions chez certaines personnes s'attachent à ce mot et à la chose qu'il représente : vous ne les partagez pas, Messieurs, mon élection en est la preuve. Si le préjugé dont je parle ne se rencontrait que parmi les esprits faibles ou vulgaires, il n'y aurait pas lieu de s'en préoccuper; mais quand on sait qu'il existe chez des hommes d'une rare intelligence, quand on le trouve profondément enraciné chez des personnages tels que Montesquieu, Chateaubriand, Lamartine, qui ont exercé sur leur siècle une incontestable influence, il n'est pas permis de dédaigner de le combattre; et il m'a semblé qu'une pareille entreprise, quoique bien supérieure à mes forces, pourrait avoir votre assentiment le jour où, pour la première fois, j'ai l'honneur de me faire entendre au milieu de vous.

Ecoutons l'accusation, et laissons parler d'abord M. de Lamartine.

L'illustre poëte, dans la préface de ses *Méditations*, ouvrage qui m'a souvent charmé (car j'ai hâte de dire que mon admiration pour le talent de l'auteur n'est égalée que par le profond respect que je professe pour ses cheveux blancs et son caractère de grand citoyen), l'illustre poëte, dis-je, se montre irrité jusqu'à l'indignation contre l'insolente tyrannie de ceux qu'il appelle des *hommes géométriques*. Usant du dangereux privilége concédé, il y a quelque deux mille ans, par un poëte à

tous les poëtes présents et futurs, il laisse éclater sa colère contre ces mécréants, qui étaient parvenus à tuer en eux l'imagination et la foi, qui ne croyaient que ce qui se prouve, ne sentaient que ce qui se touche; et, non content de déclamer contre les savants, il finit par prendre à partie la science elle-même, et termine sa longue diatribe en fulminant contre elle cet anathème : « Les mathématiques étaient les chaînes de la pensée humaine. »

M. de Chateaubriand, avec plus de modération dans la forme, n'est pas moins absolu quand il prononce contre la science la sentence de réprobation. S'il faut l'en croire, les mathématiques donnent peu d'idées, elles peuvent même en tarir la source chez les enfants, gâter le plus beau naturel, éteindre l'imagination la plus féconde, rétrécir l'entendement le plus vaste. Surtout n'allez pas le taxer d'exagération, car il vous citera quelques textes de Platon, de Bacon, de Locke, de Newton, lesquels commentés et interprétés à sa manière, le conduisent à cette étrange découverte que ces grands esprits étaient (le croiriez-vous, Messieurs?) des détracteurs de la science; puis, comme s'il se sentait fort de leur autorité, il ajoutera : « Plusieurs personnes ont » pensé que la science entre les mains de l'homme des- » sèche le cœur, désenchante la nature, mène les » esprits faibles à l'athéisme, et de l'athéisme au » crime. »

N'allons pas plus avant; aussi bien l'accusation a atteint des limites qu'il lui est impossible de dépasser. Si ces énormités étaient prouvées, Messieurs, si ce

tableau n'était pas chargé de trop sombres couleurs, ce serait faire trop d'honneur aux savants que de les traiter comme Platon voulait qu'on traitât certains poëtes dans une république bien ordonnée ; il faudrait sans aucun doute se hâter de les congédier, mais sans répandre des parfums sur leurs têtes.

Reprenons l'une après l'autre toutes ces imputations, et tâchons par un examen calme et impartial de les réduire à leur juste valeur.

« Les mathématiciens, dites-vous, ne croient que ce qui se prouve. » Le reproche est étrange ! vous voulez donc qu'ils croient ce qui ne se prouve pas ; car encore faut-il bien qu'ils croient quelque chose. « Dans votre jeunesse, dites-vous encore, les mathématiques étaient les chaînes de la pensée humaine. » Mais vous reprochez à la science des torts imputables tout au plus à quelques-uns de ceux qui la cultivent : jamais les mathématiques n'ont enchaîné aucune liberté, une seule exceptée, celle de raisonner faux et de braver le sens commun. Qui donc songerait à s'en plaindre ?

Vous croyez que les mathématiques peuvent tarir chez les enfants la source des idées, gâter le plus beau naturel. — Vous avez en cela parfaitement raison ; mais aucune personne sensée ne prétend que les mathématiques dispensent l'enfant de toute autre étude et lui tiennent lieu de toutes les connaissances et de l'éducation qui font un homme complet. Tous ceux qui ont enseigné les sciences sont d'accord sur ce point qu'un enfant n'est pas apte à l'étude sérieuse des mathématiques avant qu'il soit près d'atteindre l'âge de l'adoles-

cence, et qu'il faut d'abord former son cœur, fortifier son intelligence, orner sa mémoire avant que de meubler sa tête de formules algébriques et d'abstractions scientifiques. Faites le procès, à la bonne heure, aux parents et aux maîtres qui font violence à une nature trop frêle en lui imposant un fardeau qui l'écrase; mais n'en imputez pas la faute à la science elle-même, autrement vous enveloppez dans la même réprobation et la médecine, et le droit, et la science militaire, et la métaphysique, et tant d'autres branches des connaissances humaines qui ne sont accessibles qu'à des intelligences déjà exercées, à des esprits cultivés à l'avance en vue de les rendre aptes à recevoir de tels enseignements.

Vous prétendez enfin que les mathématiques tuent l'imagination et la foi, et peuvent conduire les esprits faibles à l'athéisme, et de l'athéisme au crime. Voilà une accusation capitale devant laquelle toutes les autres pâlissent ou s'effacent; c'est celle-là surtout que j'ai à cœur de réfuter en prenant pour guides la raison et le bon sens éclairés et fortifiés par les leçons de l'histoire.

Quoi qu'en ait dit Montesquieu, dans un ouvrage de sa jeunesse, on n'étudie pas les mathématiques pour ne rêver que d'équations et de lignes courbes, sans se proposer un plus noble but que la connaissance stérile de quelques propriétés des nombres ou de l'étendue. On étudie surtout les mathématiques afin d'arriver par elles à l'intelligence de la science des forces, et, à l'aide de celle-ci, découvrir et apprécier les lois qui régissent l'univers dans le ciel et sur la terre; ce qui comprend

l'astronomie et la physique dans l'acception la plus étendue de ce mot. Est-ce que le sujet n'est pas assez vaste et assez beau pour que l'imagination y trouve matière à s'exercer? Chose étonnante, Messieurs! tandis que nous voyons de grands écrivains modernes affecter un profond dédain pour les sciences, nous constatons en lisant les anciens que les sciences étaient en honneur chez eux, et cultivées par les personnages les plus éminents. Je ne parle pas seulement de leurs grands philosophes, tels que Thalès, Pythagore, Euclide, Platon et tant d'autres qui brillaient dans les écoles d'Ionie, d'Elée et d'Italie, qui presque tous étaient géomètres; mais les poëtes eux-mêmes cultivaient les sciences. Les merveilles de la physique, de l'histoire naturelle, la cosmogonie, l'astronomie, les mouvements de la sphère céleste, tout a été décrit et chanté dans le plus harmonieux langage. Le prince des poëtes latins voulait savoir

Quid tantum Oceano properent se tingere soles
Hiberni, vel quæ tardis mora noctibus obstet :

et il désespérait de pouvoir jamais élever son esprit à une telle hauteur qu'il pût pénétrer ces beaux secrets de la nature. Horace recherchait

Quæ mare compescant causæ,

et Properce :

Curve suos fines altum non exeat æquor.

Maintenant que ces secrets sont dévoilés, pourquoi, je le demande, tuerait-on son imagination en apprenant à les pénétrer? Certes, les poëtes de l'antiquité étalent

dans leurs ouvrages une richesse d'imagination surprenante, mais que pouvaient-ils imaginer qui approchât de la réalité, et que sont les conceptions humaines comparées aux œuvres de l'intelligence et de la toute-puissance divines? La fable avait embelli le ciel de ses mille fictions; le poëte dépeignait, par exemple, l'aurore aux doigts de rose chassant les étoiles et ouvrant les portes du jour; image un peu vague sans doute, mais gracieuse par dessus tout. Le savant de son côté mesure les dimensions de la terre, il pèse cette masse énorme avec la balance de Cavendish, il montre l'immense planète tournant majestueusement sur son axe en présentant successivement chaque jour ses continents et ses mers, et chaque année ses deux pôles à la chaleur et à la lumière vivifiantes du soleil, et par ce double mouvement toutes les heures du jour et de la nuit avec les différentes saisons existant simultanément sur le globe entier et successivement sur chacune de ses parties; il déroule sous vos yeux le spectacle imposant d'une centaine de corps célestes qui, comme la terre, reçoivent du même astre radieux la lumière, la chaleur et la force qui les retient dans les orbites qu'ils décrivent autour de lui. Lequel, du poëte ou du savant, parle plus vivement à l'imagination?

Quelle idée avaient les anciens de la voûte étoilée et de ses profondeurs? Leurs philosophes dénués absolument de tout moyen de mesurer approximativement les espaces célestes ne soupçonnaient même pas la réalité. Héraclite enseignait que le soleil n'a qu'un pied de diamètre, et Anaxagore fut accusé d'impiété pour avoir osé

dire qu'il est une masse de matière enflammée aussi grande que le Péloponèse. Les poëtes, de leur côté, ne manquaient pas d'exercer leur imagination sur un si beau sujet. C'était Atlas, dit la fable, qui portait le ciel sur ses épaules, le soleil en parcourait la voûte sur son char : les divinités qui présidaient aux planètes avaient aussi leurs chars, attelés comme il convient à des dieux : on peut en juger par ces beaux vers, traduits d'Homère par Boileau :

> Autant qu'un homme assis au rivage des mers
> Voit, d'un roc élevé, d'espace dans les airs,
> Autant des immortels les coursiers intrépides
> En franchissent d'un saut.....

Voilà ce que l'imagination des poëtes avait rêvé sur ce sujet ; voyons maintenant ce que nous en dit la science.

Le globe terrestre qui nous semble si vaste, si immense qu'il nous arrive souvent de l'appeler *le monde,* n'a qu'un volume à peine comparable à celui du soleil, puisque pour composer ce dernier, il ne faudrait pas moins de quatorze cent mille fois celui de la terre. Or, ce soleil, avec le superbe cortège de planètes qui tournent autour de lui, n'est qu'une imperceptible unité dans la multitude innombrable de soleils compris dans la partie de l'univers qu'il nous a été donné d'apercevoir. C'est ici, Messieurs, que les mesures, et je dirais presque que les nombres nous manquent pour exprimer de telles grandeurs ; car, lorsque les nombres dépassent certaines limites, notre esprit est impuissant à se faire une juste idée des quantités qu'ils représentent. Obser-

vez pendant la nuit le ciel sans nuages; vous y voyez briller un grand nombre de points lumineux qui sont autant de soleils. Regardez plus attentivement; vous ne tardez pas à découvrir une zône brillante, parsemée de taches blanchâtres comme de légers nuages, et qui semble entourer la vaste étendue des cieux. C'est la voie lactée; c'est la nébuleuse dont notre soleil est une étoile. Là s'arrêterait le pouvoir de vos yeux, si la science n'avait inventé les lunettes et le télescope. Mais regardez l'une quelconque de ces taches à l'aide de ces instruments; rien n'égale la splendeur et la majesté du spectacle qui frappe vos regards étonnés. Le champ de la création s'étend dans des proportions démesurées, car, à la place de cette tache informe, vous apercevez un amas de soleils tellement prodigieux, que l'imagination la plus hardie peut à peine le concevoir. Herschell évaluait à plus de trente millions le nombre des étoiles de la voie lactée qu'il apercevait dans son télescope!

Mais la voie lactée n'est elle-même qu'une unité dans cette quantité innombrable de nébuleuses qui, pour me servir de l'expression d'un savant astronome, *plafonnent* la voûte des cieux, quoique chacune d'elles, non moins riche en étoiles que la voie lactée, n'y occupe, à cause de son éloignement, qu'une place en apparence très-étroite. Observez encore ces nébuleuses; les unes affectent des formes régulières, d'autres les formes les plus bizarres; dans les unes tous les soleils ont une couleur uniforme, tandis que d'autres étalent à vos yeux des soleils diversement colorés, les uns lançant les feux du

plus pur diamant, les autres ceux de l'émeraude ou ceux du rubis, mille fois plus brillants enfin, et plus variés, que les pierres précieuses du plus magnifique écrin. Calculez maintenant, si vous le pouvez, l'inconcevable richesse de cette création qui se révèle par un nombre incalculable de soleils, semés dans l'espace avec plus de profusion que les grains de poussière dans nos champs. Et que verriez-vous donc si la puissance du télescope était indéfinie, au lieu d'être bornée, et si votre œil, affranchi des étroites limites de l'instrument, pouvait embrasser le ciel tout entier par un seul regard? Ah! Messieurs, si l'œuvre divine a mérité l'approbation du Créateur lui-même, ne soyons pas surpris que sa beauté étonne, émeuve, ravisse la créature qui la contemple.

Que vous dirai-je encore des distances qui nous séparent de ces grands corps, de celles qui les séparent les uns des autres, et de quelle unité me servirai-je pour les mesurer? Il n'y en a vraiment pas. Comparés à de telles grandeurs, le tour entier du globe terrestre qui a 9,000 lieues n'est rien, la circonférence du soleil qui a un million de lieues n'est rien; tout ce que je puis vous dire, c'est que la lumière parcourt en une seconde de temps un espace de 77,000 lieues, et qu'il faut plus de trois ans et trois mois pour qu'un rayon lumineux lancé de l'étoile la plus proche de nous arrive jusqu'à nos yeux; c'est qu'il y a des étoiles de première grandeur dont la lumière ne nous arrive qu'au bout de treize ans, de vingt-deux ans et même de soixante-douze ans; et si vous me demandez en combien de milliers de siècles nous arrive la lumière des nébuleuses à peine visibles

dans nos plus forts télescopes, je vous répondrai que, d'après Arago, un million d'années, d'après William Herschell, deux millions d'années, et, d'après les calculs de Mœdler, trente-deux millions d'années ne suffisent pas; ou plutôt je vous répondrai : « Mystère, mystère, c'est le secret de Celui qui les a créées ! » Oui, lorsque l'esprit de l'homme s'applique à sonder les incompréhensibles profondeurs des cieux, et que par des élans répétés, il s'est élevé à des hauteurs dont son imagination s'épouvante, il est saisi par le vertige, comme devant un abîme; il recule avec effroi, et se réfugie sur cet atôme où la main toute-puissante de Dieu l'a confiné. Mais là d'autres prodiges non moins mystérieux vont s'offrir à lui pour l'étonner et le confondre :

. . . . . , ... Miracula magna
In minimis. . . . . .

Si je ne craignais de dépasser les bornes que m'assignent les convenances, je vous montrerais l'infini en petitesse sur la terre, comme je viens de vous faire voir l'infini en grandeur dans le ciel. Mais est-il nécessaire de m'étendre davantage sur un sujet qui n'a vraiment pas de limites ? Je voulais vous prouver que les sciences ne tuent pas l'imagination; il me semble, Messieurs, que si je suis loin d'avoir épuisé la matière, au moins la preuve que je prétendais vous apporter est complète, et qu'il ne me reste plus beaucoup d'efforts à faire pour vous démontrer que les sciences ne tuent pas plus la foi qu'elles ne tuent l'imagination.

Si vous demandez à ceux qui accusent la science de conduire les esprits à l'incrédulité et à l'athéisme, les motifs du jugement plus que sévère qu'ils portent contre elle, et s'ils connaissent des points sur lesquels la science et la foi se contredisent, ils vous répondent invariablement qu'ils ne s'occupent pas assez de science pour pouvoir soutenir une discussion à cet égard, mais qu'ils connaissent des savants incrédules, qui prennent dans la science les armes dont ils se servent pour attaquer la foi.

Qu'il y ait par le monde des soi-disant savants, doués de grandes prétentions et d'un petit génie, que ces hommes comprenant parfaitement qu'ils ne parviendront jamais à se faire un nom, ne sachent pas résister au désir de faire parler d'eux, cela n'est pas contestable : mais est-ce que la science est responsable des aberrations de ces esprits dévoyés par l'orgueil ? Non, Messieurs, on n'est pas un savant pour avoir tiré du latin et du grec quelques mots sonores pour remettre à neuf les extravagances d'Epicure et de sa secte ; Lucrèce les avait chantées autrefois en vers plus beaux que la prose de nos docteurs, et de ce côté-là nous ne trouvons pas le progrès. Non, on n'est pas un savant pour avoir nié Dieu et la Providence, pour avoir glorifié le culte de la matière, combattu le dogme de la spiritualité de l'âme, pour avoir élevé le singe au rang d'aspirant surnuméraire à la dignité humaine, ni pour avoir décoré sa hideuse compagne, que le respect m'empêche de nommer, du titre de prétendante au sceptre de la grâce, de la décence et de la beauté : non, on n'est pas un sa-

vant pour soutenir que l'homme, capable de connaître Dieu, de l'admirer dans ses œuvres, n'est qu'une brute perfectionnée par un jeu du hasard, nommé loi du progrès, perfectibilité continue, produit du temps et de la force, changement de disposition dans l'ordre des atômes matériels qui composent le cerveau de la bête. Ce qui constitue la science, c'est la démonstration : or, jusqu'à présent du moins, les savants dont je parle ont fait beaucoup de bruit, ont toujours hardiment affirmé, mais n'ont jamais rien prouvé.

« Nierez-vous donc, me diront mes contradicteurs, » nierez-vous que l'on rencontre de vrais savants qui » professent l'incrédulité ? » Non, Messieurs, je ne nierai pas un fait qui n'est douteux pour personne, mais je nierai que de ce fait vous puissiez tirer aucun argument sérieux contre la science elle-même. Car il y a deux ordres de vérités, les unes qui sont du domaine de la science, les autres qui tombent dans le domaine de la foi, et que la science ne peut ni découvrir ni démontrer. Or, si parmi les savants incrédules, il y en a qui, insouciants de leurs destinées futures, dédaignent de s'occuper des vérités de la foi, n'ont à cet égard que les notions les plus superficielles, et quand on leur en parle, répondent avec l'indifférence des Athéniens : *Audiemus te de hoc iterum*, qui pourrait mettre leur incrédulité sur le compte de la science ? Toutefois, il y a d'autres savants qui ont fait des vérités surnaturelles une étude plus ou moins approfondie pour les nier plus énergiquement, et qui combattent le principe même de la révélation avec un acharnement qui décèle aux yeux les

moins attentifs la passion qui les anime. Mais la passion fait souvent trébucher la raison la plus ferme : les vérités scientifiques elles-mêmes ne sont acceptées sans réclamation qu'à la condition qu'elles vivront en paix à côté de toutes les passions qui agitent l'humanité ; autrement, les sciences ont leurs schismes et leurs hérésies protégés et défendus à outrance par ceux dont la vérité froisse l'amour-propre. Essayez de convaincre un savant que ses découvertes sont sans valeur, ou que les conséquences qu'il en tire sont erronées, et vous verrez s'il vous cède facilement le terrain. N'en doutez pas, Messieurs, si vous pouviez faire en sorte qu'aujourd'hui les passions humaines eussent un intérêt majeur à nier les vérités scientifiques, dès demain les mathématiques auraient cessé de s'appeler les sciences exactes. Or, les vérités de la foi font aux penchants naturels à l'homme une guerre sans trève ni merci, s'imposent d'autorité à sa raison, et par cela même, brisent douloureusement la fibre la plus sensible et la plus vivace de son cœur, celle où vibre l'orgueil. Ce serait bien mal connaître la nature humaine que de croire qu'il suffise de démontrer les vérités de la foi pour les faire admettre sans combat par ceux dont elles froissent les penchants ; et par conséquent c'est mal raisonner que de dire : « Il y a des savants incrédules, donc la science conduit à l'incrédulité. » Ce qu'il importe de rechercher, c'est de savoir au juste si les deux ordres de vérités dont je viens de parler sont compatibles ou s'excluent mutuellement : là est toute la question. Eh bien ! à la question ainsi posée, demandez la réponse aux savants de premier ordre, et

plus particulièrement aux géomètres inventeurs. Presque tous par leurs écrits, et mieux encore par leur vie, proclament qu'il y a compatibilité entre la science et la foi. J'en prends à témoin, parmi tant d'immortels génies, Copernic, Kepler, Newton, Leibnitz, Descartes, Pascal, Bernouilli, Euler, Ampère, Cauchy, et enfin le dernier de tous par ordre de date, mort d'hier seulement, le général Poncelet, vétéran aussi glorieux dans nos fastes militaires que dans les annales de la science, et qui, avant de mourir, a voulu remplir tous ses devoirs d'enfant soumis de Dieu et de l'Eglise.

C'est une pratique fort en usage dans une certaine école de rejeter, en matière philosophique et religieuse, l'autorité trop embarrassante des hommes les plus illustres qui vivaient dans les siècles passés, et je serais peu surpris que quelques savants de nos jours récusassent la plupart des noms que je viens de citer. On leur accordera bien d'avoir fait progresser les sciences, mais on leur déniera l'étendue et l'élévation des idées, l'indépendance de l'esprit, courbés qu'ils étaient sous le joug des préjugés d'un autre âge. Combien de demi-savants, qui ne sortiront jamais de leur obscurité, osent se permettre d'insulter ainsi à la croyance et au caractère de tant de glorieux génies qui furent la lumière de leurs siècles et sont encore celle du nôtre! Ecoutez-les, et bientôt vous tiendrez pour certain que si les grands hommes d'autrefois pouvaient sortir de leurs tombeaux pour reparaître sur la scène du monde savant et prendre la science au point où elle est arrivée aujourd'hui, ils seraient bien vite désabusés de leurs anciennes erreurs.

Alors, sans aucun doute, nous verrions un Euler libre penseur, un Newton athée, un Leibnitz matérialiste, un Descartes apôtre de la morale indépendante. Ne croyez pas, Messieurs, que j'exagère : Voltaire lui-même, malgré tout son esprit, n'a-t-il pas dit : « Pascal, fou sublime, venu un siècle trop tôt? » Assurément, il s'imaginait que Pascal, venu un siècle plus tard, aurait été pour le moins encyclopédiste.

Toutefois, si nous voulons bien ne pas prendre pour des démonstrations inattaquables des affirmations produites avec une assurance qui défie la contradiction et s'impose à ceux qui ne sont pas au courant de l'état actuel de la science, si nous consultons les hommes qui, par la profondeur et l'étendue de leurs connaissances, font autorité de nos jours, ils nous répondent que dans le présent, pas plus que dans le passé, il n'y a désaccord entre les sciences humaines et la révélation divine. Je pourrais, à cet égard, vous citer les déclarations les plus précises et les témoignages les plus respectables; mais il est un fait qui, par la qualité des personnages que j'y rencontre et l'éclat avec lequel il s'est accompli, est à lui seul une preuve complète de ce que j'avance, et me dispensera de tout autre développement.

Le 18 mai dernier, l'Institut de France était réuni pour une de ces rares solennités qui ont toujours le privilége d'attirer l'élite de la société parisienne; le secrétaire perpétuel de l'Académie pour les sciences physiques devait ce jour-là prononcer l'éloge d'un illustre défunt que la mort venait d'enlever à la science et à l'Institut, dont il était membre associé étranger; le premier chi-

miste de France allait apprécier la vie et les travaux du premier physicien de l'Angleterre. On se pressait dans l'enceinte du palais, trop étroite ce jour-là; on voulait entendre M. Dumas jugeant Faraday! L'attente générale ne fut pas trompée. Il n'entre pas dans mon plan, Messieurs, d'analyser devant vous l'œuvre éminente du grand chimiste, dans laquelle la profondeur des détails scientifiques s'allie merveilleusement avec la clarté et la précision du langage; mais je dois vous faire connaître une circonstance à laquelle elle emprunte un caractère tout particulier. L'illustre Anglais était un savant de premier ordre, tout le monde le savait; mais ce que beaucoup ne savaient pas, et que M. Dumas a voulu que personne n'ignorât, c'est que Faraday était chrétien; chrétien non-seulement en théorie, mais chrétien convaincu, pratiquant ostensiblement les préceptes de sa religion, et supérieur aux faiblesses du respect humain.

Il faudrait vous citer la péroraison tout entière de ce chef-d'œuvre dans laquelle l'auteur, mettant en parallèle Ampère et Faraday, leur rend cet éclatant hommage : « S'ils comptent parmi les génies qui sont l'orgueil des » fils des hommes, pour ceux qui ont connu leurs per- » sonnes, ils se placent parmi les plus humbles et les » plus soumises des créatures de Dieu. »

« On ne connaîtrait pas Faraday, dit-il plus loin, si » l'on ne pénétrait pas assez avant dans sa vie pour » mettre en parallèle son amour pour la science et sa foi » religieuse..... Il affirmait hardiment une distinction » absolue entre les croyances ordinaires fondées sur l'ob-

» servation des faits et la foi religieuse fondée sur la
» révélation. »

« Les hommes religieux de l'Angleterre constatent
» que Newton et Faraday, qu'ils considèrent, l'un,
» comme le plus élevé des géomètres, l'autre, comme
» le plus heureux des expérimentateurs, n'ont rien vu
» dans l'étude de la nature qui pût ébranler leur croyance;
» et tandis que leurs propres découvertes servaient, à
» côté d'eux, d'argument aux incrédules, leur conviction
» personnelle ne s'est pas démentie un instant. »

« Douter des vérités humaines, ajoute encore M. Du-
» mas, c'est ouvrir la porte aux découvertes; en faire
» des articles de foi, c'est la fermer. Douter des vérités
» divines, c'est livrer sa vie aux hasards; y croire, c'est
» lui donner son lest. Telles étaient la conviction et la
» règle de Faraday. »

Avouons-le, Messieurs, dans un siècle où des principes aussi éminemment religieux sont pratiqués par les plus illustres savants, proclamés et affirmés au sein de l'assemblée la plus savante du monde, en face de l'élite de la population savante de la capitale de France, il est vrai de dire qu'il n'existe aucune incompatibilité entre la science et la foi. Que l'on ne vienne donc pas prétendre, au nom de la philosophie et du progrès, que la science mène à l'athéisme : la vérité est que la science conduit à la foi.

Etudiez en effet telle branche de la science que vous voudrez, méditez-en les principes et suivez-les dans leurs conséquences les plus éloignées et leurs applications les plus étonnantes, et toujours vous arriverez à cette vérité

que les plus petites particules de la matière, répandues avec tant de profusion dans l'univers, sont des centres de forces incessamment en lutte les unes contre les autres, et qu'il n'existe pas un seul atome qui ne soit soumis à l'influence de l'univers entier. Ces forces peuvent acquérir, suivant les cas, des énergies indomptables, même en agissant sur de faibles masses; la vapeur et les corps fulminants suffisent pour nous en donner quelque idée. Voyez maintenant ces terribles agents de destruction rendus dociles et concourant à la formation de tous les corps de la nature; étudiez leur action dans les êtres les plus délicats comme dans les globes immenses qui peuplent la vaste étendue des cieux, et plus vous avancerez dans cette étude, plus vous vous convaincrez qu'il n'y a pas un seul de ces corps, pas même celui de l'insecte ou le brin d'herbe que vous foulez aux pieds, dont la structure ne soit pour la science humaine un abîme insondable de puissance et de sagesse; et si de l'examen des diverses parties vous passez à l'examen de l'ensemble et à la contemplation de l'univers, alors il n'est sophisme qui tienne contre une pareille évidence, et à moins de fermer les yeux volontairement à la plus éclatante lumière, il faudra bien convenir que le monde résulte d'un plan conçu et exécuté avec une science, une intelligence, un pouvoir sans bornes; qu'il ne subsiste que par la volonté d'une providence infinie en bonté et en puissance qui a dirigé ces forces effroyables, les maîtrise par un miracle d'équilibre toujours subsistant, et que, pour parler le langage des livres saints, quand les forces qui régissent le monde seront modifiées, le ciel et la terre passeront.

Ces conclusions, basées sur des faits scientifiquement constatés, ont donc le même degré de certitude que les vérités démontrées par les mathématiques; l'existence de Dieu, fondement unique mais inébranlable de toute vérité, de toute morale, de toute espérance, est donc prouvée par l'existence du monde; et la Providence a voulu que la vérité la plus essentielle au bonheur des hommes leur apparût d'autant plus évidente et inattaquable que la science aurait fait plus de progrès : la preuve de cette vérité est donc le but suprême auquel viennent aboutir tous les efforts et toutes les découvertes de l'homme; c'est le dernier mot de sa science et le point de départ de la foi; c'est le lien magnifique qui unit, sans les confondre, la vérité scientifique et la vérité révélée. La science humaine est donc un pur rayon de la science divine, et, à ce titre, elle est grande, elle est belle, elle est puissante, et d'autant plus admirable qu'elle répand incessamment de plus vives lumières pour éclairer de plus vastes horizons.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur,

Vous avez développé un magnifique sujet, et vous avez prouvé vos deux propositions avec la logique la plus invincible.

Depuis neuf années que vous habitez parmi nous, vos connaissances profondes, vos tendances hautement ma-

nifestées, votre professorat étaient déjà une réfutation de ces erreurs proclamées soit par la science, soit par la poésie.

Si les hommes d'une rare intelligence que vous venez de combattre ont prétendu : l'un que les mathématiques étaient les chaînes de la pensée, l'autre qu'elles peuvent tarir la source de l'imagination la plus féconde, rétrécir l'entendement le plus vaste, si le dernier se croit en droit d'ajouter qu'elles mènent les esprits faibles à l'athéisme et l'athéisme au crime, cette faiblesse d'esprit est la réfutation de leurs poétiques erreurs, car sans les mathématiques, les causes contingentes les plus légères auraient pu parfaitement dévoyer ces esprits faibles; la faiblesse n'engendre-t-elle pas toujours l'orgueil, cette cause inévitable de chute que la science plus approfondie repousse, que les intelligences sérieuses et élevées, qui proclament leur néant devant la majesté de l'infini, éloignent avec dégoût?

D'ailleurs, Monsieur, j'ai peine à croire à l'athéisme. Des hommes célèbres, il est vrai, l'ont proclamé soit par mode, soit pour se singulariser, soit dans un instant d'erreur; mais si nous avions été admis aux conversations intimes que, dans la solitude, ils ont eues avec eux-mêmes, avec cette puissance dominatrice que nous appelons la conscience, j'en suis convaincu, nous les aurions vu baisser leurs yeux éblouis par la sublime harmonie à laquelle préside la sagesse divine, et nous aurions recueilli de leurs lèvres l'aveu de leur croyance dans un être souverain.

C'est quand vous vous armez des invincibles démons-

trations empruntées aux découvertes que chaque jour fait la science, que vous élevez et dominez le sujet que vous avez choisi. En effet, qu'il porte son œil au ciel, ou qu'armé du microscope il sonde l'incommensurable profondeur de l'organisation des infiniment petits, le savant consciencieux ne peut, s'il a respect de son intelligence, proclamer un doute, car ce doute serait la négation de cette intelligence elle-même.

Nous nous applaudissons, Monsieur, de vous avoir appelé parmi nous, car vos pensées sont le vrai programme de nos croyances, et nous le proclamons.

SONNETS

PAR

M. RICHARD-BAUDIN

Associé correspondant

SOUVENIRS A M. J.-B. PÉRENNÈS.

I.

L'Enfant.

Oh! que j'aime l'enfant avec sa tête blonde,
Son rire si joyeux, son regard velouté!
Son âme, où Dieu repose, est pure comme l'onde
Qui réfléchit l'azur dans sa limpidité.

De cet ange charmant, où tant d'espoir se fonde,
Mère, écarte le vice et son souffle empesté;
Jette dans le sillon la semence féconde
Qui porte fruits au jour de la maturité.

Un invisible ami le couvre de son aile.
Cultive avec respect cette plante si frêle,
Tremble qu'elle ne prenne une amère saveur!

Quand viendra pour l'enfant l'âge où le cœur s'éveille,
Qu'avec un soin jaloux ton amour le surveille;
Son front est tiède encor des baisers du Sauveur.

II.

Quand au soleil de Mars la campagne s'égaie,
Qu'on voit l'herbe pousser, et le ruisseau courir,
Qu'une brise légère agite l'oseraie,
Que renaît l'amandier, déjà près de fleurir,

N'est-ce pas qu'il est doux d'épier sur la haie
Le bourgeon qui se gonfle et demande à s'ouvrir,
La feuille qui se montre et, délicate, essaie
De boire cet air pur qui seul peut la nourrir.

Avril la développe, autour d'elle s'empresse
Le joyeux papillon dont l'aile la caresse ;
Tout respire, tout vit; le printemps est vainqueur.

Encor quelques matins — et c'est un frais ombrage ;
O mères, cette feuille est la charmante image
De l'enfant qui vous doit son esprit et son cœur.

III.

Ce que j'aime.

J'aime le bruit de l'eau qui fuit sous le feuillage ;
Et sur les flots brillants le coucher du soleil ;
J'aime au pied du coteau les vergers du village
Où la fraîcheur de l'ombre amène le sommeil ;

J'aime l'or des genets dans la lande sauvage,
Le chant de l'alouette à l'heure du réveil,
Sur le lac azuré le cygne au blanc plumage,
Et, dans les nuits d'été, la lune au front vermeil ;

J'aime l'œillet des bois, au flanc de la colline,
Et le long des sentiers, les buissons d'aubépine,
L'abeille qui bourdonne y puise un si doux miel !

Mais j'aime mieux ma fille avec son frais sourire,
Avec sa voix qui semble un accord de la lyre
Et son regard si pur qui réfléchit le ciel.

SONNETS BIBLIQUES.

IV.

L'Eglise et le Christ.

Le fiancé que j'aime accourt de la montagne;
Dans son élan rapide il franchit les coteaux;
C'est un faon qui bondit, cherchant dans la campagne,
L'ombre des hauts palmiers et la fraîcheur des eaux.

Sa plainte caressante appelle sa compagne;
C'est le son de la harpe ou le chant des oiseaux;
Sa beauté me séduit; la grâce l'accompagne;
Le voilà près de moi, sous ces riants berceaux.

J'entrevois à travers ce rideau de feuillage
Sa blonde chevelure et son divin visage:
Mon bien-aimé ressemble à la splendeur du jour.

Son regard a brillé plein d'une humide flamme;
Comme une flèche d'or il me traverse l'âme;
Venez, mon bien-aimé, venez, je meurs d'amour.

V.

Levez-vous, hâtez-vous; venez, ô la plus belle!
Déjà l'hiver a fui; les oiseaux ont chanté;
Dans le creux d'un rocher gémit la tourterelle;
Le coteau se revêt d'un gazon velouté.

Les figues ont paru sous la feuille nouvelle;
Au milieu des parfums court le flot argenté;
Dans la coupe des lis la rosée étincelle;
La plaine du Saron éclate de beauté:

Ma colombe, voici que l'on taille la vigne,
Que le navire, ouvrant ses ailes, comme un cygne,
Loin d'Assiongaber vole au pays de l'or.

Votre royal époux vous aime avec ivresse;
Sous cette vigne en fleur, qu'un vent léger caresse,
Venez, soyez à moi, mon unique trésor.

VI.

Quand le soleil descend vers la mer qui rayonne,
Moi, je sommeille aux bras du fiancé divin;
Je frémis au baiser que sa bouche me donne;
Son amour qui m'enivre a le parfum du vin.

Tout se voile à mes yeux, si sa main m'abandonne,
Son amour a pour moi le charme du matin;
Les fleurs de Jéricho dont l'époux me couronne,
D'une odeur moins suave emplissent le jardin.

Son nom pour mon oreille est comme un chant de fête;
C'est l'huile au flot doré qui coule sur ma tête,
C'est le reflet du ciel sur le lac endormi.

Je suis noire, ô mon roi! Qu'importe? je suis belle;
J'ai des lèvres de pourpre, des yeux de gazelle;
Mon visage a l'éclat des grappes d'Engaddi.

VII.

J'entends sur le palmier gémir ma tourterelle.
« — Dans quel vallon plus frais mène-t-il ses chevreaux?
» Quand au milieu du jour la lumière ruisselle,
» Où fait-il, dites-moi, reposer ses troupeaux? »

Pourquoi gémir ainsi, ma colombe fidèle?
Pourquoi chercher ma trace à travers les coteaux?
Dans ce vol égaré vous fatiguez votre aile.
Me voici dans les fleurs, près du courant des eaux.

Venez, je vous attends sous une ombre flottante,
Sous les palmiers en fleurs j'ai fait dresser ma tente,
Son doux frémissement vous invite au sommeil.

Un seul de vos cheveux a su lier mon âme;
Fermez vos yeux si beaux d'où jaillit tant de flamme;
Les miens vous souriront à l'heure du réveil.

VIII.

Tel qu'un pommier parmi les arbres de son âge,
Mon bien-aimé s'élève entre tout Israël.
Je veux me reposer sous son jeune feuillage;
Ses fruits délicieux ont le parfum du miel.

Il vient, il n'est pas loin; j'entends son doux langage;
C'est après la nuit sombre, un rayon dans le ciel.
De ses plus belles fleurs dépouillez le rivage,
Cueillez la grappe d'or aux vignes du Carmel.

Je l'ai cherché longtemps, colombe désolée,
Il se cachait parmi les lis de la vallée;
Le voilà qui se montre à mes yeux pleins de pleurs.

Sa bouche me sourit, son regard me caresse.
L'amour ressemble au vin; l'amour a son ivresse.
Entourez-moi de fruits, entourez-moi de fleurs.

IX.

Dans son nid parfumé ma colombe sommeille;
Ne la réveillez pas, ô filles de Sion.
La tête sous son aile, elle est comme l'abeille
Dans la coupe des fleurs aux pentes de l'Hermon.

Sa main cherche la main du bien-aimé qui veille;
Sa bouche caressante a murmuré mon nom;
Voyez; j'ai moissonné, pour remplir sa corbeille,
Les champs de Jéricho, les vergers de Saron.

Une flamme jaillit de sa noire prunelle;
La toison des chevreaux est moins souple, est moins belle
Que les soyeux anneaux de ses cheveux flottants,

La grenade entr'ouverte, amis, voilà sa bouche.
La colombe s'éveille, elle a quitté sa couche;
Sans tache, elle ressemble au plus riche printemps.

X.

Vous devenez vieux; ami, ne faites plus de vers.

L'oiseau chante au printemps, quand tout vit, tout rayonne,
Quand le pêcher fleurit aux pentes du coteau,
Quand d'arbres verdoyants le sommet se couronne,
Qu'à travers les pommiers nous sourit le hameau.

L'oiseau chante en été dans le saule qui donne
De la fraîcheur à l'onde et de l'ombre au troupeau,
Sa voix nous charme encore au déclin de l'automne,
Quand la feuille s'empourpre et tombe de l'ormeau.

L'oiseau, c'est le poëte — à l'âge où tout caresse,
Quand la beauté nous tend sa coupe enchanteresse,
Je confiais aux vers ma joie ou mes amours.

Les ans accumulés amènent la souffrance;
Comme un cygne effrayé, j'ai vu fuir l'espérance,
Déjà l'hiver approche et je chante toujours!

XI.

Pauvre Oiseau.

Par ce riant matin que la montagne est belle,
Et quels riches parfums s'exhalent du gazon!
Sur la feuille du chêne une perle étincelle;
Joyeux, le laboureur sourit à la moisson.

De l'Orient si pur la lumière ruisselle;
Les refrains du faucheur animent le vallon.
Au zéphir embaumé l'oiseau livre son aile,
Et dans l'air qu'il sillonne éclate sa chanson.

Pour charmer dans son nid ta fidèle compagne,
Va, chante dans les blés, chante sur la montagne;
La mort n'épargne pas le poëte des champs.

L'oiseleur trouvera ta retraite fleurie;
Il dépeuple les bois, dépeuple la prairie;
Pauvre oiseau, son oreille est sourde aux plus doux chants!

XII.

Le Ruisseau.

Où cours-tu, ruisselet, à travers la prairie,
Sous les saules touffus remplis de nids joyeux :
Qui donc te pousse à fuir cette plaine fleurie
Où s'égare ton onde aux plis capricieux ?

Joli ruisseau moiré, sous la lumière amie,
Tu reflètes si bien la coupole des cieux :
A tes riches gazons seul tu donnes la vie ;
C'est à toi que le val doit te charmer les yeux.

Mais ce riant Eden, le ruisseau l'abandonne,
Il suit le doigt de Dieu vers la mer qui bouillonne ;
Sa goutte d'eau se perd dans cette immensité.

Qu'il soit grand ou petit, qu'il ravage ou féconde,
L'homme n'est qu'un ruisseau qui court porter son onde
A cet autre Océan qu'on nomme Eternité...

XIII.

Encore Montarlot.

Ami, si j'échappais au mal qui me tourmente,
J'irais à Montarlot, dans ce joli hameau
Où m'appelle et m'attend une muse charmante,
A l'ombre des pommiers, au pied du vert coteau.

Là coule le Salon, bleu ruban qui serpente...
Oh ! s'ils m'étaient rendus l'humble et si frais ruisseau,
Le bois si plein d'œillets, la colline et sa pente
Où fleurit le cythise, où bondit le chevreau,

Les pruniers si connus et le blanc presbytère,
Où dans un saint vieillard Dieu me gardait un père,
Et les fleurs qui croissaient dans mon petit jardin !

J'aurais vite oublié le cri de la souffrance ;
Le poëte n'aurait que des chants d'espérance ;
Adam aurait revu les ombrages d'Eden.

XIV.

Nous allons nous quitter; adieu donc, ô ma lyre,
Toi qui chantais Jésus avec tant de bonheur!
Mais, sonore et docile à l'amour qui m'inspire,
Vibre encore une fois, vibre pour le Sauveur.

Ce nom seul est pour moi le souffle du zéphire
Qui caresse en été le front du voyageur;
C'est le flot au désert, c'est le divin sourire
Qui promet le pardon aux larmes du pécheur.

Ce doux nom n'est-il pas la musique de l'âme?
Dans le cœur qui s'éteint il ranime la flamme,
De la source tarie il fait couler les vers.

Que m'importe la mort et son regard farouche,
Si le Christ, quand sa main viendra fermer ma couche,
Accueille le captif échappé de ses fers?

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'HISTOIRE

OUVERT POUR LA MÉDAILLE

OFFERTE PAR M. LE MARQUIS DE CONÉGLIANO

PAR M. LÉON ORDINAIRE

MESSIEURS,

En m'imposant la charge de rapporteur, votre Commission donne une preuve nouvelle de l'impartialité qui préside à ses décisions. Elle savait, en effet, qu'en écrits et en paroles j'avais manifesté naguère une certaine répulsion contre le sujet qui vous occupe. Ce personnage étrange de Claude Prost, dit Lacuzon de nom de guerre, et plus tard, noble Claude Prost de Lacuzon, par titre usurpé, il m'apparaissait que chacun voulait le confisquer au profit de son idée personnelle. Les uns en faisaient un héros légendaire; les autres un soutien du peuple; d'autres, et j'étais de ce nombre, un oppresseur et spoliateur du même peuple; d'autres enfin un affidé de la noblesse de robe et d'épée.

Désormais, grâces aux recherches consciencieuses de l'auteur du Mémoire, la vérité brille dans tout son éclat; tout esprit de parti disparaît, et nous ne serions pas étonnés de voir un jour s'élever quelque statue au

défenseur du bailliage d'Aval, dont la célébrité ne peut plus être constatée. Le type militaire des derniers champions de nos libertés séquanaises n'en serait que mieux acquis à l'histoire.

Ces derniers mots vous révèlent que l'œuvre qui vous a été présentée dépasse de beaucoup l'importance d'une simple notice biographique. C'est ainsi que, tout en s'attachant spécialement à mettre en pleine lumière une des plus curieuses personnalités de nos annales, l'auteur élucide en même temps une page difficile de l'histoire de notre comté de Bourgogne.

Disons, avant de passer outre, que le Mémoire est, sous sa forme actuelle, un vrai modèle du genre; modeste et consciencieux comme doit l'être tout véritable historien, l'auteur vous avait présenté un premier travail, dont le principal personnage apparaissait sous un jour un peu trop avantageux. Bientôt l'indication de documents contradictoires devint, entre ses mains, l'occasion de plus amples découvertes. Aujourd'hui, le héros a peut-être perdu de son prestige; mais nous avons un Lacuzon plus vrai. Aussi l'auteur peut-il nous dire avec une entière assurance :

« Nous avons tâché que notre travail fût cette fois complet et exact. Nos premières conclusions n'étaient pas fausses; elles étaient incomplètes. Le jugement final était juste; il est aujourd'hui mieux motivé. »

Le manuscrit se compose de plus de cent pages, grand format, d'une écriture fine et serrée. Il est suivi d'une belle collection de documents originaux, de pièces justificatives, utiles à la fois aux besoins de la cause et à

l'histoire générale du Comté. Il est divisé en quatre chapitres bien indiqués par l'ensemble du sujet.

Assistons aux premières années du célèbre partisan. Orphelin de père et de mère, abandonné à la tutelle de deux oncles, celui qui doit un jour correspondre avec les grands n'apposera jamais qu'un sceau au bas des dépêches qu'il dictera; jamais il ne sut lire ni écrire. « Mais quel accent dans ces lettres, dit ailleurs le Mémoire, et quelle chaleur sous un calme mal déguisé! » Si le temps me le permettait, vous verriez en effet, Messieurs, que jamais on ne put dire avec plus de vérité de notre partisan : le style, c'est l'homme.

C'est à Saint-Claude, derrière le comptoir d'une petite boutique de mercerie, d'épicerie, nous n'osons dire de draperie, tant cette moelleuse étoffe était rare dans nos montagnes en 1630, que nous rencontrons pour la première fois Lacuzon. Deux ans plus tard, le célibataire de vingt-cinq ans réfléchit que la présence d'une ménagère augmentera certainement la clientèle de son humble négoce. Mais les premières joies de ce mariage sont troublées par les signes avant-coureurs de la terrible guerre de dix ans. Aussitôt l'obscur marchand se change en hardi soldat; bien plus, en chef redoutable, dont les expéditions aventureuses vont se relier à la défense de nos frontières du bailliage d'Aval. Courlaoux, Bletterans, Arlay, places de premières ligne; Saint-Laurent, Montaigu, Château-Châlons, Grimont-sur-Poligny, places de seconde ligne, et leurs environs sont le théâtre de ses exploits, de sa guerre de partisan, guerre de surprise et d'extermination. Dès 1636,

pendant le siége de Dole, le nom de Claude Prost est si connu, que le marquis de Conflans, chef militaire de la province, lui confie une importante mission.

Nous ne pouvons le suivre dans cette foule de rudes combats, de mouvements à tire-d'ailes, ni dans la reprise du château de Saint-Laurent, dont il est institué gouverneur. L'auteur décrit ces faits de guerre avec une précision remarquable : on dirait, au point de vue de la tactique et de la stratégie, le Mémoire historique d'un officier vieilli dans le métier.

Les écrivains et les papiers contemporains ont peu ou point parlé de Lacuzon : les premiers, par mépris ou envie sans doute; la *Gazette de France*, par honte d'avoir à remplir ses colonnes du récit des échecs infligés, par une poignée de montagnards, aux troupes régulières de sa nation. On a dit ailleurs que le partisan, ne songeant qu'au pillage, agissait pour son propre compte, en dédaignant de combiner ses mouvements avec ceux de la défense nationale. Grâces aux preuves incontestables présentées par notre auteur, ces dernières allégations, aussi bien qu'un silence calculé, n'ont plus de raison d'être. Lacuzon devient docile dès qu'il s'agit du salut de la patrie; il abandonne tout pour voler au poste indiqué par ses chefs; et sa coopération efficace a contribué maintes fois à déjouer les projets de l'ennemi.

Quand viendra un homme assez habile et courageux pour écrire l'histoire complète et détaillée de la guerre de dix ans, il devra nécessairement consulter les documents nouveaux que renferme notre Mémoire.

Parfois l'auteur nous fait sourire en passant à des détails de moindre portée. L'auditoire me saura gré de le suivre un instant dans cette voie.

Chaque partisan a reçu un nom de guerre, y compris le chef, qui rit peu ou ne rit qu'amèrement; son front est toujours sombre et soucieux, — d'où *Las Cuzons*, en patois *les soucis*. — Son secrétaire, La Jeunesse, est un adolescent qui sort de ces bancs d'école inconnus à son maître. Franche-Montagne, Brise-Bataille comptent parmi ses fidèles volontaires. Mais Pierre Prost, son parent, son lieutenant, dit Pille-Muguet, mérite jusqu'à la fin du siècle que les paysans de la Bresse ajoutent ce verset à leurs prières de chaque jour : De Lacuzon et Pille-Muguet, délivrez-nous, Seigneur!

Un jour que notre partisan est d'humeur moins chagrine, il avise de revêtir le froc et la barbe d'un R. P. capucin, se rend ainsi affublé au bourg fermé de Cuiseaux en Bresse, monte en chaire et se met à fulminer contre les horreurs commises par Lacuzon et sa bande. Le bon Père gagne si bien tous les cœurs qu'on lui confie les clefs et la garde de l'une des portes du bourg. On devine le reste : pendant la nuit tout est mis, non pas à sang, — Lacuzon riait de trop bon cœur cette fois, — mais beaucoup à sac; et le capucin défroqué se retire chargé de riches dépouilles.

Dans une seconde division du Mémoire, nous trouvons le partisan, désormais capitaine de par le roi, en plein exercice d'un commandement militaire, celui du nid d'aigle de Saint-Laurent. De ce quartier-général, son autorité domine la moitié du bailliage d'Aval, pen-

dant qu'Andressot, le neveu de Boyvin, commande l'autre partie, depuis Salins. En quoi consistent les attributions de ces charges? Avec les fonctions militaires nous voyons leurs titulaires cumuler celles d'administrateurs, de directeurs de police, et un peu de magistrats judiciaires. « Aucune limite précise dans la fonction, nous dit l'auteur; pas de point fixe où commence et où s'arrête la responsabilité. » Et cette affirmation n'est que trop sanctionnée par les correspondances incertaines de Michotey, le futur président du Parlement, et de l'illustre défenseur de Dole, Jean Boyvin lui-même. L'un et l'autre signalent des abus administratifs, de nombreux dénis de justice, les excès et l'indiscipline des hommes d'armes..... sans jamais donner un ordre positif, ni indiquer le moindre remède à tant de malheurs. Ils se renferment dans cette formule vague et banale : Agir pour le plus grand bien du service du roi. Bientôt leurs successeurs voudront fortifier une autorité caduque en la concentrant tout entière entre leurs mains inhabiles, et ne réussiront pas mieux, si tant est que ces derniers aient désiré le succès. Ils délibéreront au lieu d'agir; expédieront hommes et munitions sur des places au pouvoir de l'ennemi; et le lendemain ils iront se prosterner aux pieds du soleil levant.

Vous le voyez, Messieurs, l'auteur a franchi les bornes biographiques : entraîné par son sujet, il aborde au vif les hautes questions de l'histoire locale, que ses appréciations et les documents nouveaux qu'il produit contribuent à élucider.

Après la guerre de dix ans et plus, la paix, une paix

douteuse, condamne l'ex-partisan à la vie monotone de capitaine-châtelain. Il ne laissera pas pour autant à l'historien le moindre répit. En style familier, Lacuzon devient sage, il est vrai, pendant quelques années; mais le diable ne se fait ermite qu'en devenant vieux, et pas toujours : notre héros en est une preuve.

Le cadre de notre rapport ne comporte pas une analyse, fût-elle écourtée, de cette période néfaste de sa vie. Contentons-nous d'inscrire que là encore, l'auteur se distingue par l'impartialité la plus louable. Il met en regard accusations et défenses, oppose enquête à enquête; fait la part des mœurs, des désordres du temps, des passions indomptables de l'individu : il cite les hommes intéressés à l'accusation, comme les nombreux amis empressés à la défense. A l'aspect de ces controverses émouvantes, le lecteur appréciera combien le dépouillement des dossiers judiciaires importe à l'histoire d'une nation.

Toujours à regret, je passe rapidement sur deux époques plus rapprochées, les conquêtes de 1668 et 1674. Avant la première, Lacuzon prend l'initiative des mesures défensives, indigné qu'il est contre les incertitudes et les instructions tardives des gouvernants. Vains efforts ! On sait le tour de main qui enleva la province en quelques jours. Le mémoire fournit à ce sujet des documents qui ne manquent pas d'importance. Il précise également le lieu d'asile du capitaine pendant l'occupation française ; puis son rappel triomphal au retour des Espagnols, et le vaste commandement qu'ils lui confient sur le baillage d'Aval presque tout entier.

Lorsque de toutes parts les signes éclatent précurseurs d'une crise nouvelle, le capitaine de 500 hommes, jeune de corps et d'âme, au mépris de 67 ans d'âge, se montre le plus actif et le plus habile des dix-sept commandants militaires du Comté. Il châtie cruellement les partisans de Listenois révolté, et vient à Besançon s'asseoir à la table du gouverneur, où le prince de Vaudemont porte la santé du soldat de fortune.

Bref, l'histoire de cette époque guerrière de 1674 se perfectionne et s'enrichit largement de notes et de détails recueillis avec une persévérance couronnée de succès.

L'auteur nous fait assister aux moments suprêmes où l'épée est arrachée aux mains de son héros. Suivi d'une poignée de braves, Lacuzon s'est jeté dans Salins investi, où il jure de mourir sur la brèche. Le testament qu'il dicte au bout du canon confirme les renseignements recueillis sur sa famille, dont il reste quelques descendants. Mais la capitulation du 22 juin le prive du trépas glorieux qu'il ambitionne : il s'élance alors vers le château Sainte-Anne que défend encore son gendre. Malheur! vingt jours après une autre capitulation vient tromper son espoir, et il franchit les précipices du Lizon pour échapper aux mains du vainqueur. « Du moins, ils avaient eu l'honneur, dit le mémoire, de tirer les derniers coups de canon contre l'ennemi, et d'avoir reculé la dernière journée de l'indépendance comtoise. »

Faisant répandre le bruit de sa mort, Lacuzon s'est exilé sur la terre étrangère, ou plutôt sur la terre es-

pagnole, le Milanais, où, dès 1636, nos pères ont trouvé un refuge assuré. Là comme ailleurs, le repos serait son arrêt de mort: les habitudes et l'uniforme du soldat sont plus indispensables à son existence que l'air et les aliments. Il sollicite et obtient son incorporation dans une compagnie commandée par un compatriote; va guerroyer un instant en Sicile; fait des pèlerinages à Rome, où il obtient sans doute de *grands pardons;* retourne dans ses chères montagnes du Jura, où il laisse la trace irrécusable d'une courte et clandestine incursion ; il revient, pour y mourir, à Milan, où il émet un dernier testament que l'auteur a su recueillir *in extenso*, comme le premier.

Le vieux montagnard franc-comtois n'attendit pas sa dernière heure pour s'amender. « Ses vieux amis du Comté étaient autour de lui et veillèrent sur ses derniers instants. Puis tous suivirent le cercueil à l'église de la paroisse de Saint-Jean d'Isola et de là au cimetière. »

« Nous n'avons pas dissimulé ses fautes, même ses excès, ajoute l'auteur en terminant. En dépit de ces fautes, Lacuzon était et reste une figure vraiment sympathique. Il eut ses amis et trouva des cœurs dévoués, car il se dévouait lui-même. Ses fautes furent souvent celles de son temps; ses qualités étaient bien à lui. Ses vues, il est vrai, étaient courtes; son patriotisme ne fut pas toujours éclairé; ses mobiles étaient souvent peu élevés. Mais il avait un cœur, ce qui fait agir et bien agir; la foi religieuse et la foi au pays : quelque étroites qu'aient été ses croyances, il en avait. Il n'a pas toujours été heureux; il n'a pas connu notre

sécurité, notre bien-être, mais il a plus agi, plus vécu que les trois quarts des gens de notre temps.

» Ce n'était pas un grand esprit, c'était plutôt un grand cœur, sincère et chaud. Ame sérieuse et forte, caractère entier et droit, en qui l'éducation n'avait pas altéré l'empreinte de la race, il est un type assez complet de de nos anciens Comtois. Il en reproduit bien les traits principaux, le mélange de bonhomie et de finesse, le respect des puissants et le franc-parler sur leur compte, la foi vive et la dévotion un peu étroite, le courage circonspect, la gaîté railleuse.

» Dans son intérieur un peu morose, mari et père peu facile, même redouté; avec ses voisins, tracassier, méticuleux, tenace sur son droit, mais ouvert et franc, fort peu en garde contre lui-même, contre ses instincts, facile à surprendre, non à abattre; résistant mieux à la mauvaise fortune qu'à la bonne; surtout fidèle au passé, aux vieilles coutumes, au sol natal.... C'est l'assemblage de ces traits un peu contraditoires qui fait l'originalité de la famille comtoise, et en particulier celle de Lacuzon.

» Son malheur est d'être venu trop tôt, non que son courage ait été inutile,— l'héroisme, même vaincu, est un spectacle grand et utile. »

J'aurais pu choisir d'autres citations dans le corps même de l'œuvre, et alors vous auriez mieux apprécié, Messieurs, le mérite incontestable d'un style clair et concis, tel qu'il convient à un fragment d'histoire presque toute militaire. L'auteur ne s'est pas gâté la main, comme il arrive parfois, en s'assimilant tant de correspondances

et de documents écrits en un français déjà bien éloigné du nôtre. En un mot, profond amour du vrai, impartialité dans les appréciations, conscience extrême dans les recherches, — les notes nombreuses dont le texte est étayé en sont la preuve, — telles sont les qualités distinctives de ce mémoire.

L'auteur vous signale des faits et un personnage nouveaux qui doivent définitivement sortir de la légende pour entrer dans l'histoire.....

A tous ces titres, et conformément aux conclusions unanimes de votre Commission, vous avez accordé au lauréat la médaille de 300 francs, due à la libéralité de M. le Marquis de Conégliano, député du Doubs.

A la suite de ce rapport, M. le Président fait connaître que l'auteur du Mémoire jugé digne du prix est M. Ch. Perraud, professeur de seconde au lycée impérial de Lons-le-Saunier.

Ce nom est accueilli par de vifs applaudissements.

M. Ch. Perraud vient recevoir la médaille des mains de M. le Marquis de Conégliano.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. ESTIGNARD

AVOCAT GÉNÉRAL

près la Cour impériale de Besançon

MESSIEURS,

Ma première parole sera un remercîment pour l'honneur que vous me conférez en m'appelant au milieu de vous, et je voudrais pouvoir vous exprimer dans des termes répondant à mes sentiments combien m'a touché le sympathique accueil que j'ai rencontré dans cette Compagnie.

Je n'affecterai pourtant pas dans l'expression de ma reconnaissance une humilité exagérée, et n'irai pas pour exalter la faveur dont je suis l'objet, arguer de mon indignité à l'obtenir. Vos suffrages ont couvert mon insuffisance.

Mais si je veux éviter l'écueil d'une fausse modestie, je tiens à demeurer encore plus éloigné d'une présomption qui n'est pas dans ma pensée, et en développant devant vous quel est à mon sens le rôle d'une Académie, quel but elle doit poursuivre, quel bien elle doit produire, j'arriverai à expliquer comment il eût été téméraire à moi de solliciter l'honneur dont j'ai à vous

remercier aujourd'hui, et comment je puis cependant l'accepter, quand vous voulez bien me l'accorder.

La centralisation qui imprime à un Etat une puissance d'action parfois si utile, mais toujours si énergique, ne serait pas un bienfait, mais un véritable fléau, si elle n'avait d'autre effet que de concentrer dans une capitale toutes les forces vives du pays.

Aussi toute institution qui se propose d'entretenir dans nos provinces le goût des lettres et des sciences, l'amour du travail, l'activité de la pensée, la passion des savantes recherches, a droit à la reconnaissance et aux encouragements de tous les amis du progrès.

A ce titre les Académies occupent le premier rang. L'indépendance est la condition essentielle de leur existence et de leur prospérité. Le maintien des règles de la langue et du goût littéraire dans leur pureté ne saurait être leur unique but, elles doivent embrasser dans leur action toutes les branches des connaissances humaines; ni l'art ni la science, dans leurs applications si variées et chaque jour si nouvelles, ne peuvent leur demeurer étrangers : leur domaine n'a d'autres limites que celles de la pensée. La recherche de ce qui est vrai, beau, moral et utile, voilà l'objet de leurs études et de leurs travaux.

Mais s'il suffit en général qu'une idée dans la sphère du vrai, du beau et du bien intéresse la grandeur ou l'avenir des sociétés humaines pour qu'elle soit du ressort des Académies, un caractère particulier distingue les Compagnies qui se sont fondées dans les provinces de celles dont la capitale est le siége. L'influence des

premières s'exerce sur un territoire restreint, et leur action sera d'autant plus efficace qu'elles auront la sagesse de la concentrer sur le pays où elles sont écloses. Composées d'hommes appartenant à la province, à la race dont elle est formée, elles ont les idées, les mœurs, les habitudes des populations qui les entourent; elles connaissent leurs mérites et leurs imperfections, et peuvent avec discernement distribuer l'encouragement et le conseil, poursuivre la réforme des abus, et montrer la meilleure voie qu'il convient de suivre. Aussi dans chacun de ces membres la Compagnie doit-elle trouver une force particulière, un levier au moyen duquel elle puisse agir sur le milieu qu'elle occupe.

C'est ainsi que l'Académie de Besançon a toujours compris sa mission et ses devoirs ; j'en atteste les travaux qui enrichissent la collection de ses Mémoires et qui forment des documents si précieux; j'en atteste aussi les sujets si intéressants et d'un ordre si élevé sur lesquels elle provoque sans cesse les recherches et les méditations de ses lauréats. C'est ainsi qu'elle n'a jamais cessé d'imprimer aux esprits un mouvement salutaire. — Mais si tel est le rôle que s'est imposé votre Compagnie, il en résulte que pour oser se présenter à votre choix, il faut avoir la conscience de pouvoir devenir un instrument utile à votre œuvre. Il ne suffit pas de s'associer de cœur à vos travaux, il faut encore se sentir un véritable dévouement pour y contribuer, et surtout avoir la certitude que le temps ni la force ne manqueront à la volonté.

Le dévouement, Messieurs, j'aurais pu vous le promettre, mais il ne m'était pas permis de me faire illu-

sion sur la possibilité de réunir les autres conditions nécessaires pour vous prêter un concours efficace.

La carrière que je parcours n'est pas de celles qui laissent des loisirs, et dans lesquelles à un moment donné on puisse regarder comme accomplie la tâche qu'elles vous imposent. Le magistrat doit avant tout son temps à la chose publique. Ni les études de la jeunesse, ni l'expérience que l'âge apporte avec lui ne sauraient le dispenser d'un incessant travail. Il ne lui suffit pas d'aimer la justice; il lui faut aussi les lumières de la science qui peut seule le préserver d'erreurs souvent irréparables. — Méditer cette loi qu'il s'agit d'appliquer est pour lui le premier des devoirs. — Nos anciens, je puis dire nos maîtres et nos modèles, nous en donnent l'exemple et le précepte. Telle est la tâche qui incombe à ceux qui, même de loin, essaient de suivre leurs traces. — Sans doute il est d'heureuses natures dont la supériorité ne connaît pas de limites dans le domaine des sciences et des lettres; d'autres doivent savoir se maintenir dans des sphères plus modestes. A ceux qui plieraient sous un trop lourd fardeau, le poëte recommande de consulter leurs forces :

Quid valeant humeri, quid ferre recusent. (HORACE.)

Je suis de ceux pour lesquels a été écrite cette règle d'éternelle sagesse; elle m'impose une réserve qui n'a pas échappé à votre indulgence, et si elle n'a pas écarté de moi vos suffrages, c'est que vous n'avez voulu voir en moi que l'enfant dévoué de cette Franche-Comté, notre mère commune; c'est à l'homme de bonne volonté

que vos portes se sont ouvertes; vous aviez le droit d'être généreux, car la générosité sied aux riches.

N'êtes-vous pas riches en effet, vous, Messieurs, qui dans le présent, car je n'ai pas besoin de rappeler les titres anciens de votre Compagnie, et je veux éviter de renouveler le regret de pertes récentes; n'êtes-vous pas riches, vous qui pouvez admirer chez l'un des vôtres l'éloquence de la chaire dans sa forme la plus saisissante et la plus sublime; vous qui dans la magistrature et dans le barreau comptez des hommes doués dans l'expression de la pensée de cette précision et de cette élégance qui en font la puissance et le charme, vous qui pouvez montrer non sans orgueil ce maître vénéré, dont les leçons révèlent tous les secrets de l'art de bien dire, dans lequel il est lui-même un modèle?

Combien pourrais-je trouver au milieu de vous d'esprits distingués, scrutant sans relâche dans nos vieilles annales pour reconstituer le passé, employant leurs loisirs à enrichir vos archives de découvertes précieuses, et s'estimant heureux de vous associer à l'honneur qu'ils en recueillent eux-mêmes. Votre goût pour les beaux-arts n'a-t-il pas provoqué des œuvres nombreuses qui décorent les musées de notre pays? La poésie elle-même n'est-elle pas cultivée sous des formes diverses, et n'avez-vous pas le privilége d'entendre une voix toujours jeune, toujours pleine de fraîcheur et de grâce, tempérant par l'aimable souplesse de ses accents la gravité de vos réunions? La science enfin, que je place la dernière, parce que tous les arts concourent à ses progrès, et parce qu'on ne saurait assigner de limites à ses découvertes,

n'a-t-elle pas dans cette enceinte d'éminents représentants?

Voilà, Messieurs, ce qui vous permettait une fois au moins de vous montrer indulgents et faciles; voilà ce qui fait que mon dernier mot comme le premier doit vous exprimer ma reconnaissance pour une faveur que je chercherai à mériter, en m'associant à vous par ces sentiments de bonne confraternité sur lesquels ont droit de compter des hommes animés du seul désir de faire le bien.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Mon cher Collègue,

Je suis heureux qu'une des prérogatives de mes fonctions expirantes me permette de vous répondre et de vous souhaiter la bien-venue parmi nous.

Une œuvre solide et remarquablement écrite vous avait ouvert nos portes, et voici que la première fois que votre voix s'élève pour nous remercier de nos unanimes suffrages, vous montrez que vous étiez dès longtemps des nôtres, car vous aviez compris quel était le but auquel tendait notre Compagnie.

Ouverte à toutes les intelligences, l'Académie de Besançon a dès longtemps prouvé par ses travaux qu'elle était fidèle aux principes qui avaient présidé à sa création; aussi compte-t-elle dans son sein d'illustres représentants des sciences, des lettres et des arts. Son but, vous l'avez magistralement signalé, la re-

cherche de ce qui est vrai, beau, moral et utile, a toujours été l'objet de ses études et de ses travaux!

Si la publication des documents inédits a été trop longtemps interrompue, chacun sait que ce silence était un hommage au savant vénéré, qui après avoir ouvert à l'Académie les trésors de ses vastes connaissances, a voulu encore, pour le temps où il serait loin d'elle, lui laisser un témoignage d'inépuisable affection.

Depuis lors trois volumes du plus haut intérêt ont paru; énergique réponse à ces voix ingrates qui se plaisent à prophétiser notre mort prochaine.

Pourquoi prendre pour vous seul ce vers du poëte chéri? Admettons-le seulement comme un conseil de la suprême sagesse, utile autant aux natures puissantes qu'à celles qui ne sont aptes qu'aux travaux modestes et aux entreprises bornées.

Ayez donc plus d'audace et prenez pour devise ces vers du même poëte :

> Di me tuentur, dis pietas mea,
> Et musa cordi est (XVII).

Donnez-nous bientôt le fruit de ces heures fortunées pendant lesquelles, vous reposant des sévères méditations de la loi, vous tirez de notre histoire locale, de nos vieux documents judiciaires et de notre coutume, des études pleines d'une saine critique, que vous savez revêtir d'un style toujours élégant, ferme et châtié.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

PAR

M. le comte Charles de VAULCHIER.

Messieurs,

Votre commission a bien voulu me charger, cette année, du rapport sur le concours de poésie. Je viens donc vous transmettre ses jugements en les motivant; je ne vous rendrai pas compte de ses incertitudes, des opinions diverses qui l'ont un instant partagée; ces discussions préparatoires témoignent du désir consciencieux d'arriver à la vérité, et de décerner au plus digne les couronnes promises. Les œuvres d'art ne se jugent pas d'un premier coup d'œil; leur appréciation exige du temps, de l'attention et une grande liberté d'esprit. Admis pour la première fois au sein d'une de vos commissions, j'ai été frappé de l'impartiale bienveillance, de la fermeté de vos jugements; permettez-moi d'y rendre hommage en même temps que j'en suis l'organe.

La commission a reçu six morceaux de poésie. Ici commencent nos scrupules; cinq pièces seulement remplissent évidemment les conditions du concours; la sixième, vous le verrez, Messieurs, ne s'y rattache

que par un lien bien contestable. Aussi l'avons-nous d'abord écartée pour ne nous occuper que des cinq premières. Voici comment la commission les a classées :

Le n° 1 (ces numéros représentent la date de la réception des pièces) est une ode sur le général Travot. Travot, né à Poligny, eut la gloire de faire Charette prisonnier le 23 mars 1796 ; on l'a appelé le pacificateur de la Vendée ; sa statue en bronze, œuvre du sculpteur Maindron, coulée en 1838, s'élève sur une place de Napoléon-Vendée ; la ville de Poligny en possède une reproduction.

L'ode à Travot est extrêmement inégale ; la première partie manque d'élévation ; c'est de la littérature de journal politique avec ses formes vulgaires, ses exagérations banales ; à la fin, l'auteur se relève ; il y a des vers très-forts ; les dernières strophes sentent le J.-B. Rousseau ; elles font allusion à l'érection de la statue de Travot.

Il est trop vrai... Ceux qu'on renomme
Semblent avoir plus à souffrir.
Mais qu'importe! Le vrai grand homme,
Quoique mortel, ne peut mourir.
Promis aux fastes de l'Histoire,
Son nom est cher à la mémoire
Du spectateur contemporain :
Plus que d'avoir vécu, peut-être
Est-il glorieux de renaître
Et par le marbre et par l'airain.

Debout Travot! Renais, mon brave!
Le temps remet tout en son lieu :
Naguère un roi te fit esclave
Phidias t'a fait demi-dieu.

Gloire à Napoléon-Vendée !
Pour être un camp on l'a fondée;
Pour toi c'est un temple aujourd'hui :
Et, devant l'image fidèle
De ta figure fraternelle,
Les vieux soldats disent : C'est lui !

Oui ! C'est bien toi !... Ta voix guerrière
Aux Vendéens, aux Mayençais,
En mêlant l'ordre à la prière,
Semble dire : Soyons Français !
Oui ! c'est bien toi.... mon œil s'allume
En revoyant l'ancien costume
Du Républicain de l'an trois ;
Mâle regard et noble mine,
Plus noble cœur ! Sur la poitrine
Aucun ruban, aucune croix !

Malgré ces beaux vers, votre commission n'a pas cru pouvoir accorder à l'auteur autre chose que l'honneur d'une citation.

Nous ne citerons pas même un vers de la pièce qui porte le n° 3. Il paraît que la poésie peut être une passion malheureuse. L'auteur a eu le triste courage de composer soixante-dix quatrains que nous avons eu, nous aussi, le courage de lire, et qui finissent par *Amen*.

Sicelides musæ, paulò majora canamus.

Voici venir un vrai Comtois, un comte de Bourgogne, un pape, l'immortel Calixte II; beau sujet, un peu trop exclusivement historique; l'auteur a mis en tête ce titre peu poétique : *Calixte II, investitures*. Assurément, la grande poésie, la plus noble de toutes, celle qui se nomme épique, doit côtoyer l'histoire; mais il faut

qu'elle la transfigure. La majorité de votre commission n'a pas trouvé ce poëme à la hauteur du sujet. C'est une belle ébauche; la marche est noble, l'ensemble a de la grandeur; mais il y a de la mollesse et de la lourdeur dans le style; trop d'épithètes, pas toujours le mot propre, des rimes vulgaires. L'auteur, je le répète, n'a pas su planer au-dessus des données de l'histoire. Cependant les dernières strophes se relèvent; la phrase est plus ferme, le tour plus poétique; on sent que l'auteur a pris son vol en repoussant la terre du pied.

. . . . . .

Et l'Eglise de Pierre et l'Église de Rome
Et l'Eglise de Dieu s'étend sur l'univers,
Voguant de peuple en peuple, et gagnant d'homme en homme
Malgré l'effort du monde et celui des enfers....

Par toutes les grandeurs, elle a vaincu le monde :
Patriarches, martyrs, apôtres, confesseurs,
Héros, docteurs et saints, sa lumière féconde
Fit éclore en tout temps ces vaillants défenseurs!
Elle a vaincu, malgré l'envahissante lave
De feu, de sang, de pleurs, de tyrans, de bourreaux ;
Insensible aux affronts et pure sous *la bave*
Des vieux blasphémateurs et des scribes nouveaux.

Elle a vaincu jadis et poursuit sa victoire!
Par la Foi, par l'Amour, elle doit vaincre encor :
Par la Foi, ce brasier d'où rayonne sa gloire;
Par l'Amour, ce dompteur du temps et de la mort!. .
O Pilote hardi de la Nef éternelle,
Clé de voûte du temple, ô Pierre, laisse-nous
Courber nos fronts d'enfants sur ta main paternelle
Et, pour baiser tes pieds, tomber à deux genoux!...

Les Monts-Jura! Quel cœur comtois ne bat pas à ce nom; nous aimons nos montagnes, comme les Bretons

leur Océan. Malheureusement, on ne sait pas toujours peindre exactement ce qu'on aime; on se contente de certaines couleurs de convention; on a sa palette toute faite avant d'avoir vu la nature; malgré la grâce et le charme de la pièce intitulée *les Monts-Jura*, je lui ferai ce dernier reproche. *Ut pictura poesis erit* s'applique surtout au genre descriptif. Or, l'auteur est, avant tout, fantaisiste; aussi sa légende est charmante, écrite avec grâce, avec facilité, avec abondance. Il y a plus de mérite qu'on ne pense à bien conter; voici des vers charmants :

Regardez cette roche énorme
D'un rond dolmen ayant la forme
Est-ce l'ouvrage des Titans,
Du diable ou bien de la nature?...
Point on ne sait, mais on assure
Qu'elle tourne tous les cent ans...

Cette pierre maudite ou sainte,
A Noël, lorsque minuit tinte,
Lentement se prend à virer,
Et le pâtre à qui son bon ange
Fait voir tourner ce roc étrange
A tout ce qu'il peut désirer.

Or, aux rives de la Glantine (1),
Berthe de beauté fleur divine,
Tenait brillante cour jadis;
Tous les hauts barons épris d'elle,
Pour un sourire de la belle
Eussent donné le paradis!

Mais la fantasque châtelaine
Leur avait déclaré hautaine

(1) Petite rivière arrosant Poligny.

Que pour servant elle n'aurait
Que celui dont la main heureuse,
De la Vouivre rare et fameuse
Le rubis lui rapporterait.....

Des amoureux par les collines,
Au bord des lacs, dans les ravines,
Sont tous en chasse du joyau :
Plus d'un seigneur se voue au diable :
Mais la vouivre reste introuvable,
Et Berthe rît dans son château....

Pourtant la fière et noble dame
Ne se doutait pas qu'en son âme
Le petit chévrier Ferry,
L'aimait aussi d'amour immense
Et que de douleurs, de démence,
Il se mourait le cœur flétri !....

Plus gracieuse qu'une oudine,
Sous les aulnes de la Glantine,
Il l'avait aperçue un jour.
Et depuis, le pâtre sauvage,
Tout fasciné par son image
Etait devenu fou d'amour !

L'auteur soutient ce ton, sauf quelques négligences, quelques expressions incorrectes, quelques inversions regrettables bien faciles à supprimer.

Une Visite avec cette épigraphe : *In memoria æterna erit justus.* C'est une visite à Weiss, à ce savant aimable et charmant que votre Académie regrette et qu'elle regrettera longtemps. La pièce est facilement versifiée, pleine de détails piquants ; le récit est vif ; les plaisanteries un peu mordantes peut-être, mais fines et de bon aloi. Votre commission, qui vous propose de récompenser cette pièce, a éprouvé quelques scrupules à l'en-

droit des épigrammes; si vous votez l'impression de ce petit poëme, l'auteur sera prié de les adoucir; n'allez pas cependant croire que ce soit du Juvénal; mais l'Académie a des traditions de bienveillante politesse qu'elle ne veut pas laisser périr; c'est son étiquette; elle a le droit de s'en montrer jalouse. Nous nous permettrons de rappeler à l'auteur qu'il ne faut pas écrire trop facilement en vers; son style est un peu lâché. Nous n'admettons pas non plus la ressemblance de Weiss avec le chantre de Lisette; cette figure de faux bonhomme ne nous rappelle en rien la physionomie noble et honnête de notre illustre compatriote, ces traits largement dessinés, où la finesse n'ôtait rien à la bonté. Ces réserves faites, nous louons tout le reste, mais surtout l'hommage à Weiss, qui est vraiment touchant, parce qu'il part du cœur.

. . . . . Vous l'avez tous connu
Ce modeste savant, ce doux bibliophile
Dont la mort fut, hélas! un deuil pour notre ville,
Son nom? mais demandez à tous les malheureux
Qui bénissent encore ce vieillard généreux
Dont la bourse s'ouvrit à toutes les misères;
Son nom? mais demandez aux cercles littéraires;
Ils ont mis tour à tour à contribution
Ses travaux, ses conseils, son érudition.
De cet esprit si fin, si plein de bonhomie,
De cet homme de bien vous vous souvenez tous :
Messieurs, n'était-il pas de votre académie?
Pardon, j'ai réveillé sans doute parmi vous
D'unanimes regrets; hélas! elle est éteinte,
Cette voix qui charma tant de fois cette enceinte!
Pourquoi nous attrister, oui Messieurs, Weiss n'est plus!
Mais il reçoit au ciel le prix de ses vertus.

Allons plus de regrets, semons des immortelles;
Quand son âme quittait le monde d'ici-bas
De gloire rayonnant, des sphères éternelles,
A son meilleur ami Nodier tendait les bras.
Et peut-être qu'au sein de leur joie infinie,
Dans leurs doux entretiens au céleste séjour,
Ils contemplent tous deux leur chère Séquanie,
Et la vieille Cité qui leur donna le jour.
Messieurs, en vous contant ce trait de mon enfance,
D'un cœur reconnaissant j'acquitte le tribut;
Pourtant si j'osais. — Bah! parlons sans réticence
Comme un vrai Franc-Comtois, allons tout droit au but.
Au sein du monument dont notre ville est fière
A qui Weiss consacra son existence entière,
Amassant du passé les trésors précieux,
Je voudrais voir bientôt se dresser sa statue
Sans que l'Edilité délibère et statue;
Mon esprit du Conseil par trop insoucieux,
Voit déjà par Petit Weis revivre et sourire
Du souris d'autrefois, et sous le marbre dire :
« Venez à moi, voici mes livres, nos amis,
» Enfants de l'avenir, studieuse jeunesse
» Le chemin est ardu, mais travaillez sans cesse.
» Courage! travailler, c'est aimer son pays. »

Malgré le mérite des deux dernières pièces, la commission n'a pas cru devoir décerner le prix de poésie; nos franches critiques, librement exprimées, à côté des éloges, justifient nos scrupules. Il faut, pour mériter le prix, quelque chose de plus fort et de plus complet. La commission vous propose donc, non pas de partager le prix, puisqu'il n'est pas mérité, mais de donner une médaille de cent francs à chacune des deux dernières pièces; nous demandons une mention très-honorable pour l'auteur de la pièce intitulée *Calixte II.*

Nous n'avons pas fini, Messieurs. Je vous ai dit, en

commençant, que nous avions écarté du concours une pièce qui ne se rattachait pas suffisamment à la Franche-Comté. Après avoir ainsi satisfait nos scrupules et rendu hommage à nos règlements, nous ne pouvons passer sous silence *la Légende de l'air*. Ce petit poëme, dont le théâtre est un moulin à vent, est certainement très-peu comtois; il nomme le Doubs pour la forme; mais un Comtois ne s'y trompe pas. Nous connaissons les moulins à eau, les scieries; autrefois, hélas! nous connaissions les hauts-fourneaux; mais nous ne connaissons pas les moulins à vents. Comment donc faire pour récompenser une œuvre charmante? Car elle est vraiment délicieuse, cette légende de l'air! Rassurez-vous; il n'y a ici ni fée, ni dame verte, ni dame blanche; aucune Lénore emportée par le diable sur un cheval fantastique, tandis qu'une voix stridente crie à ses oreilles ce refrain peu aimable : *La lune est claire et les morts vont vite!* Non; c'est tout simplement l'air que vous connaissez, celui qui remue la feuille du bois et qui, sous d'autres cieux, fait tourner les moulins. Assurément, on peut avoir un talent plus consommé; mais j'ai rarement trouvé dans nos poëtes un sentiment de la nature aussi vrai, aussi vif, aussi délicat. C'est d'une fraîcheur, d'une jeunesse, d'une naïveté parfaites. C'est une œuvre d'artiste. Et comme la phrase est bien coupée, comme le vers est facile et harmonieux, comme il est varié! Comme l'auteur sait employer tour à tour les rhythmes divers! Comme il se joue avec la rime, qui ne l'embarrasse jamais et qui est toujours sa très-humble servante. Permettez-nous de vous lire quelques parties de

ce charmant poëme ; vous allez vous croire à l'ombre des bois, au bord des ruisseaux, au milieu d'une brise rafraîchissante ; c'est devant la nature qu'il faut regarder cette loyale et sincère étude ; car l'original et le tableau s'expliquent et se complètent l'un par l'autre.

Connaissez-vous le Doubs, qui va, tantôt rapide,
Au milieu des rochers précipitant son cours,
Et tantôt, promenant son flot calme et limpide,
Circule mollement de détours en détours ?
J'ai vu trop peu d'instants cette belle nature.
Je me souviens d'un jour où, le bâton en main,
A travers monts et vaux j'allais à l'aventure,
M'égarant à plaisir, sans souci du chemin.
Ah ! quel bonheur d'errer ainsi dans la campagne,
Le long d'un sentier creux qui mène on ne sait où !
Rêverie, aujourd'hui je te prends pour compagne ;
Allons donc au hasard, la bride sur le cou !

Oublions tout ! Trop tôt viendra l'inquiétude.....
— Je vais, l'esprit léger et libre comme l'air.
Où suis-je ? Je l'ignore ! En pleine solitude ?
Non ; près de moi j'entends ce chant sonore et clair :

Par les bois et les prairies,
Au froid comme à la chaleur,
Je conduis aux métairies
La farine dans sa fleur.
Allons ! que le pain s'enfourne,
Le grain nouveau se moudra !...
Et mon moulin au vent tourne,
Tourne, tourne, tournera !

A quand donc tes fiançailles ?
Me dit-on ; songe aux amours !...
Les galants dont tu te railles
Ne seront pas là toujours :
Nul de ceux que l'on ajourne
Peut-être ne reviendra !...
— Qu'importe ? Mon moulin tourne,
Tourne, tourne, tournera !

II.

La gentille meunière! Elle approchait, assise
Sur un âne penchant sa bonne tête grise;
Dix-huit ans, de grands yeux sereins comme l'azur,
Et des cheveux épars, couleur de l'épi mûr;
Charmante! — Elle me vit, se tut, baissa la tête,
Et d'un geste pressa l'allure de sa bête.
— Le chemin de Précy, lui dis-je, s'il vous plait?
Tournant vers moi son front aussi blanc que le lait,
Et laissant sur sa lèvre éclore le sourire :
« Suis-je sotte! Vraiment je ne saurais vous dire
Le chemin le plus court qui vous mène à Précy!
Mais je rentre au moulin, à deux cents pas d'ici;
Voulez-vous y venir? C'est tout proche, et sans doute
Ma mère, elle, pourra vous indiquer la route... »
— Soit, lui dis-je. Et tous deux, par le petit sentier
Qui serpentait parmi des touffes d'églantier,
Nous gravissions la côte, et du sein frais des mousses,
Les fleurs jetaient dans l'air leurs senteurs les plus douces;
Le soleil se voilait de nuages flottants,
Et cent oiseaux chantaient ce beau jour de printemps.

III.

Le moulin debout, sous le ciel grisâtre,
Jetait alentour son bourdonnement,
Comme un monstre ailé tout prêt à s'abattre
Sur le val, dans l'ombre à ses pieds dormant.

Voyez ses longs bras qu'il tourne et balance,
Grandir tour à tour et rayer les cieux...
La jeune meunière allait en silence,
Et moi je cherchais à voir ses beaux yeux.

« Comme un rossignol vous chantiez naguère,
Pourquoi maintenant ne chantez-vous plus? »
Mais elle : « Ecoutez cette armée entière
De chanteurs cachés dans les bois feuillus!

De chanter près d'eux, je serais honteuse;
Mieux vaut les entendre, et je fais ainsi! »
— « Pourrait-on savoir, la belle chanteuse,
Quel est votre nom? » — « Jeanne, le voici! »

L'âne trottinait, et de la colline
Déjà nous venions d'atteindre le haut...
« Ah! l'orage vient, dit Jeanne, il bruine,
Nous n'arrivons pas un moment trop tôt, »

L'horizon grondait; soudain les nuages
Poussaient dans le ciel leurs noirs bataillons;
Et l'air, précurseur de tous les orages,
Balayait la poudre en gros tourbillons.

IV.

Une femme attendait debout devant la porte.
« Mère, cria de loin Jeanne, me voici! »
Puis, laissant l'âne au seuil, et sautillant accorte :
« Ce monsieur veut savoir le chemin de Précy. »
Elle : « Ce point là bas, parmi les brumes bleues,
D'où semble une fumée en colonne monter,
C'est Précy; mais ce bourg est à plus de trois lieues;
Laissez passer l'orage avant de nous quitter.
Voyez! des peupliers le vent courbe la crête;
Vous ne pouvez partir malgré ce mauvais temps...
Ah! je songe, effrayée, à l'affreuse tempête
Qui fit tant de dégâts voilà bientôt vingt ans!
Restez donc avec nous... »

Pendant l'orage, une causerie animée s'établit dans le moulin; le magister du lieu se livre à des observations scientifiques; enfin, le ciel s'apaise : le cœur du magister se reporte aux lointains souvenirs de sa jeunesse.

. . . . . .
L'air au dehors exhalait à peine
Tantôt un soupir, tantôt un sanglot;

Parfois seulement, par les ais des portes
Il jetait soudain comme un son de cor.
Et le magister : « D'illusions mortes,
Quel doux souvenir me revient encor !

Oui, je m'en souviens ! Jeunesse passée,
Trop rapides jours ! Quand j'avais vingt ans,
Quels rêves d'amour, et comme le temps
Semblait triste loin de ma fiancée !

Au cœur de l'hiver, que de fois le soir,
Malgré la distance et la neige et l'ombre,
Je suivis le bord de la forêt sombre,
Songeant aux beaux yeux que j'allais revoir !

L'air aigre et mordant me cinglait la face,
Et jetait, sifflant, dans les rameaux nus,
Comme des accords étranges, venus
Des étoiles d'or qui peuplaient l'espace.

J'arrivais... O jours à jamais perdus !
Devant le foyer de l'étroite chambre,
Nous étions joyeux d'écouter décembre
Flageller le front des pins éperdus !

Quel jeune printemps couronné de roses
Eût valu pour nous ces lugubres jours
Où nos cœurs chantant le chant des amours
Ne se doutaient pas des heures moroses ! »

Enfin, après une nuit de tempête,

. . . . . .
. . . . . .
Rayonnant au milieu de la nue embrasée,
Le soleil a chassé les brumes du matin ;
Le chevreuil au fourré va boire la rosée,
Et le lièvre bondit dans les touffes du thym.

Dans tout brin de gazon s'irise une étincelle,
L'alouette en chantant monte vers le ciel bleu ;
Des coteaux aux ravins la lumière ruisselle.
Jusque sur moi s'étend la paix universelle.
Et tout ici-bas bénit Dieu!
Ce souffle si puissant, qui menaçait naguère
De renverser les toits, de briser tout appui,
D'abattre les coteaux pour niveler la terre,
Sous ses propres excès s'est-il évanoui?
Non; voyez-vous au front du chêne chargé d'ombre
Une feuille frémir et quitter le rameau?
Sentez-vous les parfums des fleurettes sans nombre?
Entendez-vous le son du cor dans le bois sombre
Et le bruit de l'enclume au loin vers le hameau?

L'air est là, cet esprit si doux et si terrible,
Qui tantôt va passer en caressant les fleurs,
Et tantôt secouera, comme les grains au crible,
Les coteaux effrayés de ses âpres fureurs.
Il détache sans bruit la feuille de la branche,
Il apporte à l'écho la chanson du chasseur ;
C'est par lui qu'à mes pieds toute senteur s'épanche,
Et c'est lui qui, donnant l'élan à l'avalanche,
Frôle mon front avec douceur!

Cependant le moulin, dominant la colline,
Sous le vent qui fraîchit, commence à se mouvoir;
L'oiseau ride en volant la source cristalline,
Des bœufs puissants et doux s'en vont à l'abreuvoir.
Rien ne révèle aux yeux l'orage de la veille;
La nature a repris son calme accoutumé.
Des oiseaux dans les bois le chœur entier s'éveille
Et d'un sentier voisin arrive à mon oreille
Ce gai refrain dont l'air hier m'avait charmé.

A quand donc tes fiançailles?
Me dit-on; songe aux amours!...
Les galants dont tu te railles
Ne seront pas là toujours.

Nul de ceux que l'on ajourne
Peut-être ne reviendra !...
— Qu'importe ? Mon moulin tourne,
Tourne, tourne, tournera !

Votre commission vous propose de récompenser, en dehors du concours, l'auteur de cette pièce, et vous prie de lui accorder une médaille de deux cents francs.

A la suite de ce rapport, M. le Président, ayant ouvert les billets cachetés joints aux pièces qui ont été distinguées dans le concours de poésie, proclame comme auteur de *la Légende de l'air* M. Achille Millien, de Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), lauréat de l'Académie française.

Il fait connaître que la pièce intitulée *les Monts-Jura* est de M. Louis Mercier,

Et que les deux pièces intitulées : *la Visite*, et *Calixte II*, ont pour auteurs, la première M. Fagandet-Talpain ; et la deuxième Mlle Mélanie Bourotte, couronnée, il y a un an, pour sa pièce sur *Cuvier*.

PIÈCES DE VERS

PAR M. VIANCIN

MESSIEURS,

La lecture que j'ai l'honneur de vous faire aujourd'hui consiste en une petite série de chansons nouvelles. Ces opuscules sont au nombre de cinq, et comme ils ont entre eux certaine analogie, on pourrait dire de leur réunion qu'elle offre dans un cadre fort restreint quelque similitude avec une pièce de théâtre en cinq actes.

Chacune des parties de cet ensemble porte un titre particulier dans l'ordre suivant :

1er Acte : *Les Sages.*
2e Acte : *Les Fous.*
3e Acte : *Les Hannetons.*
4e Acte : *La Caricature.*
5e Acte : *La manière de s'en servir.*

Je serais heureux, Messieurs, que nonobstant les défauts de cette mise en scène, elle eût pour dénouement une nouvelle marque des sympathies dont vous m'honorez depuis nombre d'années.

LES SAGES.

La Grèce autrefois eut des Sages
Dont vit encor le souvenir.
De ces illustres personnages
Je voudrais vous entretenir.
Le sujet, j'en conviens sans peine,
N'est pas neuf; mais de quel cerveau
Sort maintenant et nous entraîne
Quelque chose de bien nouveau?

Ces Sages, aux noms peu vulgaires,
Ont été sept, tout bien compté.
On peut trouver que ce n'est guères,
Pour l'honneur de l'humanité.
Mais la terre est toujours avare
De cœurs féconds en nobles traits;
Et la sagesse est encor rare
Dans notre siècle de progrès.

Si, de la France où tout progresse
Nous comptions les grands Citoyens...
— Non, — c'est aux Sages de la Grèce
Que nous en sommes; — j'y reviens.
Leurs noms : — faut-il tous vous les dire?
Pourquoi pas? — Certain écolier,
M'a-t-on dit, n'y pouvant suffire,
Ne fut pas reçu bachelier.

C'est donc chose assez importante
Que de n'en pas omettre un seul.
Jamais n'eût rempli cette attente
Ni mon père, ni mon aïeul.
Voyons si j'ai bonne mémoire :
Le premier des sept s'appelait.....
(J'ai su de tous un peu l'histoire)
S'appelait Thalès de Milet.

De Milet ? — Cela signifie
Qu'il était natif de ce lieu ;
Rien de plus : — la philosophie
A de vains titres tient fort peu.
D'une frivole particule
Qu'ailleurs on fasse très-grand cas,
Qu'on l'usurpe ; — ce ridicule
Chez les Sages n'existe pas.

Le second de la pléiade
(Force m'est de rimer en *us*)
Né dans une autre Olympiade,
Portait le nom de Pittacus :
Oui, Pittacus, de Mitilène.
Son plus grand mérite est d'avoir
Poursuivi d'implacable haine
L'abus du souverain pouvoir.

Il eut pour ami, pour intime
Confident de ses nobles vœux,
Bias, d'une vertu sublime,
Toujours propice aux malheureux.
Puis vint Solon, préteur d'Athènes,
Qui fait encor parler de lui
Et dont les maximes lointaines
Valent bien les lois d'aujourd'hui.

Puis arriva dans le même âge
Cléobule, un grave penseur,
Qui de Socrate était l'image
Et raisonnait avec douceur.
Enfin Myson, de Laconie
Qui vécut seul presque toujours,
Et Chilon, septième génie
Dont on admirait les discours.

Je m'abstiens de longs commentaires
Sur ces moralistes fameux.
Leurs conseils étaient salutaires,
Leurs enseignements lumineux.

Mais, bien qu'en fût très-vénérée
La lettre écrite de leurs mains,
N'en resta pas moins égarée
La marche des faibles humains.

Il fallait qu'une autre puissance,
Un suprême législateur
Leur versât la divine essence
Des préceptes du Créateur.
Vint enfin le Sage des sages,
Cet astre aux rayons éternels
Qui doit jusqu'à la fin des âges
Eclairer le cœur des mortels.

LES FOUS.

Les fous deviennent très-nombreux ;
Presque tous sont dans l'indigence ;
Il en est de fort dangereux
Et qu'il faut séquestrer d'urgence.
C'est aux docteurs de signaler
D'un tel mal les diverses causes ;
Pour moi, si j'en devais parler,
Je hasarderais bien des choses.

Si l'on a vu des fous d'amour,
C'est jadis qu'on le pouvait dire,
Car ont disparu sans retour
Les exemples d'un tel délire :
L'amour vrai n'est plus de saison ;
On est fou de libertinage ;
On perd tout à fait la raison
A force de dévergondage.

Combien d'ivrognes sont conduits
Aux accès d'une autre démence,
Pour s'être, les jours et les nuits,
Livrés à leur intempérance,

Et tant de fois ingurgités,
En héros de bachique enceinte,
De vins trop souvent frelatés,
De punch, d'eau-de-vie et d'absinthe !

D'après un savant médecin
On craint trop peu la nicotine ;
L'abus du tabac le plus fin
Est d'une influence assassine.
Tel fumeur, à l'œil amorti,
A l'épaisse et pendante lippe,
D'abord par la pipe abruti,
Peut devenir fou par la pipe.

Ce n'est pas tout : — l'humanité
Est sujette à bien d'autres vices ;
L'envie et la cupidité,
L'amour du jeu, les injustices,
Les rapines, les faux serments,
Les procès, les chaudes querelles,
Les haines, les emportements
Vont détraquant bien des cervelles.

Plaignons surtout les malheureux
Devenus fous par la misère,
Par des mécomptes désastreux,
Par l'ascendant d'une chimère,
Par les ravages de la mort,
Sujets d'une douleur profonde
Et par tant d'autres coups du sort
Dont on gémit dans ce bas monde.

Oui, c'est bien sur de tels chemins,
Et loin d'un sentier qu'on oublie
Que nombre de pauvres humains
Arrivent jusqu'à la folie.
Vœux modestes, sobriété,
Sentiment du peu que nous sommes,
Courage dans l'adversité
Manquent à la plupart des hommes.

Ils ne sont pas sous des verroux
Tous ceux dont l'esprit déménage ;
En liberté sont bien des fous
Tant de haut que de bas étage.
S'il fallait tous, pour les guérir,
Les enfermer dans un asile,
Jamais n'y pourrait parvenir
La police la plus habile.

Il est des fous de vains honneurs,
Des fous de sotte jalousie,
Des fous de grossières erreurs,
Des fous d'aveugle frénésie,
Des faiseurs de livres tout noirs
De leurs mensongères doctrines,
Croyant poser des éteignoirs
Sur toutes les clartés divines.

Mais certains fous inoffensifs,
Craignant même d'être blâmables,
Sont les poëtes attentifs
A se conduire en fous aimables.
Si je pouvais les imiter,
En rimant à ma fantaisie,
J'oserais me féliciter
D'être un vieux fou de poésie.

LES HANNETONS.

Par milliers rongeant le feuillage
Et dans l'espace voletants,
Nous ont causé bien du dommage
Les hannetons de ce printemps.
Mais on en peut tirer vengeance :
Désormais, nous le promettons,
Nous saurons avec diligence
Livrer bataille aux hannetons.

Suivons bien l'avis salutaire,
Emané de notre Préfet;
La mesure est fort nécessaire
Et sera d'un très-bon effet.
Aussi bien que l'échenillage
Ordonné dans tous nos cantons,
Il prescrit le *hannetonage :*
Faisons la guerre aux hannetons.

Mais si la race en est épaisse,
Si leurs dégats sont affligeants,
Il s'en propage une autre espèce,
Plus nuisible à nombre de gens.
Sait-on tous ceux qui des familles
Attaquent les fleurs en boutons ?
Prenez-y garde, jeunes filles;
Ce sont aussi des hannetons.

D'abord on croit qu'ils n'ont point d'ailes,
Mais bientôt légers et moqueurs
Ils s'envolent en infidèles
Heureux d'avoir troublé vos cœurs,
Se vantant même dans leur fuite
Des plus odieux abandons.
Armez-vous contre la poursuite
De ces perfides hannetons.

De plus d'un succès poétique
Il est des insectes jaloux
Qui font abus de la critique
En bourdonnant autour de vous.
Poëtes, bravez leurs menaces;
Ils émoussent de vains lardons;
Au laurier qui croît sur vos traces
Ne mordent pas les hannetons.

Le hanneton budgétivore
Pullule aussi de tous côtés;
Il est fier, il veut qu'on honore
Toutes ses vaines qualités.

Sur sa morgue au lieu de vous taire,
Poursuivez-la de vos chansons :
Au concert des muses doit plaire
La chasse à tous les hannetons.

Il nous est bien permis, je pense,
D'en épingler de temps en temps
De ceux qui, la main sur leur panse,
A l'excès font les importants,
De ceux qui, durs au pauvre monde,
Lui font subir de si hauts tons
Qu'à bon droit souvent il en gronde
Ou se rit des gros hannetons.

On voit de très-grands personnages,
Livrés à tous leurs appétits,
Au galop de leurs équipages,
Courir à travers les petits.
Mais le bruit qu'ils font sur la terre
Suit le déclin de leurs saisons,
Et bientôt on ne l'entend guère
Plus que le vol des hannetons.

LA CARICATURE.

Chez nous sont mortes désormais
L'épopée et la tragédie;
On cultive plus que jamais
Et la charge et la parodie.
C'est à qui proscrira le beau
Par la plus hideuse figure;
On ne marche plus qu'au flambeau
De la caricature.

Sans le cachet de ses faveurs,
Toute gloire n'est que fumée;
C'est d'elle que nos orateurs
Tiennent surtout leur renommée.

Nos artistes et nos lettrés
Doivent beaucoup à la nature;
Mais ils sont bien mieux illustrés
Par la caricature.

De toutes nos célébrités
C'est la plus flatteuse espérance;
On s'y prête de tous côtés
Beaucoup plus qu'avec complaisance.
On s'empresse d'y consentir;
La promesse en est toujours sûre,
Et bientôt chacun peut jouir
De sa caricature.

Aux yeux de nos chétifs humains
Les héros, les plus grands génies,
S'ils ne sont travestis en nains,
N'offrent que des faces ternies;
Et d'une historique splendeur
La fidèle et noble peinture
S'éclipse devant la laideur
D'une caricature.

Les types de l'antiquité
Ne reparaissent au théâtre
Que sous un aspect effronté
Dont le public est idolâtre.
Talma renaissant n'obtiendrait
Sur la scène qu'un long murmure;
Rien de lui ne nous reviendrait
Que sa caricature.

Adieu les sublimes accents
Sortis du souffle de Corneille,
Autres sont les traits saisissants
Dont notre peuple s'émerveille.
Rien ne va mieux au goût du jour
Que gros sel et grotesque allure,
Tant règne et se trahit l'amour
De la caricature.

Jadis on partait de *Musa*
Pour apprendre une langue ancienne;
De notre temps, sans Thérésa,
Nul Français ne sait bien la sienne.
C'est la muse des chants grossiers,
De l'ignoble littérature;
C'est la déesse aux verts lauriers
De la caricature.

La caricature en tous lieux
Est profusément en parade;
Partout elle nous saute aux yeux,
Comme une immense mascarade.
Et loin, bien loin de nous lasser
De cette incessante pâture,
Nous ne pouvons plus nous passer
De la caricature.

Caricatures aux journaux
Tout parsemés de droleries,
Caricatures aux vitraux
De nos fécondes librairies.
Dans les cercles, aux restaurants,
Bourgeois, guerriers, magistrature,
Ce que recherchent tous les rangs
C'est la caricature.

Exercez-vous donc à l'envi,
Nombreux faiseurs de ces images
Dont le monde est si bien servi
Et qui reçoivent tant d'hommages.
Honneur aux produits immortels
D'un talent qui nous transfigure,
Et qu'on érige des autels
A la caricature!

LA MANIÈRE DE S'EN SERVIR.

Dans les produits de l'industrie
Il est des essences, des eaux,
Faites pour prolonger la vie
En guérissant de tous les maux.
C'est peu que l'on nous abandonne
Au moindre prix un élixir ;
Charitablement l'on nous donne
La manière de s'en servir.

A défaut de cette manière
Grand nombre d'autres procédés,
Lorsqu'on veut les mettre en lumière,
Sans aucun fruit sont possédés.
Tel, doué d'une voix sonore,
Croit qu'il va chanter à ravir ;
Il n'en fait rien : — c'est qu'il ignore
La manière de s'en servir.

Maints orateurs à leur affaire
Semblent s'être trompés d'état :
Le prêcheur plaide dans la chaire ;
Au barreau prêche l'avocat.
Ce n'est pas que dans chaque rôle
Le savoir reste à découvrir :
C'est qu'il faut avec la parole
La manière de s'en servir.

Nos concurrents en poésie
Ne sont pas tous bien inspirés ;
Même en route la mieux choisie
Nous en trouvons des égarés.
Un talent fécond les décore,
Mais les pousse à trop discourir ;
Ils n'ont pas tout à fait encore
La manière de s'en servir.

Tels favoris de la fortune
Passent pour être fort heureux ;
Et pourtant c'est chose commune
Que trouble et tristesse chez eux.
C'est qu'inhabiles à répandre
Des trésors qu'ils veulent grossir,
Ils ont trop négligé d'apprendre
La manière de s'en servir.

Dans ses débuts *a fait merveille*
Un fusil des mieux façonnés ;
A plus d'une fête pareille
Ses coups nombreux sont destinés.
Son repos sera long peut-être ;
Mais il ne faut pas s'endormir
Sur le besoin de bien connaître
La manière de s'en servir.

Il est des sujets pleins de charmes
Qui, sans nul avis obligeant,
De leurs irrésistibles armes
Font un usage intelligent.
Ainsi quand la beauté qu'on aime
A des yeux faits pour éblouir,
Elle sait fort bien d'elle-même
La manière de s'en servir.

Mais de ceci ne jasons guère :
Comment oser parler d'amour,
Lorsqu'à peine on sort de la guerre
Et que l'on en craint le retour ?
Cependant c'est un doux langage
Qui fait toujours quelque plaisir,
Et même on conserve à tout âge
La manière de s'en servir.

ÉLECTIONS

DU 24 AOUT 1868.

A l'issue de la séance publique du 24 août, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections,

A nommé,

Président annuel :

M. Léon Bretillot, ancien Maire, membre du Conseil général,

Vice-Président :

M. Léon Ordinaire, chef d'escadron d'artillerie, en retraite.

L'Académie a élu :

Associé résidant :

M. le docteur Labrune.

Membres honoraires de la Compagnie :

MM. Louis de Sainte-Agathe, membre du Conseil municipal de Besançon,

Le baron de Gérando, Procureur général près la Cour Impériale de Metz.

Membres correspondants :

(Ordre des associés nés dans la province.)

MM. l'abbé Brultez, curé de Cirey (Haute-Saône), lauréat de l'Académie,

Balahut de Noiron, lauréat de l'Académie.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION

RÉFLEXIONS

A PROPOS DE LA RÉFORME PROJETÉE

SUR

L'ENSEIGNEMENT ET LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE EN FRANCE

Par M. le docteur DRUHEN aîné.

Le corps médical assiste à un singulier spectacle : c'est la lutte, d'une part, entre les prétentions des sciences positives qui ne visent à rien moins qu'à asservir l'art et à transformer la pratique médicale, et, d'autre part, la résistance de la tradition, qui s'obstine à ne les admettre qu'à titre d'auxiliaires auxquels la médecine doit faire des emprunts sans lui sacrifier ses principes et son autonomie.

Les sciences ont pour représentants une pléiade d'hommes jeunes, esprits féconds et entreprenants, avides du progrès et ardents à sa poursuite ; la tradition, au contraire, a pour elle les siècles écoulés et les hommes de génie qui, à toutes les époques, ont honoré l'art médical ; c'est elle qui a produit ces praticiens illustres qui ont été nos maîtres et qui ont porté si loin la clinique contemporaine.

Quand et quelle sera l'issue de la lutte ? Il serait peut-

être difficile de le prévoir aujourd'hui; mais comme elle ne saurait être indifférente à tous ceux qui se préoccupent de la santé publique et des institutions qui en sont en quelque sorte la sauvegarde, j'ai pensé que c'était le moment, pour un médecin libre d'opinion préconçue, et par conséquent impartial, de demander à la réforme ce qu'elle veut et le but auquel tendent ses aspirations et ses efforts.

Médecin par vocation, praticien et professeur, mais trop éloigné du théâtre de la lutte pour être accessible aux passions qu'elle excite, j'essaierai d'examiner ces questions et je m'efforcerai de le faire avec la modération qui doit présider à une discussion de cette importance.

Tous les gouvernements qui se sont succédé en France, depuis quarante ans, ont eu la pensée de réformer les institutions médicales, c'est-à-dire de perfectionner l'enseignement, d'élever le niveau scientifique des médecins, et d'assurer aux populations des secours proportionnés à leurs besoins. C'est que, en effet, des questions d'une haute gravité, et qui intéressent en même temps tous les âges de la vie et toutes les conditions sociales, se rattachent à ces institutions, et je ne crois pas exagérer leur importance si j'ajoute qu'elles exercent autant d'influence sur l'honorabilité de la corporation médicale que sur l'instruction de chacun de ses membres en particulier.

Si les dispositions favorables des gouvernements précédents sont restées jusqu'ici sans résultat, faut-il en conclure que la réforme projetée est un problème inso-

luble, ou seulement que les pouvoirs ont hésité sur les moyens de l'accomplir?

Sans rechercher les causes d'un ajournement qui aurait pu sembler indéfini avant les paroles prononcées au Sénat par S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique (1), il est permis de croire que la réforme est non-seulement possible, mais encore qu'elle est facile, pourvu que le législateur connaisse bien les éléments qui doivent servir de base à ses déterminations.

Parmi ces éléments, la statistique médicale occupe un des premiers rangs et le gouvernement, qui la tient à sa disposition, ne négligera sans doute pas de la consulter. Mais, à côté des chiffres, il y a des considérations qui échappent à la puissance des nombres et dont la connaissance n'est pas de la compétence exclusive des conseils où Son Excellence puise habituellement ses inspirations. Parmi ces considérations, il en est une qui se traduit par un désir formel d'importer chez nous les institutions analogues d'un peuple voisin, et de diriger les nôtres dans une voie où plus d'un esprit sérieux s'obstine à prévoir des mécomptes et des regrets.

Ce désir, parfois immodéré, plusieurs faits le prouvent. C'est d'abord une mission confiée en 1863, par S. Exc. M. Rouland, ministre de l'instruction publique, à M. le docteur Jaccoud, professeur agrégé à la Faculté de mé-

(1) « Sur la question de l'enseignement de la médecine, le gouvernement a, depuis deux années, des travaux considérables, des études déjà avancées, et il est bien possible que, dans un avenir prochain, une loi de cette nature soit présentée. » (Discours prononcé au Sénat par S. Exc. M. Duruy; séance du 22 mai 1868.)

decine de Paris, et qui avait pour objet *l'organisation des Facultés de médecine en Allemagne.*

C'est la mission confiée récemment à M. le professeur Courty, de Montpellier, d'étudier l'organisation de l'enseignement clinique général et spécial dans les diverses Universités allemandes.

C'est la brochure publiée au commencement de 1868, par M. le docteur Lorain, également agrégé à la Faculté de Paris, dans laquelle il semble avoir pris à tâche de glorifier l'Allemagne au détriment de la France. C'est, d'ailleurs, assez de mode aujourd'hui, depuis la bataille de Sadowa, de penser, de parler et d'écrire à Paris comme à Berlin. Il est cependant permis de se demander si c'est bien le cas, quand il s'agit de médecine et de médecins ?

Qu'est-ce encore, sinon le culte exagéré de la Germanie, que cette invasion des doctrines d'outre-Rhin dans les productions médicales indigènes, dans les brochures, dans les monographies et jusqu'au sein de nos académies, ainsi qu'on a pu le voir lors d'une discussion qui restera célèbre à plus d'un titre dans les annales de l'Académie de médecine de Paris (1)?

Ne doit-on pas attribuer aux mêmes préoccupations la mission dont M. Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris, vient d'être investi concernant l'orga-

(1) Je ne suis pas le dernier à rendre justice à ce que les doctrines allemandes ont d'acceptable et de pratique, et je me plais à rendre hommage aux dignes successeurs des Hufeland et des Schoënlein. Mais cela ne peut m'empêcher de protester contre l'exagération dont chaque jour nous apporte des exemples.

nisation des hautes études pratiques dans les universités allemandes.

Quand on tient compte des faits rapportés plus haut, quand on connaît les préoccupations des hommes considérables à qui sont confiées les affaires médicales de la France, quand on sait combien les questions de réforme occupent la presse médicale, n'est-on pas autorisé à conclure que la médecine n'est pas tout à fait étrangère à la mission confiée au savant doyen ?

Les sentiments que l'Allemagne inspire à quelques savants français semblent avoir pénétré en haut lieu, s'il faut en croire les paroles que l'on attribue au ministre actuel de l'instruction publique, et qu'il aurait adressées au prince héréditaire de Prusse dans la visite qu'il lui fit en 1867 : « Je veux battre les Allemands sur le terrain des hautes études scientifiques et des laboratoires. »

A côté de tous ces éléments d'information qui trahissent une pensée identique, serait-ce se montrer bien exigeant que de demander une enquête supplémentaire faite en France et pas ailleurs ? Quelque dévoués qu'on les suppose au bien public, il est douteux que les savants que l'autorité supérieure honore de sa confiance puissent envisager toutes les faces d'une question complexe comme celle qui s'agite en ce moment ; la meilleure volonté peut faillir, et les esprits les plus droits ne sont pas à l'abri de l'erreur. Il s'agit ici de la médecine considérée comme institution, et non comme doctrine ; il s'agit enfin, et par dessus tout, de la pratique et de la profession médicales en France. Ne serait-il pas juste et prudent, dès lors, d'étendre l'enquête à tous les corps

chargés de donner l'enseignement aux diverses provinces de l'Empire? Pour les affaires médicales et pour les questions qui intéressent la santé publique, Paris ne peut pas se considérer comme le représentant légitime de la France, et, en cette matière, les villes secondaires et les campagnes peuvent éprouver et éprouvent réellement chez nous des besoins inconnus à l'Allemagne.

C'est pour avoir négligé de consulter le corps enseignant qu'un ministre a imaginé le système regrettable de la bifurcation des études qui, malgré les éloges officiels qui accueillirent son berceau, devait succomber devant l'expérience, ce juge inexorable qui ne flatte personne, et qui devait subir, quinze ans plus tard, cette critique justement sévère qu'un autre ministre lui infligeait dans une circonstance récente. « Les classes de philosophie ont été désertées à tel point qu'on a pu compter que, pendant dix années, mille élèves sortaient par an de nos lycées sans aucune notion scientifique de l'âme, de ses facultés, du libre arbitre, du devoir et de l'existence de Dieu. C'est, en dix ans, une élite de dix mille jeunes gens qui, à leur entrée dans la vie se sont trouvés sans idées philosophiques, sans arguments éprouvés, sans connaissances sérieuses, par conséquent sans armes, en présence de doctrines négatives qui éblouissaient leur esprit en se montrant à eux comme les suites nécessaires des conquêtes de la science. Comment s'étonner que quelques-uns aient été au premier choc, vaincus et subjugués..... La véritable cause du progrès des doctrines négatives

dans une partie de la jeunesse, a donc été l'amoindrissement de l'enseignement philosophique dans nos lycées (1). »

Cette critique porte avec elle son enseignement, et il est impossible qu'elle n'exerce pas sur son auteur une influence salutaire, au moment où il aura à se prononcer sur le sort des institutions médicales, dont l'avenir est entre ses mains.

J'insisterais moins sur la nécessité de donner à l'enquête la plus grande extension possible, si je connaissais moins l'opinion des médecins qui se sont donné ou qui ont reçu la mission officielle d'étudier la question qui fait l'objet de ce travail. Leur tendance est en général tout à fait dans le sens germanique, c'est-à-dire qu'ils aspirent à faire de la médecine une branche des sciences naturelles.

« Les Allemands, dit l'auteur de la brochure que je rappelais tout à l'heure, croient marcher en tête de l'humanité; ils sont en réalité dans une période ascendante et ils ont l'ambition de diriger par la pensée et l'exemple les autres peuples. La guerre les complète, mais les produits palpables qu'ils montrent de leur génie scientifique, sont les vraies causes de l'estime qu'ils ont d'eux, et peut-être du sentiment contraire qu'ils sont tentés d'éprouver vis à vis d'autres nations (2). »

(1) Discours déjà cité de S. Exc. M. Duruy.

(2) *De la réforme des études médicales par les laboratoires*, par le docteur Lobain, agrégé à la Faculté de méd. de Paris, page. 11.

Puis il consacre plusieurs pages aux laboratoires de physique, de chimie et de micrographie dont quelques-uns lui semblent des palais merveilleux et même des temples dignes du culte respectueux que les hommes d'aujourd'hui doivent rendre à la science. Après cet éloge, il signale les dépenses énormes que font les gouvernements allemands pour l'érection de ces laboratoires, et de la comparaison qu'il fait de ces établissements avec les nôtres, il déduit à notre charge, une si grande infériorité que, selon lui, elle ne peut pas, elle ne doit pas durer.

M. Lorain ajoute comme pour résumer sa critique : « Les gouvernements bien avisés doivent encourager la science. Faire de l'épargne pour l'armée, c'est de la prudence; en faire pour la science, c'est encore de la prudence; car ce sont deux moyens de faire qu'un peuple conserve son rang dans le monde. Je ne sais si les armées disparaîtront, mais j'ai la ferme confiance que la science ne cessera pas d'être envahissante et prépondérante; et si ce n'est pas chez nous, que ce soit du moins, chez nos voisins (1) ! »

Et, pour qu'il soit bien entendu que c'est de la médecine qu'il est ici question, on lit dans la même brochure : « La médecine allemande est plus savante que la nôtre, et elle a des visées plus hautes. Les Allemands étudient mieux que nous (l'auteur devrait dire : enseignent mieux que nous) l'anatomie pathologique, l'histologie, la physique et la chimie médicales, la physiologie expérimen-

(1) *Ibid.* pages 17 et 18.

tale, et ils ont compris mieux que nous et avant nous, l'utilité des *laboratoires*. Et pendant que chez eux, les étudiants consacrent leurs premières années à l'étude méthodique de ces sciences annexes ou plutôt fondamentales, chez nous les meilleurs sujets sont absorbés par les hôpitaux, et, détournés des études théoriques et des travaux de laboratoires, ils ne peuvent devenir ni de bons naturalistes, ni des physiologistes habiles à manier l'outillage scientifique. Nous aurions avantage à changer cela, et à imiter sur ce point les Allemands. »

Cette assertion est-elle fondée, et y a-t-il utilité réelle à imiter les Allemands? C'est là une question qu'il serait dangereux de laisser sans réponse, et nous la demanderons aux admirateurs eux-mêmes de l'Allemagne scientifique : elle ne sera récusée par personne. M. Lorain affirme que les Allemands ont compris mieux que nous et avant nous l'utilité des laboratoires. Cette observation est exacte, mais, puisqu'il l'applique aux études médicales, je ferai remarquer que ses éloges s'adressent « à des spécialités scientifiques qui, en vertu de la division du travail, ne connaissent pas les salles de l'hôpital, et qui poursuivent leur carrière chacune dans son ordre et dans sa spécialité primitive (1). » Or, je demande si un pareil enseignement peut facilement atteindre son but qui est de former non pas des naturalistes, qu'on ne l'oublie pas, mais des médecins? Cela me paraît douteux.

En effet dans le programme de l'examen de fin d'études, de l'examen de Doctorat en médecine, connu

(1) Ouvrage cité, page 9.

sous le nom d'*examen rigorosum*, je vois que toutes les épreuves sont orales et théoriques et j'y cherche en vain des épreuves pratiques : elles y font complétement défaut. Sont-ce là des conditions à imiter? Voici comment M. le docteur Jaccoud s'exprime à ce sujet : « Je ne crains pas de le dire, l'organisation des examens des facultés autrichiennes pèche par la base. Comment, on exige que les étudiants pratiquent la clinique pendant quatre semestres au moins, on leur impose et avec raison des exercices portant sur toutes les branches de la science médicale, et aucune de ces matières n'est représentée à l'examen; pas de dissection, pas d'épreuve au lit du malade, pas d'épreuve pratique de médecine légale! C'est là, plus qu'une inconséquence, c'est une lacune des plus graves, dont l'effet peut retentir sur l'ensemble des études. Sous la pression du règlement, les étudiants sont contraints de satisfaire aux exercices pratiques que j'ai signalés, mais si leurs tendances et leurs goûts personnels ne les portent pas de ce côté, ils n'accordent à ces sujets qu'une place secondaire, car ils savent qu'ils ne seront pas examinés sur ce point. Ce vice est radical et il enlève une bonne partie de leur efficacité aux obligations imposées aux élèves. Du reste, les professeurs de Vienne sont convaincus de cette imperfection et le doyen de la Faculté, M. Rokitanski, à qui j'ai exposé l'organisation de nos examens de doctorat, est convenu franchement de leur supériorité (1). »

(1) *De l'Organisation des Facultés de médecine en Allemagne*, par le docteur Jaccoud, 1864.

Après avoir consacré quelques pages à l'organisation des examens de doctorat dans les Facultés de médecine de la Prusse, le même auteur ajoute : « Je me suis appliqué, chemin faisant, à en faire ressortir les défauts; je n'ai plus qu'à en signaler l'insuffisance : le *rigorosum* n'est accompagné d'aucune épreuve pratique, et, à cet égard, il est inférieur même aux examens des Facultés autrichiennes (1). » Je me demande encore une fois ce qu'il y a là de bon à imiter.

On objectera peut-être que dans une partie de l'Allemagne, le diplôme de docteur est un simple titre académique, qu'il ne donne aucun droit à la pratique et que tout docteur qui désire exercer la médecine est obligé de subir un examen connu sous le nom d'examen d'état. Cette disposition est vraie pour une partie de l'Allemagne, mais l'Autriche n'est pas dans ce cas là, car le doctorat y confère le droit d'exercice; en d'autres termes le diplôme y est à la fois un titre scientifique et un titre professionnel.

Veut-on, d'ailleurs, connaître ce que vaut l'examen d'état dans les autres contrées de l'Allemagne? C'est, dit encore M. le docteur Jaccoud, « c'est une chose injuste et fâcheuse en soi. Ce que j'y vois, ce n'est point je dois le dire, une mesure scientifique, c'est avant tout une mesure politique qui a pour but et pour effet de déconsidérer la Faculté et d'amoindrir, si ce n'est d'annihiler la valeur des grades qu'elle confère... » Et plus

(1) Le royaume de Saxe fait exception; les épreuves y sont en même temps théoriques et pratiques; mais elles y sont trop multipliées.

loin : « Aucune subtilité d'argumentation ne peut, à mon sens, justifier la nomination arbitraire d'une commission d'examen ; on n'oserait pas, j'aime à le croire, invoquer ici les intérêts de la science, puisque les membres de cette commission chosis, pour la plupart, parmi les praticiens les plus âgés des villes capitales, sont des hommes qui ont cessé depuis de longues années tout commerce avec la science et qui sont devenus peut-être parfaitement incompétents. Je sais bien que les gouvernements, pour justifier l'examen d'état en dehors de l'Université, s'appuient sur ce fait, que certaines Facultés délivrent le diplôme de docteur avec une coupable légèreté. Le fait est malheureusement trop vrai, et les écoles d'Iéna, de Giessen, d'Erlangen ont acquis à ce sujet une triste célébrité (1). »

Pour édifier complétement les personnes qui auraient pu se laisser séduire par les éloges qu'il est convenu d'adresser à l'enseignement médical de l'Allemagne, j'emprunterai encore à la brochure de M. Lorain une citation que je recommande à l'attention de mes lecteurs et qui me servira d'excuse aux yeux de ceux qui se plaindraient de la longueur de ma critique : « Les Français n'ont pas la même manière de comprendre la médecine que les Allemands. En France, on vise à la clarté dans le diagnostic et à la simplicité dans les moyens thérapeutiques. On agit un peu plus en artistes qu'en savants. On voit l'ensemble du malade, on juge de ses aptitudes physiques, on devine ce qui ne peut être prouvé, et il

(1) Jaccoud, ouvrage cité p. 159, 160.

y a autant de bon sens que de science dans notre pratique médicale. La thérapeutique tend à se réduire chez nous à sa plus simple expression qui est l'hygiène. Quelques spécifiques bien connus et incontestés, quelques remèdes s'adressant à des fonctions bien déterminées qui doivent être excitées ou calmées, suffisent à notre caractère où le scepticisme s'allie à la prudence... La médecine allemande est plus savante que la nôtre et elle a des visées plus hautes; mais elle s'embarrasse dans les difficultés d'un diagnostic compliqué où les détails nuisent à l'ensemble et sa thérapeutique est le triomphe de la polypharmacie, ce qui n'est pas un mérite (1). »

Voilà pour le point de vue curatif; que si nous considérons la médecine au point de vue préventif qui constitue l'hygiène, sa pauvreté est encore plus frappante. Croira-t-on qu'en plein XIXe siécle, on en est encore à prêcher, en Allemagne, l'utilité de l'hygiène, et à appeler l'attention des médecins sur la nécessité de donner à cette science une part dans l'enseignement des universités? Le fait est pourtant vrai, et, quand ce progrès sera réalisé, dit M. Max von Pettenkofer, « on verra diminuer entre médecins, ces contradictions souvent si criantes et si monstrueuses. On sait que l'absence de conformité entre les opinions des médecins sur les influences diverses, et sur les besoins ordinaires et journaliers de la vie, ne peut contribuer à la considération et à l'influence de la profession médicale.

» Le public trouvera lui-même son profit, lorsque les

(1) LORAIN, ouvrage cité, p. 7 et 8.

médecins interrogés sur diverses questions qu'on leur adresse si souvent, comme celle de savoir, si telle habitation est saine ou malsaine, ce qu'on peut faire pour l'assainir, comment on doit renouveler l'air, quelle doit être la nature des vêtements, de la nourriture, etc.; lorsque, dis-je, interrogés sur toutes ces questions et d'autres semblables, les médecins donneront des réponses conformes à nos connaissances actuelles les plus précises, sur ces objets et sur nos besoins journaliers (1). »

Eh bien, je le demande encore une fois que devons-nous imiter dans les exemples qui précèdent? Faire de nos élèves en médecine des naturalistes et les rendre plus habiles à manier l'outillage des laboratoires qu'experts dans l'art de connaître le malade et de diagnostiquer sa maladie, le dispenser à ses examens comme en Autriche des épreuves pratiques auxquelles nous avons jusqu'ici attaché tant d'importance, ou bien lui faire subir comme en Prusse un examen d'état, autrement dit un examen pratique, devant une commission composée de médecins devenus incompétents par l'effet de l'âge? Devons-nous, enfin, désirer voir la médecine française s'embarrasser, comme la médecine allemande, dans les difficultés d'un diagnostic compliqué et tourner comme elle à la polypharmacie?

Je m'arrête ici pour ne pas m'égarer dans des questions qui ne ressortissent ni aux lois ni aux règlements : je veux parler des doctrines et des systèmes médicaux. Nous ne sommes plus au temps où les arrêts du par-

(1) Discours au Congrès des naturalistes et médecins allemands, par M. Max von Pettenkofer, prof. d'hygiène à l'université de Munich.

lement pouvaient atteindre le quinquina et l'antimoine. Aujourd'hui, chaque professeur est libre de s'inspirer, dans son enseignement, des doctrines allemandes ou de toute autre, et, dans le choix qu'il en fait, il n'a d'autre guide que sa conscience et d'autre juge que l'opinion.

Qu'il soit donc bien entendu qu'en matière de réforme organique les doctrines de l'Allemagne ne sont pas en cause, et qu'on ne peut emprunter à ce pays que tout ou partie de ses institutions pratiques. Je viens de les résumer : que le lecteur juge et prononce jusqu'à quel point elles conviennent à la France.

Le rapporteur de la loi sur l'enseignement et l'exercice de la médecine, présenté à la Chambre des pairs le 5 juin 1847, M. Beugnot disait : « De toutes les professions libérales, la profession médicale est la plus malheureuse de toutes; c'est celle où avec de la persévérance, du courage, du travail, on est le moins sûr d'arriver, je ne dis pas à l'opulence, mais à la plus médiocre aisance. »

Malgré cela, elle n'a cessé de subir le sort commun à toutes les professions et à toutes les carrières publiques. Pour ralentir le goût qu'éprouvent les jeunes gens pour elle, on a rendu la voie plus ardue et l'entrée plus étroite; en d'autres termes on a augmenté les conditions d'admissibilité. Exigence du baccalauréat ès-sciences ajouté au baccalauréat-ès-lettres, prolongation effective de la scolarité, centralisation des études vers les Facultés, multiplication des cours et des matières enseignées, intervention des épreuves pratiques dans les exa-

mens, tout cela a été fait et avec le succès qu'on désirait en ce sens que le nombre des candidats à la profession médicale a baissé dans des proportions très-sensibles qui sont loin de se ralentir ainsi qu'on en jugera.

On estime le corps médical à 18,000 praticiens et la mortalité qui le frappe au 40e. Il en résulte qu'il acquitte annuellement un tribut de 450 décès et que, pour le conserver numériquement dans cette situation considérée généralement comme normale, les écoles de médecine doivent pourvoir à un recrutement équivalent. Reste à voir si les choses se passent ainsi.

De 1830 à 1840, la moyenne annuelle des réceptions des deux ordres de médecins a été de 832. C'était évidemment trop; les promotions étaient hors de proportion avec les besoins et il convenait de les ralentir. Alors on imposa l'obligation du double baccalauréat aux élèves en médecine.

L'effet de cette mesure se fit promptement remarquer car en 1846, on voit déjà le chiffre des réceptions abaissé à 553. C'était encore trop et, à dater de 1852, le ministre de l'instruction publique adopta plusieurs réformes qui furent aussi mal accueillies par le corps médical que la bifurcation des études l'avait été par la grande majorité des hommes éclairés et instruits. C'est d'abord la suppression du baccalauréat-ès-lettres « parce que, disait S. Exc. M. Fortoul, limité à une sorte de mnémotechnie, il ne résume pas réellement les études classiques et que les étudiants des Facultés des sciences, des Facultés de médecine et des écoles de pharmacie n'en ont pas besoin ou n'ont point de vocation pour les

lettres (1). » Cette mesure était déplorable ; c'était, suivant l'expression de l'un des successeurs de M. Fortoul, c'était ouvrir à la jeunesse « une route embarrassée de ronces et d'épines qui menait au désert, au vide de l'âme. (2) » Le corps médical protesta ; il y vit un amoindrissement de la profession médicale et par conséquent un motif d'éloignement, qui ne tarda pas à trouver sa justification dans une série de mesures dont le résultat le plus apparent était d'imposer aux étudiants des charges plus lourdes qui devaient rester sans compensation.

Cette fois le but fut dépassé et les écoles de médecine perdirent chaque année des élèves. Aussi de 1860 à 1864 le nombre des réceptions que nous avons vu, 30 ans auparavant, s'élever à 832 tombe à 370 pour les deux ordres (docteurs et officiers de santé), ce qui donne un déficit annuel d'au moins 100 médecins en prenant, pour base des besoins à satisfaire, le chiffre adopté par plusieurs statisticiens et que j'ai indiqué précédemment.

Ce déficit serait bien plus sensible encore si l'on supprimait les officiers de santé ainsi que le demandent, depuis longtemps, des médecins plus préoccupés des abus attachés à l'institution des praticiens du second degré promus sous le régime des anciens jurys médicaux que des inconvénients, bien autrement graves, qui résulteraient de leur suppression. Car, la moyenne annuelle des docteurs reçus, après avoir été de 530 dans la période décennale de 1830 à 1840, n'est plus que de

(1) Rapport au président de la République, 18 avril 1852.

(2) Discours prononcé par S. Exc. M. Duruy à la clôture du conseil général de l'instruction publique, juillet 1863.

338 et il y a lieu de penser que le minimum n'est point encore atteint. Ce fait parle de lui-même et chacun peut en tirer les conséquences.

Ce qui trompe les partisans d'un seul ordre de médecins, c'est l'encombrement qu'ils observent dans le personnel médical des villes, et qu'ils attribuent à l'impossibilité où seraient les docteurs de se créer dans les campagnes une position avantageuse à côté des officiers de santé qui, pour des raisons faciles à comprendre, leur seraient préférés. Cette préférence s'est présentée quelquefois, je ne le nie pas, mais je la regarde comme une exception : cela est ainsi, du moins, dans le département du Doubs, où je pratique la médecine depuis bientôt trente ans. Cet éloignement des jeunes médecins pour la pratique rurale tient à d'autres causes. Pour être médecin de campagne, il faut des poumons énergiques, des jambes vigoureuses; il faut, en un mot, une santé robuste, façonnée de longue date à la fatigue et aux intempéries de toutes les saisons. Trouverez-vous ces conditions réunies chez un homme élevé dans les villes ou qui, étant né au village, l'aura quitté pendant l'enfance pour consacrer douze à quinze ans de sa jeunesse aux exercices de l'esprit, à l'ombre d'un lycée, d'une école de médecine et des hôpitaux? Au jeune docteur à qui un long séjour dans les villes a donné des habitudes et des goûts auxquels il devra renoncer désormais, offrez un poste rural avec la perspective de parcourir chaque jour à pied trente à quarante kilomètres sous l'action d'un soleil brûlant, d'un froid vif, de la neige ou de la pluie, ou quelquefois encore exposé aux

rafales et aux orages ; ajoutez, ce qui est vrai, que bien souvent ce travail restera sans rémunération, et vous comprendrez sa préférence pour les villes où l'attirent tant de séductions, et, avant tout, l'espoir du succès.

De ces considérations découle la nécessité du deuxième ordre de médecins, et je suis tellement convaincu que les campagnes ne sauraient s'en passer, que si la loi future venait à le supprimer, je ne lui accorde pas vingt-cinq ans d'existence avant qu'on ne sente le besoin de la rapporter ; à moins toutefois qu'on ne leur préfère la médecine illégale sous toutes ses formes, les rebouteurs, les charlatans, les religieuses de charité, etc., c'est-à-dire la cupidité, la superstition et l'ignorance.

Des données générales de la statistique que je viens de présenter et dont j'ai puisé les éléments dans des documents officiels, rapprochons l'état des médecins du département du Doubs où j'exerce. Si quelques erreurs se sont glissées dans la première, je suis certain des renseignements qui suivent.

La statistique des médecins donne à considérer deux questions principales : 1° le personnel est-il suffisant pour les besoins de la population ; 2° sa répartition à la surface du territoire est-elle assez égale pour que les secours medicaux soient assurés à tous les habitants?

Dans le département du Doubs le nombre des médecins peut suffire si on le considère d'une manière générale dans ses rapports avec la population, puisque l'on compte 116 médecins pour une population de 298,072 habitants, ce qui donne un médecin pour 2,570 habi-

tants, et qu'en moyenne chaque praticien exerce son ministère sur une surface territoriale d'environ 35 kilomètres carrés (1).

Mais la proportion change par rapport aux arrondissements; ainsi dans celui de Besançon on compte 1 médecin pour 1,660 habitants et par 22 kilomètres carrés; dans celui de Montbéliard 1 médecin sur 3,800 habitants et par 56 kilomètres carrés; dans celui de Baume, 1 médecin pour 3,000 habitants et par 70 kilomètres carrés; tandis que dans celui de Pontarlier on compte 1 médecin pour 3,600 habitants et par 91 kilomètres carrés. Il en résulte que si l'arrondissement de Besançon possède un peu trop de médecins, ceux de Montbéliard et de Pontarlier accusent à cet égard une pénurie inquiétante.

En pénétrant plus avant dans cet examen, et en appréciant la distribution des médecins à la surface des cantons, la question prend un nouveau jour. Ainsi :

Le canton de Pierrefontaine a	1 médecin	par	87 kil. carrés.
Celui de Saint-Hippolyte	—	—	92 —
du Russey	—	—	94 —
de Montbenoit	—	—	99 —
de Levier	—	—	140 —
et celui de Mouthe	—	—	163 —

La topographie de ces cantons donne en partie l'explication de ce fait. Ceux de Levier, de Mouthe, de Mont-

(1) En 1853 il y avait 164 médecins, ce qui donnait 1 médecin pour 1,895 habitants et par 33 kilomètres carrés.

benoit, comme tout l'arrondissement de Pontarlier auquel ils appartiennent, situés entre les deux premières chaînes du mont Jura, concourent à former la région des hautes montagnes et ceux de Pierrefontaine, de Saint-Hippolyte et du Russey font partie de la moyenne montagne, c'est-à-dire de la zone parallèle à la précédente entre les chaînes inférieures du Jura.

Or, on sait que sur ces territoires les habitations sont loin d'être toujours agglomérées, qu'on y trouve au contraire en grand nombre et à toutes les altitudes habitables des métairies, des fruitières, des fermes isolées; que les servitudes militaires, toujours excessives à la frontière, y ont rendu les chemins carrossables à peu près impossibles, que les hivers y sont longs et rigoureux, et que les neiges abondantes et durables qui règnent dans ces régions élevées de notre département exigent, de la part du médecin qui veut s'y fixer, une constitution vigoureuse et une santé à toute épreuve.

A cette explication, il faut ajouter l'influence des lois, ordonnances et décrets qui, à différentes époques, ont réglé les conditions d'admission au titre d'officier de santé. Sous le régime des jurys médicaux dont la composition, il est vrai, était loin d'être irréprochable au point de vue de l'instruction de ses membres, il y avait en 1830 vingt-trois officiers de santé dans l'arrondissement de Pontarlier. A mesure que ces conditions sont devenues plus sévères, le nombre en diminue graduellement, et, aujourd'hui, il est réduit à sept. Depuis le décret de 1854 qui attribue la collation de ce grade aux écoles préparatoires, et qui impose aux aspirants l'obligation

du certificat de grammaire, ce même arrondissement n'a fourni aucun candidat.

La statistique résume parfaitement la situation : En 1830 il y avait 35 médecins dans l'arrondissement de Pontarlier; il n'en reste plus que 14 en 1868; et, sur ce nombre, 2 ont reçu leur diplôme avant 1830, 8 l'ont reçu avant 1840, et 4 seulement depuis cette époque. De sorte qu'il n'y a plus que 4 jeunes médecins pour une population de 50,473 habitants, et pour un territoire de 1,282 kilomètres carrés de superficie. On voit qu'ici nous sommes loin de l'idéal exprimé par M. Salvandy, ministre de l'instruction publique, dans son discours au congrès médical (1). « De même que partout où il se trouve des douleurs morales, il faut qu'il y ait un prêtre pour les consoler, partout où il se trouve une douleur physique, il faut qu'il y ait un médecin pour la guérir. »

Je m'étais proposé d'étendre mes recherches aux trois départements qui composent l'ancienne Franche-Comté; mais, malgré mes efforts et ma persévérance, il ne m'a été possible d'obtenir du Jura et de la Haute-Saône que des renseignements officieux et des termes de comparaison trop incomplets pour en tirer parti. Je fais des vœux pour qu'un médecin placé au chef-lieu de chaque département entreprenne un travail semblable au mien, car c'est à l'aide d'une statistique raisonnée comme celle dont j'offre ici le spécimen que la question s'éclaircira sûrement : c'est le seul moyen de savoir si

(1) Année 1845.

les plaintes qui se multiplient depuis quelque temps sur le nombre insuffisant de médecins dans la campagne sont ou non fondées (1).

Si le nombre des praticiens est en décroissance dans l'empire français, leur instruction est-elle du moins plus étendue et plus solide depuis l'introduction de ce que l'on est convenu d'appeler des perfectionnements dans l'enseignement de la médecine? M. Lorain, auteur d'une brochure que j'ai déjà citée, prétend qu'en France les étudiants en médecine passent de mauvais examens. De son côté, M. Maurice Richard, député au Corps législatif, a cité (2) une statistique d'après laquelle la proportion des notes *extrêmement satisfait*, *très-satisfait* et *satisfait* méritées par les élèves, à leurs différents examens de doctorat, ne serait que de 13 p. 0/0. Ajoutons qu'un professeur de pathologie de la Faculté de Paris, Monneret, mort il y a quelques mois à peine, se plaignait chaque année de la faiblesse des études médicales proprement dites. Les élèves, suivant lui, savent un peu mieux les sciences naturelles et l'anatomie, mais ils savent moins la pathologie.

(1) Au moment où j'imprime ce travail, je lis dans l'*Union médicale* du 5 septembre le passage suivant : « L'exercice de la médecine devient de plus en plus difficile en Bretagne ; le recrutement médical est en baisse très-sensible dans cette grande province, et on peut prévoir le moment où il ne se fera plus du tout. »

On obtiendrait beaucoup d'aveux semblables si on interrogeait bien.

(2) Séance du Corps législatif, 16 juillet 1867.

Les connaissances pratiques ne laissent pas moins à désirer que l'instruction théorique, et l'un des professeurs, et en même temps l'un des chirurgiens les plus distingués de la même Faculté, déclarait un jour en ma présence que parmi les médecins reçus de nos jours il y en a peu qui soient destinés à devenir de bons praticiens.

A côté de ces témoignages je veux citer un fait qui s'y rapporte assez directement pour être signalé. Une décision récente de l'administration vient de reculer la limite d'âge des chirurgiens des hôpitaux de Paris de 60 à 63 ans, parce que les derniers concours pour les places de chirurgiens du bureau central ont dénoncé une certaine faiblesse dans les épreuves. En prenant cette décision, l'administration a espéré que des études plus prolongées redonneront aux concours de chirurgiens l'éclat dont ils ont toujours joui jusqu'ici (1).

C'est là sans doute un résultat bien inattendu, et s'il est permis de juger une institution par ses résultats comme on juge l'arbre par ses fruits, on conviendra que les perfectionnements n'ont pas réussi. Cependant le nombre des chaires à la Faculté de Paris de dix-huit il y a trente ans, a été porté à vingt-cinq depuis quelques années, par l'annexion d'une chaire de médecine comparée, d'une chaire d'histologie (2) et de cinq cours spéciaux complémentaires. La plupart de ceux-ci sont

(1) *Gazette des hôpitaux*, citée par l'*Union médicale*, 25 juillet 1868.

(2) On désigne ainsi l'étude des tissus à l'aide du microscope. Suivant Kolliker, le but de l'histologie est de « saisir les formes microscopiques, déterminer, pénétrer les lois de leur structure et de leur formation. »

déjà tombés en désuétude, il est vrai; ils n'étaient pas viables, et ils ont succombé devant la défaveur qui les avait accueillis à leur naissance. La chaire de médecine comparée n'a jamais existé que nominalement; mais la Faculté a conservé celle d'histologie qui n'existait encore nulle part, et dont l'enseignement commence à porter ses fruits.

En attendant que la publication des rapports officiels nous fasse connaître l'influence que cette science exerce en Allemagne sur la pratique médicale, voyons ce qu'on a gagné à greffer son enseignement sur celui de la médecine; voyons ce qu'a produit ce perfectionnement qui a survécu à tous les autres, grâce aux travaux importants du premier titulaire de cette chaire, M. le professeur Robin, et à la popularité incontestable qu'ils lui ont donnée. C'est l'Académie de médecine qui va nous répondre.

Parmi les nombreuses maladies qui affligent l'humanité, il en est une qui emprunte à sa gravité même une importance considérable; je veux parler de la phthisie pulmonaire.

Le chiffre des décès qu'elle détermine dépasse à lui seul le total des décès causés par toutes les maladies réunies.

C'est une coupe en quelque sorte mathématiquement réglée qu'elle pratique sans relâche; et, loin de diminuer à mesure que le temps apporte dans l'hygiène et dans la thérapeutique les plus incontestables progrès, cette mortalité semble s'accroître d'année en année.

Ainsi à Paris, la mortalité moyenne étant de 50,000 par an, on peut calculer environ 8,000 décès par phthisie pulmonaire, c'est-à-dire un sixième de la mortalité totale.

L'histologie, on en conviendra, ne pouvait choisir un meilleur terrain pour prouver ses doctrines. C'est M. Vuillemin, professeur agrégé à l'hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce, qui en a fourni l'occasion en communiquant à l'Académie de médecine deux Mémoires ayant pour titres : *Causes et nature de la tuberculose*. La discussion ouverte à cet effet, au mois d'octobre 1867, vient de finir; elle a duré environ un an. Une vingtaine d'orateurs se sont fait entendre, et leurs discours réunis formeraient environ deux volumes équivalents de ceux de la clinique d'Andral de 600 pages chacun.

Il s'agissait de connaître, d'une part, les éléments anatomiquement irréductibles qui composent le tubercule; et, en second lieu, de savoir si le tubercule qui constitue l'essence de la phthisie pulmonaire est un produit inoculable, s'il est virulent, et par conséquent contagieux.

A en croire les micrographes, toutes ces questions sont actuellement élucidées, et M. le docteur Hérard, l'un d'eux, porte sur ce point la satisfaction jusqu'à dire que « c'est à partir de l'histologie que la maladie fut mieux comprise dans son évolution, mieux étudiée dans ses symptômes, et mieux dirigée dans son traitement (1). »

(1) Discours académique, 1868.

Pour accepter cette opinion sans réserves il faudrait que les savants dont nous allons exposer les opinions fussent toujours d'accord sur la réalité même des faits matériels; mais, dès qu'on veut prendre connaissance de leurs travaux on est arrêté par des contradictions qui inspirent le doute et commandent l'hésitation. Les doctrines allemandes sont opposées à celles de l'école de Paris, et il arrive bien souvent que les idées reçues en deçà du Rhin sont répudiées au delà (1).

Ainsi, sur ces caractères élémentaires, MM. Virchow et Lebert, professeurs dans les Universités d'Allemagne, disent que ce tubercule est formé de cellules de dimensions variables; M. Robin, professeur à la Faculté de Paris, prétend le contraire. D'après lui, on doit donner aux éléments du tubercule le nom de corpuscules du tubercule de préférence à ceux de cellule ou noyau qui ont été proposés. M. Colin, membre de l'Académie de médecine de Paris et habile dans les manipulations microscopiques, se demande « si le pus et le tubercule n'ont pas une commune nature, et si en nous éclairant des plus pures, des plus vives lumières de la micrographie nous avons la certitude de ne pas confondre le pus sous certaines formes, sous certains états avec le tubercule (2). » M. Vuillemin, professeur au Val-de-Grâce, qui croit à la cellule tuberculeuse, lui reconnaît des dimensions qui ne sont pas celles que lui assigne M. Virchow de Berlin; et M. Lebert, de son côté, lui en attribue d'autres qui diffèrent des précédentes.

(1) Pouchet, *Précis d'histologie humaine.*
(2) Discours académique, 1868.

Quant à son origine, le docteur Reinhart, de l'école allemande, dit que le tubercule est un produit de l'inflammation. M. Virchow prétend le contraire; il serait, selon lui, le résultat d'un travail nutritif exagéré, d'une prolifération des éléments du tissu conjonctif, d'une hyperplasie des cellules plasmatiques. Mais abrégeons ces conflits d'opinion qui n'ont qu'un très-minime intérêt pour les praticiens et surtout pour les malades, et passons à une autre question bien autrement grave : le tubercule est-il inoculable?

Comme cela était facile à prévoir, les deux opinions opposées ont rencontré des partisans; et quels partisans! MM. Béhier et Pidoux le nient, mais un plus grand nombre, peut-être, l'affirment, et parmi ces derniers il faut citer des noms autorisés comme ceux de MM. Chauffard, Hérard, Guéneau de Mussy, Bouley, Guérin; puis, pendant le débat, voici venir des expérimentateurs américains, MM. Clark et Fox, armés d'observations des plus curieuses, bien faites pour jeter le désordre dans les deux camps. Ils démontrent par des expériences, aussi concluantes et plus nombreuses que les faits apportés par les expérimentateurs français, que l'inoculation de diverses substances tout à fait étrangères au tubercule, peut donner lieu à ce produit contrairement aux assertions des premiers expérimentateurs français, MM. Villemin, Hérard et Cornil. En France, M. Colin a répété ces expériences et il en a reconnu la parfaite exactitude. Et cette inoculation des produits les plus divers et leur métamorphose tuberculeuse ne sont pas des accidents exceptionnels;

ils se reproduisent souvent et dans les proportions de 35 p. 0/0.

Nous ne poursuivrons pas davantage le rôle du microscope dans cette étude délicate, nous en avons dit assez pour reconnaître combien il doit rester modeste en cette matière, et quel chemin il lui reste à parcourir pour justifier la satisfaction de M. le docteur Hérard. Qu'on s'étonne, après cela, des critiques nombreuses et des explosions de découragements que la discussion sur la tuberculose a produites.

C'est M. Guérin qui déclare qu'on n'est guère plus avancé aujourd'hui qu'au temps de Bayle et de Laënnec sur la composition élémentaire du tubercule. C'est M. Bouillaud pour qui les résultats de l'observation microscopique et de l'inoculation sont comme non avenus et qui pense, qu'après cette discussion, tout est à recommencer.

« Les Allemands, dit-il, ont mis des mots nouveaux à la place des mots anciens. Par exemple ils ont parlé de prolifération et de multiplication de cellules, là où les auteurs français du commencement de ce siècle parlaient d'irritation nutritive ou sécrétoire. Ils ont dit les mêmes choses en d'autres termes. Mais à part ces mots nouveaux et quelques progrès de détail dont il faut leur savoir gré, convient-il de sacrifier perpétuellement comme on le fait chez nous la France à l'Allemagne ? »

C'est M. Barth, qui, contestant au microscope le droit de faire autorité dans la question qui nous occupe, rapelle que, d'après le docteur Mandl, on peut compter

en vingt années jusqu'à trente-quatre opinions différentes émises sur la structure intime du tubercule.

C'est M. Devergie qui s'exprime ainsi : « Le microscope est un admirable instrument, mais c'est un instrument et pas autre chose. Ce sont des lunettes surajoutées à l'œil et qui font pénétrer celui-ci quelque peu myope de sa nature, dans un monde qu'il ne saurait explorer, mais qui rompent trop souvent *le bâton*, et ont besoin que la raison le redresse. Certes, dit-il encore, il est utile de savoir qu'il existe plusieurs espèces de tubercules et plusieurs formes de phthisie ; mais l'indication thérapeutique de la forme? *zéro*. Eh bien! sans le microscope, la clinique a établi ces formes. »

Et le professeur Foussagrive qui rend compte de la séance où ces paroles ont été prononcées, ajoute : « Ce *zéro* est dur certainement, mais il est juste, et il est d'actualité au moment où six mois de discussions savantes et habiles sur la nature et l'anatomie pathologique de la tuberculose n'ont pu aboutir à ce *petit grain de mil* que les praticiens attendent avec tant d'impatience. »

C'est M. Bouchut qui déclare que toutes les substitutions faites à l'opinion de Laënnec sur la division des tubercules ont jeté de la confusion dans la pathologie de la phthisie, et qu'on a inauguré un système d'hypothèses microscopiques préjudiciables aux progrès de la science.

C'est un médecin distingué d'Amérique, le docteur Vilks, qui pense que nous sommes à peine à l'aube du jour qui doit nous dévoiler la véritable origine du tubercule. A ces aveux je pourrais ajouter le concert

de plaintes exprimées par les journalistes médicaux, et je parle des meilleurs, sur la stérilité des débats au point de vue de l'art et de la pratique. Mais les choses les plus instructives peuvent devenir fastidieuses, et je terminerai cette énumération par une boutade un peu sévère peut-être que cette mémorable discussion a inspirée à M. Colin, son savant rapporteur.

A la fin de son discours qui résume les débats sur la tuberculose, il dit : « On a dans ce siècle tous les genres d'audace. Ce que l'observation a de mieux établi est dédaigné; on veut tout réédifier sur de nouvelles bases, quelles qu'elles soient, et avec des éléments dont on ne connaît pas encore la valeur. Il faut au plus vite renouveler la face des choses avec des riens amplifiés dans des proportions fantastiques. C'est à qui jouera à l'originalité. Tel imagine un cœur et des vaisseaux de caoutchouc croyant reproduire l'ensemble des phénomènes de la circulation. Tel autre qui tâte le pouls à l'aide d'un instrument d'horlogerie et mesure exactement les secousses d'une patte de grenouille, s'imagine faire de la physiologie une science mathématique. Celui-ci en greffant des queues de rat, pense ouvrir de nouveaux horizons à la philosophie naturelle. Celui-là en observant des débris de noyaux, d'insignifiantes granules dans les liquides virulents, se flatte d'en faire des êtres d'une nouvelle espèce créés tout exprès pour devenir les agents des contagions. Cet autre qui a disséqué vingt bipèdes de l'occiput à la région périnéale, se croit en mesure de nier l'âme et de contester l'existence de la Divinité, etc. »

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'histologie manifeste ses prétentions et qu'elle rencontre des adversaires. Tous les praticiens se souviennent de la discussion ouverte sur le cancer, à l'Académie de médecine en 1854, et dans laquelle, entre autres questions, celle de la cellule spécifique, fut discutée. Les partisans exclusifs du microscope soutenaient que cet instrument est indispensable pour le diagnostic de la maladie; les chirurgiens soutenaient le contraire. Quelques micrographes affirmaient qu'une cellule spécifique existe toujours avec sa forme et sa structure déterminées, d'autres le niaient; enfin quelques-uns prétendaient que la cellule peut exister ailleurs que dans le cancer. A ces causes de doute et d'hésitation, les professeurs Gerdy et Velpeau en ajoutèrent d'autres. Suivant Gerdy, le microscope qui éclaircit en général les objets en les grossissant les obscurcit quelquefois, et il rappela que dans une expérience faite avec M. Broca, si expert en cette matière, une parcelle osseuse, placée sous le champ du microscope, se présentait alternativement, sous l'apparence d'un globule sanguin, ou d'un globule graisseux, suivant qu'on imprimait un tour de plus ou de moins à la vis de l'instrument. Velpeau, dans cette même discussion, rappela plusieurs faits de tumeurs bénignes, où les micrographes trouvèrent la cellule cancéreuse et celui d'une femme qui portait au sein une tumeur de la pire espèce et qu'il opèra, cependant, avec la conviction de la récidive. Après son ablation, il la divisa en cinq tranches, et les fit remettre à cinq de nos plus habiles histologistes qui furent unanimes à déclarer que

la tumeur ne contenait pas la cellule caractéristique. Le microscope ou la doctrine se trompait, car la malade succombait dix mois après à la cachexie cancéreuse.

Lorsque en 1852, M. Gübler vint combattre devant la société de biologie, la spécificité de la cellule cancéreuse, il souleva des tempêtes dans le camp des micrographes de profession, et, si un étudiant en avait fait autant à ses examens devant certains agrégés, ceux-ci n'auraient sans doute pas manqué de l'en faire repentir. Aujourd'hui la théorie cellulaire a fait son temps à Paris, et M. Robin l'a remplacée par une théorie particulière qu'il pourra bien modifier lui-même un jour. A Berlin c'est différent, et le professeur Virchow, dont l'éloge est si souvent reproduit dans les brochures auxquelles j'ai fait des emprunts, tient à la cellule, non spécifique, il est vrai. Il y tient d'ailleurs comme à toutes ses opinions et sa confiance en ses propres doctrines est absolue. Son dédain pour l'école histologique française vient de percer dans un travail tout récent, et après la sentence qu'il y prononce contre le professeur qui en est en quelque sorte la personnification, les admirateurs de l'Allemagne n'ont qu'une chose à faire : quitter la France et aller demander à Berlin le soleil et la lumière qui manquent à Paris. C'est ce que fait déjà un certain nombre d'internes des hôpitaux de Paris et de Lyon ; c'est ce que M. Lorain appelle faire le pèlerinage de Berlin.

Il s'agit encore de la cellule et de l'une des activités qui lui seraient propres. (1) M. Virchow se plaint que

(1) Sur l'irritabilité ; plaidoyer *pro domo sua*, par Virchow. *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, nos des 21 et 28 août 1868.

dans l'exposition raisonnée que M. Robin a faite de ses études sur ce point, ce professeur ait substitué *le produit fantaisiste de son imagination* aux idées de l'auteur. Il ne suspecte pas la bonne foi de son adversaire ; *il aime mieux supposer que l'obscurité qui lui est propre, l'empêche de représenter clairement ses idées.* Que peut-on attendre d'ailleurs d'un homme *qui n'a point de logique, dont le langage est entortillé et tout à fait incompréhensible, dont le style est embrouillé, d'un traducteur aussi maladroit que peu loyal,* etc.? Enfin, pour tout dire, M. Robin *qui voit la paille dans l'œil d'autrui, et qui présente ses principes d'histologie comme étant aussi les bases de la physiologie et de la pathologie, devrait savoir qu'à force de distiller des idées, le vide se fait dans l'alambic.*

Après cette déclaration, qui prouve que la science et la politesse ne sont pas obligées de vivre ensemble, s'il est vrai, comme on le répète depuis quelques années, que « les Allemands étudient mieux que nous l'anatomie pathologique, l'histologie, etc., qu'ils sont plus habiles que nous à manier l'outillage scientifique, » etc, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de supprimer aux examens probatoires toutes les épreuves qui roulent sur l'histologie étudiée au cours d'un professeur *obscur, illogique, maladroit, qui substitue la fantaisie à la réalité* (c'est du moins l'oracle de l'Allemagne qui l'affirme), jusqu'à ce que nos agrégés, après avoir complété leur instruction dans les universités germaniques, soient en mesure de mettre *la réalité à la place de la fantaisie* et d'enseigner la vérité d'une manière *claire,*

nette et logique. D'ici là, cette branche des connaissances humaines pourra se constituer, enfin, et prétendre au rang d'une science que ses adeptes même lui contestent encore aujourd'hui.

« Pour que l'histologie, dit M. Kölliker (1), puisse s'élever au rang de science, elle doit approfondir *dans toutes les directions* la structure intime des organismes. Les éléments morphologiques étant complétement connus, il importe de rechercher les *lois* qui ont présidé à leur genèse, qui ont réglé leur développement ultérieur et qui les ont amenés à leur forme permanente. Pour trouver ces lois, il faut, comme dans toute science d'observation, par une étude patiente et répétée des phénomènes et des faits isolés, distinguer ce qui est accidentel de ce qui est constant, ce qui est sans importance de ce qui est essentiel, déduire ainsi peu à peu une série de principes expérimentaux de plus en plus généraux, les résumer ensuite dans un petit nombre d'expressions ou de formules mathématiques, qui sont précisément ces lois elles-mêmes. »

« Si l'on demande comment l'histologie a rempli ce programme et quelles sont ses vues pour un avenir prochain, la réponse ne peut être que très-modeste. Non-seulement, en effet, l'histologie ne possède pas même *une seule loi*, mais encore les matériaux qui doivent servir à fonder ces lois sont relativement si insuffisants, qu'il est impossible d'en tirer avec certitude un nombre considérable de principes généraux. Non-seulement il ne

(1) *Eléments d'histologie*, par Kolliker, professeur à Würtzbourg.

saurait être question d'une connaissance complète de la structure intime des animaux en général, mais il n'est point un seul être dont la composition nous soit connue d'une manière parfaite, sans en excepter l'homme, sujet si fréquent de nos investigations. »

Avant de terminer ce travail, qu'il me soit permis d'exprimer quelques vœux au sujet de la réforme projetée sur l'enseignement de la médecine : il serait d'ailleurs sans utilité, s'il ne devait aboutir à des propositions utiles et applicables pour le bien général qui seul, ici, est en cause.

Je laisse de côté les questions de détail sur lesquelles on peut différer, sans beaucoup d'inconvénient pour l'ensemble de l'institution, et je me bornerai à appeler l'attention sur quelques points importants que je regarde comme la base de toute réforme efficace.

Le premier de ces points se rapporte à la décentralisation des études médicales. A une époque où tant de choses se font et se disent au nom de la liberté, ne serait-il pas à propos d'introduire un peu de libéralisme dans les mesures dont l'enseignement médical doit être l'objet. On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la liberté de l'enseignement appliquée à la médecine. C'est tout simplement une utopie qui ne peut tromper que les hommes étrangers à nos études et par conséquent incompétents. Il y a, selon moi, quelque chose de beaucoup plus pratique, de beaucoup plus utile à faire; ce serait d'admettre le principe de l'équivalence entre les inscriptions des écoles préparatoires et celles des fa-

cultés, ou de n'admettre les élèves dans celles-ci qu'après un certain séjour dans celles-là. Sous l'empire de cette mesure, les facultés deviendraient des écoles de perfectionnement et les écoles secondaires seraient véritablement des écoles préparatoires, ce qu'elles ne sont pas aujourd'hui.

L'assiduité aux cours, prescrite par une circulaire ministérielle du 20 avril 1852, est une fiction dans les facultés; elle est une réalité dans les écoles préparatoires. Là le travail est facultatif et il n'a d'autre contrôle que l'examen de fin d'année, ainsi que le prouvent trop souvent la prolongation exagérée de la scolarité dont tant de familles ont à se plaindre ; ici il est en quelque sorte forcé, car il a pour contrôle des interrogations hebdomadaires. Dans les grandes villes où siégent les facultés, et c'est surtout Paris que j'ai en vue, la surveillance est illusoire, et la licence succède d'autant plus facilement à la liberté que les étudiants y sont plus nombreux, plus éloignés de leur famille et plus rapprochés des séductions auxquelles leur inexpérience et la vivacité de leurs passions les livrent sans protection ni merci.

M. Fortoul exprimait déjà la même pensée, quand il disait en parlant d'eux : « Aux prises avec les passions de la jeunesse, ils ont peut-être plus besoin que les enfants de nos lycées, de la discipline du travail. Un travail constant et l'échange bienveillant de sentiments et d'idées, qui s'établit naturellement entre le professeur et un auditoire assidu, les préserveront des séductions qui les assiégent. Les habitudes de dissipation, trop ordinaires aux grandes villes, ne trouvent qu'une

barrière impuissante dans l'étrange facilité des règlements actuels (1). »

Le principe de l'équivalence serait le premier pas vers la décentralisation promise depuis si longtemps, et en y ajoutant quelques mesures secondaires, cet immense bienfait qui a toute l'apparence d'un mirage trompeur, serait bientôt réalisé.

Je n'ignore pas les raisons qu'on invoque pour justifier le système des grandes agglomérations d'étudiants au détriment des foyers secondaires d'enseignement médical. La difficulté de recruter un personnel enseignant à la hauteur de sa tâche, les hôpitaux, les musées, les collections, les bibliothèques, etc., je sais tout cela ; mais je n'ignore pas les moyens de réduire tous ces arguments faux à leur juste valeur, et le passage suivant que j'emprunte encore à M. le docteur Jaccoud, me dispensera de plus longs développements à cet égard.

« La somme des travaux que produit en une année, par exemple, l'Allemagne médicale, dépasse toujours et de beaucoup le contingent correspondant de la France ; voilà le fait, on ne peut le contester, et il est intéressant à coup sûr d'en rechercher la raison ; or, ce n'est ni le zèle ni l'ardente émulation des travailleurs français qui peuvent être mis en question, l'origine du mal est en dehors d'eux. La centralisation absolue qui règne en France, et qui fait de notre pays l'antipode de l'Alle-

(1) Rapport au président de la République, sur le nouveau plan d'études pour les lycées et les facultés, par M. Fortoul, ministre de l'Instruction publique, 10 avril 1852.

magne, est la cause principale de cette différence singulière : Paris absorbe tout, il semble vraiment qu'en dehors du rayonnement de ce centre lumineux, tout devienne obscurité, il semble que la science, n'ayant plus de raison d'être, doive dès lors cesser d'exister; et si quelque travailleur exilé, résistant courageusement à l'influence énervante de cette conviction, vient à doter son pays d'une œuvre nouvelle, la provenance seule du travail met en défiance contre sa valeur, et il faut qu'il ait un bien grand mérite pour fixer quelque temps l'attention; quant à prendre droit de domicile dans la science, c'est la fortune inespérée, c'est l'*avis rara.* »

Un point qui n'est pas moins important, ce serait de rétablir dans les examens probatoires l'égalité qui a cessé depuis quelques années au profit des élèves de la chirurgie militaire. Pour être admis au doctorat en médecine, on exige des candidats seize inscriptions de faculté ou quatre années d'étude, et pendant les trois premières un examen de fin d'année, qui a pour objet de prouver le travail habituel de l'élève. Et c'est seulement, lorsqu'il est muni de ces seize inscriptions et de ces trois certificats d'examens de fin d'année, qu'il est admis aux épreuves du doctorat. On comprend qu'une telle disposition équivaut à exiger des candidats cinq années d'étude, la dernière étant consacrée aux cinq examens et à la thèse probatoire.

Il en est tout autrement pour les élèves de l'école militaire de santé. Ce qui constitue pour les élèves civils de simples examens de fin d'année, est compté pour eux comme examens de doctorat; de sorte qu'ils attei-

gnent, en même temps, et le terme de leurs études et le diplôme qui en est la consécration. Ainsi, pour les élèves civils : cinq années d'étude, huit examens et une thèse ; pour les élèves militaires : quatre années d'étude, cinq examens et une thèse ; voilà les charges, voilà les priviléges. Il en résulte une inégalité d'autant plus choquante que si les élèves militaires viennent à quitter l'armée après avoir obtenu leur diplôme, ils jouissent des mêmes droits que leurs confrères soumis aux exigences des règlements universitaires. C'est plus qu'une inégalité, c'est une violation formelle de la loi de l'an XI qui impose l'obligation de ne passer les examens du doctorat qu'après les quatre années d'étude. Ou cette loi est bonne ou elle est défectueuse ; dans le premier cas il faut l'appliquer à tous les étudiants sans exception, sans distinction ni privilége, dans le second cas, il faut la modifier et c'est là mon avis.

Ce qui prouve qu'elle est défectueuse, c'est que, au rapport d'une commission spéciale nommée par le ministre de la guerre, les élèves sortant de l'école militaire de santé témoignent d'une instruction égale à celle des élèves civils; elle lui serait même supérieure si l'on s'en rapporte à la statistique citée par M. Maurice Richard au Corps législatif. La proportion des notes *extrêmement satisfait*, *très-satisfait*, et *satisfait* étant de 13 0/0 pour les élèves civils, ainsi que je l'ai déjà dit, serait au contraire de 23 0/0 pour les élèves militaires.

Pour expliquer cette différence, on peut invoquer le casernement des élèves militaires et la discipline qui en est la conséquence. Loin de nier cette influence, je l'in-

voque au contraire en faveur de la décentralisation que je considère comme une des réformes les plus urgentes et les plus efficaces; mais elle tient aussi à plusieurs causes importantes, faciles à comprendre.

Reconnaissons d'abord, que comparer les élèves de l'école militaire de santé avec les élèves civils, c'est établir plus particulièrement une comparaison entre Strasbourg qui instruit les premiers et Paris qui forme la grande majorité des seconds. Ce fait n'est pas contestable. Or, l'enseignement, considéré dans ces deux facultés, diffère sous certains rapports et cette différence, il n'en faut pas douter, est d'un grand poids dans le résultat des examens. Un exemple en fournira la preuve.

A Paris, la chaire d'histologie est spéciale, elle est distincte de toutes les autres, et le professeur qui l'occupe n'interroge les élèves, aux examens, que sur les matières de son enseignement. Qu'un élève, instruit d'ailleurs sur les autres divisions du programme, lui paraisse, à lui, médiocre, insuffisant ou nul dans sa spécialité, et sa note sera abaissée d'un ou de plusieurs degrés.

A Strasbourg, l'histologie n'est qu'une branche de l'anatomie normale et de l'anatomie pathologique, et le même professeur qui les réunit toutes dans son enseignement, n'accorde à la première qu'une importance secondaire et proportionnée au degré d'utilité auquel elle a vraiment droit de prétendre. Cette proportion se retrouve naturellement aux examens, et tel élève, qui échouerait à Paris devant les questions d'histologie pure, se relève facilement à Strasbourg par l'anatomie normale et l'anatomie pathologique.

Il me serait facile de développer cette observation et de l'étendre à d'autres branches de l'enseignement, mais je craindrais de tomber dans la banalité, car chacun sait que les chances d'un élève qui se présente aux examens sont d'autant moins bonnes que ses examinateurs sont plus spécialistes.

La différence qu'on a signalée entre les deux catégories d'élèves, tient en second lieu au mode différent des examens et à leur distribution, normale pour les élèves militaires, et anormale pour les autres. Les uns, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, les subissent au cours de leurs études, c'est-à-dire qu'à la fin de leur première année ils sont interrogés sur l'histoire naturelle, la physique et la chimie médicale ; à la fin de la seconde, sur l'anatomie et la physiologie, c'est-à-dire sur les matières qui font l'objet de leurs études pendant les années correspondantes. Les autres, au contraire, sont tenus de parcourir le cercle entier de l'enseignement avant de commencer leurs épreuves définitives, et, comme si le règlement s'était proposé d'accumuler les difficultés, les matières qu'ils étudient en première année ont été, pour eux seulement, rejetées au troisième examen. Cette double disposition est on ne peut plus regrettable, et si j'avais l'honneur d'être écouté, je n'hésiterais pas à demander que la mesure qu'on trouve bonne pour les candidats à la médecine militaire, ne soit pas trouvée mauvaise pour les candidats à la médecine civile. En d'autres termes, je demanderais la révision de la loi de l'an XI. Elle avait sa raison d'être alors, et l'état de la science permettait facilement aux aspirants

à la profession médicale de résumer, à bref délai, leur instruction avant de se présenter aux épreuves du doctorat.

Qu'était alors la chimie, et combien était léger le bagage qu'elle imposait aux élèves! Aujourd'hui, au contraire, elle a étendu ses limites à des distances que le médecin ne peut déjà plus atteindre, et ses représentants ont créé un vocabulaire qui menace de devenir tellement inintelligible qu'un illustre chimiste n'a pu s'empêcher de s'en plaindre en pleine Académie.

Il s'agissait d'un Mémoire de chimie organique que M. Dumas voulait signaler parmi les pièces de la correspondance, mais le nom de la substance était si long et si difficile à prononcer qu'il a dû y renoncer, en protestant en ces termes : « Si chacun de nous était pris de la fantaisie de faire entrer dans son nom celui de son arrière grand-père, de son grand-père, de son père et de sa mère, il en résulterait une singulière complication pour les registres de l'état civil. La vie se passerait à apprendre les noms des personnes que l'on connaît dans son propre quartier. Quant à savoir les noms des habitants de la ville, il serait impossible d'y arriver jamais : c'est ce que font cependant les savants qui étudient la chimie organique; aussi leur langage est-il parvenu à un point de barbarie qui ne peut plus être dépassé (1). »

(1) Séance de l'Académie des Sciences, mars 1868.

Je ne connais pas le nom dont il est ici question, mais je suppose qu'il pouvait être à peu près aussi agréable à lire que celui-ci : *chlorhydrate de triméthyloxétylammonium.*

Qu'était la physiologie ? Un roman, où la littérature prenait la plus grande place. En est-il de même aujourd'hui ? L'anatomie pathologique était à peine fondée; l'auscultation et la percussion étaient à l'état d'embryon, et le programme n'exigeait des candidats aucune épreuve pratique. Aujourd'hui les études médicales sont surchargées, et comme si la chimie avec les théories qu'elle a inspirées à nos chimiâtres modernes pour expliquer le mécanisme des fonctions et les mystères de la pathologie, comme si l'histologie avec son langage ardu et si éloigné de l'ancien vocabulaire médical (voy. les 5e et 6e lignes de la page 124) n'étaient pas des impédiments suffisants, voici la médecine qui, dans toutes ses branches, fléchit sous le fardeau de son néologisme.

« A cet égard, dit M. Devergie (1), on a pris pour point de départ les étymologies grecques, ou plutôt on fait avec une réunion de racines grecques *significatives* des noms nouveaux; on multiplie à plaisir ces dénominations qui n'auront qu'un jour de durée. La raison en est simple. On croit avoir découvert la nature d'une chose jusqu'alors inconnue ou dont la nature avait été caractérisée d'une autre manière : on en changera le nom. Viendront plus tard des recherches nouvelles qui démontreront une erreur commise : de là une autre dénomination remplaçant la seconde, qui n'a pas plus sa raison d'être; puis une quatrième, car le progrès est permanent dans la science. Vous aurez donc surchargé de dénominations inutiles le vocabulaire médical et

(1) Bulletin général de thérapeutique, 30 avril 1868, p. 345.

rendu la science indéchiffrable pour le siècle qui nous suivra (1). »

Il résulte de ce qui précède que la préparation aux examens exige un travail considérable, et que la cinquième année supplémentaire y suffit à peine.

Le fractionnement des épreuves tournerait à l'avantage des études, et surtout des connaissances pratiques dont l'élève, sous le régime actuel, est distrait tant qu'il lui reste à subir l'examen d'histoire naturelle, c'est-à-dire jusqu'au milieu de sa cinquième année d'étude.

Mon opinion, d'ailleurs, est conforme à celle d'un membre du Conseil impérial de l'instruction publique, de M. Leverrier, qui s'exprimait ainsi devant le Sénat dans une discussion qui avait pour objet le baccalauréat ès-lettres. « Je crois que c'est un grand tort, que c'est une grande faute de vouloir demander tout à la fois au candidat qu'on interroge ; ce n'est pas dans la nature de l'esprit humain de tout savoir et de tout savoir bien à la fois. Le fractionnement des examens est de toute justice pour les candidats; leurs examens sont plus sérieux et on peut demander d'eux plus de savoir et d'instruction (2). »

Je pense en avoir dit assez pour montrer le contraste qui préside aux destinées des étudiants en médecine

(1) Voyez, comme complément de renseignements à cet égard, une discussion à l'Académie de médecine, sur la nomenclature médicale : année 1855. Comme échantillon du néologisme que beaucoup d'élèves s'efforçaient de retenir quand l'inventeur devait les examiner pour le doctorat, je citerai ceux-ci : *dysiloiemonévraxite*, *néiloiémonévraxite*, *hémitorachysomelite*, *névraxocarcinie*, etc., etc.

(2) Séance du Sénat, 25 juillet 1867.

de l'ordre civil et de l'ordre militaire, et s'il est vrai, ainsi que l'a déclaré S. Ex. M. Duruy, « qu'il est indispensable que tout soit en harmonie dans la législation d'un grand pays, » il est permis de prévoir le jour qui emportera sans retour une désharmonie qu'on ne pourrait désormais conserver sans raison plausible.

Enfin, et c'est là que je bornerai mes vœux, je demanderai que l'application de la physique et de la chimie dans l'enseignement de la médecine soit maintenue dans des limites compatibles avec le but de cet enseignement qui est avant tout de faire des médecins.

« La profession médicale, a dit M. Amédée Latour, un des médecins contemporains des plus distingués par l'élévation de son esprit, le sens pratique de ses conceptions, et la forme séduisante qu'il sait donner à ses écrits, la profession médicale est au premier chef une profession sociale, profession dont le but, la nature et la mission sont la surveillance de la santé des hommes, la connaissance des moyens de porter remède aux atteintes qu'elle peut subir, et la conservation des individus et de la race par l'hygiène privée et publique.

» La science qu'il faut posséder pour réaliser ce beau programme est immense, infinie ; elle présente les affférences les plus étroites avec toutes les sciences physiques et naturelles, et leur emprunte des méthodes d'étude et des moyens d'application qui la rendent de plus en plus utile et féconde.

» Et cependant, au milieu de toutes ces afférences de la médecine avec les sciences, il y a une science médicale proprement dite, qui n'est ni la physique, ni la chimie, qui est elle-même, qui a eu ses évolutions, qui a sa tradition et son histoire, qui est basée sur des principes dont on trouve le retentissement dans tous les âges, qui, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, n'a cessé de s'enrichir de son propre fonds, qui est l'observation, l'expérience et l'analyse, une science de l'organisme malade, une science des maladies, la clinique, en un mot, qui reçoit quelques secours, quelques lumières de la physique et de la chimie ; mais que l'élève n'apprendra jamais dans les laboratoires, et qu'il apprendra seulement auprès des malades et guidé par des maîtres expérimentés.

« Eh bien, toute la question se réduit à ces termes : l'enseignement clinique étant la base de l'enseignement médical, dans quelle mesure l'enseignement des sciences physico-chimiques doit-il être dispensé dans nos écoles médicales (1) ? »

Nous avons constaté précédemment que l'histologie ne possède, sur beaucoup de points, que des données incomplètes et insuffisantes, et, pour me servir des propres paroles du professeur de Würtzbourg, que « non-seulement elle n'a aucune loi, mais qu'elle manque même de principes généraux. » C'est donc une science qui se fait et qui est loin d'être constituée. Et comme les facultés ont mission d'enseigner la *science faite*,

(1) Amédée Latour, *Union méd.* 1867 ; t. I, p. 147.

ainsi que le déclarait, tout récemment, M. le ministre de l'instruction publique (1), il en résulte que c'est prématurément et en vertu d'un zèle anticipé, qu'un tel enseignement a été placé à la faculté de Paris. Cela n'empêche pas le professeur de lui consacrer deux semestres, c'est-à-dire cent huit leçons en deux ans, sans compter le temps que les étudiants accordent dans l'intervalle des cours aux exercices du microscope pour lesquels ils éprouvent en général un certain attrait. C'est ainsi que l'enseignement de l'histologie absorbe un temps à peu près équivalent à celui que les programmes consacrent à la pathologie tant interne qu'externe dont le cours entier se développe en trois semestres. C'est évidemment un abus de la part de candidats à la profession de médecins qui renonceront à coup sûr au microscope, du jour où, ayant franchi le seuil de l'école, ils se trouveront aux prises avec les difficultés de la pratique.

Ce doute, je ne me permettrais pas de l'exprimer, si je n'y étais en quelque sorte engagé par les aveux d'un savant, dont personne ne conteste la compétence.

« Il importe de bien savoir, dit M. Pouchet (2), que l'usage du microscope, comme de tout instrument, ne s'acquiert qu'avec une *longue* (c'est l'auteur qui souligne) pratique ; qu'il faut s'en être servi longtemps pour connaître toutes les ressources qu'on en peut tirer, et que l'habitude seule apprend à chacun un nombre plus ou moins grand de tours de main spéciaux qui ne peuvent point

(1) Rapport à l'Empereur de S. Ex. M. le ministre sur l'enseignement supérieur : nov. 1868.

(2) *Précis d'histologie humaine*, page 9 de la préface.

être décrits, parce qu'ils sont particuliers à l'observateur. Même pour les plus habiles, toute recherche microscopique sérieuse est longue, très-longue. Il faut recommencer parfois dix, quinze préparations avant d'en trouver une qui réponde au but que l'on poursuit. Une patience à toute épreuve est indispensable, comme dans le maniement de tout instrument de précision. »

Il s'en suit qu'il faut renoncer à l'idée de faire des praticiens micrographes. Dès lors, n'est-il pas légitime de se demander si les connaissances histologiques vraiment nécessaires à la pratique, c'est-à-dire, dégagées des observations douteuses, des vues hypothétiques et des théories, ne frapperaient pas davantage les étudiants, en les rapprochant des faits anatomiques et physiologiques et des maladies auxquelles ils se rapportent. Ainsi que l'a fort judicieusement fait remarquer M. le professeur Hardy, il n'est pas besoin que chacun voie un fait expérimental pour y croire, pourvu qu'il ait été reconnu par un expérimentateur autorisé.

La véritable place à assigner à l'enseignement de l'histologie serait, à mon avis, un des grands établissements où *la science doit se faire* tel que le collége de France (1) à côté de la chaire de physiologie expérimentale, et, de même que la médecine fait chaque jour à celle-ci des emprunts importants, de même les pro-

(1) « L'état, en France, donne satisfaction à ce double besoin de la civilisation moderne, la diffusion et les progrès de la science, par une double création : celle des Facultés, dont les cours réguliers enseignent la science faite, et celle de grands établissements d'un caractère plus libre, où la science doit se faire. »

Rapport déjà cité, de S. Ex. M. Duruy à l'Empereur : nov. 1868.

fesseurs d'anatomie normale, d'anatomie pathologique et de clinique, iraient demander à l'enseignement de l'histologie, devenu plus libre dans ses allures et plus spontané, des faits et des expériences pour asseoir leurs théories et pour éclairer les questions obscures demeurées jusqu'ici impénétrables à l'œil humain.

C'est ainsi que se réaliserait le vœu que M. Chauffard (1) exprimait si bien dans ces belles paroles que je me plais à reproduire : « Restons médecins, jugeons librement et par nous-mêmes des emprunts que nous devons faire aux expérimentateurs qui remuent le terrain biologique, et ne laissons pas ceux-ci confisquer la médecine à leur profit.

« Il ne faut pas abandonner à la légère des enseignements qui ont eu jusqu'ici l'assentiment unanime des médecins. Soyons plus fixes dans nos idées et dans nos convictions ; et qu'on ne puisse pas accuser notre science de céder à des entraînements irréfléchis, de connaître ces fluctuations d'opinion et ces sortes de mode qui fascinent tant d'esprits. »

L'histologie aurait tout à gagner à cette séparation, et les élèves n'ayant plus à recevoir d'elle que les faits démontrés et directement afférents à l'art médical, reporteraient vers les hôpitaux, le temps et l'activité qu'ils dépensent d'une manière moins utile aux manipulations du microscope.

Avec les réformes que je propose, je ne me dissimule pas que les médecins sortiraient de nos écoles un peu

(1) Discours académique : 1868.

moins savants, comme on l'entend en Allemagne; ils connaîtraient peut-être un peu moins *la bête,* mais ils auraient plus approfondi l'homme vivant et malade, ils seraient, en un mot, mieux en mesure d'atteindre le but de la médecine qui est de guérir quelquefois, de soulager souvent et de consoler toujours.

LISTE ACADÉMIQUE

AOUT 1868

DIRECTEURS ACADÉMICIENS NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

S. A. le Prince Louis-Lucien Bonaparte (28 janvier 1863).

Messieurs :

Beaupré, ✻, Conseiller honoraire à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).
Berroyer, ✻, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).
Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes en retraite (janvier 1861).
Bigandet (Mgr), Vicaire apostolique dans la Birmanie (janvier 1853).
Bonnet (Simon), ✻, Docteur en médecine, ancien Professeur d'agriculture (août 1849).
Caresme, O ✻, Recteur de l'Académie (23 août 1862).
Conegliano (le Marquis de), ✻, Chambellan de l'Empereur, Député du Doubs au Corps législatif (août 1865).

Coquand, ancien Professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences de Marseille (janvier 1854).

Delesse, ✻, Ingénieur des mines; à Paris (janvier 1848).

Deville, ✻, membre de l'Académie des sciences, Professeur de chimie à la Faculté des sciences; à Paris (août 1845).

Dey, Directeur des Domaines; à Laon (janvier 1854).

Desroziers, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1858).

Doney (Mgr), ✻, Evêque de Montauban (décembre 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Saint-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Gattrez (l'Abbé), ✻, ancien Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

Gaume (Mgr), Protonotaire apostolique; à Paris (août 1850).

Gerando (le baron de), Procureur général près la Cour impériale de Metz (août 1868).

Goureau, O ✻, Colonel hon. du génie; à Paris (août 1833).

Guenard, (Alexandre), Bibliothécaire honor. (août 1849).

Guerrin (Mgr), ✻, Evêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✻, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Kornprobst, O ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Limoges (août 1840).

Lacroix (l'Abbé Pierre de), Clerc national, à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✻, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (novembre 1836).

Magnoncour (Flavien de), ✻, ancien Pair de France; à Paris (décembre 1835).

Mignard, Homme de lettres; à Dijon (août 1859).

Montalembert (le Comte de), de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).

Monty, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1861).

Morrelet, ancien Notaire; à Bourg (janvier 1861).

Moustier (le Marquis de), G C ✻, ministre des affaires étrangères (janvier 1858).

PARANDIER, O ✻, Inspecteur général des Ponts et Chaussées; à Paris (février 1835).

PARIS, C ✻, Colonel d'état-major, en retraite (août 1867).

PERRON, ✻, *Secrétaire perp. honor.*; à Paris (août 1838).

PERSON, ✻, Professeur de physique, ancien Doyen de la Faculté des sciences; à Paris (24 août 1845).

POUJOULAT, Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).

SAINTE AGATHE (Louis de), ✻, membre du Conseil municipal (août 1868).

THIERRY (Amédée), C ✻, Sénateur (janvier 1865).

TOURANGIN, G O ✻, Sénateur; à Paris (30 novembre 1848).

VILLARS, ✻, ancien Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine (janvier 1841).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs :

VIANCIN, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux Floraux (août 1820).

MARNOTTE, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (août 1826).

PÉRENNÈS, ✻, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (janvier 1829).

BOURGON, ✻, Président honoraire à la Cour impériale (29 janvier 1834).

LANCRENON, ✻, Peintre d'histoire, Directeur du Musée, membre correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts) (avril 1835).

BRETILLOT (Léon), ✻, membre du Conseil général (nov. 1835).

RUELLET (l'Abbé), Chanoine honoraire, Curé de St.-François-Xavier (janvier 1836).

JOBARD, O ✻, ancien Député, Président à la Cour impériale (janvier 1836).

CLERC (Ed.), ✻, Président à la Cour imp. (janvier 1837).

VAULCHIER (le Marquis DE) (août 1837).

DARTOIS (l'Abbé), Vicaire général (août 1840).

TRIPARD, ✻, avocat à la Cour impériale (août 1844).

GRENIER (Ch.), ✻, Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Profes. à l'Ecole d'artil. (août 1847).
Besson (l'Abbé), Supérieur de l'Institution de Saint-François-Xavier (août 1847).
Blanc, O ✻, Procureur général près la Cour impériale (août 1850).
Vuilleret (Just), Juge au tribunal de première instance, Secrétaire adjoint (août 1853).
Chiflet (le Vicomte), (janvier 1855).
Druhen aîné, Professeur à l'Ecole de médecine (janv. 1855).
Laurens (Paul), membre et secrétaire du Conseil municipal, Trésorier de l'Académie (août 1855).
Alviset, ✻, Président à la Cour impériale (août 1857).
Terrier de Loray (le Marquis) (août 1857).
Delacroix, Architecte de la ville (janvier 1858).
Jeannez, ✻, Conseiller à la Cour impériale (janvier 1860).
Chappuis, ✻, Profess. à la Faculté des lettres (janvier 1862).
Sanderet, ✻, Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie (janvier 1862).
Suchet (l'Abbé), Supér. du séminaire d'Ornans (janv. 1863).
Ordinaire (Léon), O ✻, chef d'escadron d'artill. (août 1863).
Castan, ✻, Bibliothécaire de la ville (28 janvier 1864).
Weil, ✻, Professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres (28 janvier 1864).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs :

Bial, ✻, chef d'escadron d'artillerie (janvier 1865).
Guerrin, Avocat à la Cour impériale (août 1865).
Vaulchier (le Comte Charles de) (janvier 1867).
Pioche (l'Abbé), Professeur de rhétorique à l'institution de Saint-François-Xavier (janvier 1867).
Sauzay (Jules), Littérateur (janvier 1867).
Baille (Ed.), artiste Peintre (août 1867).
Estignard, Avocat général près la Cour impériale (janvier 1868).
Blavette, ✻, Doyen de la Faculté des sciences (janvier 1868).
Lebon, Docteur médecin, Chirurgien adjoint de l'Asile départemental (janvier 1868).
Labrune, Docteur médecin, (août 1868).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs :

HUGO (Victor), O ✻, de l'Académie française, etc. (août 1827).
COILLOT, Doct. en médecine; à Montbozon (août 1827).
DALLOZ, O ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).
PAUTHIER, Orientaliste; à Paris (août 1831).
GINDRE DE MANCY, ancien Employé de l'Administration générale des postes; à Vincennes (janvier 1834).
X. MARMIER, O ✻, Conservateur à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).
LÉLUT, O ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales); à Paris (août 1839).
TISSOT, ✻, Professeur de philosophie, Doyen de la Faculté des lettres de Dijon (août 1842).
BOUSSON DE MAIRET, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).
RICHARD (l'Abbé), Correspondant historique du ministère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).
COURNOT, C ✻, ancien Recteur; à Paris (août 1843).
WEY (Francis), O ✻, Inspecteur général des Archives de l'Empire; à Paris (août 1845).
CIRCOURT (le Comte Albert DE), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).
RONCHAUD (Louis DE), Littérateur; à Paris (novembre 1848).
RICHARD-BAUDIN, maître ès Jeux Floraux, Professeur au lycée de Dijon (août 1849).
REVERCHON, ✻, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (janvier 1851).
BARTHÉLEMY DE BEAUREGARD (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux; à Paris (janvier 1581).

---

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a fixé à *quarante* le nombre des associés de cet ordre.

VIEILLE (Jules), O ✻, Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (août 1853).

JOLIBOIS, Curé de Trévoux (janvier 1855).

BERGERET, Docteur en médecine, membre du Conseil général du Jura; à Arbois (août 1856).

GATIN (l'Abbé), Correspondant du Ministre de l'instruction publique, Curé d'Héricourt (Haute-Saône) (août 1856).

PETIT, Statuaire; à Paris (août 1857).

ED. GRENIER, Littérateur; à Baume-les-Dames (janvier 1858).

CLERC (l'Abbé), Professeur au petit séminaire de Luxeuil (août 1859).

TOURIN, Régent au collége de Salins (août 1859).

PASTEUR, O ✻, Administrateur de l'Ecole normale supérieure, membre de l'Académie des sciences; à Paris (janv. 1860).

CIRCOURT (Adolphe DE); à Paris (janvier 1861).

GIGOUX, ✻, Peintre d'histoire; à Paris (août 1861).

PIERRON, ✻, Professeur au lycée impérial de Louis-le-Grand (août 1862).

GÉROME, ✻, Peintre d'histoire, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts); à Paris (août 1863).

MONNIER, ✻, ancien Précepteur du Prince Impérial (janvier 1865).

PERRAUD, ✻, Statuaire, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts); à Paris (janvier 1865).

BRIOT, ✻, Professeur suppléant à la Faculté des sciences; à Paris (août 1865).

VERDOT (l'Abbé), Curé de Vesoul (janvier 1867).

JOBEZ (Alphonse), ancien député (août 1867).

DROZ, ancien Directeur de l'Ecole primaire supérieure (août 1867).

JACQUENET (Mgr), Protonotaire apostolique, membre de l'Académie de Reims (janvier 1868).

BRULTEY (L'abbé), curé de Cirey (Haute-Saône), (août 1868).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs :

TAYLOR (le Baron), ✻ O ✻, Littérateur; à Paris (août 1825),

CAILLEUX (DE), ✻ O ✻, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

PERICAUD, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

NADAULT-BUFFON, O ✻, Ingénieur en chef, Professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées; à Paris (août 1834).

CAUMONT (DE), O ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

REINAUD, O ✻, membre de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

PAUTET (Jules), Sous-Chef au Ministère de l'intérieur; à Paris (août 1842).

MALLARD, Archéologue-Dessinateur, à Selongey, près de Dijon (août 1845).

CHÊNIER (DE), O ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la guerre; à Paris (novembre 1848).

BRAUN, ✻, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (août 1849).

FORSTER, O ✻, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts (août 1853).

FOISSET, Conseiller à la Cour impér. de Dijon (août 1857).

QUICHERAT, ✻, Professeur à l'Ecole impériale des Chartes (août 1857).

BAUDOIN, ✻, Docteur en Droit; à Paris (janvier 1861).

NAUDET, O ✻, membre de l'Académie des inscriptions (janvier 1864).

---

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a fixé à *vingt* le nombre des associés de cet ordre.

DALLOZ (Edouard), O ✻, Président du Conseil général du Jura, Député au Corps législatif (août 1866).
MARTIN (l'Abbé), Directeur du Gymnase catholique de Colmar (janvier 1864).
JUNCA, Archiviste du département du Jura (janvier 1865).
D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, ✻, Archiviste du département de l'Aube (août 1867).
BALAHU DE NOIRON (août 1868).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS [1].

PICOT, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).
GAZZERA (l'Abbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).
GACHARD, ✻, Directeur général des Archives des Pays-Bas, à Bruxelles (mars 1841).
VUILLEMIN, Historien; à Lausanne (mars 1841).
MATILE, Historien; à New-York (Etats-Unis) (mars 1841).
GROEN VAN PRINSTERER (G), ancien chef du cabinet du roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat; à La Haye (août 1843).
MÉNABRÉA, Ministre à Turin (août 1847).
REUME, Major à l'état-major; à Bruxelles (août 1850).
KOHLER, Profes. au collége de Porrentruy (janvier 1855).
MANZONI (Alexandre), à Milan (août 1855).
CANTU (César), Historien; à Milan (janvier 1864).
Le P. THEINER, Bibliothécaire du Vatican (août 1867).

---

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841.

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1869 ET 1870

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1869, décernera les prix suivants :

Prix Weiss. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur une *Famille illustre, un château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la Franche-Comté.*

On appelle particulièrement l'attention des concurrents sur les anciennes églises de la province.

Les biographies sont exclues de ce concours.

Prix spécial d'histoire. — Médaille de 300 fr. offerte par M. le marquis de Conégliano. — Ce prix sera décerné à l'écrivain franc-comtois qui, dans un mémoire remarquable au point de vue du style, aura remis en lumière un fait important de l'histoire de la province ou retracé la vie d'un des hommes célèbres qui lui appartiennent.

Prix d'éloquence. — Médaille d'or de 500 fr. — Eloge du général Travot, de Poligny, l'un des pacificateurs de la Vendée.

Prix de poésie. — Médaille de 200 fr. — L'Académie n'impose aux concurrents aucun sujet ; elle exige seulement que celui qu'ils traiteront se rattache par quelque côté à l'histoire ou aux traditions franc-com-

toises. Elle les laisse libres de choisir le genre et la forme qui leur paraîtront préférables.

Prix d'économie politique à décerner dans la séance publique du 24 août 1870. — Médaille d'or de 500 fr. — L'Académie remet au concours le sujet suivant : *Etude sur l'industrie métallurgique en Franche-Comté; indiquer son origine, ses progrès, son état actuel, les causes qui favorisent ou entravent son développement et sa prospérité.*

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin, terme de rigueur.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte ; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 24 août 1868.

Discours de M. le Président. — Les dernières funérailles des deux Présidents Boyvin. . . . . .
Discours de réception de M. Blavette, doyen de la Faculté des sciences de Besançon. . . . . .
Réponse de M. le Président. . . . . .
Sonnets, par M. Richard-Baudin. . . . . .
Rapport sur le concours d'histoire ouvert pour la médaille offerte par M. le marquis de Conégliano. . . . . .
Discours de réception de M. Estignard, avocat général. .
Réponse de M. le Président. . . . . .
Rapport sur le concours de poésie, par M. le comte Charles de Vaulchier. . . . . .
Pièces de vers, par M. Viancin. . . . . .
Elections. . . . . .

Pièces dont l'Académie a voté l'impression.

Réflexions à propos de la réforme projetée sur l'enseignement et la pratique de la médecine en France, par M. le docteur Druhen aîné. . . . . .
Liste académique . . . . . .
Programme des prix à décerner en 1869 et 1870. . . .
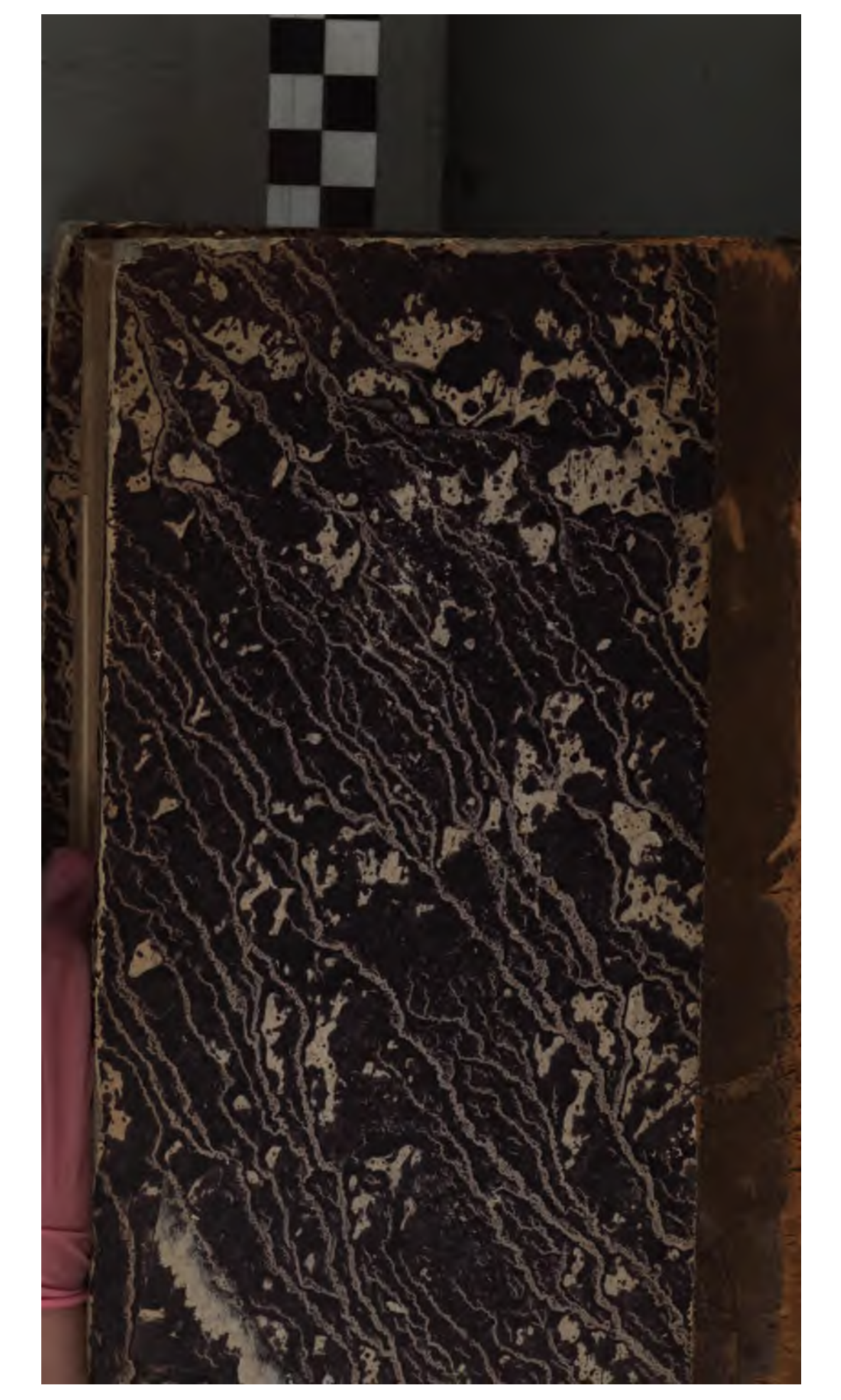
Besançon. — Imprimerie d'Outhenin Chalandre fils.